
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01720110 4





DE CE VOLUME, IL A ÉTÉ TIRÉ

Trente exemplaires sur papier de Hollande, numérotés à la presse

JOSEPH REINACH

HISTOIRE
DE
L'AFFAIRE DREYFUS

* * * * * * *

INDEX GÉNÉRAL



PARIS
LIBRAIRIE CHARPENTIER ET FASQUELLE
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, rue de Grenelle, 11
—
1911



INDEX GÉNÉRAL

INDEX GÉNÉRAL

Les articles de cet Index ont été rédigés d'après l'ordre chronologique des événements ; cet ordre ne correspond pas nécessairement à celui du récit.

Nous rappelons que les six premiers volumes de l'*Histoire de l'Affaire Dreyfus* ont paru aux dates suivantes :

Tome I, 1901 ; tomes II et III, 1903 ; tome IV, 1904 ; tome V, 1905 ; tome VI, 1908.

A

Aboville (Henri d'), *lieutenant-colonel*. Remplace le colonel Roget comme sous-chef du 4e bureau au ministère de la Guerre ; rentre de congé, **I**, 53. — Conclusions qu'il tire du texte du bordereau, 54. — En recherche l'auteur, 55, 56, 59. — Ses soupçons se portent sur Dreyfus, 61. — Déclare n'avoir pas assisté à l'examen du bordereau par Gobert, 81. — Chargé de préparer l'incarcération de Dreyfus, 103. — Ses instructions à Forzinetti, 127-128. — Entendu par D'Ormescheville, 264. — Sa déposition au procès de 1894, 405. — A connu la communication du dossier secret, **II**, 176. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 390. — Fait, sur l'ordre de Mercier, une démarche auprès de deux des juges du procès de 1894, 503.

Abria (Léon), *colonel du 74e*. Notes qu'il donne à Esterhazy, **II**, 95, note 2. — Démarches d'Esterhazy pour lui procurer un passeport à l'ambassade d'Allemagne, 252. — Renseigne Picquart sur Esterhazy, 341-342. — Prend la défense d'Esterhazy auprès de Picquart, 381, note 3. — Frappé de la ressemblance entre l'écriture d'Esterhazy et celle du bordereau, 479. — Sa déposition à l'instruction Tavernier, **IV**, 318, note 2.

Accarias, *conseiller à la Cour de cassation*. Se prononce pour la recevabilité de la demande en revision, **IV**, 348, note 1. — Conclut au rejet de la requête d'Esterhazy en récusation de Bertulus, **V**, 24.

Adam (Mme veuve Edmond). Révèle une démarche faite au nom de Mme Dreyfus auprès du

ministre des Colonies, **II**, 129, note 1. — Sa lettre au *Journal* sur les prétendus pourparlers de Scheurer-Kestner avec Bodenheimer, 634, note 1.

Adamovitch, *sujet serbe*. Aurait, d'après Cernuski, reçu des confidences du conseiller aulique Mosetig, **V**, 487 ; **VI**, 5. — Homonyme en relations avec Przyborowski, **V**, 489-490, note 1 ; **VI**, 358.

Adelsward (Baronne d'). Met 100.000 francs à la disposition du duc d'Orléans, **IV**, 584-585. — Saisie de sa correspondance, **V**, 6.

Agnellet (M^e), *notaire*. Transfère le bail d'Esterhazy à Marguerite Pays, **II**, 584, note 3.

Aicard (Jean), *homme de lettres*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Ajalbert (Jean), *journaliste*. Ses articles sur l'attitude de la foule lors de la dégradation de Dreyfus, **I**, 512-513. — Ses attaques contre les généraux, **III**, 258, note 2 ; **IV**, 425. — Rédacteur aux *Droits de l'Homme*, 146, note 2. — Son livre : *Les Dessous du Procès de Rennes*, **V**, 269, note 2. — Son opinion sur le capitaine Beauvais, 339, note 3.

Alapetite, *préfet de la Creuse*. Révoqué par Brisson, **IV**, 329, note 1.

Albert Ier, *prince de Monaco*. Nomme l'abbé Pichot à l'une des cures de sa principauté, **IV**, 421. — Sa conversation à l'Elysée, le 16 février 1899, avec Félix Faure, 547-548. — Accusation dont il est l'objet de la part des antisémites, 553, note 1. — Reçoit de Guillaume II l'assurance que Dreyfus est innocent, **V**, 81, note 2. — Offre à Dreyfus l'hospitalité de son château de Marchais ; injurié à ce propos par Castellane, 212, note 1. — Sa déposition à l'instruction Boucard, **VI**, 347, 348 et note 1.

Alexandrine. Nom dont est signée la lettre « *Canaille de D...* ». Pseudonyme employé par les attachés militaires allemand et italien, **I**, 601.

Alibert, *militant royaliste*. Ses conférences avec Jules Guérin (octobre 1898), **IV**, 332.

Alibi-Office. Voir *Esterhazy*.

Allain (Abbé). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440, note 5.

Allard, *député*. Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), 256, note 1.

Allemand (Dr Prosper), *ancien député à l'Assemblée nationale*. Informé par Joseph Reinach des projets de Scheurer-Kestner, **II**, 546, note 1. — Lettre qu'il écrit au sujet de l'Affaire lors des élections de 1898, **III**, 585.

Allemane, *député socialiste de Paris*. Félicite Zola d'avoir écrit la lettre *J'accuse*, **III**, 256. — Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **IV**, 273. — Membre du *Comité de Vigilance* institué en octobre 1898 par les socialistes, 329. — Signe le manifeste révolutionnaire du 22 octobre 1898, 330, note 3. — Provoque des manifestations socialistes à Nantes (décembre 1898), 426.

Allier (Raoul), *professeur*. Félicite Scheurer-Kestner de son attitude, **II**, 673, note 2. — Sa brochure : *Voltaire et Calas*, **III**, 166. — Informé par son ancien élève Michel des incidents de

Reuilly, **IV**, 608, note 3. — Ses articles dans le *Siècle* sur la déposition de Mercier à Rennes, **V**, 334, note 1 ; 370 : sur le « bordereau annoté », **VI**, 207 et notes 2, 3, 4. — Communique son dossier à Jaurès, 216.

Alphandéry (Fernand), *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, 26, note 1 ; **VI**, 575.

Alsace (Prince d'Hénin, Comte d'), *député*. Réclame de Billot des explications sur l'affaire Dreyfus (séance du 16 novembre 1897), **III**, 4. — Vote l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1.

Altès, *ancien président du cercle Washington*. Entendu au cours de l'enquête de la Préfecture de police sur Dreyfus, **I**, 261, note 1.

Amson (Arthur), *industriel*. Sa déposition en faveur de Dreyfus au procès de 1894, **I**, 429.

Andler, *professeur à la Sorbonne*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Andrade (Jules), *professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier*. Révèle à la Cour de cassation l'entretien de la princesse Mathilde avec Boisdeffre au sujet d'une prétendue lettre de Guillaume II à Munster, **I**, 349, note 2. — Manifestations hostiles dont il est l'objet à Rennes, à la suite de sa lettre ouverte à Mercier, **III**, 275 ; **V**, 202.

André (François), *greffier de Bertulus*. Sa déposition à Rennes au sujet de la scène entre Henry et Bertulus, **IV**, 76.

André, *général*. Assiste au dîner d'adieu offert à Mercier par les officiers de son corps d'armée, **IV**, 460, note 1. — Relate les propos tenus par Zurlinden aux obsèques de Félix Faure, 594. — Nommé à Paris par permutation avec le général Roget, **V**, 120. — Ministre de la Guerre en remplacement de Galliffet dans le cabinet Waldeck-Rousseau ; son portrait, **VI**, 121-122. — Ses premières mesures ; elles provoquent la démission des généraux Delanne et Jamont, 128 et note 1. — Frappe Cuignet pour avoir accusé Delcassé de faux, 144. — Ministre de la Guerre dans le cabinet Combes ; ouvre une enquête administrative sur l'Affaire (séance du 18 mars 1903), 240-246. — Son opinion sur Dreyfus, 249-250. — Reconstitue le dossier de l'Affaire et des affaires connexes, 251. — Impression défavorable à Dreyfus que lui donne la découverte d'une copie des cours de l'Ecole de Guerre, 252. — Interroge Gribelin à ce sujet, 253. — Se convainc de l'innocence de Dreyfus, 254. — Découvre de nouveaux faux et constate la falsification de la comptabilité du service des renseignements, 255-262. — Ses recherches sur le faux Henry, 263-268. — Son entretien avec Joseph Reinach, 269. — Refuse d'entendre Du Paty sur les rapports de l'affaire Humbert avec l'affaire Dreyfus, 270. — Interroge Gribelin sur la question du bordereau annoté, 272. — Remet à Combes les conclusions de son enquête, 281. — Son attitude dans l'incident Ducassé, 339-342. — Refuse de déférer cet officier à un conseil d'enquête, 343-345. — Se prononce contre l'envoi d'une commission rogatoire à Schwarzkoppen et à Panizzardi, 356. — Son rôle dans l'affaire Dautriche ; arrestation de Dautriche, Rollin, Mareschal et François, 368-370. — Fait mettre Dautriche au secret, 377. — L'autorise, sur la requête de Joseph Reinach, à voir sa femme, 377, note 3. — Requiert

Vallé de déférer à la Cour de cassation l'ordonnance de Dessirier sur la mise en liberté provisoire des officiers inculpés, 378. — Autorise Cassel à conférer avec Targe, 379. — Donne à Rabier l'ordre d'abandonner les poursuites, 385 et note 4, 386. — Reçoit une lettre insolente de Cuignet, fait examiner cet officier au point de vue mental, 388-389. — Refuse de lui communiquer les rapports médicaux et lui inflige les arrêts de rigueur, 390. — Ses projets relatifs à l'avancement des officiers ; son décret sur la commission de classement, 391-394. — Les registres *Corinthe* et *Carthage*, 395. — Organisation du système des *fiches* ; rapports du ministère de la Guerre avec le Grand-Orient, 398-400. — Interpellé à la Chambre sur l'organisation d'un système de délation ; nie être au courant des faits qui lui sont reprochés, 402-405. — Donne, puis reprend sa démission, 407. — Fait une enquête sur les lettres de Mollin à Vadecard, renvoie Mollin dans son régiment, 408. — Interroge les officiers accusés de délation, 409. — Son discours en réponse aux interpellations Guyot de Villeneuve, Berteaux et Jaurès (séance du 4 novembre 1904), 413-419. — Frappé au visage par Syveton, 420. — Sa démission, 421. — Avait eu l'intention de réintégrer Picquart, 481, note 1, 483. — N'est pas invité à assister à la remise de la croix de la Légion d'Honneur à Dreyfus, 501, note 3.

Annenkoff, *général russe*. Aurait raconté qu'Esterhazy et Henry avaient été au service de la Russie avant l'alliance, **II**, 69, note 3. — Soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire entre Henry et l'Etat-Major russe, **III**, 563, note 1.

Anthoine (FRANÇOIS), *capitaine*. Aurait appris par D'Attel les prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 517, appendice, 626-629. — Ses déclarations à Gonse sur ce sujet en janvier 1898, **III**, 291. — Membre du conseil d'enquête appelé à se prononcer sur le cas de Picquart, 324. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451. — Cité par Jouaust au procès de Rennes, **V**, 284. — Sa déposition, 442.

Anti-juif. Voir *Guérin* (Jules) et *Régis* (Max).

Appell, *doyen de la Faculté des Sciences de Paris*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Chargé par l'Académie des Sciences d'examiner les systèmes de Bertillon, de Valerio et de Corps sur l'écriture du bordereau, **VI**, 310. — Conclusions du rapport qu'il établit avec Darboux et Poincaré, 373.

Appleton. Son opinion sur la cassation sans renvoi, **V**, 75, note 3 ; 78, note 1.

Archdeacon, *député de Paris*. Subventionne les ligues qui ont préparé la manifestation d'Auteuil, **V**, 135.

Arco-Valley (Comte D'), *premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne*. Une partie d'un cours confidentiel de l'École de Guerre, copiée de sa main, figure au dossier secret, **VI**, 252, 254.

Arconati-Visconti (Marq^se^). Reçoit de Ressmann une lettre affirmant l'innocence de Dreyfus, **V**, 52 et note 2.

Arenberg (Prince D'), *membre de l'Institut, député du Cher*. Son jugement sur Picquart et Henry, **III**, 76. — Vote l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1. — S'abstient dans le vote de l'ordre du

jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), 193, note 2.

Arène (EMMANUEL), *député de la Corse, rédacteur au « Figaro »*. Son article : *Le dossier de Scheurer-Kestner*, **II**, 679, 681-682. — Ses articles sur l'enquête Pellieux, **III**, 124. — Fait partie de la Commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement, **IV**, 540, note 2.

Armaillé (Baron D'). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Arnal, *lieutenant*. Démissionnaire, adresse une lettre injurieuse au président de la République, **V**, 181, note 3.

Arnaud (de l'Ariège). Aurait recommandé Esterhazy à Gambetta, **II**, 32, note 3.

Artaud, *inspecteur en tournée aux îles du Salut*. Mesures prises en prévision de la mort de Dreyfus, **II**, 553.

Assomptionnistes (ou **Pères Augustins de l'Assomption**). Mènent campagne contre la revision, **III**, 155. — Leurs modes d'action, leur influence, leurs journaux (*Croix* et *Pèlerin*), 570-575 ; **VI**, 35. — Leur rôle dans les élections législatives de 1898, **III**, 576. — Légende qu'ils font propager par leur presse sur le suicide d'Henry, **IV**, 251-252. — Attitude de Léon XIII à leur égard, 419. — Perquisition au journal *La Croix*, (11 novembre 1899), **VI**, 43. Voir aussi *Bailly* (le Père).

Astorg (D'), *capitaine, puis commandant*. Sa conversation avec le capitaine Roy sur le manuel d'artillerie, **I**, 146, 164. — Reçoit et renseigne au 2e bureau du ministère de la Guerre les attachés militaires étrangers, **II**, 86.

Attel (EUGÈNE D'), *commandant*. Aurait été témoin des prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 517. — Les aurait rapportés à Anthoine et à Wunenburger, 517-519 ; **III**, 291. — Récits contradictoires à ce sujet, **I**, appendice, 626-629. — Sa mort subite ; la *Libre Parole* accuse Joseph Reinach et les Juifs de l'avoir fait assassiner, appendice, 628-629 ; **III**, 291. — Déposition de Forzinetti à son sujet au procès de Rennes, **V**, 443.

Atthalin (LAURENT), *procureur de la République*. Confère avec le procureur général au sujet des poursuites contre Zola, **III**, 292. — Conseiller à la Cour de cassation, prend part à l'enquête sur la revision, **IV**, 348, note 1. — Interroge l'huissier Callé, détenteur d'une lettre d'Esterhazy sur papier pelure, 361-362. — Recueille diverses dépositions (Jules Roche, Marguerite Pays, Ecalle, Grenier), 450, note 1. — Son rapport à la Chambre criminelle sur la requête de Picquart en règlement de juges, **V**, 23. — Chargé de l'enquête sur l'affaire Cernuski, **VI**, 357. — Interroge Dautriche, François, Mareschal et Rollin, 359-367 ; 370, 379.

Aubigny d'Assy (PIERRE D'). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2. — Condamné à quinze jours de prison, 135, note 4.

Aubry, *professeur à Rennes*. Réunions tenues chez lui, pendant le procès de Rennes, par les revisionnistes, **V**, 267.

Audiffred, *député*. Soutient la candidature de Méline à la présidence de la République, **IV**, 558.

Audiffred-Pasquier (Duc D'), *de l'Académie française, sénateur*. Rompt avec Scheurer-Kestner, **II**, 648. — Souscrit aux *listes*

rouges, **IV**, 441. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2.

Audren de Kerdrel, *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2.

Audry, *commandant*. Membre du Conseil d'enquête chargé de se prononcer sur le cas de Picquart, **III**, 324.

Auffray (François), *avocat*. Reçoit une lettre de Du Paty destinée à Jules Auffray (incident Auffray-Barboux au procès Zola), **III**, 464-465.

Auffray (Jules), *avocat*. Tente de réconcilier Esterhazy avec Mme de Boulancy, **III**, 464. — « Fait » la salle des assises au procès Zola, 464-465. — Confusion à laquelle son nom donne lieu (incident François Auffray-Barboux), 465. — Désigné pour une préfecture sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4. — Souscrit aux *listes rouges*, 442, note 1. — Ses rapports avec Carrière lors du procès de Rennes, **V**, 235-236, 527, 530-531. — Avocat de Dautriche devant le Conseil de guerre, **VI**, 385, note 1 ; 387 ; sa lettre à Drumont au sujet de la mise au secret de Dautriche, 377, note 3.

Aulan (Comte d'), *député*. Réclame la convocation immédiate des Chambres (27 septembre 1898), **IV**, 307, note 5.

Aulard, *professeur à la Sorbonne*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Aumale (Duc d'). Son opinion sur Esterhazy, **II**, 30, note 1.

Aurore. Voir *Vaughan, Clemenceau, Zola*.

Austerlitz. Nom d'emprunt d'un agent d'espionnage. — Ses rapports avec Mareschal et Rollin, **V**, 464. — Somme qu'il aurait reçue pour ses services, 465-467. — Irrégularités commises sur les registres du bureau des Renseignements, 473 et note 6. — Enquête d'Atthalin sur cette affaire, **VI**, 362-369 ; 379.

Autant (Alexandre), *architecte*. Gérant de l'immeuble où loge Esterhazy. Sollicité de mettre le bail au nom de Marguerite Pays, **II**, 584 et note 3. — Sommé par elle de démentir cette démarche, **III**, 171. — Sa déposition au procès Esterhazy, 209 et note 3 ; au procès Zola, 461.

Autorité. Voir *Cassagnac*.

Avaray (Duchesse d'). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Avril, *batelier à Rennes*. Sa déposition au sujet de l'attentat contre Labori, **V**, 343, 344, note 1.

Aymard, *commissaire de police*. Perquisitionne au domicile de Picquart, **III**, 94, 95. — Saisit chez Mme de Boulancy les lettres d'Esterhazy, 113.

Aynard (Édouard), *député de Lyon*. Informé par Joseph Reinach des projets de Scheurer-Kestner, **II**, 546, note 1. — Proteste contre l'abrogation de la loi Falloux, **IV**, 418. — Se prononce pour le ministère Waldeck-Rousseau (26 juin 1899), **V**, 192-193. — Vote contre la loi sur les Associations, **VI**, 177, note 1. — Proteste contre la demande d'enquête sur l'élection Syveton (séance du 6 avril 1903), 187, note 2.

Ayraud-Degeorge, *rédacteur à l'« Intransigeant »*. Ses déclarations au sujet de Val Carlos, **VI**, 302, note 3.

B

Baduel, *sénateur*. Signe un ordre du jour sur l'interpellation Scheurer-Kestner (séance du 7 décembre 1897), **III**, 154. — Aurait proposé l'arrestation de Trarieux, **IV**, 50. — Proteste contre la constitution du cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 178.

Baillière, *architecte, agitateur nationaliste*. Sa participation à l'affaire de Reuilly, **IV**, 581 ; au complot de Déroulède (juillet 1899), **V**, 257-258, 261-262. — Son arrestation, 310. — Ses déclarations devant la Haute-Cour, **VI**, 32, 61. — Son acquittement, 64.

Bailloud (Maurice), *colonel, puis général*. Envoyé par Billot auprès de Picquart à la veille du procès Zola, se tait sur les résultats de sa mission, **III**, 373. — Quelques heures avant la mort de Félix Faure, lui présente des pièces à signer, **IV**, 548.

Bailly (le Père), *Assomptionniste, directeur du journal « la Croix »*. Refuse d'insérer dans son journal l'article Vidi, **II**, 606, note 3, 682. — Mène campagne contre Dreyfus, 631. — Approuve les désordres antisémites en Algérie, **III**, 282. — L'un des chefs de la propagande entreprise par les Assomptionnistes, 571, 572. — Elu supérieur général des Assomptionnistes, et félicité par Léon XIII à ce sujet, **IV**, 419, note 4.

Balaman, *général, ancien président du Comité d'artillerie*. Membre de la Commission chargée de se prononcer sur les questions techniques soulevées par le bordereau, **VI**, 372. — Rapport de la Commission, 373, 545

Ballot-Beaupré (Alexis), *conseiller à la Cour de cassation*. Remplace Quesnay de Beaurepaire comme président de la Chambre civile, **IV**, 493. — Mazeau, lors de la seconde enquête sur les conseillers de la Chambre criminelle, l'écarte des fonctions d'assesseur, 505, note 4. — Désigné comme rapporteur des Chambres réunies lors de la revision du procès de 1894. Son portrait, **V**, 24-25. — Conclut au rejet de la requête en récusation des trois membres de la Commission consultative, 38-39. — Son rapport, 92-97. — Prend part à la rédaction de l'arrêt, 99-102. — Insulté par la presse nationaliste, 110. — Son opinion sur les droits de la défense et les procédures secrètes, 121. — Le Conseil de guerre de Rennes ne fait pas état de son rapport, 417. — Succède à Mazeau comme premier président de la Cour de cassation, **VI**, 134. — Désigne le rapporteur pour la revision du procès de Rennes, 375. — Son rapport pris comme modèle par Moras, 441-442. — Lettre qu'il reçoit de Mercier, 455-456. — Se prononce pour la cassation sans renvoi, 469. — Donne lecture de l'arrêt annulant le jugement de Rennes, 470-476.

Balsan (Jacques), *industriel*. Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116.

Bamberger, *ancien député de Metz*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Baratier, *capitaine*. Mandé de Fachoda à Paris pour recevoir les instructions du gouvernement, **IV**, 359-360. — Rejoint Marchand au Caire, 361.

Barbarin (de), *commandant*. Sa déposition favorable à Dreyfus au procès de 1894, **I**, 429.

Barbey, *sénateur, président*

d'un des groupes républicains du Sénat. Vote pour Scheurer-Kestner, candidat à la vice-présidence du Sénat, **III**, 239. — Chargé d'une démarche auprès de Dupuy en vue de l'ajournement du procès de Picquart, **IV**, 400. — Réélu sénateur, **VI**, 58.

Barbier (Jules), *poète.* Signe la pétition pour la revision du procès de 1894, **III**, 245. — Donne sa démission de membre de la Légion d'Honneur, après l'arrêt du conseil de l'Ordre suspendant Zola, **IV**, 128.

Barboux (Henri), *avocat.* Joseph Reinach engage Scheurer-Kestner à le consulter, **II**, 556. — Croit Dreyfus innocent, mais refuse de défendre Zola, **III**, 300-301. — Plaide pour Joseph Reinach contre Rochefort, 333. — Son rôle dans l'incident Jules Auffray-François Auffray, 464-465.

Bard (Alphonse), *conseiller à la Chambre criminelle de la Cour de cassation.* Rapporteur de l'affaire Dreyfus lors de la revision du procès de 1894, **IV**, 324-325. — Son rapport, 342-345. — Vote la recevabilité de la demande en revision, 348, note 1. — Son opinion sur l'authenticité du bordereau est discutée par Cavaignac, 368. — Son domicile gardé par la police, 374. — Violentes attaques contre lui ; le « grog chaud », 398-399. — Insulté par la presse antisémite, 424 ; par les souscripteurs des *listes rouges*, 443. — Inventions diffamatoires dirigées contre lui par Quesnay de Beaurepaire, 483, 485. — Echange de lettres à ce sujet, commentaires de la presse, 486. — Nouvelles diffamations contre lui et le président Lœw, 488. — Ses explications, son entretien avec Lebret, 489-490. — Mis en cause dans la lettre de Quesnay à Mazeau, 491. — Après la démission de Quesnay, il est invité à se récuser, 493. — Ses déclarations à l'enquête sur les membres de la Chambre criminelle dénoncés par Quesnay, 507. — Accusations de Cavaignac, Roget et Cuignet contre lui, 508-509. — Lettre de Picquart à Freycinet au sujet de l'incident du « grog chaud », 510. — Ses déclarations à l'enquête supplémentaire, 535. — Son rapport communiqué à Dreyfus, **V**, 48. — Prévoit dès 1898 que la cassation sans renvoi pourra s'imposer, 75, note 5. — Président de la Chambre criminelle, **VI**, 438. — Se prononce pour la cassation sans renvoi dans la revision du procès de Rennes, 468.

Bardol, *colonel.* Charge un officier d'aller demander des manuels de tir pour les stagiaires, **I**, 292, note 2. — Met le général Vanson en défiance contre Dreyfus, **VI**, 458.

Barillier, *boucher, nationaliste et anti-juif.* Prend part à l'affaire de Reuilly, **IV**, 581, note 3 ; 597, note 1 ; à la manifestation d'Auteuil, **V**, 113, 114, 116 ; au complot de Déroulède, 257, 261-262. — Son arrestation, 308, 310. — Son attitude devant la Haute-Cour, **VI**, 61. — Son acquittement, 64.

Barrère (Camille), *ambassadeur de France à Rome.* Avertit en 1898 le gouvernement français qu'Esterhazy aurait reçu de l'étranger des sommes importantes, **II**, 144 ; **IV**, 438, 513.

Barrès (Maurice), *homme de lettres.* Ses articles dans la *Cocarde*, **I**, 341. — Se prononce contre le huis-clos lors du procès de 1894, 374. — Assiste à la dégradation de Dreyfus, 494. — Comment il juge l'attitude du condamné, 510-511, 518. — Les intellectuels, **III**, 245, 247, note 1. — Serait d'origine juive, 265, note 1. — Souscrit aux *listes*

rouges, **IV**, 442. — L'un des fondateurs de la *Ligue de la Patrie française*, 500-501. — Membre du comité directeur, 505. — Sa participation à l'affaire de Reuilly, 594, note 2, 596-601. — Ses articles sur l'enquête de la Chambre criminelle, **V**, 55. — Son attitude au procès de Déroulède en Cour d'assises, 88. — Son opinion sur l'arrêt des Chambres réunies, 110. — Contribue à propager la légende du bordereau annoté, 218, 220. — Pousse au coup d'Etat, 255. — Approuve la mise en quarantaine de Hartmann et de Ducros, 265, note 1. — Interprète contre Dreyfus les commentaires de la presse anglaise sur l'Affaire, 268, note 1. — Soupçonne Brugère d'avoir pesé sur le colonel Jouaust, 270. — Ses articles sur Dreyfus lors du procès de Rennes, 280-283, 291, 294-295. — Croit Jouaust favorable à l'accusé, 285, note 2, 339, note 1, 533. — Son article : *Dreyfus ou les grands chefs*, 304. — Somme Mercier de dire toute la vérité, 305-306. — Commente et explique la déposition de Mercier, 323, 324, 335 ; **VI**, 327. — Jugement porté par lui sur Bréon, **V**, 340-341. — Ses articles sur l'attentat contre Labori, 354, 359, 361, 363-364. — Désigné par Mirbeau comme otage au cas où Demange ou Picquart seraient frappés, 360. — Commente l'attitude de Picquart à l'égard de Dreyfus au procès de Rennes, 395, note 2. — Son opinion sur Demange, 398, note 3 ; sur Labori, 399, 410, note 1 ; sur la démonstration de Bertillon, 437. — Sait Dreyfus innocent, 483-484. — Admire la réplique de Carrière à Demange, 530. — Qualifie de « villégiature » la déportation de Dreyfus, 540. — Après le verdict de Rennes, engage ses amis à faire le silence sur l'Affaire, 541. — Relate une prétendue tentative d'empoisonnement contre Déroulède, **VI**, 32. — Soutient la candidature de Mercier au Sénat, 57. — Cité comme témoin devant la Haute-Cour, 59. — Son opinion sur Déroulède, 64. — Félicite Syveton d'avoir souffleté André, 420. — Fait le panégyrique de Mercier à la tribune de la Chambre, 495-496.

Barrio (FÉLIX). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2 ; sa condamnation, 135, note 4.

Barrio (LOUIS). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2 ; sa condamnation, 135, note 4.

Barry O'Brien. Publie le rapport de lord Russell à la reine d'Angleterre sur le procès de Rennes, **V**, 268, note 1.

Barth (A.), *membre de l'Institut.* Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Barthélemy, *journaliste.* S'entretient avec Galliffet au sujet de Carrière, **V**, 186.

Barthélemy (A. DE), *archiviste paléographe.* Proteste, dans une lettre publique, contre les conclusions tirées en faveur de Dreyfus de l'examen d'un fac-similé du bordereau, **III**, 416. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441. — Membre de la *Ligue de la Patrie française*, 502, note 1.

Barthou (LOUIS), *député, ministre des Travaux publics en* 1894. Apprend par les journaux l'arrestation de Dreyfus, **I**, 207. — Son altercation avec Jaurès lors des débats soulevés par le projet de loi sur la trahison, 477. — Arrêt du Conseil d'Etat qui amène sa démission, 556, 557. — Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Méline (avril 1896), **II**, 197. — A entendu Billot exprimer des doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 336. — Ignore en 1898

« le rôle joué en 1896 par l'enquête de Picquart », 340, note 1. — Son opinion sur le faux Henry, 419, note 2. — Fait connaître à Méline, Billot et Milliard le dossier de l'affaire Du Paty-Comminges, 643, note 2. — Ses communications à la presse au sujet des entretiens de Scheurer-Kestner avec Méline et Billot, 654-655 ; au sujet de la délibération des ministres relative à l'affaire Dreyfus (9 novembre 1897), 664. — Mis au courant des dénégations de Panizzardi, **III**, 52. — Prend des mesures pour empêcher Esterhazy de s'enfuir, 114. — Propose à Méline de remanier le ministère après la démission de Darlan, 126-127. — Son attitude lors de l'interpellation Millerand, 143. — Se tait lorsque Cavaignac porte à la tribune la question des aveux, 238. — Refuse de s'entretenir avec Trarieux et Joseph Reinach au sujet de la communication secrète, 313. — Répudie l'antisémitisme, 282, 484. — Révoque Leblois, adjoint au maire du VII[e] arrondissement, 492. — Communique le dossier Du Paty-Comminges à Félix Faure, 524. — Refuse d'interdire l'entrée en France de certains journaux étrangers, 565, note 2. — Son attitude lors des élections législatives de 1898, 587. — Blâme la procédure engagée par le ministère Brisson en vue de la revision, **IV**, 333. — Son discours contre Brisson, 340. — Président du groupe républicain progressiste, s'associe aux déclarations de Poincaré lors de l'interpellation sur le procès Picquart, 403. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 452-453 ; déclare que Méline et lui n'ont connu le faux Henry que par les aveux, 513, note 2. — Signe le manifeste des groupes républicains contre le projet de dessaisissement, 542. — Après la mort de Félix Faure, donne sa démission de président du groupe progressiste et se rallie à la candidature de Loubet, 558. — Son vote sur l'interpellation à propos des scandales d'Auteuil, **V**, 130 ; sur la mise en accusation de Mercier, 133. — Les radicaux s'opposent à son retour au pouvoir, 158-161. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau, 194. — Dément que l'étranger ait envoyé des fonds pour la campagne revisionniste, 501, note 1. — Vote contre l'ordre du jour de confiance au ministère (séance du 28 mai 1900), **VI**, 120, note 1. — S'élève contre l'influence croissante des socialistes, 134. — Son attitude lors du débat sur la délation dans l'armée ; il est pris à partie par Jaurès, 406. — Vote contre le ministère, 407. — S'abstient dans le vote de confiance à la suite de l'incident André-Syveton, 420, note 4. — Entre dans le cabinet Sarrien, 424. — Déclare avoir ignoré en 1894 le « crime abominable » de Mercier, 492-493. — Sa réplique à Mercier lors des débats au Sénat sur la réintégration de Picquart et de Dreyfus dans l'armée, 498-499.

Bary (DE), *lieutenant*. Accusé d'avoir dénoncé le lieutenant Chaplin comme l'auteur d'une lettre de félicitations à Zola, **III**, 492, note 3.

Basch (VICTOR), *professeur à l'Université de Rennes*. Prend part à la campagne pour l'ajournement du procès de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Manifestations dirigées contre lui, **III**, 275 ; **V**, 202. — Ses lettres à Joseph Reinach, à l'époque du procès de Rennes, 219, note 3 ; 269, note 2. — Réunit chez lui les principaux artisans de la revision, 267. — Donne l'hospitalité à Labori, 365. — Sa lettre du 22 août 1899 à Joseph Reinach, 416, note 2.

Baschir, *turco*, *ordonnance de*

Sandherr, puis huissier au bureau des Renseignements. Aurait souvent vu Esterhazy chez Henry, **II**, 467. — Sa mort suspecte, **I**, 187, note 2 ; **II**, 467.

Basset (Serge), dit **Paul Ribon**, *journaliste.* Va trouver Esterhazy à Londres, apprend de lui qu'il est l'auteur du bordereau, **V**, 102-103. — Cité par la défense au procès de Rennes, 234. — Ses articles dans le *Matin* sur le procès, 269, note 2, 357. — Reçoit d'Esterhazy une dépêche lui demandant l'adresse de Roget, 449, note 3. — Sa déposition, 31, 273, note 1 ; 497. — Esterhazy lui déclare avoir été un agent du contre-espionnage, **II**, 111, note 1.

Bastard d'Estang. Perquisitions à son domicile (avril 1899), **V**, 6, note 1.

Bastian (Mme), *agent du service des Renseignements.* Placée comme domestique à l'ambassade d'Allemagne, ramasse dans les corbeilles à papier et les cheminées des fragments de lettres qu'elle remet au bureau des Renseignements, **I**, 24-27. — Apporte un brouillon de Schwarzkoppen, 34, **II**, 89. — Part qu'elle aurait eue dans l'affaire du bordereau, **I**, 40 42 ; **II**, 112-113 ; **IV**, 195-196. — Le bordereau n'a pu être ramassé dans une corbeille, **I**, 45, 46, note 2. — Illettrée, elle ramasse tout sans lire, 48. — Livre deux fois par mois son butin, 72. — Système d'après lequel elle aurait ramassé à l'automne le bordereau qui serait du printemps, 73, **III**, 431. — Après l'arrestation de Dreyfus, remet à Henry une lettre de Schwarzkoppen, **I**, 290 ; lui remet le brouillon d'une autre lettre du même en 1895, **II**, 220. — Livre à Henry les cornets dans des endroits isolés, 228 ; leurs rendez-vous dans l'église Sainte-Clotilde, 229 ; **III**, 495. — Porte à Henry, en mars 1896, le cornet où se trouve le *petit bleu*, **II**, 239. — Selon Henry, elle aurait été soupçonnée à l'ambassade dès le procès de 1894, 255, note 5 ; n'a en réalité jamais été suspectée, 264. — Lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen trouvée dans les cornets, 410. — Mercier refuse de révéler son nom à la Chambre criminelle, **IV**, 365. — Disparaît de l'ambassade d'Allemagne à la veille du procès de Rennes, **V**, 241. — Visite qu'elle avait reçue d'un journaliste, ancien agent de la sûreté, 242. — Conduite à Marly par l'agent Desvernine sur l'ordre du bureau des Renseignements, 243-244 ; séjourne à Marly sous un faux nom et est recherchée par la police, 245. — Aurait été, d'après Drumont, dénoncée à Munster par les revisionnistes, 245. — Le bruit court que Mercier la signalera comme ayant dénoncé Dreyfus avant la découverte du bordereau, 306, note 4. — Argent que lui aurait remis Mareschal à Marly, 468, **VI**, 379. — Enquête faite sur elle par Joseph Reinach, 98. — A ramassé la pièce dite du « télémètre » en même temps que la lettre de Panizzardi sur l'organisation des chemins de fer, 256-257. — Correspondance galante de Schwarzkoppen détournée par elle à l'ambassade, 306. — Son interrogatoire au cours de l'enquête ouverte par la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 348. — Se plaint de l'attitude de Mercier à son égard, 349. — Pensionnée par Mme Roger-Jourdain, à qui elle confie des lettres d'Henry, 349, note 1. — Récit de Puybaraud et dépositions de Sardou et de Joseph Reinach sur son rôle dans l'affaire du bordereau, 350-351.

Bastid (Adrien). Témoin de Joseph Reinach dans son duel

avec Millerand, **III**, 146, note 5.

Bastien, *capitaine*. Sa déposition sur l'affaire de Reuilly, **IV**, 607, 609.

Bataille, *chroniqueur judiciaire au « Figaro »*. Met en doute la culpabilité de Dreyfus à la suite de la parade d'exécution, **I**, 508, note 2.

Baudin, *ancien député socialiste*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste », **V**, 256, note 1.

Baudin (Pierre), *député*. Vote pour l'ajournement du procès Picquart, **IV**, 407. — Ministre des Travaux publics dans le cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 178.

Baudouin (Manuel), *président du Tribunal civil de la Seine, puis procureur général près la Cour de cassation*. Engage Varinard et Belhomme à accepter l'expertise graphologique dans le procès Esterhazy, **III**, 178. — Persiste jusqu'en 1903 à mettre en doute l'innocence de Dreyfus, **VI**, 24, 287. — Son portrait, 286. — Chargé par Vallé de poursuivre la revision du procès de Rennes ; se convainc de l'innocence de Dreyfus, 288. — Son réquisitoire, 289-291. — Assiste aux séances plénières de la Chambre criminelle chargée de l'enquête, 298. — Oblige Du Paty à déposer le brouillon de son *commentaire*, 305. — Prend Cuignet à partie, 312. — Malmène Weil, 335. — Fait connaître à Hartmann la déposition de Targe, 338. — Rend hommage à la loyauté de Chamoin, 347. — Saisi par Mornard d'une requête tendant à l'envoi de commissions rogatoires à Schwarzkoppen et à Panizzardi, 356. — Met en doute le récit de Wessel sur l'affaire Cernuski, 360. — Avise André des falsifications de compte opérées par Dautriche, 368. — Admet la version du bordereau « par ordre », 439. — Son réquisitoire, 443-445. — Son opinion sur le colonel Guérin, 446-448. — Flétrit Mercier, 453. — Réclame la cassation sans renvoi, 463-464. — Assiste à la remise de la croix de la Légion d'Honneur à Dreyfus, 501.

Baudry d'Asson, *député*. Son intervention à la Chambre à la suite de la démission de Chanoine, **IV**, 339. — Propose de traduire la Chambre criminelle devant un Conseil de guerre, lors de l'interpellation sur la démission de Quesnay, 496.

Bauer (Henry), *journaliste*. Son article en décembre 1894 dans l'*Echo de Paris* ; croit à la culpabilité de Dreyfus, mais proteste contre l'instruction secrète, **I**, 219, note 1 ; 371-372.

Bauffremont (Prince de). Oncle de Mme Esterhazy, **II**, 92, note 2.

Baumler (Mathilde). Ses relations d'espionnage avec le bureau des Renseignements, **V**, 458. — Ses rapports avec Wessel et Przyborowski, 459. — Déclarations que lui fait Przyborowski au sujet de l'affaire Cernuski, 470 ; **VI**, 93. — Son mariage avec Wessel, **V**, 458, note 1. — Met Wessel en relations avec Mareschal, **VI**, 94-95. — Révèle à Tomps les déclarations de Przyborowski, 95. — Lettres que lui adresse Tomps, 98-99. — Son rôle dans l'arrestation de Wessel, 101-102. — Remet les lettres de Tomps au commissaire central de Nice, 103. — Sa lettre à Gabriel Monod niant toute participation à l'organisation du faux témoignage de Cernuski, 360 et note 3. — Sa déposition à l'enquête Trotabas, 361 et note 3.

Bayle, *commandant, attaché au premier bureau du ministère*

de la Guerre. Elabore, en mars 1893, une note sur l'attribution de l'artillerie lourde aux armées, **II**, 223, note 5. — Henry accuse Dreyfus de la prétendue disparition de cette note, **VI**, 271. — La note est retrouvée au cours de l'enquête d'André, 271, note 4, 442, 456 ; appendice, 530, 537, 538, 550.

Bayol, *ancien gouverneur des Colonies.* Lebrun-Renault lui déclare que Dreyfus n'a pas fait d'aveux, **I**, 516, note 1 ; 538, note 1. — Sa déposition à la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451.

Bazeries, *commandant, cryptographe.* Déchiffre les dépêches adressées au duc d'Orléans par Chevilly et Buffet, **V**, 6 et note 2.

Bazille, *député.* S'entretient avec Papillaud au sujet de l'enquête Esterhazy, **III**, 5, note 2. — Aurait voulu être chargé de la défense d'Esterhazy, 91.

Bazin, *huissier.* Signifie à Mme de Boulancy qu'Esterhazy n'a jamais rien reçu de l'argent qu'elle lui réclame, **II**, 45 et note 1.

Beaumont (Baron MARC DE), *officier en non-activité.* Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Beaumont, *secrétaire de la mairie du VIIe arrondissement.* Promet à Lemercier-Picard de lui faire obtenir un secours, **III**, 499, note 1.

Beauregard (PAUL), *député.* Rapporteur de l'enquête sur l'élection du IIe arrondissement de Paris, conclut à la validation de Syveton, **VI**, 233, 242.

Beaurepaire (QUESNAY DE). Voir *Quesnay*.

Beauvais (CHARLES), *capitaine.* Membre du Conseil de guerre de Rennes, **V**, 270. — Son caractère, 339. — Interroge Mme Henry, **II**, 580, note 2 ; **V**, 396. — Demande le dossier de Weil, 405. — Exclamation qui lui échappe au cours de la déposition de Lebrun-Renault, 443. — Son attitude à l'égard de Bernheim, 448. — Vote la condamnation de Dreyfus, 533. — Demande le maximum de la peine, 534. — Passe pour avoir voté l'acquittement, 542, note 1. — S'en défend ; ses révélations sur le verdict du Conseil de guerre, **VI**, 203-204.

Beauval (DE), oncle maternel d'Esterhazy. Sa prétendue lettre à Esterhazy, **II**, 92-94. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la citation de Bertulus, 93, note 2.

Beauval (Mlle DE). Sœur du précédent et femme du général Esterhazy, **II**, 17. — Ses origines, 39-40.

Bebel, *socialiste allemand.* Approuve l'attitude des socialistes français pendant l'Affaire, **V**, 256 et note 3.

Bec (**Bonnamour**, dit), *journaliste.* Demande l'exécution de Dreyfus, **I**, 228. — Ses articles dans l'*Echo de Paris* sur le procès Zola, **III**, 342, note 2, 366, note 1, 367, 376, 378, 391, note 1, 393, 433, 435, 442, 455. — Porte à Négrier une lettre de Coppée et de Jules Lemaître (juillet 1899), **V**, 258, note 3. — Ses articles sur le procès de Rennes, 269, note 2, 280, note 4.

Béclard (LÉON), *secrétaire d'ambassade.* Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 442, note 1.

Becque (HENRY), *auteur dramatique.* Assiste à la conversation où Dubois de l'Estang rap-

porte les propos du ministre russe Witte sur Dreyfus, **II**, 542, note 1.

Beer (Mme Rachel), *directrice de l'« Observer »*. Son entretien avec Esterhazy en août 1898, **II**, 3, note 1. — Ses démêlés avec lui, **IV**, 297.

Begouen, *capitaine*. Puni de réprimande pour avoir écrit une lettre outrageante à Trarieux, **III**, 557, note 3.

Belhomme (Edme-Étienne), *expert en écritures*. Chargé de l'expertise de la lettre du *Uhlan* à l'enquête Pellieux, **III**, 177. — Accepte, sur les instances de Baudouin, de comparer l'écriture d'Esterhazy à celle du bordereau (instruction Ravary), 177-178. — Menace de se récuser si on l'oblige à expertiser l'écriture de Dreyfus, 179. — Fait faire des dictées à Esterhazy, 180-181. — Reçoit sa visite, 182. — Rapport qu'il établit avec Couard et Varinard, 185-188. — Sa déposition au procès Esterhazy, 213. — Intente avec Couard et Varinard un procès à Zola, 343, 625. — Interrogé au procès Zola, se retranche derrière le secret professionnel, 415. — Obtient la condamnation de Zola par défaut, **IV**, 137 et note 3; **VI**, 177. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 514. — Sa déposition à Rennes, **V**, 219, 271, 433, 439-440.

Bellem, *ingénieur*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 442, note 1.

Belluot, *notaire à Tours*, père de Mme Félix Faure. La *Libre Parole* révèle la condamnation dont il a été l'objet pour faux et détournements, **I**, 559, note 3; **II**, 198 et note 2.

Below (Comte de). Gère l'ambassade d'Allemagne en l'absence de Munster; reçoit la visite de Waldeck-Rousseau. Ses dépêches au comte de Bülow, **V**, 453-454.

Bénézech, *député socialiste*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste », **V**, 256, note 1.

Bérenger (René), *sénateur*. Son entrevue avec Demange au sujet de l'Affaire, **II**, 503. — Son entretien avec Scheurer-Kestner, 512. — Fait campagne contre le projet de dessaisissement, **V**, 9. — Combat ce projet à la tribune, 14. — Vote contre l'amendement Bernard, 22, note 3. — Président et rapporteur de la Commission de la Haute-Cour dans l'affaire du complot; son attitude au cours des débats, **VI**, 30-32.

Bérenguier, *conseiller général des Basses-Alpes*. Demande au Conseil général l'exclusion de Joseph Reinach, **IV**, 161-162 et note 1.

Berge, *général*. Aurait négocié, au dire de Buffet, avec le prince Victor, **V**, 74.

Berge, gendre de Félix Faure. Ses démarches auprès du docteur Gibert pour le prier d'arrêter la campagne des revisionnistes contre le Président, **IV**, 237, note 4.

Berger (E.), *bonapartiste militant*. Sa lettre au colonel Villot sur l'état d'esprit des républicains, **V**, 254, note 3.

Berger (Georges), *député de Paris*. Dépose un ordre du jour de blâme contre le gouvernement lors de la démission de Chanoine (25 octobre 1898), **IV**, 339, 341.

Berger (Léon), *ancien officier d'ordonnance de Saussier, prési-*

dent de la Commission de la Dette publique à Constantinople. Fait espérer un emploi à Esterhazy, **II**, 70-71. — Jugement porté sur lui par Esterhazy dans une lettre à Weil, 434, note 1. — Reconnaît l'écriture d'Esterhazy dans le fac-similé du bordereau publié par le *Matin*, 435, note 1.

Berger (PHILIPPE), *sénateur du Haut-Rhin.* Appuie la motion tendant à faire placer les bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans une galerie du Sénat, **VI**, 478.

Bergerat (ÉMILE), *homme de lettres.* Son article : *La Prévention morale* dans le *Journal*, **I**, 332.

Bergeron, *docteur en médecine.* Appelé auprès de Félix Faure mourant, **IV**, 550. — Signe le procès-verbal du décès, appendice, 623.

Bergougnan, *avocat, rédacteur judiciaire au « Temps ».* Auteur d'une brochure : *L'Affaire du commis militaire Fabus*, **III**, 166. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Bergougnioux, *capitaine.* Indiqué par Boisdeffre pour servir d'intermédiaire entre Du Paty et Esterhazy, **II**, 586.

Bergouignan, *commandant, puis lieutenant-colonel.* Dépose en faveur d'Esterhazy au procès de celui-ci, **III**, 213. — Désigné par Boisdeffre pour servir de témoin à Esterhazy dans son duel avec Picquart, 513. — Sa lettre à Esterhazy après que Picquart a refusé de se battre, 516. — Mêlé par Esterhazy à l'incident des photographies de Carlsruhe, 651. — Cité par Esterhazy comme témoin devant le Conseil d'enquête (24 août 1898), **IV**, 170.

Bermond, *homme d'affaires* d'Esterhazy, **II**, 48.

Bernard (CHARLES), *député.* Mêlé aux complots nationalistes; aurait assisté aux réunions du fort Chabrol, **V**, 183, note 2.

Bernard (GUSTAVE), *sénateur.* L'un des signataires de l'ordre du jour sur l'interpellation de Scheurer-Kestner (7 décembre 1897), **III**, 154. — Propose un amendement au projet de dessaisissement, **V**, 22.

Bernard Lazare (LAZARE **Bernard**, dit), *homme de lettres.* Son article dans l'*Echo de Paris* contre l'antisémitisme, après la condamnation de Dreyfus, **I**, 465, note 6. — Entre en relations avec les Dreyfus ; ses antécédents littéraires et politiques, **II**, 188-189. — Rédige en faveur de Dreyfus un mémoire dont la publication est ajournée par Mathieu Dreyfus, 191-192. — Intervient dans la polémique entre Zola et Drumont sur la question juive, 194-196. — Son duel avec Drumont, 196, note 1. — Mathieu Dreyfus décide de faire paraître le Mémoire, 304 ; il le remanie à la suite de l'article de l'*Eclair* : *Le Traître*, 426-427. — Entre en relations avec Joseph Reinach, 427. — Publication du Mémoire (novembre 1896), 427-429. — Ses démarches auprès des directeurs de journaux en faveur de Dreyfus, 428-429. — Des poursuites sont réclamées contre lui par Castelin au cours de son interpellation sur l'Affaire (séance du 18 novembre 1896), 451. — Méline s'oppose aux poursuites, 453. — Deuxième édition du Mémoire, 503-504. — Nouvelles démarches en faveur de Dreyfus, 503-504. — Sa visite à Scheurer-Kestner ; incident Destez-Gallet, 511. — Ajourne la publication d'un nouveau mémoire, 554-555. — Collabore à l'*Aurore*, 637. — Publie son nouveau mémoire et les expertises d'écriture qu'il a recueillies, 677. — Son démenti à l'*Eclair* au sujet du prétendu

rapport de Lebrun-Renault sur les aveux, **III**, 283, note 1. — Sa visite à Zola en Angleterre, **IV**, 59, note 3. — Mis en cause par Gribelin et Lauth comme ayant été documenté par Picquart, 104, et note 6. — Sa déposition à l'instruction Fabre, 112. — Figure sur la liste des revisionnistes que Cavaignac propose de déférer à la Haute-Cour, 125. — L'exemplaire de son mémoire adressé à Freystætter est intercepté, **V**, 57. — Sa lettre ouverte à l'*Aurore* au sujet du remercîment public adressé par la *Ligue des Droits de l'homme* aux « champions de Dreyfus », 144-145. — Tient Joseph Reinach au courant des incidents du procès de Rennes, 269. — Son impression sur l'attitude de Dreyfus, 282. — Son opinion sur Jouaust, 285. — Emet l'avis que Demange doit seul plaider pour Dreyfus, 515, 518-519. — Remet à Labori une lettre de Cornély à ce sujet, 521. — Se prononce pour la grâce de Dreyfus, 546. — Conseille à Mathieu Dreyfus d'acheter les papiers d'Esterhazy, **VI**, 76. — Sa polémique avec Labori, 180. — Collabore à la constitution du dossier des Dreyfus sur le bordereau annoté, 206. — Sa mort, 279.

Bernard (Maurice), *ingénieur des mines*. Sa déposition à Rennes sur le système de Bertillon, **I**, 308, note 1 ; **V**, 433 ; note 1, 435 ; **VI**, 310, note 2.

Bernard (Octave), *conseiller à la Cour de cassation*. Passe pour favorable à la revision, **V**, 26, note 1. — Pose à Freystætter une question relative à la communication secrète au procès de 1894, 62. — Intervient lors de la rédaction de l'arrêt cassant le verdict de 1894, 100. — Procureur général en remplacement de Bertrand, 185, note 3. — Ses réquisitions devant la Haute-Cour, 565. — Soutient la compétence de la Haute-Cour, **VI**, 59. — Son réquisitoire, 64.

Bernard, *capitaine*. Sa déposition sur les prétendus aveux de Dreyfus à Lebrun-Renault (janvier 1898), **III**, 291 et note 3.

Bernard (Mme). Prétend connaître le vrai coupable et offre des documents à Mathieu Dreyfus, **II**, 166-167.

Bernard (de), *sous-lieutenant*. Mis par Galliffet en disponibilité par retrait d'emploi pour outrages au Président de la République, **VI**, 67, note 1.

Bernheim (Fernand), *lieutenant d'artillerie*. Son entretien avec Esterhazy à Rouen, **II**, 84, 102. — Esterhazy lui emprunte la réglette de correspondance et le règlement « siège et place », **I**, 295 ; **II**, 103-104. — Invité par Pellieux à fournir des renseignements sur ses relations avec Esterhazy, **III**, 58 et note 6. — Sa réponse, 100. — Sa déposition à l'enquête Pellieux, 100, **II**, 605, note 1 ; au procès de Rennes, **V**, 447-448. — Ses démêlés avec Hartmann ; sa déposition à l'enquête de la Cour de cassation (revision du procès de Rennes), **VI**, 336-339.

Bernis (Comte de), *député du Gard*. Insulte et frappe Jaurès au cours de l'interpellation Cavaignac (22 janvier 1898), **III**, 309-310. — Jaurès refuse de se battre avec lui, 310, note 1. — Avisé par le général de Sancy que le bordereau aurait été volé à l'ambassade d'Allemagne pendant un incendie, 397, note 1,

Bernollin, *caporal*. Huissier chez le colonel de Sancy. Sa déposition devant D'Ormescheville, **I**, 266. — Avait copié une note sur Madagascar, 299. — Le colonel Maurel refuse de le confronter avec Dreyfus, 402-403.

Berr (Émile), *rédacteur au*

« *Figaro* ». Sa conversation avec Lemercier-Picard, **III**, 110. — Dépose au procès Joseph Reinach-Rochefort, 333. — Identifie le pendu de la rue de Sèvres avec Lemercier-Picard, 503, note 1. — Entendu par Bertulus, 506-507.

Berry (Georges), *député de Paris*. Prétend que Mathieu Dreyfus est un officier allemand, **III**, 83. — Dément que Joseph Reinach lui ait dit que Méline, en se refusant à faire la revision, provoquerait « un chambardement général », 243, note 3. — Se prononce contre la revision, 581. — Réclame la convocation des Chambres après les aveux d'Henry et l'ouverture de la procédure de revision par Brisson, **IV**, 274, note 1. — Sa démarche à l'Elysée, 307 et note 5. — Invité aux déjeuners de Deschanel, 463, note 3. — Félicite Dupuy d'avoir déposé la loi de dessaisissement, 533. — Intervient dans l'incident soulevé par la lecture de la lettre de Pellieux (séance du 6 avril 1903), **VI**, 235. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, 489, note 1.

Berteaux (Maurice), *député de Seine-et-Oise*. Clemenceau lui reproche « de s'être plaint que le conseil de l'Ordre des avocats ait eu assez peu de patriotisme pour acquitter Demange », **III**, 492, note 5. — Interpelle André sur l'affaire des fiches, **VI**, 413-414. — Ministre de la Guerre avec Combes et Rouvier ; sa démission, 423, note 1.

Berthe. « Il faut qu'Alice renvoie les lettres de Berthe... », phrase d'un télégramme de Mlle de Comminges à Picquart, **II**, 665-666. — Explications données par Henry à Bertulus au sujet de ce télégramme, **IV**, 89-90.

Berthelot (André), *député*. Partisan de la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 224, note 2. — Signe la proposition de Viviani tendant à la mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 2.

Berthelot (Marcelin), *chimiste, membre de l'Institut, sénateur inamovible*. Ses entretiens avec Scheurer-Kestner en 1894 au sujet de Dreyfus ; il est informé de la communication secrète, **II**, 169 ; 171 ; 176. — Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), 181, note 3. — Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus ; sa réponse, 503. — Rend visite à Scheurer-Kestner à Thann en 1897 ; leur entretien au sujet de l'Affaire, 553. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21.

Berthet, *député*. Membre de la Commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement ; se rallie au projet, **IV**, 540.

Berthier, *rédacteur à l'* « *Aurore* », **II**, 637, note 3.

Bertillon (Alphonse), *chef du service de l'identité judiciaire à la préfecture de police*. Photographie le bordereau, **I**, 83. — Est chargé de l'expertiser, 87, notes 2 et 3 ; 92, note 3. — Réclame l'original, 94. — Prévenu contre Dreyfus, 95. — Ses premières conclusions, 96-98. — Comment elles sont interprétées par l'Etat-Major, 99, note 1 ; 105. — Contribue à former la conviction de Cochefert, 131, note 3. — Ses recherches sur le papier pelure, 138. — Sa mentalité, 170. — Sa nouvelle étude du bordereau, 171. — Théorie de l' « autoforgerie », 174-178. — Adresse son second rapport au préfet de police, 178. — Invité à se tenir à la disposition des experts judiciaires, 179. — Ses rapports

avec Charavay et Teyssonnières, 181-182. — Ses conclusions contribuent à décider l'arrestation de Dreyfus, 203. — Confirme son expertise, 266. — Dit que le bordereau vaut, à lui seul, plusieurs millions, 288. — Travaille avec D'Ormescheville, 300. — Ses nouvelles théories : le réticulage du bordereau, 301-310. — Opinion de Casimir-Perier sur son système, 311. — N'a pas prêté serment, 315. — Cité comme témoin au procès de 1894, 389. — Sa déposition, 422, 424. — Est traité de « misérable » par Dreyfus, 425. — Impression que produit sa déposition, 426-428. — Son expertise contestée par Demange, 434. — A ordre de ne pas mensurer lui-même Dreyfus, 505. — Version inexacte de Dupuy au sujet de son expertise, 585-586. — Il affirme au gardien-chef Lebars la culpabilité de Dreyfus, **II**, 129. — Son rapport jugé par Bernard Lazare, 191 ; par Picquart, 210. — Déclare que deux lettres d'Esterhazy sont de la même écriture que le bordereau, 291-292 ; appendice, 702-703. — Examine le faux « Weyler », 324-325. — Son système critiqué par Picquart, 342. — Décalque le faux « Weyler », 386. — Dénonce Teyssonnières comme ayant communiqué au *Matin* le fac-similé du bordereau, 431. — Sa visite à son cousin Hubbard avant l'interpellation Castelin, 432. — Teyssonnières l'accuse à son tour d'avoir communiqué le fac-similé au *Matin*, 513. — Comment il aurait photographié le bordereau, **III**, 14. — Esterhazy voudrait lui faire expertiser la lettre du *Uhlan*, 181. — Sa déposition au procès Esterhazy, 213 ; au procès Zola, 409-411. — Dénonce à Boisdeffre Esterhazy comme l' « homme de paille des Dreyfus », 412. — Identifie Lemercier-Picard après son suicide, 505. — Ne reconnaît pas l'écriture de Dreyfus dans des fragments de lettre que lui soumet Gonse, 593. — Renouvelle à Cavaignac les déclarations qu'il a faites à Boisdeffre, **IV** 8. — Dépose à l'instruction Tavernier, 318 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 514-515. — Son système réfuté par Dreyfus, **V**, 212. — Mercier étaye sur ce système la légende du bordereau annoté, 274-275, 333-334. — Sa déposition à Rennes ; réfutations de Poincaré, Sébert, etc., 433-437. — Son opinion sur la lettre de Panizzardi : la lettre *D.*. aurait été récrite sur un autre *D*, **VI**, 258 ; appendice, 532. — Réfuté dans le nouveau mémoire de Dreyfus, 289. — Conclusions auxquelles l'amène la découverte d'une encoche sur le bordereau, 307. — La brochure verte, 308. — Critique de son système par Appel, Darboux et Poincaré, 309-310, 373-374, 464, note 7, 472, appendice, 541-542. — Mercier se retranche derrière sa démonstration, 315. — Son accusation reste la seule charge contre Dreyfus, 330. — Déclare que Dreyfus n'est pas l'auteur de la copie d'une instruction sur le chargement des obus, 475, appendice, 550.

Bertin (EUGÈNE), *général*. Président du Conseil de guerre au procès Dautriche ; son attitude au cours des débats, **V**, 466, notes 3 et 5, **VI**, 382, note 3, 383, 387.

Bertincourt (Mlle). Voir *Henry* (Mme).

Bertin-Mourot (ALBERT-LÉON), *commandant, puis lieutenant-colonel attaché au 4e bureau du ministère de la Guerre*. Donne au colonel Fabre des renseignements défavorables sur Dreyfus, **I**, 58-59. — Causes de son animosité contre Dreyfus, 70. — Dénonce (dans une note à Du Paty) l'intérêt porté par Dreyfus au plan de mobilisation pour

la région de l'Est, 145, 164. — Entendu par D'Ormescheville, 264. — Sa déposition au procès de 1894, 413. — Exprime à Boisdeffre et à Mercier ses inquiétudes sur les conséquences de la trahison de Dreyfus, 437. — Aurait entretenu Casimir-Perier à ce sujet, 438, note 1. — Inscrit, après le procès, au tableau d'avancement, 438, note 1. — Déclare que Demange est « l'avocat de l'ambassade d'Allemagne », **II**, 192. — Son entretien avec Scheurer-Kestner à Belfort, 508-510. — Ses démarches réitérées auprès de Scheurer-Kestner par ordre de Billot, 543-544, 558, 561. — Déclare à Fernand Scheurer que la presse a été achetée pour combattre les revisionnistes, 558. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 389-391 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 314.

Bertrand (Alexandre), *membre de l'Institut.* Signe la pétition pour la revision, **III**, 245. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Bertrand (Charles). Aurait, selon Guénée, fait souscrire des billets à Dreyfus, **I**, 260, note 5.

Bertrand, *colonel du 10ᵉ de ligne.* Adresse aux officiers de son régiment une allocution qui est dénoncée à Galliffet ; en rejette la responsabilité sur Négrier, **V**, 250.

Bertrand (Edmond), *procureur général.* Confère avec Atthalin au sujet des poursuites à exercer contre Zola, **III**, 292. — Intervient au cours du second procès Zola (audience du 23 mai 1898), 621-622 ; le « maquis de la procédure » (audience du 18 juillet 1898), **IV**, 55. — Confère (au dire d'Esterhazy) avec Tézenas, 96. — Conteste que les inculpations de Picquart et de Leblois soient connexes, 116. — Apprend de Zurlinden que la justice militaire réclame Picquart, 280. — Autorise Labori à communiquer avec Picquart au Cherche-Midi, 379. — Son attitude au procès Déroulède, **V**, 119. — Relevé de ses fonctions par Waldeck-Rousseau, refuse sa nomination comme conseiller à la Cour de cassation, 185.

Bertrand (Joseph), *membre de l'Institut.* Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Bertrou (Gabriel), *avocat.* Plaide dans le procès Déroulède devant la Cour d'assises, **V**, 4, note 2 ; 87, note 1.

Bertulus (Paul), *juge d'instruction.* Ouvre une enquête sur la prétendue tentative de subornation dont Sandherr aurait été l'objet de la part des frères Dreyfus, **I**, 366, note 2 ; **III**, 163. — Désigné à Pellieux par Henry pour une consultation juridique, 84. — Ses relations de service avec Sandherr et Henry ; Henry le dissuade d'entrer en rapports avec Picquart, 84. — Instructions que lui donne Darlan au sujet de sa collaboration à l'enquête Pellieux, 84-85. — Conseille à Pellieux de faire saisir les lettres d'Esterhazy à Mme de Boulancy, 113. — Décerne un mandat d'amener contre Lemercier-Picard, en suite d'une plainte déposée par Joseph Reinach pour faux et usage de faux, 331. — Se renseigne auprès de Billot sur Lemercier-Picard, 333-334. — Ses entretiens avec Gonse ; mission dont il est chargé auprès de Picquart, 373-374. — Ses interventions en faveur de Picquart, 394, 491. — Son instruction sur la mort de Lemercier-Picard, 504-506, 508-509. — Rend des ordonnances de non-lieu dans les affaires Sandherr-Dreyfus,

Lemercier-Picard et De Boulancy, 518-520. — Recherche et entend Mme Monnier, que Pellieux et Gonse lui ont signalée comme étant la « Dame voilée », 520-521, **VI**, 341-342, 345. — Se convainc de l'innocence de Dreyfus, **III**, 522. — Chargé d'instruire l'affaire des fausses dépêches *Blanche* et *Speranza* ; entend Picquart pendant plusieurs audiences, 523. — Reçoit et entend Du Paty à son domicile particulier, 525-526. — Cite Esterhazy, 617. — L'entend, 620-621. — Cite Christian Esterhazy, **IV**, 36. — Se convainc que Marguerite Pays est l'auteur de la dépêche *Speranza*, 36. — Entend Christian, 36-38. — Porte son instruction à Feuilloley et lui annonce qu'il va signer des mandats d'arrêt contre Esterhazy et la fille Pays ; conflit entre Feuilloley et lui, 38-41. — Perquisitionne chez Marguerite Pays et Esterhazy ; procède à leur arrestation, 41-48. — Instruit contre eux ; la pièce « Bâle-Cuers », 69-72. — Henry délégué pour l'assister dans le dépouillement des papiers saisis chez Esterhazy, 73. — Scène dramatique entre Henry et lui dans son cabinet, 74-77. — Ouverture des scellés ; la « Garde impériale ». Reçoit à nouveau Henry ; interroge Esterhazy et Marguerite Pays, 78-85. — Saisi par Christian d'une plainte en escroquerie contre Esterhazy, 86. — Fait conseiller à Picquart de porter une plainte en faux contre Du Paty, 86. — Reçoit cette plainte, 88. — Exige qu'Henry dépose sous serment, 89. — Invité par Feuilloley à se déclarer incompétent sur la plainte de Picquart contre Du Paty, 91. — Rend son ordonnance et se déclare compétent sur la seconde partie de cette plainte, 92. — Ajourne son ordonnance sur Esterhazy après la décision de la Chambre des mises en accusation au sujet de Du Paty, 93. — Dessaisi de la plainte Picquart contre Du Paty, 96. — Renvoie Esterhazy et la fille Pays devant les assises, 96. — Son ordonnance de renvoi est cassée, 98. — Raconte au docteur Peyrot l'accès de désespoir auquel s'est livré Henry dans son cabinet, 204. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 436. — Esterhazy saisit la Chambre criminelle d'une requête en suspicion légitime contre lui, 523. — Rejet de cette requête, **V**, 24. — Sa déposition devant les Chambres réunies, 63 ; devant le Conseil de guerre de Rennes, 392, 397-398. — Interrogé par André au sujet de l'affaire Monnier, **VI**, 342, note 1.

Besnard, *amiral*. Ministre de la Marine dans le cabinet Ribot, **I**, 561. — Ordres donnés par lui lors du départ de Dreyfus pour l'île du Diable, 574. — Ministre de la Marine dans le cabinet Méline, **II**, 197.

Besse (Pierre-Joseph), *capitaine*. Renseignements techniques que lui aurait demandés Dreyfus, **I**, 146, 164 ; **V**, 391. — Entendu par D'Ormescheville, **I**, 264. — Son opinion sur Dreyfus, 264-265.

Bessières, *commandant*. Fait, par ordre de Billot, une démarche auprès de Picquart, à la première audience du procès Zola, **III**, 373.

Beugnot (Vicomte), *commissaire de la Société de steeple-chase*. Présente à Loubet les excuses de la commission après les scandales d'Auteuil, **V**, 117.

Beurdeley, *avocat*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Bexon d'Ormescheville. Voir *Ormescheville* (d').

Bézuel d'Esneval (Baron). Arrêté au cours des manifestations d'Auteuil, **V**, 116.

Bidault de l'Isle, *président de Chambre.* Renvoie, pour la troisième fois, l'appel de Lepelletier contre sa condamnation par défaut ; Picquart et Joseph Reinach ont recours à la procédure exceptionnelle de la prise à partie contre lui, **VI**, 140.

Bidegain, *secrétaire général adjoint du Grand-Orient de France.* Soustrait des lettres de Mollin à Vadecard et un millier de fiches qu'il vend à Guyot de Villeneuve et à Syveton, **VI**, 400, 402. — Remet à Syveton un tableau de concours pour la Légion d'Honneur, paraphé par André avec renvoi aux fiches de Mollin, 409-410.

Bigot, *ancien député.* Porté pour un poste de procureur général sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4.

Billet, *concierge au ministère de la Guerre.* Sa déposition à l'instruction Fabre au sujet des visites de Leblois à Picquart, **II**, 233, note 4.

Billot, *général.* Engage Scheurer-Kestner à ne pas s'occuper de l'affaire Dreyfus, **II**, 169-170.—Ministre de la Guerre dans le cabinet Méline, 197, note 1 ; son opinion sur Boisdeffre, ses rapports avec lui, 201.—N'est pas informé de l'enquête ouverte par Picquart sur le « *petit bleu* », 247.— Retient, « pour sa police secrète », 80.000 francs sur un crédit de 100.000 francs demandé pour la section de statistique, 282 ; 626. — Approuve l'enquête de Picquart sur Esterhazy, 283, 289, note 6. — Sollicité par plusieurs parlementaires en faveur d'Esterhazy, 284 et note 3 ; 287-288. — Apprend les démarches de Weil pour faire entrer Esterhazy au service des Renseignements, 288. — Ordonne de remettre à Picquart les lettres de Weil et d'Esterhazy, 289. — Averti de l'interception du faux « Weyler », 325. — Autorise Picquart à demander au colonel Abria des spécimens de l'écriture d'Esterhazy, 333.— Reçoit les révélations de Picquart, 334; lui promet de l'aider à faire la lumière sur l'Affaire, 335. — Ses hésitations, son inquiétude, 336-340. — Laisse Méline dans l'ignorance des faits révélés par Picquart, 340. — Son entretien avec Boisdeffre, 341. — Suit les manœuvres de juillet 1896 dans les Charentes, 359. — Refuse à Picquart l'autorisation de tendre un piège à Esterhazy, 363 et note 3. — Refuse de démentir les assertions de l'*Eclair* relatives à la communication secrète, 377-378. — Invite Picquart à surveiller Esterhazy, 381. — Refuse, malgré les instances de Jules Roche et de Montebello, de faire entrer Esterhazy au ministère de la Guerre, 383. — Fait opérer par Picquart une perquisition au domicile d'Esterhazy, 384-385. — Sollicité par Gonse et Boisdeffre d'envoyer Picquart au Tonkin, s'y refuse, mais décide de le charger de contrôler les services d'espionnage sur les frontières de l'Est et du Sud-Est, 398-399 ; 482, note 1. — Ses craintes au sujet de l'interpellation Castelin, 402. — Boisdeffre le convainc de la culpabilité de Dreyfus en lui montrant la prétendue lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen (faux Henry), 423-424. — Entretient Picquart de la lettre de Panizzardi où Dreyfus est nommé, 437 et note 4. — Montebello lui communique un billet menaçant adressé à Weil, 440. — Pressé par Gonse et Boisdeffre de faire partir Picquart, 442. — Met Picquart au courant des griefs relevés contre lui et lui enjoint de se rendre à la fron-

tière de l'Est, 442-445. — Sa déclaration à la Chambre avant l'interpellation Castelin, 447-448. — Demande, après l'interpellation, l'ordre du jour pur et simple, 451. — Défend à Picquart de repasser par Paris avant de se rendre de Châlons à Besançon, 468 ; le fait venir à Marseille et l'avise qu'il l'a chargé d'organiser le service des Renseignements en Algérie et en Tunisie, 470 ; lui refuse l'autorisation de rentrer dans la troupe, 473. — Sollicité par J. Roche, Grenier et Montebello en faveur d'Esterhazy, 479, note 3 ; 483. — Fait rayer une fausse citation à l'ordre du jour portée sur les états de service d'Esterhazy, 47. — Attaques dont il est l'objet de la part de Drumont et de Rochefort, 488. — Avisé par Bertin-Mourot de la campagne menée par Scheurer-Kestner en faveur de la revision, 510. — Son entretien avec Scheurer ; il invoque la prétendue lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen comme preuve irréfutable de la culpabilité de Dreyfus, 514-515. — Met Esterhazy en non-activité, 540. — Envoie Bertin chez Scheurer pour pénétrer les desseins de celui-ci, 543 ; cherche à se renseigner auprès de Joseph Reinach, 556-557. — Fait faire par le contrôleur général Martinie une démarche officieuse auprès de Mathieu Dreyfus, 557 et note 1. — Renvoie Bertin prier Scheurer de ne rien entreprendre sans avoir conféré avec lui, 558. — Moyens d'intimidation dont Esterhazy use contre lui, 560 et note 1. — Croit Esterhazy coupable, 563. — Sommé par une lettre anonyme d'agir contre Scheurer et Picquart, 568. — Défend à Gonse et à Boisdeffre d'avertir Esterhazy, 570. — Aurait ordonné à Gonse de constituer un dossier relatif aux prétendus aveux de Dreyfus, 575, note 4. — Laissé par Gonse dans l'ignorance d'une démarche d'Esterhazy à l'ambassade d'Allemagne, 597. — Saisi par Esterhazy d'une demande d'audience, le fait recevoir par le général Millet, 601. — Reçoit d'Esterhazy une lettre qu'il montre deux jours après à Boisdeffre, 607, 610. — Cherche à voir Scheurer, 616. — Apprend que Scheurer a l'intention de se confier d'abord à Félix Faure ; prévient Boisdeffre, 620. — Reçoit la visite de Scheurer, et lui promet d'ouvrir une enquête personnelle sur le bordereau, 625-629. — Lettre de Scheurer le conjurant de chercher la vérité, 630-631. — Dément qu'aucune communication ait été faite à la presse par les bureaux de la Guerre, 636-637. — Feint de croire à la fable du « document libérateur » et de la « dame voilée », 646. — Fait interroger Picquart à ce sujet par le général Leclerc, 646-647. — Charge Henry d'une enquête sur Esterhazy, 647. — Félix Faure lui communique une lettre d'Esterhazy, 655-657. — Fait interroger Esterhazy par Saussier, 660 ; reçoit le rapport de Saussier, 662. — Accepte puis refuse de communiquer à Darlan le dossier Dreyfus, 664-665. — Prend connaissance des dépêches *Blanche* et *Speranza*, 671 ; sollicité par Picquart d'ouvrir une enquête sur ces dépêches, 671. — Son entrevue avec Scheurer : lettre de Scheurer à Ranc sur leurs entretiens, 680-681. — Rentre en possession du « document libérateur », 686-687. — Lettre de Mathieu Dreyfus dénonçant Esterhazy, 692, note 2. — Saisi par Esterhazy d'une demande d'enquête au sujet de cette dénonciation, **III**, 1. — Déclare à la Chambre que sa conviction est restée la même sur le jugement de 1894, 4. — Invite Scheurer à saisir le garde des sceaux de sa plainte contre Esterhazy, 4. — Fait accuser réception du « document libérateur » à Esterhazy ; invite celui-ci à se tenir à la disposition de

Saussier, 7. — Attaques dont il est l'objet de la part de Cavaignac et de Rochefort, 31, 36-37. — Interroge Boisdeffre au sujet de la visite de Pauffin à Rochefort, 31. — Révoque Forzinetti et fait infliger une punition à Pauffin, 38-39. — Scène violente entre Boisdeffre et lui au sujet de Pauffin, 40. — Annonce la fin de l'enquête sur Esterhazy, 64. — Décide de faire entendre Picquart par Pellieux, 65. — Dégage sa responsabilité de la perquisition opérée au domicile de Picquart, 97. — Prend des mesures pour empêcher la fuite d'Esterhazy, 114. — Invite Pellieux à faire saisir le bordereau au ministère de la Guerre, 127 et note 3. — Invite Saussier à à signer un ordre d'informer contre Esterhazy, 133 et note 2. 135. — Envoie à l'*Agence Havas* un démenti officiel au sujet d'une prétendue lettre de Boisdeffre à Esterhazy, 135-136. — Sa réponse au discours de De Mun à la Chambre (séance du 4 décembre 1897), 142-145 ; à l'interpellation de Scheurer-Kestner au Sénat, 152-153. — Son enquête sur les dépêches *Blanche* et *Speranza*, 162. — Maintient hors cadre Saussier atteint par la limite d'âge, 192-193. — Lettres que lui adressent Trarieux et Joseph Reinach en prévision du procès Esterhazy, 195-197. — Propose de faire entendre les témoins civils en audience publique et les témoins militaires à huis-clos, 196. — Confère avec Méline et Milliard au sujet des instructions à donner au commissaire du gouvernement, 204, note 1. — Met Picquart en réforme, 219 — Mis en cause dans la lettre *J'accuse*, 228. — Est d'abord d'avis de ne pas poursuivre Zola, 231. — Sa réponse à l'interpellation De Mun (séance du 13 janvier 1898), 235. — Prend connaissance d'une lettre de Gonse à Boisdeffre au sujet des aveux, 289-290. — Sollicité par Boisdeffre de se porter partie civile au procès Zola, 292. — Porte plainte contre Zola pour outrages au Conseil de guerre, 293. — Attitude de Boisdeffre à son égard, 297-298. — Cité comme témoin par Zola, 302. — Avisé par Hanotaux de la protestation de Tornielli au sujet de la fausse lettre de Panizzardi, 320, note 2. — Son conflit avec Boisdeffre au sujet de l'audition des témoins militaires au procès Zola, 321-322. — Défère Picquart à un Conseil d'enquête siégeant à Paris, 323-324. — Ajourne après le procès Zola sa décision au sujet de la sentence prononcée contre Picquart par le Conseil d'enquête, 326, 372. — Saisi par Joseph Reinach d'une protestation contre le huis-clos au procès Esterhazy, 327. — Questionné par Bertulus au sujet de Lemercier-Picard, 333-334. — Félix Faure lui communique deux suppliques de Dreyfus, 337-338. — Autorise Mercier à ne pas comparaître au procès Zola, 344. — Dément avoir jamais remis de l'argent à Esterhazy, 352, note 2. — Nouvelles attaques de Rochefort et de Drumont contre lui, 365, 385. — Fait ajourner par la Chambre l'interpellation d'Ernest Roche sur l'incident Martinie, 385-388. — Ordonne une enquête sur Grimaux, signataire d'une pétition en faveur de la revision, 407. — Refuse de blâmer Boisdeffre à cause de la déposition de celui-ci au procès Zola, 465. — Sa réponse à l'interpellation d'Ernest Roche (séance du 24 février 1898 à la Chambre), 489-490. — Frappe Grimaux et Chaplin, 492. — Son entretien avec Mazeau au Sénat, à la veille du jugement de la Cour de cassation sur le pourvoi de Zola, 552, 553 et note 3. — Punit de réprimande le capitaine Begouen et le renvoie au 6e corps, 557 et note 3. — Dément qu'Esterhazy ait joué un rôle dans les préliminaires de l'alliance franco-russe, 566-567. — Fait classer par Gonse toutes les pièces relatives

à l'Affaire, 588. — Demande à Hanotaux copie de la dépêche Panizzardi, 596. — Fait rechercher dans les postes la minute de cette dépêche, 597 ; reçoit de Gonse communication d'une prétendue version de cette dépêche, 602-603. — Fait recopier par Cuignet le répertoire du dossier secret, 603. — Fait rechercher le dossier de François Zola à la suite de la dénonciation de Loverdo, 603-605, 607. — Autorise Roget à ouvrir une enquête sur l'Affaire, 610. — Sa démission réclamée par les nationalistes, 630. — Chute du ministère Méline, 629-630. — Défère Joseph Reinach à un conseil d'enquête pour l'article intitulé : *Les enseignements de l'histoire*, 634-635 ; contresigne le décret révoquant Joseph Reinach de son grade, 639. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 363, 366; déclare n'avoir pas été tenu au courant des intrigues de l'Etat-Major avec Esterhazy, 519. — Son silence pendant la discussion au Sénat de la loi de dessaisissement, **V**, 15. — Sa déposition au procès de Rennes, 377-378. — Apostrophe Picquart au cours de la déposition de ce dernier sur les fonds secrets de la Guerre, 394 et note 1. — Croit que Weil a servi d'intermédiaire entre Esterhazy et Dreyfus, 105, 497. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 314 ; aurait été confirmé dans sa conviction sur la culpabilité de Dreyfus par le témoignage de Cernuski, 359.

Billot (ALBERT), *ancien ambassadeur*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Binder (MAURICE), *député de la Seine*. Pari que lui aurait proposé Dupuy sur la date à laquelle serait rendu l'arrêt des Chambres réunies, **V**, 12, note 4.

Biot, *commandant, rédacteur militaire à la « Libre Parole »*. Accompagne Papillaud au domicile de Dreyfus, **I**, 192 et note 1 ; article de la *Libre Parole* annonçant l'arrestation de Dreyfus, 205-206.

Biré (DE), *général*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440.

Biron (Marquis DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Bismarck. Ses propos sur l'affaire Dreyfus, **III**, 565-566. — Critique l'attitude de la presse allemande dans l'Affaire, 566, note 1.

Bisseuil, *sénateur*. Rapporteur du projet de dessaisissement, **V**, 9-11. — Soutient devant le Sénat les conclusions de son rapport, 12-13 ; 21.

Bizet (JACQUES), *homme de lettres*. Recueille des signatures pour la pétition en faveur de la revision, **III**, 244, note 3.

Björnson, *écrivain norwégien*. Ses lettres à Zola sur l'antisémitisme en France, **III**, 542 ; **IV**, 151.

Blacker (CARLOS). Déclare à Grandmaison que l'Etat-Major allemand possède de nombreuses lettres d'Esterhazy, **III**, 295, note 3.

Blanc, *commandant*. Le prince Victor-Napoléon lui aurait déclaré tenir du roi d'Italie que Dreyfus était innocent, **III**, 54 et note 3.

Blanc (CHARLES), *préfet de police*. Ne prend pas les mesures nécessaires pour éviter le retour des manifestations qui ont suivi la première audience du procès Zola, **III**, 348-349, **V**, 172, note 2. — Remplacé par Lépine ; est nommé conseiller

d'Etat, 185, note 3. — Son rapport sur les menées royalistes et l'affaire de Reuilly publié dans la *Gazette de France*, 254, note 1.

Blanc (Henri), *député*. Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, **IV**, 542.

Blankaert, *capitaine*. Tient un des cordons du poêle à l'enterrement d'Henry, **IV**, 221.

Blech (Charles). Entretient Scheurer-Kestner de ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **II**, 505.

Blenheim (L.). Prétendu signataire d'une lettre adressée à Dreyfus pour lui tendre un piège, **II**, 218.

Blois (Comte de), *sénateur*. Apprend de la duchesse d'Orléans que l'empereur d'Autriche est convaincu de l'innocence de Dreyfus ; fait part de cette confidence à Ranc, **III**, 54, note 2.

Blondel, *avocat général*. Forme opposition à l'ordonnance de Bertulus dans la plainte de Picquart contre Du Paty, **IV**, 94-96. — Conclut au non-lieu dans l'affaire Picquart-Leblois et à la mise en liberté de Picquart, **V**, 141.

Bluet. Prétendu signataire d'une lettre établissant l'existence du Syndicat, lettre qui aurait été déchirée à Evian par Joseph Reinach, **IV**, 539, note 2.

Bodson (Mme). Signalée dans le rapport de D'Ormescheville comme ayant été la maîtresse de Dreyfus, **I**, 316-317. — Son prétendu rôle dans la publication de l'article de l'*Eclair* intitulé : *Le Traître*, **II**, 406.

Bodson, mari de la précédente. Ses prétendues confidences à Du Breuil, **V**, 445. — Avait déclaré à Linol qu'il tenait Dreyfus pour innocent, 445, note 1.

Boicervoise, *militant socialiste*. Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **IV**, 271-272.

Boisandré (de), *rédacteur à la « Libre Parole »*. A eu entre les mains la « note aux deux écritures », **III**, 90, note 2. — Aurait traité avec Esterhazy pour l'achat de ses *Mémoires*, 614, note 2. — Cité comme témoin par Esterhazy devant le Conseil d'enquête, **IV**, 170 et note 2. — Sa déposition, 176. — Télégraphie à Tézenas de venir à la seconde audience du Conseil d'enquête, 178. — Fait remettre à Marguerite Pays partant pour Londres des papiers pour Esterhazy, 454. — Rend visite à Esterhazy à Londres, **V**, 33, note 2. — Accusé par Guérin d'être affilié à la police, 422, note 2.

Boisdeffre (Le Mouton de), *général, chef d'Etat-Major général*. Fait entrer Henry au bureau des Renseignements, **I**, 26, **II**, 75. — Aurait été absent lors de la découverte du bordereau, **I**, 39. — Presse Deloye d'en rechercher l'auteur, 53. — Informé par Gonse des résultats de l'enquête, 62; en rend compte à Mercier, 63. — Silence qu'il gardera, dans ses dépositions, sur l'enquête graphologique confiée à Du Paty, 66. — Avait connu Dreyfus lors d'un voyage d'Etat-Major, 70-71. — Accompagne Mercier aux manœuvres, 80. — Son entretien avec Gobert au sujet du bordereau, 81. — Rentre à Paris, 91. — Déclarera, dans ses dépositions, que le rapport de Bertillon a été la cause déterminante de l'arrestation de Dreyfus, 99, note 1. — Règle avec Mercier les détails de l'arrestation de

Dreyfus, 101. — Prête son cabinet pour la scène de la dictée, 106. — Affirme à Cochefert que Dreyfus a été l'objet d'une longue enquête, 125. — Paraît se désintéresser de l'Affaire, 145, 185. — Son entretien avec Forzinetti au sujet de Dreyfus, 188. — Fait visiter Dreyfus par un médecin, 189-190. — Ménagé par la *Libre Parole*, 241. — Sandherr lui communique la dépêche Panizzardi et les déchiffrements successifs qui en ont été faits, 247-250. — Partage les inquiétudes de Mercier sur l'issue du procès, 263. — Reçoit de Sandherr le dossier Dreyfus, 269. — Sa carrière, son portrait, ses relations avec Mercier, 270-271, 278. — Etudie le dossier, 272-273. — Envoyé comme ambassadeur extraordinaire aux obsèques du tsar Alexandre, 271, note 1, 275. — Son retour à Paris, 282. — Aurait affirmé que Dreyfus est nommé dans une note de Guillaume II à Munster, 349, **II**, 636. — Serait le seul Français qui ait reçu de l'Empereur une lettre autographe, **I**, 351. — Assiste à la mise sous pli des pièces du dossier secret, 364, appendice, 602-603. — Intention qu'on lui prête de démissionner si Dreyfus est acquitté, 380. — Son entretien avec Maurel au sujet du huis-clos, 382. — N'est pas cité comme témoin au procès de 1894, 403-404. — Aurait, selon Esterhazy, montré la pièce « *Canaille de D...* » à Maurel avant le jugement, **II**, 685. — Prévenu par Picquart de l'acquittement possible de Dreyfus, **I**, 411-412, 416. — Apprend le verdict, 450. — Le dossier secret est conservé à son insu, 452 et note 1. — Popularité que lui vaut la condamnation de Dreyfus, 467. — Informé des prétendus aveux de Dreyfus, s'en entretient avec Mercier, 518-520. — Chargé de rechercher l'officier qui aurait reçu les aveux, 526-528. — Son rôle pendant la prétendue « nuit tragique », 545-546, 548, appendice, 631-632. — Rapport que lui aurait remis Gonse au sujet des aveux le 6 janvier 1895, 547, appendice, 630-631. — Silence qu'il gardera, dans ses dépositions, sur l'attribution de la pièce « *Canaille de D...* » à Dreyfus, 578 ; sur la réunion où fut décidée l'arrestation de Dreyfus, 586. — Dénature le caractère de la visite de Du Paty à Dreyfus, 631. — Sa parenté éloignée avec Esterhazy, **II**, 77. — Influence qu'il exerce sur les différents ministres de la Guerre, 201. — Envoyé comme ambassadeur extraordinaire au sacre de l'empereur Nicolas II, 201-202. — Offre à Picquart la succession de Sandherr au bureau des Renseignements, 203, 206-207. — Triomphe des résistances de Picquart et le nomme chef du bureau, 211-213. — Fait surveiller Dorval par Picquart, 225. — Se félicite d'avoir mis Picquart à la tête du bureau des Renseignements, 231. — Laissé par Picquart dans l'ignorance de la première enquête sur le *petit bleu*, 247. — Lettre qu'il reçoit de Foucault à propos d'une visite de Richard Cuers, 267. — Picquart l'informe de ses soupçons sur Esterhazy, 270, 281-282. — Ses entretiens avec Picquart, 286, appendice, 699-701. — Mis par Picquart au courant des démarches de Weil en faveur d'Esterhazy, 288-289. — Picquart lui fait connaître les preuves de la culpabilité d'Esterhazy, 296. — Envoie Picquart chez Gonse, 297-300. — Fait racheter un article de Possien sur Dreyfus, 332. — Autorise Picquart à exposer l'affaire Esterhazy à Billot, 333. — Reproche à Picquart, d'avoir montré le dossier secret à Billot, 341, 356. — Confère avec Billot, 341. — Part pour les grandes manœuvres, 348. — Refuse de poursuivre l'*Eclair* à cause de l'article : *Le Traître*, et de

mettre Esterhazy aux arrêts, 362-363. — Sa psychologie, ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 365. — Aurait eu avec Henry un entretien au sujet du dossier secret, 369. — Fait photographier les cartes de Drumont trouvées chez Esterhazy, 385, **III**, 99. — Picquart lui déclare qu'il est convaincu de l'innocence de Dreyfus, **II**, 394. — Son rôle dans le renvoi de Picquart, 395, 397-399. — Dit à Du Paty que celui-ci ne connaît pas toutes les preuves de la culpabilité de Dreyfus, 409. — Déclare qu'il est nécessaire de « corser le dossier », 421. — Gonse lui montre une des fausses lettres de Panizzardi ; il la porte à Billot, 422, 423. — Son indignation contre Weil et Esterhazy, 439. — Inquiétudes que lui donne l'interpellation Castelin, 441. — Demande à Billot le départ immédiat de Picquart, 442. — Assiste à la délibération au cours de laquelle l'envoi de Picquart en mission est décidé, 443-445. — Paraît avoir été intimidé par Esterhazy, 486-489. — Mis au courant de la correspondance échangée entre Picquart et Henry, 517-518. — Consent à la mise en non-activité d'Esterhazy, 540. — Enjoint au général Leclerc de retenir Picquart en Tunisie, 575. — Aurait invité Du Paty à se mettre en relations avec Esterhazy, 586-588. — Prétend avoir ignoré l'entrevue de Montsouris, 596, et note 4. — Son rôle dans l'envoi de la lettre d'Esterhazy à Billot, 606-607. — Saisi d'une demande d'enquête sur une lettre du capitaine Brault, 608-610. — Fait envoyer Picquart à la frontière tripolitaine, 621. — Félix Faure lui communique une lettre d'Esterhazy, 657. — Fait communiquer à Gonse et à Henry les minutes des dépêches adressées à Picquart, 665. — Blâme Esterhazy pour avoir envoyé à Picquart une lettre de menaces, 667. — Voudrait amener Esterhazy à demander lui-même sa comparution devant un Conseil de guerre, **III**, 1. — Accusé de mollesse par Drumont, 2. — Envoie dire à Rochefort que l'Etat-Major tient en réserve des preuves décisives de la culpabilité de Dreyfus, 3 ; lui aurait fait confirmer l'existence du Syndicat, 23. — Scène entre Billot et lui à la suite des arrêts infligés à Pauffin, 38-40. — Autorise Picquart à venir déposer à Paris, 62-65. — Fait communiquer à Pellieux diverses pièces dont la fausse lettre de Panizzardi (faux Henry), 74-75. — Interdit à Du Paty de se rencontrer avec Esterhazy, 85. — Son nom est lu par Christian sur un billet de Du Paty à Esterhazy, 89. — Envoie Mercier-Milon attendre Picquart à son retour de Tunisie, 105. — Avisé des mesures prises par Billot pour empêcher la fuite d'Esterhazy lors de la publication des lettres à Mme de Boulancy, 115. — Cherche à se faire nommer ambassadeur à Saint-Pétersbourg, 128. — Aurait fait garantir à Esterhazy l'acquittement s'il consentait à passer devant un Conseil de guerre, 130. — Prétendue dépêche qu'il aurait adressée à Esterhazy ; article de la *Patrie*, son démenti, 134-136. — Reçoit d'Esterhazy une mise en demeure touchant l'expertise graphologique à l'instruction Ravary, 182-183. — Consent à ce que les experts soient entendus à huis-clos, 196. Félicite Esterhazy de son acquittement ; en est chaleureusement remercié, 218. — Mis en cause par Zola dans la lettre *J'accuse*, 229. — Réclame des poursuites contre Zola, 232. — Ses confidences à Cavaignac au sujet des prétendus aveux de Dreyfus, 286. — Conflit entre Billot et lui, 297-298, 324. — Adopte le plan de campagne élaboré par Esterhazy, 298-300. — Cité comme témoin par Zola, 302. — Informé par

Gonse des agissements d'Esterhazy, 321. — Désigne les officiers qui seront autorisés à déposer au procès Zola, 344. — Ordonne aux témoins militaires de serrer la main à Esterhazy, 351-352, — Sa déposition, **II**, 646, note 1 ; **III**, 353-355. — Bertillon lui dit qu'Esterhazy est « l'homme de paille des Dreyfus », 442; **VI**, 460.— Se rend aux assises sur la demande de Pellieux, **III**, 439, 440 ; ses déclarations comminatoires, 449-450. — Le Conseil des ministres refuse de lui infliger un blâme, 465. — Engage Esterhazy à provoquer Picquart en duel, 512 ; lui désigne des témoins, 513 ; **IV**, 22. — Se rend chez Henry après le duel, **III**, 516. — Envoie Du Paty chez Bertulus, 525. — Légende du bordereau volé à l'ambassade de Russie, 562-564 ; il la dément tardivement, 566. — Prend connaissance d'une fausse version de la dépêche du 2 novembre, rédigée par Gonse et Du Paty, 602. — Ses inquiétudes lorsque Cavaignac met le dossier secret à l'étude, **IV**, 11-13. — Part en congé après l'arrestation d'Esterhazy, 47. — Désigné par Du Paty comme l'instigateur des relations de celui-ci avec Esterhazy, 65; **VI**, 304. — Mis en cause par Esterhazy lors de l'interrogatoire de celui-ci par Bertulus, **IV**, 70. — Dépose à l'instruction Fabre, 111. — Lettre que lui adresse Dreyfus, 143, note 1. — Cavaignac lui révèle la découverte de Cuignet au sujet du faux d'Henry, 183.— Assiste à l'interrogatoire d'Henry, 184-190. — Demande à être relevé de ses fonctions après les aveux d'Henry, 191-192. — Sa démission refusée par Cavaignac, 202. — Remplacé par Renouard à la direction de l'Etat-Major, 217 et note 2. — Porte ses condoléances à Mme Henry après le suicide d'Henry, 220. — Propos de Chanoine et de Brunet à son sujet, 293. — Sa déposition à l'instruction Tavernier, 318, note 2 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 363 ; nie qu'il ait été question à l'Etat-Major de la lettre de Guillaume II, 519. — Son attitude jugée par Esterhazy, **V**, 32.— Démarche de son confesseur le P. Du Lac auprès de Joseph Reinach, 148. — Reçoit de Galliffet l'assurance qu'il ne sera pas inquiété, 213. — Dépose au procès de Rennes, **II**, 220, note 3 ; **V**, 387-388 ; discute le témoignage de Fonds-Lamothe, 478 ; ménagé par Demange dans sa plaidoirie, 517. — Sa déposition au sujet de Val-Carlos lors de la seconde enquête de la Chambre criminelle, **VI**, 302. — Interrogé à nouveau, 315. — Ses variations sur la date de la « nuit tragique », 321. — Nie avoir cru à l'existence du bordereau annoté, 328 et note 8. — Son silence et sa retraite, 452. — Couvert par l'amnistie, 493.

Boisdeffre (Mme DE), femme du précédent. Est soupçonnée d'être la « dame voilée », **III**, 11.

Boisdeffre (LYONNEL DE), frère du général. Ses déclarations à un rédacteur du *Petit Bleu* sur le rôle de son frère dans l'Affaire, **IV**, 456, note 1.

Boissonnet, *lieutenant-colonel*. Témoin d'Henry dans son duel avec Picquart, **III**, 515.

Boivin-Champeaux, *avocat à la Cour de cassation*. Avocat de Dreyfus au Conseil de revision (décembre 1894) ; ne se présente pas à l'audience, **I**, 478.

Bollack (LÉON), *homme de lettres*. Mission dont il est chargé par Brisson auprès de Mathieu Dreyfus, **IV**, 234, note 2.

Bonald (DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Bonin (Comte), *sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères en Italie.* Déclare à la Chambre que Dreyfus n'a jamais eu de relations avec le Gouvernement italien, **I**, 357, note 1 ; **III**, 320 et note 1.

Bonnal, *colonel.* Membre du Conseil de guerre appelé à juger Picquart, **IV**, 387, note 5.

Bonnefond (DE), *général.* Donne à Dreyfus une mauvaise note aux examens de sortie de l'Ecole de Guerre, **I**, 120-121 ; **VI**, 458. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440.

Bonnet, *lieutenant.* Condamné comme espion, **I**, 22.

Bonnier (GASTON), *membre de l'Institut.* Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Borel (MAURICE), *secrétaire d'ambassade, attaché au cabinet d'Hanotaux.* Raconte à Joseph Reinach qu'un sous-officier va, moyennant finances, se déclarer l'auteur du bordereau, **III**, 555.

Borius, *général.* Transmet à Cavaignac la lettre de démission de Pellieux après les aveux d'Henry, **IV**, 205, 226, 233, note 3. — Nommé par intérim gouverneur militaire de Paris, 243, note 1.

Borrupt, *capitaine, attaché militaire aux Etats-Unis.* Mêlé à une affaire d'espionnage, **I**, 297, note 2.

Bos (CHARLES), *député de Paris.* Son intervention à la Chambre après la démission de Chanoine (séance du 25 octobre 1898), **IV**, 338-339. — Son interpellation sur le procès Picquart (séance du 28 novembre 1898), 400-401.

Bottier, *commis boucher chez Barillier.* Prend part au complot contre Loubet, **V**, 113 ; ses déclarations devant la Haute-Cour, 262.

Boucard, *juge d'instruction.* Instruit la plainte en faux déposée par Cordier contre Drumont, **V**, 407. — Chargé de commissions rogatoires dans l'enquête de la Chambre criminelle (mai-juillet 1904), **VI**, 308, 335, 348. — Invite Papillaud à déposer la lettre qu'Henry lui avait adressée lors de l'arrestation de Dreyfus, 352.

Boucher, *député des Vosges.* Ministre du Commerce dans le cabinet Méline (avril 1896), **II**, 197, note 1. — Se prononce pour la candidature de Méline à la Présidence de la République, **IV**, 558. — Prend part aux débats soulevés par les scandales d'Auteuil, **V**, 130.

Boucher, *lieutenant-colonel, chef du 3ᵉ bureau au ministère de la Guerre.* Son entretien avec Fabre au sujet du bordereau, **I**, 53. — Compare l'écriture de Dreyfus à celle du bordereau, 63. — Fait réunir par Picquart des spécimens de l'écriture de Dreyfus, 66. — Sa rencontre avec Dreyfus, 104. — Est tenu au courant de l'enquête de Du Paty, 140, 186-187. — Apprend que des pièces écrasantes pour Dreyfus auraient été trouvées au bureau des Renseignements, 276. — A connu la communication du dossier secret, 277 ; **II**, 176. — Transmet à Picquart les compliments de Boisdeffre après la dégradation de Dreyfus, 210. — Membre du Conseil d'enquête appelé à se prononcer sur le cas de Picquart, **III**, 324.

Bouchet, *commandant supérieur des îles du Salut.* Son entretien avec de La Loyère au sujet de l'arrivée de Dreyfus, **II**, 126.

Bouchez (Camille), *avocat, ancien magistrat*. Désigné pour remplir les fonctions de procureur général sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4.

Bouchor (Maurice), *homme de lettres*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — L'un des promoteurs de la *Ligue des Droits de l'homme*, 547, note 1. — Compose un poème à l'occasion des fêtes du centenaire de Michelet ; invité par Bourgeois à y apporter des modifications, s'y refuse, **IV**, 51. — Cesse de porter la décoration de la Légion d'Honneur après la décision du conseil de l'Ordre suspendant Zola, 127.

Bougère (Ferdinand), *député de Maine-et-Loire*. Ses interruptions à la Chambre lors des débats soulevés par le procès Picquart, **IV**, 403, note 2.

Bougère (Laurent), *député de Maine-et-Loire*. Intervient dans les débats soulevés à la Chambre par le procès Picquart, **IV**, 403. — Frappé par Cadenat lors de l'interpellation Grousset sur les menées de certains fonctionnaires de la Guerre (séance du 12 décembre 1898), 462, note 3.

Bougon, *colonel*. Membre du Conseil de guerre appelé à juger Esterhazy, **III**, 201, note 1. — Frappe l'avocat Courot à la sortie de la première audience du procès Zola, 349 et note 5.

Bouillard. Délégué par le ministère de l'Intérieur pour mener Dreyfus à l'île de Ré ; manière dont il s'acquitte de sa mission, **I**, 565.

Bouillé (de). Souscrit aux *listes rouges* , **IV**, 441.

Boulancy (Mme de). Lettres qu'elle reçoit d'Esterhazy, **II**, 31 et note 2, 36-38. — Ses relations avec lui ; elle lui avance de l'argent, 44 ; démêlés à cause de cette créance, 45. — Confie à l'avocat Jullemier les lettres d'Esterhazy, **III**, 112 ; saisie de ces lettres par ordre de Pellieux, 113; elles sont publiées par le *Figaro*, 115 ; enquête ouverte par Pellieux sur leur authenticité, 116. — Attaques dont elle est l'objet, 120. — Confrontée avec Esterhazy à l'enquête Pellieux, 122-124 ; affirme l'authenticité de la lettre du *Uhlan*, 189. — Dépose une plainte contre le faussaire qui se prétendrait l'auteur de cette lettre, 294. — Refuse de comparaître au procès Zola ; une commission rogatoire lui est adressée, 360. — Menaces dont elle est l'objet de la part d'Esterhazy, 360. — Sa déposition devant Bertulus, 417-418. — Démarches de Jules Auffray pour la réconcilier avec Esterhazy, 644. — Nouvelles tentatives d'intimidation d'Esterhazy à son égard, 519 et note 5.

Boulanger, *sénateur, premier président de la Cour des Comptes*. Son opinion sur la compétence de la Haute-Cour en matière de complot, **VI**, 59.

Boullenger, *capitaine*. Ses soupçons à l'égard de Dreyfus, **I**, 145. — Mis par Dreyfus au courant du service au 4e bureau, 164. — Entendu par D'Ormescheville, 264. — Sa déposition au procès de 1894, 413. — Déclarations de Dreyfus à son sujet, **V**, 291. — Sa déposition au procès de Rennes, 389, 390, note 1.

Boulloche, *conseiller à la Cour de cassation*. Se prononce pour la recevabilité de la demande en revision, **IV**, 348. — Fait partie de la Chambre criminelle de 1904, **VI**, 286.

Boulot, *fourrier du génie*. Ac-

cusé d'avoir livré un plan à l'Allemagne, **II**, 235-237. — Accusation portée par Henry contre Picquart à propos de cette affaire, **III**, 368. — Poursuites intentées par Cavaignac à Picquart et à Leblois, **IV**, 41. — Dépositions de Picquart et de Leblois à l'instruction Fabre, 99, 113. — La connaissance de cette affaire est laissée au Conseil de guerre, **V**, 23, 141.

Bouqueiro, *commandant*. Auteur de fiches sur divers officiers, **VI**, 402, note 4 ; 409, note 2.

Bourbon-Lignières (DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Bourdeaux, *lieutenant-colonel, sous-chef de cabinet du général André*. Accusé de faux par Cuignet, **VI**, 388.

Bourdon (GEORGES), *rédacteur au « Figaro, » secrétaire adjoint de la Ligue des Droits de l'homme*. Traite Mercier d'assassin à la sortie d'une audience du procès de Rennes, **V**, 336. — Son arrestation, 336, note 5.

Bourgeois (ÉMILE), *historien*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Bourgeois (LÉON), *député de la Marne*. Chargé par Félix Faure de constituer un cabinet (janvier 1895), échoue dans ses négociations, **I**, 560. — Président du Conseil et ministre de l'Intérieur (novembre 1895), **II**, 181, note 1. — Confie à Félix Faure ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 182 ; prévoit la revision, **III**, 5. — Son indécision pendant la crise provoquée par l'Affaire, 34. — Son discours sur les influences cléricales dans l'armée (séance du 16 novembre 1897), 34, note 3 ; **IV**, 415. — Son discours à Royat contre la revision, **III**, 328 et note 1. — Intervient dans les débats soulevés par l'interpellation sur la politique de Méline (séance du 12 mars 1898), 569 et note 2. — Son discours à Lyon (avril 1898) ; incident Réveillaud, 580. — Ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Brisson (juin 1898), 633, note 3. — Invite Bouchor à modifier le poème composé par lui à l'occasion du centenaire de Michelet, **IV**, 51. — Suspend le doyen Stapfer de ses fonctions, 129-130 ; attaques que cette mesure lui vaut de la part des revisionnistes, 130, notes 1 et 3. — Efforts de Félix Pécaut pour l'amener à la revision ; sa dépêche de condoléances lors de la mort de Pécaut, 133-135. — Absent de Paris au moment des aveux d'Henry, 201, 206 ; son retour ; conseils qu'il donne à Cavaignac, 235. — Cherche à convaincre les ministres de la nécessité de la revision, 256-257. — Fait donner le portefeuille de la Guerre à Chanoine, 268. — Son rôle aux Conseils des ministres des 24 et 25 septembre 1898, 292-293. — Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, 542. — Offre à Loubet la candidature à la présidence de la République, 555. — Sollicité par Poincaré d'accepter un portefeuille ; son refus, **V**, 157. — Se rend à la conférence de La Haye, 157 et note 1. — Décline l'offre que lui fait Loubet de constituer un cabinet (juin 1899), 173 et note 2 ; 174, note 1 ; 176, note 2 ; retourne à La Haye, 192.

Bourgeois, *député du Jura*. Dénonce l'alliance du ministère Méline avec la droite (séance du 14 juin 1898), **III**, 629.

Bourget (PAUL), *de l'Académie française*. Adhère au manifeste de la *Ligue de la Patrie française*, **IV**, 502, note 1. — Sa

lettre en faveur de Déroulède (mai 1899), **V**, 89, note 1.

Bourmont (Amédée de Ghaisne de), *membre du Comité central de la jeunesse royaliste.* Aurait déclaré Chanoine susceptible de se prêter à un coup d'Etat en faveur du duc d'Orléans, **IV**, 307. — Perquisition à son domicile, **V**, 6, note 1.

Bourrat, *député de Perpignan.* Fait adopter un vœu « en l'honneur de l'armée » par le Conseil général des Pyrénées-Orientales en août 1898, **IV**, 161.

Bourre, *fossoyeur.* Aurait vu dans le cimetière de Cesson le meurtrier de Labori, **V**, 355 et note 4.

Bourreur. L'un des pseudonymes de Schwarzkoppen et de Panizzardi. Voir ces mots.

Bousquet, *conseiller à la Cour.* Assesseur au procès Zola, **III**, 340.

Boutereau (Hilaire), *sergent de ville.* Signe l'acte de décès d'Henry, **IV**, 219, note 3.

Boutmy, *membre de l'Institut.* Félicite Scheurer-Kestner de son attitude, **II**, 673, note 2. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Boutonnet, *archiviste à la section technique d'artillerie.* Condamné pour avoir livré en 1890 l'instruction sur le chargement des obus à la mélinite, **I**, 29 ; 361, note 2 ; **VI**, 271, 474, appendice, 544.

Boutroux, *philosophe.* Ses efforts pour amener la revision, **III**, 330 — Signe un « Appel à l'union » (janvier 1899), **IV**, 537.

Bouvet fils. Tente en vain d'arrêter le meurtrier de Labori, **V**, 346.

Bouxin, *adjudant de la Garde républicaine.* Procède à la dégradation de Dreyfus, **I**, 500-501.

Boyer, *commandant.* Ses déclarations à Scheurer-Kestner au sujet d'une prétendue maison possédée par Dreyfus à Paris, **II**, 507-508.

Boyer, *conseiller à la Cour de cassation*, **VI**, 286, note 3. — Chargé du rapport sur la revision du procès de Rennes, 288. — Conclut à la nécessité d'un supplément d'information, 289-290. — Sa mort, 438.

Boyer (Antide), *député.* Dépose à la Chambre une proposition rendant la loi sur la publicité de l'instruction criminelle applicable devant les tribunaux militaires en temps de paix, **IV**, 382-383. — Son altercation avec Déroulède et Gauthier (de Clagny) à la séance du 12 décembre 1898, 462.

Boyer d'Agen, *homme de lettres.* Reçu en audience par Léon XIII, **V**, 36-37.

Boysset, *député, doyen d'âge de la Chambre.* Ses opinions antisémites, **III**, 233. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 442.

Bradamante. Pseudonyme. Voir *Constant* (Mme).

Brandois (Baron de). Sa lettre au sujet des dispositions des généraux à l'égard des royalistes, **IV**, 306.

Brault, *général, chef du cabinet de Freycinet.* Esterhazy lui est signalé en 1892 comme suspect d'espionnage, **II**, 69. — Chef de l'Etat-Major de Galliffet, 206, note 2. — Remplace Renouard à l'Etat-Major général de l'armée, **IV**, 359. — Son rôle dans l'affaire « Austerlitz », **V**,

464, 473-474. — Sa mort, 464, note 5 ; **VI**, 368. — Discours de Galliffet à ses obsèques, 4.

Brault, *capitaine*. Son écriture ; Dreyfus lui trouve quelque analogie avec celle du bordereau, **I**, 157. — Entendu par D'Ormescheville, 265. — Sa déposition au procès de 1894, 414. — Mis en cause par Esterhazy à propos de la notice sur Eupatoria, **II**, 604-611.

Bravard. Remplace Bouchet comme commandant des îles du Salut, **II**, 126. — Son attitude à l'égard de Dreyfus, 141. — Reçoit l'ordre de faire mettre Dreyfus aux fers, 307-321. — Remplacé par Deniel, 322.

Bréal (Michel), *membre de l'Institut*. Sa lettre au *Siècle* sur le patriotisme des juifs d'Alsace, **I**, 336. — Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Bremond d'Ars (de), *colonel en retraite*. Témoin de Drumont dans son duel avec Cremieu-Foa, **II**, 54.

Bréon (de), *commandant*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 447 ; **V**, 269, note 1. — Juge au Conseil de guerre de Rennes, 339 ; sollicitations dont il est l'objet de la part de Villebois-Mareuil, 340 et note 4, 341 et note 3. — Vote l'acquittement de Dreyfus, 533. — Mis en quarantaine, **VI**, 203.

Bréon (Abbé de), frère du précédent, **V**, 268. — Ses exhortations à son frère pendant le procès de Rennes, 339.

Bretaud, *capitaine*. Remet à D'Aboville des spécimens de l'écriture de Dreyfus, **I**, 61. — Questionné par Dreyfus au sujet des quais de débarquement du réseau de l'Est, 164. — Entendu par D'Ormescheville, 265 ; sa déposition au procès de 1894, 414, et note 2.

Breton (E.), *peintre*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Breton (Jules Louis), *député*. Interpelle sur le dossier ultrasecret (séance du 20 janvier 1899), **IV**, 513, note 2. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1. — Se rallie à l'amnistie ; son discours à la séance du 13 décembre 1900, **VI**, 143. — Interrompt Cavaignac (séance du 7 avril 1903), 239. — Signe la proposition tendant à transférer les cendres de Zola au Panthéon, 496, note 5.

Briand (Aristide), *député de la Loire*. Membre du comité de vigilance constitué en octobre 1898 par les députés socialistes, **IV**, 329. — Signe un manifeste contre les « bandes réactionnaires », 330. — Interrompt Cavaignac dans ses explications au sujet de la lettre de démission de Pellieux, **VI**, 239, 241. — Vote l'ordre du jour en faveur du ministère Combes après le discours de Guyot de Villeneuve sur la délation, 407. — Ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Sarrien (mars 1906), 424 et note 1. — Sa théorie sur la grève générale, 430. — Son évolution politique, 431-432.

Bridier (Gustave), *graphologue*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus ; ses conclusions, **II**, 500, note 4.

Brillié. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) au sujet des lettres d'Esterhazy sur papier pelure, **IV**, 362, note 2.

Brissac (Duc de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Brissaud, *docteur en médecine*. Appelé auprès de Labori blessé, **V**, 349, 351 ; son rapport médical, 366, note 1.

Brisset, *commandant*. Commissaire du gouvernement au procès de 1894, demande le huis-clos, **I**, 389. — Son attitude pendant les débats, 396-397; 403-404 ; 413-415. — Soulève un incident lors de la déposition de Gobert, 423. — Avoue n'avoir pas compris la démonstration de Bertillon sur le bordereau, 427. — Son réquisitoire, 431. — Sa réplique à Demange : il déclare que le bordereau est la principale charge retenue contre Dreyfus, 436.

Brisson (Henri), *député*. Se déclare contre Mercier dans l'affaire Mirman, **I**, 198. — Président de la Chambre, rappelle Jaurès à l'ordre lors de la discussion du projet de loi sur la trahison, 476. — Candidat à la présidence de la République, 559 ; arrive en tête au premier tour de scrutin ; battu par Félix Faure au second, 560. — Son attitude lors de l'interpellation Castelin, **II**, 449 ; lors de la déclaration de Billot à la Chambre (16 novembre 1897), **III**, 5. — Croit Dreyfus coupable, 35. — Réélu président de la Chambre ; son discours à la séance du 13 janvier 1898, 232-233. — Prend la défense de Billot, 235, 388. — Sa lettre à Scheurer-Kestner, 239. — Son discours au Grand-Orient (31 janvier 1898), 328-329. — Son discours à la dernière séance de la Chambre avant les élections de 1898, 569 ; son rôle pendant les élections, 579-580. — Remplacé par Deschanel à la présidence de la Chambre, 627. — Contribue à la chute de Méline, 629-631. — Constitue le ministère et prend le portefeuille de l'Intérieur (30 juin 1898), 633 ; sa déclaration, 633-634. — Prend connaissance du dossier secret, **IV**, 16. — S'associe au discours de Cavaignac ; demande que l'affichage en soit voté par tous les partis, 27. — Reçoit de Picquart une lettre dénonçant les faux du dossier secret, 34 ; transmet cette lettre à Cavaignac, 35, note 1 ; ses hésitations, 39. — Bertulus lui demande audience, 40 ; sa réponse, 41. — Approuve l'arrestation de Picquart, 46 ; inquiétudes que lui donne la tournure des événements, 52 ; tombe malade, 53. — Lettre que lui adresse Zola, **III**, 252, note 1 ; **IV**, 54. — Laissé par Cavaignac dans l'ignorance des agissements de Du Paty, 68-69. — Maintient Picquart en prison, 116. — Refuse de souscrire au projet de Cavaignac tendant à déférer les principaux revisionnistes à la Haute-Cour, 125. — Approuve diverses mesures contre les défenseurs de Dreyfus, 126. — Remplace Lépine par Laferrière au gouvernement de l'Algérie, 128. — Demande à Cavaignac d'interroger Mercier au sujet de la communication secrète, 141. — Ignore les lettres de Dreyfus à Félix Faure et à Boisdeffre, 144. — *Le Rêve de Brisson*, article de Joseph Reinach, 145-146. — Opinions contradictoires des revisionnistes sur son compte, 146-147. — Cavaignac le laisse dans l'ignorance de la découverte du faux Henry par Cuignet, 159. — N'en est informé par Cavaignac qu'après les aveux d'Henry, 199-201. — Propose au cabinet le renouvellement de l'Etat-Major et la revision, 202. — Préside deux Conseils de ministres (31 août 1898), 205. — Manifeste l'intention de donner sa démission, 206. — Apprend le suicide d'Henry, 215-216 ; sa conversation à ce sujet avec Cavaignac, 217-218 ; recommandations qu'il lui adresse, 219-220 ; ses atermoiements, 228-230. — Acquis à la revision, il envoie un délégué à Mathieu Dreyfus, 234. — Offre la présidence du Conseil à Cavaignac s'il consent

à la revision, 235-236. — Rappelle Félix Faure à Paris, 237 ; pourparlers en vue du remplacement de Cavaignac, 238-240. — Donne le portefeuille de la Guerre à Zurlinden, 241. — Apprend par Sarrien l'avis définitif de Zurlinden sur Dreyfus, 256. — Sa lutte avec Zurlinden au Conseil des ministres du 12 septembre 1898, 259-260. — Consent à l'ajournement du débat, en Conseil des ministres, sur la revision, 261. — Refuse à Zurlinden l'autorisation d'informer contre Picquart sans en référer au Conseil des ministres, 266. — Fait pressentir Darras, en prévision de la démission de Zurlinden, 267. — Vallé et Bourgeois lui présentent Chanoine, qui reçoit le portefeuille de la Guerre, 268-269. — Invite Zurlinden à transmettre à Chanoine son projet de plainte contre Picquart, 275. — Injurié par la presse nationaliste, 276. — Trompé par Chanoine dans l'affaire Picquart ; nomme Zurlinden au gouvernement de Paris, 277-279. — N'ose pas arrêter les poursuites dirigées par Chanoine contre Picquart, 280-283. — Violentes attaques de Clemenceau contre lui, 287-288. — Mis hors de cause par Ranc, Guyot et Jaurès, 288. — Garde des doutes sur Picquart, 289. — Fait décider par le Conseil des ministres que la requête de Mme Dreyfus sera transmise à la Cour de cassation, 298. — Son attitude lors de la grève des terrassiers et des troubles antisémites (octobre 1898), 310 ; lors des incidents de Fachoda, 316. — Convoque les Chambres, 317. — Fait demander à Chanoine le dossier secret réclamé par Manau, 322, **V**, 61 ; lui demande de lever la mise au secret de Picquart, **IV**, 326, note 2. — Communique au Conseil des ministres la réponse qu'il fera à la Chambre lors des interpellations sur l'Affaire, 333. — Séance de la Chambre du 25 octobre 1898, 334 ; sa déclaration lors de la démission de Chanoine, 337-338 ; sa chute, 340-341. — Omet de faire prévenir Dreyfus de l'arrêt de la Cour de cassation, 372. — Injurié et menacé dans les *listes rouges*, 442-443. — Sa déclaration à la Chambre sur le dossier secret (séance du 19 décembre 1898), 466-467. — N'est pas entendu par la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 538. — Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, 542. — Déclare qu'il ne sera pas candidat contre Loubet à la présidence de la République, 555. — Vote pour les poursuites contre Mercier et pour l'affichage de l'arrêt de la Cour de cassation, **V**. 134-135. — Refuse d'entrer dans le cabinet que Poincaré est chargé de former (juin 1899), 157, 191. — Vote l'ordre du jour de confiance au ministère Waldeck-Rousseau, 192-193. — Comment il apprend le verdict de Rennes, 536. — Presse Loubet de gracier Dreyfus, 563. — Son discours aux obsèques de Scheurer-Kestner, **VI**, 2. — Désigne André à Waldeck-Rousseau pour succéder à Galliffet, 121. — Mis en minorité dans le Xe arrondissement de Paris aux élections de 1902, élu à Marseille, 182. — Décline la mission de former un cabinet, 189 ; promet son concours à Jaurès en vue de la demande en revision du procès de Rennes, 217. — Incident entre Cavaignac et lui au cours de la séance du 6 avril 1903, 235-239. — Publie ses souvenirs sur l'Affaire, 278-279. — Doumer est élu contre lui président de la Chambre, 423. — Réélu président de la Chambre, 445. — Préside la séance du 13 juillet 1906 ; ses interventions, 487, 489, 493.

Brochard. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Brochin, *commandant*. Officier d'ordonnance de Cavaignac lors de son premier passage au ministère de la Guerre ; ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus ; attitude de Cavaignac à son égard, **IV**, 4, note 1. — Fait partie du Conseil d'enquête auquel est déféré Esterhazy, 169.

Broglie (Prince DE), *député*. Fait en septembre 1898 une démarche à l'Elysée pour obtenir la convocation immédiate des Chambres, **IV**, 307. — Souscrit aux *listes rouges*, 441.

Brogniart, *lieutenant-colonel, directeur de l'Ecole d'artillerie.* — Juge au Conseil de guerre de Rennes ; son portrait, **V**, 269 ; questionne Mercier au sujet du bordereau, 369-370. — Questionne Mme Henry, 396. — Voit dans Weil le trait d'union entre Dreyfus et Esterhazy, 405 et note 2. — Demande à Freycinet son opinion personnelle sur l'accusation, 441-442. — Questions qu'il pose à Trarieux, 500. — Se prononce pour la culpabilité, 533 ; vote les circonstances atténuantes ; scène qui se serait produite entre Jouaust et lui pendant la discussion du verdict, 533.

Bronsart de Schellendorf, *général allemand*. Dément les propos qu'il aurait tenus, au dire de Drumont, sur la culpabilité de Dreyfus, **V**, 445 et note 2.

Brouardel, *membre de l'Académie de médecine*. Rédige le procès-verbal de l'autopsie de Lemercier-Picard, **III**, 508-509. — Texte de ce procès-verbal, appendice, 643-647.

Broussouloux, *militant socialiste*. Prend part à la campagne revisionniste, **III**, 257. — Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à s'opposer à l'agitation nationaliste, **IV**, 330, note 3.

Brücker, *agent du contre-espionnage*. Intermédiaire entre la Bastian et le service de statistique, **I**, 24. — Disgracié après l'affaire Millescamp, 25. — Cherche à rentrer en grâce, 27. — Son rôle dans l'affaire du bordereau, 40, 45-46, 48-49 ; **II**, 113 ; **VI**, 349, 351. — Reçoit du service des Renseignements une mensualité de 300 francs, **II**, 112, note 1. — Ses relations avec Cernuski, **V**, 460-461. — Sa démarche auprès de Przyborowski, en mai 1900, **VI**, 109-110. — Sa déposition à l'enquête de la Chambre criminelle en juin 1904, 348, 361. — A fait à son oncle le récit de la découverte du bordereau, 350.

Brugère, *général*. Repousse l'agresseur de Loubet, aux courses d'Auteuil, **V**, 115. — Remplace Zurlinden au gouvernement de Paris, 248. — Accusé par Drumont d'avoir exercé une pression sur les juges du Conseil de guerre lors de son passage à Rennes en juillet 1899, 270 et note 1. — Ne convoque pas le Conseil de guerre réclamé par Picquart, **VI**, 52. — Nommé généralissime en remplacement de Jamont, 128.

Brugerette (Abbé). Écrit sous le pseudonyme de Saint-Poli ; son livre sur l'affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France, **V**, 35, note 1, 53, 219, note 3.

Brulat (PAUL), *homme de lettres*. Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 503. — Rédacteur aux *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Brun, *général*, *commandant l'Ecole supérieure de Guerre*. Membre de la commission chargée par André de se prononcer sur les questions techniques sou-

levées par l'Affaire, **VI**, 372. — Son rapport, appendice, 545-546.

Bruneau (Alfred), *compositeur de musique*. Défend Zola menacé par la foule à la sortie de la première audience des assises, **III**, 348. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Brunet, *général, chef de cabinet de Chanoine*. Ses propos sur Mercier et Boisdeffre, **IV**, 293, note 3.

Brunet, *agitateur antisémite*. Déféré à la Haute-Cour à la suite du complot royaliste; son acquittement, **VI**, 61, 64.

Brunetière (Ferdinand), *membre de l'Académie française*. Sa campagne contre la revision, **III**, 159, 248, note 3. — Proteste contre l'intervention des « intellectuels » dans l'affaire Dreyfus, 534-535. — Ses théories sur le catholicisme en France, 546. — Sa polémique avec Yves Guyot dans le *Siècle*, **IV**, 150, note 3. — Membre du Comité directeur de la *Ligue de la Patrie française*, 505, note 1. — S'en retire, **V**, 2, note 2. — Blâme l'attitude de Galliffet après la révocation de Négrier, 251, note 2.

Bruyerre, *officier de territoriale*. S'est procuré le manuel de tir d'artillerie pour quatre sous, **I**, 292, note 2. — Contredit Lerond, au procès de Rennes, à propos du prétendu secret du matériel de 120, **V**, 448.

Buffet, *sénateur*. Félicite Scheurer-Kestner de son attitude, **II**, 648 et note 2. — Désapprouve les violences des antisémites, **III**, 33. — Vote pour Scheurer-Kestner candidat à la vice-présidence du Sénat, 239, note 2. — Proteste contre les défaillances de son parti, **IV**, 121. — Sa mort, 121, note 1.

Buffet (André), fils du précédent. Remplace Dufeuille comme chef du cabinet politique du duc d'Orléans, **III**, 271 et note 1. — Proteste contre un article de Joseph Reinach à propos de l'opinion de la duchesse d'Orléans sur l'Affaire, **IV**, 122, note 1. — Joue le rôle d'intermédiaire entre J. Guérin et le duc d'Orléans, 303 et note 1. — Ses conférences à Bruxelles avec le duc d'Orléans (octobre 1898), 328 et note 4. — Dresse la liste des futurs fonctionnaires du roi, 332 et note 4. — Incident Hervé de Kerohant, 420-421. — Nie avoir pris part à la manifestation d'Auteuil, 428, note 2. — Invite le duc d'Orléans à se rapprocher de la frontière, 583. — Son attitude le jour des obsèques de Félix Faure; télégramme au duc d'Orléans après la tentative de Reuilly, 615 et note 7; l'engage à rester à Bruxelles, **V**, 2 et note 4. — Perquisition faite à son domicile, 6, note 1. — Refuse de répondre au juge Fabre, 7. — Informe le duc d'Orléans des prétendues négociations du prince Victor avec les généraux, 74. — Nouveau complot royaliste; le « fort Chabrol », 184 et note 1. — Se rend à Twickenham, ses instructions secrètes, 184, 262. — Menacé d'être arrêté, disparaît, 312. — Arrêté et déféré à la Haute-Cour, refuse de répondre à la Commission d'instruction, **VI**, 32. — Ses déclarations à l'audience, 60; condamné à dix ans de bannissement, 65.

Bugeaud d'Isly. Membre d'un comité catholique en faveur de Dreyfus, **V**, 52.

Buisson (Ferdinand), *professeur à la Sorbonne*. Engage Mathieu Dreyfus à faire adresser à Sarrien une requête en annulation du procès de 1894, **IV**, 17, note 1. — Son discours sur la tombe de Félix Pécaut, 134-136. — Député; auteur d'une motion

de félicitations à Brisson pour son rôle dans l'Affaire, **VI**, 493.

Bulot, *magistrat*. Remplace Feuilloley comme procureur de la République, **V**, 185, note 3.

Bülow, *ministre des Affaires étrangères d'Allemagne*. Dissuade Guillaume II d'intervenir dans l'Affaire, **III**, 317. — Ses déclarations au sujet de Dreyfus, Picquart et Esterhazy devant la Commission du budget du Reichstag, 318-319 ; **VI**, appendice, 510. — Déclare que Schwarzkoppen est prêt à déposer devant la justice française, **IV**, 18. — Ses lettres à Below au sujet du procès de Rennes, **V**, 453-454. — Sa déclaration devant la Commission du budget est reproduite dans une note en tête du *Moniteur de l'Empire* (8 septembre 1899), 494.

Bülow (Comtesse DE). Déclare fondées les allégations de Zola dans la lettre *J'accuse*, **III**, 317, note 2.

Bülow, *attaché militaire allemand*. Ses relations avec Esterhazy, **II**, 34, note 1.

Bulow-Schlatan (DE), *secrétaire à l'ambassade d'Allemagne*. Cité par Zola comme témoin à son procès, **III**, 303.

Bunau-Varilla (MAURICE), *directeur du « Matin »*. Publie le facsimile du bordereau, **II**, 430, note 7. — Sa déposition à l'instruction Fabre, **IV**, 104, note 5.

Bunau-Varilla (PHILIPPE), frère du précédent. Frappé par la dissemblance entre l'écriture du bordereau et celle de Dreyfus, **II**, 430, note 7.

C

Cabanes, *avocat*. Assiste Belhomme, Couard et Varinard dans leur procès contre Zola, **III**, 343. — Avocat d'Esterhazy ; sa lettre à Lebret dans la *Libre Parole* au sujet de l'incident Bard-Picquart, **IV**, 487. — Son rôle dans les négociations engagées par Esterhazy avant de déposer devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 520 ; lettres qu'il reçoit d'Esterhazy, 521 et note 1, **V**, 27, note 2. — Mission dont il est chargé par Quesnay auprès d'Esterhazy, 221-222.— Une partie de sa correspondance avec Esterhazy est annexée à la déposition de celui-ci devant le consul de France à Londres, 33, note 2, 271-273, 275-276.

Cadenat, *député des Bouches-du-Rhône*. Se livre à des voies de fait contre Laurent Bougère au cours des débats qui suivent l'interpellation Grousset (séance du 12 décembre 1898), **IV**, 462, note 3. — Propose un « vote officiel et public » du groupe socialiste approuvant l'entrée de Millerand au ministère, **V**, 175. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), 256.

Caduc, *sénateur*. Vote l'amendement Bernard à la loi de dessaisissement, **V**, 22, note 3.

Cahen (GUSTAVE), *avoué à Paris*. Reçoit d'Esterhazy une lettre dont l'écriture est reconnue identique à celle du bordereau par son commis Zadoc Kahn, **II**, 435 et note 2.

Cahn (Mme), l'une des sœurs de Dreyfus. Conseils que lui donne Patin, directeur de la Santé, **II**, 188.

Caillard, *inspecteur de la Sûreté*. Ses démarches auprès de Cernuski, **V**, 491, note 1.

Cailly, *militant antisémite*. Son arrestation, **V**, 311. — Accusé

par Spiard d'être attaché à la Préfecture de police, 422, note 2. — Déféré à la Haute-Cour, son acquittement, **VI**, 64.

Caïnelli, *espion italien*. Condamné à Belfort ; article de Drumont à propos de cette affaire, **II**, 266, note 1.

Caire (César), *avocat*. Désigné pour une préfecture sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4. — Souscrit aux *listes rouges*, 442, note 1.

Calais. Papetier au Mans à l'époque où Dreyfus y tenait garnison, **V**, 332.

Callé, *huissier*. Reçoit d'Esterhazy une lettre sur papier pelure, **II**, 109, note 3 ; **VI**, appendice, 540. — Remet cette lettre à la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 361-362.

Calmette (Gaston), *rédacteur au « Figaro »*. Son article sur Dreyfus lors de la fausse nouvelle de l'évasion, **II**, 328-331. — Est d'avis de laisser toute latitude à Labori pour son plaidoyer au procès de Rennes, **V**, 519. — Se prononce pour la grâce de Dreyfus, 546, note 2.

Calmon (Robert), *chef du cabinet civil de Billot*. Sollicité par Weil en faveur d'Esterhazy, **II**, 284-285. — Reçoit de Billot l'ordre de remettre à Picquart toutes les lettres de Weil et d'Esterhazy, 288-289. — Sa déposition à l'instruction Tavernier, **IV**, 318, note 2.

Campionnet, *commandant*. Dirige le bureau des Renseignements en 1877, **I**, 26. — A eu sous ses ordres Esterhazy, Henry et Maurice Weil, 352 ; **II**, 26, note 2.

Capdeville, *agitateur antisémite*. Compagnon de Guérin au « fort Chabrol », **V**, 423, note 4.

Capiaux, *concierge au ministère de la Guerre*. Confronté avec Picquart à l'instruction Fabre, **IV**, 99, note 1. — Témoin à charge au procès de Rennes, **V**, 234.

Capiomont, *commandant*. Aurait répété les propos de Saussier sur l'affaire Dreyfus, **II**, 337, note 1.

Capus (Alfred), *auteur dramatique*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Caran d'Ache, *caricaturiste*. Son dessin dans *le Figaro* : « *Ils en ont parlé* », **III**, 264.

Carcanade, *colonel du* 135e. Trompé par le récit d'Esterhazy, fait devant ses troupes l'éloge de la conduite de celui-ci au combat d'El-Arbaïn, **II**, 46.

Cardon, *capitaine*. Membre du Conseil de guerre chargé de juger Esterhazy, **III**, 201, note 1.

Carné (Comte de), *sénateur*. S'abstient dans le vote de la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 500, note 1.

Carnot (Mme), veuve de l'ancien Président de la République. Billot reconnaît devant elle la culpabilité d'Esterhazy, **III**, 297.

Carnot (Adolphe), *membre de l'Institut*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Lance un « Appel à l'union » ; son attitude est désapprouvée par ses neveux, 537.

Carnot (Ernest), fils du Président. Proteste contre l'usage du nom de son père : 1° dans une

lettre d'Adolphe Carnot à propos de l'« Appel à l'union », **IV**, 537 ; — 2° dans une dépêche de Paul Carnot à Labori, **V**, 365, note 2.

Carnot (François), fils du Président. Proteste contre l'usage du nom de son père : 1° dans une lettre d'Adolphe Carnot au sujet de l'« Appel à l'union », **IV**, 537 ; — 2° dans une dépêche de Paul Carnot à Labori, **V**, 365, note 2.

Carnot, *capitaine*, fils du Président. Désapprouve son oncle Adolphe Carnot, signataire de l'« Appel à l'union », d'avoir mêlé le nom de son père à l'Affaire, **IV**, 537.

Carnot (Paul), fils d'Adolphe Carnot. Sa dépêche à Labori après l'attentat de Rennes, **V**, 365, note 2.

Caron. Aurait entendu des officiers parler des prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 518, note 3.

Carrière, *commandant*. Commissaire du gouvernement au Conseil de guerre de Rennes. Ses déclarations à la presse avant le procès, **V**, 180 et note 2. — Lettre qu'il reçoit de Quesnay de Beaurepaire, 223. — Instructions qui lui sont données par Galliffet, 229-231. — Conseillé par Auffray ; dresse la liste des témoins à charge, 234-235. — Reçoit une lettre d'Esterhazy, 270-276. — Son attitude au cours des débats, 284, 290, 397, 473. — Jugement de Galliffet sur lui, 418, **VI**, 317. — Reçoit la visite de Cernuski, **V**, 479. — Réclame le huis-clos pour l'audition de Cernuski, 480. — Invité par Galliffet à limiter le huis-clos à la désignation des informateurs étrangers de Cernuski, 484 ; ne tient pas compte de cet avis, 486. — Proteste contre l'hypothèse du bordereau par ordre, 497. — Demande à Trarieux de se procurer les documents énumérés au bordereau, 500. — Son réquisitoire, 515 ; note que lui fait passer Auffray, 526. — Sa réplique à Demange : il demande les circonstances atténuantes, 530-531.

Carrière (Eugène), *peintre*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Carvalho, *expert judiciaire à New-York*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus, **II**, 501.

Casella (Henri), *journaliste italien*. Confidences que lui font Schwarzkoppen et Panizzardi au sujet de l'Affaire, **I**, 50, notes 1 et 2 ; 243, note 1 ; **II**, 599, note 3. — Essaie vainement de faire intercepter par Mathieu Dreyfus une lettre de Schwarzkoppen à Panizzardi, **III**, 199 ; récit qu'il fait de cet incident dans le *Corriere di Napoli*, 200, note 2. — Demande à être cité au procès Esterhazy ; les avocats de Dreyfus et de Picquart s'y opposent, 200, note 2. — Cité par Zola comme témoin à son procès, 303 ; la défense renonce à son audition, 461 ; la déposition qu'il aurait faite est publiée dans le *Siècle*, 559. — Son entrevue à Bruxelles avec un émissaire de Schwarzkoppen, **IV**, 18-19.

Caseria. Surnom donné à la femme qui se trouvait chez Félix Faure au moment de sa mort, **IV**, 553.

Casimir-Perier. Chargé de constituer un cabinet ; appelle Mercier au ministère de la Guerre (décembre 1893), **I**, 1. — Élu Président de la République, 14. — Laissé par les ministres dans l'ignorance des affaires, 15-17. — Mercier lui montre la lettre de Schwarzkoppen à Süsskind, 31. —

Apprend la découverte du bordereau, 78. — L'arrestation de Dreyfus est résolue à son insu, 104. — Violentes attaques dont il est l'objet, 134-136. — N'assiste pas au Conseil qui décide l'ouverture d'une instruction judiciaire contre Dreyfus, 209. — N'est pas informé des déclarations de Munster à Hanotaux, 256, 345, 525. — Mercier lui montre la pièce « *Canaille de D...* » mais lui laisse ignorer l'usage qu'il fera des pièces secrètes, 279, 281. — Son opinion sur le système de Bertillon, 311. — Mis en cause par Rochefort à propos des prétendues lettres de Dreyfus à Guillaume II, 349. — Sollicité par Waldeck-Rousseau et Joseph Reinach de s'opposer au huis-clos, 367-368, **IV**, 295. — Tenu par Picquart au courant du procès de 1894, **I**, 412. — Son entretien avec Bertin-Mourot, 437-438, 447. — Reçoit la dépêche de Hohenlohe et la demande d'audience de Munster, 525-526. — Reçoit Lebrun-Renault à l'Elysée et le blâme de ses indiscrétions, 532-536. — Son entrevue avec Munster, 538-542, **VI**, appendice, 507-511, 517-520 ; communiqué de l'Agence Havas à la suite de cette entrevue, **I**, 543. — La prétendue « nuit tragique », 545-546, appendice, 632. — Apprend que Dreyfus aurait fait des aveux, 548. — Donne sa démission, 553 ; raisons qui l'y ont décidé, 554-558. — Accusé par Rochefort d'avoir juré à Munster de ne jamais révéler l'existence des pièces secrètes, 165. — N'a reçu de Lebrun-Renault aucune déclaration touchant les prétendus aveux de Dreyfus, **III**, 237, note 2, 284, **IV**, 452. — Cité comme témoin par Zola, **III**, 302. — Sa lettre à Delegorgue, 347. — Sa déclaration au procès Zola, 348. — Déroulède lui avait proposé de faire un coup d'Etat, **IV**, 351. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **I**, 597-598, **IV**, 453-454. — Refuse le portefeuille de la Guerre et la présidence du Conseil que lui offre Poincaré, **V**, 157-158 ; oppose le même refus à Waldeck-Rousseau et à Loubet, 167. — Proteste contre les allégations de Carrière à son sujet, 180, note 2. — Sa déposition au procès de Rennes, 314-316 ; incident soulevé par lui à propos de la lettre de Dreyfus à Deniel, 317-320. — Mis en cause par Mercier au sujet de la prétendue « nuit tragique », 325-327 ; demande à être confronté avec Mercier, 336 ; lui inflige un démenti formel, 372-374 ; Mercier tente de disqualifier son témoignage, 508. — Détruit la légende de la « nuit tragique » lors de la seconde enquête de la Cour de cassation (revision du procès de Rennes), **VI**, 319-322, 456. — Sa déclaration contestée à nouveau par Mercier, appendice, 528-530. — Sa lettre à Joseph Reinach au sujet du bordereau annoté, appendice, 511-512.

Cassagnac (Paul de), *rédacteur en chef de l'« Autorité »*. Constate l'insuffisance des charges relevées contre Dreyfus ; réclame la publicité des débats, **I**, 332-334 ; « le huis-clos du Champ-de-Mars », 370-371. — Ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **II**, 332, **I**, 379. — « Si Dreyfus n'est pas coupable, c'est le Gouvernement », 380. — Ses impressions sur la dégradation, 511-512. — Son article du 19 novembre 1896 sur la communication secrète, **II**, 447. — Ses attaques contre Billot, 485. — Son article sur l'incapacité des généraux (18 mars 1897), 489. — Se déclare partisan de la revision, 639, **III**, 125, **IV**, 223, note 2. — Ses attaques contre Scheurer-Kestner et le Syndicat, **III**, 17 ; contre Zola, 70, note 1. — Qualifie de « procès de complaisance » le jugement d'Esterhazy par un Conseil de guerre, 192, note 1. — Demande la publicité du procès, 195, note 5. — Son opinion sur le

verdict, 230, note 1 ; 293. — Elu député en 1898, 587. — Son attitude lors de l'interpellation Castelin (séance du 7 juillet 1898), **IV**, 21. — Son intervention à la séance du 4 novembre 1898 ; le « fusil » de Dupuy, 357-358. — Conséquences qu'il déduit de la réhabilitation éventuelle de Dreyfus, 416. — Son attitude lors des débats sur la liberté de l'enseignement (séance du 26 novembre 1898), 418 ; lors de l'interpellation Grousset sur les agissements des fonctionnaires de la Guerre (séance du 12 décembre 1898), 461. — Interpelle sur la démission de Quesnay (séance du 12 janvier 1899), 495, 497. — Désapprouve la tentative de Reuilly, **V**, 2, note 3. — Ses attaques contre Ballot-Beaupré et la Chambre criminelle, 96, note 1 ; 110. — Son discours sur le cas de Mercier (séance du 5 juin 1899), 128-129, 150 ; son opinion sur Dupuy, 155, note 3. — Ses articles sur le procès de Rennes, 297, note 1 ; 322 ; sur l'attentat contre Labori, 359, note 1. — Proteste contre la grâce de Dreyfus (séance du 14 novembre 1899), **VI**, 47. — Son intervention à la séance du 22 mai 1900, 112.

Cassel, *capitaine*. Rapporteur dans le procès Dautriche, **V**, 465, note 3 ; 467, note 5 ; 468, note 1 ; **VI**, 368-369. — Inculpe Rollin, François et Mareschal de détournements des deniers de l'Etat, 370. — Autorisé par André à communiquer avec Targe, 379 et note 5. — Difficultés qu'il rencontre au cours du procès, 380. — Conclut à un non-lieu en faveur des inculpés, 381.

Castelin, *député de l'Aisne*. Ses prétendues négociations avec Hadamard et Mathieu Dreyfus (rapport de Guénée), **II**, 333. — Avertit Méline qu'il va l'interpeller sur l'attitude du gouvernement à l'égard de Dreyfus, 333. — Signalé dans une lettre anonyme à Weil comme ayant l'intention de dénoncer la complicité de Weil et d'Esterhazy avec Dreyfus, 439-441. — Son interpellation (séance du 18 novembre 1896), 446-452. — Questionne Méline à la Chambre au sujet de l'ordre d'informer contre Esterhazy, **III**, 137-146. — Signe l'ordre du jour déposé par Ernest Roche contre le Syndicat (24 février 1898), 490, note 2. — Dépose une nouvelle demande d'interpellation sur l'Affaire (30 juin 1898), **IV**, 1. — Son interpellation (séance du 7 juillet 1898), 20-28. — Demande la mise en liberté des députés arrêtés au cours de l'affaire de Reuilly, **V**, 3, note 3.

Castellane (Comte Boni de), *député*. Son prétendu mot sur Chanoine, **IV**, 328. — Subventionne la *Ligue des Patriotes*, 573, note 4. — Sa démarche auprès de Déroulède la veille des obsèques de Félix Faure, 588, note 4 ; 589. — Rend compte de cette démarche à Jules Guérin et à Robinet de Plas, 590-591. — Remet des fonds à Guérin, **V**, 113 et note 3. — Son attitude prudente lors des troubles d'Auteuil, 117, note 1. — Ses relations avec Turquet, 182. — Assiste à un conciliabule au « fort Chabrol », 183. — Adresse une lettre injurieuse au prince de Monaco à propos de l'hospitalité offerte à Dreyfus par celui-ci, 212, note 1. — Sa déclaration au sujet des subventions qu'il a allouées aux ligues, 254, note 1. — Demande à interpeller sur le discours de Joseph Reinach à Digne (séance du 22 mai 1900), **VI**, 112, 117. — Son interpellation, 118.

Castelnau, *chef de section à l'Etat-Major général*. Remplacé par Lafont de Ladébat, **VI**, 128, note 1.

Castro, *banquier*. Reconnaît l'écriture d'Esterhazy dans le

fac-similé du bordereau, **I**, 391 ; **II**, 678.

Cavaignac (Godefroy), *député*. Sens qu'il attribue au mot « note » dans le bordereau, **I**, 291. — Se contredit au sujet de l'importance de la note sur les troupes de couverture, 321, note 1. — Reconnaît que la pièce « *Canaille de D...* » ne s'applique pas à Dreyfus, 357. — Reçoit le portefeuille de la Guerre dans le cabinet Bourgeois, **II**,181, note 3. — Son discours au sujet de l'expédition de Madagascar, 193. — Se laisse dominer par Boisdeffre, 201, 202. — Son estime pour Picquart, 231 ; son rôle dans l'affaire Boulot, 235-236. — Dénonce le Syndicat, **III**, 32. — Son discours à la Chambre sur les aveux de Dreyfus (séance du 13 janvier 1898), 236-237 ; impression produite par ce discours, 283-284 ; lettre que lui écrit Mme Dreyfus à ce sujet, 286, **I**, 630-631 ; sa réponse, **III**, 286 ; nouvelle lettre de Mme Dreyfus, 287.—Gonse lui communique sa fausse lettre à Boisdeffre relatant les aveux, 289. — Demande à interpeller le Gouvernement, 290-291. — Son interpellation (séance du 22 janvier 1898), 303-305 ; Méline lui réplique, 306-307. — Critique l'attitude de Billot lors de l'interpellation Jaurès sur la conduite des généraux au procès Zola, 488-489. — Son mépris pour Esterhazy, 560-561.—Sa popularité et son rôle lors des élections de 1898, 580.—Son opinion sur la prétendue lettre de Combe au sujet de François Zola, 607, note 3 ; appendice, 650. — Prend le portefeuille de la Guerre en juin 1898, 632.— Sa présence au ministère rassure les nationalistes,634.—Manifeste son intention de prendre connaissance du dossier Dreyfus, **IV**, 1. — Pressé par Monod et Gaston Paris d'entendre Picquart, 2 — Entreprend l'étude du dossier,4. —Fonde sa conviction sur les prétendus aveux de Dreyfus, 5.— Son entretien avec Lebrun-Renault, 6-7.—Interroge Bertillon au sujet du bordereau, 8. — Sa confiance en Roget, 8, note 3.— Conclut à la complicité de Dreyfus et d'Esterhazy, 9. — Veut poursuivre le Syndicat, 10. — Se décide à produire plusieurs pièces du dossier secret à la tribune, 11. — Consent à recevoir Tézenas, 12.— Circonvenu par Boisdeffre, 13.—Montre à Brisson et à Sarrien les pièces secrètes, 15-17. — Son discours du 7 juillet 1898, 20-26 ; **II**, 418, note 1 ; la Chambre en vote l'affichage, **IV**, 27.—Brisson lui transmet la lettre de Picquart dénonçant les faux du dossier secret, 35. — Se résoud à vérifier l'authenticité des pièces de ce dossier, 39.—Laisse Bertulus procéder contre Esterhazy, 40. — Porte plainte contre Picquart, 41. —Apprend l'arrestation d'Esterhazy, 45. — Oblige Fabre à incarcérer Picquart, 46. — Fait demander des explications à Bertulus, 47-48. — Aveuglé par sa croyance au Syndicat, 49-50.—Sa circulaire à la suite du discours du P. Didon à une distribution de prix présidée par Jamont, 52. — Acclamé à la revue du 14 juillet, 53. — Interroge Du Paty sur ses relations avec Esterhazy, 65-66.—Cache à Brisson les résultats de cet interrogatoire, 68-69.—Délègue Henry pour assister au dépouillement des papiers saisis chez Esterhazy,72.—Croit Bertulus vendu au Syndicat, 79. — Son entretien avec Tézenas, 80. — Se dispose à étouffer l'affaire Esterhazy, 81.—Refuse à Du Paty l'autorisation de poursuivre Joseph Reinach, 88. — Sa tactique pour soustraire Du Paty et Esterhazy à la justice civile, 91-98. — Apprend les racontars de l'ancien planton Savignaud, 105 ; le fait interroger,106.—Déçu par les résultats de l'instruction Fabre, 117. — Sa mentalité, 118 ; sa ligne de conduite dans l'Affaire, 119. — Se propose d'englober les revision-

nistes dans un complot contre la sûreté de l'Etat, 120-123 ; soumet son plan à Brisson qui refuse d'y souscrire, 124-126, appendice, 617-618.—Refuse d'interroger Mercier au sujet de la communication secrète, 141. — Informé de la découverte du faux Henry, 155-156.—Cherche à diminuer l'importance de cette découverte, 157-158. — Persiste à croire Dreyfus coupable, 159. — Laisse Brisson dans l'ignorance du crime d'Henry, 160. — Ses discours en province, sa popularité, 160-161. — Traduit Esterhazy devant un Conseil d'enquête, 165 ; lui refuse audience, 166.— Sommé par Drumont d'abandonner les poursuites, 167-168. — Reçoit de Zurlinden le procès-verbal et le dossier du Conseil d'enquête, 180. — Se décide à interroger Henry à la suite de la contre épreuve de Cuignet, 181. — Montre le faux Henry à Boisdeffre, 183. — Procède à l'interrogatoire d'Henry, 185-190. — Les aveux, 191, **VI**, 267-270. — Reçoit la démission de Boisdeffre, **IV**, 192. — Fait incarcérer Henry au Mont-Valérien, 193 ; rend compte des aveux à Brisson, 199 ; aux ministres, 201. — Son conflit avec Brisson au sujet des mesures à prendre, 202. — Pellieux lui adresse sa lettre de démission, 205, **III**, 74, note 4. — Menace de rendre son portefeuille, **IV**, 206. — Apprend le suicide d'Henry, 216.—Sa discussion avec Brisson au sujet de la démission de Boisdeffre, 217. — Poursuit sa campagne contre la revision, 231-233. — Résiste aux objurgations de Bourgeois, 235. — Son entretien avec Brisson ; sa démission, 235-236. — Rend visite à Zurlinden et à Félix Faure, 245.—Raison pour laquelle il n'avait pas été avisé des grattages du « *petit bleu* », 247. — Propose de dessaisir la Chambre criminelle, 325.—Porte, au cours d'un banquet, un toast à Mercier, 326, note 1.—Intervient dans les débats qui suivent la démission de Chanoine, 339. — Cherche vainement à faire partie du cabinet Dupuy, 355. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) sur la complicité de Dreyfus et d'Esterhazy, 366-369. — Invite le Gouvernement à ne pas tenir compte de la décision de la Cour de cassation, 373. — Mis en cause par Poincaré à propos des aveux (séance du 28 novembre 1898), 404.—Impression défavorable produite par sa réplique, 405. — Affirme l'existence de pièces ne pouvant être divulguées sans danger, 466-467 — Invoque l'engagement pris par les ministres de 1894 de ne pas mêler l'Allemagne à l'Affaire, 468. — Somme Lebret de révoquer Manau, 496. — Membre du Comité directeur de la *Ligue de la Patrie française*, 504-505. — Obtient quelques voix à l'Assemblée nationale, 566. — Jugement porté sur lui par Esterhazy, **V**, 32. — Combat l'affichage de l'arrêt de la Cour de cassation, 134. — S'abstient dans le vote qui provoque la chute de Dupuy, 155. — Proclame l'importance de la déposition que Mercier doit faire à Rennes, 304.— Sa déposition, 377-378. — Econduit Cernuski, 479. — Incident entre Brisson et lui à propos de la lettre de démission de Pellieux (séance du 6 avril 1903), **VI**, 235 ; ses explications, 236 ; comment Brisson qualifie son attitude, 237-238. — S'élève contre la campagne menée par les revisionnistes, 241. — Fait voter par le groupe nationaliste, dont il est président, un ordre du jour blâmant Combes et André, 283. — Sa mort, 437.

Cavaignac, fils du précédent. Adresse au *Temps* une lettre de protestation au sujet du rôle de son père dans la découverte du faux Henry, **VI**, 450, note 3.

Cavard (René), *chef du cabinet de Lépine*. Reçoit Sandherr,

Henry et Du Paty qui lui montrent le bordereau, **I**, 81. — Son entretien avec Picquart au sujet du faux « Weyler », **II**, 385-386. — Croit Picquart associé à un complot, 671. — Directeur de la Sûreté, **VI**, 90. — Son opinion sur l'affaire Wessel, 107, 383.

Caveri, *avocat*. Reçoit une lettre de Wessel au sujet de la déposition de Cernuski, **VI**, 360 et note 3.

Caviale, *professeur à Versailles*. Reçoit la visite de Freystaetter, **V**, 58.

Cayrol, *maçon*. Victime des troubles antisémites d'Alger, **III**, 280. — Ses obsèques, 281.

Caze, *président de la Chambre des mises en accusation*. Son arrêt annulant l'ordonnance de Bertulus dans la plainte Picquart contre Du Paty, **IV**, 93, note 4, 96.

Cazot, *sénateur*. Hostile au projet de loi de dessaisissement, **V**, 9, note 2. — Vote contre ce projet, 21, note 4. — S'abstient sur l'amendement Bernard, 22, note 3. — Son discours aux obsèques de Scheurer-Kestner, **VI**, 2, note 1. — Approuve le discours de Waldeck-Rousseau au sujet de l'amnistie, 127.

Céard (Henry), *homme de lettres*. Son récit du débarquement de Dreyfus au retour de l'île du Diable, **V**, 206.

Cernuski (Lazare), *ancien officier autrichien*. Ses origines, sa vie, ses moyens d'existence, **V**, 457. — Ses relations avec Przyborowski, 457 et note 7, 458; avec Brücker, 460. — Sa détresse, 462. — Ses prétendues révélations à Quesnay de Beaurepaire, 462-463; l'affaire « Austerlitz », 464-468. — Aurait, d'après Wessel, touché une partie de la somme destinée à Austerlitz, pour déposer au procès de Rennes, 470-471. — Sa lettre à Jouaust; il joint à cette lettre une « déposition complémentaire », 472. — Se décide à se rendre à Rennes, 475. — Article de Quesnay de Beaurepaire dans l'*Echo de Paris* sur ses prétendues révélations, 476 et note 1. — Ses démarches auprès de Roget, Cavaignac et Mercier, 478; auprès de Carrière 479. — Son entretien avec Roget avant l'audience, 480. — Sa déposition, 480; entendu à huis clos, 487-488 et note 1. — Impression produite par sa déposition : les revisionnistes l'accusent de faux témoignage, 490. — Feint une maladie l'empêchant de se rendre au Conseil, 491. — Retourne à Paris, 491-492. — Protestation du professeur Mosetig contre sa déposition, **VI**, 5-6. — Propos de Przyborowski à son sujet; affaire Wessel; intrigues de François, Mareschal et Fritsch contre Tomps, 92-106. — Son faux témoignage est un des éléments de la demande en revision du procès de Rennes, 281; enquête d'Atthalin à ce sujet, 357. — Adresse à Atthalin une lettre rétractant sa déposition au procès de Rennes, 358-359.

Cernuski (Mme). Pousse son mari à venir déposer au procès de Rennes, **V**, 461; 475. — Rend visite à Quesnay de Beaurepaire, qui l'engage à écrire à Jouaust pour faire citer son mari à Rennes, 463.

Cesti, *aventurier*. Dénonce Donin de Rosières à Mathieu Dreyfus comme l'auteur de la trahison imputée à Dreyfus, **II**, 183. — Fait part à Henry de cette dénonciation; ses relations avec Isaïe Levaillant, 490. — Accusé par Esterhazy d'être à la solde du Syndicat, **III**, 103.

Chaîne (Léon). Ses ouvrages sur l'attitude des catholiques dans l'Affaire : *Les Catholiques*

français et leurs difficultés actuelles, **V**, 53, note 1. — *Les Catholiques et la Crise*, 137 et note 1.

Chalandre, *chanoine*. Reçoit de Lemercier-Picard une demande de secours, **III**, 495.

Chalendar (DE), *général*. Préside le Conseil d'enquête auquel est déféré Lasies pour ses articles dans la *Libre Parole*, **V**, 135.

Challemel-Lacour, *président du Sénat*. Casimir-Perier le prévient qu'il va donner sa démission, **I**, 558.

Chambareaud, *conseiller à la Cour de cassation*. Rapporteur près la Cour dans le procès Zola ; conclut à l'annulation du procès, **III**, 550 et note 2, 551. — Vote l'arrêt de la Chambre criminelle déclarant recevable en la forme la demande en revision du procès de 1894, **IV**, 348, note 1. — Mis en cause par Quesnay : incident de l' « urinoir », 510-511. — Président de la Chambre criminelle en remplacement de Lœw, **VI**, 286 ; charge Boyer du rapport sur la demande en revision du procès de Rennes, 288. — Son attitude pendant les audiences consacrées à la revision, 299. — Sa mort, 438 et note 1.

Chambrée, *gérant du « Siècle »*. Poursuivi par Mme Henry, **IV**, 527.

Chamoin, *colonel*. Membre du Conseil de guerre appelé à juger Picquart, **IV**, 387, note 5. — Général ; désigné par Freycinet pour assister avec Cuignet aux audiences de la Cour de cassation (revision du procès de 1894), 457. — Présente le dossier secret aux Chambres réunies, **V**, 54. — Nie l'existence du bordereau annoté, 55. — Sa déposition au sujet de la dépêche du 2 novembre, 69. — Chargé de procéder avec Paléologue et Cuignet à une traduction définitive du décalque, 70 ; signe le procès-verbal établissant cette traduction, 72, **I**, appendice, 593-594. — Délégué par Galliffet pour suivre les débats du procès de Rennes, **V**, 270 — Ses rapports à Galliffet, 295 et note 3. — Mercier lui remet la note de Du Paty sur la traduction de la dépêche du 2 novembre, 297. — Sa déposition à ce sujet ; irrégularités commises par lui au cours de cette déposition, 299-300, 403. — Donne lecture des lettres de Dreyfus à Boisdeffre, 302. — Prévoit l'acquittement, 415, **VI**, 359, note 3. — Attitude de Galliffet à son égard, **V**, 418 et note 2. — Dépouille, devant le Conseil, le dossier secret relatif au syndicat, 496, 509. — Son rapport à Galliffet sur le verdict, 533. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 330, note 4. — Ses déclarations au sujet du rôle joué par lui au procès de Rennes, 347. — Chargé par André de vérifier les pièces du dossier secret : son rapport, 312, note 3.

Champagnac, *lieutenant à bord du « Sfax »*. Remet à Dreyfus le numéro du *Times* qui relate l'arrestation de Du Paty, **V**, 198.

Chanoine, *général*. Ses origines, **II**, 76. — Présenté à Brisson par Bourgeois et Vallé, prend le portefeuille de la Guerre en remplacement de Zurlinden (septembre 1898), **IV**, 268. — Reçoit le dossier Picquart, 275. — Son entretien avec Brisson ; nomme Zurlinden gouverneur de Paris, 277-278. — Donne l'ordre d'instruire contre Picquart, qu'il inculpe de faux, 278, 281. — Son attitude aux séances du Conseil des ministres des 24 et 26 septembre 1898, 294, 298, note 2. — Propos tenu à son sujet par Ghaisne de Bourmont, 307 et note 2. — Aggrave l'inculpation

dont Picquart est l'objet, 318. — Refuse de remettre à Manau le dossier secret, 322. — Sollicité par Brisson de lever la mise au secret de Picquart, 326, note 2. — Nomme Roget au commandement d'une brigade à Paris, 327. — Refuse de porter plainte contre certains journaux, 327. — Décide de donner sa démission ; Guérin en est informé, 328 et note 4. — Son attitude au Conseil des ministres du 25 octobre 1898, 333. — Donne sa démission à la séance de la Chambre (même date), 335-338. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 369 ; à la seconde enquête Mazeau, 508 ; au procès de Rennes, **V**, 377.

Chanoine, *capitaine*, fils du précédent. Chargé avec Voulet d'une mission dans la région du Niger, **V**, 427. — Atrocités dont il se rend coupable, 428. — Poursuivi par le colonel Klobb, 429-430 ; apprend le meurtre de Klobb ; propos qu'il tient à Voulet, 431. — Massacré par les tirailleurs soudanais, 432.

Chanteloube, *agitateur antisémite*. Arrêté avec Guérin au cours des bagarres du 25 octobre 1898 devant le Palais-Bourbon, **IV**, 337, note 3. — Compagnon de Guérin au « fort Chabrol », **V**, 423 et note 4.

Chanzy (Mme), veuve du général. Dépose une plainte en escroquerie contre Lemercier-Picard, **IV**, 98, note 3.

Chapelon (Mme). Tient de Lebrun-Renaud que Dreyfus n'a pas fait d'aveux, **I**, 516, note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (novembre 1898), **IV**, 451.

Chaplin, *lieutenant d'artillerie*. Frappé par Billot pour avoir adressé à Zola une lettre de félicitation, **III**, 492.

Chapuis, *député de Toul*. Son attitude lors des incidents soulevés à la Chambre par le discours de Jaurès sur l'Affaire (séance du 22 janvier 1898), **III**, 310. — Réclame des poursuites contre le Syndicat, 489. — Vote la loi de dessaisissement, **IV**, 545. — Vote l'ajournement de la mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 3. — Son opinion sur le cabinet Waldeck-Rousseau, 178, note 1. — Fait voter une motion invitant le Gouvernement à s'opposer à la reprise de l'Affaire (séance du 22 mai 1900), **VI**, 113-115 ; autre motion invitant le Gouvernement « à ne pas laisser sortir l'Affaire du domaine judiciaire » (séance du 7 avril 1903), 245-246.

Chapus. Son procès est rappelé au cours de l'entretien de Tornielli avec Hanotaux, **III**, 51-52.

Charavay (Etienne), *expert judiciaire*. Examine le bordereau et les pièces de comparaison, **I**, 179. — Influence des théories de Bertillon sur son expertise, 182-183. — Conclut à l'identité de l'écriture du bordereau avec celle des pièces de comparaison, 184. — Sa déposition au procès de 1894, 422. — Chargé par Pellieux d'examiner la lettre du *Uhlan*, **III**, 177. — Refuse d'expertiser à nouveau le bordereau (instruction Ravary), 177. — Ses conclusions sur la lettre du *Uhlan* ; admet la possibilité d'un faux, 188. — N'est pas entendu au procès Esterhazy, 213. — Sa déposition au procès Zola, 415. — Chargé par Tavernier de faire l'expertise du « *petit bleu* » ; son rapport, **II**, 461, note 2, **IV**, 377-378. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 514-515. — Reconnaît son erreur de 1894,

s'associe aux conclusions de Paul Meyer, Giry et Molinier, **V**, 101. — Rétracte à Rennes ses déclarations de 1894 sur l'écriture du bordereau, 433, 573.

Charette (DE), *général*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440.

Charmes (FRANCIS), *directeur de la « Revue des Deux Mondes »*. Accepte la légende de la « dame voilée », **III**, 11, note 1. — Longtemps hostile à la revision, 159. — En reconnaît la nécessité après les aveux d'Henry, **IV**, 233, note 2. — Ses articles sur la manifestation d'Auteuil, **V**, 151 ; sur les tentatives de Poincaré pour constituer un cabinet (juin 1899), 159; sur le refus de Bourgeois d'entrer dans ce cabinet, 173, note 2; sur le complot royaliste, 313, note 1 ; sur l'affaire du « fort Chabrol », 422.

Charpentier (GEORGES), *ancien éditeur*. Reçoit Zola chez lui après l'audience du procès de Versailles, **IV**, 57, note 4. — Sa visite à Zola à Upper-Norwood, **V**, 40, note 3.

Charras, *colonel*. Beau-frère de Scheurer-Kestner, **II**, 168.

Chaton, *officier*. Entendu par D'Ormescheville, **I**, 265. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) sur une conversation qu'il aurait eue avec Dreyfus, 297, note 2.

Chaulin-Servinière, *député de la Mayenne*. Reçoit les confidences de Lebrun-Renaud sur les prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 528 ; **III**, 361, note 1.

Chaumié (JOSEPH), *sénateur*. Défend la compétence de la Haute-Cour pour juger le complot royaliste, **VI**, 59. — Questionne Galliffet au sujet des agissements de Fritsch, 117. — Ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Combes (juin 1902), 191. — Représente le Gouvernement aux obsèques de Zola, 199.

Chaumont-Quitry (Marquis DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Chaussin, *expert en papiers*. Sa contre-expertise du bordereau, **VI**, 456, note 6.

Chautemps (ÉMILE), *député*. Ministre des Colonies dans le cabinet Ribot (janvier 1895), **I**, 560. — Présente un projet de loi sur les îles du Salut, 562. — Ordonne de fouiller Dreyfus avant le départ de l'île de Ré, 574 et note 2. — Interviewé au sujet des mesures prises par lui lors de l'embarquement de Dreyfus, **II**, 121 et note 1. — Ses instructions au gardien-chef Lebars, 129 et note 2. — Son opinion sur la culpabilité de Dreyfus, 129. — S'enquiert par télégramme auprès du directeur des établissements de la Guyane de la possibilité d'installer Mme Dreyfus à l'île du Diable, 181 et note 1. — Dément avoir voulu autoriser Mme Dreyfus à rejoindre son mari, 329. — Son télégramme est publié par le *Figaro*, 330 et note 2. — Demande à Dupuy d'ouvrir une enquête sur les « agissements » de Cavaignac, **IV**, 496, note 1. — Vote contre l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 193, note 2.

Chauveau (FRANCK), *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6. — Candidat à la présidence du Sénat (mars 1899) ; son échec, 23, note 1. — Membre de la Commission de la Haute-Cour, **VI**, 31, note 1. — Son interpellation sur les dé-

missions de Delanne et de Jamont (séance du 5 juillet 1900), 130, note 1.

Chauvet, *colonel, attaché militaire suisse*. Sa lettre à Andrade relatant son entretien avec Schwarzkoppen au sujet de Du Paty, **I**, 541-542 et note 1.

Chauvière, *député*. Signe un ordre du jour invitant le Gouvernement à réprimer la trahison (séance du 18 novembre 1896), **II**, 451, note 1. — Invective les ministres lors de l'interpellation de Cavaignac sur les prétendus aveux de Dreyfus (séance du 22 janvier 1898), **III**, 310. — Signe la motion de mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 2. — L'un des fondateurs du groupe révolutionnaire à la Chambre, 179. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), 256, note 1. — Signe l'ordre du jour de Vaillant demandant une enquête sur les agissements de l'Etat-Major (séance du 7 avril 1903), **VI**, 243.

Chauvin, *député*. Croit à l'innocence de Dreyfus, **III**, 34.

Chenavaz (Octave), *député*. Invite Méline à poursuivre les revisionnistes (séance du 24 février 1898), **III**, 489.

Chenu (Charles), *avocat*. Plaide pour Mme Henry dans son procès contre Joseph Reinach, **VI**, 191, 194. — Produit à l'audience de la Cour d'appel la lettre de Picquart au *Siècle*, 275.

Chéron (Henri), *député*. Son intervention au cours de la discussion sur la réintégration de Picquart (séance du 13 juillet 1906), **VI**, 492 et note 4.

Chesnelong, *avocat*. Désigné pour un poste de procureur général sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4.

Chesnelong (Pierre-Charles), *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2. — Son siège de sénateur est, à sa mort, offert à Mercier, **VI**, 57.

Cheurlot, *docteur en médecine*. Appelé auprès de Félix Faure mourant, **IV**, 550. — Signe le procès-verbal de décès, appendice, 623.

Chevilly (Comte de), *agent du duc d'Orléans*. Prend part à une manifestation royaliste aux abords du Cherche-Midi, **IV**, 428, note 2. — Après la mort de Félix Faure, télégraphie au duc d'Orléans de se rendre à Bruxelles, 560. — Perquisition faite à son domicile, **V**, 6, note 1. — Rend compte au duc d'Orléans de la manifestation d'Auteuil, 117. — Son arrestation, 311. — Son acquittement par la Haute-Cour, **VI**, 64.

Chevrier (Adolphe), *conseiller à la Cour de cassation*. Prend part à l'audience où est prononcée l'annulation du jugement de 1894, **V**, appendice, 575.

Chevrillon (André), *homme de lettres*. Publie dans la *Grande Revue* ses impressions sur le procès de Rennes, **V**, 200, 267, 269, note 2 ; 281, 283, 285, 399, note 1 ; 412, note 1 ; 416, note 1 ; 420, 421, 477, note 1 ; 478, 511. — Relate un propos qu'aurait tenu Boisdeffre à la princesse Mathilde au sujet des prétendues lettres de Guillaume II, **VI**, 328, note 8.

Chézelles (Comte de). Nie que Schwarzkoppen lui ait affirmé la culpabilité de Dreyfus, **V**, 445 et note 2.

Chiché (Albert), *député*. Interpelle Méline sur les suites

que le Gouvernement compte donner à l'arrêt de la Chambre criminelle cassant le jugement du procès Zola, **III**, 554.

Chincholle (CHARLES), *rédacteur au « Figaro »*. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894); aurait entendu Esterhazy se déclarer l'auteur du bordereau; démenti d'Esterhazy, **II**, 111, note 1.

Choinet. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 450, note 1.

Choiseul (Marquis DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Choquet, *expert*, *président honoraire de la Chambre syndicale du papier*. Conclusions de son expertise sur le papier du bordereau et les lettres d'Esterhazy; sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) et devant le Conseil de guerre de Rennes. **I**, 42, note 3; **II**, 109, note 3; **IV**, 362, note 5; **V**, 573; **VI**, 456, note 6.

Chovet, *sénateur*, *maire de Compiègne*. Sa lettre relatant un propos tenu par Gallet à Compiègne en apprenant l'arrestation d'Henry, **I**, 421, note 2; **IV**, 225, note 1; **V**, 59.

Christian IX, *roi de Danemark*. Croit à l'innocence de Dreyfus, **III**, 54. — Son indignation en apprenant l'acquittement d'Esterhazy, 51.

Christiani (Baron CHEVREAU DE). Se livre à des voies de fait contre Loubet, **V**, 115 et note 1. — Son interrogatoire, 115-116. — Condamné à quatre années d'emprisonnement, 135.

Christophle, *député de l'Orne*. Préside la commission parlementaire chargée d'examiner les motions sur le dessaisissement, **IV**, 531. — Se déclare hostile au projet, 540, note 2.

Chuquet (ARTHUR), *historien*. Sa lettre à Joseph Reinach, **VI**, 181.

Civilta Catolica. Organe de la Compagnie de Jésus. Article du 5 février 1898: *Il caso Dreyfus*, **III**, 23-24 et note 2.

Clairin (GEORGES), *peintre*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Clamageran, *sénateur*. Membre de la *Ligue des Droits de l'homme*, **V**, 8. — Hostile au projet d'amnistie, **VI**, 55. — Lettre que lui adresse Esterhazy au sujet d'Henry, 74 et note 3. — Reçoit de Dreyfus et de Zola des lettres protestant contre l'amnistie, 82-83. — Combat le projet (séance du 1er juin 1900), 123. — Sa mort (5 juin 1903), 280 et note 2.

Claretie (JULES), *membre de l'Académie française*. Assiste à la dégradation de Dreyfus, **I**, 494. — Démarche de Bernard Lazare auprès de lui, **II**, 504. — Cite dans le *Temps* un passage de La Borderie relatif au procès La Chalotais, **V**, 200, note 4. — Ses « *Impressions de Rennes* », dans le *Temps*, 269, note 2; 291, note 1; 315, 321. — Ses articles sur l'attentat contre Labori, 342, note 2; 351, note 1; 352; 360 et note 2. — Conjure les juges du Conseil de guerre de Rennes d'effacer le verdict de 1894, 421 et note 1. — Ses articles sur l'attitude de Dreyfus au procès de Rennes, 444, note 1; sur la déposition de Rollin, 474; sur la déposition de Trarieux, 499.

Clemenceau (ALBERT), *avocat*. Chargé de défendre Perrenx, gérant de l'*Aurore*, au procès Zola, **III**, 301. — Son portrait, 426-427. — Pose soixante

questions à Esterhazy qui refuse de répondre, 457-461.

Clemenceau (Georges). Son article dans la *Justice* au sujet de la condamnation de 1894 : Dreyfus et Bazaine, **I**, 465. — Son portrait, **II**, 638. — Rédacteur à l'*Aurore*, 637. — Son entretien avec Scheurer-Kestner : il incline à la revision, 639. — Ses articles sur Esterhazy, **III**, 17 et note 3 ; 124-125. — Ses doutes sur Dreyfus, 125, 220. — Demande la publicité des débats du procès Esterhazy, 195, note 5. — Intitule *J'accuse* la lettre de Zola à Félix Faure, 229, 241 et note 2. — Proteste contre l'indifférence des socialistes à l'égard de Dreyfus, 255. — Obtient l'autorisation de plaider pour l'*Aurore* au procès Zola, 301, note 2 ; sa plaidoirie, 476-478. — Son duel avec Drumont, 512. — Ses articles sur l'attitude des candidats républicains aux élections de 1898, 580-581. — Proteste contre le renvoi de Joseph Reinach devant un conseil d'enquête, 639 ; **VI**, 487. — Conseille à Zola de partir pour l'Angleterre après sa condamnation par défaut aux assises de Seine-et-Oise, **IV**, 57 ; article qu'il publie sous le nom de Zola (*La Preuve*), 59 et note 3. — Figure au nombre des revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Hypothèse qu'il émet sur la mort d'Henry, 274, note 5. — Pris à partie par les souscripteurs des *listes rouges*, 443. — N'est pas entendu par la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 538. — Se déclare pour la candidature de Loubet à la présidence de la République, 554. — Partisan de la cassation avec renvoi devant un autre Conseil de guerre, **V**, 76. — Réclame la mise en accusation de Mercier, 122, 126, 132, note 1. — Article sur les négociations de Poincaré pour constituer un cabinet après la chute de Dupuy (juin 1899), 160, note 1. — Approuve l'entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau, 176 ; son opinion sur ce cabinet, 190, note 1 ; 191, note 2. — Article avant le procès de Rennes : « Il faut entendre tout le monde et poser toutes les questions », 232, note 3, 233. — Décide de ne pas aller à Rennes, 267. — Publie une partie des confidences de Dreyfus sur son séjour à l'île du Diable, 277, note 1. — Articles sur le procès de Rennes : Esterhazy, 284, note 3 ; Dreyfus, 296 ; le dossier secret, 297 ; la déposition de Mercier, 333, note 2 ; 336, note 5 ; 374-375, 416-417, 419 ; l'attentat contre Labori, 361, note 2 ; 368, note 1 ; les dépositions de Bertulus, 397 ; de Bertillon, 435 ; de Cernuski, 462, note 1 ; 481, note 3 ; de Trarieux, 499. — Refuse d'écrire à Labori pour le prier de renoncer à la parole, 519 et note 1. — Son opinion sur le verdict, 536 et note 2. — S'oppose à la grâce immédiate et au retrait du pourvoi, 546-547, 552-553 ; son entretien à ce sujet avec Mathieu Dreyfus, Joseph Reinach, Jaurès et Millerand, 555-557 ; « Si j'étais le frère, j'accepterais », 558. — Ses articles contre l'amnistie, **VI**, 5, 24, 47 et note 3, 54, 75. — Prend la défense de Gohier, 69 et note 5. — Attaques de Gohier contre lui ; il quitte l'*Aurore*, 70 et note 1. — Lettre qu'il reçoit d'Esterhazy, 75-76. — Son ascendant moral sur Picquart, 154-155. — Élu sénateur, 182. — Jugement porté par lui sur André, 251, 345, note 1. — Rentre à l'*Aurore* ; articles contre la cassation sans renvoi, 283-284. — Accusations portées par lui contre le colonel Ducassé, 341-345. — Ses attaques contre André à propos de l'incident Cuignet, 388, note 3, 389, note 2 ; à propos de l'affaire des *fiches*, 411. — Article sur la démission d'André, 421. — Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Sarrien

mars 1906), 424, note 1. — Sa politique ; son discours du 3 mai 1906 à Lyon, 436.

Clément, *colonel*. Sa déposition au procès de 1894, **I**, 429. — Reçoit les confidences de Forzinetti sur l'innocence de Dreyfus, **II**, 166, note 1.

Clémentel (Etienne), *député*. Ministre des Colonies dans le cabinet Rouvier (24 janvier 1905), **VI**, 423, note 1.

Clermont-Tonnerre (Marquis Philibert de). Arrêté à la suite des manifestations d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Clisson (**Hérisson** dit), *journaliste*. Récit que lui fait Lebrun-Renaud de son entretien avec Dreyfus, **I**, 495, note 1 ; 528. — Attaqué par la *Libre Parole*, 549. — Déclare que Lebrun-Renaud ne lui a jamais parlé des prétendus aveux de Dreyfus, **III**, 287, note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451, note 3.

Cloutier (Daniel), *député, rédacteur à l'« Intransigeant »*. Ses attaques contre l'Etat-Major (mars 1897), **II**, 489, note 1. — Identifie le pendu de la rue de Sèvres avec Lemercier-Picard, **III**, 503. — Entendu par Bertulus à ce sujet ; ses hésitations, 506, note 1 ; son article dans l'*Intransigeant*, 507, note 3.

Cluseret, *ancien ministre délégué à la guerre sous la Commune, député*. Demande l'exécution de Dreyfus, **I**, 228. — Vote l'ordre du jour de confiance après l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896), **II**, 452, note 2. — Signe l'ordre du jour présenté par Ernest Roche invitant le gouvernement à poursuivre le Syndicat (séance du 24 février 1898), **III**, 490. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440. — S'abstient dans le vote flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 130, note 3.

Cochefert (A.-C.), *commissaire aux délégations, puis chef de la Sûreté*. Mis par Mercier au courant de l'inculpation contre Dreyfus, **I**, 83. — Reçoit la visite de Du Paty, 91. — Prépare l'arrestation de Dreyfus, 100-101. — Assiste à la scène de la dictée et à l'arrestation de Dreyfus, 110-114 ; fouille Dreyfus, 119 ; procède avec Du Paty à son interrogatoire, 122-126 ; perquisitionne à son domicile, 128 ; au domicile d'Hadamard, 130. — Assiste au dépouillement des papiers saisis chez Dreyfus, 137, note 1. — Ses recherches sur le papier pelure, 138. — Témoin au procès de 1894, 389 ; sa déposition, 411. — Reçoit de Dupuy l'ordre d'arrêter Déroulède et Habert à la caserne de Reuilly, **IV**, 613. — Son rôle lors de l'attentat contre Labori, **V**, 352. — Sa déposition au procès de Rennes, 389 et note 1 ; à l'enquête Pétitier, **VI**, 309, note 4.

Cochery (Georges), *député*. Ministre des Finances dans le cabinet Méline (avril 1896), **II**, 197, note 1. — Son attitude à la Chambre lors de l'interpellation de Mun (séance du 13 janvier 1898), **III**, 233. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6. — Vote l'ajournement de la mise en accusation de Mercier, 133, note 3.

Cochin (Denys), *député*. Son attitude à la Chambre lors de la discussion sur la mise en accusation de Mercier, **V**, 128-130. — Son discours contre la participation des socialistes au pouvoir (séance du 16 novembre 1899), **VI**, 47 ; contre la réintégration de Picquart (séance du 13 juillet 1906), 489-492.

Codet (Jean), *député*. Réclame la convocation des Chambres,

pour hâter le vote de l'amnistie, **V**, 563.

Coffinières, *commandant du « Sfax »*. Son impression sur Dreyfus, **V**, 197-198, note 3.

Colard, *officier*. Entendu par D'Ormescheville ; son opinion sur Dreyfus, **I**, 265. — Sa déposition au procès de 1894, 414.

Colbert-Laplace (DE), *député*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Colin (MICHEL). Voir *Stapfer* (Paul).

Collin de Verdière. Avocat de Rollin dans le procès Dautriche, **VI**, 385, note 1.

Combe, *colonel*. Sa lettre au sujet de François Zola, **III**, 606 et note 2, appendice, 649. — Une lettre de lui est falsifiée, 650.

Combel (Abbé), *curé de Suresnes*. Récite les prières sur le cercueil d'Henry, **IV**, 221.

Combes (ÉMILE), *sénateur*. Ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3. — Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4. — Chargé par Loubet de constituer un ministère (juin 1902), **VI**, 189. — Son portrait, sa carrière, 190 ; président du Conseil et ministre de l'Intérieur, 191, note 2. — Jaurès l'avertit de son intention de porter l'Affaire à la tribune de la Chambre, 217. — Son attitude à la séance du 7 avril 1903 : l'enquête administrative, 242-246. — Reçoit le rapport d'André sur l'Affaire ; transmet ce rapport à Vallé, 281. — S'oppose à l'avancement de Ducassé, 344, note 3 ; incident Cuignet-André, 389-390. — Averti par Waldeck-Rousseau du système de délation employé par André, 399. — Popularité que lui vaut sa lutte contre les congrégations, 401. — Son attitude lors des interpellations Guyot de Villeneuve (séances des 28 octobre et 4 novembre 1904), 403-407 ; 413-419. — Reçoit la démission d'André, 421. — Sa politique blâmée par Waldeck-Rousseau, 425. — Sa démission, 423.

Combes, *ancien président du cercle des Capucines*. Interrogé par Lépine au cours de l'enquête sur Dreyfus, **I**, 261, note 1.

Comminges (DE), *capitaine*. Refuse de déposer au procès Zola, **III**, 365, note 1.

Comminges (Comtesse BLANCHE DE). Ses relations avec Picquart, **II**, 457. — Démêlés de sa famille avec Du Paty, 641. — Les lettres que lui adresse Picquart sont interceptées par Henry, 666 et note 2. — Le faux *Blanche* destiné à la compromettre, 669-670 ; **III**, 82, 90. — Esterhazy déclare ne pas la connaître, 173. — Déclaration de Du Paty à son sujet au procès Zola, 364. — Refuse de déposer à ce procès, 365, note 1. — Accuse Du Paty d'être l'auteur des faux *Blanche* et *Speranza*, 523-524.

Constans, *sénateur*. Consulté par Dupuy pendant la crise ministérielle qui suit la chute de Brisson, **IV**, 354. — Dépose une proposition rendant la loi sur l'instruction criminelle applicable devant les tribunaux militaires, 342. — S'abstient dans le vote sur la loi de dessaisissement, **V**, 21. — Candidat contre Fallières à la présidence du Sénat, il obtient 84 voix, 23, note 1.

Constans (PAUL), *député*. Signe la proposition Vaillant réclamant une enquête sur les Conseils de guerre (séance du 8 avril 1903), **VI**, 243.

Constant (Mme). Rédactrice à la *Fronde*, sous le pseudonyme de « Bradamante », **III**, 195, note 1.

Conte, *publiciste*. Rédacteur aux *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Conybeare (F. Cornwallis), *professeur à Oxford*. Affirme, dans une lettre à Joseph Reinach, qu'Esterhazy recevait de Schwarzkoppen une mensualité de 2.000 francs, **II**, 74. — Dénonce, dans la *National Review*, le crime d'Esterhazy, **III**, 636 et note 2.

Coppée (François), *membre de l'Académie française*. Pris à partie par la *Libre Parole* à propos de Zola, **II**, 195, note 1. — Ecoute avec intérêt le mémoire de Bernard Lazare, 503. — Fait part à Zola de ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 680. — Son revirement; il souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 442. — L'un des promoteurs de la *Ligue de la Patrie française*, 500; il en est nommé directeur avec Jules Lemaître, 505. — Sa déposition au procès Déroulède, **V**, 89. — Aurait proclamé la nécessité d'un coup d'Etat le jour de l'acquittement de Déroulède, 112, note 2. — Son opinion sur le cabinet Waldeck-Rousseau, 179, note 2; ses articles au sujet de la déposition de Mercier à Rennes, 220. — Pousse les nationalistes à faire un coup d'Etat, 255. — Conjure Mercier de dire tout ce qu'il sait de l'Affaire, 305. — Croit que Syveton a été assassiné, **VI**, 422.

Cordelet, *sénateur de la Sarthe*. Membre de la Commission de la Haute-Cour, **VI**, 31, note 1. — Réélu aux élections de 1900, 58.

Cordier, *lieutenant-colonel*. Sous-chef du bureau des Renseignements, **I**, 21-26. — Ses déclarations au sujet de la pièce « *Canaille de D...* », 32, appendice, 578-580; au sujet de l'arrivée du bordereau, 44, **IV**, 433. — Apprend de Sandherr que Dreyfus serait l'auteur du bordereau, **I**, 76. — Examine avec Sandherr les pièces du dossier secret, 268-269. — S'aperçoit, avant le procès, que l'intelligence de Sandherr a faibli, **II**, 211. — Laissé dans l'ignorance des prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 548. — A l'intention de quitter le bureau en même temps que Sandherr, **II**, 212. — Passe le service à Picquart, 213. — Consulté par Picquart au sujet des offres d'une espionne italienne, 219-220. — Son mot sur Henry, à la suite des aveux, **IV**, 433-434 et note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 433, 457; devant le Conseil de guerre de Rennes, **V**, 406-407. — Affirme n'avoir jamais vu Esterhazy au ministère, **VI**, 202.

Cornély (Joseph), *journaliste, rédacteur au « Gaulois »*. Demande la publicité des débats au procès de 1894, **I**, 372. — Critique l'attitude de Mercier, 379. — Commente le verdict du Conseil de guerre, 464, note 3. — Entre au *Figaro*, **III**, 159 et note 2. — Demande la publicité des débats au procès Esterhazy, 195, note 5. — Son article *Affaire classée*, après l'acquittement d'Esterhazy, 222 et note 1. — Sa campagne en faveur de la revision, **IV**, 499. — Ses *Notes sur l'affaire Dreyfus*, **V**, 45, note 1. — Son article sur les scandales d'Auteuil, 118, note 2. — Son avis sur les poursuites contre Mercier : « la politique de l'éponge », 122 et note 2. — Prévoit l'acquittement de Dreyfus au procès de Rennes, 133, note 1; 228. — Propos que lui tient le général Du Barail, 169. — L'affaire Karl, 226. — Ses articles sur le procès de Rennes, 295, note 4; 333, note 2; 337; 356, note 2; 479, note 3. — Sa lettre à Labori pour engager celui-ci à ne pas plaider, 519-521. — Se déclare partisan de la grâce de Dreyfus, 546, note 2. — Chargé, après sa rupture avec le *Fi-*

garo, de la chronique politique dans la *Grande Revue*, **VI**, 178. — Quitte la *Grande Revue* à la suite de son désaccord avec Labori, 179 et note 1.

Corninge. Agent du contre-espionnage, **I**, 21. — Avertit Picquart que le prince Ghika aurait procuré le manuel de tir à Panizzardi, **III**, 90.

Corps, *commandant*. Son mémoire au Conseil de guerre de Rennes, **V**, 377. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes); attribue la lettre du buvard à Alfred Dreyfus, **VI**, 307. — Imagine un gabarit différent de celui de Bertillon, **V**, 377, **VI**, 310. — Conclusions des experts au sujet de ce gabarit, 374.

Correard, *lieutenant-colonel*. Esterhazy sert sous ses ordres en Tunisie, **II**, 32, note 4. — Son ordre du jour sur les combats de El Arbaïn et de Hammam Lif, 46, note 2.

Corvisart, *capitaine*. Ses relations de service avec Dreyfus, **I**, 164, 287, note 5.

Cosseron de Villenoisy, *général*. Son opinion sur l'Affaire, **V**, 110.

Costi (Andrea), *socialiste italien*. Lettre qu'il reçoit d'Hervé (septembre 1902), **VI**, 218-219 et note 1.

Cotelle, *conseiller à la Cour de Cassation*, **V**, appendice, 575.

Coüard (Emile), *archiviste-paléographe*. Chargé par Ravary de comparer l'écriture du bordereau avec celle d'Esterhazy, **III**, 177-178. — Son expertise, 180-183. — Ses conclusions, 185. — N'est pas entendu au procès Esterhazy, 213. — Poursuit Zola en correctionnelle pour diffamation, 343. — Interrogé au procès Zola, refuse de répondre, 415. — Ses conclusions réfutées par Paul Meyer, 428-429. — Fait condamner Zola par défaut, **IV**, 137, note 3. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 514; au procès de Rennes, **V**, 433, note 1; 439. — Zola abandonne son procès contre lui, **VI**, 177.

Couat, *recteur de la Faculté de Bordeaux*. Discours de Stapfer à ses obsèques, **IV**, 129.

Coubertin (de), *lieutenant-colonel*. Son allocution à l'Ecole militaire, **V**, 139; déplacé par Galliffet, 186.

Couderc (Camille), *paléographe expert*. Chargé par Tavernier de l'expertise du *petit bleu*, ses conclusions, **II**, 461, note 2; **IV**, 377. — Déclare que les dépêches *Blanche* et *Speranza* ne sont ni de Du Paty ni de Mme Du Paty, **II**, appendice, 708.

Coupois, *greffier du Conseil de guerre de Rennes*. Donne lecture de l'ordre de mise en jugement de Dreyfus, **V**, 281; du rapport de Ranson sur l'attitude de Dreyfus pendant la traversée à l'île du Diable, 314, note 1; de différentes pièces dont la production a été réclamée par la défense, 509.

Courcel (Baron Alphonse de), *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6. — S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux, dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Courot, *avocat*. Manifeste à la première audience du procès Zola, **III**, 349, note 4. — Suspendu par le Conseil de l'Ordre, 492, note 5.

Coutant (Jules), *député de la Seine*. Son attitude pendant l'interpellation Cavaignac (séance du 22 janvier 1898), **III**, 310. — Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), 256, note 1. — Signe la proposition Vaillant réclamant une enquête sur les Conseils de guerre, **VI**, 243.

Couturier (Adrien), *directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice*. Membre de la Commission de revision du procès de 1894 ; se prononce pour la revision, **IV**, 291.

Couturier, *dessinateur*. Prend part à la campagne revisionniste, **V**, 444, note 3.

Couyba (Charles), *député*. Approuve les déclarations de Cavaignac lors de l'interpellation Castelin (séance du 7 juillet 1898), **IV**, 33.

Crave, *commandant*. Son rapport sur la mission Voulet-Chanoine, **V**, 427, note 2.

Crémieu-Foa (André), *capitaine*. Son duel avec Drumont, **I**, 217-218 ; **II**, 53-54 ; avec Lamase, 55-56 ; ses différents avec Morès et Guérin, 56-57. — Mis aux arrêts, 60. — Rôle joué par Esterhazy dans ces diverses affaires, 60, 91. — Blessé au Dahomey, sa mort, 61 et note 3.

Crémieu-Foa (Ernest), frère du précédent. Publie, sur le conseil d'Esterhazy, le procès-verbal du duel Lamase, **II**, 57 et note 2 ; blâmes que lui vaut cette indiscrétion; conséquences qu'elle entraîne, 58-61. — Refuse à Esterhazy un prêt d'argent, 91, note 5. — Esterhazy lui déclare que Dreyfus est innocent, 486.

Crémieux (Fernand), *avocat*. Candidat aux élections législatives de 1898 ; sa profession de foi, **III**, 581, note 3.

Crépieux-Jamin, *graphologue*. Expertise l'écriture du bordereau et celle de Dreyfus; ses conclusions, **II**, 501. — Accusé au procès Zola d'avoir voulu corrompre Teyssonnières en 1894 ; se disculpe, **III**, 413-414.

Crépon, *conseiller à la Cour de cassation*. Membre de la Commission de revision à laquelle est soumise la requête de Mme Dreyfus ; se prononce contre la revision, **IV**, 291. — La requête de Mornard, tendant à sa récusation, est rejetée par les Chambres réunies, **V**, 38-39. — Incident soulevé par lui lors de la déposition de Freystætter devant les Chambres réunies, 61-62. — Fait adopter par les Chambres réunies une proposition relative à la communication secrète de la pièce « *Canaille de D...* », 100.

Cretin (M.-J.), *contrôleur général de l'Armée*. Son rapport au ministre de la Guerre sur les registres de comptabilité du bureau des Renseignements (mensualités de Val-Carlos), **VI**, 260 et note 1 ; 261 et note 1; 299.

Croiset (Alfred), *professeur à la Sorbonne*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Son discours à l'ouverture des cours de la Faculté des Lettres (3 novembre 1898), 499.

Croissandeau, *colonel*. Avertit Mathieu Dreyfus qu'une lettre anonyme adressée à Hadamard a été remise à l'*Alibi-Office*, **II**, 590, note 1.

Croix (La). Voir : *Assomptionnistes*, *Bailly* (le Père).

Cron (Mme). Sa prétendue lettre à Dreyfus, **I**, 317.

Cruppi (Jean), *ancien magistrat, député*. Membre de la Commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement ; se prononce pour le projet, **IV**, 540. — Vote contre l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 193, note 2. — Son vote à la suite de l'interpellation Guyot de Villeneuve sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), **VI**, 407, note 3.

Cuers (Richard). Agent allemand à Bruxelles, **I**, 21. — Ses relations avec Lajoux, 22. — Révoqué par le major Dame, **II**, 267. — Son entretien avec le colonel de Foucault : il demande à être mis en rapports avec un envoyé de l'État-Major, 83, note 2 ; 90, note 1 ; 267 ; cet entretien est relaté à Boisdeffre et à Picquart, 268. — Son entrevue à Bâle avec Lauth et Henry, 273-275 ; récit qu'il fait de l'entrevue, 278. — Son entrevue à Luxembourg avec Lauth et Junck, 466. — Ses confidences à Lajoux, 578, note 2. — Son prétendu séjour à Madrid en mai 1900, **VI**, 89, 97.

Cugnier, *lieutenant-colonel*. Notes données par lui à Esterhazy en 1881, **II**, 45-46.

Cuignet, *capitaine, puis commandant*. Nommé au 4e bureau du ministère de la Guerre, **II**, 75, note 7. — Copie pour Billot le répertoire du dossier secret, **III**, 603. — Chargé de vérifier l'authenticité des pièces du dossier secret, **IV**, 47 ; manière dont il interprète des lettres de Picquart sur Boeklin et Beethoven, 106 et note 2. — Sa découverte du faux Henry, 152 ; en rend compte à Roget et à Cavaignac, 154-155 ; fait la contre-épreuve, 181. — Renseigne Zurlinden sur l'Affaire, 245 ; lui dénonce Du Paty comme l'instigateur du faux Henry, 247 ; lui remet la déposition du capitaine Tassin, 248. — Sa déposition à l'instruction Tavernier, 319. — Communique à Freycinet et à Roget les procès-verbaux des audiences de la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 457. — Désigné par Freycinet pour présenter le dossier secret à la Chambre criminelle, 469. — Son rapport sur Henry et Du Paty est soumis au Conseil des Ministres, 469-470. — Sa déposition devant la Chambre criminelle, 470-472, **I**, 321, note 1. — Procède au dépouillement du dossier secret, **IV**, 472 ; commente les pièces : sa thèse sur la culpabilité de Dreyfus, 473-474. — Reconnaît que la pièce « *Canaille de D...* » ne peut pas s'appliquer à Dreyfus, 474. — Sa déposition sur l'organisation militaire des chemins de fer, 475 ; le cours de l'École de guerre, 476 ; la dépêche Panizzardi, 477. — Lit le brouillon d'une lettre de Lœw à Mazeau au sujet de Quesnay ; en fait part à Quesnay, 490. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau (janvier 1899), 509 ; argue de faux le décalque officiel de la dépêche Panizzardi, **V**, 70 ; collabore à l'établissement du texte *ne varietur* de la dépêche, 72 ; fait signer à Chamoin une déclaration sur l'écriture du décalque, 73. — Communique à Lasies et à Grosjean la correspondance entre Delcassé et Freycinet au sujet de cette dépêche, 84. — Mis par Krantz en disponibilité par retrait d'emploi, 85. — Porte plainte en faux et usage de faux contre Du Paty ; instruction Tavernier, 98 et note 2. — Sa déposition au procès de Rennes, 386 ; interpellé par Dreyfus, 387 ; ses déclarations au sujet du dossier ultra-secret, 496-497 ; pris à parti par Labori à propos d'une lettre de Schwarzkoppen ; sa réplique, 509. — Sa lettre à Waldeck-

Rousseau ; ses démêlés avec André, qui lui inflige soixante jours d'arrêts de forteresse, **VI**, 144 ; polémiques auxquelles cet incident donne lieu, 146-147. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 311, note 1; 312 et note 3. — Rentre au service ; sa lettre à André, 388 ; il est, sur l'ordre d'André, visité et contre-visité au point de vue mental par le service de santé, 388-389 ; incident soulevé à la Chambre par cette mesure, 389 ; demande communication des rapports médicaux qui le concernent ; refus d'André ; saisit la Chambre d'une pétition à ce sujet ; mis par André aux arrêts de rigueur, 390. — Sa lettre au garde des sceaux et ses articles dans l'*Eclair* à la suite du réquisitoire de Baudouin, 449 et note 1.

Cunche. Condamné comme espion, **I**, 22, note 4.

Cunéo d'Ornano, *député de la Charente*. Assiste aux conférences tenues en juin 1899 au fort Chabrol, **V**, 183. — Annonce dans le *Petit Caporal* des révélations sur le bordereau annoté ; démarche de Firmin Faure auprès de lui, 250 et note 4. — Interpelle André sur son décret relatif à l'avancement des officiers, **VI**, 394.

Cuny, *officier*. Ancien camarade de Dreyfus ; entendu par D'Ormescheville, **I**, 265.

Curé, *commandant*. Juge suppléant au Conseil de guerre de 1894, **I**, 385. — Interrogé par Esterhazy sur la mobilisation de l'artillerie, **II**, 83, note 2. — Renseigne Picquart sur Esterhazy, 83-84, 248. — Lui refuse un spécimen de l'écriture d'Esterhazy, 249. — Reçoit les confidences de Picquart, 270. — Avait fréquenté chez Mlle de Comminges, 641, note 2. — Sa déposition au procès Esterhazy, **III**, 213; à l'instruction Tavernier, 318, note 2.

Cuverville (DE), *vice-amiral, chef d'état-major au ministère de la Marine*. Relevé de ses fonctions par Lockroy à la suite d'une lettre adressée par lui à Fleury-Ravarin, **V**, 181 et note 6. — Sénateur, vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 500, note 1.

Cuvinot (PAUL), *sénateur de l'Oise*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Cyvoct, *forçat libéré*. Prend part aux réunions publiques en faveur de Dreyfus, **IV**, 273. — Signe un manifeste engageant les républicains à s'opposer aux « bandes réactionnaires » (22 octobre 1898), 330, note 3.

D

Dagan. Rédacteur aux *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Daguenet, *capitaine*. Prête à Esterhazy des documents provenant de l'Ecole de tir de Châlons, **II**, 249 et note 1.

Daily Chronicle. Journal de Londres ; annonce, d'après le *South Wales Argus*, la prétendue évasion de Dreyfus, **II**, 306.

Dalegon (le Père). Sa lettre au sujet du rôle des « Comités de dames » dans les élections, **III**, 572, note 1.

Damain (ÉDOUARD), *docteur en médecine*. Sa déposition au procès Christiani, **V**, 115, note 1.

Dame, *major*, *chef du service des Renseignements à Berlin*. Révoque Cuers, **II**, 267. — Son entretien à Karlsruhe avec le

lieutenant-colonel Peroz au sujet de l'Affaire, **VI**, 352-355. — Sa lettre à Peroz sur la complicité d'Esterhazy et d'Henry (revision du procès de Rennes), appendice, 524-526.

Dame voilée (La). Prétendue expéditrice de la lettre signée « Espérance », **II**, 573. — Faussement identifiée par Gonse avec Mme Monnier, 573, 574, note 1 ; **III**, 520-521. — Aurait remis à Esterhazy le « document libérateur », **II**, 640. — Autre « dame voilée » dans l'affaire Du Paty-Comminges, 642. — Esterhazy prétend que la marquise Du Paty a tenu le rôle de la « dame voilée », 643, **III**, 10, 92. — Crédulité de l'opinion, 11-12. — Lettres qu'elle aurait écrites à Esterhazy ; Esterhazy les verse à l'enquête Pellieux, 98. — Esterhazy est interrogé au sujet de ce roman, 205-206.

Darboux (J.-G.), *membre de l'Académie des Sciences*. Membre de la Commission chargée par la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes) de procéder à l'examen critique des études et systèmes auxquels a donné lieu le bordereau, **VI**, 308, note 3 ; son rapport, 309, note 1 ; 373, 460, note 5 ; ce rapport, infirmant le système de Bertillon, est considéré par Mornard et Baudouin comme un fait nouveau, 464, note 7 ; 472.

Dareste (Rodolphe), *membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation*. Choisi comme assesseur par Mazeau dans sa seconde enquête (janvier 1899), **IV**, 505. — Ses conclusions, 511 ; hostile à la revision, **V**, 26, note 1 ; 74 ; s'y résigne, 99.

Darlan (Jean-Baptiste), *député*. Ministre de la Justice dans le cabinet Méline (avril 1896), **II**, 197, note 1. — Questionné par Joseph Reinach au sujet des révélations de l'*Eclair* ; sa réponse, 377-378. — Renonce, sur les conseils de Méline, à poursuivre Bernard Lazare, 453. — Son entrevue avec Joseph Reinach à Vichy, 546-548 ; autorise Joseph Reinach à lui faire adresser par Demange une note sur le procès de 1894, 548. — Apprend de Scheurer-Kestner l'entretien de celui-ci avec Billot, 629. — Son attitude au Conseil des Ministres du 9 novembre 1897 : il demande en vain communication du dossier de 1894, 663-665. — Emu par une lettre de Dreyfus, se dispose à ouvrir une enquête, 679. — S'oppose, au Sénat, à la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur la trahison et l'espionnage, **III**, 6. — Reconnaît que l'écriture d'Esterhazy est identique à celle du bordereau, 38. — Ses instructions à Bertulus au sujet de l'enquête Pellieux, 85. — Un vote hostile du Sénat le renverse (séance du 30 novembre 1897) ; il est remplacé par Milliard, 126. — Echoue aux élections de 1898, 587.

Darlu (Adolphe), *inspecteur général de l'Instruction publique*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Son article : *M. Brunetière et l'Individualisme*, **IV**, 150, note 1.

Darras, *général*. Préside à la dégradation de Dreyfus, **I**, 499-501. — N'est pas informé des prétendus aveux ; déclare à Picquart que la parade s'est passée sans incident, 518. — Désigné par Joseph Reinach à Brisson comme susceptible de remplacer Zurlinden au ministère de la Guerre, **IV**, 267.

Daudet (Léon), *publiciste*. Assiste à la dégradation de Dreyfus, **I**, 494 ; ses impressions, 500, 511. — Déclare à Strong qu'Esterhazy est l'auteur du bordereau, **III**, 294, note 5.

Dausset (Louis). L'un des fon-

dateurs de la *Ligue de la Patrie française*, **IV**, 500. — Élu conseiller municipal à Paris, **VI**, 88.

Dautriche, *officier d'administration*. Nommé archiviste du bureau des Renseignements en remplacement de Gribelin, **V**, 65, note 3; ses sentiments à l'égard de Dreyfus, 245. — Atteste à Galliffet que toutes les pièces relatives à l'affaire ont été versées au procès de Rennes, 245. — Remet à Mareschal les vingt-cinq mille francs destinés à « Austerlitz », 465 ; irrégularité d'écritures à laquelle cette opération donne lieu, 466-467 et note 1; 471; **VI**, 362-363, 367. — Sa déposition à l'enquête Atthalin, 364 ; confronté avec Rollin et Mareschal, 364-365 ; sa lettre à François, 366 ; ses aveux sur l'affaire « Austerlitz », 367-368 ; son arrestation, 368. — Sa déposition à l'enquête Cassel, 369. — Sa mise au secret, 370 ; démarche de Jules Auffray et lettre de Joseph Reinach pour faire obtenir à Mme Dautriche l'autorisation de voir son mari, 377, note 3; sa mise en liberté provisoire, 378 ; son acquittement, 387; déplacé à l'Etat-Major du 7e corps, 387, note 3.

Dauzon (Philippe), *député*. Intervient au cours de la lecture de la déclaration ministérielle de Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 188.

Davignon, *lieutenant-colonel*. Nommé dans une lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen, **I**, 35, 362. — Sous-chef du 2e bureau, renseigne les officiers étrangers, 354, **II**, 86. — Général : chef de cabinet de Krantz, puis de Galliffet, **V**, 247. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 305, note 7.

Davoust (duc d'Auerstaedt), *général, grand chancelier de la Légion d'Honneur*. Intervient dans l'affaire Du Paty-Comminges, **II**, 641. — Sa lettre à Du Paty, 642, note 2. — Sollicité de rayer Zola des contrôles de la Légion d'honneur, **III**, 493 ; 558, note 2 ; 626, note 1.

Davout. Voir *Cailly*.

Dawson, *attaché militaire*. Cité comme témoin par Zola, **III**, 303.

Débats (*Journal des*). Voir : *Ducuing, de Voguë, Galliffet*.

Decker-David, *député*. Donne, puis retire sa démission de membre du groupe radical-socialiste, lors de la constitution du cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 178, note 1.

Decori (Félix), *avocat*. Absent de son cabinet lorsque Zola se rend chez lui pour lui demander de l'assister devant la Cour d'assises, **III**, 301. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Avocat du prince Nicolas Esterhazy dans sa requête contre Esterhazy et Christian, **V**, 34, note 1.

Decrais (Albert), *député de la Gironde*. Propos qu'il tient à Joseph Reinach au sujet de la perquisition faite au domicile de Picquart, **III**, 96, note 4. — Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, **IV**, 542. — Ministre des colonies dans le cabinet Waldeck-Rousseau (juin 1899), **V**, 178. — Son discours sur l'affaire Voulet-Chanoine (séance du 30 novembre 1900), 427, note 2, 431, note 1. — Félicite Joseph Reinach de son discours à Digne (avril 1900), **VI**, 87, note 2.

Decrais (Jean), fils du précédent. Auteur du rapport officiel du ministère des Colonies sur le séjour de Dreyfus à l'île du Diable, **V**, 279, note 1.

Decrion. Remplace Lemercier-Picard comme agent du bureau des Renseignements, **IV**, 169. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (janvier 1899), 517-518. — Déposition de Du Paty à son sujet devant les Chambres réunies (avril 1899), **V**, 64, note 1.

Deffès, *rédacteur au « Temps »*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 102, note 1 ; 324 ; 497 et note 1.

Defos du Rau, *médecin du Cherche-Midi*. Donne ses soins à Dreyfus, **I**, 189 ; invité par Du Paty à garder le secret sur ses visites, 190.

Deglas, *négociant*. Sa déposition à l'enquête Atthalin sur le faux témoignage de Cernuski, **VI**, 359 et note 2 ; au procès Dautriche, **V**, 461, note 2 ; 463, note 3 ; 475, note 3 ; 479, note 1 ; 491, note 1.

Degouy, *officier de marine*. Dreyfus est accusé de l'avoir dénoncé aux autorités militaires allemandes, **I**, 226 ; **IV**, 433, note 1.

Degouy (Paul), *journaliste*, frère du précédent. Son article dans le *Voltaire* sur Henry, **IV**, 433.

Degrave (Eugène). Voir *Rorique*.

Dejeante (Victor), *député*. Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1. — Signe le manifeste du 12 juillet 1899, « à la France ouvrière et socialiste », 256, note 1. — Signe la proposition Vaillant réclamant une enquête sur les conseils de guerre, **VI**, 243.

Delaborde (Comte), *archiviste-paléographe*. Conteste la valeur des conclusions tirées en faveur de Dreyfus de l'examen d'un fac-similé du bordereau (procès Zola), **III**, 416, note 1.

Delafosse (Jules), *député du Calvados*. S'abstient dans le vote sur la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Delahaye (Jules), *ancien député, publiciste*. Ses attaques contre Mathieu Dreyfus après la dénonciation d'Esterhazy, **III**, 9, note 1. — Désigné pour une préfecture sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4. — Sa lettre ouverte au général Mercier (*Autorité* du 8 juillet 1906), **VI**, 454, note 2.

Delanne, *docteur en médecine*. Rapporte à un rédacteur de l'*Aurore* un entretien qu'il a eu avec Lajoux, **II**, 578, note 2.

Delanne, *général*. Son opinion sur Picquart, d'après Mercier-Milon, **III**, 105. — Sa déposition au procès Dautriche, **V**, 465 et note 2 ; 467 ; 473 et note 6 ; **VI**, 91, note 1 ; 98 ; 102-104 ; 106, 108, 110, 369-370, 384. — Donne sa démission de sous-chef d'Etat-Major général, 128, 130. — Proteste contre les allégations du commissaire du gouvernement à son égard au procès Dautriche, 386, note 4.

Delaroche-Vernet (Horace), *secrétaire d'ambassade*. Aurait, en 1893, montré à Develle la pièce « *Canaille de D...* », **I**, appendice, 581. — Sert d'agent de transmission entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Guerre lors du déchiffrement de la dépêche du 2 novembre 1894, 245, et note 4. — Porte à Picquart la lettre d'une espionne italienne, se prétendant en mesure de prouver la culpabilité de Dreyfus, **II**, 219. — Sa déposition au procès de Rennes, **I**, 245, note 4 ; 249, note 3 ; appendice, 593, **V**, 68, 314, note 1 ; 376, 378.

Delarue, *lieutenant-colonel*. Membre de la commission chargée d'enquêter sur la gestion de Picquart au service des Renseignements, **VI**, 332, note 4.

Delarue, *député*. Membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur le dessaisissement ; se prononce contre ce projet, **IV**, 540, note 2.

Delbet (Pierre), *docteur en médecine*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Rédige un rapport sur l'état de santé de Dreyfus (septembre 1899), **V**, 562-563.

Delcassé (Théophile), *député*. Ministre des Colonies dans le cabinet Dupuy ; apprend par les journaux l'arrestation de Dreyfus, **I**, 207, note 1. — Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Brisson (30 juin 1898), **III**, 633, note 3. — Laissé par Hanotaux dans l'ignorance des protestations de Munster et de Tornielli, **IV**, 15. — Son attitude à l'égard des revisionnistes, 16, 18. — Sa discussion avec Cavaignac au sujet de la démission de Boisdeffre, 217 et note 2. — Assiste aux conseils de cabinet des 24 et 26 septembre 1898 ; se prononce pour l'envoi de la requête de Mme Dreyfus à la Cour de cassation, 217, 298. — Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Dupuy (octobre 1898), 355 ; affaire de Fachoda, 359-361. — Sa démarche à l'ambassade d'Allemagne à la suite d'articles mettant en cause la comtesse de Munster, 422 et note 4. — Tornielli lui transmet les dépêches échangées entre Panizzardi et Marselli à l'occasion de l'arrestation de Dreyfus, **I**, 243, note 2 ; 244, note 1. — Sa réponse à l'interpellation de J.-L. Breton sur le dossier ultra-secret : il dément que le ministère ait acquis des lettres de l'empereur d'Allemagne (séance du 20 janvier 1899), **IV**, 513, note 2 **I**, 351, note 2. — Se prononce contre le projet de dessaisissement (conseil de cabinet du 27 janvier 1899), **IV**, 530. — Ses lettres à Freycinet au sujet des allégations de Cuignet sur la version officielle de la dépêche du 2 novembre, **V**, 66-67. — Fait produire par Paléologue le dossier relatif à cette dépêche devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 68-69. — Sa note sur son entretien avec Munster (avril 1899) au sujet du *petit bleu*, **II**, 244, note 1. — Ses déclarations à la Chambre au sujet de la dépêche du 2 novembre (séance du 12 mai 1899), **I**, appendice, 593 ; **V**, 85-86. — Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Waldeck-Rousseau, 172, 178. — Délègue Paléologue au procès de Rennes, 270. — Invite Paléologue à déclarer au Conseil de guerre que le gouvernement se refuse à demander à l'Allemagne les notes du bordereau, 484. — S'oppose à la grâce immédiate (conseil des ministres du 12 septembre 1899), 560. — Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Combes (juin 1902), **VI**, 191, note 2. — Transmet au Conseil des ministres la requête de Mornard tendant à envoyer une commission rogatoire à Schwarzkoppen et à Panizzardi, 356. — Sa politique à l'égard de l'Allemagne, 418. — Ministre dans le cabinet Rouvier (janvier 1905), 423, note 1 ; sa démission, 424.

Delegorgue (Albert), *magistrat*. Président de la Cour d'assises lors du procès Morès. Son attitude à l'égard de Crémieu-Foa, **II**, 61, note 2. — Autorise Georges Clemenceau à défendre l'*Aurore* au procès Zola, **III**, 301, note 2. — Préside les débats au procès Zola, 339-340. — Son attitude vis-à-vis de la défense : « La question ne sera pas posée », 424, 458-461.

Delguey-Malavas, *officier de marine*. Dreyfus est accusé de l'avoir dénoncé aux autorités militaires allemandes, **I**, 226.

Delisle (Léopold), *membre de l'Institut*. Expertise les dépêches *Blanche* et *Speranza* et le faux « Weyler »: ses conclusions, **V**, 240, note 1; **VI**, 263.

Delombre (Paul), *député*. Est favorable à la revision; ministre dans le cabinet Dupuy, **IV**, 355. — Combat au Conseil des ministres le projet de dessaisissement, 530. — Sollicité d'entrer dans le cabinet Waldeck-Rousseau; condition qu'il met à son acceptation, échec de la combinaison ministérielle, **V**, 172.

Deloncle (François), *député*. Témoin de Joseph Reinach dans son duel avec Millerand, **III**, 146, note 5.

Deloncle (Henry), *journaliste*. Frère du précédent, rédacteur en chef des *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Delorme, *capitaine*. Témoin du capitaine Mayer dans son duel avec Morès, **II**, 58, note 1.

Delory (Gustave), *maire de Lille*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (juillet 1899), **V**, 256, note 1. — Député, signe la proposition Vaillant réclamant une enquête sur les jugements des Conseils de guerre (séance du 8 avril 1903), **VI**, 243.

Deloye, *général*, *directeur de l'artillerie*. Son rôle dans l'affaire Turpin, **I**, 7-8. — Fait faire des recherches graphologiques pour découvrir l'auteur du bordereau, 53. — Sa note sur le 120 court, appendice, 598-600, **II**, 514; **V**, 65. — Son portrait, 412. — Sa déposition au procès de Rennes; elle est réfutée par Hartmann; sa riposte à Labori, 412-414, 477; **VI**, 373. — Témoin de Gonse dans son duel avec Picquart, 450, note 7.

Delpech, *sénateur*. Son discours sur l'amnistie (séance du 1er juin 1900), **VI**, 124. — Questionne Monis au sujet de l'ajournement du procès Lepelletier-Picquart-Reinach (séance du 23 novembre 1900), 140. — Sa réplique au discours de Mercier dans le débat sur la réintégration de Dreyfus, 498-499.

Delpeuch (Édouard), *député*. Sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes dans le cabinet Méline. Gonse lui demande l'original de la dépêche de Panizzardi du 2 novembre 1894; sa réponse, **III**, 597.

Demagny, *secrétaire général au ministère de l'Intérieur*. Laisse en mourant une fortune qui semble inexpliquée, **V**, 312, note 1.

Demange (Edgar), *avocat*. Plaide pour Morès dans son procès avec Crémieu-Foa, **II**, 61, note 2. — Désigné par Waldeck-Rousseau à Mathieu Dreyfus pour défendre Dreyfus au procès de 1894; condition qu'il met à l'acceptation de l'affaire; étude qu'il fait du dossier, **I**, 324-325. — Laisse entendre que l'accusation ne porte que sur une pièce, 275. — Ses efforts pour obtenir la publicité des débats, 367. — Consulte au greffe l'original du bordereau, 392. — Essaie vainement de lire ses conclusions contre le huis-clos; violentes interruptions de Maurel, 395. — Texte de ses conclusions, appendice, 611-612. — Remet aux juges une note du docteur Lutaud, 409. — Interpelle Henry lors de sa deuxième déposition, 418. — Son opinion sur le système de Bertillon, 427. — Sa plaidoirie, 433-434 — Informe Dreyfus du verdict, 449. — Ses visites à Mme Dreyfus; il déclare à Dreyfus que sa con-

damnation est le plus grand crime du siècle, 458, 564. — Fait demander par Joseph Reinach une audience à Dupuy ; réponse de Dupuy, 487. — Déclare publiquement qu'il reste persuadé de l'innocence de Dreyfus, 551. — Attaques de la presse contre lui, 552 et note 1. — Engage Mathieu Dreyfus à ne pas faire paraître la protestation rédigée par Arthur Lévy en faveur de Dreyfus, **II**, 163. — Mathieu Dreyfus lui demandant communication du dossier du procès, il en réfère au Conseil de l'Ordre, qui s'oppose à la communication, 165. — Conseille la prudence à Mathieu Dreyfus, 166. — Apprend l'existence de la pièce « *Canaille de D...* »; son entrevue avec Trarieux, 177. — Mot du commandant Bertin : l'« avocat de l'ambassade d'Allemagne », 192. — La communication du dossier secret lui est révélée par Emile Salles, 425-426, notes 1 et 2. — Sa lettre au président de la Chambre avant l'interpellation Castelin : il dénonce la violation des droits de la défense, 447. — Marcel Habert lui promet d'intervenir au cours des débats soulevés par l'interpellation, 447. — Son entrevue avec Bérenger, 503. — Invité à envoyer à Darlan une note détaillée sur le procès de 1894, 548. — Engage Scheurer-Kestner à porter à la tribune du Sénat les informations qui l'ont convaincu de l'innocence de Dreyfus, 675. — Ses conseils à Mathieu Dreyfus lorsque celui-ci dénonce Esterhazy, 692, note 2. — Sa première entrevue avec Leblois, **III**, 4, note 2. — Se présente pour Mathieu Dreyfus au procès Esterhazy, 198; le Conseil rejette ses conclusions, 203-204. — Cité par Zola comme témoin à son procès, 302; sa déposition : la pièce secrète du procès de 1894, 398-400. — Déféré au Conseil de l'Ordre des avocats à cause de sa déposition; son acquittement, 492 et note 5. — Rédige la requête en annulation du procès de 1894, adressée par Mme Dreyfus à Sarrien, **IV**, 17, note 1. — Confère avec Picquart, Joseph Reinach et Labori à la suite du discours de Cavaignac à la Chambre (séance du 7 juillet 1898), 33. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Rédige la requête adressée par Mme Dreyfus au garde des Sceaux après la mort d'Henry ; porte cette requête à la Chancellerie, 234. — Dépêche que lui envoie Dreyfus en apprenant l'arrêt de la Cour de cassation, 375. — Collabore à la rédaction de la requête de Picquart en règlement de juges, 410, note 1. — Les procès-verbaux des audiences de la Chambre criminelle lui sont communiqués par Mornard, 457. — Rend visite à Dreyfus à son retour de l'île du Diable ; est chargé avec Labori de la défense de Dreyfus, **V**, 209. — Conférences entre Labori, Dreyfus et lui : incident soulevé par une observation qu'il fait à Labori, 212 et note 2. — Témoins qu'il cite au procès de Rennes, 234-235; désaccords entre Labori et lui, 267. — Propos que lui tient Dreyfus après son premier interrogatoire, 288, note 1. — Son attitude pendant les débats, 302-303, 319, 320, 336. — Sa déclaration à l'audience au sujet de l'attentat contre Labori, 367. — Questionne Mercier au sujet de la « nuit tragique », 374 et note 2; 375 et note 1. — Questionne Hanotaux au sujet de la dépêche du 2 novembre, 380. — Fait lire la déposition de Cuignet devant la Chambre criminelle, 387, note 2. — Questionne Bertillon, 437; Lebrun-Renaud, 443. — Sa plaidoirie, 516-517, 524-525. — Sa réplique à Carrière, 531. — Hostilité de Labori et de Picquart à son endroit après le procès de Rennes, **VI**, 161, 166, 174. — Assiste aux audiences de la Chambre criminelle (revision du

procès de Rennes), 293, 438; partisan de la cassation sans renvoi, 461. — N'est pas invité à la cérémonie de la remise de la Légion d'Honneur à Dreyfus, 501.

Demôle, *sénateur*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4; son amendement à la loi est repoussé, 22, 38, 39. — Réélu aux élections sénatoriales en janvier 1900, **VI**, 58.

Deneux. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 362, note 2.

Deniel, *fonctionnaire des Colonies*. Remplace Bravard comme commandant supérieur des îles du Salut, **II**, 126, note 4, 322. — Instructions qu'il reçoit, 322, note 1. — Applique les mesures de rigueur prises par Lebon contre Dreyfus, 455. — Son rapport sur l'incident de la goélette (juin 1897), 532; sur les propos tenus par Dreyfus (octobre 1897), **III**, 336. — Défend aux gardiens de lire les lettres de Dreyfus à sa femme, **IV**, 142. — Autres rapports sur Dreyfus, 144. — Remet à Dreyfus la dépêche officielle annonçant l'arrêt de la Chambre criminelle sur la demande en revision; son rapport à ce sujet, 374-375; ce rapport est publié par l'*Eclair*, **V**, 47-48. — Son attitude lors du départ de Dreyfus, 196. — Appelé à d'autres fonctions, 196, note 2.

Denis, *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, 575; cité comme favorable à la revision, 26, note 1.

Denis (Théodore), *député des Landes*. Ses déclarations antisémites lors du débat sur la question juive (séance du 25 mai 1895), **II**, 196 et note 2.

Denoix (Dr), *sénateur*. Son attitude pendant la déposition de Roget devant la Haute-Cour, **VI**, 62.

Depasse (Hector), *journaliste*. Sa campagne en faveur de la revision, **III**, 330. — Rédacteur en chef des *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Dépêche du 2 novembre 1894. Voir : *Panizzardi*, *Hanotaux*, *Delcassé*, *Paléologue*, *Cuignet*.

Depert, *brigadier de gendarmerie*. Sa déposition devant la Chambre criminelle au sujet des prétendus aveux de Dreyfus au Dépôt (revision du procès de 1894), **IV**, 451.

Dériberé-Desgardes, *député*. Membre de la Commission chargée d'examiner le projet de loi sur le dessaisissement; se prononce contre ce projet, **IV**, 540, note 2. — Rapporteur de la Commission de l'amnistie; sa démarche auprès de Fallières pour obtenir l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour, **VI**, 129, 142.

Déroulède (Paul). Réserve son opinion sur Dreyfus jusqu'au procès Zola; échange de dépêches entre Gautier (de Clagny) et lui au sujet de l'Affaire, **III**, 385-387. — Accepte de faire partie du jury d'honneur proposé pour trancher le différend Picquart-Esterhazy, 516. — Candidat nationaliste aux élections législatives de 1898; son élection, 587. — Ses relations avec Delcassé, **IV**, 16. — Son attitude au procès de Zola à Versailles, 55. — Son duel avec Hubbard, 55, note 4. — Son discours à Ruelle (août 1898), 161. — Reconstitue la *Ligue des Patriotes*, 296-297. — Ses attaques contre les revisionnistes, 297. — Cherche à préparer un coup de force militaire, 300-302. — Repousse les avances du duc d'Orléans, 305-306. — Son rôle lors des bagarres de la salle Wagram (2 octobre 1898), 309 et note 3; 310 et note 1. — Manifeste de la *Ligue des Pa-*

triotes invitant les Parisiens à protester devant le Palais-Bourbon (22 octobre 1898), 330 et note 4. — Provoque l'intervention de Chanoine à la tribune de la Chambre (séance du 25 octobre 1898), 334-335. — Entretient Félix Faure de la nécessité d'un coup d'Etat, 351.—Fait placarder une affiche contre la revision, 416. — Assailli au cours des désordres de la salle Chaynes, 426. — Ses intrigues auprès des généraux, 427. — Son altercation avec Antide Boyer à la suite de l'interpellation Grousset (séance du 12 décembre 1898), 461-462, note 3.—Verse 1.000 francs pour l'affichage du discours de Jules Lemaître (fondation de la *Ligue de la Patrie française*), 505, note 2. — Décline une entrevue avec le duc d'Orléans (février 1899), 559 et note 4. — S'abstient de voter à l'Assemblée nationale, 565. — Harangue qu'il prononce sur la place des Pyramides, le jour de l'élection de Loubet, 568-570. — Prépare un coup de force pour le jour des obsèques de Félix Faure, 571-580; arrête avec Marcel Habert le plan de l'opération ; démarche de Castellane auprès de lui, 588 et note 4. — Journée du 23 février 1899 : il attend Pellieux place de la Nation, 596; essaie d'entraîner Roget à l'Elysée, 600-604; pénètre à sa suite dans la caserne de Reuilly, refuse d'en sortir ; son arrestation, 605-612; inculpation dont il est l'objet, 613-614; ses déclarations à l'instruction Pasques, **V**, 3-5; son procès en cour d'assises, 87-90 ; son acquittement, 91. — Prépare un nouveau complot; le « triumvirat », 182-184; ses intrigues avec les royalistes, 251-255. — Manifestations dont il est l'objet à la revue de Longchamp et place de la Concorde (14 juillet 1899), 256-257. — Ses discours sur le procès de Rennes et le bordereau annoté, 258-259; projette de faire son coup de force soit le jour de la déposition de Mercier, soit le jour du verdict, 261-262, 308. — Son arrestation, 311; déféré à la Haute-Cour, refuse de répondre à la commission d'instruction, **VI**, 31-32. — Ses déclarations à l'audience, 60-61; son intervention lors de l'interrogatoire de Marcel Habert; il est expulsé et condamné séance tenante à deux ans de prison, 63-64. — Sa condamnation à dix ans de bannissement, 65. — Félicite Syveton d'avoir souffleté André, 420 et note 2.

Derrécagaix, *général*. Son discours à la distribution des prix du lycée de Bayonne (juillet 1898), **IV**, 130.

Dervieu, *capitaine*. Entendu par D'Ormescheville; son opinion sur Dreyfus, **I**, 266, note 1 ; 296-297. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 389-390, note 1.

Déry (Mme). Ses relations avec Dreyfus et Gendron, **I**, 203-204; 317. — Mise en cause par Castelin dans son interpellation (séance du 18 novembre 1896), **II**, 450 et note 4.

Desachy (Paul), rédacteur aux « *Droits de l'Homme* », **IV**, 146, note 2.

Descaves (Lucien), *homme de lettres*. Ses articles dans l'*Aurore*, **II**, 637, note 3.

Deschanel (Émile), *sénateur*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21 et note 4. — Vote l'amendement Bernard, 22, note 3. — Vote contre le projet de loi sur l'amnistie, **VI**, 127-128.

Deschanel (Paul), *député*. Son intervention lors de l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896), **II**, 452. — Elu président de la Chambre contre Brisson (juin 1898), **III**, 627, 629. — Consulté par Dupuy pendant

la crise ministérielle qui suit la chute du cabinet Brisson (octobre 1898), **IV**, 354. — Déjeuners offerts par lui aux députés, 463. — Ses discours : à l'inauguration de la statue de Jules Simon, 494 ; lors de sa réélection à la présidence de la Chambre (janvier 1899), 494-495. — Sans être candidat à la présidence de la République, obtient quelques voix à l'Assemblée nationale, 566. — Communique à la Chambre la lettre de Lebret sur les poursuites contre Mercier (séance du 5 juin 1899), **V**, 131. — Remplacé par Bourgeois à la présidence de la Chambre, **VI**, 189 ; son discours sur la propagande antipatriotique (séance du 27 novembre 1905), 430, note 4.

Desjardins (Paul), *écrivain et professeur.* Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Desmons (Frédéric), *sénateur, président d'un des groupes républicains du Sénat.* Sa démarche auprès de Dupuy pour obtenir l'ajournement du procès Picquart, **IV**, 400, note 2. — Met le capitaine Mollin en relations avec Vadecart, **VI**, 397.

Desmoulins (Fernand), *graveur.* Accompagne Zola à la sortie de la première audience du procès, **III**, 348. — Le rejoint en Angleterre, **IV**, 137, note 2 ; **V**, 40, note 3.

Desplas, *avocat.* Plaide pour Rochefort dans son procès avec Joseph Reinach, **III**, 333.

Dessirier, *général, gouverneur militaire de Paris.* Charge Cassel d'ouvrir une instruction contre Dautriche, **VI**, 368.—Ordonne la mise en liberté provisoire des quatre officiers inculpés dans l'affaire Dautriche, 378, note 1.—Refuse de ratifier le non-lieu et renvoie les officiers devant un Conseil de guerre, 381 et note 2.

Dessoye (Arthur), *député.* Signe un ordre du jour rendant hommage aux artisans de la revision (séance du 13 juillet 1906), **VI**, 496 et note 3.

Destez, *rédacteur à la « France ».* Prétend avoir reçu les confidences de Gallet, **II**, 511, note 1.

Desvernine, *commissaire spécial détaché au ministère de la Guerre.* Chargé par Picquart d'une enquête sur Esterhazy, **II**, 251 et note 4 ; ses premiers rapports : la vie privée d'Esterhazy, les visites à l'ambassade d'Allemagne, 251-254, 266. — Chargé de se procurer des spécimens de l'écriture d'Esterhazy, 269.—Picquart lui annonce qu'il va faire arrêter Esterhazy, 270-271.—Visite l'appartement d'Esterhazy et s'empare de deux cartes de Drumont, 384-385.—Ses rapports sur la conduite d'Esterhazy après la publication du bordereau, 436. —Invité par Gonse à poursuivre son enquête, 476 et note 3. — Donne à Gribelin l'adresse d'Esterhazy, 570. — File Esterhazy avant l'entrevue de Montsouris, 591-593 ; son rapport à Gonse, 597 et note 1.— Chargé par Cavaignac de retrouver Savignaud, **IV**, 105-106. — Sa déposition à l'instruction Tavernier contre Picquart, 318, note 2.—Conduit la femme Bastian à Marly avant le procès de Rennes, **V**, 243 et note 3. — Sa déposition au procès de Rennes, 447 et note 2 ; au procès Dautriche, 243, note 2, 246, note 1.

Detaille (Édouard), *peintre.* Membre du comité directeur de la *Ligue de la Patrie française*, **IV**, 505, note 3.

Devanlay, *capitaine.* Témoin de Crémieu-Foa dans son duel

avec Drumont et dans son affaire avec Lamase, **II**, 54, 55.

Devaux, *capitaine*. Sa déposition favorable à Dreyfus au procès de 1894, **I**, 429.

Develle (Jules), *député, ancien ministre des Affaires étrangères*. Echoue aux élections de 1898, **III**, 587. — Informé des propos tenus par Cordier sur la réception du bordereau, **IV**, 433. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) au sujet de la pièce « *Canaille de D...* », **I**, appendice, 581; au sujet de l'arrivée du bordereau, 29.

Devès (Paul), *sénateur*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4.

Devèze (Marius), *député*. Son apostrophe à Dupuy lors de la discussion de la loi de dessaisissement (séance du 10 février 1899), **IV**, 544, note 1.

Deville (Gabriel), *député*. L'un des signataires du manifeste des députés socialistes sur l'Affaire (19 janvier 1898), **III**, 254-255.

Devin. Avocat de De Ramel devant la Haute-Cour, **VI**, 59.

Devos. Sa déposition à l'enquête Boucard, **VI**, 308, note 2.

Dida (Mme). Ses relations avec Dreyfus (enquête et rapport de D'Ormescheville), **I**, 286-287, 317.

Didier - Guillaud, *commissaire de police*. Son enquête sur la mort de Lemercier - Picard, **III**, 499, note 3 ; 500, notes 1, 3, 4.

Didon (le Père), *de l'ordre des Dominicains*. Son discours à la distribution des prix du collège d'Arcueil (juillet 1898), **IV**, 51-52.

Dietz (Jules), rédacteur au « *Journal des Débats* », **III**, 159.

Dieuaide (Antoine), *brigadier des sergents de ville de Suresnes*. Signe l'acte de décès d'Henry, **IV**, 219, note 3.

Dion (Comte Albert de). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2; sa condamnation, 135, note 4.

Dixi (pseudonyme d'Henry). Voir *Henry*.

Donin de Rosières, *ancien officier attaché au 2e bureau du ministère de la Guerre*. Indiqué par Cesti à Mathieu Dreyfus comme étant l'auteur du crime imputé à Dreyfus, **II**, 183 et note 2. — Surveillance que Picquart aurait fait exercer sur lui en vue de le substituer éventuellement à Dreyfus, 225, note 4.

Dorian (Charles), *député de la Loire*. Son livre sur l'affaire Voulet-Chanoine : *Un député au Sahara*, **V**, 427, note 2.

Dorlodot (Élie de). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Dosse, *général*. Président du Conseil de guerre appelé à juger Picquart, **IV**, 387, note 5.

Douglas, *attaché militaire*. Cité par Zola comme témoin à son procès, **III**, 303.

Doumer (Paul), *député*. Ministre des Finances dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3. — Son intervention lors de l'interpellation Guyot de Villeneuve sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), **VI**, 406-407. — S'abstient dans le vote de confiance au ministère après l'agression de Syveton contre André, 420, note 4. — Elu président de la Chambre

contre Brisson, 423 ; candidat à la présidence de la République, 424.

Doumergue (GASTON), *député*. Ministre des Colonies dans le cabinet Combes (juin 1902), **VI**, 191, note 2 ; ministre du Commerce dans le cabinet Sarrien (mars 1906), 424, note 1.

Douville-Maillefeu (Comte DE), *député*. Intervient au cours des débats soulevés par l'interpellation Grousset (séance du 5 juin 1894), **I**, 12.

Doyen, *chirurgien*. Se rend auprès de Labori après l'attentat de Rennes, mais n'est pas admis à lui donner ses soins, **V**, 366-367.

Doyoul - Martinet (Mme). Nourrice de la fille de Dreyfus. Singulière démarche dont elle est l'objet ; elle en avertit Fleury-Bonnard, **II**, 578 et note 1.

Dreux-Brezé (DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Dreyfus (ALFRED), *capitaine d'artillerie, breveté d'Etat-Major*. Son origine alsacienne ; sentiments patriotiques de sa famille, **I**, 63. — Son caractère, sa vie, 68-69 ; sa carrière militaire, ses notes, 57-59, 69-70 ; injustice dont il est victime à sa sortie de l'Ecole de Guerre, 120-121. — Placé par Picquart à la section des manœuvres, 71 ; animosités dont il est l'objet, 58-59, 70. — N'est pas soupçonné lors de la fuite des plans directeurs, 36. — Ne suit pas les manœuvres en 1894, 59. — Considéré par Fabre et D'Aboville comme l'auteur du bordereau, 61 ; dénoncé à Mercier, 63. — Comparaison que Du Paty établit entre son écriture et celle du bordereau, 65. — Le bruit de sa prétendue trahison se répand, 67 ; expertise de Gobert, 91 ; de Bertillon, 96. — Convoqué au ministère sous prétexte d'inspection générale, 99 ; scène de la dictée, 109 ; son arrestation, 114 ; ses protestations, 118 ; interrogé par Du Paty et Cochefert, 122-125 ; son incarcération au Cherche-Midi, 126. — Perquisitions à son domicile, 130 ; rapport mensonger d'Henry sur un entretien qu'il a eu avec lui, 142-144. — Guénée est chargé de faire une enquête sur sa moralité, 148. — Sa détention, ses souffrances, 151. — Convainc Forzinetti de son innocence, 152. — Interrogé à nouveau par Du Paty : épreuves auxquelles celui-ci le soumet, 153-156 ; il est laissé dans l'ignorance de l'accusation portée contre lui, 160. — Nouveaux interrogatoires, 162 ; rapport de Bertillon, 174 ; l'« autoforgerie », 175 ; rapports de Pelletier, Teyssonnières et Charavay, 180-183. — La photographie du bordereau lui est montrée par Du Paty, 193 ; ses dénégations, 195 ; dernier interrogatoire, 197 ; rapport de Du Paty, 199 ; article de la *Libre Parole* révélant son arrestation, 205. — Ouverture d'une instruction judiciaire contre lui, 209 ; explosion de haines antisémites, 213 ; mensonges et violences de la presse, 223. — Interrogé par D'Ormescheville, 285 ; le manuel de tir, 289 ; les notes du bordereau, 291 ; le questionnaire allemand du 20 septembre, 295. — Troisième expertise de Bertillon, 301 ; rapport de D'Ormescheville, 311-323. — Demange accepte de présenter sa défense, 324 ; les *Lettres d'un innocent*, 327-330. — Difficultés diplomatiques soulevées par son procès, 339-342 ; le dossier ultra-secret, 346 ; les fausses lettres de l'Empereur d'Allemagne, 348 ; le bordereau annoté, 350 ; les pièces secrètes : *memento* de Schwarzkoppen, lettre Davignon, pièce « *Canaille de D...* », 351-355. — Sa confiance dans la clairvoyance des juges,

382-383; lettre qu'il écrit à sa femme la veille du procès, 383. — Sa comparution devant le Conseil de guerre, 388; le huis-clos, 399; son interrogatoire, 401; son attitude pendant les débats, 403-429. — Interrompt Henry lors de sa seconde déposition, 418; apostrophe Bertillon, 425; réquisitoire de Brisset, 431; il s'attend à être acquitté, 432; plaidoirie de Demange, 433; la communication secrète, 439; le verdict, 448-449. — Son désespoir: il veut se suicider, 454; lettres qu'il reçoit de sa femme, 456; il lui jure de vivre, 460. — Son pourvoi est rejeté, 478; son entrevue avec Du Paty au Cherche-Midi, promesse qu'il obtient de celui-ci, 481-484: sa lettre à Mercier pour l'engager à rechercher le vrai coupable, 486; sa première entrevue avec sa femme, 488. — Les journaux réclament son exécution, 490-492. — Il est remis à Lebrun-Renaud pour la parade, 494; sa conversation avec Lebrun-Renaud, 496; la parade d'exécution, 499; il proteste de son innocence, 501; manifestations hostiles de la foule, 504. — Amené au Dépôt, il y est fouillé, photographié et mensuré, 505-506. — Transféré à la Santé; son attitude; ses lettres à sa femme, 562. — Envoyé à La Rochelle dans la nuit qui suit l'élection de Félix Faure, 565; scènes de sauvagerie auxquelles son arrivée donne lieu, 566; régime auquel il est soumis à Saint-Martin-de-Ré, 567-571; dernières entrevues avec sa femme, 571-573; son embarquement pour les îles du Salut, 574; traversée à bord du *Saint-Nazaire*, **II**, 120. — Son arrivée au bagne de l'île Royale, 122; l'île du Diable, 127; sa case, son régime, ses souffrances, 128-131; sa volonté de vivre, 132.— Il commence son *Journal*, 133-136; ses lettres: conseils à sa femme pour l'éducation de ses enfants, 137-140; son attitude à l'égard des gardiens, 141-143; sa lettre à Félix Faure (avril 1895), 144; sa détresse morale, ses angoisses, 145; nouvelle lettre à Félix Faure (octobre 1895): réponse qu'il reçoit, 148-149. — Comment il organise sa vie, 149; ses lectures et ses notes, 150-151; sa philosophie, 155; études d'histoire militaire, 159. — Son affaiblissement physique: fièvres et syncopes, 161; lettre qu'il écrit à sa femme pour lui conseiller une démarche auprès du Président de la République et des ministres, 198. — Le bruit court qu'il s'est évadé, 306; démenti officiel, 307. — Nouvelles lettres à sa femme, 311-315. — Il est mis aux fers; la « double boucle », 315-316.— Il termine son *Journal* par une lettre à remettre au Président de la République au cas où il succomberait au bagne, 318-319; le supplice des fers est renouvelé pendant quarante-quatre nuits, 319-320; la « palissade », 321. — Bravard remplacé par Deniel, 322; le faux « Weyler », 323-326; la lettre à l'encre sympathique, 386; redoublement de précautions à son égard; nouvelles mesures de rigueur, 455-456; alerte causée à l'île du Diable par une goélette égarée, 531-532; transféré dans une nouvelle case, 533; rigueurs et vexations auxquelles Deniel le soumet, 534-535; sa maladie en décembre 1897, **III**, 336. — Nouvelles suppliques à Félix Faure, 337; propos d'un de ses gardiens: « Il y a un homme qui s'occupe de vous », 338. — Sa pétition aux Chambres (février 1898); elle est confisquée par Méline, 538-539; sa lettre au gouverneur de la Guyane, **IV**, 294.— Son courrier est intercepté à l'époque du procès Zola, 294-295. — Son désespoir; il cesse d'écrire, 296. — La demande en revision du procès de 1894 est transmise à la Cour de cassation (Conseil de cabinet du 26 sep-

tembre 1898), 298 ; la Cour déclare cette demande recevable et ordonne l'enquête, 348. — Ses lettres à Boisdeffre, 370 : nouvelle crise de désespoir, 371. — Reçoit une lettre de sa femme l'avisant de l'arrêt de la Cour de cassation, 371 ; informé officiellement ; interroge Deniel ; ses dépêches à sa femme et à Demange, 374-375 ; autorisé à circuler dans l'enceinte du camp retranché, 375-376. — Interrogé, en vertu d'une commission rogatoire, par le président de la Cour d'appel de Cayenne : ses déclarations au sujet des prétendus aveux, 452. — Annulation du jugement de 1894 : il est renvoyé devant le Conseil de guerre de Rennes, **V**, 104-105. — Informé de l'arrêt de revision : émotion que lui cause cette nouvelle, 195-197. — Son embarquement à bord du *Sfax ;* comment il essaie de reconstituer l'Affaire, 198-199 ; débarqué la nuit à Port-Haliguen, 205-206 ; son arrivée à Rennes, 207-208 ; son entrevue avec sa femme, 209-210 ; il « apprend » l'Affaire : ses conférences avec Demange et Labori, 210-211 ; ses confidences sur son séjour à l'île du Diable, 277. — Première audience du procès de Rennes (8 août 1899), 280 ; sa comparution ; impression produite par son attitude, 280-283 ; son interrogatoire par Jouaust, 285 ; il renouvelle ses protestations d'innocence, 286-287 ; ses explications sur le bordereau, 287 ; la pièce de 120, 288 ; le frein hydraulique, 289 et note 1 ; la mobilisation dans l'Est, 290 ; les voyages en Alsace, 291 ; la conversation avec Lebrun-Renaud, 292-293 ; insultes de la presse antisémite, 293-296 ; examen à huis-clos du dossier secret, 297 ; ses lettres à Boisdeffre sont lues par Chamoin : impassibilité apparente avec laquelle il entend cette lecture, 302-303 ; déposition de Mercier : scène dramatique entre Mercier et lui, 335-336 ; apostrophe Lebon, 382 ; sa déclaration après la déposition de Boisdeffre, 388 ; intervient au cours de la déposition de Forzinetti, 443-444 ; réquisitoire de Carrière, 510-514 ; plaidoirie de Demange, 522 ; réplique de Carrière, 530-531 ; il proteste à nouveau de son innocence, 532 ; sa condamnation ; les circonstances atténuantes, 534 ; averti du jugement par Labori ; « Consolez ma femme ! », 534 ; requête des juges tendant à ce que la dégradation lui soit épargnée, 541 ; signe le retrait de son pourvoi, 559 ; avisé par Mathieu Dreyfus de l'ajournement de la grâce, 561 ; rapport du professeur Delbet sur l'état de sa santé, 563. — La grâce, 565 ; son départ pour Carpentras, 566, **VI**, 1-2. — Sa première rencontre avec Joseph Reinach (octobre 1899), 10. — Adresse à Clamageran une protestation contre l'amnistie, 82-83 ; son séjour en Suisse, 137-138 ; sa lettre à Waldeck-Rousseau : il réclame une enquête sur le bordereau annoté, 157-158 ; son retour à Paris, 165. — Sa lettre à Picquart ; elle est laissée sans réponse, 166 ; son entretien avec Labori et Picquart au sujet de la direction de l'Affaire, 172-174 ; Labori refuse de rester son conseil, 174. — Publie son journal de l'île du Diable : *Cinq années de ma vie*, 180. — Adresse à André une demande d'enquête, 248 ; saisit Vallé d'une demande en revision : le jugement de Rennes est déféré à la Cour de cassation (25 décembre 1903), 282 ; impression produite par cette nouvelle, 282-283. — Arrêt de la Cour déclarant « recevable en la forme » la demande de revision (5 mars 1904), 294-295 ; sa déclaration devant la Chambre criminelle, 371-372 ; refuse, malgré les instances de Mornard, de formuler une demande d'indemnité, 465-466 ; délibéré des

Chambres réunies : la majorité se prononce pour l'annulation sans renvoi, 468 ; audience du 12 juin 1906 : l'arrêt est lu par Ballot-Beaupré, 470. — Le gouvernement décide de le décorer et de déposer un projet lui conférant le grade de chef d'escadron pour prendre rang du jour de la promulgation de la loi, 479 ; insuffisance de cette réparation ; conséquences qu'elle entraînera, 480. — Séance du 13 juillet 1906 à la Chambre ; rapport de Messimy : le projet de réintégration est adopté à quatre cents voix de majorité, 487-489 et note 1 ; séance du Sénat ; rapport Bonnefoy-Sibour ; vote du projet, 497-500 et note 1. — Cérémonie à l'Ecole militaire pour lui conférer la croix de la Légion d'Honneur, 500-504.

Dreyfus (Camille), *ancien député, membre du Cercle franco-américain.* Confondu par Guénée avec Alfred Dreyfus, **I**, 260, note 5.

Dreyfus (Jacques), frère du capitaine, **I**, 149. Assiste à la première séance du procès de 1894, 386.

Dreyfus (Léon), frère du capitaine, **I**, 149. — Fait avec Mathieu Dreyfus une démarche auprès de Sandherr en faveur de son frère, 366 ; **V**, 302, note 1.

Dreyfus (Mme Léon), femme du précédent. Accompagne Mme Lucie Dreyfus à l'île de Ré, **I**, 571, note 3.

Dreyfus (Mme Lucie), femme du capitaine. Apprend par Du Paty l'incarcération de son mari, **I**, 128-129 ; invitée à garder le silence, 129-130 ; son attitude pendant la perquisition, 130 ; assiste au dépouillement des papiers saisis, 137, note 1. — Visites qu'elle reçoit de Du Paty, 166 ; proteste contre l'accusation dont son mari est l'objet, 167-169. — Autorisée à prévenir ses beaux-frères, 209 et note 4. — Prétendues analogies relevées par Bertillon entre son écriture et celle du bordereau, 300. — Lettres que lui adresse son mari, 326-330, 383 ; apprend la condamnation, 457-460. — Son entrevue avec son mari, 488 ; nouvelle entrevue, 490 ; la presse antisémite annonce son prochain divorce, 490. — Autre entrevue avec son mari, 564. — Sa maladie ; elle ignore le départ de Dreyfus pour l'île de Ré, 565. — Sa correspondance avec lui, 568. — Autorisée à aller le voir à l'île de Ré, 571 ; leurs derniers entretiens, 572-573. — Fait demander par Emile Weyl la date de l'embarquement, **II**, 129, note 1. — Lettres que lui adresse son mari de l'île du Diable, 134-135, 197-198, **V**, 48. — Arthur Lévy l'engage à publier une protestation, **II**, 164. — Ses démarches auprès de Chautemps et de Félix Faure pour obtenir l'autorisation de rejoindre son mari, 179-181 ; son entretien avec Guyesse ; la demande d'autorisation est rejetée par le Conseil des ministres, 182 et note 2. — Adresse une pétition à la Chambre ; une supplique au Pape, 378 ; sa requête est rejetée par la commission des pétitions, 454 et note 3. — Mesures prises par Lebon au sujet de sa correspondance avec son mari, 455. — Se rend avec Hadamard chez Joseph Reinach et lui montre les lettres de Dreyfus, 504. — Avertie par Joseph Reinach que Scheurer-Kestner va poursuivre la réhabilitation de son mari, 528 ; écrit à Dreyfus pour lui faire part de cette nouvelle ; sa lettre est retenue par Lebon, 549. — Proteste dans une lettre à l'*Agence nationale* contre la légende des aveux, 635. — S'oppose d'abord à la publication des lettres de son mari, **III**, 166. — Rejet

des conclusions de Labori tendant à l'autoriser à assister aux débats du procès Esterhazy, 203-204. — Autorise Joseph Reinach à publier les lettres de son mari, 251. — Sa lettre à Cavaignac au sujet des visites de Du Paty à Dreyfus; réponse de Cavaignac, 286, notes 2 et 3. — Citée par Zola comme témoin à son procès, 302. — Fait la connaissance de Picquart, 341. — Sa comparution à la barre : la Cour refuse de l'entendre, 345-346. — Demande à nouveau l'autorisation de rejoindre son mari ; rejet de sa requête, 539. — Adresse à Sarrien une requête en annulation du procès de 1894, **IV**, 17 et note 1. — Lettre que lui écrit Mme Félix Pécaut, 134. — Sa requête en annulation est laissée sans réponse, 141. — Nouvelle requête à la suite des aveux et du suicide d'Henry, 234 et note 5; la requête est transmise par le Conseil des ministres à la Cour de cassation, 298 ; la Cour la déclare recevable en la forme, 348. — Demande à informer son mari par dépêche ; démarche de Joseph Reinach au ministère de l'Intérieur; refus de Dupuy, 372. — La Cour de cassation ordonne que Dreyfus soit averti et invité à préparer ses moyens de défense, 373-374. — S'oppose à la cassation sans renvoi, **V**, 76. — Mémoire de Mornard à la Chambre criminelle, 75-76; plaidoirie de Mornard, 97. — Son arrivée à Rennes; incidents, 203-204, 207 ; ses entrevues quotidiennes avec son mari, 209; n'assiste pas aux séances du procès, 528-529. — La condamnation, 534. — Mise en liberté de Dreyfus ; lettre qu'elle reçoit de Mme Zola, **VI**, 1-2.

Dreyfus (Mathieu), frère du capitaine. Son caractère, **I**, 129-130 ; son patriotisme, 149. — Mandé à Paris par dépêche, il apprend l'arrestation de son frère, 210. — Son entrevue avec Du Paty ; épreuve à laquelle il lui propose de soumettre son frère, 212. — Particularités relevées par Bertillon dans son écriture comparée à celle du bordereau, 300 ; une de ses lettres fournit à Bertillon la clef du prétendu système employé par Dreyfus, 304. — Demande à Waldeck-Rousseau de défendre son frère ; Waldeck-Rousseau l'adresse à Demange, 324 ; conditions auxquelles il obtient le concours de Demange, 325. — Sa démarche auprès de Sandherr, 366 et note 2; imputation à laquelle cette démarche donnera lieu plus tard, 366 et note 2. — Assiste au commencement des débats du procès de 1894, 386. — Sollicitations équivoques dont il est l'objet, 392, note 2. — S'établit à Paris pour se consacrer à la réhabilitation de son frère, 462. — S'entretient avec celui-ci après le procès ; promesses qu'ils échangent, 490. — Confie à un correspondant à Cayenne le soin de s'occuper des intérêts matériels de Dreyfus, **II**, 133, note 2. — Chargé par la famille de poursuivre la revision, 162-163. — Son portrait physique et moral, 163-164. — S'oppose à la publication d'une protestation rédigée par Arthur Lévy, 164 et note 2. — Demande à Demange le dossier du procès, 165; décision du Conseil de l'Ordre des avocats s'opposant à la communication, 165-166. — Comment il se procure copie de l'acte d'accusation et des notes prises par Dreyfus au Cherche-Midi, 166. — Surveillé par le service des Renseignements ; conseils que lui donne Demange, 166, 301. — Pièges qui lui sont tendus : la femme Bernard, 166-167. — Ses démarches auprès d'hommes politiques et de journalistes, 167. — Scheurer-Kestner l'engage à s'adresser à un ancien agent de la sûreté, 169-171. — Apprend que le docteur Gibert croit à l'innocence de Dreyfus, 171. — Découvre que son frère a été con-

damné sur la communication de pièces secrètes, 177-178. — Recherche l'auteur du bordereau; ses soupçons à l'égard de Donin de Rosières, 182-183 ; différentes pistes suivies par lui ; il apprend que la découverte de la pièce « *Canaille de D...* » est antérieure à la venue du bordereau, 184. — Se décide à faire publier une brochure résumant l'accusation et la défense, 187. — Bernard Lazare accepte d'écrire un mémoire en faveur de Dreyfus, 189 ; ajourne la publication du mémoire, 192. — Fait lancer la fausse nouvelle de l'évasion de son frère, 304-307 ; impression produite par cette nouvelle ; ordres donnés par Lebon, 307-311. — Picquart lui attribue l'article de l'*Eclair* intitulé : *Le Traître*, 355-356. — Publication du mémoire de Bernard Lazare (6 novembre 1896), 427-429. — Fait expertiser l'écriture du bordereau et celle de son frère ; publie le résultat des expertises, 500-502. — Renseignements qu'il obtient au sujet de la lettre « *Canaille de D...* » ; nouvelles pistes, 502-503. — Dément les déclarations du commandant Boyer à Scheurer-Kestner au sujet de la comptabilité de son frère, 507. — Incident Martinie, 556-558. — Lettre portée par Esterhazy à l'*Alibi-Office*, 589-590. — Ses relations avec Scheurer-Kestner ; imputations mensongères auxquelles elles donnent lieu, 633. — Ses entrevues quotidiennes avec Joseph Reinach, 676. — Affaire « Voland », 676. — Fait mettre en vente des fac-similés du bordereau et de l'écriture de son frère, 677. — Apprend par Castro l'identité de l'écriture du bordereau avec celle d'Esterhazy, 678. — Invité par Scheurer-Kestner à adresser une demande d'enquête à Darlan, 679. — Sa lettre à Billot dénonçant Esterhazy comme l'auteur de la trahison pour laquelle son frère a été condamné, 691-692. — Déclaration de Billot à la Chambre (séance du 16 novembre 1897), **III**, 4. — Menaces d'Esterhazy à son adresse, 9. — La légende du Syndicat, 19-21. — L'enquête sur Esterhazy est confiée à Pellieux, 55. — Sa première entrevue avec Pellieux, 57-58 ; demande à Pellieux d'entendre Scheurer-Kestner, 58. — Impression que lui donne l'accueil de Pellieux, 59. — Accusé par Georges Berry d'être officier dans l'armée allemande, 83. — Sa déposition à la seconde enquête Pellieux, 97-98. — Croit que le bordereau a été écrit en mai 1894, 100. — Affaire du faux « Otto », 110. — Démarche faite auprès de lui par un agent se disant le colonel Léon, 111, note 2. — Esterhazy déféré au Conseil de guerre, 130-131. — Communique l'acte d'accusation de D'Ormescheville à Joseph Reinach qui le publie dans le *Siècle*, 160-161. — Instruction ouverte contre lui pour une prétendue tentative de corruption à l'égard de Sandherr, 162-163. — Témoins civils entendus à sa requête à l'instruction Ravary, 170 ; révèle à Ravary l'incident Autant-Marguerite Pays, 171. — Fait saisir chez un avoué la lettre d'Esterhazy dite du *Uhlan*, 172 ; remet à Ravary une lettre d'Esterhazy à Weil, 172 ; attitude de Ravary à son égard, 174. — Révèle dans le *Siècle*, les démarches faites auprès de lui par Martinie au nom de Billot, 195. — Envoie Casella trouver Schwarzkoppen à Berlin, 199 ; refuse de prendre connaissance de la lettre de Schwarzkoppen à Panizzardi rapportée par Casella et incriminant formellement Esterhazy, 199-200. — Témoin au procès Esterhazy ; il fait la connaissance de Picquart, 204. — Rejet des conclusions de Demange tendant à ce qu'il soit autorisé à intervenir dans les débats, 204. — Sa déposition ; vif incident entre Tézenas et lui, 208. — Sa

conversation avec Joseph Reinach au sujet de Lemercier-Picard, 332. — Séances de la Chambre des 12 et 24 février 1898; interpellation Ernest Roche sur les démarches de Martinie, 387-389, 489-490. — Esterhazy annonce qu'il va lui intenter un procès en 500.000 francs de dommages-intérêts, 517. — Apprend les confidences de Christian à Labori, 615. — Requête en annulation du jugement de 1894, adressée par Mme Dreyfus à Sarrien, **IV**, 17-18. — Remet à Bertulus des spécimens de l'écriture de Marguerite Pays, 36. — Apprend par les journaux le départ de Zola pour l'Angleterre après le procès de Versailles, 57, note 1. — Sa déposition à l'instruction Fabre, 112. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Démarche que Brisson fait faire auprès de lui pour l'engager à saisir le Garde des sceaux d'une requête en revision, 234 et note 5. — Adopte l'hypothèse de Joseph Reinach sur la complicité d'Esterhazy et d'Henry, 432, note 2 — Repousse les avances d'Esterhazy, 455, note 4. — Les procès-verbaux des dépositions faites devant la Chambre criminelle lui sont communiqués par Mornard, 457. — Conseille à Joseph Reinach d'ajourner son procès en Cour d'assises avec Mme Henry, 526. — Décide avec Clemenceau et Joseph Reinach de publier dans le *Figaro* l'enquête de la Chambre criminelle, **V**, 42-43. — Jugement porté sur lui par Bernard Lazare, 145. — Joseph Reinach l'informe d'un entretien qu'il a eu avec le P. du Lac, 149, note 1. — Ses révélations aux journaux sur le séjour de Dreyfus à l'île du Diable, 277 et note 1. — Son attitude au procès de Rennes, 286. — Ses craintes sur l'issue du procès, 307 et note 4, 391, note 4. — Projette de substituer Mornard à Labori, 368 et note 1. — Impression que lui produit l'attitude de son frère, 444. — Demande qu'une démarche soit faite pour obtenir du gouvernement allemand les notes du bordereau, 451, note 2, 482-483; avisé par Joseph Reinach des intentions de Waldeck-Rousseau à ce sujet, 485, note 1. — Labori ayant refusé de plaider, il le prie de revenir sur sa décision, 521 et note 1. — La grâce de Dreyfus : ses entretiens avec Joseph Reinach, 547-548 ; avec Jaurès, 553; sa visite à Millerand, 553-554; discussion avec Jaurès et Clemenceau au sujet du retrait du pourvoi, 556-558.—Repart pour Rennes ; son entrevue avec son frère, 559 ; ajournement de la grâce ; nouvelle entrevue, 560-561 ; signature du décret de grâce : il rejoint son frère à Nantes et l'emmène à Carpentras, 565. — Ses dissentiments avec Labori, **VI**, 160; il est sollicité par lui de rompre avec Demange et de révéler les pourparlers qui ont précédé la grâce; son refus, 161-167. — Sa rupture avec Labori ; lettres échangées à ce sujet, 169 et note 3; 170-171 ; informe son frère de la rupture, 172. — Exigences de Picquart et de Labori : ils réclament la direction de l'Affaire à l'exclusion de Demange et de lui, 173-174. — Ses efforts pour touver le « fait nouveau », 200-203; révélations du capitaine Beauvais, 204 ; déclarations de Jouaust, 205. — Son enquête sur le bordereau annoté, 206-207 ; entretiens du docteur Dumas et du commandant Merle, 208-212 ; fait part de ses découvertes à Joseph Reinach, à Clemenceau et à Leblois : ce dernier en informe Jaurès, 214-215. — Attitude de Picquart à son égard à l'audience solennelle de la Cour de cassation, 437.

Dreyfus (Maurice), *membre du Cercle franco-américain*. Con-

fondu par Guénée avec Alfred Dreyfus, **I**, 260, note 5.

Dreyfus (Maxime), *membre du Cercle franco-américain.* Confondu par Guénée avec Alfred Dreyfus, **I**, 260, note 5.

Dreyfus (Moïse), *directeur des moulins de Corbeil.* Mis en cause par Castelin dans son interpellation (séance du 18 novembre 1896), **II**, 450 et note 3.

Dreyfus (Paul), *membre du Cercle franco-américain.* Confondu par Guénée avec Alfred Dreyfus, **I**, 260, note 5.

Dreyfus - Gonzalès (Mme). Le P. Du Lac la prie de lui ménager une entrevue avec Joseph Reinach, **V**, 146 et note 2.

Dreyfuss, *grand rabbin de Paris.* Aurait, selon Guénée, engagé Mme Hadamard à convenir de la passion de Dreyfus pour le jeu, **I**, 262. — Dément cette assertion au procès de 1894, 429 et note 1.

Dron (Gustave), *député du Nord.* Son interpellation sur la politique du Gouvernement (séance du 12 mars 1898), **III**, 568, note 2, 569.

Druet (Louis). Aurait entendu des officiers s'entretenir des prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 518, note 3.

Drumont (Édouard), *rédacteur en chef de la « Libre Parole ».* Défend Turpin contre Mercier, **I**, 12 ; ses attaques contre Casimir-Perier, sa fuite en Belgique, 135. — Son article : *Les Juifs dans l'armée*, 203. — Ses débuts, la campagne antisémite, 216-217 ; préconise le massacre des Juifs en cas de guerre, 230-232. — Accuse Mercier de vouloir étouffer l'affaire Dreyfus, 237-239 ; suspend ses attaques en apprenant que Mercier consent à communiquer aux juges le dossier secret, 274-275 ; 343-345. — Prétend que le huis-clos est imposé par Hanotaux, puis admet la publicité des débats, 373. — Manifeste sa joie après la condamnation, 468-469. — Impute à une intervention de l'Allemagne l'assimilation de la prétendue trahison de Dreyfus à un crime politique, 473. — Regrette la chute de Mercier, 561. — Origine de ses relations avec Esterhazy, 52 ; son duel avec Crémieu-Foa, **I**, 217-218 ; **II**, 53-55 ; son rôle dans l'affaire Mayer-Morès, 56-61. — Cherche à faire le silence sur Dreyfus, 165. — Ses attaques contre Zola, 194-195 ; son duel avec Bernard Lazare, 196. — Sa campagne contre Félix Faure, 190-199 ; l'affaire Boulot, 236. — Commente la prétendue évasion de Dreyfus, 307-308 ; ses inventions sur la vie de Dreyfus à l'île du Diable, 330. — Desvernine trouve deux cartes de lui chez Esterhazy, 384-385. — Ses articles contre le « Syndicat », 437 ; ses relations avec Castelin, 446. — Mène campagne contre Billot à l'instigation d'Esterhazy, 485. — Invite Scheurer-Kestner à produire les preuves de l'innocence de Dreyfus, 619-620 ; ses attaques contre lui 632. — Insère, sur la demande d'Esterhazy, l'article signé « Dixi », 683. — Reproche à Boisdeffre son manque d'énergie, **III**, 2 ; se réconcilie avec Cavaignac qu'il avait autrefois malmené, 32. — Diffame Forzinetti à propos du récit de la captivité de Dreyfus au Cherche-Midi, 39. — Se défend d'être des amis d'Esterhazy, 40. — Ses racontars sur Scheurer-Kestner et sur Billot, 65. — Attribue à l'intervention de Joseph Reinach la nomination de Picquart au service des Renseignements, 82. — Son opinion sur les lettres à Mme de Boulancy, 120, note 2. — Publie la lettre d'Esterhazy à De Pellieux, 132. — Demande des pour-

suites contre l'auteur de la divulgation de l'acte d'accusation rédigé par D'Ormescheville, 161. —Son opinion sur le renvoi d'Esterhazy devant un Conseil de guerre, 192, note 1.—Somme Billot de frapper Picquart et Joseph Reinach après l'acquittement d'Esterhazy, 219. — Son attitude lors de la publication des lettres de Dreyfus, 252. — Applaudit aux désordres antisémites en Algérie, 282. — Ses attaques contre le Gouvernement à la suite de l'ordre de Billot enjoignant aux officiers de se rendre à la citation de Zola, 322 et note 4, 365. — Fait afficher un placard comminatoire à la veille du procès Zola, 335; ses manœuvres pour intimider les jurés, 384; falsifie pour ses lecteurs les comptes rendus des débats, 403.—Jugement porté par lui sur Crépieu-Jamin et Teyssonnières, 413. — Demande et obtient la révocation de Leblois, 492.—Son duel avec Clemenceau, 512. — Se porte candidat à Alger aux élections législatives de 1898, 578; émeute provoquée par sa candidature, 539-540. — Injurie les magistrats de la Cour de cassation, 554. — Reproduit les propos de Bismarck au sujet de l'Affaire, 566.— Élu député, 587; contribue à la chute de Méline, 630.—Accueille avec joie l'entrée de Cavaignac au ministère, 634.— Défend Du Paty contre les attaques des revisionnistes, **IV**, 87-88.— Obtient le remplacement de Lépine au gouvernement général de l'Algérie, 128. — Fait avec Rochefort et Arthur Meyer une pension à Esterhazy, 165. — Ses menaces à l'adresse de Cavaignac, lorsqu'Esterhazy est déféré à un Conseil d'enquête, 167-169; adjure Tézenas de venir défendre Esterhazy devant le Conseil, 178. — Abandonne Henry après les aveux, 209; commente son suicide, 224, 233. — Son opinion sur Zurlinden, 249, note 2. — Sa campagne acharnée contre les revisionnistes, 274, 276; annonce que des poursuites vont être engagées contre Picquart à la requête de Chanoine, 283. — Réclame la convocation immédiate des Chambres à la suite d'un manifeste du duc d'Orléans, 307. — Ses attaques contre Ribot lors de la chute du ministère Brisson, 352. — Sympathie qu'il témoigne à Lebret, 355. — Demande le dessaisissement de la Chambre criminelle en faveur des Chambres réunies, 358, note 2; campagne d'injures qu'il poursuit contre Lœw, 373; contre les présidents des groupes républicains du Sénat, 400; contre les conseillers de la Chambre criminelle, 424. — Ouvre une souscription pour couvrir les frais du procès intenté à Joseph Reinach par Mme Henry, 439; les *listes rouges*, 440-443. — Qualifie de faux les lettres d'Esterhazy saisies chez Callé, 450.—Nie avoir révélé l'arrestation et le nom de Dreyfus, 462. — Déjeune chez Deschanel, 463. — Ses attaques contre Lebret et Dupuy à la suite de l'incident Bard-Picquart, 486-487. — Refuse de s'expliquer sur les prétendues lettres de l'empereur d'Allemagne, 513. — Envoie Gaston Méry à Esterhazy (janvier 1898), 520. — Articles lors du procès Mme Henry-Joseph Reinach, 526-528. — Commente en termes injurieux la troisième enquête de la Chambre criminelle, 535. — Émet l'hypothèse de l'empoisonnement de Félix Faure, 553. — Se prononce pour la candidature de Méline à la présidence de la République, 555; son intervention à l'Assemblée nationale, 565. — Ses efforts pour justifier la conduite d'Esterhazy après la déposition de celui-ci devant la Chambre criminelle, **V**, 28-31. — Article contre Georges Duruy, 80. — Déplore la faiblesse des généraux, 110. — Reproche au prince d'Arenberg et au comte d'Alsace leur protestation contre les scandales d'Auteuil, 118. — Invite « le peuple »

à de nouvelles manifestations contre Loubet, 126. — Contribue à la chute de Dupuy, 155. — Propage la légende du bordereau annoté, 218. — Déclare que les juges doivent condamner Dreyfus d'après leur conviction, à défaut de preuves matérielles, 227, note 2. — Accuse le « Syndicat » d'avoir fait chasser la femme Bastian par Munster, 245. — Insinue que Guillaume II a cherché à influencer le Conseil de guerre de Rennes en faveur de Dreyfus, 270, note 1. — Comment il dépeint l'attitude de Dreyfus devant le conseil, 294. — Conjure Mercier de dire toute la vérité, 305; ses inventions sur l'attentat contre Labori, 357, 363. — Ses attaques contre le ministère Waldeck-Rousseau, 419. — Publie de prétendues déclarations de Schwarzkoppen au comte de Chezelles et du général Bronsart de Schellendorf à un Anglais, sur la culpabilité de Dreyfus, 445. — Reprend, à l'instigation de Mercier, la légende du bordereau annoté dans un article signé *Memor*, 502. — Accuse Dreyfus de s'être reconnu coupable en acceptant sa grâce, **VI**, 12. — Poursuivi pour diffamation par Labori; est condamné, puis se rétracte, 53. — Qualifie l'amnistie d'« amnistie juive », 84; réclame à la Chambre l'amnistie pour Déroulède et Guérin, 141-142. — Insinue que Zola s'est suicidé, 198. — Persiste à combattre la revision, 279, 282. — Lettre qu'il reçoit d'Esterhazy à la suite du réquisitoire de Baudouin devant la Cour de cassation, 446, 450, 452. — Somme Mercier de tenir ses engagements et de révéler ce qu'il sait, 454-455 ; lui reproche de se dérober, 457 ; déplore à nouveau la faiblesse de l'Etat-Major, 478.

Du Barail, *général, ancien ministre de la Guerre*. S'oppose à la revision au nom de la raison d'Etat, **IV**, 423, note 5. — Son attitude à l'égard de Cornély, **V**, 169.

Dubief (Dr F.), *député*. Ministre du Commerce, puis de l'Intérieur dans le cabinet Rouvier (janvier 1905), **VI**, 423, note 1 ; signe la proposition tendant au transfert des cendres de Zola au Panthéon, 496, note 5.

Du Bois, *commissaire des courses à la Société de steeple-chase d'Auteuil*. Présente à Loubet les excuses de la Société après les scandales d'Auteuil, **V**, 117, note 2.

Dubois, agent à la solde de Mathieu Dreyfus, **II**, 184.

Dubois, *employé civil au ministère de la Guerre*. Soupçonné d'être « *ce canaille de D...* » ; enquête dont il est l'objet, **I**, 33 et note 3.

Dubois (Marcel), *professeur à la Sorbonne*. Membre du Comité directeur de la *Ligue de la Patrie française*, **IV**, 505, note 3.

Dubois (Philippe), *rédacteur à l'« Aurore »*, **II**, 637, note 3. — Apprend par le docteur Delanne les confidences de Cuers à Lajoux, 578, note 2.

Dubois (de l'Estang), *inspecteur des Finances*. Rapporte à Joseph Reinach son entretien avec Witte au sujet de l'affaire Dreyfus, **II**, 542 et note 1.

Dubost (Antonin), *sénateur, ancien ministre de la Justice*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4, 22, note 3. — Président du Sénat, son attitude lors de la discussion sur la réintégration de Dreyfus, **VI**, 498-499.

Dubreuil, *capitaine*. Son rapport sur l'affaire Voulet-Chanoine, **V**, 427, note 2.

Du Breuil, *ancien magistrat*. Sa déposition au procès de Rennes, au sujet des propos que

Bodson lui aurait tenus sur Dreyfus, **V**, 445. — Condamné pour diffamation, 445, note 1.

Dubuc, *ingénieur*. Son discours au meeting du gymnase Pascaud (21 novembre 1897), **III**, 40-41. — Prend part au complot contre Loubet, **V**, 113. — Se rend à Rennes lors du procès, 252, note 4. — Arrêté en septembre 1899, 312. — Déféré à la Haute-Cour, son attitude à l'instruction, **VI**, 32; pendant les audiences, 61. — Son acquittement, 64.

Dubuch, *colonel*. Fait renseigner Picquart sur la surveillance dont Esterhazy a été l'objet pendant son séjour en Tunisie, **II**, 34, note 1 ; **III**, 174.

Du Buit (Henry), *avocat*. Refuse de défendre Zola, **III**, 301.

Ducasse (Germain), *employé sous le nom de Durand au service des renseignements, puis secrétaire de la comtesse Blanche de Comminges*. Ses relations avec Picquart, **II**, 457. — Une de ses lettres à Picquart fournit à Henry les éléments du faux *Speranza*, 458-459.

Ducassé, *commandant, officier d'ordonnance de Pellieux*. Ecrit, sur l'ordre de Pellieux, à Bernheim, pour lui demander des renseignements au sujet du manuel de tir prêté à Esterhazy, **III**, 58, note 6. — Apprend à Bertulus que Pellieux connaît l'identité de la « dame voilée », 520, note 2 ; **VI**, 340 et note 2. — Accusations portées contre lui par Clemenceau et Picquart, 341. — Attitude d'André à son égard, 342. — Demande à passer devant un Conseil d'enquête, 343. — Combes s'oppose à son avancement, 344, note 3. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 345-347. — Le résultat de l'enquête de la Cour de cassation lui est communiqué par Etienne, 347, note 1.

Duchassaing, *lieutenant-colonel*. Membre du Conseil de guerre appelé à juger Picquart, **IV**, 387, note 5.

Duchatelet, *capitaine*. Propos que lui aurait tenus Dreyfus, **V**, 291. — Sa déposition au procès de Rennes, 389.

Duchesne, *général*. Chargé d'une enquête sur Pellieux, **V**, 238 et note 2.

Duché (Paul). Son article dans le *Nouvelliste de Bordeaux* sur la déposition de Mercier à Rennes et sur le bordereau annoté, **V**, 440 et note 1.

Duchet, *employé au ministère de la Guerre*. Soupçonné par Mercier, avant la découverte du bordereau, d'être « *ce canaille de D...* », **II**, 184.

Duclaux (Émile), *directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des Sciences*. Félicite Scheurer-Kestner de son attitude dans l'Affaire, **II**, 673, note 2. — Sa lettre à Scheurer au sujet de l'instruction du procès Dreyfus, **III**, 169. — Son opinion sur la lettre *J'accuse*, 240-241. — Signe la pétition en faveur de la revision, 244. — Ses « *Propos d'un solitaire* », 249. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Sa propagande en faveur de la revision, 330. — Sa déposition au procès Zola, 405. — Prend part à la réunion constitutive de la *Ligue des Droits de l'homme*, 623. — Son attitude lors des désordres de la salle Chaynes, **IV**, 426. — Engage Joseph Reinach à demander l'ajournement de son procès avec Mme Henry, 526. — Poursuivi comme vice-président de la *Ligue des Droits de l'homme* pour infraction à la loi

sur les associations, **V**, 7-9. — Sa mort, 296-297.

Ducros, *commandant d'artillerie*. Invite Dreyfus à venir à l'atelier de Puteaux, **I**, 319. — Sa déposition en faveur de Dreyfus devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 515-516, **V**, 45; au procès de Rennes, 265 et note 1; 391 et note 3.

Ducuing (François), *avocat, rédacteur au « Journal des Débats »*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Ses articles sur le procès de Rennes, **V**, 269 note 2; 315 et note 2; 321, note 3.

Dufaure du Bessol, *général*. Accepte de présider le jury d'honneur proposé pour régler le différend Esterhazy-Picquart, **III**, 516.

Dufeuille (Eugène), *chef du cabinet politique du duc d'Orléans, homme de lettres*. Est persuadé de l'innocence de Dreyfus, **III**, 33. — Son opinion sur la lettre de Zola à Félix Faure, 241. — Remet sa démission au duc d'Orléans, 271 et note 1.

Dufour (Jacques), *député*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1. — Signe la proposition Vaillant réclamant une enquête sur les jugements des Conseils de guerre, **VI**, 243.

Dugas. Sa déposition devant la Chambre criminelle au sujet des lettres d'Esterhazy (revision du procès de 1894), **IV**, 362, note 2.

Du Guiny, *général*. Sa démarche auprès de Saussier en faveur d'Esterhazy, **II**, 63-64.

Du Halgouët, *ancien lieutenant-colonel, député*. Proteste contre le discours de Bourgeois sur l'influence du clergé catholique dans l'armée, **III**, 34, note 3. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489.

Dujardin-Beaumetz, *député de l'Aude*. Ses déclarations à Papillaud au sujet de l'enquête Esterhazy (novembre 1897), **III**, 5, note 2. — S'abstient dans le vote sur la mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 3. — Son opinion sur le cabinet Waldeck-Rousseau, 178, note 1.

Du Lac (le Père), *de la Compagnie de Jésus*. Ami et confesseur de Boisdeffre, **I**, 270; **III**, 23. — Extraits de son livre : *Les Jésuites*, relatifs à la Guyane, **I**, 487, note 1. — Associé à la fondation de la *Libre Parole*, **III**, 23. — Son attitude à l'égard de Mme Monnier; il est accusé par elle d'avoir violé le secret de la confession, 521. — Ses intrigues politiques, **IV**, 420-421. — Son entrevue avec Joseph Reinach chez Mme Dreyfus-Gonzalès; l'affaire Monnier; propos que lui aurait tenus Boisdeffre, **V**, 145-149. — Pris à partie par Pressensé dans son discours à la Chambre sur l'attitude des congrégations pendant l'Affaire (séance du 18 mars 1903), **VI**, 227-229.

Du Liscoet, *lieutenant-colonel*. Désigné pour faire partie du Conseil de guerre appelé à juger Picquart, **IV**, 387, note 5.

Dumas, *conseiller à la Cour de Cassation*. Vote l'arrêt déclarant recevable la demande en revision du procès de 1894, **IV**, 348, note 1. — Attitude qu'il aurait eue pendant la déposition de Roget devant la Chambre criminelle, 395. — Accusé par Quesnay de Beaurepaire dans l'*Echo de Paris* d'avoir eu des pourparlers avec les parents de Dreyfus, 494. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau, 507; à la troisième enquête Mazeau, 535 et note 2.

Dumas (Roger), *docteur en médecine*. Entre en relations avec le commandant Merle; ses entretiens avec lui au sujet du verdict de Rennes, **VI**, 209-210; le bordereau annoté, 211-212. — Tient Mathieu Dreyfus au courant des confidences de Merle, 212. — Démentis que lui oppose Merle, 213. — Sa lettre à Jaurès, **V**, 219, note 3; **VI**, 212, note 1, 232; à Mornard, 209, note 4; 212, note 3. — Sa déposition est reçue par Garas, conseiller à la Cour de cassation (mai 1904), 209, note 4.

Dumba, *conseiller à l'ambassade d'Autriche*. Cité par Zola comme témoin à son procès, **III**, 303.

Dumont (Henri), *artiste peintre*. Entend Lebrun-Renaud raconter son entretien avec Dreyfus, **I**, 528.

Dumont, *général*. Membre du Conseil d'enquête appelé à se prononcer sur le cas de Picquart: son rapport, **III**, 324.

Du Paty de Clam, *commandant, puis lieutenant-colonel, sous-chef du 3e bureau au ministère de la Guerre*. Chargé par Gonse de comparer l'écriture du bordereau avec celle de Dreyfus, **I**, 65. — Ses deux expertises, 66. — Conclut à l'identité des écritures et à la nécessité d'une expertise légale, 75-76. — Se rend avec Henry et Sandherr à la Préfecture de police pour montrer le bordereau à Cavard, 81. — Mis par Mercier en rapport avec Cochefert, 84. — Assiste Gonse dans la conduite de la procédure contre Dreyfus, 87. — Prépare l'arrestation de Dreyfus, 89. — Imagine la scène de la dictée, 90. — Fait connaître son plan à Cochefert, 91. — Remet à Bertillon une photographie du bordereau et les pièces de comparaison, 94. — Affirme à Bertillon la culpabilité de Dreyfus, dont il lui annonce l'arrestation imminente, 95. — Déclare à Cochefert que Bertillon attribue le bordereau à Dreyfus, 100. — Nommé officier de police judiciaire, reçoit de Mercier l'ordre d'interroger et d'arrêter Dreyfus, 101. — Scène de la dictée, 106-118. — Son opinion sur l'attitude de Dreyfus, 119. — Procède à l'interrogatoire définitif, 122-123. — Déclare à Dreyfus que sa trahison est avérée, mais refuse de lui montrer le bordereau, 124. — Remet Dreyfus à Henry, 126; appendice, 589-591. — Se rend avec Cochefert et Gribelin au domicile de Dreyfus, 128. — Refuse de faire connaître à Mme Dreyfus l'accusation portée contre son mari, 129. — Procède à une perquisition, 130. — Fait aux officiers un récit tendancieux de l'épreuve de la dictée et des perquisitions, 132; assiste au dépouillement des papiers saisis, 137. — Ses recherches sur le papier pelure, 138. — Tient Picquart et Boucher au courant de son enquête, 140. — Son entretien avec Dreyfus est dénaturé au rapport d'Henry, 144. — Reçoit une dénonciation de Bertin-Mourot contre Dreyfus, 145. — Cherche les mobiles du prétendu crime de Dreyfus, 146-147. — Reprend au Cherche-Midi l'interrogatoire de Dreyfus, 153-155. — Fait faire à Dreyfus dix dictées consécutives, 156. — Le questionne sur ses voyages en Alsace, 156-157. — Persiste à lui cacher les charges qui pèsent sur lui, 158. — Nouvel interrogatoire et nouvelles épreuves auxquels il soumet Dreyfus, 161-163. — Questionne Dreyfus sur sa vie privée, 164-165. — Se rend chez Mme Dreyfus pour l'interroger, 166-167. — Lui demande ses lettres de fiançailles, 168. — Lui remet un billet de son mari et la contraint au silence, 169. — Sa collaboration avec Bertillon, 171-173. — Son découragement et ses hésitations devant

l'attitude de Dreyfus, 186. — Accusé à tort d'être l'auteur de la lettre à la *Libre Parole* signée Henry, 193.—Fait faire à Dreyfus une copie du bordereau; son rapport à Mercier à ce sujet, 194. — Sa note sur les dénégations de Dreyfus et les inconvénients diplomatiques d'un procès, **VI**, appendice, 512-513. — Procède au dernier interrogatoire de Dreyfus et l'invite à faire des aveux, **I**, 197. — Date à laquelle Dreyfus lui a dit : « On m'a volé mon écriture », appendice, 591-592. — Son rapport charge Dreyfus, mais ne conclut pas à des poursuites, 199 et note 2; analyse de ce rapport, 200-204. — Autorise Mme Dreyfus à prévenir les frères de son mari, 209. — Son entretien avec Mathieu Dreyfus chez Mme Dreyfus, 210-212. — Sandherr lui communique la dépêche du 2 novembre et deux déchiffrements de cette dépêche, 248, note 3. — S'immisce dans la procédure de D'Ormescheville, 257-258, 286. — Ses inquiétudes touchant l'issue de l'instruction, 263. — Conseille à D'Ormescheville d'entendre Fabre et D'Aboville, 264. — Chargé de rédiger avec Sandherr le commentaire du dossier secret, 276. — Ses inventions sur la manière dont Dreyfus aurait touché le prix du bordereau, 288. — Sens qu'il attribue au mot « manœuvres » dans le bordereau, 290. — A fait partie de la commission qui a préparé la compagne de Madagascar; note rédigée par cette commission, 298; **II**, 193, note 2, 194. — Fait examiner par Bertillon les lettres adressées à Dreyfus, **I**, 300. — Participe à la rédaction du rapport de D'Ormescheville, 311. — Termine le commentaire du dossier secret, 351. — Analyse du commentaire : le *memento* de Schwarzkoppen, 352-353; la lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen de décembre 1893, 353-354; la pièce « *Canaille de D...* », 355-357; le bordereau, 357; la dépêche du 2 novembre et les déclarations de Val-Carlos, 358. — Remet le commentaire à Sandherr, 359. — Est cité au procès comme témoin à charge, 389. — Sa déposition, 405-409, 413. — Ses interventions au cours des débats, 415, 423. — Remet à Maurel le dossier secret, 429-431; le reprend à l'issue du procès pour le restituer à Sandherr, 450. — Son commentaire a-t-il été communiqué aux juges? appendice, 603-611. — Autorisé à voir Dreyfus pour essayer d'en obtenir des aveux, 479-480. — S'entretient avec lui au Cherche-Midi, 481-482. — Lui promet de demander à Mercier la continuation des recherches, 483. — Dit que Dreyfus, s'il est innocent, est « le plus grand des martyrs », 484. — Rend compte de son entretien à Mercier, 485. — Son rapport écrit, 486. — Analyse de ce rapport; a-t-il posé à Dreyfus la « question de l'amorçage » ? appendice, 620-625. — Se rencontre avec Schwarzkoppen chez Mme D'Orval, 541. — Jugement porté sur lui par Schwarzkoppen, qui le considère comme l'auteur responsable de l'erreur judiciaire, 542. — Reçoit une lettre de Dreyfus lui rappelant sa promesse de faire rechercher d'autres coupables, **II**, 143. — Réflexion qu'il fait sur le verdict de 1894, 211. — Cherche des arguments dans un *memento* de Schwarzkoppen sur l'artillerie lourde, 223. — Ses relations avec D'Orval, qu'il fait signaler à la Sûreté, 224-225. — Attribue à Mathieu Dreyfus l'écriture d'Esterhazy, 291. — Mépris que Picquart lui témoigne après qu'il a pris connaissance du dossier secret, 294-295. — Affirme à Picquart que Mathieu Dreyfus veut substituer un homme de paille à son frère, 325. — Absent de Paris lors de la publication de l'article : *Le Traître* dans l'*Eclair*, 368. — Soupçonné par Picquart : d'avoir inspiré cet

du article, 373-374 ; d'être l'auteur faux « Weyler », 386-387. — Son entretien avec Boisdeffre sur l'éventualité d'une erreur judiciaire, 409. — Ses relations avec Henry, 564-565. — Prend part à plusieurs conciliabules avec Gonse, Henry et Lauth, 566-570. — Invité par Henry à prévenir Esterhazy menacé d'être dénoncé par Scheurer-Kestner, 571. — Son entretien avec Boisdeffre au sujet d'Esterhazy, 586 et note 4. — Convient d'un rendez-vous avec Esterhazy, 588. — S'entretient avec lui au parc Montsouris, 594-595. — Lui reproche l'imprudence de sa visite à Schwarzkoppen, 597. — Quitte son service ordinaire pour travailler avec Gonse, 599. — Ses nouvelles entrevues avec Esterhazy, 600-602. — Son rôle dans la demande d'enquête adressée par Esterhazy à Boisdeffre au sujet de la lettre Brault, 608-610. — Correspond avec Esterhazy par l'intermédiaire de Marguerite Pays, 611 et note 6. — Lui remet le canevas d'une lettre à adresser au Président de la République, 622-624. — Reçoit les confidences d'Esterhazy sur le prétendu rôle de la « dame voilée », 640. — Ses démêlés avec la famille de Comminges, 641-642. — Scène entre Gonse, Henry et lui à propos de la troisième lettre d'Esterhazy au Président de la République, 657-660. — Est considéré par Picquart comme l'auteur des faux *Blanche* et *Speranza*, 672. — Ses explications au sujet de ces deux faux, appendice, 707-709. — Remet à Esterhazy un résumé des préliminaires de l'Affaire, à la rédaction duquel il a collaboré, 682. — Invite Esterhazy à rendre le « document libérateur », 685. — Apprend la rentrée du document au ministère, 687. — Dément l'avoir remis à Esterhazy, 690. — Conseille à Esterhazy de demander une enquête, en suite de la dénonciation de Mathieu Dreyfus, **III**, 1. — Reçoit l'ordre de cesser ses entrevues avec Esterhazy, 85. — Est mis par Marguerite Pays en relations avec Christian, 87. — Communique avec Esterhazy par l'intermédiaire de Christian, 88-89. — La « note aux deux écritures », 89-90. — Fait, par ordre de Gonse, une démarche auprès de Tézenas en faveur d'Esterhazy, 92. — Le « faux Otto », 108-110. — Soupçonné d'avoir joué le rôle de la « dame voilée », **I**, 643 ; **II**, 134. — Affirme à Gonse avoir cessé ses entrevues avec Esterhazy, 136. — Conseille Esterhazy au cours de l'instruction Ravary, 171 ; lui communique les dépositions des témoins, 172-173 ; le rassure sur les conclusions des experts, 181. — Scène violente entre Christian et lui, 184. — Communique à Esterhazy le rapport des experts sur le bordereau, 188. — Témoin au procès Esterhazy, 205. — Sa déposition, 213. — Félicite Esterhazy après son acquittement, 218. — Mis en cause dans la lettre *J'accuse*, 225-228. — Disparition des documents relatant son entretien avec Dreyfus au Cherche-Midi, **I**, appendice, 626 ; **III**, 285. — Rédige de mémoire, par ordre de Gonse, une note sur cet entretien, 288. — Cité comme témoin par Zola, 302. — Envoyé par Gonse chez Tézenas avant le procès Zola, 321. — Fait défaut, 344. — Sa comparution ordonnée par la Cour, 345. — Sa déposition, 363-365. — Tient le « faux Henry » pour suspect, 447. — Confond Jules avec François Auffray ; suites de ce quiproquo, 464-465. — Malade, ne peut servir de témoin à Esterhazy dans son duel avec Picquart, 513. — Accusé d'être l'auteur des dépêches *Blanche* et *Speranza* et d'avoir machiné le roman de la « dame voilée », 523. — Le dossier concernant son affaire avec Mlle de Comminges est remis à Billot, 524. — Son entretien avec Ber-

tulus, 525-526. — Ses méfiances à l'égard d'Henry et d'Esterhazy, 527. — Mandé par Gonse : se défend des accusations portées contre lui, 528. — Manœuvres d'Henry pour le perdre, 529-530. — Dicte à Gonse le faux texte de la dépêche du 2 novembre qui figure au dossier secret, 601-603. — Refuse de prendre la succession d'Henry au service des renseignements, 612-613. — L'enquête de Bertulus démontre qu'il n'est pas l'auteur de la dépêche *Speranza*, 617. — Reçoit la visite d'Esterhazy après le renvoi de celui-ci devant un Conseil d'enquête, **IV**, 35. — Comment son rôle dans l'Affaire est présenté par Henry à Roget, 60-63. — Mépris que conçoit Roget à son égard, 64. — Il est interrogé par Cavaignac, 65. — Gonse, Gribelin et Roget excitent Cavaignac contre lui, 66-68. — Henry le dénonce à Bertulus, 81. — Plainte en faux portée contre lui par Picquart, à l'instigation de Bertulus, 86-88. — Articles de Joseph Reinach contre lui, 87. — Cavaignac lui refuse l'autorisation de poursuivre Reinach, 88. — Le « télégramme *Berthe* », 89-90. — Ordonnance rendue contre lui par Bertulus, 91-92 ; pourvoi du ministère public, 93. — Arrêt de la Chambre des mises en accusation dessaisissant Bertulus, 94-96. — Attitude de Cavaignac à son égard, 119-120. — Cité comme témoin au Conseil d'enquête chargé de se prononcer sur Esterhazy, 170. — Sa déposition, 171-175. — Accusé par Esterhazy d'être l'auteur de la « note aux deux écritures », 176. — Sa seconde déposition devant le conseil d'enquête, 179. — Zurlinden charge le général Renouard de l'interroger, 245. — Dénoncé par Cuignet comme l'instigateur du « faux Henry », 247, 469. — Son interrogatoire par Renouard, 255. — Sa mise en disponibilité par retrait d'emploi, 258-259. — Poursuites décidées contre lui par le Conseil des ministres, 470.

Sa déposition devant la Chambre criminelle, 518-519 ; devant les Chambres réunies, **V**, 63-64. — Arrêté par ordre de Krantz et conduit au Cherche-Midi, 98. — Sa défense à l'instruction Tavernier, 239-240. — Non-lieu rendu en sa faveur, 238-239. — Déclare que le décalque officiel de la dépêche Panizzardi est un faux, 240. — Sa prétendue maladie ; il ne se rend pas au procès de Rennes, 284, 292. — Sa note sur le décalque de la dépêche Panizzardi est remise par Mercier à Chamoin, 297-298. — Jugement porté sur lui par Roget au procès de Rennes, 384, note 3 ; par Picquart, 392. — Mis en cause pendant les débats, 401. — Labori demande qu'il soit examiné par des « médecins commis », 401-402. — Interrogé chez lui par Tavernier, sur l'ordre de Jouaust, 404 ; ambiguïté de ses déclarations, 405. — Injures d'Esterhazy à son adresse, **VI**, 74. — Des lettres de lui sont montrées par Esterhazy au consul de France à Londres, 78. — Dépeint par Zola dans le roman *Vérité* sous le nom de frère Fulgence, 181. — Dénonce une prétendue connexité entre l'affaire Humbert et l'affaire Dreyfus, 225. — Indiqué par Gribelin à André comme l'auteur de la dépêche *Speranza*, 263. — Éconduit par André à qui il avait demandé audience, 270. — Sa déposition à l'enquête de la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 303-306. — Fait résulter la culpabilité de Dreyfus du système déduit par Bertillon de la « superposition des encoches », 307-308. — Jugement porté sur lui par Séverine, 315, note 1. — Pris à partie dans le réquisitoire de Baudouin devant la Cour de cassation, 446. — Accuse Baudouin d'avoir falsifié son commentaire, 449 et note 2. — Mornard lui reproche dans sa plaidoirie d'avoir tenu

Dreyfus pour coupable « parce que juif ». 459.

Du Paty (Marquise). Désignée par Esterhazy comme étant la « dame voilée », **III**, 92.

Duperré, *vice-amiral*. Son entretien avec l'archiduc Victor au sujet des prétendues relations de Dreyfus avec l'Allemagne, **I**, appendice, 615.

Dupont (Ernest), *conseiller à la Cour de cassation*. Vote l'arrêt déclarant recevable la demande en revision du procès de 1894, **IV**, 348, note 1.

Dupont, *capitaine*. Assiste à l'entretien entre François et Przyborowski au ministère de la Guerre, **VI**, 105.

Dupouy (Paul). Correspondant de Mathieu Dreyfus à Cayenne ; s'occupe des intérêts matériels de Dreyfus, **II**, 133, note 2.

Duprat, *capitaine du génie*. Officier d'ordonnance d'Hippolyte Laroche ; lui rapporte les propos de Freystaetter au sujet de la condamnation de Dreyfus, **I**, appendice, 614.

Dupré, *conseiller à la Cour de cassation*, **IV**, 324. — Vote l'arrêt déclarant recevable la demande en revision du procès de 1894, 348, note 1. — Sa déposition à la deuxième enquête Mazeau, 508 ; à la troisième enquête Mazeau, 535, note 2. — Membre de la Commission consultative chargée d'examiner la requête de Dreyfus ; se prononce pour la revision du procès de Rennes, **VI**, 282, note 2.

Dupré, *employé de chemin de fer*. Sa déposition à l'instruction Ravary au sujet de la serviette égarée par Joseph Reinach, **III**, 175, note 4.

Dupressoir, *gendarme*. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) au sujet de l'entretien de Dreyfus avec Lebrun-Renaud avant la dégradation, **I**, 498 et note 5 ; appendice 628 ; **IV**, 451.

Dupuy (Adrien). Transmet à son frère Charles Dupuy la demande de Joseph Reinach tendant à ce que Dreyfus soit avisé de l'arrêt de la Cour de cassation, **IV**, 372.

Dupuy (Charles), *député*. Président du Conseil (mai 1894), **I**, 5. — Son attitude lors de la discussion de l'affaire Turpin (séance du 31 mai 1894), 9. — Maintenu au pouvoir après l'élection de Casimir-Perier à la présidence de la République ; cherche à lui soustraire la connaissance des affaires, 14-15. — Le « petit conseil » du 11 octobre 1894, 79, appendice, 582-586. — Laisse Mercier conduire l'enquête sur Dreyfus, 137. — Avise Casimir-Perier de l'ouverture d'une instruction judiciaire contre Dreyfus, 209. — Déclare à Joseph Reinach que l'interview de Mercier parue dans le *Figaro* sera démentie : texte du démenti, 337. — Le feuilleton du *Petit Journal* : *Les deux frères*, 338. — Sa faiblesse à l'égard de Mercier, 343. — Aurait, au dire de Rochefort, connu le dossier ultra-secret et juré d'en démentir l'existence, 349. — Son attitude lors de la discussion du projet de loi sur la trahison et l'espionnage (séance du 24 décembre 1894), 477. — Refuse de recevoir Demange avant la dégradation de Dreyfus ; son entretien avec Joseph Reinach, 487-488. — Prend l'intérim des Affaires étrangères pendant la convalescence d'Hanotaux, 524. — Porte à Casimir-Perier la dépêche Hohenlohe qui lui a été remise par Munster, 524-525. — Avertit

Hanotaux de la protestation du gouvernement allemand, 525. — Nouvelles difficultés ; article de Clisson dans le *Figaro* sur les propos de Lebrun-Renaud, 533. — Rédige avec Mercier une note démentant cet article, 536. — Fait accepter par Munster une note mettant hors de cause les ambassades étrangères, 543. — La prétendue « nuit tragique », 545-546. — Sa démission, 557. — Mis en cause par l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896); sa réplique, **II**, 449-450. — Son attitude lors du discours de Cavaignac sur les aveux (séance du 13 janvier 1898), **III**, 237 et note 2, 238. — Mis par Mercier au courant de la communication secrète; se tait lors du discours de Jaurès sur l'illégalité du verdict de 1894 (séance du 24 janvier 1898), 313. — Nouveau discours de Cavaignac sur les aveux (séance du 7 juillet 1898), **IV**, 26. — Chargé par Félix Faure de constituer un cabinet après la chute de Brisson, 351; ses négociations, 351-354. — Le nouveau ministère, 355-356. — La déclaration ministérielle ; le « fusil » (séance du 4 novembre 1898), 356-358. — Déclare qu'il combattra les propositions tendant à dessaisir la Chambre criminelle, 358. — Refuse de faire connaître à Dreyfus l'arrêt de la Cour de cassation ; la Cour ordonne que Dreyfus soit averti et invité à préparer sa défense, 372-373. — Sollicité par les groupes républicains du Sénat d'ajourner le procès Picquart, 400. — Interpellations Bos et Massabuau à la Chambre (séance du 28 novembre 1898), 400-401. — Mis en cause par Poincaré, 403-404. — Son discours ; vote de l'ordre du jour de confiance, 406-407. — Questionné par Monis au Sénat au sujet du procès Picquart (séance du 29 novembre 1898), 407-408. — Son attitude pendant les débats sur la liberté de l'enseignement, 419. — Fait poursuivre Urbain Gohier pour son livre : *L'Armée contre la Nation*; questionné par Fournière au sujet de cette mesure, 424 et note 4, 425. — Fait exclure Zola de l'amnistie votée par la Chambre (séance du 21 novembre 1898), 428. — Ses déclarations à Loew au sujet du procès Dreyfus: la « mystification de 1894 », 452-453. — Fait ajourner l'interpellation Lasies sur la communication du dossier secret à la Chambre criminelle (séance du 18 novembre 1898), 459.—Son attitude pendant cette interpellation (séance du 16 décembre 1898), 463-467. — Son discours contre l'antisémitisme (23 décembre 1898); attaques de Drumont contre lui, 486-487. — Interpellation à la Chambre sur la démission de Quesnay, 494-497.—Refuse d'autoriser l'impression des procès-verbaux de l'enquête de la Chambre criminelle, 524. — Fait voter le projet de dessaisissement par le Conseil des ministres (27 janvier 1899), 529-531. — Le projet à la Chambre : supplément d'enquête exigé par la commission, 531-534. — Dépose une demande en autorisation de poursuites contre Millevoye, 542. — Adoption du projet de dessaisissement par la Chambre (séance du 18 février 1899), 544-545. — Mort de Félix Faure; il refuse de se porter candidat à la présidence de la République et obtient cependant quelques voix à l'Assemblée nationale, 566. — Manifestations au retour de Loubet à Paris, 566-568. — Averti des projets de Déroulède pour le jour des obsèques de Félix Faure, 569-570. — Offre à Loubet la démission du cabinet ; refus de Loubet, 570. — Accorde à la *Ligue des Patriotes* une place dans le cortège officiel aux obsèques de Félix Faure, 577-578; revient sur cette autorisation,

579. — Projette avec Mazeau d'exclure la Cour de cassation du cortège, 579. — Prend, malgré les avertissements d'Hennion, des précautions insuffisantes le jour des obsèques, 597-598. — Informé par Zurlinden de l'affaire de Reuilly; hésite pendant plusieurs heures avant de faire arrêter Déroulède et Habert; inculpation dérisoire relevée contre eux, 614. — Mesures à la suite de la tentative de Reuilly; poursuites contre les ligues, **V**, 7-9. — La loi de dessaisissement au Sénat, 9-16. — Son discours (séances des 27 et 28 février 1899), 17. — Discours de Waldeck-Rousseau, vote de la loi, 18-22. — Son discours au Puy : les « sanctions nécessaires », 47. — Démission de Freycinet ; il le remplace par Krantz, 82-83. — Agitation et complots contre Loubet, 110-111. — Insuffisance des mesures prises par lui en prévision de troubles, 112-113. — Scandale d'Auteuil, 114-117. — Propose la mise en accusation de Mercier, 120. — Séance du 5 juin 1899 à la Chambre : son discours sur l'affaire d'Auteuil, 126-128. — Discours de Ribot sur la mise en accusation de Mercier, 131 ; vote de l'ajournement, 133. — Poursuites contre les manifestants d'Auteuil, 135. — Incidents militaires, 137-139. — Manifestation républicaine de Longchamp, 152-154. — Interpellé par Vaillant sur l'attitude de la police à l'égard des manifestants (séance du 12 juin 1899); sa chute, 154-155. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes) : la « nuit historique », **VI**, 322.

Dupuy (Jean), *sénateur, directeur du « Petit Parisien »*. Ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **I**, 508, note 2. — Sa démarche auprès de Waldeck-Rousseau pour l'engager à constituer un ministère (juin 1899), **V**, 173, note 1. — Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Waldeck-Rousseau, 178. — Réélu sénateur, **VI**, 58.

Dupuy (Mme). Dépose contre Lemercier-Picard une plainte en escroquerie (février 1898), **IV**, 98, note 3.

Dupuy-Dutemps, *député*. Ministre dans le cabinet Ribot (janvier 1895), **I**, 560.

Dupuytrem (Raymond), *député*. Dément un propos prêté à Joseph Reinach (le « chambardement général »), **III**, 243-244. — Reçoit les confidences de Savignaud, ancien planton de Picquart à Sousse, et les transmet à Cavaignac, **IV**, 105 et note 4.

Durand (Émile). Voir *Lemercier-Picard*.

Durand (Eugène), *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, 575.

Durand (Marguerite). Fondatrice et directrice de la *Fronde*, **III**, 195, note 4. — Organise une enquête sur la femme Millescamps, **V**, 242, notes 1 et 2.

Durandin. Voir *Lemercier-Picard*.

Duréault, *préfet d'Ille-et-Vilaine*. Chargé par Waldeck-Rousseau d'assurer l'ordre pendant le procès de Rennes, **V**, 345.

Duréaux, *médecin à Longuyon*. Refuse de recevoir le duc d'Orléans chez lui lors des obsèques de Félix Faure, **IV**, 583-584.

Durlin, *directeur du Dépôt*. Entend Dreyfus protester de son innocence, **I**, 506 et note 2. — Croit à l'innocence de Dreyfus, 562, note 3. — Dément les

propos prêtés à Dreyfus par Depert, **IV**, 451.

Durre, *député*. Son intervention au cours des débats sur la réintégration de Dreyfus (séance du 13 juillet 1906), **VI**, 489.

Duruy (Georges), *professeur à l'École polytechnique*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Ses articles dans le *Figaro*, **V**, 79, 80 et note 1; dans le *Temps*, 80 et note 2. — Manifestations hostiles dont il est l'objet à l'École polytechnique; suspension de son cours par le général Toulza, 80-81. — Krantz ordonne la réouverture du cours, 83, note 2. — Son article dans le *Figaro* sur l'arrêt de la Cour de cassation annulant le procès de 1894, 229 et note 2.

Dutrait-Crozon (Henry), *rédacteur à la « Gazette de France »*. Son livre : *Joseph Reinach historien. Revision de l'Histoire de l'Affaire Dreyfus*, **V**, 375, note 2.

Dutrieux, *chef du jury au procès Zola*. Relate une prétendue tentative de corruption dont les jurés auraient été l'objet, **III**, 468, note 2.

Duval (Eugène), *conseiller à la Cour de cassation*. Vote l'arrêt déclarant recevable la demande en revi- sion du procès de 1894, **IV**, 348, note 1.

E

Ecalle, *ouvrier d'art*. Dessine un fusil pour Esterhazy, **II**, 87, note 2. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 509.

Echemann, *lieutenant-colonel*. Juge au Conseil de guerre de 1894, **I**, 385. — Aurait, avant le jugement, reçu de Sandherr l'assurance que Dreyfus était coupable, 398 et note 1. — Interpelle Henry lors de sa deuxième déposition, 418. — Donne lecture des pièces du dossier secret, 440-441. — Ses déclarations à De Maizière avant et après le verdict, **II**, 175 et note 1. — Reçoit la visite de De Mitry, chargé par Mercier de recueillir ses souvenirs sur le procès de 1894, **V**, 503; **I**, 441 et note 2.

Echo de Paris (l'). Voir : *Lemaître* (Jules), *Lepelletier* (Edmond).

Eclair (l'). Publie un exposé historique de l'affaire : *Le Traître*; impression produite par cet article, **II**, 348-355. — Recherches sur l'auteur de l'article, 368. — Instruction judiciaire ouverte à ce sujet, 375, note 2. — Voir aussi : *Humbert* (Alphonse), *Sabatier*.

Ellissen (Albert), *financier, administrateur du Petit Journal*, **I**, 232 et note 6. — Son rôle dans la campagne menée contre la revision, **III**, 259, note 2.

Elva (Comte D'), *sénateur*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 500, note 1.

Ephrussi (Charles), *directeur de la « Gazette des Beaux-Arts »*. Soupçonné de donner asile à Zola; enquête faite à son domicile, **IV**, 311, note 4.

Esterhazy (Christian). Ses origines, **II**, 491 et note 2. — Lettres qu'il reçoit du commandant Esterhazy; escroqueries commises par celui-ci à son préjudice, 492-500, 561 et note 1. — Sert d'intermédiaire entre Esterhazy et Du Paty, **III**, 85-88, 108. — Porte des lettres d'Esterhazy à Pellieux; accompagne Mme Esterhazy à Dommartin, 88. — Lit le nom de Boisdeffre sur un billet de Du Paty, 89. — Écrit, sur la demande

d'Esterhazy, les prétendues lettres de la « dame voilée », 98 et note 3. — Ses attaques contre Mme de Boulancy à la suite de la publication des lettres d'Esterhazy, 120. — Communique à Drumont et à Rochefort une note d'Esterhazy, 132. — Sa démarche comminatoire auprès de Du Paty au sujet des experts de l'instruction Ravary, 184, 185 et note 1. — Réclame à Esterhazy l'argent qu'il lui a prêté, 518. — Expédie des lettres anonymes à Mme de Boulancy et à Me Lagasse, 519, note 5. — Nouvelles réclamations auprès d'Esterhazy, sa rupture avec lui, 613-614. — Conduit par Herbin chez Labori; il lui fait ses confidences et lui communique les lettres d'Esterhazy, 615. — Fait les mêmes confidences à Trarieux, 615 et note 3. — Cité comme témoin à l'instruction Bertulus, **IV**, 35. — Assigné à comparaître par ministère d'huissier, 36. — Ses déclarations à Bertulus: il lui remet son dossier, 37. — Confronté avec Esterhazy et Marguerite Pays, son attitude, 84-85 — Saisit Bertulus d'une plainte en escroquerie contre Esterhazy, 86 et note 2. — Cavaignac projette de le déférer à la Haute-Cour, 125. — Action intentée contre lui par le prince Esterhazy : il réclame l'assistance judiciaire, **V**, 34, note 1. — Obtient la condamnation d'Esterhazy à trois ans de prison, **VI**, 75.

Esterhazy (Marie-Charles-Ferdinand-Walsin). Ses origines, **II**, 17. — Son enfance, 18. — Quitte le lycée Bonaparte à seize ans, 19. — Prend le titre de comte, 19. — Ses démêlés avec les Esterhazy d'Autriche, 20-21. — Débuts de sa carrière, 21. — Entre comme sous-lieutenant dans la légion étrangère, 22. — Sa conduite pendant la guerre de 1870-1871, 22-23. — Fait un stage en Afrique sous le général Grenier, 24. — Son état maladif, 25. — Traducteur d'allemand au bureau des renseignements du ministère de la Guerre, 26. — Fait la connaissance d'Henry et de Weil, **I**, 352; **II**, 26. — Avance de l'argent à Henry, **I**, 47; **II**, 27, 75. — Sa passion pour le jeu, 28. — Détournements et indélicatesses dont il se rend coupable, 29, 30. — Sa haine contre la France et contre l'armée, 31. — Ses lettres à Mme de Boulancy, 31. — Sa carrière militaire, ses notes, 32-33. — Soupçonné d'avoir disposé de fonds secrets pour son usage personnel, 33. — Ses relations affichées avec Bulow en Tunisie, 34, note 1. — Ses attaques contre Saussier, 35-36; contre la France, 37-38. — Son atavisme, 39. — Son portrait physique, 40. — Son instruction, 41-43. — Ses démêlés d'argent avec Mme de Boulancy, 44-45. — Ses notes militaires depuis 1881, 45-46. — S'attribue faussement un rôle glorieux dans un engagement en Tunisie, 46-47. — Berne ses fournisseurs et créanciers, 47-48. — Son agenda de 1885 (manœuvres des Alpes), 48-49. — Son mariage avec Mlle de Nettancourt-Vaubecourt, 49-50. — Dilapide la dot de sa femme qui réclame la séparation de biens, 51. — Vit d'expédients, 51-52. — Entre en relations avec Drumont, 52. — Témoin de Crémieu-Foa dans son duel avec Drumont, 54. — Son attitude équivoque dans les affaires Crémieu-Foa-Lamase et Morès-Mayer, 55-57, 60-61. — Collabore à la *Libre Parole*, 61 et note 4. — Nommé major à Dunkerque, 62. — Ses attaques contre ses chefs à la suite de cette nomination, 63. — Fait intervenir sans succès Weil et le général Du Guiny en sa faveur, 63. — Entretien qu'il prétend avoir eu avec Joseph Reinach, 64. — Récit qu'il fait de son entrevue avec Freycinet, 64-65. — Note de Freycinet le concernant, 65. — Sollicite vainement le commandement de l'École de Joinville, 66. — Est

nommé major au 74e d'infanterie, 67. — Son entrevue secrète avec Lagrange de Langre, 67. — Sa conduite à Rouen, 68. — Sa liaison avec Marguerite Pays, 69 et note 1. — Aurait été dénoncé en 1892 au général Brault comme suspect d'espionnage, 68. — Fait demander à Léon Berger une place à la Commission de la dette publique, à Constantinople, 70. — Refuse cette place lorsqu'elle lui est offerte en 1893, 71. — Ses relations d'espionnage avec Schwarzkoppen, **I**, 47-48, **II**, 71-73. — Communique à Schwarzkoppen un résumé des procès-verbaux du Comité d'artillerie, 73. — Engagé à raison de 2.000 marks par mois, 74. — Sa mauvaise réputation à Dommartin, 76-77. — Hypothèse d'après laquelle Henry aurait été complice de ses trahisons, 78-79. — Son influence sur Henry, 80-82. — Comment il se procure les renseignements qu'il fournit à Schwarzkoppen, 83, note 2. — Ses relations avec Weil, 84-85. — Fait copier des documents par le soldat Mulot, 87. — Soupçonné par Schwarzkoppen de ne pas être officier, 88. — Comment il se justifie de ce soupçon, 89. — Ses relations avec Schwarzkoppen ignorées de Munster, 89-90. — L'Etat-Major allemand renonce à ses services, 90. — Demande des subsides à des banquiers juifs ; travestit son rôle dans l'affaire Crémieu-Foa, 91. — Ses démêlés avec sa famille, 92-93. — Sa lettre à Alphonse de Rothschild, 93-94. — Obtient, par l'intermédiaire de Weil, 2.000 francs de Zadoc-Kahn, 94-95. — Prend part aux manœuvres, 96. — Se fait envoyer aux écoles à feu, 96-97. — Sa présence à Châlons lors de l'expérimentation du 120 court, 98-99. — Connaissait le 120 long et le nouveau manuel de tir d'artillerie, 99. — Emprunte au lieutenant Bernheim la réglette et le règlement « siège et place », 102 ; **I**, 294, note 6. — Garde ces deux objets malgré les réclamations de Bernheim, **II**, 103. — Ses explications à ce sujet, 104. — Envoie peu après à Schwarzkoppen la lettre connue sous le nom de bordereau, 104-105 ; lui adresse en même temps, sous pli spécial, les renseignements annoncés dans le bordereau, 106. — Lui propose le projet de manuel de tir d'artillerie, 107. — Particularités de la rédaction du bordereau qui lui sont habituelles, 107-110. — Ses versions différentes au sujet de l'arrivée du bordereau à l'ambassade d'Allemagne **I**, 46, note 2 ; **II**, 111-113. — Part pour Dommartin le jour de l'arrestation de Dreyfus, 115. — Fonds déposés par lui dans des établissements de crédit, 117. — Déclare à Maurice Weil que Dreyfus sera condamné bien qu'innocent, 117 ; **I**, 383. — Aurait inspiré les attaques de la *Libre Parole* contre Saussier, 117-118. — Demande vainement à venir à Paris, puis à faire partie de l'expédition de Madagascar, 118. — Reprend ses relations avec Schwarzkoppen, s'abouche avec d'autres attachés ; profits qu'il tire de ses trahisons, 144. — Averti par Henry de la démarche de Cesti auprès de Mathieu Dreyfus, en parle à Pellieux, 183. — Arrivée du *Petit Bleu* au ministère, 238-239. — Ses relations avec Schwarzkoppen en 1896, 243-244. — Avait souvent reçu des petits bleus de Schwarzkoppen, 244-245. — Renseignements donnés sur lui à Picquart par Curé et par Henry, 248-250. — Est prévenu par Henry qu'il va être surveillé, 251. — Avertit Schwarzkoppen, qui fait surveiller les employés de l'ambassade, 252, 264. — Renseignements fournis par Desvernine sur ses relations avec Marguerite Pays, 253. — Donne congé de son appartement, 266. — Sa correspondance saisie à la poste par ordre de

Picquart, 269. — Soupçons de Picquart à son égard, 270-271. — Désigné par Picquart à Boisdeffre comme coupable de trahison, 281. — Mis par Henry au courant de l'entrevue de Bâle, 283-284. — Fait de nouvelles démarches pour entrer au ministère de la Guerre, 284-285. — Les lettres que lui adresse Weil à ce propos sont interceptées, 286. — Se fait recommander à Billot par Jules Roche, 286-288. — Ses lettres à Calmon et à Thévenet sont remises à Picquart, 288-290. — Picquart les fait photographier, Bertillon y reconnaît l'écriture du bordereau, 291-292. — Renseignements fournis sur lui à Picquart par le colonel Abria, 333. — Ses embarras d'argent vont croissant, 381. — Renouvelle ses intances pour entrer au ministère, 382. — Essuie un refus formel de la part de Billot, 383. — Perquisitions de Desvernine à son domicile, 384-385. — Sa détresse et ses angoisses, 432-433. — Ses lettres à Weil et à Drumont, 433-434. — Son écriture reconnue par diverses personnes dans la photographie du bordereau reproduite par le *Matin*, 434-436. — Inquiétudes que lui cause cette publication, 436-437. — Aurait communiqué avec Henry dans une maison de la rue du Rocher, 437. — Ses manœuvres pour ne pas être dénoncé à la Chambre par Castelin, 440. — Son nom n'est pas prononcé par Castelin (interpellation du 18 novembre 1896), 450. — Sa notice nécrologique sur le marquis de Nettancourt, son beau-père, 466 et note 1. — Modifie son écriture, 476. — Surveillé par Desvernine sur l'ordre de Gonse, 476. — Son entrevue avec Schwarzkoppen qui le congédie, 477. — Weil obtient pour lui, de l'abbé Seigneur et du rabbin Zadoc Kahn, une dizaine de mille francs qu'il verse à ses créanciers, 477-478. — Ses notes militaires en 1895 et 1896, 478. — Redouble d'efforts pour entrer au ministère, 479. — Ses attaques contre Henry, 481-482. — Jugement de Billot à son égard, 483-484. — Se targue de faire mener par Drumont et Cassagnac une campagne de presse contre Billot, 485-486. — Menace de se dénoncer comme l'auteur du bordereau, 486-489. — Se réconcilie avec Henry, 490. — Ses escroqueries au préjudice de son cousin Christian, 491-500. — Informé par Henry des visites de Picquart à Leblois, 523. — Mis, sur sa demande, en non-activité, 540. — Tenu au courant des événements par Henry, qui le mande d'urgence à Paris après la seconde entrevue Bertin-Scheurer, 558-559. — Envoyé par Henry chez Guénée pour avoir des renseignements sur Billot, 560 et note 1. — Extorque à Christian une nouvelle somme d'argent, 561. — Reçoit la lettre signée *Espérance*, l'avisant qu'on veut le substituer à Dreyfus, 571-572. — Montre cette lettre à Marguerite Pays et lui manifeste l'intention de se tuer, 583-585. — Reçoit d'Henry, par l'intermédiaire de Gribelin, une lettre lui donnant rendez-vous au Parc Montsouris, 588. — Fait envoyer, par l'*Alibi office*, une lettre anonyme à Hadamard, 589. — Son entrevue avec Schwarzkoppen, 591-593. — Son entretien avec Du Paty au Parc Montsouris, 593-595. — Retourne chez Schwarzkoppen et lui rend compte de cet entretien, 596. — Blâmé de cette imprudence par Henry, 597. — Ses nouvelles entrevues avec Du Paty, qui a mission de le tirer d'affaire, 600. — Rédige, sous la dictée de Du Paty, une demande d'audience à Billot, 601. — Avisé qu'il sera reçu par le général Millet, 601. — S'entretient à ce sujet avec Du Paty et Henry, 602. — Son entrevue avec le général Millet, 603-606. — Écrit à Billot sur le conseil de

Millet et avec l'assentiment de Boisdeffre, 606. — Demande à Boisdeffre d'ouvrir une enquête sur la lettre du capitaine Brault, 608-609. — Ecrit directement à Billot à ce sujet, 610. — Sa lettre à Brault ; il communique la réponse à Billot et à Boisdeffre, 611. — Reçoit d'Henry et de Du Paty une grille pour correspondre avec eux, 611. — Communique avec l'Etat-Major par l'intermédiaire de Mme Du Paty, 611-612. — Averti que Scheurer-Kestner va parler à Félix Faure, 620. — Rédige, à l'instigation de Du Paty, une lettre à Félix Faure, à laquelle il joint le texte de la lettre *Espérance*, 623-624. — Avisé de l'entrevue de Scheurer avec Billot, 629-630. — Aurait reçu des mains de la « dame voilée » le « document libérateur », 639-641. — Sa seconde lettre à Félix Faure, 644-645. — Enquête ouverte contre lui par Henry, sur l'ordre de Billot, 647. — Sa troisième lettre à Félix Faure, 655-657. — Ecrit à Billot et à Boisdeffre une lettre analogue, 657. — Une copie de sa lettre à Félix Faure est communiquée à Saussier, qui reçoit l'ordre de l'interroger, 660. — Son entrevue avec Saussier, 660-662. — Prétend avoir mis le « document libérateur » en sûreté à Londres, 662. — Fait adresser à sa femme, par l'*Alibi office*, une lettre datée de Londres, 662. — Sa nouvelle entrevue avec Saussier, auquel il déclare qu'il rendra le document libérateur « à son heure », 662-663. — Adresse à Picquart une lettre de menaces, 666-667. — Fait parvenir une copie de cette lettre à Boisdeffre, qui affecte de le blâmer, 667. — Aurait envoyé à Picquart les dépêches *Speranza* et *Blanche*, 667-670. — Ses différentes versions au sujet de l'expédition de ces dépêches, appendice, 706-707. — Son nom est révélé à Mathieu Dreyfus par le banquier Castro, qui a reconnu son écriture sur un fac-similé du bordereau, 678. — Reçoit de Du Paty un résumé des préliminaires de l'Affaire, 682. — Aurait déclaré à Du Paty que le document libérateur était la pièce « *Canaille de D...* », 685. — Rentrée au ministère du « document libérateur, » 686. — Ses versions contradictoires au sujet de la restitution de ce document, 688-689. — Dénoncé à Billot par Mathieu Dreyfus, 691-692. — Demande à être soumis à une enquête, **III**, 1. — Reçoit d'Henry l'assurance qu'il ne sera pas arrêté, 2. — Ouverture d'une enquête contre lui, 4-5. — Invité à se tenir à la disposition de Saussier, 7. — Est laissé en liberté, 8. — Ses déclarations aux journaux sur le bordereau, la « dame voilée », Mathieu Dreyfus et Scheurer-Kestner, 8-12. — Ses allégations démenties par le *Figaro* ; l'enquête Huret à Rouen, 17-18. — Son écriture est reconnue par Darlan identique à celle du bordereau, 38. — Satisfaction qu'il éprouve à se voir l'objet de la faveur publique, 41-42. — L'enquête confiée à Pellieux, 56-57. — Opinion de Pellieux sur lui, 57. — Entendu par Pellieux, qui lui promet de le laisser en liberté et lui serre ostensiblement la main, 58-59. — Le premier rapport de Pellieux à Saussier conclut en sa faveur, 65-66. — Soumis à une seconde enquête, 74. — Henry témoigne en sa faveur auprès de Pellieux, 76-77. — Avisé au jour le jour de la marche de l'enquête, 85. — Se sert de Christian comme intermédiaire dans ses relations avec Du Paty, 85-86. — Fait défendre par Christian, dans la *Libre Parole*, son droit de porter le nom d'Esterhazy, 87. — La « note aux deux écritures », 89-90. — Engage Pellieux à entendre Du Paty, 91. — Confie, sur les conseils de Vervoort, sa défense à Tézenas, 91-92. — Déclare à Tézenas que

la « dame voilée » est la marquise Du Paty, 92. — Engage Pellieux à faire une perquisition chez Picquart, 93. — Entendu de nouveau par Pellieux, lui remet les prétendues lettres de la « dame voilée », 98. — A fait fabriquer ces lettres par Christian, 98. — Tiendrait de la « dame voilée » tout ce qu'Henry a raconté de Picquart à Pellieux, 99. — S'explique sur la déposition de Mathieu Dreyfus, 99-103. — Dénonce à Pellieux les faux par lesquels Cesti et Picquart auraient cherché à le perdre, 103. — Dément, après la déposition de Picquart à l'enquête Pellieux, la version d'après laquelle il aurait écrit le bordereau « par ordre », 108. — Averti qu'il ne passera pas en Conseil de guerre, 108. — Combine avec Henry le stratagème du « faux Otto », 108-110. — Piège tendu à Joseph Reinach, 111. — Les lettres à Mme de Boulancy lues à Pellieux par Scheurer-Kestner, puis saisies, 112-113. — Ses angoisses ; il se dispose à fuir, 114. — Précautions prises par Billot et Barthou pour empêcher sa fuite, 114-115. — Publication par le *Figaro* des lettres à Mme de Boulancy, 115-116. — Impression produite par cette publication, 115. — Déclare que ces lettres sont des faux, fabriqués par le Syndicat, 117-118. — Confronté avec Mme de Boulancy, 122-123. — Reconnaît l'identité du bordereau original avec le facsimile, 127. — Sa femme le menace de rompre avec lui, 128. — Obtient l'ajournement de la demande en séparation et fait paraître sous le nom de sa femme une protestation contre la divulgation des lettres à Mme de Boulancy, 129. — Second rapport de Pellieux concluant au refus d'informer contre lui, 129-130. — Pressé par Henry et Tézenas de demander son renvoi devant un Conseil de guerre, dont le verdict d'acquittement lui est promis, 130-131. — Sa lettre à Pellieux, 132. — Est l'objet d'un ordre d'informer signé de Saussier, 133. — Fait publier une fausse dépêche que lui aurait adressée Boisdeffre, 134-135. — Démenti de Boisdeffre, 135-136. — L'instruction contre lui est confiée à Ravary, 170. — Prie Ravary d'entendre Junck, Gonse et Boisdeffre, 170. — Est tenu par Henry au courant de l'instruction, 170-171. — Sa démarche à l'*Alibi office*: ses dénégations au sujet de la lettre du *Uhlan*, 172. — Nie les propos qui lui sont attribués par un garçon coiffeur, 173. — Déclare à Ravary ne pas connaître Mlle de Comminges, 173. — Impression produite sur Ravary par son système de défense, 176. — Reçoit l'assurance que les experts chargés de l'examen du bordereau concluront en sa faveur, 178. — Scène entre Ravary et lui au sujet d'une lettre de Tézenas demandant que son écriture soit comparée à celle de Dreyfus, 179-180. — Met Tézenas au courant de cette scène, 180. — Conteste l'authenticité des pièces de comparaison qui lui sont présentées par les experts, 180-181. — Prie Ravary de faire expertiser par Bertillon la lettre du « Uhlan » et les lettres à Mme de Boulancy, 181. — Sa visite à Belhomme, 182. — Rédige une lettre de mise en demeure à Boisdeffre: en garde les deux brouillons, 182-183. — Joue le désespoir devant Marguerite Pays et Christian, 184. — Envoie Christian avertir Du Paty qu'il se suicidera s'il ne sort pas indemne de l'instruction, 184-185. — Le rapport des experts sur le bordereau lui est communiqué : il juge ce rapport insuffisant, 188. — Proposition de Ravary tendant à clore l'instruction par un non-lieu, 189-191. — Ordonnance de Saussier le renvoyant devant un Conseil de guerre, 192. — Obtient que les ex-

perts soient entendus à huis-clos, 196. — Lettre de Schwarzkoppen à Panizzardi révélant sa culpabilité, 199-200. — Se constitue prisonnier au Cherche-Midi, 200. — Certitude qu'il a de son acquittement, 201-203. — Exige que Gonse soit cité au procès, 204-205. — Son interrogatoire, 205-206. — Refuse de s'expliquer sur le « document libérateur », 207. — Son attitude pendant la déposition de Mathieu Dreyfus, 208; pendant la déposition de Picquart, 211-212. — Son acquittement, 215. — Enthousiasme avec lequel le verdict est accueilli, 215-216. — Témoignages de sympathie dont il est l'objet, 217-218. — Sa lettre de remerciements à Boisdeffre, 218. — Obtient de Pellieux une lettre l'autorisant à faire usage du rapport des experts sur la lettre du *Ulhan*, 219. — Son opinion sur la lettre *J'accuse*, 231, 296. — Informé de la plainte portée par Billot contre Zola, 294. — Mis par Rowland Strong en relations avec Oscar Wilde, 294-295. — En relations continues avec Pellieux et Tézenas, 296. — Jugement porté sur lui par Billot, 297. — Ses attaques contre Billot; son avis sur les poursuites contre Zola, 298-299. — Son plan adopté par l'État-Major, 299-300. — Cité par la défense au procès Zola, 302. — Se rencontre avec Du Paty chez Tézenas, 321. — Attitude réservée des témoins militaires à son égard lors de la première audience du procès, 341. — Déclare qu'il ne déposera pas, 344. — Ne se rend pas à la seconde audience, 351. — Accueil « par ordre » que lui font les officiers à la troisième audience, 352. — Ses tentatives d'intimidation à l'égard de Mme de Boulancy, 360; 519 et note 5. — La déposition de Mme de Boulancy devant Bertulus est communiquée au jury, 417-418; son attitude pendant cette lecture, 435. — Défendu énergiquement par Pellieux, 419-424. — Ses inquiétudes à la veille de comparaître, 433. — Ses déclarations menaçantes à David Christie Murray, 433-435. — Son audition reportée, sur la demande de Labori, à la suite de celle de Boisdeffre, 440. — Sa comparution, 451. — A reçu de Pellieux l'ordre de ne pas répondre aux questions de la défense, 456. — Écoute sans mot dire le questionnaire d'Albert Clemenceau, 457-461. — Ovations dont il est l'objet à sa sortie de l'audience, 462-463. — Ménagé par Labori dans sa plaidoirie, 474. — Incité par Boisdeffre et Gonse à provoquer Picquart en duel, 512; choisit pour témoins Feuillant et Du Paty, qu'il remplace, sur l'invitation de Boisdeffre, par Sainte-Marie du Nozet et Bergouignan, 513. — Cède à Henry son droit de priorité pour le duel avec Picquart, 515. — La rencontre est déclinée par Picquart, 516. — Annonce qu'il va poursuivre ses diffamateurs en dommages et intérêts, 517. — Ses embarras d'argent, sa rupture avec sa femme, 517. — Henry excite sa défiance contre Du Paty, 530. — Manau l'engage à avouer son crime, lors de l'examen du pourvoi de Zola par la Chambre criminelle, 552. — Ses inquiétudes lors de la publication par le *Siècle* des entretiens de Casella avec Schwarzkoppen et Panizzardi, 559. — Déclare ne plus s'occuper de l'Affaire, 560. — Son discrédit croissant, 561. — Ses inventions sur la prétendue découverte du bordereau à l'ambassade de Russie, 562. — Rapports qu'il avait eus autrefois avec l'État-Major russe, 315-316; 563 et note 1. — Hypothèse d'après laquelle il aurait été agent du contre-espionnage, 564-565. — Invraisemblance de cette hypothèse, 567. — Aurait possédé une photographie du bordereau annoté, 589. — Ses nouveaux démêlés avec Christian, qu'il promet de payer

avec l'argent de ses *Mémoires*, 614. — Après avoir rompu avec lui, Christian porte ses lettres à Labori et dénonce ses agissements, 615. — Cité par Bertulus à la suite de cette dénonciation, 617. — Fréquente Pellieux et l'excite contre Picquart, 618-619. — Interrogé par Bertulus au sujet de la « dame voilée », 620-621. — Guette Picquart dans les rues de Versailles lors du second procès Zola, 622. — Lui adresse une lettre d'injures, 622. — Se livre à des voies de fait contre lui, 623. — Sa méfiance à l'égard de Cavaignac, 632. — Article de Conybeare dans la *National Review* précisant les détails de sa trahison, 636-639. — Considéré comme complice de Dreyfus par Cavaignac, qui se dispose à le frapper, **IV**, 9-10. — Se rend chez Pellieux ; demande à voir Cavaignac, puis Boisdeffre, 11-12. — Interpellation Castelin (séance du 7 juillet 1898), 20-22. — Ses lettres à Christian lorsqu'il apprend que celui-ci est cité par Bertulus, 36. — Renvoyé par Cavaignac devant un Conseil d'enquête, 41. — Perquisition faite par Bertulus à son domicile, 41. — Arrêté par Bertulus et écroué à la Santé, 43-44. — Emotion causée à l'Etat-Major par cette arrestation, 47-48. — Comment son rôle dans l'Affaire est présenté par Henry au général Roget, 61-62. — Son premier interrogatoire par Bertulus, 70-71. — Ses explications au sujet des papiers saisis chez lui, 72. — Soupçonné par Bertulus d'avoir Henry pour complice, 73. — Henry chez Bertulus : « Esterhazy est un bandit », 76. — Entretien de Cavaignac avec Tézenas, 80-81. — Son attitude lors du dépouillement des papiers saisis chez lui ; la pièce « Bâle-Cuers », 82. — Confronté avec Christian, son système de défense, ses dénégations, 81-85. — Plainte en escroquerie déposée contre lui par Christian, 86. — S'irrite de la disjonction par Bertulus des plaintes portées contre Du Paty et de celles portées contre lui, 92-93. — Renvoyé par Bertulus devant la Cour d'assises pour faux et usage de faux, 96. — Tézenas lui conseille de fuir à l'étranger, 97. — L'ordonnance de Bertulus cassée par la Chambre des mises en accusation, 98. — Sa mise en liberté, 98. — Averti qu'il est traduit devant un Conseil d'enquête, 165. — Reçoit 300 francs par mois de Drumont, Rochefort et Arthur Meyer, 165. — Cavaignac lui refuse l'autorisation de porter plainte contre Picquart au sujet du « *petit bleu* », 166. — Aurait inspiré les articles de Drumont contre Cavaignac, 167-169. — Réunion du Conseil d'enquête, sa composition, 169 ; rapport de Kerdrain, 169-170. — Fait citer le colonel Mercier, Bergouignan, Pellieux, Du Paty et Boisandré, 170. — Dépositions de Mercier, Pellieux et Du Paty, 171-175. — Présente sa défense et offre de produire la « note aux deux écritures », 175-176. — Le Conseil d'enquête s'ajourne à trois jours, 176. — Averti par Kerdrain que Tézenas ne sera admis à déposer que s'il produit la « note aux deux écritures », 177. — Conjure Tézenas de comparaître, 177-178. — Déclare à Rowland Strong qu'il a écrit le bordereau sur l'ordre de Sandherr, 178-179. — Lit à l'audience des lettres de Faultrier et de Geslin, 179. — Remet à Florentin une lettre de Du Paty, 179. — Avis rendu par le Conseil, 179-180. — Le dossier est transmis par Zurlinden à Cavaignac, 180. — Averti des aveux et de l'arrestation d'Henry, 204. — Sa mise en réforme, 206. — Apprend la mort d'Henry ; s'enfuit à Londres sous le nom de Bécourt, 229. — Annonce qu'il va faire des révélations, 249-250. — Rayé des cadres de la Légion d'Honneur

273. — Ses lettres à Strong publiées dans l'*Observer*, 297. — Dépose une plainte contre Strong, puis la retire, 298. — Des lettres de lui sur papier pelure sont remises par Callé à la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 361-362. — Une lettre analogue est versée au dossier par Schmidt, 362. — L'écriture de ces lettres est reconnue par les experts identique à celle du bordereau, 362. — Déposition de Mercier à son sujet, 366; de Cavaignac, 367-368; de Zurlinden, 369. — Articles de Joseph Reinach sur l'hypothèse de sa complicité avec Henry, 428-432; justification de cette hypothèse, 432-433. — Publie ses *Mémoires*, 434. — Ses déclarations au sujet du bordereau, 435. — Ses *Mémoires* paraissent en livraisons, 454. — Quitte Londres pour Rotterdam, 455. — Cité par la Chambre criminelle, 455. — Reçoit la visite de Laguerre, 455, note 4. — Essaie vainement d'entrer en relations avec Mathieu Dreyfus, 455, note 4. — Sympathie qu'il témoigne à Quesnay de Beaurepaire, 487. — Rentre à Paris; son entrevue avec Gaston Méry, 520. — Ses manœuvres avant sa comparution devant la Chambre criminelle, 520-521. — Ses lettres à Cabanes, 521, note 1. — Demande à être relevé du secret professionnel, 521. — Sa déposition, 521-523. — Dépose une requête en récusation contre Bertulus, 503; rejet de cette requête, **V**, 24. — Publie dans le *Daily Chronicle* sa déposition devant la Chambre criminelle, 27 et note 1; 28. — Article de Drumont à son sujet; sa réplique, 28-30. — Ses entretiens avec Laguerre, Boisandré et Serge Basset, 31-33. — Son procès avec les Esterhazy d'Autriche, 34 et note 1. — Schwarzkoppen reconnaît lui avoir adressé plusieurs cartes-télégrammes, 73. — Nouvel entretien avec Serge Basset: il se reconnaît l'auteur du bordereau, 102-103. — Son divorce, 102, note 2. — Affirme l'authenticité des déclarations qui lui sont attribuées par Serge Basset dans le *Matin*, 103, note 1. — Sollicité par Cabanes d'envoyer à Quesnay un mémoire sur l'Affaire, 221-222. — Refuse de déposer à l'instruction Tavernier contre Du Paty, 240. — Sa lettre à Cabanes au sujet de la pression qu'aurait exercée l'empereur d'Allemagne sur les juges de Rennes, 270, note 1. — Sa lettre à Carrière avant l'ouverture du procès, 271-272. — Nouvelles lettres comminatoires à Cabanes, 272-274. — Sollicité par ses amis de venir à Rennes, promet de s'y rendre puis revient sur sa décision, 274-276. — Adresse à Cabanes le canevas de sa déposition, 276. — Déductions tirées de son absence par les avocats de Dreyfus, 284. — Lecture de sa déposition, 446. — Ses lettres à Roget; elles sont versées aux débats, 448-449. — Ses lettres à Carrière, à Mercier et à Jouaust, 450. — Article de Joseph Reinach demandant son extradition, **VI**, 75. — Ses lettres à Clemenceau, à Waldeck-Rousseau et à Monis, 75-76. — Invité à déposer devant le consul général de France à Londres: déclarations qu'il fait au consul, 77-78. — Nouvelles lettres comminatoires à Waldeck-Rousseau, 79. — Invité à se dessaisir des pièces produites au cours de sa déposition, son refus; son existence à Londres de 1899 à 1901, 80. — Sa lettre à la commission sénatoriale de l'amnistie, 83. — Ses lettres à Drumont au sujet du réquisitoire de Baudouin (juin-juillet 1906), 446, note 1. — Sa détresse, 451-452. — Sa culpabilité établie par l'arrêt des Chambres réunies, appendice, 531-555.

Esterhazy (Mme), née ANNE DE NETTANCOURT-VAUBECOURT, fem-

me du précédent. Croit son mari à Londres le jour de la dénonciation de Mathieu Dreyfus, **II**, 662, note 1. **III**, 7. — Reconnaît l'écriture d'Esterhazy dans le facsimilé du bordereau publié par le *Matin*, 85. — Cherche à rompre avec lui, 128. — Protestation qui paraît, sous son nom et à son insu, contre la publication des lettres à Mme de Boulancy, 129. — Démarches de Mme de Pellieux pour la réconcilier avec son mari, 296. — Rompt définitivement avec lui, 517 et note 5. — Le divorce est prononcé à son profit, **V**, 102 et note 2.

Esterhazy (Prince Nicolas-Maurice, baron de Galantha). Désavoue toute parenté avec Esterhazy, **III**, 86-87. — Intente une action à Esterhazy et à Christian pour les obliger à joindre le nom de Valsin à celui d'Esterhazy, **V**, 34 et note 1.

Esterhazy (Comte Paul), *conseiller d'ambassade d'Autriche à Paris*. Désavoue toute parenté avec Esterhazy, **III**, 86, note 3.

Étienne, *général*. Notes données par lui à Esterhazy en 1883, **II**, 46.

Étienne (Eugène), *député*. Ministre de l'Intérieur puis de la Guerre dans le cabinet Rouvier (janvier 1905), **VI**, 423, note 1. — Communique à Ducassé les résultats de l'enquête de la Cour de cassation dont celui-ci a été l'objet, 347, note 1. — Projets de réintégration de Dreyfus, 480; de Picquart, 483; de Joseph Reinach ; le dépôt de ce dernier projet est ajourné par le Conseil des ministres, 484-487. — Sa réponse à l'interpellation de Pressensé sur les sanctions encourues par les officiers coupables (séance du 13 juillet 1906), 495. — Remise de la croix de la Légion d'Honneur à Dreyfus, 500.

Eugénie (Impératrice). La reine Victoria lui communique une lettre de Guillaume II attestant l'innocence de Dreyfus, **III**, 53. — Conversations avec Emile Ollivier au sujet de Dreyfus, **V**, 217.

Expert-Besançon, *industriel*. Ses confidences au sénateur Poirrier avant les obsèques de Félix Faure, **IV**, 579.

F

Fabre (Albert), *juge d'instruction*. Saisi par Mme Chanzy et Mme Dupuy d'une plainte contre Lemercier-Picard, **IV**, 98, note 3. — Chargé de l'instruction ouverte contre Picquart et Leblois sur la plainte de Cavaignac (juillet 1898), 42. — Perquisitionne avec Feuilloley au domicile de Picquart, 45. — Sur les instances de Cavaignac, fait arrêter Picquart ; procède à l'interrogatoire de Leblois ; interroge Picquart, le confronte avec Gonse, Henry, Gribelin, Lauth, Junck, Valdant, Savignaud et Capiaux, 98-102, 109-110. — Entend Henry, Sabatier et Bunau-Varilla, 103-104. — Recueille par commission rogatoire la déposition de Scheurer-Kestner, 107 et note 2. — Entend Pellieux, le confronte avec Picquart ; entend Boisdeffre et Mathieu Dreyfus, 112. — Interroge à nouveau Leblois, 112-114 et note 1. — Demande à Henry de lui communiquer le dossier des pigeons voyageurs ; refus d'Henry, 114-115. — Impression produite sur lui par l'attitude de Picquart ; rend compte de son instruction à Feuilloley, 115. — Modifie l'inculpation contre Leblois ; la rend connexe de l'inculpation contre Picquart, 115-116. — Engage Picquart à demander sa mise en liberté provisoire, 116. — Clôt

son instruction et passe le dossier au substitut Siben, 162. — Adopte le réquisitoire de Siben, 162-164. — Chargé de l'instruction contre Déroulède et ses complices (août 1899), **V**, 313. — Signe un mandat d'arrêt contre Jules Guérin pour tentative d'homicide, 425, note 1. — Relâche quarante-cinq inculpés, **VI**, 31.

Fabre (JOSEPH), *sénateur*. Demande à interpeller sur le procès Picquart, **IV**, 409. — Retire son interpellation, 412.

Fabre (JULES), *avocat*. Plaide pour Leblois dans le procès Picquart-Leblois devant la 8e chambre, **IV**, 285.

Fabre, *colonel, puis général*. Notes données par lui à Dreyfus, **I**, 57, 58, 70. — Ses entretiens avec Boucher et D'Aboville lors de la découverte du bordereau, 53-54. — Etudie le bordereau au point de vue graphologique ; ses conclusions, 60-62, 72. — Assiste à l'expertise du bordereau par Gobert, 81-82. — Entendu par D'Ormescheville, 264. — Comment il interprète le mot « manœuvres » dans le bordereau, 290. — Sa déposition au procès de 1894, 405. — Son opinion sur la communication du dossier secret, **II**, 176. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 388-390 ; **VI**, 256, note 4.

Fabreguettes (PAUL), *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575. — Passe pour favorable à la revision, 26, note 1. — Son intervention dans la discussion des Chambres réunies sur le faux Henry, 100.

Faidides (VICTOR), *avocat*. Ses articles dans la *Gazette des Tribunaux* sur la cassation sans renvoi, **V**, 75, note 3.

Falateuf (OSCAR), *avocat*. Plaide pour Déroulède devant la Haute-Cour, **V**, 4, note 2 ; 87, note 1 ; **VI**, 58.

Falcimaigne (CHARLES), *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575.

Falguière (ALEXANDRE), *statuaire*. Hostile à la revision, **III**, 248, note 2.

Fallières (ARMAND), *sénateur*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4. — Elu président du Sénat en remplacement de Loubet, 23. — Son allocution après les scandales d'Auteuil, 134, note 4. — Assiste aux obsèques de Scheurer-Kestner, **VI**, 2, note 1. — Son attitude pendant les débats de la Haute-Cour, 60, note 1, 62, 65, note 1. — Démarche de Krantz et de Deribéré-Desgardes auprès de lui pour demander l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour, 129. — Son rôle dans l'incident Ducassé, 343, 344, note 3.

Fasquelle (EUGÈNE), *éditeur*. Protège Zola à la sortie de la première audience du procès, **III**, 348. — Rend visite à Zola à Londres, **V**, 40, note 3.

Fauconneau - du - Fresne, *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575.

Fauconnet, *intendant militaire*. Collabore avec De Torcy à l'avant-projet de la campagne de Madagascar, **II**, 101.

Faultrier (DE), *commandant*. Son opinion sur Esterhazy, **IV**, 179.

Fauquelin, *docteur en médecine*. Assiste Drumont dans son duel avec Crémieu-Foa, **II**, 54, note 2.

Faure (FÉLIX). Ministre de

la Marine dans le cabinet Dupuy ; apprend par les journaux l'arrestation de Dreyfus ; n'assiste pas au Conseil où est décidée l'ouverture d'une instruction judiciaire, **I**, 207. — Mandé par Casimir-Perier qui lui donne les raisons de sa démission, 558. — Candidat à la Présidence de la République, 559. — Son élection, 560. — Charge Bourgeois puis Ribot de constituer un cabinet, 560. — Connaît la communication secrète, 598. — Lettre que lui adresse Dreyfus, **II**, 148-149. — Donne audience à Gibert, qui lui montre une lettre de Dreyfus à sa femme, 173. — Autorise Gibert à faire savoir à Mathieu Dreyfus que son frère a été condamné sur le vu d'une pièce inconnue de la défense, 174. — Laisse sans réponse la requête que lui adresse Mme Dreyfus pour être autorisée à rejoindre son mari, 179-181. — Affirme à Bourgeois la culpabilité de Dreyfus, 182. — Pris à partie par Drumont qui révèle la condamnation de son beau-père et réclame sa démission, 198. — Article de Zola dans le *Figaro : La Vertu de la République*, 198, note 2. — Nouvelles menaces de Drumont contre lui, 199. — Supplique que lui adresse Dreyfus, 318-319. — N'est pas averti par Billot des résultats de l'enquête de Picquart, 340. — Sa fille le met au courant d'un entretien qu'elle a eu avec Scheurer-Kestner, 530. — Son voyage en Russie, 541-542. — Empêche Darlan de lui parler de l'Affaire, 548. — Chasse avec Scheurer-Kestner ; ne lui parle pas de l'entretien que celui-ci lui a fait demander par Mlle Faure, 616. — Reçoit d'Esterhazy une première lettre comminatoire, 622-623. — Donne audience à Scheurer-Kestner, 624. — Refuse ses confidences, mais l'assure d'une « neutralité bienveillante », 625. — Reçoit une seconde lettre d'Esterhazy ; article de la *Libre Parole*, 644-645. — Communique cette lettre à Billot et à Boisdeffre, 646. — Reçoit d'Esterhazy une troisième lettre le menaçant de la publication du « document libérateur », 655-657. — Transmet cette lettre à l'Etat-Major, 658. — Reproche à Darlan de ne pas réclamer le respect de la chose jugée, 663. — Reçoit une nouvelle lettre de Dreyfus, 679. — Ne parle pas des lettres d'Esterhazy au Conseil des ministres qui suit la dénonciation de Mathieu Dreyfus, **III**, 4. — Prie Scheurer-Kestner de démentir une information d'après laquelle celui-ci serait allé par deux fois le solliciter en faveur de Dreyfus, 36. — Donne audience de congé à Schwarzkoppen qui lui déclare n'avoir jamais connu Dreyfus, 42-43. — Aurait déclaré, selon Esterhazy, que la revision ne se ferait pas tant qu'il serait Président, 87. — Démarche faite auprès de lui par les commandants de corps d'armée à la suite de l'enquête sur Esterhazy, 133. — La lettre *J'accuse*, 223-229. — Reçoit deux nouvelles suppliques de Dreyfus et les communique à Billot, 337. — En reçoit une autre où Dreyfus lui adresse un dernier appel, 338. — Menace Gibert d'un démenti s'il dépose au procès Zola, 400. — Est vainement sollicité par Poirrier d'intervenir en faveur de Grimaux révoqué par Billot, 492. — Refuse de prendre connaissance du dossier Du Paty-Comminges, 524. — Déclare que « ce ne sont pas quinze cents gredins qui feront marcher la France », 618. — Son discours à Saint-Etienne (29 mai 1898), 627. — Offre à Brisson de constituer un cabinet après la chute de Méline, 632-633. — Signe la mise en réforme d'Esterhazy, **IV**, 206. — En villégiature au Havre, est rappelé par Brisson à Paris après la démission de Cavaignac, 236. — Ses

angoisses et ses pressentiments, 237. — Attaques dont il est l'objet de la part des revisionnistes, 237-238. — Après la démission de Cavaignac, se propose d'appeler Saussier au ministère de la Guerre, 239. — Son entrevue avec Zurlinden, 240. — Reçoit Cavaignac, 245. — Fait ajourner à son retour des manœuvres (17 septembre 1898) la décision du Conseil relative à la revision, 261. — Sommé par la presse réactionnaire de s'opposer à la campagne revisionniste ; discours de Négrier au banquet de Gennetine, 267. — Son attitude au Conseil des ministres du 17 septembre, 269. — Nouvelles attaques des revisionnistes contre lui à la suite du transfert de Picquart au Cherche-Midi, 288. — N'assiste pas au Conseil du 26 septembre (renvoi à la Cour de cassation de la requête de Mme Dreyfus), 298. — Refuse de recevoir Chanoine après sa démission, 338. — Cherche à dégager l'armée de l'Affaire, 350. — Sa réponse aux propositions de Déroulède sur la nécessité d'un coup d'Etat, 351. — Appelle Dupuy pour constituer un cabinet après la chute de Brisson (octobre 1898), 351. — Intervient auprès de Freycinet pour lui faire accepter le portefeuille de la Guerre, 354. — Accueil qu'il fait à Dupuy après la constitution du cabinet, 356. — Aurait eu des accointances secrètes avec Quesnay de Beaurepaire, 490. — Intervient au Conseil des ministres pour faire voter le projet de dessaisissement (27 janvier 1899), 530. — Ses manœuvres auprès des députés pour les gagner à ce projet, 542. — Sa satisfaction après le vote de la Chambre ; il annonce à Dupuy qu'il demandera une seconde délibération si le Sénat rejette la loi, 545. — Sa dernière journée, 546-547. — Son entretien avec le cardinal Richard et avec le prince de Monaco, 547. — Ses derniers instants, 548-550. — Sa mort, 551, 552. — Versions contradictoires sur les circonstances de son décès, 553-554. — Les Chambres votent des obsèques nationales, 570. — Ses obsèques, 592-595. — Récit de Le Gall et procès-verbal des médecins au sujet de sa mort, appendice, 622-623. — Lalance déclare avoir reçu de lui les mêmes confidences que Gibert touchant la communication des pièces secrètes, **V**, 59. — Aurait tenu en mains, d'après Quesnay, « la preuve formelle du crime de Dreyfus », 223.

Faure (Lucie), fille du précédent. Confidences que lui fait Scheurer-Kestner au sujet de l'innocence de Dreyfus : elle en rend compte à son père, **II**, 530-531. — Sollicitée par Scheurer-Kestner de procurer à celui-ci un entretien avec son père, 616, 620.

Faure (Firmin), *député d'Oran*. Sa démarche auprès de Brisson pour faire retirer à Lépine le gouvernement de l'Algérie, **IV**, 128, note 3. — Invité aux déjeuners de Deschanel, 463, note 3. — Ses attaques contre Delcassé, **V**, 85. — Se rend chez Cunéo d'Ornano, de la part de Mercier, pour l'empêcher de publier dans le *Petit Caporal* un article sur le bordereau annoté, 260, note 4. — Interpelle au sujet de la démission de Delanne (séance du 28 juin 1900), **VI**, 130, note 1.

Faure (Sébastien), *militant libertaire*. Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **III**, 257 ; **IV**, 273. — Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à « disputer la rue » aux nationalistes (22 octobre 1898), 330, note 3. — Son attitude lors des désordres de la salle Chaynes (10 décembre 1898), 426. — Prend part aux meetings organisés pour

réclamer la mise en liberté de Picquart, **V**, 49, note 3. — Ses menaces à l'adresse des nationalistes après l'attentat contre Labori : les « otages », 360, note 1. — Organise l'émeute du 20 août 1899 ; son arrestation, 425. — Compris dans l'amnistie, **VI**, 146.

Faure-Biguet (ALBERT), *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575.

Faurie (BAPTISTE), *colonel*. Sa déposition au procès Dautriche, **V**, 466, note 4.

Fayard, *éditeur*. Somme qu'il avance à Esterhazy sur ses *Mémoires*, **III**, 614, note 2 ; **V**, 27, note 1.

Faye (ERNEST), *conseiller à la Cour de cassation*. Passe pour hostile à la revision, **V**, 26, note 1.

Faye, *sénateur*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4.

Fayet, *colonel*, *major de la place de Paris*. Informé par Lebrun-Renaud que Dreyfus protestera de son innocence devant la troupe ; avertit le général Darras, **I**, 498-499.

Feret-Pochon, *directeur de l'Alibi-Office*. Intercepte la lettre envoyée par Esterhazy à Hadamard, **II**, 589 et note 3 ; 590 et note 1. — Démarche d'Esterhazy auprès de lui, **III**, 172. — Sa déposition au procès Esterhazy, 209.

Ferlet de Bourbonne (CHARLES). Sa lettre à Jaurès au sujet de son entretien avec Stoffel à propos du bordereau annoté, **V**, 218, note 2 ; **VI**, 247. — Sa communication au *Petit Caporal*, **V**, 260, note 4. — Son entretien avec Séverine, **VI**, 147, 206. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **V**, 219, note 2. — Ses allégations sont en partie infirmées par la déposition de Stoffel, **VI**, 324-325.

Férol (Comte JEAN DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Ferrero, *député du Var*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1.

Ferroul, *député de l'Aude*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1.

Ferry (ALFRED DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Ferry (CHARLES), *député des Vosges*. Propose l'affichage du discours de Méline en réponse à l'interpellation Hubbard (séance du 24 février 1898), **III**, 488. — Son attitude lors de l'élection présidentielle (février 1899), **IV**, 558. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 193 note 2. — Vote contre la loi sur les associations (séance du 29 mars 1901), **VI**, 177, note 1.

Fery, *colonel*, *major de la place de Paris*. Conduit Henry au Mont-Valérien après ses aveux, **IV**, 197-199. — Reconnaît le corps d'Henry, 219.

Féry d'Esclands (Duc), *conseiller maître à la Cour des comptes*. Accepte de faire partie du jury d'honneur proposé pour trancher le différend Picquart-Esterhazy, **III**, 516.

Fête, *lieutenant d'artillerie*. Découvre le cadavre d'Henry, **IV**, 214. — Dresse avec Varlot et Walter un procès-verbal des

premières constatations, 218-219.

Feuillant (Xavier). Félicite Esterhazy à la sortie d'une audience du procès Zola, **III**, 462 et note 4. — Esterhazy le prie de lui servir de témoin dans son différend avec Picquart, 512-513.

Feuillet, *dessinateur*. Prend part à la campagne revisionniste, **V**, 444, note 3.

Feuilloley, *procureur de la République*. Mis par Bertulus au courant des découvertes de celui-ci sur Esterhazy, **IV**, 38. — Conflit entre Bertulus et lui au sujet des mesures à prendre contre Esterhazy, 39-40. — Perquisitionne au domicile de Picquart, 43, 45. — Arrestation de Picquart, 45-46. — Ordonne de procéder à une enquête préliminaire dans l'affaire Christian-Esterhazy, 86, note 2. — Invite Bertulus à se déclarer incompétent dans l'affaire Picquart-Du Paty, 91. — Se pourvoit contre l'ordonnance de Bertulus devant la Chambre des mises en accusation, 93. — Ses relations avec Tézenas, 96. — Confère avec Fabre de la distinction à établir entre les délits reprochés à Picquart et à Leblois ; modifie l'inculpation contre Leblois, 115-116.—Promu avocat général près la Cour de cassation, **V**, 185, note 3.

Fielders, *journaliste américain*. Confidences que lui fait Esterhazy au sujet du bordereau, **II**, 111, note 1.

Figaro (le). Voir : *Rodays* (F. de), *Perivier*, *Cornély*.

Fischer, agent de change d'Esterhazy, **II**, 49.

Fitz-James (de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Fixary, *agent principal au Cherche-Midi*. Son opinion sur Dreyfus, **I**, 152.

Flers (Comte Robert de). Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **V**, 243, note 3 ; **VI**, 350 et note 5.

Fleur, *colonel*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 406.

Fleury-Bonnard, *dessinateur à Lyon*. Informé par Mme Doyoul-Martinet de la tentative de corruption dont celle-ci a été l'objet; avertit Mme Dreyfus, **II**, 578, note 1.

Florentin, *commandant*. Juge au Conseil de guerre de 1894, **I**, 385. — Ses déclarations au capitaine Potier sur la communication secrète, **II**, 176 et note 3.

Florentin, *général*. Préside le Conseil d'enquête auquel est déféré Esterhazy (août 1898), **IV**, 169. — Cite Tézenas comme témoin, 177; le reçoit, 178. — Ses instructions à Roget le jour des obsèques de Félix Faure, 599. — Arrête Déroulède et Habert à la caserne de Reuilly, 609-610. — Son rapport à Zurlinden sur cet incident, 611 et note 4.

Flory (Georges), *juge d'instruction*. Saisi par le marquis de Nettancourt d'une plainte en escroquerie contre Esterhazy, **III**, 218. — Félicite Esterhazy après son acquittement par le Conseil de guerre, 218. — Chargé d'instruire les affaires Zola-Judet et Zola-Marinoni, appendice, 650 ; **IV**, 137, notes 4 et 5. — Fait arrêter Décrion pour escroquerie ; reçoit les confidences de celui-ci au sujet de lettres d'Esterhazy qu'Henry aurait fait porter en Belgique, 517-518.

Focher, *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575

Fonds-Lamothe (DE), *officier*, camarade de Dreyfus pendant son stage à l'État-Major ; n'est pas entendu par D'Ormescheville, **I**, 265. — Sa déposition au procès de Rennes, 292, note 2 ; **V**, 477-478.

Fontbrune, *journaliste*. Assiste à un entretien entre Lebrun-Renaud et Clisson au sujet de Dreyfus, **I**, 528.

Fontenillat (DE), *commandant, sous-chef du 2e bureau au ministère de la Guerre*. Reçoit de Panizzardi l'assurance que ni lui ni Schwarzkoppen n'ont entretenu de relations avec Dreyfus, **IV**, 477. — Le dossier secret présenté à la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) ne contient pas trace de la pièce relatant cet entretien, 477 ; **V**, 385, note 4. — La pièce est remise à André par Targe, **VI**, 251.

Forain (JEAN-LOUIS), *dessinateur*. Déclare à Joseph Reinach qu'il croit Dreyfus innocent ; son revirement, campagne violente qu'il poursuit dans les journaux illustrés contre les revisionnistes, **III**, 273 ; **V**, 444, note 3. — Lettre qu'il reçoit du capitaine Marchand, **IV**, 423 et note 4. — Membre du Comité directeur de la *Ligue de la Patrie française*, 505, note 3.

Forzinetti, *commandant, directeur de la prison du Cherche-Midi*. Instructions que lui donne D'Aboville en prévision de l'incarcération de Dreyfus, **I**, 103, 127. — Écroue Dreyfus ; reçoit l'ordre de ne pas avertir Saussier, 128. — Impression que lui produit Henry, 128, 142. — Se convainc de l'innocence de Dreyfus, 152. — Son entretien avec Saussier, 154. — Refuse à Du Paty l'autorisation de surprendre Dreyfus dans sa cellule (incident de la lanterne sourde), 154, 155 et note 1. — Informe Mercier de l'état alarmant de Dreyfus, 188. — Son entretien avec Boisdeffre au ministère de la Guerre, 188-189. — Signale à Saussier l'immixtion de Du Paty dans l'instruction de D'Ormescheville, 258, note 1. — Son entretien avec Dreyfus après la condamnation ; il le détourne du suicide, 455-456. — Assiste aux entrevues de Dreyfus avec sa femme, 488-489. — Remet Dreyfus à Lebrun-Renaud, 494. — Affirme à diverses personnes que Dreyfus est innocent, **II**, 166 et note 1, 332, note 2. — Ses visites à la famille Dreyfus, 192. — Accompagne Bernard Lazare chez Jaurès et chez Rochefort, 428. — Invité par Saussier à démissionner ; Billot le maintient à son poste, 454 et note 1. — Révoqué à cause de sa démarche auprès de Rochefort, **III**, 38 et note 3. — Publie dans le *Figaro* le récit de la captivité de Dreyfus au Cherche-Midi, 39. — Attaques de Rochefort et de Drumont contre lui, 39-40. — Il provoque Rochefort qui décline le duel, 40. — Lebrun-Renaud lui déclare que Dreyfus n'a pas fait d'aveux, **I**, 516, note 1. — Cité par Zola comme témoin à son procès, **III**, 302. — Son altercation avec Lebrun-Renaud lors du procès, 360, 361 et note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451. — Son impression sur l'attitude de Dreyfus au procès de Rennes, **V**, 282, note 3 ; sur Jouaust, 2-5, note 2. — Sa déposition, 442.

Foucault (DE), *colonel, attaché militaire de France à Berlin*. Sa conversation avec Cuers au sujet de Dreyfus et d'Esterhazy, **II**, 83, note 2 ; 90, note 1. — Sa lettre à Boisdeffre rendant compte de cette conversation, 268. — Son entretien avec Picquart, 269-270. — Chargé par Picquart de ménager une entrevue entre Cuers et un officier

du bureau des Renseignements, 269-270. — Déclarations que lui fait Cuers au sujet de l'entrevue de Bâle : il en informe Picquart, 278 et note 2. — Chargé de préparer une nouvelle entrevue, 278.

Foulon (Sébastien), *lieutenant-colonel*. Commissaire du gouvernement dans le procès Picquart : reçoit le rapport Tavernier, **IV**, 383 : ses conclusions, 386.

Fouquier (Henry), *publiciste*. Proteste dans l'*Echo de Paris* contre le huis-clos au procès de 1894, **I**, 371-372.

Fournier (Gabriel), *inspecteur général des services administratifs*. Apprend de Durlin que Dreyfus a protesté de son innocence au greffe du Dépôt, **I**, 506, note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 562, note 3 ; **IV**, 452.

Fournier, *lieutenant-colonel*. Retrouve la minute du commandant Bayle sur l'attribution de l'artillerie lourde aux armées, **VI**, 271, note 4 ; appendice, 538.

Fournière (Eugène), *député*. Son interpellation sur la lettre de Picquart à Brisson est ajournée (séance du 12 juillet 1898), **IV**, 42 et note 1. — Membre du « comité de vigilance » institué en octobre 1898 par les socialistes, 329-330. — Intervient dans le débat qui suit les interpellations Bos et Massabuau (séance du 28 novembre 1898), 401. — Annonce puis retire une interpellation sur le procès Picquart, 409, 412. — Son livre : *L'Artifice nationaliste*, en réponse à celui de Jules Soury : *La Campagne nationaliste*, 446, note 1. — Son article : *La Course à l'Abîme*, dans la *Revue socialiste*, **VI**, 429, note 3.

Foursin. Prend part au complot organisé par Déroulède (juillet 1899), **V**, 257, 261.

France (Anatole), *de l'Académie française*. Son opinion sur le talent littéraire de Zola, **III**, 70, note 2. — Signe la pétition en faveur de la revision, 245. — Ses romans sur l'*histoire contemporaine*, 249-250. — Cité par Zola comme témoin à son procès, 302. — Sa déposition, 405. — Son attitude lors de la suspension de Zola par le Conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur, **IV**, 127. — Signe la protestation en faveur de Picquart, 390, note 2. — Son discours au *Grand Orient* (1er décembre 1898), 393 et note 1. — Sa préface à un recueil des discours de Combes (*Une campagne laïque*), **VI**, 44, note 1 ; 401, note 3. — Son discours aux obsèques de Zola, 199. — Remplace Joseph Reinach au comité central de la *Ligue des Droits de l'homme*, 413. — Assiste à la remise de la croix de la Légion d'honneur à Dreyfus, 501.

François, *capitaine, attaché au bureau des Renseignements du ministère de la Guerre*, **V**, 65, note 3. — Se rend à Gênes pour surveiller le départ de Lajoux pour le Brésil, 65, note 5, 474. — Son animosité à l'égard de Dreyfus, 245. — Remet à Mareschal les vingt-cinq mille francs destinés à « Austerlitz », 465, 467, note 1. — Fait signer au général Delanne la formule de prélèvement de cette somme, 473 et note 6. — Son rapport à Galliffet sur la nécessité de maintenir le bureau des Renseignements, 475 et note 1 ; **VI**, 90. — Remplace Rollin comme chef du bureau, 90. — Ses intrigues contre Tomps, 91-92. — Informe le colonel Hache et le général Lacroix du voyage de Tomps et de Lajoux à Madrid, 97. — Son rapport sur les affaires

Wessel et Cuers est jeté au feu par Lacroix, 98. — Les lettres de Tomps à Mathilde Baumler lui sont communiquées, 103. — Son entretien avec Przyborowski interrompu par ordre de Galliffet ; lettre qu'il reçoit de Przyborowski au sujet de Tomps et de Cernuski, 105 et note 2. — Transmet cette lettre à Delanne, 106. — Renvoyé dans un régiment, 108. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 329 ; à l'enquête Atthalin, 364, 366. — Lettre qu'il reçoit de Dautriche, 366. — Sa déposition à l'enquête Cassel, 369. — Inculpé de vol de deniers appartenant à l'Etat, son arrestation, 370. — Sa mise en liberté provisoire, 378. — Renvoyé devant un Conseil de guerre, 381 et note 2. — Son attitude pendant le procès, ses déclarations, **V**, 242, note 2 ; 244, note 2 ; 245, note 2 ; 458, note 1 ; **VI**, 382-386. — Son acquittement, 387.

François-Joseph Ier, *empereur d'Autriche*. Croit Dreyfus innocent, **III**, 53. — Fait part de sa conviction à la duchesse d'Orléans, 54 et note 2.

Fréchencourt (Poujol dit : DE). Prend part aux complots royalistes, son arrestation, **V**, 311. — Déféré à la Haute-Cour, son acquittement, **VI**, 64.

Frécourt, *huissier*. Chargé de signifier à Zola l'arrêt du procès de Versailles ; son enquête au domicile de Charles Ephrussi, **IV**, 312.

Fred Grésac (Mme). Reçoit de Joseph Reinach et porte au *Figaro* les procès-verbaux de l'enquête de la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **V**, 43 et note 1.

Frédérickz, *attaché militaire de Russie*. Cité par Zola comme témoin à son procès, **III**, 363. — Dément le rôle qui lui est attribué dans le roman d'Esterhazy sur les dessous de l'alliance franco-russe, 562-563. — N'a connu Dreyfus qu'à l'occasion de l'assassinat de Mme Dida, 563, note 1. — Aurait dénoncé Dreyfus à Mercier : démenti officiel de l'ambassade à ce sujet, **IV**, 423 ; **V**, 222, note 2.

Frémencourt (Comte GAËTAN DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2. — Sa condamnation, 135, note 4.

Frémont (Abbé). Son opinion sur l'Affaire, **V**, 53.

Fresneau (ARMAND), *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2.

Fresquet, *juge à Montpellier*. Reçoit la déposition du commandant Merle en vertu d'une commission rogatoire de la Cour de cassation (revision du procès de Rennes), **VI**, 212, note 3.

Freycinet (CHARLES DE), *sénateur, membre de l'Institut*. Ministre de la Guerre en 1892. Racontars d'Esterhazy au sujet de son entrevue avec lui, **II**, 64-65. — Fait nommer Esterhazy major au 74e de ligne, 66. — Dénoncé par Drumont comme ayant fait entrer Dreyfus à l'État-Major sur la recommandation de Joseph Reinach, **I**, 203. — Informe Scheurer-Kestner de la communication secrète, 447, 448 et note 1 ; **II**, 169 ; l'engage à ne pas s'occuper de l'Affaire, 170-171. — Ministre de la Guerre dans le cabinet Dupuy (octobre 1898), **IV**, 353-354. — Remplace Renouard par Brault à l'Etat-Major, 359. — Perplexité dans laquelle le met l'affaire Picquart, 379-380. — Demande à Zurlinden de lever la mise au

secret de Picquart, 382. — Prend connaissance du rapport de Tavernier, 386. — Ses négociations avec Zurlinden : la mise en jugement de Picquart est fixée au 12 décembre, 387 et note 1. — Assiste à l'entretien de Dupuy avec les délégués des groupes républicains du Sénat, venus pour demander l'ajournement du procès Picquart, 400. — Son discours à la Chambre en suite des interpellations Bos et Massabuau (séance du 24 novembre 1898), 406. — Obtient communication des procès-verbaux des audiences de la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 457. — Son embarras lorsque la Chambre criminelle réclame les pièces secrètes, 458. — Interpellé à la Chambre par Paschal Grousset au sujet des menées de certains fonctionnaires de la Guerre ; sa réponse (séance du 12 décembre 1898), 461-463. — Interpellation Lasies sur le dossier secret ; son discours (séance du 19 décembre 1898), 464-465. — Conditions posées par lui à la communication du dossier secret à la Chambre criminelle, 468-469. — Charge Cuignet de présenter ce dossier à la Cour, 469. — Soumet au Conseil des ministres (27 décembre 1898) le rapport de Cuignet contre Du Paty, 469-470. — Demande à la Chambre criminelle d'entendre Roget, 519. — Se prononce au Conseil des ministres (27 janvier 1899) pour le projet de dessaisissement, 531. — Vote la loi au Sénat, **V**, 21, note 3. — Son discours sur l'amendement tendant à la suppression des attachés militaires (séance du 11 mars 1899 à la Chambre), **II**, 85, note 2 ; **V**, 35 et note 3. — Interdit aux militaires de s'affilier à la *Ligue de la Patrie française*, 36. — Sollicité par Picquart de rechercher les responsabilités engagées dans les divers incidents de l'Affaire, 49, note 3. — Ses lettres à Mercier au sujet du commentaire de Du Paty, 62 et note 3. — Rétablit les mensualités de Lajoux, **II**, 579, note 2 ; **V**, 64-65. — Son conflit avec Delcassé au sujet de la dépêche du 2 novembre 1894, 66-67. — Conteste le témoignage de Paléologue, 68-69. — Paraît ajouter foi aux allégations de Cuignet arguant de faux le décalque officiel de la dépêche, 71-73. — Démarche de Jamont auprès de lui, relatée par le *Moniteur du Calvados*, 81, note 1. — Interpellé par Gouzy au sujet de l'incident Duruy, sa réponse (séance du 5 mai 1899), 79-82. — Donne sa démission, 82-83. — Félicité par Jamont et par d'autres généraux ; déclarations qu'il aurait faites au sujet du Syndicat, 83, 332-333, 441. — Interpellation Berry sur sa démission (séance du 8 mai 1899), 84. — Sa déposition au procès de Rennes, 440. — Son entretien avec Monod à la gare du Mans ; il dément les propos qui lui sont attribués par Monod, 442, note 1. — Réélu sénateur, **VI**, 58. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 311, note 1, 318.

Freystætter (MARTIN), *capitaine, puis commandant*. Juge au Conseil de guerre de 1894, **I**, 385. — Impression que lui produit la déposition d'Henry, 421, note 2. — Ne soupçonne pas l'illégalité de la communication secrète, 438, note 2. — Prend part à la campagne de Madagascar, **V**, 56-57. — Raconte que Dreyfus a été condamné pour avoir livré les plans de forteresses de la région de Nice, **I**, appendice, 614. — Son entretien avec le capitaine Picard : il lui révèle la communication secrète, 175-176 ; **II**, 76 ; **V**, 57. — Ses doutes sur le jugement de 1894, 57-58. —

Croit à l'innocence de Dreyfus après le suicide d'Henry ; son retour en France ; ses déclarations à Caviale, 58 et note 1. — Son entretien avec Lanessan, 58-59. — Ses lettres à Lockroy et à Maurel ; sa visite à Giovaninelli, 59. — Sa lettre à Mazeau : il offre son témoignage, 60 et note 4. — Sa déposition devant les Chambres réunies, 61-62.— Attitude des témoins militaires à son égard pendant le procès de Rennes, 265. — Sa déposition au procès sur la communication secrète ; la dépêche du 2 novembre ; discussion entre Maurel et lui, 401, 402 ; **I**, 440, note 2, 441 ; la notice biographique de Dreyfus, **V**, 402 ; **I**, appendice, 604

Friedel (Charles), *chimiste*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Frischauer (Berthold), *correspondant à Paris de la « Nouvelle Presse libre » de Vienne*, **VI**, 6.

Frischauer (Émile), *avocat autrichien*, frère du précédent. Recueille la protestation du professeur Mosetig contre la déposition Cernuski, **VI**, 6, 357 et note 2.

Fritsch, *capitaine, attaché au bureau des Renseignements du ministère de la Guerre*, **V**, 65, note 3.— Son animosité à l'égard de Dreyfus, 245. — Ses intrigues contre Tomps, **VI**, 91, 92. — Se rend à Nice après l'arrestation de Wessel pour se procurer les papiers de celui-ci, 103-104. — Renvoyé dans un régiment par ordre de Galliffet, 107-108. — Son entrevue avec Przyborowski, 109. — Remet à Le Herissé la photographie des lettres de Tomps, 110-111.— Interrogé par Delanne à ce sujet ; ses aveux, 116. — Mis en retrait d'emploi, 116.

Froissart, *ancien procureur général*. Son enquête personnelle sur l'Affaire ; croit Dreyfus innocent, **V**, 53.

Fronde (la). Voir : *Durand* (Marguerite), *Séverine*.

Funck-Brentano (Frantz), *archiviste-paléographe, bibliothécaire à l'Arsenal*. Proteste, dans une lettre publique, contre les conclusions tirées par les savants en faveur de Dreyfus de l'examen d'un fac-similé du bordereau, **III**, 416, note 1.

G

Gachet. Ses relations avec Brisson, **IV**, 268, note 1. — Avertit Joseph Reinach des doutes de Brisson sur l'innocence de Picquart, 289, note 4.

Gadaud (Dr), *sénateur*. Ministre dans le cabinet Ribot (janvier 1895), **I**, 561.

Gailhard-Bancel (de), *député*. S'abstient dans le vote de réintégration de Dreyfus (séance du 13 juillet 1906), **VI**, 489, note 1.

Gaillard-Bournazel, *colonel du 2e régiment de cuirassiers*. Commande les troupes à la cérémonie de la remise de la Légion d'Honneur à Dreyfus, **VI**, 502-503.

Galanti, *agent du service des Renseignements*. Son rôle dans l'affaire Caïnelli, **II**, 266, note 1 ; **V**, 393, note 2.

Gallé, *maître-verrier*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Sa mort, **VI**, 295 et note 2.

Gallet, *commandant*. Juge au

procès de 1894, I, 385. — Reçoit d'Henry l'assurance que Dreyfus est coupable, 398. — Pose une question à Henry, 417. — Impression faite sur lui par la seconde déposition d'Henry, 421; par la production des pièces secrètes, 441-442. — Dément les propos qui lui sont prêtés par Destez, II, 511, note 4. — Attitude de Cavaignac à son égard, IV, 4, note 1. — Déclare que les aveux d'Henry rendent la revision inévitable, 224-225. — Croit Esterhazy l'auteur du bordereau, 225, note 1. — Ses propos à Chovet, I, 421, note 2, V, 59. — Reçoit la visite de D'Aboville et de Mitry envoyés par Mercier, 503.

Galli (Henri). Ses relations avec Jules Guérin, IV, 296, note 3. — Annonce le départ de Déroulède pour Rennes, V, 252, note 4. — Membre du comité d'action constitué en 1899 par Déroulède, 257. — Porte à Négrier une lettre de Déroulède, 258, note 3; dépêche qu'il reçoit de Déroulède au sujet de la déposition de Mercier à Rennes, 305-306.

Galliffet (Marquis de), *général*. Ses rapports avec Mercier, I, 2 — Mis en cause par Paschal Grousset dans son interpellation à propos d'un article du *Figaro* (séance du 5 juin 1894), 10. — Violentes attaques de Drumont et de Rochefort contre lui, 12. — Fait entrer Picquart dans son Etat-Major, II, 206. — Accusé par Lauth d'avoir reçu de l'argent de Joseph Reinach pour faire entrer Picquart au service des Renseignements, III, 82, note 2. — Donne à Gaston Pâris son avis sur la revision, IV, 382. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), I, 148, note 3; IV, 449. — Sa lettre au président et aux membres de la Chambre criminelle, 502, note 2; propose d'aller demander à Guillaume II la preuve de l'innocence de Dreyfus, V, 39-40. — Son article dans les *Débats* sur les sanctions réclamées contre les officiers coupables, 79 et note 2. — Waldeck-Rousseau lui offre d'être son chef de cabinet au ministère de la Guerre; il accepte, 168 et note 1. — Son portrait, 168-170; négociations qui précèdent son entrée dans le cabinet Waldeck-Rousseau, 170-177; prend le portefeuille de la Guerre (juin 1899), 177, note 1; violentes attaques dont il est l'objet, 178-179. — Ses premières mesures, 185-186; manifestations hostiles lors de son entrée à la Chambre, 187-192. — Dispositions prises par lui en vue du débarquement de Dreyfus, 205; son entretien avec Boisdeffre au ministère : « Pas de représailles ! », 213 et note 1; ses instructions à Carrière, 229-230; fait adresser à Esterhazy un sauf-conduit pour Rennes, 238; demande si toutes les pièces relatives à l'Affaire ont été envoyées à Rennes : réponse affirmative de Rollin et de Dautriche, 245. — Remplace Zurlinden par Brugère au gouvernement de Paris, 248; relève Négrier de toutes ses fonctions et inflige soixante jours d'arrêts de rigueur à Guyot de Villeneuve, 250, 251 et note 1. — Interdit le séjour de Rennes, pendant la durée du procès, aux officiers étrangers à la garnison, 266; délègue Chamoin pour suivre les débats et lui en rendre compte, 270; instructions qu'il donne à Chamoin au sujet de la version officielle de la dépêche du 2 novembre, 298. — Dément avoir été invité par Munster à prévenir les indiscrétions des témoins militaires, 306. — Approuve les mesures proposées par Waldeck-Rousseau contre les fauteurs du complot, 309. — Reçoit une lettre de Chamoin prévoyant l'acquittement de Dreyfus, 415; refuse de remplacer Chamoin, 418 et note 2. — Son attitude lors de l'affaire du fort Chabrol, 424,

427. — Laissé dans l'ignorance des négociations de l'Etat-Major avec Austerlitz, 465 et note 2 ; rapport que lui adresse François sur le bureau des Renseignements, 475. — Ses instructions à Carrière au sujet de la citation de Schwarzkoppen et de Panizzardi au procès, 484. — Sa lettre à Waldeck-Rousseau à la veille du verdict, 537 ; appendice 579-581 ; il se rend chez lui après la condamnation, 538 ; propose la grâce immédiate : nouvelle lettre à Waldeck-Rousseau (13 septembre 1899), appendice, 581-582. — Son rapport au Président de la République sur le décret de grâce, appendice, 582-584 : son ordre général à l'armée : « L'incident est clos », **VI**, 2-3. — Son décret sur la désignation des officiers généraux, 45, 66-67 ; ses projets de réforme des Conseils de guerre, 45-46. — Ses déclarations à la séance de la Chambre du 14 novembre 1899, 46-47. — Enlève les services de police et de contre-espionnage au bureau des Renseignements, 90-91 ; renvoie François, Mareschal et Fritsch dans leurs régiments, 107-108 ; fait rendre un arrêté d'expulsion contre Przyborowski, 108. — Son discours au Sénat sur l'affaire Fritsch (séance du 25 mai 1900), 117. — Ses déclarations à la Chambre en réponse à l'interpellation Castellane (séance du 28 mai 1900), 117-118 ; discours de Waldeck-Rousseau : la « félonie d'un officier », 118 ; il donne sa démission, 119. — Remplacé par André, 121 ; démarche de Judet auprès de lui ; ses déclarations au sujet de l'attitude du gouvernement dans l'Affaire : la lettre du 8 septembre, 184-185. — Sa lettre de protestation au *Journal des Débats* après l'affichage du placard de Lemaître : *Le Ministère de l'Etranger*, 186. — Refuse de s'expliquer devant la commission d'enquête sur l'élection de Syveton, 232-233. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 311, note 1 ; les instructions de Carrière, 317 ; la grâce, 318 et note 2 ; 330 et note 1. — Sa déposition au procès Dautriche ; son attitude à l'égard des accusés, 384.

Gallimard, *général, directeur de l'infanterie*. Injurié par Esterhazy dans une lettre à Isaac, **II**, 62. — Communique à Esterhazy une note de Freycinet, 65 ; **VI**, 318, note 3 ; l'assure qu'il sera prochainement nommé à Paris, **II**, 66.

Gallot (Albert), *député*. S'abstient dans l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 193 note 2.

Galmot (Jean), *rédacteur au « Petit Niçois »*. Prétend tenir de Przyborowski le récit de la première entrevue entre Cernuski et Mareschal, **V**, 461, note 1. — Sa déposition à l'enquête Trotabas, **VI**, 361, note 3 ; 94, note 2.

Gambetta. Serait intervenu pour faire nommer Esterhazy au grade de capitaine, **II**, 32, note 3.

Ganay (de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Garan de Balzan, *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21.

Garas, *conseiller à la Cour de cassation*. Reçoit la déposition de Dumas, **VI**, 208 ; 286 note 3.

Garcin (Frédéric). Reçoit une lettre de Freystætter ; la remet à Mercier, **V**, 57 et note 2 ; 505 et note 2.

Garnier (Abbé). Son rôle dans les élections de 1898, **III**, 575.

Garnier (le Père). Déclare à

Joseph Reinach que les prêtres catholiques étrangers croient Dreyfus innocent, **III**, 315, note 1.

Gast (Edmond), *agronome*, cousin de Picquart, **III**, 371 ; lui sert de témoin dans son duel avec Henry, 512. — Autorisé à le voir au Cherche-Midi, **IV**, 579. — Le reçoit à Ville d'Avray après sa mise en liberté, **V**, 142. — Ses lettres à Joseph Reinach pendant le procès de Rennes, 269, note 2, 323, note 1 ; 412, note 1 ; 480, note 2. — 481, note 2 ; 483, note 1. — Témoin de l'attentat contre Labori, poursuit vainement le meurtrier, 342-347, 351. — Croit à un meurtre prémédité, 356, note 2. — Prévoit l'acquittement de Dreyfus, 415, note 1. — Est d'avis de laisser plaider Labori, 516, note 1. — Quitte Rennes avant le verdict, 529. — Elu député, **VI**, 437, note 1. — Témoin de Picquart dans son duel avec Gonse, 450 note 7.

Gaston, pseudonyme d'un ancien agent de la sûreté chargé par Marguerite Durand d'une enquête sur les relations de Brucker avec la Millescamps, **V**, 241, 242 et note 1.

Gauchotte, *colonel*. Son rôle lors des incidents Déroulède-Habert à la caserne de Reuilly, **IV**, 607.

Gaudelette, *lieutenant-colonel*. Membre du Conseil de guerre appelé à juger Esterhazy, **III**, 201, note 1.

Gauthier (Docteur), *sénateur*, ministre des Travaux publics dans le cabinet Rouvier (janvier 1905), **VI**, 423, note 1.

Gauthier (de Clagny), *député*. Son entretien avec Papillaud au sujet de l'arrestation de Dreyfus, **I**, 206. — Son intervention lors de l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896), **II**, 451. — Ses attaques contre Billot ; dépêche qu'il adresse à Déroulède, **III**, 385-386. — Déclare la revision inévitable après les aveux d'Henry, **IV**, 224, note 2. — Signe le manifeste de la *Ligue des Patriotes* du 22 octobre 1898, 330, note 4. — Son altercation avec Antide Boyer au cours de la séance du 12 décembre 1898, 462, note 3. — Signe la protestation du groupe nationaliste contre l'attitude de Combes et d'André dans l'Affaire, **VI**, 283, note 1. — Proteste contre l'examen médical imposé à Cuignet (séance du 5 juillet 1904), 389. — S'abstient dans le vote sur la réintégration de Dreyfus, 489, note 1.

Gautier (René), *député*. Dément un propos prêté à Joseph Reinach (le « chambardement général »), **III**, 243 et note 3.

Gautier Rougeville, avocat de Rochefort au procès Rochefort-Val Carlos, **VI**, 302, note 5.

Gavarry (Fernand), *ministre plénipotentiaire*. Henry lui affirme la culpabilité de Dreyfus, **IV**, 28. — Propos que lui aurait tenus Cordier au sujet de l'arrivée du bordereau au ministère de la Guerre, 433, note 3.

Gayot, *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Gayraud (Abbé), *député*. Ses allégations sur la tentative de corruption dont Sandherr aurait été l'objet de la part des Dreyfus, **III**, 162-163. — Défend le P. Du Lac contre les allégations de Mme Monier (séance du 23 mars 1903), **VI**, 229.

Gazette de Lausanne. Voir *Picquart*.

Geiger, *employé à l'Alibi-Office*. Aurait reçu d'Esterhazy la

lettre adressée à Hadamard, **II**, 589, note 3, 590, note 1.

Gendron, *commandant*. Aurait fréquenté chez Mme Déry, **I**, 165, 204. — Entendu à ce sujet par D'Ormescheville, 264. — Sa déposition devant le conseil de guerre de 1894, 413, **V**, 291. — Mystifié par une contre-espionne (affaire Romani), **II**, 220, note 1. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 389; 390 et note 3; 406 et note 1.

Genteur, *maire de Suresnes*. Signe l'acte de décès d'Henry, **IV**, 219, note 3.

Genty, *préparateur d'examens*. Manifestation hostile dont il est l'objet à la sortie d'une audience du procès Zola, **III**, 348, note 1.

Geoffroy (GABRIEL), *directeur du personnel au ministère de la Justice*. Membre de la commission à laquelle est soumise la requête de Mme Dreyfus; se prononce en faveur de la revision, **IV**, 291-292.

Geoffroy, *publiciste*. Rédacteur à l'*Aurore*, **II**, 637, note 3.

George Ier, *roi de Grèce*. Convaincu de l'innocence de Dreyfus, **III**, 54.

Gérard (Baron), *député*. Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Gérard (LOUISE PERINÉ, femme), *concierge*. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) reçue par Atthalin et Dumas, **IV**, 450, note 1.

Gérault-Richard, *député et journaliste*. Condamné pour ses attaques contre Casimir-Perier, **I**, 136, note 1. — Croit à l'innocence de Dreyfus, **III**, 34. — Témoin de Millerand dans son duel avec Joseph Reinach, 146, note 5. — Frappe le comte de Bernis (séance du 22 janvier 1898), 310. — Son échec aux élections de 1898, 587. — Publie des articles véhéments contre certains généraux, **IV**, 425. — Invite dans la *Petite République* le peuple à aller manifester à Longchamp (juin 1899), **V**, 151-153. — Félicité par Bebel de son attitude, 256 et note 3. — Engage Mathieu Dreyfus à accepter la grâce de son frère, 556-557 et note 2. — Son intervention dans les débats soulevés par l'interpellation Guyot de Villeneuve (séance du 28 octobre 1904), **VI**, 406.

Gerboin, *général*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440, note 1.

Germain (GEORGES-EUGÈNE), *maquignon*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 445 et note 1.

Germiny (DE), *colonel*. Notes données par lui à Dreyfus, **I**, 57.

Gervaize, *député*. Réclame la convocation des Chambres après les aveux d'Henry (septembre 1898), **IV**, 274, note 1.

Gerville-Réache (GASTON), *député de la Guadeloupe*. Dépose une proposition tendant à dessaisir la Chambre criminelle du droit de revision (séance du 4 novembre 1898), **IV**, 358 et note 2. — Vote l'ajournement de la mise en accusation de Mercier, **V**, 133 et note 3. — Dépose une proposition d'amnistie pour les faits délictueux se rattachant à l'Affaire (séance du 9 juin 1899), 136 et note 2.

Geslin (DE), *général*. Nommé dans une lettre de Faultrier à Esterhazy, **IV**, 179.

Ghika (Prince), *attaché mili-*

taire roumain. Soupçonné d'avoir procuré le manuel de tir à Panizzardi, **III**, 90.

Giard, membre du Comité directeur de la *Ligue de la Patrie Française*, **IV**, 505, note 3.

Gibert, *carrossier*. Créancier d'Esterhazy, **II**, 47, note 3.

Gibbons, *rédacteur à la revue « Black and White »*. Fait récrire le bordereau à Esterhazy, **V**, 501, note 3.

Gibert, *docteur en médecine*. Son caractère, ses travaux scientifiques, ses expériences d'hypnotisme sur Léonie, **II**, 172-173. — Persuadé, dès 1894, que Dreyfus est innocent, 171. — Fait, sur la demande de Mathieu Dreyfus, une démarche auprès de Félix Faure, 173-174. — Son entrevue avec Félix Faure, qui lui révèle la communication secrète, 174-175 ; **I**, appendice, 598 ; **V**, 59. — Raconte cette entrevue dans une lettre à G. Monod (23 novembre 1897), **II**, 173, note 4. — Renonce à déposer au procès Zola, **III**, 399, note 2. — Sollicité par Berge de faire cesser la campagne de presse menée contre Félix Faure par les revisionnistes, **IV**, 237, note 4. — Rompt avec Loew à propos de l'Affaire, 321 et note 2. — Croit à la complicité d'Henry et d'Esterhazy, 432, note 2. — Sa lettre à Joseph Reinach à ce sujet, appendice, 622.

Gicquel des Touches, *amiral, ancien ministre de la marine*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440.

Ginestous (Marquis Jean-César de). Ses relations avec Marie-Anne Esterhazy, **II**, 11 et note 2.

Giovaninelli, *général commandant le 3e corps d'armée*. Sollicite Billot et Saussier en faveur d'Esterhazy, **II**, 288 ; 382-383. — Son entretien avec Freystaetter ; lettre qu'il reçoit de celui-ci, **V**, 59, 60 et note 2.

Girard, *militant antisémite*. Arrêté avec Guérin au cours des manifestations devant le Palais-Bourbon (25 octobre 1898), **IV**, 337, note 3. — Mis hors de cause par la commission d'instruction de la Haute-Cour, **VI**, 31.

Girard (Henry), *rédacteur au « Matin »*. Emprunte à Teyssonnières le fac-simile du bordereau pour le montrer à Maurice Bunau-Varilla, **II**, 430, note 7.

Girard (Théodore), *sénateur*. Son intervention lors de l'interpellation sur la démission de Quesnay (séance du 19 janvier 1899), **IV**, 528, note 3 ; lors de la discussion de la loi de dessaisissement (séance du 1er mars 1899), **V**, 22, note 1.

Giraud-Teulon (Marc-Félix), *docteur en médecine*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Giraudeau (Fernand), *ancien fonctionnaire de l'Empire*. Publie sous le pseudonyme de Justin Vanex une brochure (« *Innocent ou coupable* ») en faveur de la revision, **III**, 536-538.

Girod. Entend plusieurs officiers propager la légende des aveux de Dreyfus, **I**, 518, note 3.

Giry (Arthur), *membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes et à l'École des Hautes Études*. Cité comme témoin au procès Zola, **III**, 302. — Sa déposition établissant que le bordereau est l'œuvre d'Esterhazy, 416-417. — Proteste contre la brochure de Gohier *L'Armée de Condé*, **IV**, 149. — Rapporte à G. Monod un propos du général Niox au sujet de la revision, 382 et note 1. — Sa déposition

devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 539; au procès de Rennes, **V**, 433, note 1; 434, note 1; 438. — Sa mort, **VI**, 197, 467.

Gley, *de l'Académie de médecine*, membre de la *Ligue des droits de l'Homme*. Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **IV**, 272, note 3.

Gobert (Alfred), *expert à la Banque de France*. Désigné par Guérin à Mercier, **I**, 79. — Chargé par Mercier d'examiner le bordereau au point de vue graphologique, 81. — Expertise le bordereau en présence de Sandherr, Fabre, Lefort et Henry, 82. — Demande à Gonse de faire photographier le bordereau par Bertillon, 83. — Cherche à connaître le nom de l'officier soupçonné, 88. — Trouve lui-même le nom de Dreyfus, 89. — Remet son rapport à Gonse; conclut à une écriture normale et non déguisée, 91-92. — Appelé à la chancellerie par Guérin, ministre de la Justice, qui lui recommande beaucoup de discrétion, 133. — Son témoignage dénoncé comme suspect dans le rapport de Du Paty, 200. — Entendu par D'Ormescheville, qui cherche à discréditer son expertise, 266, 312. — Vexations et reproches dont il est l'objet, 313-314. — Pris à partie par Gonse dans sa déposition au procès de 1894, 404. — Sa déposition au procès, 422-423; au procès Zola, **III**, 425; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 450; au procès de Rennes, **V**, 433, note 1.

Goblet (René), *député, ancien ministre*. Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, lui refuse une entrevue, **II**, 503 et note 3. — Son entretien avec Papillaud au sujet de l'enquête Esterhazy, **III**, 5 et note 3. — Considère comme imprudente la procédure suivie contre Esterhazy, 137, 304. — Son échec aux élections de 1898, 587. — Blâme Brisson et Bourgeois d'avoir refusé de constituer un cabinet (juin 1899), **V**, 190, note 1.

Godard (Mme). Loue sa maison à Mme Dreyfus pendant le séjour de celle-ci à Rennes; injures dont elle est l'objet, **V**, 204 et note 2; 207 et note 2.

Godefroy (Eugène), *avocat*. Désigné pour une préfecture sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4. — Prend part à une manifestation royaliste aux abords du Cherche-Midi (décembre 1899), 428, note 2. — Perquisitions faites à son domicile, **V**, 6, note 1. — Son arrestation, 310. — Déféré à la Haute-Cour; son interrogatoire, **VI**, 32, 60, 61. — Son acquittement, 64.

Godin, *colonel*. Remet à Gonse le dossier de l'obus à la mélinite, **I**, 362 et note 3.

Godin, *sénateur*. Remplace Tillaye au ministère des Travaux Publics (septembre 1898), **IV**, 269. — Se prononce au conseil des ministres du 26 septembre 1898 pour le renvoi de la requête de Mme Dreyfus à la Cour de cassation, 298, note 2. — Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21.

Gohier (Urbain), *rédacteur au « Soleil » puis à l' « Aurore »*. Ses violentes attaques contre les généraux, **III**, 258-259. — Compris parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, **IV**, 125. — Sa brochure « *L'Armée de Condé* »; protestations qu'elle soulève, 148-149. — Ses attaques contre Félix Faure, 237-239. — Ses craintes lors du prétendu complot militaire (octobre 1898),

311, note 3. — Poursuivi par Dupuy à cause de son livre « *l'Armée contre la Nation* », 424-425 et note 1. — Son acquittement, **V**, 28, 91. — Se livre à de nouvelles attaques contre l'armée après le scandale d'Auteuil, 126, 140, 143, **VI**, 68-69. — Article où il prétend avoir été seul à voir dans l'Affaire autre chose que Dreyfus; Clemenceau quitte l'*Aurore* à la suite de cet article, **VI**, 70 et note 1. — Article auquel Joseph Reinach répond dans le *Siècle:* (« *Assez !* ») 71-72. — Quitte l'*Aurore* : ses attaques contre Jaurès et les socialistes ministériels, 218.

Gomot, *sénateur*. Vote pour la loi de dessaisissement, **V**, 21 note 5. — S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Gonse (Arthur), *général, sous-chef d'Etat-Major général*. Sa note au sujet des périodes de service que doivent effectuer les stagiaires de l'Etat-Major, **I**, appendice, 613-614. — Remet le bordereau à Boisdeffre, 39. — Averti par Fabre que Dreyfus est l'auteur présumé de la trahison, prévient Boisdeffre, 62. — Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus, 63. — Charge Du Paty d'examiner ces écritures, 65. — Se taira, dans ses dépositions, sur la mission confiée par lui à Du Paty, 66. — Résultats de l'examen de Du Paty ; nécessité d'une enquête légale, 66-75. — Remet à Gobert le dossier préparé par Du Paty sans nommer Dreyfus, 81-82. — Refuse de faire photographier le bordereau, 83. — Presse Gobert de terminer son expertise, 87. — Refuse de lui nommer l'auteur présumé du bordereau, 88-89. — Prépare l'arrestation de Dreyfus, 89. — Reçoit le rapport de Gobert, 91 ; lui apprend que l'arrestation de l'officier inculpé est décidée, 92. — Signe la lettre convoquant Dreyfus au ministère de la Guerre, 100. — Assiste à la réunion où est formé le plan de l'arrestation, 101. — Avisé de l'arrivée de la dépêche du 2 novembre 1894, 247. — Reçoit la traduction officielle de cette dépêche, 250. — Entendu par D'Ormescheville, 266. — Cité par l'accusation au procès de 1894, 389. — Sa déposition devant le conseil de guerre, 404. — Ignore que le dossier secret n'a pas été disloqué, 452. — Se rend chez Picquart avec Boisdeffre pour s'enquérir de l'officier qui aurait reçu les aveux de Dreyfus, 527-528. — Reçoit l'ordre d'amener cet officier chez Mercier, 528. — Va chercher Lebrun-Renaud et le conduit à Mercier; assiste à leur entretien, 530. — Met Picquart au courant de l'incident provoqué par la dépêche Hohenlohe; ne lui parle pas des aveux, 547. — Sa prétendue lettre à Boisdeffre du 6 janvier 1895 au sujet des aveux, 547, appendice, 630-631. — Version que Lebrun-Renaud lui aurait donnée des aveux, appendice, 629-631. — Ses alliances juives, **II**, 202-203. — Déclare que les visites de Leblois à Picquart gênaient le service, mais qu'il n'a fait à leur sujet aucune observation, 233, note 5; 234, note 4. — L'affaire Boulot, 236. — N'est pas averti par Picquart de l'arrivée du *petit bleu*, 247. — Informé par Picquart des difficultés qu'Henry prétend avoir avec la femme Bastian, 264. — N'est pas informé des premiers soupçons de Picquart contre Esterhazy, 281. — Averti des découvertes de Picquart ; son entrevue avec celui-ci, 298-299. — Conseille à Picquart de séparer l'affaire Dreyfus de l'affaire Esterhazy, 299. — Son entretien avec Boisdeffre après la visite de Picquart, 333. — Sol-

licité par Picquart de faire expertiser l'écriture d'Esterhazy et le bordereau ; l'invite à différer cette expertise, 342-343. — Sa correspondance avec Picquart, 344-347. — Son entretien avec lui au sujet de l'article de l'*Eclair :* le « *Traître* » (« Qu'est-ce que cela vous fait que ce juif reste à l'île du Diable ? »), 358-359. — Nouvel entretien avec Picquart, qui lui conseille de faire mettre Esterhazy aux arrêts, 360-362. — Informe Boisdeffre de ces entrevues, 362. — Reçoit d'Henry la lettre de Schwarzkoppen à Panizzardi (pièce n° 371 du dossier secret), falsification de cette lettre, 388-389; **I**, appendice, 577. — Ses entretiens avec Henry au sujet de Picquart, **II**, 397-398. — Informe Henry du prochain départ de Picquart, 400. — Engagé par Henry à faire retirer le dossier secret à Picquart, 405-406. — Le rapport de Guénée incriminant Picquart et Leblois lui est communiqué par Henry, 407. — Reprend le dossier secret à Picquart, 408. — Son opinion sur la prétendue lettre de Panizzardi (faux Henry), 418-419. — Communique cette lettre à Boisdeffre, 421. — Henry lui remet son second faux, 422. — Inquiétude que lui donne la publication par le *Matin* du fac-similé du bordereau, 431. — Informé des doutes de Picquart sur l'authenticité de la prétendue lettre de Panizzardi, avertit Henry, 438-439. — Demande à Billot le renvoi de Picquart, 441-442. — Assiste à l'entretien au cours duquel Billot annonce à Picquart qu'il est envoyé en mission, 442-445. — Picquart lui transmet le service, 445. — La dépêche *Speranza* et le *petit bleu* lui sont communiqués par Henry, 458-459; 463 et note 1. — Dirige la fausse mission de Picquart à travers la France, 467-470; l'envoie en Tunisie, 470-473. — Porté au tableau d'avancement pour le grade de divisionnaire, 475. — Invite Desvernine à poursuivre l'enquête sur Esterhazy, 476. — Son rôle lors de l'incident Picquart-Henry, 516-517. — Ses lettres à Picquart sont remises à Leblois par celui-ci, 524-526. — Sait qu'Henry et Esterhazy ont travaillé ensemble en 1877 au bureau des Renseignements, 564, note 1. — Conciliabule entre Du Paty, Henry, Lauth et lui au sujet de la dénonciation imminente d'Esterhazy, 564-567. — Montre à Henry une lettre anonyme adressée à Billot pour le mettre en demeure d'agir contre Scheurer-Kestner et Picquart, 568. — Second conciliabule entre Du Paty, Henry et lui, 568-570 ; propose d'avertir Esterhazy par une lettre anonyme; Billot s'oppose à ce procédé, 569-570. — Troisième conciliabule entre Henry, Du Paty et lui, 570-571. — Fait appeler Lebrun-Renaud, 575. — Ordres qu'il aurait reçus de Billot concernant Lebrun-Renaud et les prétendus aveux de Dreyfus, 575-576. — Fait écrire à Lebrun-Renaud le récit de l'incident, 576-577. — Note attestant que cette déclaration a été écrite en sa présenee, 577. — Classe avec Henry le dossier secret, 579. — Presse Du Paty d'entrer en relations avec Esterhazy, 587. — Nie avoir connu l'entrevue du parc de Montsouris, 596. — Mis au courant de la visite d'Esterhazy à Schwarzkoppen, 597. — Prend Du Paty comme auxiliaire, 599. — Son rôle dans l'envoi de la lettre d'Esterhazy à Billot (25 octobre 1897), 606-607. — Son enquête au sujet de la lettre sur la bataille d'Eupatoria, 611. — Engage Esterhazy à prendre un intermédiaire pour ses relations avec l'Etat-Major, 611. — Scène entre Henry, Du Paty et lui lors de l'arrivée à l'État-Major de la troisième lettre d'Esterhazy à Félix Faure, 657-660. — La poste lui remet les minutes des dépêches envoyées à Pic-

quart, 665. — Remet les dépêches *Speranza* et *Blanche* à Billot, 670-671. — Informe Du Paty de la rentrée du « document libérateur », 687. — Son entretien avec Henry et Paléologue au sujet des prétendues relations de Dreyfus avec Schwarzkoppen, **III**, 46-49. — Mis par Pellieux au courant de la déposition de Leblois, 62. — Communique à Pellieux, par ordre de Boisdeffre, le faux Henry et d'autres faux, 74 et note 4 ; déclare à Pellieux que Panizzardi était l'intermédiaire entre Schwarzkoppen et Dreyfus, 75. — Défend à Du Paty de se rencontrer avec Esterhazy, 85. — Montre à Du Paty le dossier de Picquart contre Esterhazy et celui d'Henry contre Picquart, 87. — Envoie Du Paty chez Tézenas, 92 et note 1. — Le « faux Otto », 109. — Entendu à l'enquête Pellieux, 122. — Interroge Du Paty sur ses relations avec Esterhazy, 136 et note 2. — Redoute la divulgation de ses lettres à Picquart, 147. — Entendu par Ravary, sur la requête d'Esterhazy, 170. — Montre le faux Henry à Ravary, 170. — Reçoit de Ravary un compte rendu quotidien de l'enquête, 171. — Remet à Mercier la notice biographique sur Dreyfus établie en 1894 par Du Paty, 193. — Cité comme témoin au procès Esterhazy sur la demande de celui-ci, 205. — Ses lettres à Picquart sont versées au dossier du procès, 211 et note 1. — Sa déposition, 211. — Ses déclarations à Cavaignac au sujet du rapport de Lebrun-Renaud, 286. — Invite Du Paty à rédiger de mémoire une note sur son dernier entretien avec Dreyfus au Cherche-Midi, 287-288. — Fabrique une lettre qu'il aurait adressée le 6 janvier 1895 à Boisdeffre au sujet des aveux de Dreyfus ; communique cette lettre à Billot et à Cavaignac, 288-289. — Montre à Cavaignac la déclaration de Lebrun-Renaud, 289. — Ajoute au dossier des aveux les dépositions de Bernard, d'Antoine et de Mitry, 291. — Cité comme témoin par Zola, 302. — Sa déposition au Conseil d'enquête chargé de se prononcer sur Picquart, 325. — Défend à Gribelin de parler à Esterhazy, lors de la première audience du procès Zola, 341. — Sa correspondance avec Picquart est publiée par les journaux, 347 et note 1. — Sa déposition au procès Zola ; vif incident entre Labori et lui à propos d'une question sur la « dame voilée », 355 et note 1. — Son attitude lors de la première déposition d'Henry, 366-368. — Charge Bertulus de dire à Picquart que son avenir dépendra de son attitude à l'audience, 373-374. — Explique à la barre sa conduite à l'égard de Picquart, 393-394. — Modifie ses précédentes déclarations à ce propos, 419. — Affirme l'authenticité de la prétendue lettre de Panizzardi (faux Henry), 453. — Sollicité par Bertulus en faveur de Picquart, 491 et note 3. — Déclare à Tézenas qu'Esterhazy doit provoquer Picquart en duel, 512. — Invite Sainte-Marie à servir de témoin à Esterhazy, 513 et note 6. — Son entretien avec Bertulus au sujet de la « dame voilée », 520. — Envoie Du Paty chez Bertulus, 525 et note 1. — Mis par Henry au courant des révélations de Marguerite Pays ; invite Du Paty à s'expliquer au sujet des dépêches *Blanche* et *Speranza*, 528. — Reçoit de Billot l'ordre de classer à nouveau toutes les pièces ayant trait à l'Affaire, 588 et note 1. — Invite Lebelin de Dionne à lui remettre une nouvelle note sur Dreyfus, 589-590. — Note qu'il rédige après avoir entendu les explications de Painlevé sur sa conversation avec Hadamard, 591-592. — Avisé par D'Ocagne que Dreyfus aurait été vu à Bruxelles peu de temps avant son

arrestation, 592. — Incident Pomier, 592. — Impute à Dreyfus, malgré les conclusions de Bertillon, l'affaire de l'obus à la mélinite, 593. — Obtient du capitaine Rémusat une note établissant que Dreyfus aurait cherché à se procurer des renseignements sur l'obus Robin, 593-594 et note 1. — Interroge Henry au sujet de l'absence au dossier de la dépêche du 2 novembre 1894, 594-595. — Fait demander au sous-secrétaire d'Etat aux Postes l'original de cette dépêche, 597. — En rédige sous la dictée de Du Paty un texte falsifié, 601-602. — Informé par Roget du grattage du *petit bleu* ; ne tient aucun compte de cette découverte, 611 ; **IV**, 247. — Remet à Cavaignac le dossier Dreyfus, 1. — Dissuade Cavaignac de consulter Picquart, 8. — Confirme à Roget l'exposé qu'Henry lui a fait de l'Affaire, 63. — Interrogé par Cavaignac à la suite des déclarations faites à celui-ci par Du Paty, 65-66. — Fait déléguer Henry pour assister au dépouillement des papiers saisis chez Marguerite Pays et Esterhazy, 72. — Récit mensonger que lui fait Henry de son entrevue avec Bertulus, 78. — Confronté avec Picquart à l'instruction Fabre ; sa déposition, 99, 104. — Informé par Roget de la découverte du faux Henry, 181-182. — Conduit Henry chez Cavaignac, 183. — Assiste à l'interrogatoire d'Henry ; son attitude, 184. — Henry lui demande de venir le voir au Mont-Valérien, 206-207. — Sa mise en disponibilité réclamée par Brisson, 217-218. — Porte ses condoléances à Mme Henry après le suicide d'Henry, 220, note 3. — Assiste au procès Picquart-Leblois devant la huitième chambre, 285. — Sa déposition à l'instruction Tavernier ; nie que Roget lui ait signalé le grattage du *petit bleu*, 379, note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 456-457. — Mis en disponibilité, 457, note 2. — Rappelé par la Chambre criminelle ; sa déposition au sujet de la dépêche du 2 novembre 1894, 519 ; **III**, appendice, 648-649 ; sa lettre à Mazeau, **V**, 56, note 1 ; sa déposition devant les Chambres réunies, 63. — Témoin au procès de Rennes, 284. — Sa déposition, 388-390 et note 1, 392, 393, 399. — Intervient lors de la lecture de la déposition d'Esterhazy, 446. — Picquart demande l'ouverture d'une instruction contre lui en raison de son rôle dans l'affaire du faux Henry, **VI**, 52. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 311, note 1 ; 315. — « On agira sur le mari », 316. — Déclare n'avoir jamais cru à l'existence du bordereau annoté, 328-329. — Sa lettre à Ballot-Beaupré au sujet du réquisitoire de Baudouin, 449, note 6, 450. — Son duel avec Picquart, 450 et note 7.

Gossart, *général*. Préside le Conseil de revision qui rejette le pourvoi de Dreyfus contre le jugement de 1894, **I**, 478, note 3.

Goudchaux (Edmond). Informé par Joseph Reinach de la campagne entreprise par Scheurer-Kestner en faveur de Dreyfus, **II**, 546, note 1.

Gouin (Eugène), *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Goujon (Julien), *député de la Seine-Inférieure*. Intervient dans la discussion du projet de loi sur la trahison et l'espionnage, **I**, 478. — Son interruption lors de l'interpellation de De Mun sur la lettre « *J'accuse* » (séance du 13 janvier 1898), **III**, 233. — Dépose une proposition de loi ten-

dant à attribuer le droit de revision à un tribunal spécial, **IV**, 358.

Goulaine (Comte Geoffroy de), *sénateur*. Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 3.

Goullé (Albert), *journaliste*. Condamné pour ses attaques contre Casimir-Perier, **I**, 136, note 1.

Gounod (Jean), *peintre*. Ses relations avec Picquart, **III**, 371.

Gournot, *inspecteur de la Sûreté*. Sa déposition au procès Christiani, **V**, 115, note 1.

Gouzy (Paul), *député du Tarn*. Interpelle Freycinet sur la suspension du cours de Duruy (séance du 5 mai 1899), **V**, 79, 80, 81, 82. — Demande à interpeller sur la politique générale (séance du 22 mai 1900), **VI**, 112. — S'abstient dans le vote de l'ordre du jour Chapuis (22 mai 1900), 115, note 1.

Grammont (de). Se rend auprès du duc d'Orléans à Gênes après la manifestation d'Auteuil, **V**, 117.

Grande Revue. Voir : *Labori, Joseph Reinach, Cornély*.

Grandeyre, *capitaine*. Son rapport sur la mission Voulet-Chanoine, **V**, 427, note 2 ; 430, note 3.

Grandmaison (Georges de), *député*. Apprend de Blacker que l'État-Major allemand possède de nombreuses lettres d'Esterhazy, **III**, 295, note 3. — Sa déposition à la Cour de cassation au sujet des déclarations d'Esterhazy sur le bordereau, 352, note 2. — Avise Waldeck-Rousseau qu'il l'interpellera sur le déplacement de Zurlinden, **V**, 248, note 2.

Granet, *préfet d'Alger*. Son attitude lors des désordres antisémites en Algérie (janvier 1898), **III**, 279.

Gras (Antoine), *député*. Membre de la Commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement ; se prononce contre ce projet, **IV**, 540, note 2.

Grasset, *conseiller municipal de Constantine*. Propose d'interdire aux enfants juifs l'accès des écoles publiques, **III**, 541, note 2.

Graveteau, *capitaine*. Autorise Bernheim à prêter à Esterhazy une réglette non réglementaire ; confirme les déclarations de Bernheim à ce sujet, **II**, 103, note 4.

Gray-Birch (Walter de), *employé au département des manuscrits du British Museum*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus, ses conclusions, **II**, 500, note 4.

Gregh (Fernand), *poète*. Recueille des signatures pour la pétition en faveur de la revision, **III**, 244, note 3. — Son article sur la détention de Picquart (*Volonté* du 26 novembre 1899), **V**, 51 et note 1.

Greiner (Joseph), *employé au ministère de la Marine*. Condamné pour trahison, **I**, 25, 29. — Son affaire est postérieure à l'entrée de la pièce « *Canaille de D...* », à la section de statistique, appendice, 579 ; **VI**, 474, 545, 551.

Grenier (François), *général*. Prend Esterhazy comme officier d'ordonnance, **II**, 24 et note 2.

Grenier (Gaston), *ancien pré-*

fel, fils du précédent. Lettres qu'il reçoit d'Esterhazy, **II**, 63 et notes ; **III**, 103. — Donne à Esterhazy une lettre d'introduction auprès de Joseph Reinach, **II**, 64 ; le mène chez Lagrange de Langre, 65, note 1. — S'entretient avec lui des attaques de la *Libre Parole* contre Weil, 117. — Sa conversation avec Henry, 481. — Fait auprès de Billot une dernière démarche en faveur d'Esterhazy, 483. — Esterhazy lui déclare qu'il tient Dreyfus pour innocent, 486. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) reçue par Atthalin et Dumas, **I**, 47, note 2 ; **II**, 37, note 1 ; **IV**, 450, note 1. — Sa déposition au procès de Rennes, **II**, 65, note 1 ; **V**, 447.

Grenier (Mme), femme du général. Rôle que lui prête Esterhazy dans l'affaire Crémieu-Foa, **II**, 91. — Dément les assertions d'Esterhazy, 91, note 3.

Grévy, *général, sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6.

Gribelin (Félix), *archiviste au ministère de la Guerre*. Ses relations personnelles avec Henry, **I**, 27. — Ses différentes versions sur l'arrivée du bordereau, 40 et note 6. — Assiste à la scène de la dictée, 101, 108. — Ses déclarations à ce sujet, 110-112, 119-120. — Assiste aux interrogatoires de Dreyfus, 122-123 ; 157 ; de Mme Dreyfus, 168 ; à l'entrevue de Du Paty avec Mathieu Dreyfus, 212 ; aux perquisitions chez Dreyfus et chez Hadamard, 128-130 ; au dépouillement des papiers saisis, 137 et note 1. — Sa déposition au procès de 1894, 410-411. — Assiste au dépôt du dossier secret dans l'armoire de fer, 453 ; appendice, 618. — Attitude de Cordier à son égard, **II**, 212. — Ses relations avec Lauth et Henry, 226-227. — Opinion de Picquart à son égard, 231. — Remet à Picquart les dossiers de l'affaire des pigeons voyageurs, 237. — Ses entretiens avec Henry sur l'authenticité du *petit bleu*, 257-258. — Consulté par Picquart au sujet de la possibilité de faire antidater une lettre par la poste, 259, note 4. — Déclare à Lauth que Picquart croit Esterhazy « coupable à la place de Dreyfus », 265. — Remet à Picquart le dossier secret, 293. — Son rôle dans l'affaire du faux « Weyler », 325. — Son entretien avec Picquart au sujet de l'article de l'*Eclair* : *le Traître*, 357. — Ses intrigues avec Lauth et Henry contre Picquart, 396. — Engage Henry à faire reprendre par Gonse le dossier secret à Picquart, 404-405. — Remet à Henry le courrier de Picquart, 456. — Négocie le départ de Lajoux pour le Brésil, 578-579. — Chargé de porter à Esterhazy la lettre de rendez-vous rédigée par Henry ; ses démarches, 588-590. — Assiste à l'entrevue du parc Montsouris, 594-595. — Sa déposition à l'enquête Pellieux, **III**, 122 ; à l'instruction Ravary, 170 et note 1. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Remet au conseil d'enquête chargé de se prononcer sur le cas de Picquart le dossier secret de l'affaire des pigeons voyageurs, 324. — Sa déposition devant le conseil d'enquête, 325. — Incident provoqué par sa rencontre avec Esterhazy à la première audience du procès Zola, 341. — Sa déposition au procès 355. — Confronté avec Picquart, 381-382. — Interrogé par Cavaignac sur les relations de l'Etat-Major avec Esterhazy, **IV**, 66. — Sa déposition à l'instruction Fabre au sujet de la communication par Picquart à Leblois du dossier secret des pigeons voyageurs, 107-108. — Confronté avec Picquart, 99, note 1, 109. — Son émotion devant le cadavre d'Henry, 220. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revi-

sion du procès de 1894), 515. — Remplacé par Dautriche au bureau des Renseignements, **V**, 65, note 3. — Sa déposition au procès de Rennes, **II**, 416, note 4; **V**, 246, note 2; 390, note 1; 406, 504. — Picquart demande l'ouverture d'une instruction contre lui, **VI**, 52. — Interrogé par André; ses déclarations sur les cours de l'Ecole de Guerre trouvés chez Dreyfus, 253, 255; sur la lettre falsifiée de Panizzardi relative à l'organisation des chemins de fer, 256-257. — Remet à Targe une copie de la lettre de Panizzardi sur P., 258. — Son rôle dans la falsification de la comptabilité du service des Renseignements relative à Val-Carlos, 258-260. — Ses déclarations à André sur l'attitude d'Henry à l'égard de Picquart, 262; sur la dépêche *Speranza* et le faux Henry, 263; sur le bordereau annoté, 272. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 299, 328. — Déclare n'avoir jamais cru à l'existence du bordereau annoté, 329, 330. — Sa déposition au procès Dautriche, **V**, 466, note 3; 468, note 2. — Déplacé d'office après le procès; prend sa retraite, **VI**, 387, note 3; 449, note 3. — Proteste dans une lettre à Ballot-Beaupré contre le réquisitoire de Baudouin, 449, note 4.

Grillières, *officier de paix*. Blessé à la manifestation d'Auteuil, **V**, 116 et note 1.

Grimaux (Edouard), *chimiste, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole polytechnique*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Cité comme témoin par Zola, 302. — Sa déposition, 405-408. — Manifestations hostiles dont il est l'objet à la sortie de l'audience, 408. — Disgracié par Billot et par Méline, 492 et note 2. — Témoignages de sympathie qu'il reçoit à la Société de Biologie et à l'Académie des Sciences, 511, note 2. — Prend part à la réunion constitutive de la *Ligue des droits de l'Homme*, 548, 623. — Cesse de porter l'insigne de la Légion d'Honneur, après la radiation de Zola, **IV**, 127. — Préside à Nantes le Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences; manifestations hostiles dont il est l'objet au cours de ce Congrès, 140 et note 4. — Sa mort (2 mai 1900), **VI**, 197 et note 2.

Grivart, *sénateur*. Son attitude à l'égard de Scheurer-Kestner, **II**, 648. — S'abstient dans le vote de la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2.

Grœben (de), *secrétaire à l'ambassade d'Allemagne*. Cité comme témoin au procès Zola, **III**, 303.

Grosjean (Abbé). Membre d'un comité catholique constitué en faveur de la revision, **V**, 52.

Grosjean (Georges), *juge au tribunal de Versailles*. Ses rapports avec Quesnay de Beaurepaire, **IV**, 483 et note 2. — Averti par Lebret du résultat négatif de l'enquête Mazeau (janvier 1899), 490. — Suspendu par la Cour de cassation à cause de ses indiscrétions; remet à Judet la copie prise par Cuignet des lettres échangées entre Freycinet et Delcassé au sujet de la dépêche du 2 novembre, **V**, 84; déféré de nouveau pour ce fait à la Cour de cassation, 85, note 1. — Laissé en liberté provisoire lors de l'arrestation de Déroulède et de ses complices, 312.

Groult, complice de Decrion dans une affaire d'espionnage; sa condamnation, **V**, 241, note 1.

Groussau (Henri-Constant),

député. S'abstient dans le vote de réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Grousset (Paschal), *député.* Son interpellation à l'occasion d'un article paru dans le *Figaro* et reproduisant des propos de Galliffet (séance du 5 juin 1894), **I**, 10. — Son opinion sur les fausses lettres de l'Empereur allemand, 351, note 2. — Mis par Ranc au courant des desseins de Scheurer-Kestner ; propos qu'il tient à la Chambre à ce sujet, **II**, 617-618. — Croit à l'innocence de Dreyfus, **III**, 34. — Témoin de Jaurès dans son affaire avec le comte de Bernis, 310, note 1. — Interpelle Freycinet sur les menées de certains fonctionnaires de la guerre (séance du 12 décembre 1898), **IV**, 461-463. — Publie l'*Histoire de l'Affaire Dreyfus et de ses ressorts secrets*, 461, notes 2 et 3. — Signe la motion de Viviani tendant à la mise en accusation de Mercier (séance du 5 juin 1899), **V**, 133. — Vote l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), 193, note 2.

Groussier (Arthur), *député.* Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), 256, note 1.

Guéguen, *directeur de l'Administration Pénitentiaire.* Prend connaissance des lettres adressées à Dreyfus (affaire de la lettre Blenheim), **II**, 218.

Guélard. Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Guénée (François), *agent du contre-espionnage.* Ses procédés d'information : les « grands bars », **I**, 147. — Ses relations avec Val-Carlos, 28. — Averti par Val-Carlos qu'un officier d'Etat-Major renseigne Panizzardi et Schwarzkoppen, prévient Sandherr, 35. — Chargé par Henry d'une enquête sur la vie privée de Dreyfus, 147-148 et note 1, 165. — Ses rapports, 258-263. — Fait, par ordre de Picquart, deux nouvelles enquêtes sur Dreyfus, **II**, 216-217. — Chargé par Picquart de s'enquérir des journaux qui vont intervenir en faveur de Dreyfus, signale l'*Eclair*, 333, 373. — Rôle qu'Henry lui fait jouer auprès de Picquart, 373-375. — Remet à Henry une note relative aux communications faites par Picquart à Leblois, 406-407 ; seconde note incriminant Leblois, 459. — Surveille Maurice Weil par ordre d'Henry ; signale l'arrivée à Paris d'Isaïe Levaillant, 490. — Aurait renseigné Esterhazy sur les agissements financiers de Billot, 560. — Porte à l'*Echo de Paris* les communications d'Henry, **III**, 12, note 3. — Fabrique une photographie représentant Dreyfus en compagnie de Schmettau, 14 et note 8. — Autre photographie représentant Picquart en compagnie de Schwarzkoppen, 609. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 385 ; **VI**, 271, note 5. — Meurt subitement en juillet 1899, 511, note 1 ; **V**, 241. — Fiches secrètes établies par lui sur les personnalités engagées dans l'Affaire, **VI**, 92-93.

Guérard, *secrétaire d'un Syndicat des chemins de fer.* Menace le gouvernement d'une grève générale des employés de chemin de fer, **IV**, 310 et note 5.

Guérette. Témoin de l'attentat contre Labori, **V**, 345.

Guérin (Aurèle), *colonel.* Apprend de Lebrun-Renaud les prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 515 et note 2 ; en informe le con-

trôleur Peyrolles et Picquart, 518-519. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451. — Cité par Jouaust au procès de Rennes, **V**, 284. — Découverte de son télégramme à Saussier rendant compte de la parade d'exécution de Dreyfus, **VI**, 271. — Son entretien à ce propos avec Joseph Reinach ; écrit à Baudouin sur le conseil de Reinach, 446, 447, 448. — Nommé général par Picquart, 448, note 4.

Guérin (Eugène), *sénateur*. Ministre de la Justice dans le cabinet Dupuy (1894). Désigne à Mercier l'expert Gobert, **I**, 78. — Apprend les résultats de l'expertise ; recommande à Gobert la discrétion, 133. — Charge le préfet de police de nommer trois experts judiciaires pour examiner le bordereau, 179. — Préside la commission pour la loi de dessaisissement, **VI**, 84. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451-452. — Sa déposition à Rennes sur les circonstances de l'arrestation de Dreyfus, **I**, appendice, 586-587. — Chargé du rapport sur le projet d'amnistie, **VI**, 84-85. — Dépose son rapport au Sénat (29 mai 1900), 123 ; 139.

Guérin (Jules), *agitateur antisémite*. Témoin de Lamase dans son duel avec Crémieu-Foa, **II**, 55 et note 2 ; 57. — Témoin de Morès dans son duel avec Mayer, 58-60. — Organise à Paris des réunions antisémites ; bagarres auxquelles ces réunions donnent lieu, **III**, 277. — Fait afficher un placard la veille du procès Zola, 335. — Provoque des manifestations pendant le procès, 342, 349, 462. — Réunions tumultueuses à la salle Chaynes, 463 et note 3. — Passe au service du duc d'Orléans, **IV**, 302-304. — Prend part à l'agitation royaliste, 305-309, 331-332. — Arrêté au cours d'une manifestation aux abords de la Chambre, 337. — Son journal l'*Antijuif*, 425-426. — Provoque des bagarres à Nantes, 426. — Poursuivi en correctionnelle pour voies de fait ; son acquittement, 427. — Organise une manifestation devant le Cherche-Midi ; insuccès de sa tentative, 428. — Mobilise ses bandes en prévision du procès Mme Henry-Reinach, 526. — Sa participation à la tentative de Reuilly, 586, 590, 597, 601. — Se barricade chez lui après l'arrestation de Déroulède, 615 ; installe rue de Chabrol son « Grand Occident Français », **V**, 74. — Félicite Déroulède de son acquittement, 91 et note 2. — Nouveaux crédits que lui alloue le duc d'Orléans ; le « fort Chabrol », 113 et note 3. — Conciliabules royalistes tenus au « fort » ; préparatifs d'un coup de force, 183. — Ses conférences avec le duc d'Orléans, 184, note 1. — Complot organisé par Déroulède, 257, 261. — Sur le point d'être arrêté, se réfugie au « fort Chabrol ». 311. — S'enferme dans le « fort » avec quatorze de ses compagnons : le siège, 422-426. — Se rend, **VI**, 30. — Déféré à la Haute-Cour, 32. — Son attitude pendant les débats, 59, 61. — Condamné à dix ans de détention, 64-65.

Guérin (Léon-Félix), *colonel en retraite, député de la Manche*. Présente la première partie de l'ordre du jour de confiance à l'issue de l'interpellation de Mun sur la lettre « *J'accuse* » (séance du 13 janvier 1898), **III**, 239, note 1.

Guérin (Thomas-Henry), *expert du ministère des Finances, de la Préfecture de Police*, etc. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus ; ses conclusions, **II**, 500, note 4.

Guerrier (Jean), *général*. Découvre la fausse citation d'Esterhazy à l'ordre du jour de l'armée, rend compte à Billot de cette découverte, **II**, 47, note 2 ; 478-479. — Cité au procès Zola, n'est pas entendu, **III**, 360.

Guesde (Jules), *député*. Interrompt Mercier dans sa réponse à l'interpellation Lockroy (séance du 1er février 1894), **I**, 4. — Croit à l'innocence de Dreyfus, **III**, 34. — Garde une attitude réservée au début de l'Affaire, 254-255. — Echoue aux élections de 1898, 587. — Refuse de s'associer à la campagne revisionniste (manifeste du 28 juillet 1898), **IV**, 148 et note 2. — Fait partie du « comité de vigilance » constitué par les groupements socialistes en octobre 1898, 329-330. — Signe le manifeste du 12 juillet 1899 « à la France ouvrière et socialiste », **V**, 256, note 1. — Son attitude au Congrès socialiste (23 septembre 1900), **VI**, 133.

Guesdon, *juge d'instruction*. Son enquête sur la tentative d'assassinat contre Labori, **V**, 342, note 2 ; 343, note 1 ; 346, note 2 ; 347, note 4 ; 348, note 1 ; 353, note 2 ; 354, note 1.

Guieysse (Paul), *député*. Ministre des Colonies dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3. — Sollicité par Mme Dreyfus de l'autoriser à rejoindre son mari à l'île du Diable, lui transmet le refus opposé à cette requête par le conseil des ministres, 182 et note 2. — Son intervention lors de la discussion de la loi d'amnistie (décembre 1900), **VI**, 142. — Vote contre la loi, 146. — Apostrophe André au cours des débats sur la délation dans l'armée (séance du 4 novembre 1904), 414. — Réélu aux élections de 1906, 437, note 1.

Guillain (Florent), *député*. Ministre dans le cabinet Dupuy (octobre 1898), **IV**, 355. — Se prononce pour le projet de dessaisissement au conseil des ministres du 29 janvier 1899, 531. — Décline toute part de responsabilité dans les actes de barbarie exercés contre Dreyfus, **V**, 277, note 1. — Son discours sur l'affaire Voulet-Chanoine (séance du 30 novembre 1900), 427, note 2 ; 429, note 3.

Guillaume II, *empereur allemand*. Ordonne à Munster d'affirmer que Dreyfus n'a pas eu de relations avec l'Allemagne, **I**, 340. — Article de la *Libre Parole* sur les prétendues lettres que Dreyfus lui aurait adressées, 348 et note 1 ; légende du bordereau annoté, 348, 349 et note 2 ; 350 et note 2 ; **II**, 582, 636 et note 4. — Rôle que la presse antisémite lui attribue dans l'Affaire, **I**, 521. — Son appel direct à Casimir-Perier ; la dépêche Hohenlohe, 520, 524. — Sa visite à Herbette après la démission de Casimir-Perier ; impression produite par cette visite, 543, note 3 ; 559 et note 2. — Aurait affirmé sur son honneur l'innocence de Dreyfus, **II**, 510. — Rappelle Schwarzkoppen, à la suite du rapport de celui-ci à Schlieffen sur Esterhazy, 597-598. — Confidences de Pauffin de Saint-Maurel à Rochefort au sujet des prétendues lettres de Dreyfus ou relatives à Dreyfus, **III**, 3 et note 1. — Article de l'*Intransigeant* à ce sujet, démenti du gouvernement, 164-165. — S'oppose à ce que Schwarzkoppen fasse une déclaration publique sur l'Affaire, 43. — Note de l'agence *Havas* démentant qu'il soit intervenu auprès de Casimir-Perier en faveur de Dreyfus, 53 et note 1. — Déclare à la reine Victoria que Dreyfus est innocent, 53. — Détourné par Hohenlohe et Bulow d'une manifestation personnelle avant le

procès Zola : exige de son gouvernement une déclaration officielle dégageant la responsabilité de l'Allemagne, 317-318. — Déclaration de Bulow à la commission du budget du Reichstag, 318. — Il confirme les termes de cette déclaration au marquis de Noailles, 319 et note 2. — Discours de Millevoye sur le bordereau annoté; démenti de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, 397, 398 et note 2. — Déclarations de Mercier au procès de Rennes touchant le rôle de l'Empereur dans les affaires d'espionnage, **V**, 324-325, 337, note 1. — Informé par Bulow de la démarche de Waldeck-Rousseau auprès de Below; lettres de Bulow à Below, 453-455. — Dépêche que lui adresse Labori afin d'obtenir pour Schwarzkoppen l'autorisation de déposer à Rennes, 487. — Son attitude à la réception de cette dépêche, 493. — Note du *Moniteur de l'Empire*, 494.

Guillemin. Camarade de Dreyfus au deuxième bureau du ministère de la Guerre, **I**, 402, note 1.

Guillemin, *maire d'Alger*. Ses proclamations lors des désordres antisémites (janvier 1898), **III**, 279-280.

Guinaudeau (ex-abbé), *journaliste*. Ses attaques contre l'armée, **III**, 258, note 1. — Démontre la fausseté de la pièce produite par De Pellieux au procès Zola (faux Henry), **III**, 443, note 1; 445, note 1.

Guixou-Pagès. Met Jules Guérin en relations avec Buffet, **IV**, 303, note 1. — Ses conférences avec Guérin en octobre 1898, 332. — Assiste aux conciliabules tenus en juin 1899 au « fort Chabrol », **V**, 183, note 2. — Son arrestation, 311. — Déféré à la Haute-Cour; il est mis hors de cause par la commission d'instruction, **VI**, 31.

Gunther, *pasteur, conseiller privé de Guillaume II*. Rôle que les antisémites lui prêtent dans le « Syndicat », **III**, 20.

Guyho (Corentin), *conseiller à la Chambre des mises en accusation*, **IV**, 93, note 4.

Guyot (Yves), *publiciste, ancien ministre, directeur du « Siècle »*. Son opinion sur le procès de 1894, **I**, 462, note 2. — Ses conseils à Mathieu Dreyfus, **II**, 167. — Considère la revision comme juridiquement nécessaire, 159-160. — Publie dans le *Siècle* l'acte d'accusation de D'Ormescheville qui lui est communiqué par Joseph Reinach, **I**, 391; **III**, 160-161. — Demande la publicité des débats du procès Esterhazy, 195, note 5. — Cité par Zola comme témoin, 303. — Invite les libéraux à s'associer à la campagne revisionniste, 330. — Assailli par les bandes antisémites le jour de la première audience du procès Zola, 349. — Rédige avec Pressensé la soi-disant lettre d'un diplomate de Berne sur la trahison d'Esterhazy, 559, note 5. — Proteste contre le renvoi de Joseph Reinach devant un conseil d'enquête, 639. — Compris parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, **IV**, 125. — Sa confiance en Brisson, 146. — Sa polémique avec Brunetière dans le *Siècle* (*les Raisons de Basile*), 150, note 3. — Sa démarche auprès de Dupuy pour obtenir l'ajournement du procès Picquart, 400. — Article contre le projet de dessaisissement, **V**, 13. — Rend visite à Zola à Upper-Norwood, 40, note 3. — L'*Analyse de l'Enquête*, 45, note 1. — Relate un propos tenu par Coppée le jour de l'acquittement de Déroulède, 112, note 2. — Réclame des poursuites contre Mercier, 122. — Prévoit l'acquittement de Dreyfus par le conseil de guerre de Rennes, 228,

note 1. — Son opinion sur le verdict, 512. — Combat l'amnistie, **VI**, 54.

Guyot-Dessaigne, *député*. Ministre des Travaux Publics dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3. — Président de la Commission de l'armée, offre à Joseph Reinach de rapporter les projets réintégrant Dreyfus et Picquart, **VI**, 487.

Gyp (Comtesse DE MARTEL, dite :) Poursuivie par Trarieux à propos de son livre *Le Journal d'un Grincheux*, **V**, 498, note 3.

H

Habert (MARCEL), *député*. Son attitude lors de l'interpellation sur l'affaire Turpin (séance du 31 maï 1894), **I**, 7. — Promet à Demange d'intervenir au cours de l'interpellation Castelin, pour révéler la communication secrète, **II**, 447. — Son attitude au procès Zola, **III**, 475. — Interpelle le gouvernement au sujet de l'arrêt de la Cour de cassation annulant le procès Zola (séance du 2 avril 1898), 554, note 3. — Signe le placard de la *Ligue des Patriotes* invitant les Parisiens à manifester devant le Palais-Bourbon (22 octobre 1898), **IV**, 330, note 4. — Prend part à une manifestation aux abords du Cherche-Midi (12 décembre 1898), 428. — Convoque ses partisans en prévision du procès Mme Henry-Reinach, 526. — Combine un coup de force avec Déroulède, 571-574. — Affaire de la place de la Nation, 596, 603-604. — Refuse de sortir de la caserne de Reuilly, 606-607. — Son arrestation, 610-611, 613-614. — Renvoyé devant la Cour d'assises, **V**, 87, note 3. — Son attitude au cours du procès, 88 et note 1. — Son acquittement, 91. — Mêlé au second complot de Déroulède, 261-262. — Prend la fuite à la nouvelle de l'arrestation de Déroulède, puis revient se constituer prisonnier, 311-312, **VI**, 63. — Condamné par la Haute-Cour à cinq ans de bannissement, 65 et note 2.

Hache, *colonel, chef du 2e bureau au ministère de la Guerre*. Invite François à établir un rapport sur les agissements de la Sûreté dans l'affaire Cernuski, **VI**, 97-98. — Son opinion sur les lettres de Tomps à Mathilde Baumler, 103-104 ; 116. — Remplacé au 2e bureau par De Fontenillat, 128. — Fait partie de la Commission d'enquête chargée d'examiner la gestion financière de Picquart au bureau des Renseignements, 332, note 4. — Sa déposition au procès Dautriche, **V**, 473, note 3.

Hadamard (DAVID), *négociant en diamants*, beau-père de Dreyfus. Perquisition faite à son domicile par Cochefert, Du Paty et Gribelin, **I**, 130, note 2. — Aurait, d'après Guénée, payé les dettes de jeu de Dreyfus, 260, notes 1 et 5. — Accusé faussement d'avoir traité avec Castelin pour gagner l'*Eclair* à la cause de Dreyfus, **II**, 333. — Dénoncé par Castelin comme le complice de Dreyfus (séance du 18 novembre 1896), 450. — Accompagne Mme Dreyfus chez Joseph Reinach, 504. — Démarche de Martinie auprès de lui, 557 et note 1. — Une lettre de menaces à son adresse est remise par Esterhazy à l'*Alibi Office*, 589-590.

Hadamard (Mme), mère de Mme Dreyfus. Assiste au dépouillement des papiers saisis chez Dreyfus, et à la perquisition opérée chez son mari, **I**, 130, note 2. — Mise au courant de l'enquête de Du Paty par Mme Dreyfus, et contrainte au silence par Du Paty, 169, et

note 1. — Guénée raconte qu'elle aurait été engagée par le grand rabbin à convenir des vices de son gendre, 262.

Hadamard (Jacques), *professeur suppléant au Collège de France et maître de conférences à la Sorbonne.* Son entretien avec Painlevé au sujet de Dreyfus, **III**, 590-591. — Ses déclarations sont travesties par Gonse, 591-592. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 517. — Sa déposition devant le conseil de guerre de Rennes, **V**, 408, note 3. — Sa lettre au *Figaro* au sujet du témoignage de Cernuski, 480, note 1. — Mis en cause par Du Paty dans ses déclarations à Leydet touchant la prétendue connexité entre l'Affaire Humbert et l'Affaire Dreyfus, **VI**, 225.

Hadamard (Paul-David), *capitaine*, cousin de Dreyfus. Sa correspondance avec Dreyfus, **I**, 161.

Halévy (Daniel), *homme de lettres.* Recueille des adhésions à la pétition en faveur de la revision, **III**, 244, note 3.

Halévy (Elie), *homme de lettres.* Recueille des adhésions à la pétition en faveur de la revision, **III**, 244, note 3.

Halgan (Emmanuel), *sénateur.* Son intervention à la séance du 24 décembre 1900, **VI**, 149. — Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, 478, note 2. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, 500, note 1.

Hallouin, *capitaine.* Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 271 note 4; appendice, 538. — Assiste Chamoin dans la vérification du dossier secret, 312.

Hamard (Octave), *commissaire.* Se présente au « fort Chabrol » pour arrêter Guérin (15 août 1899), **V**, 423.

Hanotaux (Gabriel). Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Dupuy (mai 1894). Son désaccord avec Casimir-Perier au sujet de la communication des dépêches diplomatiques, **I**, 15. — Assiste au « petit conseil » du 11 octobre 1894, 79 ; appendice, 582-584. — S'oppose à l'ouverture d'une instruction judiciaire ou d'une enquête sur Dreyfus, 79-80; appendice, 585-586. — Sa démarche auprès de Mercier pour lui renouveler ses instances à ce sujet, 85. — Reçoit communication de la traduction de la dépêche du 2 novembre 1894, 251. — Ne s'en entretient pas avec Mercier, appendice, 596-597. — Déclarations que lui fait Munster au sujet de Dreyfus, 254-256. — La pièce « *Canaille de D..* » lui est montrée par Mercier, 279. — Se rend à l'ambassade d'Allemagne à la suite de nouvelles déclarations de Munster, 340. — Commentaires de la presse au sujet de cette visite, 341-344. — Dément avoir remis à Munster des documents relatifs à l'Affaire, 345. — Sa maladie, 381. — Sa conversation avec Monod au sujet de Dreyfus, 523, **II**, 553-554. — Quitte Paris, **I**, 524. — Avisé de la dépêche Hohenlohe ; annonce son retour à Paris, 525. — Rentre le 9 janvier 1895, 543. — Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Ribot (janvier 1895), 560. — Son entretien avec Trarieux : la pièce « *Canaille de D..* », **II**, 177. — Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Méline (avril 1896), 197, note 1. — Laisse sans réponse une lettre de Monod au sujet de la correspondance de Mme Dreyfus avec son mari, 455, note 4. — Son attitude au Conseil des ministres du 9 novembre 1897,

663-664. — Déclarations que lui fait Munster après le rappel de Schwarzkoppen, **III**, 43-45. — Transmet ces déclarations à Billot, 45 : les fait communiquer à Henry par Paléologue, 46. — Nouvelle démarche de Munster auprès de lui, 48. — Son entretien avec Tornielli ; ses engagements au sujet de la fausse dépêche Panizzardi, 51-52. — Fait part au Conseil des ministres de la démarche de Tornielli, 52. — Refuse de nommer Boisdeffre ambassadeur en Russie, 128. — Son attitude lors de l'interpellation De Mun sur la lettre *J'accuse* (séance du 13 janvier 1898), 238. — Ses relations avec Munster, 316. — Les déclarations de Bülow au Reichstag lui sont communiquées par Munster; note de l'*agence Havas*, 319 et note 2. — Nouvelles démarches de Tornielli auprès de lui au sujet du faux Henry, 320, 445-446. — Reçoit de Billot l'assurance que Boisdeffre ne fera pas allusion à cette pièce dans sa déposition au procès Zola, 449. — Sa réception à l'Académie française, 545 et note 5. — Refuse de communiquer à Billot le texte de la dépêche du 2 novembre 1894, 596. — N'entretient pas Delcassé des démarches faites auprès de lui par Munster et Tornielli, **IV**, 15. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 453 ; au procès de Rennes, **V**, 379-380 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 322.

Harcourt (Comte P. d'). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Harduin (Henri), *rédacteur au « Matin »*. Sa campagne en faveur de la revision, **IV**, 499. — Ses articles sur le procès de Rennes : « la grande lessive », **V**, 233, note 2; sur l'attentat contre Labori, 356, note 2.

Hartmann, *commandant*. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **I**, 46, note 1 ; **IV**, 515. — Blâmé par ses chefs et invité à démissionner, 516 et note 2. — Sa déposition au procès de Rennes, **I**, 292 ; **II**, 98, note 3 ; 99, note 2 ; **V**, 45, 412, 477, 509-510. — Détaché à l'atelier d'artillerie de Puteaux, **VI**, 68. — Quitte l'armée ; sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 338 et note 2 ; 339.

Hartschmidt, *général*. Son ordre du jour au sujet des attaques contre l'armée, **V**, 138. — Déplacé par Galliffet, 186.

Haussonville (Comte Othenin d'), *membre de l'Académie française*. Lettre qu'il publie dans le *Temps* au sujet du droit de Mme Dreyfus à rejoindre son mari à l'île du Diable, **III**, 539, note 3. — Son discours à la réception du comte de Mun à l'Académie française, 545.

Havard (Oscar), *rédacteur au « Soleil du Midi »*. Ses articles antisémites, **I**, 232 et note 5.

Havet (Louis), *membre de l'Institut*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Cité comme témoin par Zola à son procès, 302. — Sa déposition, **II**, 41, note 1 ; **III**, 416-417. — Prend part aux meetings organisés pour réclamer la mise en liberté de Picquart, **V**, 49, note 3. — Divulgue les récits de Mathieu Dreyfus sur la captivité de son frère, 277, note 1. — Ses attaques contre Mercier, 307. — Sa déposition au procès de Rennes : la « terminologie » d'Esterhazy comparée à celle de Dreyfus, 433, note 1. — Combat l'amnistie, **VI**, 5, 28 et note 1 ; 54. — Son opinion sur la cassation sans renvoi, 462, note 1.

Hébrard (Adrien), *directeur du « Temps »*. Son attitude dans l'Affaire, **III**, 159. — Se déclare partisan de la grâce, **V**, 546, note 2.

Hecquet d'Orval, *ancien officier*. Ses relations avec Schwarzkoppen ; mis sous la surveillance de la sûreté générale, **I**, 354 ; **II**, 224, 225, notes 2 et 4 ; **V**, 393, note 3.

Hegler (Charles). Prétend avoir trouvé à Evian les fragments d'une lettre adressée à Joseph Reinach, **IV**, 539, note 2.

Heimburger, *colonel*. Désigné comme devant faire partie du Conseil de guerre appelé à juger Picquart, **IV**, 387, note 5.

Hémon (Louis), *député*. S'abstient dans le vote de réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Henner (J.-J.), *peintre, membre de l'Institut*. Hostile à la revision, **III**, 248, note 2.

Hennet (d'), *sous-chef des archives administratives de la Guerre*. Ses déclarations à Zola au sujet du dossier François Zola, **III**, 605-606.

Hennion (Célestin), *commissaire spécial*. Ses visites à Picquart au bureau des renseignements ; aurait été pris par Henry pour Leblois, **II**, 403, note 2 ; **IV**, 109. — Ses rapports à Dupuy et à Waldeck-Rousseau sur les menées royalistes et le complot, 570-571, 597-598 ; **V**, 113, notes 2 et 5 ; 114, note 4 ; 117, note 1 ; 135, note 1 ; 151, note 2 ; 182 et notes 1, 2 et 4 ; 183, note 2 ; 184, note 2 ; 257, note 1 ; 258, note 2. — Assiste au débarquement de Dreyfus à Port-Haliguen, 206. — Mesures prises par lui lors de l'attentat contre Labori, 348, 352. — Sa déposition au procès de Rennes sur les agissements d'Henry (affaire du faux Pomier), 408 et note 1 ; devant la Haute-Cour, **VI**, 61 ; au procès Dautriche, **V**, 242, note 3 ; **VI**, 98, note 4.

Henric, *docteur en médecine*. Son rapport sur la mission Voulet-Chanoine, **V**, 427 et note 2.

Henry (Joseph), *officier du service des renseignements*. Ses origines, sa carrière, son mariage, **I**, 25, **II**, 75. — Son portrait, 77-78. — Ses relations avec Esterhazy, 26, 28, 75. — Imposé par Boisdeffre à Sandherr, **I**, 26. — Reçoit directement les cornets de la Bastian, 25-26. — Se lie avec Lauth et Gribelin, 27. — Est renseigné par Val-Carlos, 28, 35, 358 et note 4. — Remet le bordereau à Sandherr, 39 ; **II**, 112. — Montre le bordereau à Gribelin, Lauth et Matton, **I**, 41-43. — Prétend avoir reconstitué le bordereau chez lui, 44-46 ; **II**, 113. — A reçu le bordereau intact de l'agent Brücker et le lacère pour faire croire qu'il l'a trouvé dans le cornet, **I**, 47, 48, 49 ; **II**, 112. — Montre le bordereau à Cavard, **I**, 81. — Assiste à l'examen du bordereau par Gobert, 82. — Mis en rapport avec Cochefert par Mercier, 84. — Reçoit de Mercier l'ordre d'écrou de Dreyfus, 102. — Assiste caché à la scène de la dictée, 143. — Conduit Dreyfus au Cherche-Midi, 126-128. — Connaît le véritable auteur du bordereau, 141. — Son influence au bureau des renseignements, 142. — Son entretien avec Dreyfus après l'arrestation, 143-144. — Charge Guénée d'une enquête sur la vie privée de Dreyfus, 147-148. — Affirme à Bertillon la culpabilité de Dreyfus, 170-171. — Raisons probables de son attitude, 187-188. — Sa lettre à Papillaud, 190-191. — Enquête sur l'origine de cette lettre, 192-193, 218. — Ses communications aux journaux, 219 221, 228. — Ses

manœuvres auprès de Mercier, 234-236. — Prend copie du texte chiffré et des traductions de la dépêche du 2 novembre, 248. — Reçoit de la Préfecture de police la note relative à Dreyfus et la fait disparaître, 260-261. — Demande à Guénée un rapport sur les femmes qu'aurait fréquentées Dreyfus, 258, 262-263. — Confirme le récit de son entretien avec Dreyfus, 266. — Chargé par Sandherr de réunir les pièces de service relatives à l'Affaire ; le « dossier secret », 267-268. — Dissimule la lettre de Schwarzkoppen annonçant un nouvel envoi de documents secrets, 290. — Connaît le questionnaire allemand sur le canon de 120 court, 296. — *Les Deux Frères*, feuilleton du *Petit Journal*, 339. — Son récit mensonger au sujet des dossiers secrets; propos que lui aurait tenus Sandherr, 346-347. — Le dossier ultra-secret aurait été constitué en 1894, 351. — Avait été en 1878 le collaborateur d'Esterhazy au bureau des renseignements, 352 ; **II**, 26. — Garde le commentaire de Du Paty, **I**, 360. — Dissimule à Mercier le dossier de l'obus à la mélinite, 362. — Aurait assisté à la mise sous pli du dossier secret, 364. — Témoin au procès de 1894, 388-389. — Affirme à Gallet la culpabilité de Dreyfus, 398. — Sa première déposition au Conseil de guerre, 405. — Redoute l'acquittement de Dreyfus, 416. — Sa seconde déposition, 417. — Renouvelle par serment ses affirmations sur la culpabilité de Dreyfus, 418. — Impression produite par sa déposition, 420, 446. — A dénaturé pour charger Dreyfus les propos de Val-Carlos, 421. — Ne disloque pas le dossier secret, malgré l'ordre de Mercier, 452. — Remet devant Gribelin ce dossier dans l'armoire de fer, 453; appendice, 618-619. — Ne parle pas des prétendus aveux de Dreyfus, 548. — Hypothèse selon laquelle il aurait été au service de la Russie avant l'alliance, **II**, 70 ; **III**, 563, note 1. — Esterhazy le désigne à Schwarzkoppen comme son informateur, **II**, 72, 74. — Est à Pogny le voisin d'Esterhazy, 76. — Sa complicité présumée avec Esterhazy, 79-82. — Répand le bruit que Dreyfus était aux gages de Schmettau, 118. — Avise Esterhazy des soupçons de Cesti sur Donin de Rosières, 183. — Méfiance de Cordier et de Sandherr à son égard, 212. — Sa toute-puissance au bureau des renseignements pendant la maladie de Sandherr, 213. — Déçu par la nomination de Picquart, 215. — Gagne la confiance de Picquart, 215. — Recommande Guénée à Picquart pour une enquête sur Dreyfus, 216-217. — Aurait fait adresser à Dreyfus une fausse lettre signée « Blenheim », 218. — Ses relations avec Lauth et Gribelin, 226-227. — A ordre de remettre les cornets de la Bastian à Picquart sans les ouvrir, 228 ; transgresse cette prescription, 229-230, appendice, 695-699. — Impression qu'il produit à Picquart, 231. — Son rôle dans l'affaire Boulot, 236. — Ses déplacements en mars 1896, 238. — Remet à Picquart le cornet contenant le *petit bleu*, 239. — Perd sa mère, 242. — Apprend la découverte du *petit bleu*, 242. — Interrogé par Picquart au sujet d'Esterhazy, affecte de l'avoir perdu de vue et met Weil en cause, 249-250. — Désigne l'agent Desvernine pour l'enquête sur Esterhazy; prévient Esterhazy, 251. — Informe Picquart de prétendus soupçons dont la Bastian aurait été l'objet à l'ambassade d'Allemagne, 255. — Cherche à jeter des doutes dans l'esprit de ses collègues sur l'authenticité du *petit bleu*, 257, 259. — Ses intrigues contre Picquart, 263. — Met Lauth en relations avec la Bastian, prétend être fâché avec

celle-ci, 264. — Dissimule ses relations avec Esterhazy, 264-265. — Fait l'intérim du bureau pendant l'absence de Picquart, 266. — Se fait envoyer à Bâle avec Lauth, 271-272. — Son entrevue avec Cuers, 273-274; 74, note 1. — Relate à Picquart les résultats de l'entrevue, 275-277. — Son rôle d'après Cuers, 278-280. — Informe Esterhazy de cette entrevue, 283-284. — Part en congé, 286. — Rentre de congé, 362. — Inspire l'article de l'*Eclair* intitulé « *le Traître* », révélant l'existence des pièces secrètes, 348-354; 365, 369-370. — Est soupçonné par Boisdeffre d'être l'auteur de cette révélation, 371. — A chargé Guénée de surveiller Picquart, 373. — Cherche à égarer l'enquête de Picquart sur l'auteur de l'article, 374. — Falsifie une lettre de Schwarzkoppen à Panizzardi puis la remet à Gonse, 388-389. — Insinue que Picquart veut substituer Esterhazy à Dreyfus, 396. — Nouvelles intrigues avec Lauth et Gribelin, 397. — Son entretien avec Gonse au sujet de Picquart, 398. — Veut détourner Picquart de l'enquête sur Esterhazy, 400-401. — Documente Castelin en vue de son interpellation, 401-402. — Engage Gonse à retirer le dossier secret à Picquart, 403-405. — Reçoit de Guénée une note confidentielle incriminant Picquart, 406. — Communique cette note à Gonse, 407. — Reçoit de la Bastian des fragments d'une lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen, 410. — Retire du dossier secret une autre lettre de Panizzardi, 411. — Forge deux faux avec l'aide de Lemercier-Picard, 412; texte de ces deux faux, 413-414. — Erreur matérielle commise dans leur établissement, 415-416. — Détruit les originaux dont il a fait usage, 418. — Porte à Gonse la fausse lettre de Panizzardi, 418. — Lui conseille de ne pas la montrer à Picquart, 420. — Raconte à Lauth sa prétendue découverte, 421. — Remet à Gonse le second faux, 422. — Se serait rencontré avec Esterhazy dans une maison de la rue du Rocher, 437. — Aurait averti Weil, par une lettre anonyme, que Castelin le dénoncerait à la tribune comme le complice de Dreyfus, 440-441. — Dénonce Picquart à Gonse comme l'auteur des indiscrétions commises au sujet de l'Affaire, 441-442. — Remise que lui fait Picquart du *petit bleu*, 445-446. — Décachète le courrier de Picquart, 456; ouvre une lettre de Germain Ducasse, 457. — S'en sert pour constituer le faux *Speranza*, 458. — Classe la lettre et le faux, avec deux rapports de Guénée, dans le dossier de Picquart, 459. — Ses manœuvres pour faire imputer à Picquart la publication du bordereau dans le *Matin*, 460. — Opère le grattage du *petit bleu*, 461-462. — Le remet à Gonse, 463. — Néglige de détruire les clichés qui en ont été pris par ordre de Picquart, 463-464. — Met, avec une fausse date, une notice nécrologique sur le marquis de Nettancourt dans le dossier Esterhazy, 465-466. — Envoie Lauth et Junck s'aboucher à Luxembourg avec Cuers, 466. — Mort suspecte du turco Baschir, 467. — Ses lettres à Picquart, 469-472. — Sollicité par Esterhazy qui désire entrer au ministère de la Guerre, 479. — Sa duplicité, 480. — Est violemment attaqué par Esterhazy qui le déclare son débiteur, 481-482. — Ses inquiétudes, 487. — Articles de l'*Intransigeant* et de la *Libre Parole* contre lui, 488-489. — Se réconcilie avec Esterhazy, 490. — Reçoit de Picquart une note où celui-ci le prie de faire connaître qu'il a été relevé de ses fonctions, 514-515. — Montre à Gonse sa réponse, où il accuse Picquart d'indiscrétions commises en 1896 à la Section de statistique, 518-519. — Protestation de Picquart, 519. — Informe Ester-

hazy des visites de Picquart à Leblois, 523. — Mande Esterhazy à Paris après l'entrevue de Bertin et de Scheurer-Kestner, 558. — Tient Esterhazy au courant des événements pendant l'été de 1897, 559. — Envoie Esterhazy chez Guénée, 560, note 1. — Informé de la seconde entrevue de Bertin et de Scheurer-Kestner; en avise Esterhazy, 561. — Ses rapports avec Boisdeffre, Gonse et Du Paty ; son sang-froid, sa connaissance des hommes, 563. — Assiste à un conciliabule entre Du Paty, Gonse et Lauth, 564. — Cherche à s'effacer derrière Du Paty, 566-567. — Fait adresser à Billot une lettre anonyme contre Scheurer-Kestner et Picquart, 568. — Second conciliabule avec Gonse et Du Paty, 569. — Classe sa lettre à Billot en y ajoutant les initiales de Du Paty, 569. — Feint d'ignorer où se trouve Esterhazy, 570. — Fabrique avec Esterhazy la lettre *Espérance*, 571 ; texte de cette lettre, 572-574. — Prétend avoir été témoin de la déclaration de Lebrun-Renaud touchant les aveux (20 octobre 1897), 577 ; **I**, appendice, 630-631. — Se débarrasse de Lajoux, **II**, 578. — Reclasse avec Gonse le dossier secret, 579. — Composition du dossier ultra-secret : la fausse lettre de l'Empereur allemand et le bordereau annoté, 580-582. — Sa lettre et son télégramme à Boisdeffre, 587. — Donne rendez-vous par lettre anonyme à Esterhazy, 588. — Envoie Gribelin chez Marguerite Pays, 589-590. — Reste dans une voiture pendant l'entrevue du Parc-Monsouris, 594. — N'informe Gonse de cette entrevue qu'en juillet 1898, 596, note 4 ; **IV**, 66 et note 3. — Envoie un de ses agents à Schwarzkoppen, **II**, 598-599. — Adresse à Esterhazy des avis chiffrés, 601-602. — Lui dicte ce qu'il doit dire au général Millet, 602-603. — Fait demander par Esterhazy une enquête sur la lettre de Brault, 608-610. — Lui expose son plan, 622. — Lui adresse un billet à la suite de l'entrevue de Billot et de Scheurer-Kestner, 629-630. — Pressent les directeurs de journaux en vue d'une campagne contre Scheurer-Kestner, 631-632. — Parle à Paléologue de la prétendue lettre de l'Empereur allemand, 636. — Dénoncé à Billot par Scheurer-Kestner comme faisant des communications à la presse, 636-637. — La « Dame voilée », 640. — Le « document libérateur », 641. — Tire parti de l'entrevue romanesque de Du Paty et de la dame voilée, 642-643. — Reçoit l'ordre d'ouvrir une enquête contre Esterhazy, soi-disant détenteur du document libérateur, 647. — Son entretien avec Du Paty : la « canaillerie de Dreyfus », 657-658. — Inspire la réponse d'Esterhazy à Saussier, 662. — La poste lui communique les minutes des dépêches envoyées à Picquart, 665. — Fait saisir la correspondance de Picquart, 666. — Dicte à Esterhazy une lettre de menaces à Picquart, 666-667. — Son rôle dans l'expédition des télégrammes *Blanche* et *Speranza*, 668, appendice, 707-709. — Promu lieutenant-colonel, 672. — Piège qu'un de ses agents tend à Joseph Reinach, 676. — Etablit un résumé des préliminaires de l'Affaire, 682. — Est l'auteur de l'article signé « Dixi » ; résumé de cet article, 683-685. — Apprend à Du Paty la rentrée du document libérateur, rapporté, selon lui, par Esterhazy, 687-688. — Assure à Esterhazy qu'il ne sera pas inquiété, **III**, 2. — Ses communications à la presse, 12-13. — Informe Esterhazy d'une altercation entre Boisdeffre et Billot, 40. — Hanotaux lui fait porter par Paléologue la déclaration de Munster, 46. — Objecte à Paléologue que Panizzardi était l'in-

termédiaire entre Dreyfus et l'Allemagne, 46 ; **I**, appendice, 600. — Lui montre le brouillon d'une note de Schneider, **III**, 47-48. — Maquille ce document, 49. — Fabrique un rapport d'agent sur la provenance du bordereau, 49. — Ne veut produire la fausse lettre de Panizzardi qu'à huis-clos, 75. — Porte à Pellieux les dossiers secrets de Dreyfus et d'Esterhazy, 76. — Confiance qu'il inspire à Pellieux. 76. — Ses déclarations à Pellieux touchant Esterhazy, le bordereau, le *petit bleu*, les entrevues de Bâle et de Luxembourg, les soupçons dont lui-même a été l'objet, 77-78. — Accuse Picquart : d'avoir communiqué le dossier secret à Leblois, 79 ; d'avoir voulu authentiquer le *petit bleu*, 80. — Ne parle pas du grattage, 81. — Attribue à Souffrain la dépêche *Speranza*, 82. — Jugement porté par lui sur le rôle de Picquart, 82. — Ses relations avec Bertulus ; il recommande ce magistrat à Pellieux, 84. — Continue à renseigner Esterhazy, 85. — Avertit Gonse des scrupules de Tézenas, 92. — Assiste à la perquisition au domicile de Picquart, 94-95. — Continue à intercepter la correspondance de Picquart, 104. — Le fait suivre, 105. — Combine avec Esterhazy le stratagème du faux « Otto », 108-111.— Dissuade Esterhazy de passer à l'étranger, 115. — Entendu à nouveau par Pellieux, 122. — Ses inquiétudes, 128. — Engage Esterhazy à demander sa comparution devant un conseil de guerre et lui garantit l'acquittement, 129-130. — — Fait discréditer par la presse les lettres de Gonse que veut publier Scheurer-Kestner, 147. — Rassure Esterhazy sur l'issue de l'instruction Ravary, 170. — Lui dicte les réponses qu'il doit faire, 171. — Renouvelle ses accusations contre Picquart, 190. — Fait décider qu'il sera entendu à huis clos par le Conseil de guerre, 196. — Témoin au procès Esterhazy, 205. — Sa déposition, 211. — Est confronté avec Picquart et Leblois, 211-212. — Fait disparaître le rapport de Du Paty sur sa visite à Dreyfus au Cherche-Midi, **I**, 621-622, 626, **III**, 285, 288. — Cité comme témoin au procès Zola, 302. — Remet au conseil d'enquête chargé de l'affaire Picquart le dossier secret des pigeons voyageurs, 324. — Sa déposition, 325. — Ses démêlés avec Lemercier-Picard, 332. — Lui aurait fait adresser des lettres de menace après le procès Reinach-Rochefort, 334-335. — Tronque des lettres de Mme Dreyfus à son mari, 338. — Fait défaut à la seconde audience du procès Zola, 344, 355. — Sa première déposition au procès Zola, 366 ; il feint d'être malade ; sa confrontation avec Leblois, 367-368. — Sa seconde déposition, 389. — Est confronté avec Picquart : violent incident à la barre, 390-391. — Questionné par Albert Clemenceau et Labori ; « Allons-y ! », 395. — Raconte l'histoire du dossier ultra-secret, 395-396. — Essaie d'intimider Paul Meyer après sa déposition au procès Zola, 428, note 1. — Son faux n'est connu que de Lemercier-Picard et d'Esterhazy, 446. — Nouvelle tactique adoptée par lui pour cacher ce faux à la défense : la peur de la guerre, 448. — Mort de Lemercier-Picard, 496-497. — On trouve sur le cadavre de Lemercier-Picard une lettre signée H, 500. — En relations par Guénée avec l'*Echo de Paris*, 504. — Conteste l'identification de Lemercier-Picard avec Leeman, 506. — Refuse d'abord de croiser l'épée avec Picquart, 514 : il y consent et est blessé en duel, 515. — Reçoit après le duel la visite de Boisdeffre, 516. — Son inquiétude au sujet de Bertulus et de Du Paty, 518-519. — Entretient la légende de la « Dame voilée », 525. — Aurait engagé Gonse à

se méfier de Bertulus, 526. — Ses manœuvres contre Du Paty, 528-529. — Excite Esterhazy contre lui, 530-531. — Son sort est lié à celui d'Esterhazy, 561. — Classe toutes les pièces relatives à l'Affaire, 588. — Garde en réserve les photographies du bordereau annoté, 589. — Supprime le procès-verbal de l'interrogatoire Pomier, 592-593. — Ses subterfuges pour ne pas remettre à Gonse la dépêche du 2 novembre: sa visite à Paléologue, 594-596. — Fait établir par Du Paty un faux texte de cette dépêche, 601-603. — Est mis en possession du dossier François Zola, 605-606. — Falsifie la lettre du colonel Combe et en forge une seconde, 607. — Porte les deux lettres à Judet, 608. — Invente avec Esterhazy et Guénée la légende de la photographie de Carlsruhe, 609, appendice, 651. — Le grattage du *petit bleu* est découvert par Roget, 610-611. — Cherche en vain à se faire remplacer par Du Paty au service des renseignements, 612-613. — La fausse lettre de Panizzardi est produite par Cavaignac à la tribune comme preuve de la culpabilité de Dreyfus, **IV**, 24-25. — Regrette cette divulgation, 27. — Propos tenus par lui à Gavarry, 28. — Son témoignage contribue à l'arrestation de Picquart, 46. — Ses inquiétudes à ce moment, 47. — Comment il expose l'Affaire à Roget, 60-61. — Impute à Du Paty ses propres relations avec Esterhazy, 62. — Ses récits confirmés par Gonse et par Tézenas, 63. — Raconte à Roget l'entrevue de Montsouris, 64. — Se fait déléguer pour assister au dépouillement des papiers saisis chez Esterhazy, 72. — Se rend chez Bertulus, 73. — Scène dramatique entre le juge et lui, 74-77. — Fait à Gonse et à Roget un récit mensonger de son entrevue avec Bertulus, 78. — Nouvelle entrevue avec Bertulus; ouverture des scellés; son apparente tranquillité, 81-82. — Retourne avec Junck chez Bertulus pour vérifier les pièces saisies, 83. — Rend compte à Gonse et à Roget de cette séance, 83-84. — Est désigné par Joseph Reinach comme ayant remis à Du Paty le document libérateur, 87. — Contredit ses déclarations précédentes au cours de sa dernière entrevue avec Bertulus; Bertulus l'oblige à déposer sous serment, 89-90. — Sa déposition à l'instruction Fabre, 103-104. — Ses déclarations au sujet de la communication par Picquart du dossier secret à Leblois, 107-108. — Est confronté avec Picquart et Leblois, 99, 109. — Refuse de montrer à Fabre le dossier des pigeons voyageurs, 114-115. — La falsification de la lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen est découverte par Cuignet, 152-153. — Envoie ses papiers à l'étranger, 169. — Dénoncé par Esterhazy devant le conseil d'enquête, 175. — Amené par Gonse chez Cavaignac 183. — Interrogatoire auquel Cavaignac le soumet, 184-189. — Reconnaît, après une heure d'interrogatoire, être l'auteur du faux, 190. — Affirme à Roget n'avoir pas eu de complice, 193-194. — Ses déclarations sur la provenance du bordereau, 195. — Est conduit au Mont-Valérien, 197-199. — Note officielle relatant ses aveux, 202-203. — Son attitude au Mont-Valérien, 206. — Ecrit à Gonse, 207; à sa femme, 209-210. — Ses derniers moments, 211. — Son suicide, 212-213. — Découverte du cadavre et constatations, 214-216. — Procès-verbal dressé par Varlot, Walter et Fête, 218-219; appendice, 619-620. — Son acte de décès, 219. — Instructions de Brisson relatives au transfert du corps, 220. — Rapport du commissaire de police, appendice, 620-621. — Ses obsèques, 221. — Son crime jugé par Ro-

chefort et Drumont, 224, note 1. — Son interrogatoire est rédigé par Roget sur l'ordre de Cavaignac, 235. — Campagne de presse en sa faveur, 250-252. — Réplique de Joseph Reinach, 253. — La légende de l'assassinat, 274-275.

Henry (Mme, née Amélie Bertincourt). Henry lui montre la fausse lettre de Panizzardi, **II**, 417. — Reçoit les adieux d'Henry après son arrestation, **IV**, 197-198. — Dernière lettre qu'il lui écrit, 209-211. — Se rend au Mont-Valérien après le suicide de son mari, 220. — Reçoit les condoléances de Boisdeffre et de Gonse, 220. — Sa lettre à Joseph Reinach à la suite des articles de celui-ci sur la complicité d'Henry et d'Esterhazy; réponse de Joseph Reinach, 437-439. — Souscription ouverte par Drumont pour couvrir les frais de son procès contre Joseph Reinach, 439. — Les *listes rouges*, 440-443. — Le procès : incidents auxquels il donne lieu, 524-527. — Invitée par le président Poupardin à ne pas assister à l'audience, elle s'y refuse, 527. — Plaidoirie de Saint-Auban ; pourvoi de Labori en cassation : le procès est suspendu, 527. — Citée au procès de Rennes par Carrière, **V**, 234. — Son attitude pendant les débats, 280. — Sa déposition, 396-397. — Scène avec Bertulus, 398 et note 2. — Son procès contre Joseph Reinach ajourné à une date indéterminée, **VI**, 51. — Audience de la Cour d'assises : la Cour se déclare incompétente ; pourvoi du procureur général, 140. — Engagée par ses avocats à se désister après le vote de l'amnistie, elle s'y refuse et porte sa plainte devant le tribunal civil, 178. — Le procès devant la première chambre du tribunal civil de la Seine : thèse nouvelle de Saint-Auban et Chenu, 191-192. — Plaidoirie de Lailler, 193-194. Conclusions du substitut Rome, 195. — Condamnation de Joseph Reinach à mille francs de dommages-intérêts, 196. — L'affaire devant la Cour d'appel, 273. — Lettre de Picquart au *Siècle*, 274-275. — Elle est invoquée contre Joseph Reinach par Chenu et Saint-Auban, 275. — Réquisitoire de l'avocat général Lombard et arrêt de la Cour confirmant le jugement en première instance, 276.

Hepp (Maurice-Edgard). Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451, note 3.

Herbette (Jules), *ambassadeur de France à Berlin*. Reçoit la visite de Guillaume II après la démission de Casimir-Perier, **I**, 543, note 3 ; 559 et note 2. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Croit Dreyfus innocent, **V**, 81, note 2.

Herbin (Gabriel), *avocat à la Cour d'appel*. Présente Christian Esterhazy à Labori, **III**, 615 et note 2.

Héricourt (Jules), *chef de laboratoire à la Faculté de médecine*. Démarche de Bernard Lazare auprès de lui en faveur de Dreyfus, **II**, 503. — Cité comme témoin au procès Zola, **III**, 303. — Sa déposition, 416-417. — Assiste Pressensé dans la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **IV**, 272, note 3. — Réfute le système de Bertillon sur le bordereau, **VI**, 310, note 2.

Hermann-Paul, *dessinateur*. Prend part à la campagne revisionniste, **V**, 444, note 3.

Herqué (Jean), *capitaine de gendarmerie*. Conduit Picquart au Palais de Justice pour déposer devant la Chambre criminelle (revision du procès de

1894) ; son attitude, **IV**, 397. — Son rapport à Zurlinden au sujet de « l'incident du grog chaud », 399. — Sa déposition sur cet incident à l'enquête Mazeau (janvier 1899), 489. — Mis en cause par Bérenger dans son discours au Sénat contre la loi de dessaisissement (séance du 27 février 1899), **V**, 14-15. — Lettre de Zurlinden à son sujet, 15, note 1.

Herr (Lucien), *homme de lettres*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Hervé (Georges), *docteur en médecine*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Hervé de Kerohant (Jacques). Ses articles dans le *Soleil* après la condamnation de Dreyfus, **I**, 469 et note 4; **V**, 53. — Se déclare partisan de la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 223, note 2. — Signe la protestation en faveur de Picquart, 390, note 2. — Désavoué par Buffet et le duc d'Orléans, 420-421. — Pris à parti par quelques souscripteurs des *listes rouges*, 443. — Son adhésion est refusée par la *Ligue de la Patrie française*, 502.

Hervieu (R. F. E.), *commandant*, commissaire du Gouvernement au procès Esterhazy. Témoin de la scène entre Ravary et Esterhazy à propos de la demande d'expertise formulée par Tézenas, **III**, 179. — S'oppose à ce que Mathieu Dreyfus et Mme Dreyfus interviennent dans les débats, 204 et note 2. — Demande le huis-clos, 205. — Abandonne l'accusation, 213.

Herzog (Abbé), *curé de la Madeleine*. Appelé auprès de Félix Faure mourant, **IV**, 551.

Heurteau (André), *rédacteur aux « Débats »*. Se déclare hostile à la revision, **III**, 159, note 1.

Hild (Joseph), *avocat*, secrétaire de Labori au procès Zola, **III**, 340. — Son récit de l'attentat de Rennes, **V**, 348, note 3.

Hirsch (Baronne de). Sollicitée par Lemercier-Picard, lui promet des fonds pour passer en Angleterre, **III**, 495, 497-498.

Hirschauer (Auguste), *commandant*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 497 et note 4.

Hohenlohe (Prince de), *chancelier de l'Empire d'Allemagne*. Fait déclarer par Munster que l'Etat-Major allemand n'a pas eu de relations avec Dreyfus, **I**, 254 et note 1. — Sa dépêche du 5 janvier 1895 pour inviter le Gouvernement français à rendre officielle cette constatation, 524. — Sa réponse à la lettre de Schlumberger et Mieg-Kœchlin au sujet de Dreyfus, **II**, 510 et note 2. — Invite Schwarzkoppen à s'abstenir de toute déclaration publique sur l'Affaire, **III**, 43. — Dissuade l'Empereur allemand de manifester son opinion personnelle à ce sujet, 317.

Hollender (Charles), *colonel*. Sa déposition au procès Dautriche, **V**, 464, note 4 ; 465, note 3 ; 466, note 4 ; **VI**, 365.

Holte Schooling (J.), *membre de l'Institut des Actuaires*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus, ses conclusions, **II**, 500, note 4.

Honorat (André), *rédacteur au « Rappel »*. Sa lettre à Mazeau au sujet des révélations de Freystaetter, **V**, 59 et note 1.

Hornbostel (Nicolas), *avocat*. Ses attaques contre Loubet au procès Déroulède, **V**, 88-89. — Plaide devant la Haute-Cour ; il est suspendu pour trois mois, **VI**, 62.

Hourse (Ernest), *lieutenant*. Son attitude à l'égard de Grimaux lors du procès Zola, **III**, 408 et note 1.

Houssaye (Henry), *membre de l'Académie française*. Assiste à la dégradation de Dreyfus, **I**, 494.

Huard, rédacteur aux « *Droits de l'Homme* », **IV**, 146, note 2.

Hubbard (Gustave), *député*. Son entretien avec Bertillon au sujet du bordereau, **II**, 432, note 1. — Dépose un ordre du jour à la suite de l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896), 452. — Interpelle sur l'attitude des officiers au procès Zola, **III**, 484-485. — Son duel avec Déroulède, **IV**, 55, note 4.

Hugues (Clovis), *député*. Assiste à la dégradation de Dreyfus, **I**, 494. — Signe l'ordre du jour d'Ernest Roche contre le Syndicat (séance du 24 février 1898), **III**, 490. — Se déclare partisan de la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 224, note 2. — Signe la motion de Viviani demandant la mise en accusation de Mercier (séance du 5 juin 1899), **V**, 133, note 2.

Hugues (Vicomte d'), *député*. Son attitude lors des débats sur la question juive (séances des 25 et 27 mai 1895), **II**, 196. — Son intervention lors de l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896), 451. — Prend part au meeting du Gymnase Pascaud (21 novembre 1897), **III**, 41, note 2.

Huiningen (Baron de, dit de Huehne), *ancien attaché militaire*. Son rôle dans l'affaire Borupt, **II**, 73.

Humanité (l'). Voir *Jaurès*.

Humbert Ier, *roi d'Italie*. Croit à l'innocence de Dreyfus; ses confidences au prince Victor Napoléon, **III**, 53-54. — Dépêche de Labori le priant d'autoriser Panizzardi à venir déposer devant le conseil de guerre de Rennes, **V**, 487.

Humbert (Alphonse), *député, rédacteur à l'« Eclair »*. Interrompt le discours de Mercier dans l'interpellation sur l'affaire Turpin, **I**, 7. — Articles dans l'*Eclair* pour que Dreyfus soit jugé à huis-clos, 373. — Son attitude envers Monod, **II**, 674. — Sa campagne en faveur d'Esterhazy, **III**, 30-31. — Son opinion sur les lettres à Mme de Boulancy, 121. — Son intervention à la Chambre dans l'interpellation De Mun (séance du 4 décembre 1897), 145. — Organise un meeting avec Jules Guérin, 277. — Son opinion sur la justice militaire, 293. — Son attitude au cours de l'incident Bernis-Jaurès à la Chambre, 310. — « C'est clair ! » (séance du 7 juillet 1898), **IV**, 25. — Article sur la revision après les aveux d'Henry, 223. — Son attitude lors de l'interpellation Grousset (12 décembre 1898), 462. — Sa campagne en faveur de Dupuy, candidat à la présidence de la République, 555. — Invite les polytechniciens à réclamer la démission de Georges Duruy, **V**, 80. — Publie dans l'*Eclair* la lettre de Dreyfus à Casimir-Perier et le rapport de Deniel (15 avril 1899), 48, 318. — Article sur le témoignage de Cernuski, 483, note 3. — Son discours à la Chambre sur les lettres de Tomps, **VI**, 114-115. — Montre à Galliffet les photographies de ces lettres, 116. — Manifestation hostile des socialistes et des radicaux après son discours, 118.

Humbert (Charles), *capitaine, ancien officier d'ordonnance d'André*. Son article dans le *Figaro* sur la délation dans l'ar-

mée. **VI**, 396, note 3. — Remet à André une note à ce sujet; sa démission, 400 et note 1.

Humbert, *docteur en médecine.* Appelé auprès de Félix Faure mourant, **IV**, 549.

Hunolstein (Comte D'). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Hunter, *capitaine au long cours.* Aurait annoncé l'évasion de Dreyfus au *South Wales Argus*, **II**, 306-307. — Sa prétendue conversation avec Papillaud, 327-328.

Huret (JULES), *rédacteur au « Figaro ».* Fait à Rouen une enquête sur Esterhazy, **III**, 17. — Sa déposition au procès Zola, 461. — Son article sur l'arrestation de Du Paty, **V**, 98 et note 2; sur la mise en liberté de Dreyfus, **VI**, 1 et note 1.

I

Ibels, *dessinateur.* Prend part à la campagne revisionniste, **V**, 244, note 3.

Intransigeant (l'). Voir *Rochefort.*

Isaac (ALEXANDRE), *sénateur.* Promet à Bernard Lazare d'appuyer sa campagne en faveur de la revision, **II**, 503.

Isaac, *ancien sous-préfet d'Avesnes.* Lettre que lui adresse Esterhazy, **II**, 62-63.

Isambert (GUSTAVE), *député.* Signe le manifeste des groupes républicains contre le projet de dessaisissement, **IV**, 542. — Vote la mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 3.

Ismert (Mme). Détenue à Metz pour espionnage, **I**, 226.

J

J..... Signature d'une lettre de Ducasse à Picquart, **II**, 457 et note 7.

Jaclard, rédacteur à l'*Aurore*, **II**, 637, note 3.

Jacquey, *général, député des Landes.* Sa démarche auprès de J. Guérin au « fort Chabrol »; sa déposition devant la Haute-Cour, **V**, 424, notes 1 et 2. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Jamont (EDOUARD), *général, vice-président du conseil supérieur de la Guerre.* Préside une distribution de prix au collège des dominicains d'Arcueil (19 juillet 1898), **IV**, 51-52. — Aurait engagé Cavaignac à s'opposer à la revision, 232. — Aurait refusé de se prêter au coup de force projeté par Déroulède, 575. — Rend visite à Freycinet démissionnaire, **V**, 83. — Propos que lui aurait tenu Freycinet au sujet du syndicat, 332-333. — Donne sa démission de vice-président du conseil supérieur de la Guerre, **VI**, 128. — S'oppose à l'affichage de sa lettre de démission, 131.

Janet (PAUL), *membre de l'Académie des sciences morales et politiques.* Lance un « appel à l'union » (24 janvier 1899), **IV**, 537 et note 1. — Adhère à la *Ligue de la Patrie Française* puis donne sa démission, **V**, 2, note 2.

Jaume, *ancien agent de la sûreté.* Chargé par Leblois et Scheurer-Kestner de rechercher des spécimens de l'écriture d'Esterhazy, **II**, 529.

Jaurès (JEAN), *député.* Ses attaques contre Casimir-Perier, **I**, 135. — Son attitude à la séance du 30 octobre 1894, 198. — Son intervention lors de la discus-

sion de la loi sur la trahison et l'espionnage ; il reproche au Conseil de guerre de n'avoir pas condamné Dreyfus à mort ; violents incidents de séance ; la censure est votée contre lui, 476-478. — Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 428. — Opinion nouvelle qu'il se forme ; il cherche à entraîner les socialistes dans la campagne revisionniste, **III**, 33. — Réclame la publicité des débats du procès Esterhazy, 195, note 5. — Son intervention à la Chambre lors de l'interpellation De Mun sur la lettre *J'accuse*, 235. — Impression qu'il ressent des lettres de Dreyfus, 252, note 1. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Son discours à la suite de l'interpellation Cavaignac (séances des 22 et 24 janvier 1898) ; incident De Bernis, 307-314. — Sa déposition au procès Zola, 405-406 et note 1. — Sa profession de foi aux élections de 1898, 582 ; son échec, 587 et note 3. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, **IV**, 125, — Les *Preuves*, 138-140. — Son attitude à l'égard de Brisson, 146. — Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, 271. — Membre du comité de vigilance institué par les socialistes en octobre 1898, 329. — Se rallie à l'hypothèse de la complicité d'Henry et d'Esterhazy, 432. — Pris à partie par des souscripteurs des *listes rouges*, 443, note 1. — Réclame la mise en accusation de Mercier, **V**, 122, 123, 126. — Son rôle dans l'Affaire comparé à celui de Millerand, 163-165. — Son attitude lors de l'entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau, 171 et note 1 ; 172 note 1. — Prévoit l'acquittement de Dreyfus par le conseil de guerre de Rennes, 228, note 1. — Ses articles sur le procès, 269, note 2, 291, 333, note 2, 337 ; sur l'attentat contre Labori, 342, note 2 ; 361, note 3 ; 368, note 1 ; sur la plaidoirie de Demange, 522 et note 2 ; sur le verdict, 542. — S'oppose d'abord à la grâce de Dreyfus, 546-547 ; 552. — Discussion à ce sujet entre Clemenceau, Millerand, Joseph Reinach, Gérault-Richard et lui, 556. — Se rallie à la grâce, 557. — Son opinion sur l'amnistie, **VI**, 58. — Réélu député de Carmaux, 182, 188. — Lettre qu'il reçoit du docteur Dumas au sujet des entretiens de celui-ci avec le commandant Merle, 212, note 1. — Informé des découvertes de Mathieu Dreyfus ; propose de porter devant la Chambre la question du bordereau annoté, 215-217. — Attaques d'Urbain Gohier contre lui ; sa réponse, 218. — Son article sur l'affaire Humbert, 226. — Sa réponse au discours de Ribot (séance du 18 mars 1903), 231. — L'élection de Syveton devant la Chambre ; son discours sur le bordereau annoté (séances des 6 et 7 avril 1903), 233-234. — La lettre de Pellieux, 234-235. — Réclame une enquête administrative sur le bureau des renseignements, 240. — Lettre qu'il reçoit de Ferlet de Bourbonne au sujet du bordereau annoté, 247. — Son attitude lors du discours de Guyot de Villeneuve sur la délation dans l'armée, 406. — Son interpellation à la séance du 4 novembre 1904, 413, 415, 420, note 4. — Son discours du 27 mai 1905 sur les théories antimilitaristes, 431. — Sa réélection en 1906, 437, note 1. — Signe la proposition tendant au transfert des cendres de Zola au Panthéon, 496, note 5.

Javal (Emile), *membre de l'Académie de médecine*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Jeanmaire, *négociant à Mulhouse*. Sa déposition au procès de 1894, **I**, 428. — Avise Scheu-

rer-Kestner de l'incident Martinie, **II**, 557, note 1.

Jeanmaire (F.), *avocat, secrétaire de Tézenas*. Ses déclarations à un rédacteur du *Soir* au sujet de l'acquittement d'Esterhazy, **III**, 214, note 1.

Jeannel (CHARLES-GABRIEL), *commandant*. Son entretien avec Dreyfus au sujet du manuel de tir, **I**, 146, 164. — Lui avait prêté le manuel en juillet 1894, 289 ; 292, note 2. — N'est pas appelé à déposer au procès de 1894, 289. — Sa déposition devant le conseil de guerre de Rennes, **V**, 390, note 1.

Jeannot, *capitaine*. Auteur d'une étude géographique et militaire sur Madagascar, **I**, 56, note 1.

Jecker, *lieutenant*. Cité à l'ordre du régiment à la suite du combat de El-Arbaïn, **II**, 46, note 3.

Joalland, *capitaine*. Son rapport sur la mission Voulet-Chanoine, **V**, 427, note 2 ; 430-431.

Jollivet (GASTON), *rédacteur au « Gaulois »*. Sa déposition devant la chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 302.

Jollivet (JULES), *général*. Prend part à un dîner d'adieu offert à Mercier (novembre 1898), **IV**, 460, note 1.

Jonnart (CHARLES), *député*. Signe le manifeste des groupes républicains contre le projet de dessaisissement, **IV**, 542. — Sa rupture avec Méline ; sa lettre à Cornély au sujet de l'attitude du parti modéré pendant l'Affaire, **VI**, 29-30. — Vote l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 16 novembre 1899), 50, note 1. — Nommé gouverneur général de l'Algérie, 134.

Jouaust (ALBERT), *colonel*. Président du Conseil de guerre de Rennes, **V**, 269. — Sa prétendue entrevue avec Brugère avant le procès, 270, note 1. — Fait citer Guérin, Peyroles, Anthoine et De Mitry, 284. — Son attitude pendant les débats, 285. — Interroge Dreyfus, 285-293. — Fait interroger Du Paty par Tavernier, 404. — Lettres qu'il reçoit d'Esterhazy, 450 ; de Cernuski, 472-473. — Fait entendre Cernuski, 480. — Refuse d'adresser des commissions rogatoires à Schwarzkoppen et à Panizzardi, 492-493. — Vote l'acquittement : scène qui aurait eu lieu entre Brogniart et lui pendant la discussion du verdict, 533 ; **VI**, 204. — Donne lecture du jugement, **V**, 534. — Attaques dont il est l'objet, 542, note 1. — Sollicité de la part de Mathieu Dreyfus de donner des éclaircissements sur le procès, sa réponse, **VI**, 205.

Jouffroy d'Albans (Mme). Cherche à se faire passer pour la dame voilée, **III**, 11, note 1.

Jour (le). Voir *Vervoort*.

Jourdy (EMILE), *colonel puis général*. Juge suppléant au Conseil de guerre de Rennes : ses déclarations au général André et à Wyrouboff au sujet du bordereau annoté, **V**, 219, note 3 ; 371 ; **VI**, 322, note 2.

Judet (ERNEST), *rédacteur en chef du « Petit Journal »*, **I**, 221 et note 1. — Ses articles (sous le pseudonyme de Tristan) sur Dreyfus, 232 ; sur la nécessité du huis-clos, 373 ; sur la dégradation, 510-511. — Sollicité par Mathieu Dreyfus et Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 167, 503. — Sa campagne contre les revisionnistes, 259

note 2. — Ses articles sur l'affaire François Zola, 608 et note 2. — Assigné par Zola, 625; publie les prétendues lettres du colonel Combe, **IV**, 58. — Condamné pour diffamation à l'égard de la mémoire de François Zola, 137, note 4. — Poursuivi pour usage de faux, bénéficie d'un non-lieu et fait condamner Zola pour dénonciation calomnieuse (instruction Flory), **III**, appendice, 650, **IV**, 137, note 5. — Après les aveux d'Henry, demande ou la revision ou des poursuites contre le Syndicat, 223, note 2. — Désapprouve Déroulède lors de la tentative de Reuilly, **V**, 2, note 3. — Publie des extraits de la correspondance entre Freycinet et Delcassé à propos de la dépêche du 2 novembre, 84. — Ses attaques contre Loubet à la suite de l'acquittement de Déroulède, 114, note 1. — Son article invitant l'armée à se défendre ellemême, 139 et note 4. — Qualifié de « misérable » dans une lettre d'Esterhazy à Cabanes, 272. — Prend Casimir-Perier à partie à la veille du procès de Rennes, 314, note 2. — Conspué à la sortie d'une audience du procès de Rennes, 361 et note 1. — Conseille de faire désormais le silence sur l'Affaire, 541, note 2. — Son entretien avec Galliffet (avril 1902); il obtient communication d'une lettre écrite par Galliffet à Waldeck-Rousseau et rend compte de cet entretien à Jules Lemaître ; le « ministère de l'étranger », 184, 185, 233. — Informe Mme Roger-Jourdain de la misère de la femme Bastian ; publie dans l'*Eclair* les lettres d'Henry à celle-ci, 349, note 1. — Témoin de Gonse dans le duel Gonse-Picquart, 450, note 7.

Juigné (Comte, puis marquis DE), *député*. Lettre qu'il reçoit de Mercier candidat au Sénat, **VI**, 57, note 1. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, 489, note 1.

Jullemier (LUCIEN), *avocat*. Mme de Boulancy lui remet des lettres d'Esterhazy ; il fait voir ces lettres à quelques amis puis les communique à Scheurer-Kestner pour que celui-ci les montre à Pellieux, **III**, 112.

Julliard, *général*. Blâmé par Galliffet à l'occasion d'un ordre du jour, **V**, 247, note 1.

Junck, *capitaine, attaché au service des renseignements*. N'est pas entendu par D'Ormescheville, **I**, 265. — Jugement porté sur lui par Picquart, **II**, 231. — Photographie avec Lauth le *petit bleu*, 256. — Ses entretiens avec Henry, 257-259. — Son entrevue avec Cuers à Luxembourg, 466-467.—Entendu par Ravary à la demande d'Esterhazy, **III**, 170; **II**, 263, note 2. — Sa déposition au procès Esterhazy, **III**, 213. — Accompagne Henry au cabinet de Bertulus pour le dépouillement des papiers d'Esterhazy ; rend compte à Gonse de cette opération, **IV**, 83-84. — Confronté avec Picquart à l'instruction Fabre, 99. — Sa déposition, **II**, 233, note 5. — Envoyé par Cavaignac à la recherche de Savignaud, **IV**, 105-106. — Reconnaît le corps d'Henry au Mont-Valérien, 219. — Sa déposition à l'instruction Tavernier contre Picquart, 318, note 2 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 515; **I**, 291, note 2 ; **II**, 257, note 1 ; à l'instruction Tavernier contre Du Paty, **V**, 239, note 4 ; au procès de Rennes, 389 ; 390, note 1 ; 391, note 3 ; 392 ; 398, note 1 ; **VI**, 256, note 4 ; à l'instruction Boucard ; aurait attribué à Cordier une lettre trouvée dans les papiers d'Henry et adressée à Mathieu Dreyfus, **V**, 407 et note 3.— Aurait, par une imprudence, compromis Wessel auprès de l'Etat-Major prussien, 459. — Sa déposition à l'enquête de la Chambre criminelle sur le bordereau an-

noté (revision du procès de Rennes), **VI**, 328-329.

Jung, *général, député du Nord*. Croit Dreyfus innocent; ses conseils à Mathieu Dreyfus, **II**, 167.

K

Karl. Voir *Lalmand*.

Kautsky (Karl), *délégué allemand au congrès socialiste international à Paris*. Son opinion sur la participation des socialistes au gouvernement, **VI**, 133. — Son article dans le *Vorwaerts* sur la délation, 415, note 1.

Keller, *lieutenant*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 442.

Kératry (Comte de), *ancien préfet de police*. Apprend de Lebrun-Renaud que Dreyfus ne lui a pas fait d'aveux, **I**, 516, note 1. — Forzinetti lui affirme l'innocence de Dreyfus, **II**, 166, note 1.

Kerdrain, *colonel*. Rapporteur du conseil d'enquête dans l'affaire Esterhazy (24 août 1898), **IV**, 169-170. — Son rôle lors des incidents de la caserne de Reuilly, après l'arrestation de Déroulède, 609-611.

Kergariou (Baron Paul de). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Kerhué (de), *général*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440.

Kermartin (Henry de), *général*. Rappelé à l'ordre par Zurlinden, aux obsèques de Félix Faure, **IV**, 595 et note 1.

Keroüartz (Marquis de), *député*. Intervient dans le débat soulevé par les interpellations Bos et Massabuau (séance du 28 novembre 1898), **IV**, 403, note 2.

Kirgener de Planta, *général*. Préside le conseil d'enquête auquel est déféré Joseph Reinach, **III**, 637-639.

Klobb, *lieutenant-colonel*. Chargé de rejoindre la mission Voulet-Chanoine et d'ouvrir une enquête sur les actes de barbarie dont ils sont accusés, **V**, 428; 429 et notes 1 et 3. — Tué à Dankori dans une rencontre avec Voulet, 430. — Son dernier carnet de route, 427, note 2; 429, note 3.

Klotz (L.-L.), *député de la Somme*. Proteste contre la campagne revisionniste dans sa profession de foi aux élections de 1898, **III**, 581 et note 3. — Donne, puis retire sa démission du groupe radical-socialiste lors de la constitution du cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 178, note 1. — Vote contre le ministère Combes lors des débats sur la délation dans l'armée (séance du 4 novembre 1904), **VI**, 406, 407, note 3.

Kœchlin (Rodolphe). Met Mathieu et Léon Dreyfus en relation avec Sandherr, **I**, 366, note 1. — Sa déposition au procès de 1894, 428.

Kouropatkine, *général russe*. Remplace Vannowski à l'Etat-Major général russe, **III**, 563, note 1.

Krantz (Camille), *député*. Ministre des Travaux publics dans le cabinet Dupuy (octobre 1898); hostile à la revision, **IV**, 355. — Assiste aux déjeuners de Deschanel, 463. — Se prononce pour le projet de dessaisissement (conseil des ministres du 27 janvier 1899), 531. — Remplace Freycinet démissionnaire au ministère de la Guerre (mai 1899), **V**, 83. —

Ordonne la réouverture du cours de Georges Duruy, 83, note 2. — Met Cuignet en disponibilité par retrait d'emploi; son discours en réponse à l'interpellation Viviani (séance du 12 mai 1899), 183-184. — Invité par Loubet et les présidents des groupes républicains à exiger du général Hervé des explications sur sa déposition au procès Déroulède, 89 et note 2. — Donne ordre à Zurlinden de faire arrêter Du Paty, 98 et note 2. — Attaques de la *Libre Parole* contre lui, 134, note 3. — Inflige une punition disciplinaire aux officiers mêlés au scandale d'Auteuil; défère Lasies à un conseil d'enquête, 135, notes 4 et 6; 136. — Fait avec Dériberé-Desgardes une démarche auprès de Fallières pour l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour, **VI**, 129. — Vote contre l'ensemble de la loi sur les associations (séance du 29 mars 1901), 177. — Témoin à décharge au procès Dautriche, 384. — Demande que le droit de réintégrer un officier réformé soit réservé au ministre de la Guerre (séance du 11 février 1904), 483. — S'abstient dans le vote réintégrant Dreyfus et Picquart, 489, note 1.

Krauss. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1.

Krieger, *conseiller de justice à Mulhouse*. Légalise le compte de la fortune de Dreyfus, **I**, 288.

Kulmann, *marchand de chevaux*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 445, note 1.

L

La Batut (FERDINAND DE LA BORIE, vicomte DE), *député*. Témoin au procès Zola; sa déposition, **III**, 534 et note 3.

Labbé (LÉON), *membre de l'Académie de médecine, sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6.

Labiche (EMILE), *sénateur*. Vote l'amendement Bernard sur la loi de dessaisissement, **V**, 22, note 3. — S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

La Borde (LOUIS), *directeur des Affaires civiles et du Sceau*, membre de la commission de revision; favorable à la revision du procès de 1894, **IV**, 291-292.

Labori (FERNAND), *avocat*. Son portrait, **III**, 198. — Incline à croire Dreyfus innocent, 198; accepte de se présenter pour Mme Dreyfus au procès Esterhazy, 198-199. — S'oppose à ce que Casella soit cité, 200, note 2. — Ses conclusions, tendant à autoriser Mme Dreyfus à assister aux débats, sont rejetées par le conseil de guerre, 203-204. — Pris par Zola comme défenseur, 301. — Engage Zola à décliner les avances de Lemercier-Picard, 332. — Ses interventions au cours de l'audition des témoins au procès Zola, 340; sa réplique à l'avocat général, 343; questionne Gonse, 355; Mercier, 357; Salles, 358; Du Paty, 364-365; Henry, 366; Pellieux, 370; Picquart, 380; Bertillon, 409-411. — Discussion avec Delegorgue, incident d'audience, 424-425. — Sa plaidoirie, 472, 475. — Sa réplique à Van Cassel, 478. — Reçoit les confidences de Christian, qui lui remet un paquet de lettres d'Esterhazy, 615. — Second procès Zola; il soulève une exception d'incompétence et fait ajourner le procès, 621-622. — Christian lui reprend son dossier et le remet à Bertulus, **IV**, 37. — Picquart, à la suite de la plainte déposée contre lui par

Cavaignac, le charge de sa défense, 45. — Troisième procès Zola : rejet de ses conclusions sur l'admissibilité de la preuve, 55. — Conseille à Zola de quitter la France après sa condamnation, 56. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Collabore à la rédaction de la requête en revision adressée par Mme Dreyfus au garde des Sceaux, 234, note 5. — Plaide pour Picquart dans son procès devant la 8me chambre, 284-286. — Ses démarches pour être autorisé à communiquer avec Picquart au Cherche-Midi, 379. — L'autorisation lui est donnée par Tavernier, 383. — Collabore à la requête de Picquart en règlement de juges, 410, note 1. — Les procès-verbaux des audiences de la Chambre criminelle lui sont communiqués par Mornard, 457. — Plaide pour Joseph Reinach dans son procès contre Mme Henry, 525. — Se rend en Angleterre pour conférer avec Zola, **V**, 40. — Chargé avec Demange de la défense de Dreyfus au procès de Rennes, 209. — Conférences entre Dreyfus, Demange et lui ; incident soulevé par une réflexion de Demange, 210-212 et note 2. — Partage l'avis de Clemenceau : « Il faut entendre tout le monde », 233. — Son intervention dans le choix de la salle destinée aux séances du conseil de guerre, 237. — Ses dissentiments avec Demange ; l'*Auberge des Trois Marches*, 266-267. — Ses lettres à Joseph Reinach pendant le procès, 269, note 2. — Son attitude pendant les premiers débats ; ne s'oppose pas au huis-clos pour la communication du dossier secret, 297 et note 1. — Questionne le général Chamoin sur la dépêche du 2 novembre, 299 et notes, 300. — Tentative d'assassinat dont il est victime sur le quai du canal de Vilaine, 342-343. — Fuite du meurtrier, 344-346. — Légendes répandues autour de l'attentat, 348 et note 3. — Il reçoit les premiers soins, 350-351. — Accusé par la *Libre Parole* de s'être fait tirer une balle par un compère, 361. — Sa convalescence, 365. — Manifestations de sympathie dont il est l'objet, 365 et note 2. — Conflit entre Reclus et Doyen à son sujet : la balle n'est pas extraite, 366-367. — Reparaît à l'audience ; questionne Mercier et Gonse, 398-399. — Attitude de Jouaust à son égard, 410 et note 3. — Sa mésintelligence avec Demange s'aggrave, 411-412. — Questionne Deloye, 413, 414 et note 1. — S'élève contre l'inertie du gouvernement, qui ne tire pas « de chaque séance les conclusions qu'elle comporte », 416 et note 2. — Questionne Bertillon, 437 ; Roget, 448-449. — Sollicite Waldeck-Rousseau de demander à l'Allemagne les notes du bordereau, 451 et note 2. — Demande que Schwarzkoppen et Panizzardi soient invités à déposer au procès, 482-483. — Les avise directement ; ses dépêches à l'Empereur allemand et au roi d'Italie, 486-487. — N'ayant pas reçu de réponse, il prie Jouaust de leur faire parvenir des commissions rogatoires ; rejet de ses conclusions, 492-493. — Note du *Moniteur de l'Empire*, 494. — Lettres qu'il reçoit de Cornély et de Joseph Reinach par l'intermédiaire de Mathieu Dreyfus, 515-520. — Renonce à la parole malgré les instances de Mathieu Dreyfus et de son frère, 521, 527. — Annonce le verdict à Dreyfus, 534. — Son procès contre la *Libre Parole* : condamnation de Drumont ; il se contente d'une rétractation, **VI**, 53. — Plaide pour Joseph Reinach et Picquart dans leur procès contre Lepelletier, 131. — Ses différends avec Mathieu Dreyfus, 161-163. — Demande à Mathieu Dreyfus de révéler les démarches qui ont précédé la grâce, 167-168. —

Leur rupture, 169. — Lettre qu'il lui adresse à ce sujet, 170-171. — Conférence entre Dreyfus, Picquart et lui : il refuse de rester le conseil de Dreyfus, 172-174. — Retire à Cornély la chronique politique de la *Grande Revue*, 178-179. — Sa rupture avec Joseph Reinach à la suite de cet incident, 179-180. — Ses articles dans le *Journal* à ce sujet ; polémique avec Bernard Lazare, 180. — Candidat aux élections de 1902, son échec, 182. — Quitte la salle d'audience pendant le plaidoyer de Mornard à la Cour de cassation, 293 et note 1. — Félicitations dont il est l'objet de la part des nationalistes, 294. — Plaide pour Val Carlos dans son procès avec Rochefort : ses attaques contre Waldeck-Rousseau et les Dreyfus, 302, note 5.

La Bourdonnays (Comte DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Labouré, *cardinal, archevêque de Rennes*. Sa lettre pastorale après l'attentat contre Labori, **V**, 356, note 1.

Labrousse (Dr), *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 5.

Lacoin (GASTON). Avocat de Mareschal dans l'affaire Dautriche, **VI**, 385, note 1.

Lacombe (Vicomte AMÉDÉE DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

La Cornillière (HENRI DE), *colonel*. Fait une démarche auprès de Val Carlos de la part de Mercier, **VI**, 301 et note 1.

Lacoste (DE), *lieutenant*. Cité à l'ordre du régiment après l'affaire d'El Arbaïn, **II**, 46, note 3.

Lacour (LÉOPOLD), *homme de lettres*, rédacteur aux « *Droits de l'homme* », **IV**, 146, note 2. — Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à « disputer la rue » aux nationalistes (22 octobre 1898), 330.

Lacroix (HENRI DE), *général*. Sous-chef de l'État-Major, membre de la commission chargée d'examiner la gestion du service des renseignements par Picquart, **VI**, 332, note 4. — Ignore les négociations du service des renseignements avec Austerlitz, **V**, 465 et note 2. — Avisé par François des relations de Tomps avec Lajoux et Mathilde Baumler, **VI**, 97. — Invite François à établir un rapport à ce sujet ; détruit le rapport par ordre de Delanne, 98. — Sa déposition à l'enquête Atthalin, 108, note 4 ; au procès Dautriche, **V**, 475, note 1, **VI**, 103, note 1, 104, note 1, 108, note 1, 369, 384, 386.

Lacroix (SIGISMOND), *ancien député, rédacteur au « Radical »*. Réclame la publicité des débats au procès Esterhazy, **III**, 195, note 5. — Invite les socialistes à prendre part à la campagne revisionniste, 255. — Son opinion sur le pourvoi de Dreyfus contre l'arrêt du conseil de guerre de Rennes, **V**, 552.

Lafargue (PAUL), *chef du cabinet civil de Casimir-Perier*. Propos qu'il aurait tenus à l'Élysée sur Lebrun-Renaud, **I**, 534, note 4.

Lafay, *avocat*. Démarche qu'il aurait faite auprès d'Esterhazy de la part de Quesnay de Beaurepaire, **V**, 276, note 1.

Laferrière, *vice-président du conseil d'État*. Remplace Lépine au gouvernement général de l'Algérie, **IV**, 128, note 4. — Remplacé par Jonnart ; est nommé procureur général à la Cour de

cassation (septembre 1900), **VI**, 134. — Meurt le 3 juillet 1901, 286, note 4.

La Ferronnays (Marquis DE), *député*. Esterhazy sollicite son appui pour entrer au ministère de la Guerre, **II**, 284. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441. — Son attitude lors de la manifestation d'Auteuil, **V**, 117, note 1. — Vote contre l'ordre du jour flétrissant cette manifestation, 118, note 1. — Assiste à un conciliabule tenu au fort Chabrol (17 juin 1899), 183. — Vote contre la réintégration de Dreyfus (séance du 13 juillet 1906), **VI**, 489, note 1.

Lafferre (LOUIS), *député, président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient*. Signe l'appel du 4 novembre 1904 sur le système des fiches, **VI**, 410, note 2.

Laffitte (PIERRE), *écrivain et philosophe positiviste ;* s'inscrit parmi les membres de la *Ligue de la Patrie Française*, puis donne sa démission, **IV**, 502, note 1.

Laffon de Ladébat, *colonel*. Remplace Castelnau comme chef de section à l'Etat-Major général, **VI**, 128, note 1.

Lagardelle, *publiciste*. Son article dans le *Mouvement socialiste : « Le socialisme et l'affaire Dreyfus »*, **III**, 254, note 1.

Lagasse (LOUIS), *avocat*, défenseur de Mme de Boulancy. Tentatives d'intimidation dont il est l'objet de la part d'Esterhazy, **III**, 519, note 5.

Laget, *capitaine*. Rapporte à Scheurer-Kestner les confidences du général Jung sur l'innocence de Dreyfus, **II**, 673.

Lagorsse (DE), *médecin à Suresnes*. Mandé par Walter pour constater la mort d'Henry, **IV**, 214. — Procède avec Lévy et Pauzet aux constatations médico-légales, 219.

Lagrange de Langre, *ancien préfet, chef de cabinet de Freycinet*. Présente Esterhazy à Freycinet en 1892, **II**, 65 et note 1. — Son entrevue secrète avec Esterhazy, 67.

Laguerre (GEORGES), *ancien député*. Son entrevue avec Esterhazy en Hollande, **IV**, 455 et note 4 ; ses pourparlers avec Esterhazy avant la déposition de celui-ci devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 520. — Sa correspondance avec Esterhazy à Londres, **V**, 27 ; 31 ; 33 et note 2 ; 102, note 3.

Lahaye, *journalier*. Témoin de l'attentat contre Labori ; sa déposition à l'instruction Guesdon, **V**, 343, note 1 ; 345 et note 2.

Lailler (MAURICE), *avocat, secrétaire de Demange*. Publie en collaboration avec Varennes une histoire générale des erreurs judiciaires, **III**, 166. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Avocat de Joseph Reinach dans son procès avec Mme Henry, **VI**, 193-194.

Laire (RAOUL DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

La Jaille (Comte DE), *vice-amiral*. Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 3. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, 501, note 1.

Lajat, *maire de Rennes*, **V**, 203. — Sa proclamation après l'attentat contre Labori, 356, note 1.

Lajoux (Edmond), *agent du contre-espionnage*. Ses relations avec Cuers, **I**, 21-23. — Déclare avoir vu Esterhazy chez Henry, 187, note 2. — Congédié par Picquart, **II**, 267, note 5. — Soupçonné d'entretenir des relations avec l'Allemagne ; ses papiers sont saisis à Bruxelles, 578, note 3. — Divulgue les confidences de Cuers ; interné par ordre d'Henry puis mis en demeure de partir pour le Brésil, 578-579. — Continue à toucher une mensualité, 579 et note 2 ; son retour d'Amérique ; nouvelles menaces : François est chargé par Rollin de lui remettre des fonds à son arrivée à Gênes et de le rembarquer pour le Brésil, **V**, 64, 65 et note 5. — Ses lettres à Galliffet et à Loubet ; déposition de Rollin à son sujet au procès de Rennes, 474 ; piège qu'il tend à Tomps ; le voyage à Madrid, **VI**, 97. — Révélations de Dame à Peroz au sujet du rôle joué par lui dans l'Affaire, 353, 354, appendice, 523, 525.

Lalance (Auguste), *ancien député protestataire de Mulhouse*. Croit à l'innocence de Dreyfus, **II**, 167. — Entretient Scheurer-Kestner de l'Affaire, 505. — Le met au courant d'une démarche faite par des citoyens de Mulhouse auprès de Guillaume II et de la réponse de l'Empereur allemand, 510. — Attaques de la presse nationaliste contre lui, **III**, 83. — Sa déposition au procès Zola, 406. — Sa lettre au *Siècle* au sujet de la famille Dreyfus, **I**, 149, note 2. — Confidences qu'il aurait reçues de Félix Faure au sujet de la communication secrète, **V**, 59. — Donne lecture d'une lettre de Dreyfus aux obsèques de Scheurer-Kestner, **VI**, 2.

Lallemand du Marais (de), *capitaine, officier d'ordonnance du général des Garets*. Est l'objet d'une allusion (le « Demi-dieu ») dans une lettre de Ducasse à Picquart, interceptée par Henry, **II**, 457, 458. — Fréquente chez Mlle de Comminges, 641, note 2.

Lalmand, dit Karl, *artiste*. Mystifie Quesnay de Beaurepaire; récit qu'il fait de cette mystification dans le *Figaro* du 5 juillet 1899, **V**, 224 et note 2. — Escroqueries dont il se rend coupable ; condamné à deux ans de prison, 226, note 1.

La Loyère (Vicomte Armand de ; en littérature Paul Mimande), *ancien directeur de l'administration pénitentiaire à Cayenne*. Donne dans son livre « *Forçats et proscrits* » son opinion sur le régime auquel est soumis Dreyfus à l'île du Diable, **II**, 126, 131.

Lamarzelle (Gustave de), *sénateur*. Son intervention à la séance du 1er mars 1899, **V**, 14. — Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 3.

Lambert, *général, sénateur*. Prétend avoir vu à Ems une dépêche de Joseph Reinach au sujet du procès de Rennes; lettre de Joseph Reinach au président du Sénat démentant cette allégation, **VI**, 124, note 1.

Lambling, *capitaine, attaché au service des renseignements*. Assiste à l'entretien entre François et Przyborowski, **VI**, 105. — Sa déposition au procès Dautriche au sujet de l'estimation des documents fournis par Austerlitz, **V**, 466, note 3.

Lamy, *commandant*. Son enquête sur la mission Voulet-Chanoine, **V**, 427, note 2 ; 432 et note 1.

Lanessan (J.-L. de), *député*.

Félicite Scheurer-Kestner de son attitude (article du *Rappel*), **II**, 674. — Confidences que lui fait Dupuy au sujet des aveux, **IV**, 452, note 5. — Ministre de la Marine dans le cabinet Waldeck-Rousseau (22 juin 1899), **V**, 178. — Injurié par Mirman (séance du 26 juin 1899), 189. — Mesures prises par lui en vue du débarquement de Dreyfus, 205. — Avise Joseph Reinach de l'ajournement de la grâce de Dreyfus, 561. — Vote contre le ministère Combes lors de l'interpellation Guyot de Villeneuve sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), **VI**, 407, note 3.

Langlois (HIPPOLYTE), *général et sénateur*. Membre du Conseil d'enquête appelé à juger Esterhazy, **IV**, 169. — S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Langlois de Neuville (MAURICE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2 ; son acquittement, 135, note 3.

Lanjuinais (Comte DE), *député*. Dément un propos attribué à Joseph Reinach) le « chambardement général »), **III**, 243 et note 3. — Félicite Méline d'avoir engagé des poursuites contre Zola (séance du 24 janvier 1898), 314, note 1. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Lannelongue (O.-M.), *ancien député, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des Sciences*. Appelé auprès de Félix Faure mourant, **IV**, 550 et note 3. — Signe le procès-verbal de décès, appendice, 623.

Lapicque, *professeur à la Sorbonne*. Membre de la *Ligue des Droits de l'homme*, prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **IV**, 272, note 3.

La Porte (DE), *député*. Signe le manifeste des groupes républicains contre le projet de dessaisissement, **IV**, 542.

Lardenois, *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575.

Lareinty (Baron DE), *sénateur*. Recommande Esterhazy à Billot, **II**, 284-288. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2.

Largentaye (DE), *député*. Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

La Riboisière (Comte DE), *sénateur*. Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 3. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, 500, note 1.

La Rive (DE). Rapporte à Andrade l'entretien de Boisdeffre et de la princesse Mathilde au sujet des lettres de Guillaume II, **I**, 349, note 2.

Larmandie (Comte DE). Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Laroche (HIPPOLYTE), *ancien résident général à Madagascar*. Relate, dans sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), un entretien de l'amiral Duperré avec l'archiduc Victor au sujet de l'Affaire, **I**, appendice, 614-615. — Sa déposition devant les Chambres réunies, **V**, 57 et note 1. — Sa lettre au colonel Jouaust, lors du procès de Rennes, 507, note 2. — Député de la Sarthe (mai 1906), **VI**, 437, note 1.

La Rocque (DE), *général de brigade d'artillerie de marine.* Sa dépêche insolente à Loubet (21 juin 1899), **V**, 181. — Mis aux arrêts, 181, note 4.

La Roque (JEAN-PAUL DE), *général.* Fait surveiller Esterhazy pendant son service en Tunisie, **II**, 33, 34, note 1. — Prévenu par Gonse de la mission de Picquart en Tunisie, 470. — Son fils donne à Picquart des renseignements sur Esterhazy, **III**, 104, 174.

Larroumet (GUSTAVE), *homme de lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.* Membre de la *Ligue de la Patrie Française*, donne sa démission, **IV**, 502, note 1.

Lassalle, *député.* Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1.

Lasies (JOSEPH), *ancien officier, député du Gers.* Réclame la convocation des Chambres à la suite de la démission de Zurlinden, **IV**, 274, note 1. — Invité aux déjeuners de Deschanel, 463, note 3. — Se propose d'interpeller le gouvernement au sujet de l'arrêt de la Cour de cassation déclarant recevable la demande en revision, 373. — Retire son interpellation à la suite des déclarations de Freycinet (séance du 19 décembre 1898), 465. — Interpelle sur la démission de Quesnay (séance du 12 janvier 1899), 495-497. — Ses démarches auprès d'Esterhazy avant la déposition de celui-ci devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 520. — Sa participation à l'affaire de Reuilly, 587, 601. — Sa déposition au procès Déroulède (mai 1899), **V**, 89. — Menace Dupuy de demander sa mise en accusation s'il laisse poursuivre Mercier, 110, 129, 131. — Son attitude lors de la manifestation d'Auteuil, 117, note 1. — Article qu'il publie dans la *Libre Parole* du 6 juin 1899 ; déféré à la suite de cet article à un conseil d'enquête qui conclut en sa faveur, 135 et note 6. — Assiste à un conciliabule au fort Chabrol, 183. — Se rend au « fort » comme médiateur, 424 et note 1. — Sa déposition devant la Haute-Cour, 184, note 1.— Interpelle sur l'authenticité de la dépêche du 2 novembre 1894 (séance du 18 décembre 1899), **I**, appendice, 593, **V**, 73, note 2 ; 84. — Interpelle sur l'amnistie ; rappelé à l'ordre (séance du 6 juillet 1900), **VI**, 131. — Demande l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour, 142. — Porte à la tribune une déclaration de Chamoin sur le décalque de la dépêche du 2 novembre (séance du 17 décembre 1900), 144, 242. — Article dans la *Libre Parole* sur la lettre de Galliffet à Waldeck-Rousseau (le « ministère de l'étranger »), 186. — Sa réplique à Pressensé (séance du 23 mars 1903), 229. — Reçoit de Cuignet une lettre relative au dossier secret, 312, note 3. — En donne lecture à la Chambre (séance du 5 juillet 1904), 389 et note 3 ; 390, note 3. — Interpelle André sur l'affaire du colonel de Quinemont (séance du 4 novembre 1904), 419.

Lasserre, *conseiller à la Cour de cassation.* Vote contre l'arrêt déclarant recevable la demande en revision du procès de 1894, **IV**, 348, note 1.— Assiste au prononcé de l'arrêt cassant le jugement de 1894, **V**, appendice, 575.

Lasteyrie (Comte ROBERT DE), *député, membre de l'Institut.* Dépose un ordre du jour à la suite de l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896), **II**, 452. — Conteste la valeur des conclusions tirées par les savants en faveur de Dreyfus de l'examen d'un fac-similé du bordereau, **III**, 416, note 1.

La Tocnaye (Mme DE). Sa déposition à l'enquête Boucard, **V**, 316, note 4.

Latty, *évêque de Châlons*. Interdit au curé de Pogny de faire à Henry des obsèques religieuses, **IV**, 221 et note 1.

Laurenceau, *préfet du Nord*. Révoqué par Brisson, **IV**, 329, note 1.

Lauth (CHARLES), *chimiste*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Lauth (EUGÈNE), *conseiller à la Cour d'appel*. Assesseur au procès Zola, **III**, 340.

Lauth (JULES), *capitaine, attaché au bureau des renseignements*. Chargé avec Henry du triage des papiers venus par les cornets, **I**, 26. — Ses relations personnelles avec Henry, 27. — Prétend avoir recollé la pièce « *Canaille de D...* » à la fin de 1893, 32 et note 4. — Apprend l'arrivée du bordereau au bureau des renseignements, 40. — Attitude de Cordier à son égard, **II**, 212. — Lettre qu'il reçoit d'Henry au sujet de la nomination de Picquart au bureau des renseignements, 215. — Ses rapports avec Henry et Gribelin, 226-227. — Chargé par Picquart de recoller les fragments de lettres venus par les cornets, 228-229. — Transgresse avec Henry la consigne donnée par Picquart au sujet des cornets, 229 et note 4. — Jugement porté sur lui par Picquart, 231. — Reconstitue le *Petit Bleu* qu'il remet directement à Picquart, 240 ; 241 et note 1 ; informe Henry de la découverte du *Petit Bleu*, 242. — La lettre signée C..., 245 et note 2. — Chargé par Picquart de photographier le *Petit Bleu*, 255 ; 257. — Demande que Junck lui soit adjoint pour ce travail, 256. — Son entretien avec Henry au sujet du *Petit Bleu* ; intrigues contre Picquart, 257, 259. — Déclare à Picquart que le *Petit Bleu* ne présente aucun caractère d'authenticité et que l'écriture lui en est inconnue, 260, 263. — Récit qu'il fait à Junck, à Henry et à Valdant de son entretien avec Picquart, 263. — Désigné par Picquart pour suppléer Henry auprès de la Bastian, 264. — Connaît les relations d'Henry et d'Esterhazy, 264, 265. — Confidence que lui fait Gribelin au sujet de Picquart, 265. — Chargé par Picquart d'avoir une entrevue avec Cuers, 270. — Obtient d'être accompagné par Henry, 271, 272. — Entrevue de Bâle, 273, 275. — Récit qu'il fait à Picquart de cette entrevue ; son rapport, 275 ; 278. — Rôle qu'il y joua d'après Cuers, 278, 280. — Propos qu'il prête à Picquart à la suite de l'entretien de celui-ci avec Boisdeffre au sujet d'Esterhazy, 282-283. — Photographie deux lettres d'Esterhazy, 290. — Invite Picquart à dîner, 395, 396 et note 1. — Conciliabules avec Henry et Gribelin (octobre 1896) au sujet des visites de Leblois à Picquart, 404. — Informé par Henry de la découverte de la lettre de Panizzardi (faux Henry), 421. — Nouvelle entrevue avec Cuers à Luxembourg, 466, 467. — Assiste à un entretien entre Gonse, Du Paty et Henry au sujet d'Esterhazy, 564, 567. — Ses racontars sur la nomination de Picquart au bureau des renseignements, **III**, 82, note 2. — Sa déposition à l'enquête Pellieux, 77, note 2 ; 122 ; à l'instruction Ravary contre Esterhazy, 170. — Remplacé par Mareschal au bureau des renseignements, **V**, 65, note 3. — Témoin au procès Esterhazy, **III**, 205 ; sa déposition, 211. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Sa déposition devant le conseil d'enquête chargé de se pronon-

cer sur le cas de Picquart, 325. — Sa déposition au procès Zola, 355; confronté avec Picquart, 381, 383. — Sa déposition à l'instruction Fabre contre Picquart et Leblois, **IV**, 99, note 1, 104, **II**, appendice, 700, 701. — Sa visite au Mont-Valérien après le suicide d'Henry, **IV**, 220. — Ses dépositions à l'instruction Tavernier contre Picquart, 318, note 2, **II**, 74 note 1; 90 note 1; **IV**, 378; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 515; à l'instruction Tavernier contre Du Paty, **V**, 239, note 4. — Décoré de la Légion d'honneur par Galliffet, 247 et note 2. — Sa déposition au procès de Rennes, 301, 392-393, 406-407; **I**, appendice, 580-581; **II**, 416, note 4; appendice, 700-701; devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 311, note 1; 329; 439, note 1.

Lavertujon (André), *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Laveuve (Gustave), *général*. Dîne chez Lauth en compagnie de Picquart, **II**, 396, note 1. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440.

Laville, *officier*. Chargé par Cavaignac de rechercher Savignaud, ancien planton de Picquart en Tunisie, **IV**, 105, 106.

Lavisse (Ernest), *membre de l'Académie française*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Partisan de la revision; renonce à sa chaire de Saint-Cyr, 499. — Son article dans la *Revue de Paris* sur « *la Réconciliation nationale* », **VI**, 23.

Lavrignais (Henri de), *député*. Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Laya, *secrétaire du P. Adéodat*. Son rapport sur le rôle des Comité de femmes, **III**, 572, 573.

Lebailly. L'un des fauteurs des troubles antisémites à Alger, **III**, 280.

Lebars, *gardien-chef de Dreyfus à l'île du Diable*. Son entrevue avec Bertillon; instructions qu'il reçoit de Chautemps à son départ de Paris, **II**, 129 et note 2. — Son attitude à l'égard de Dreyfus, 146. — Annonce à Dreyfus qu'il sera mis aux fers, 315.

Lebelin de Dionne (Jules), *général, directeur de l'Ecole de Guerre*. Note donnée par lui à Dreyfus à sa sortie de l'Ecole de Guerre, **I**, 57. — Démarche de Dreyfus auprès de lui à la suite de l'incident Bonnefond, 121 et note 1, **VI**, 458. — Refuse de déposer au procès de 1894, **I**, 429, note 2; rédige à la demande de Gonse une note défavorable à Dreyfus, **III**, 589-590. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440. — Cité par Carrière au procès de Rennes, **V**, 234; sa déposition, 388.

Leblanc (Léonide), *artiste dramatique*. Ses relations avec Esterhazy, **II**, 30, note 1.

Leblois (Louis), *avocat, adjoint au maire du VII*[e] *arrondissement*. Sa famille, son caractère, sa carrière, **II**, 232-233. — Ses visites à Picquart au ministère pendant le printemps de 1896, 233-234. — Chargé par Picquart d'étudier le dossier administratif de l'affaire des pigeons voyageurs, 237-238. — N'a jamais eu connaissance du dossier secret de cette affaire, 404. — Mis en cause dans un rapport de Guénée à Henry

comme ayant eu communication du dossier secret de l'affaire Dreyfus, 407. — Avise Picquart qu'il cherche à se faire nommer avocat-conseil du ministère de la Guerre, 409. — Second rapport de Guénée contre lui, 459. — Visite que lui fait Picquart pendant son congé (juin 1897), 520-521. — Reçoit les confidences de Picquart sur l'Affaire; Picquart lui laisse ses instructions et lui confie les lettres de Gonse, 523-524. — Sa perplexité ; il rencontre Scheurer-Kestner aux Jardies, 525 ; son entretien avec Scheurer-Kestner, il lui confie les révélations de Picquart sous le sceau du secret et lui montre les lettres de Gonse, 525-526. — Scheurer-Kestner convaincu de l'innocence de Dreyfus, 527. — Nouvelle entrevue avec Scheurer-Kestner ; Jaume est chargé de rechercher des spécimens de l'écriture d'Esterhazy, 529. — Demande des renseignements complémentaires à Picquart, sans lui parler de ses démarches auprès de Scheurer-Kestner, 537-538. — Scheurer-Kestner lui demande de le délier du secret ; son embarras, 537-538. — Déclare à Scheurer-Kestner que Picquart songe à donner sa démission, 545. — L'engage à ne pas répondre à la lettre de Lebon, 551-552. — Refuse à Scheurer-Kestner l'autorisation de se réclamer du témoignage de Picquart et du sien, 612-613. — Ses hésitations ; il laisse Picquart dans l'ignorance de ses projets et de ceux de Scheurer-Kestner, 613-614. — Invité par Picquart à ne plus s'occuper de l'Affaire, 614. — Consent à montrer à Méline les lettres de Gonse ; Méline refuse de le recevoir, 651. — Accepte puis refuse d'accompagner Scheurer-Kestner chez Billot, 651-652. — Autorise Scheurer-Kestner à parler de Picquart à Méline, 673. — Consulte Du Buit, 675. — S'oppose à ce que Scheurer-Kestner dénonce Esterhazy à la tribune, 675. — Ses confidences à Bertrand, Zola, Prévost et Coppée, 680. — Montre à Zola les lettres de Gonse, 680. — Sa première entrevue avec Joseph Reinach; il le met au courant des découvertes de Picquart, **III**, 4. — Sa déposition à l'enquête Pellieux ; il montre à Pellieux les lettres de Gonse et un billet anonyme d'Esterhazy, 60-62. — Rédige un résumé de sa déposition, 62. — Attaques de la presse antisémite contre lui, 83. — Publie en collaboration avec Joseph Reinach des articles dans le *Figaro* sur l'enquête Pellieux, 125. — Dément avoir eu entre les mains un reçu délivré par Esterhazy à l'ambassade d'Allemagne, 165 et note 3. — Ignore les accusations portées contre lui par Henry, Lauth et Gribelin, 173. — S'oppose à ce que Casella soit cité au procès Esterhazy, 200, note 2. — Témoin au procès Esterhazy, 205. — Sa confrontation avec Henry ; il nie avoir vu le dossier secret de l'Affaire et réclame un supplément d'enquête, 212. — Engage Zola à prendre Labori pour avocat, 301. — Fait partie du conseil de défense constitué par les promoteurs de la revision au moment du procès Zola, 301. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Mis en cause dans le rapport du général Dumont au conseil d'enquête chargé de se prononcer sur le cas de Picquart, 324. — Sa déposition devant le Conseil au sujet du dossier secret des pigeons voyageurs ; il demande à être confronté avec Gribelin, Lauth et Henry, 325. — Sa déposition au procès Zola, 346. — Démenti qu'il donne à Gribelin, 355. — Sa confrontation avec Picquart et Henry, 389 ; 391. — Insulté par Thiébaud et assailli à une sortie d'audience, 442. — Relevé par Barthou de ses fonctions d'adjoint ; incident Risler, 492 et

note 4. — Suspendu pour six mois par le conseil de l'Ordre des avocats, 492. — Mis par Trarieux au courant des confidences de Christian Esterhazy, 615. — Plainte portée par Cavaignac contre Picquart et lui en raison de la communication des dossiers secrets, **IV**, 41. — Son interrogatoire à l'instruction Fabre, 112, 114. — Modification de l'inculpation dont il est l'objet ; sa protestation, 115-116. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Clôture de l'instruction Fabre ; il est renvoyé devant le tribunal correctionnel, 163. — Son procès devant la huitième chambre, 286-287. — Se pourvoit en réglement de juges devant la Cour de cassation, 163, note 5. — Se désiste de son pourvoi ; renvoyé devant la Chambre des mises en accusation, il bénéficie d'un non-lieu, 163, note 5 ; **V**, 141. — Rend visite à Mathieu Dreyfus à Mulhouse ; s'entretient avec lui du bordereau annoté, **VI**, 214. — Communique à Jaurès les déclarations de Mathieu Dreyfus, 215.

Leblond, *commandant*. Dépose en faveur de Dreyfus au procès de 1894, **I**, 429.

Leblond (Eleuthère), *maire de Cayenne*. Croit Dreyfus innocent, **V**, 196.

Lebon (André), *député*. Ministre dans le cabinet Ribot (janvier 1895), **I**, 561. — Ministre des colonies dans le cabinet Méline (avril 1896), **II**, 197, note 1. — Son portrait, 308-310. — Apprend la prétendue évasion de Dreyfus, 307. — Ordonne de mettre Dreyfus à la double boucle de nuit et d'entourer sa case d'une palissade, 310-311. — Avertit Picquart de cette mesure, 327. — N'en confère pas avec ses collègues, 320. — Déclare que la mise aux fers n'était que provisoire, 318, note 1. — Le « faux Weyler », 323 et note 1. — Remplace Bravard par Deniel aux îles du Salut ; ses instructions à Deniel, 321-322 et note 1. — Son attitude pendant l'interpellation Castelin (séance du 18 novembre 1896), 451. — Nouvelles mesures de rigueur contre Dreyfus, 455-456. — Démarche de Joseph Reinach auprès de lui ; il refuse de recevoir la lettre préparée par Joseph Reinach pour Dreyfus et lui raconte comment il a ordonné de mettre Dreyfus aux fers, 548-550. — Rend compte à Méline de cette entrevue, 551. — Ecrit à Scheurer-Kestner de ne rien faire pour Dreyfus sans en avoir référé aux ministres, 551. — Aurait envoyé un matériel d'embaumement à l'île du Diable en prévision de la mort de Dreyfus, 553. — Son attitude au Conseil des ministres du 9 novembre 1897, 663-664. — Retient la pétition de Dreyfus aux Chambres (28 février 1898), **III**, 539. — Refuse à Mme Dreyfus l'autorisation de rejoindre son mari à l'île du Diable, 539. — Son échec aux élections législatives de 1898, 587. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 381-382.

Le Bonniec (Léontine), maîtresse de Lemercier-Picard, **III**, 496-497. — Découvre que son amant s'est pendu, 499-500. — Interrogée par Bertulus, 506, note 1.

Lebret (Georges), *député de Caen*. Se prononce contre la revision, **IV**, 355. — Ministre de la Justice dans le cabinet Dupuy (octobre 1898), 356. — Annonce qu'il combattra les propositions Goujon et Gerville-Réache sur le dessaisissement, 358. — Assiste à l'entretien de Dupuy avec les délégués des

groupes républicains du Sénat qui demandent l'ajournement du procès Picquart, 400. — S'oppose à la discussion immédiate de la motion Waldeck-Rousseau sur le procès Picquart (séance du 1er décembre 1898), 409. — Défend la Chambre criminelle contre les attaques dont elle est l'objet (séance de la Chambre du 24 décembre 1898), 485. — Attaques de Drumont contre lui, 486. — Lettre qu'il reçoit de Cabanes au sujet de la déposition d'Esterhazy devant la Chambre criminelle, 487. — Invite Quesnay de Beaurepaire à s'expliquer devant Mazeau, 488. — Charge Mazeau d'ouvrir une enquête sur les faits signalés par Quesnay, 489. — Communique les résultats de cette enquête au conseil des ministres, 490. — Convoque Loew et Bard : leur recommande la plus grande réserve, 490. — Nouvelle lettre de Quesnay à Mazeau ; démission de Quesnay, 492. — Remplace Mazeau par Ballot-Beaupré, 493. — Invite Mazeau à ouvrir une seconde enquête sur les dénonciations de Quesnay, 493. — Son discours en réponse aux interpellations sur la démission de Quesnay, 495-496. — Refuse de faire imprimer les procès-verbaux de l'enquête, 524 et note 1; le « pointage » des conseillers de la Cour de cassation, 528. — Se prononce, au Conseil des ministres, pour le projet de dessaisissement (27 janvier 1899), 531. — Soumet le projet à la Chambre, 532. — Supplément d'enquête ordonné par la Commission, 534. — Adoption du projet de dessaisissement par la Chambre ; son discours : « Regardez dans vos circonscriptions », 544-545. — Son attitude pendant la discussion de la loi au Sénat, **V**, 16, 21. — Consent, après une nouvelle démarche de Loew, à l'impression de l'enquête de la Chambre criminelle, 26, note 2. — Aurait invité la Cour à rendre son arrêt avant la rentrée des Chambres, 61. — Défère Grosjean à la Cour de cassation, 85, note 1. — Adresse au président de la Chambre une lettre reproduisant le dispositif de la Cour de cassation sur la communication secrète, 120, 125, 131, 419, appendice, 576-577. — Son attitude lors de la discussion sur la mise en accusation de Mercier (5 juin 1899), 132.

Lebrun-Renaud (Charles), *capitaine de la garde républicaine*. Est chargé de conduire Dreyfus à l'École militaire pour la parade de dégradation, **I**, 494. — Lui fait mettre les menottes ; Dreyfus proteste de son innocence, 494-495. — Son entretien avec Dreyfus, 496-498. — Fait avertir le général Darras que Dreyfus a l'intention de protester devant la troupe, 498-499. — Le bruit se répand que Dreyfus lui aurait fait des aveux, 513. — Rapporte les propos de Dreyfus à Guérin et à Philippe, 515. — Inscrit « *rien à signaler* » sur le rapport qu'il adresse à Saussier, 519. — Convoqué par Mercier, 527. — Conversation qu'il a avec des journalistes au « Moulin Rouge » le soir de la dégradation ; article de Clisson dans le *Figaro*, 528-529. — Conduit par Gonse chez Mercier, 530. — Répète à Mercier la conversation de Dreyfus, sans parler des aveux, 530-531. — Reçoit l'ordre de garder le silence sur son entretien avec Dreyfus, 532. — Envoyé par Mercier à Casimir-Perier ; son entrevue avec le président de la République, 534, 536. — Reçoit de nouveau l'ordre de se taire, 536. — Note *Havas* démentant qu'il ait fait aucune communication à la presse au sujet de Dreyfus, 536-537. — Blâmé par le colonel Risbourg ; lui fait le récit des prétendus aveux, 537. — Les aurait consignés sur son carnet, 537-538. — Retourne au « Moulin Rouge », déclare que Dreyfus ne lui a pas

fait d'aveux, 538. — Convoqué par Gonse à l'Etat-Major, au mois d'octobre 1897, **II**, 575 et note 4. — Ecrit, à la demande de Gonse et en présence d'Henry, le récit des prétendus aveux, 576-577, **I**, appendice, 629-631. — La question des aveux traitée par Cavaignac dans son discours à la Chambre lors de l'interpellation sur la lettre *J'accuse* (séance du 13 janvier 1898), **III**, 237-238. — Le « dossier des aveux », 284. — La légende des aveux démentie par Forzinetti et Clisson, 287. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Scène entre lui et Forzinetti dans la salle des témoins au procès Zola, 360-361. — Ses déclarations contradictoires à l'abbé Valadier et à Chaulin-Servinière, 360, note 1 ; 361, note 1. — Détruit son carnet, **I**, 537, note 4, **IV**, 6. — Appelé chez Cavaignac ; son entretien avec lui, 5, 7. — Cavaignac copie le feuillet du carnet où il aurait consigné les aveux, 7. — Détruit ce feuillet, 7, note 4. — L'authenticité des aveux affirmée de nouveau à la tribune de la Chambre par Cavaignac (séance du 7 juillet 1898), 26. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 450-451. — Sa déposition à la deuxième enquête Mazeau (janvier 1899), 509. — Cité par la défense au procès de Rennes, **V**, 233-234 ; 285 ; sa déposition, 440 ; 442-443 ; 477 ; **I**, appendice, 627.

Leclerc, *général*. Averti par Gonse de la mission de Picquart en Tunisie, **II**, 470. — Accorde un congé à Picquart en juin 1897, 520. — Instructions qu'il reçoit de Boisdeffre au sujet de Picquart, 575, 620, 621 et note 1. — Convoque Picquart à Tunis, 622 et note 1. — Reçoit l'ordre de l'interroger sur la disparition du document libérateur, 646-647. — Télégramme que lui adresse Billot au sujet du départ de Picquart pour Paris, **III**, 65.

Lecomte (Maxime), *sénateur*. Membre de la commission de dessaisissement, se prononce contre la loi, **V**, 9 et note 2. — Son discours à la séance du 27 février 1899, 14. — S'abstient dans le vote sur l'amendement Bernard, 22, note 3.

Lecouteux de Caumont. Parrain d'Esterhazy lors de l'admission de celui-ci au cercle de la rue Royale, **II**, 29, note 2.

Leduc (Stéphane), *professeur à Nantes*. Reçoit Grimaux chez lui (août 1898), **IV**, 148, note 4.

Leeman (Maurice). Nom véritable de Lemercier-Picard. Voir *Lemercier-Picard*.

Lefevre (Pierre), *directeur du « Rappel » et du « XIX[e] siècle »*. Conseille à Mathieu Dreyfus d'ajourner sa campagne en faveur de la revision, **II**, 167. — Sa déposition devant la Haute Cour, **V**, 262, note 1.

Lefort, *colonel*. Participe à la comparaison entre l'écriture du bordereau et celle de Dreyfus au ministère de la Guerre, **I**, 63 ; à l'expertise du bordereau par Gobert, 81, 82. — Accompagne Gonse chez Gobert, 87 et note 3.

Le Gall, *chef du cabinet civil de Félix Faure*. Son récit de la dernière journée et de la mort de Félix Faure, **IV**, 546, note 1 ; 551, note 3 ; appendice, 622-623. — Conteste le récit qu'a fait Gibert de son entrevue avec le Président, **II**, 173, note 4.

Légitimus, *député*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1.

Legludic (Léon), *sénateur*. Membre de la commission chargée d'examiner la loi de dessai-

sissement ; favorable à la loi, **V**, 9, note 2 ; 16.

Le Gonidec de Traissan (Comte), *député*. S'abstient dans le vote flétrissant la manifestation d'Auteuil, **V**, 118, note 1. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Legoux (Baron). Assiste aux conciliabules tenus au fort Chabrol en juin 1899, **V**, 183. — Membre du Comité d'action constitué par Déroulède, 257.

Legrand (Camille). Son expertise au procès Dautriche, **V**, 467, note 2 ; **VI**, 367, note 7.

Le Grix, *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575, **VI**, 286, note 3; son enquête (avril 1904), 473, note 2,

Le Hérissé (René), *député*. Interpelle Mercier sur l'affaire Turpin, **I**, 7. — Adresse une proclamation aux habitants de Rennes après l'attentat contre Labori, **V**, 356, note 1. — Fritsch lui remet les photographies des lettres de Tomps à Mathilde; son discours à la séance du 22 mai 1900, **VI**, 111 et note 1. — Montre les photographies à Galliffet, 116, 118.

Lelarge, *docteur en médecine*. Son rapport sur la mort de Lemercier-Picard, **III**, 503, note 1.

Lelong. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) au sujet des lettres d'Esterhazy sur papier pelure, **IV**, 362, note 2.

Lemaire, *conseiller à la Cour de cassation*. Passe pour favorable à la revision, **V**, 26, note 1; 575.

Lemaître (Jules), *membre de l'Académie Française*. Se prononce pour la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 222, note 1. — L'un des fondateurs de la *Ligue de la Patrie Française*, 500, 503. — Son discours à la réunion constitutive de la Ligue : il s'engage à s'incliner devant l'arrêt des Chambres réunies, 504, 505. — L'un des directeurs de la Ligue, 505. — Sa campagne dans l'*Écho de Paris* contre la candidature de Loubet à la Présidence de la République, 563-565. — Blâme la tentative de Déroulède à Reuilly, **V**, 2, note 3. — Ses attaques contre la Cour de cassation, 35, 55. — Sa déposition au procès Déroulède (mai 1899), 88. — Ses articles : sur Dupuy, 155, note 3 ; sur le cabinet Waldeck-Rousseau, 179, note 2 ; sur le discours de Joseph Reinach à Digne, **VI**, 87. — Son entretien avec Judet au sujet d'une lettre de Galliffet ; affiche qu'il rédige à la suite de cet entretien ; le « ministère de l'étranger », 185-186. — Les cent mille francs de Syveton, 422 et note 2.

Le Menuet (Ferdinand), *secrétaire de la Ligue des Patriotes*. Est l'objet d'un mandat d'amener, **V**, 311, note 1.

Lemercier, *juge*. Chargé de l'instruction contre les inculpés de la manifestation d'Auteuil, **V**, 135.

Lemercier-Picard (Leeman, dit). Autres pseudonymes: Roberty-Durrieu, Durand, Durandin, Lenoir, Vendamne, Vergnes, Martin. — Agent d'Henry ; aurait collaboré au « faux Henry », **II**, 412-413. — Son entretien avec Schwarzkoppen : il se reconnaît l'auteur « matériel » de ce faux, 413, note 1 ; 598-599. — Agent d'Henry et d'Esterhazy dans l'affaire du faux « Otto » ; sa démarche aux bureaux du *Radical* et du *Figaro*, **III**, 108-109. — Demande à voir Joseph Reinach ; lui fait remettre le faux « Otto » ; Joseph Reinach garde

cette pièce et décline un rendez-vous, 110-111. — Poursuivi par Joseph Reinach pour faux et usage de faux ; se rend sous le nom d'Emile Durand chez Rochefort, 163 et note 3, 164. — Ses démêlés avec Henry après l'acquittement d'Esterhazy ; sa détresse, 332 et note 2. — Recherché vainement par la police ; fait par lettre de nouvelles propositions à Joseph Reinach, 331. — Econduit, s'adresse sans plus de succès à Zola, 332. — Mis en cause dans le procès Reinach-Rochefort, 333. — Renseignements fournis sur lui par Billot à Bertulus, 334. — Reçoit une lettre signée H. l'invitant à se soustraire à une prétendue convocation de Bertulus, 334-335. — Ses lettres à Séverine pendant le procès Zola, 455. — Nouvelle lettre à Séverine après la condamnation de Zola ; il la prie de faire parvenir une lettre à Rochefort, 493, 494 et note 2. — Ses tentatives d'escroquerie et de chantage : il sollicite le chanoine Chalandre, la baronne de Hirsch, le cardinal Richard, 495, notes 1 et 2 ; 498. — Demande la liquidation d'une prétendue pension de retraite, 498 et note 1. — Se rend à la mairie du VII[e] pour y solliciter un subside, 498-499 et note 1. — Trouvé pendu à l'espagnolette de sa fenêtre, 499-500. — Constatations auxquelles son décès donne lieu, 501-503. — Hypothèse d'un crime, 503. — Son identité, contestée par la presse de l'Etat-Major, est établie par Bertillon, 504-505. — Reconnu à la Morgue par le colonel Sever, Cloutier et Jean Picard, 506, note 1. — Enquête de Bertulus, 506. — Les professeurs Brouardel et Socquet chargés de l'autopsie, 508. — Texte du procès-verbal d'autopsie, appendice, 643-647. — Analyse des viscères : hypothèse de la mort par « inhibition », 510-511. — Plainte en escroquerie déposée contre lui par Mme Dupuy et par la veuve du général Chanzy, **IV**, 98, note 3. — Reconnu l'auteur d'une prétendue lettre de Cordier à Mathieu Dreyfus, **V**, 407 et note 3.

Lemonnier, *capitaine*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 390,391 et note 1.

Lenoir (Maurice). L'un des pseudonymes de Lemercier-Picard. Voir ce nom.

Léon, *agent d'Henry, se disant colonel*. Tend un piège à Mathieu Dreyfus, **III**, 3, note 2.

Léon XIII, *pape*. Reçoit une supplique de Mme Dreyfus, **II**, 379. — Son opinion sur l'Affaire, **III**, 54 et note 4. — Sa sollicitude à l'égard des Assomptionnistes, **IV**, 419, et note 4. — Ses avertissements à Boyer d'Agen : l'affaire Dreyfus ne doit pas être une affaire de religion, **V**, 36-37.

Léopold II, *roi des Belges*. Croit à l'innocence de Dreyfus, **III**, 54.

Lepelletier (Edmond), *journaliste*. Son opinion sur l'attitude de Dreyfus pendant la dégradation, **I**, 511. — Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 503. — Article dans l'*Echo de Paris* sur l'attitude de Dreyfus au procès de Rennes, **V**, 294 et note 2. — Combat l'amnistie; ses attaques contre Joseph Reinach, **VI**, 84 et note 2. — Son procès avec Joseph Reinach et Picquart ; sa condamnation, 131. — Interjette appel, 139-140.

Lepelletier (Emile), *conseiller à la Cour de cassation*. Membre de la commission de revision à laquelle est soumise la requête de Mme Dreyfus, **IV**, 291-292. — La requête de Mornard tendant à sa récusation est rejetée par les Chambres réunies (audience du 20 mars 1899),

V, 38-39. — Refuse de considérer le faux d'Henry comme un fait nouveau, 100. — Vote l'arrêt de la Cour de cassation qui annule le jugement de 1894 et renvoie Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes, 105, appendice, 575.

Lepic, *journaliste.* Rédacteur aux *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Lépine (Louis), *préfet de police.* Désigne trois experts judiciaires pour examiner le bordereau, **I**, 179. — Fait faire une enquête sur Dreyfus ; note remise à Henry à ce sujet, 260 et note 3. —Assiste au procès de 1894, 399. — Son impression sur l'attitude de Dreyfus, 400 et note 1 ; sur les dépositions des témoins, 403, 414-415, 420 ; sur la démonstration de Bertillon, 427 ; sur la plaidoirie de Demange, 433. — Prévoit l'acquittement, 447. — Gouverneur général de l'Algérie ; son attitude lors des troubles antisémites, **III**, 279-282, 541, note 2. — Attaques de Drumont contre lui ; il est remplacé au gouvernement de l'Algérie par Laferrière, **IV**, 128 et note 4. — Sa déposition devant les Chambres réunies, **V**, 63. — Préfet de police en remplacement de Blanc, 172, note 2 ; 185, note 3. — Mesures prises par lui lors des complots royalistes et nationalistes, 308, 310, 311, 424. — Sa déposition devant la Haute-Cour, 183, notes 3 et 4; 252, note 2; 256, note 5 ; 257, note 4; 262, note 4; 308, note 2; 309, note 1; 311, note 2; 425, note 3; 426, note 1.

Leproust (Maurice), *commissaire de police.* Blessé au cours d'une bagarre devant la Chambre des Députés (25 octobre 1898), **IV**, 337, note 3.

Le Provost de Launay (Louis), *sénateur.* Prévient Scheurer-Kestner qu'il le mettra en cause au cours des débats relatifs à la loi sur l'espionnage, **II**, 691. — Assiste à la séance de la Chambre où Billot annonce l'ouverture d'une enquête sur Esterhazy et intervient au Sénat pour demander la mise à l'ordre du jour du projet Mercier sur la trahison et l'espionnage, **III**, 5-6. — Son attitude pendant l'interpellation Scheurer-Kestner sur l'affaire Dreyfus (7 décembre 1897), 154. — Organise un meeting avec Guérin ; scènes tumultueuses, 277. — Annonce qu'il réclamera du Sénat une enquête sur les dépenses du Syndicat, 487. — Réclame des poursuites contre Gohier pour son livre « l'*Armée contre la Nation* », **IV**, 424. — Interpelle sur la démission de Quesnay, 528, note 3. — Assiste à un conciliabule au fort Chabrol (17 juin 1899), **V**, 183 et note 4. — Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat (juillet 1906), **VI**, 478, note 3.

Lequeux (André), *consul général de France à Londres.* Reçoit la déposition d'Esterhazy (février-mars 1900), **II**, 27, note 4; **VI**, 76, 78.

Le Rendu. Complice de Decrion dans une affaire d'espionnage ; sa condamnation, **V**, 241, note 1.

Lerolle (Paul), *député.* Blessé au cours d'une réunion publique à Paris (décembre 1898), **IV**, 426 et note 2.

Le Rond, *capitaine d'artillerie.* Désigné pour instruire au camp de Châlons (août 1894) les officiers des armes autres que l'artillerie, **II**, 99 et note 2. — Questionné en juillet 1895 par Esterhazy au sujet du tir de l'artillerie, 83, note 2. — Entendu par Picquart au cours de son

enquête sur Esterhazy, 380. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 83, note 2 ; au procès de Rennes, 99, note 2 ; 100, note 2 ; **V**, 447-448.

Le Roux (Hugues), *homme de lettres.* Apprend de Joseph Reinach que Scheurer-Kestner se propose de poursuivre la revision, **II**, 546, note 1.

Le Roux (Paul), *sénateur.* Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 3.

Leroux de Villiers. Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Leroy (Arthur), *député.* Membre de la Commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement, se prononce contre le projet, **IV**, 540, note 2.

Leroy-Beaulieu (Anatole), *membre de l'Institut.* Apprend de Joseph Reinach que Scheurer-Kestner se propose de poursuivre la revision, **II**, 546, note 1. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Signe « un appel à l'union » (24 janvier 1899), 537.

Lescure, nom d'emprunt de Lauth à l'entrevue de Bâle. Voir *Lauth.*

Leser (Charles), *journaliste*, rédacteur militaire au *Figaro.* Publie, avant le procès de 1894, une interview de Mercier au sujet de Dreyfus, **I**, 334. — Maintient son récit malgré un démenti de Mercier, 337.

L'Estourbeillon (Marquis de), *député.* Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441. — S'abstient dans le vote flétrissant la manifestation d'Auteuil, **V**, 118, note 1. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Lesueur (Mme Daniel), *femme de lettres*, rédactrice à la *Fronde*, **III**, 195, note 4.

Létang (Louis), *député.* Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1. — Signe le manifeste du 12 juillet 1899 à la France ouvrière et socialiste », 256, note 1.

Levaillant (Isaïe), *ancien directeur de la Sûreté Générale.* Rapport de Guénée sur ses prétendues relations avec Souffrain, Cesti et Dupas, **II**, 490.

Levée (François). Sa contre-expertise sur le bordereau, **VI**, 456, note 6.

Leveillé, *professeur de droit, député.* Son attitude lors de la discussion du projet de loi sur la trahison et l'espionnage (séance du 24 décembre 1894), **I**, 478. — Se prononce pour le rejet de la requête par laquelle Mme Dreyfus demande à être autorisée à rejoindre son mari à l'île du Diable, **III**, 539.

Lévêque, *sergent.* Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 390, note 1.

Levisalles (Gaston), *avocat.* Plaide pour Chambrée, gérant du *Siècle*, poursuivi par Mme Henry en même temps que Joseph Reinach, **IV**, 527 ; **VI**, 140.

Lévis-Mirepoix (Comte de), *député.* Sa démarche auprès de Félix Faure pour réclamer la convocation immédiate des Chambres (septembre 1898), **IV**, 307, note 5. — S'abstient dans l'ordre du jour flétrissant la manifestation d'Auteuil, **V**, 118, note 1 ; dans le vote de réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Levraud (Dr), *député*. Dépose une proposition de loi tendant à rétablir le monopole de l'enseignement (séance du 26 novembre 1898), **IV**, 418. — Signe la proposition tendant au transfert des cendres de Zola au Panthéon, **VI**, 496, note 5.

Lévy (Arthur), *publiciste*. Conseille à Mme Dreyfus de rédiger une protestation contre la condamnation de son mari, **II**, 163-164.

Lévy (Léon), *ingénieur en chef des Mines*. Apprend du capitaine Picard la communication du dossier secret aux juges de 1894, **II**, 176.

Lévy (Léon), *interne des hôpitaux*. Soldat au fort du Mont-Valérien, nie qu'Henry ait reçu aucune visite avant son suicide, **IV**, 214. — Procède après le suicide aux constatations médico-légales, 219. — Rédige le bon de transfert du corps au Val-de-Grâce, 220. — Mis à la disposition de Mme Henry, 220.

Lévy-Brühl (Lucien), *professeur de philosophie*. Sa déposition favorable à Dreyfus au procès de 1894, **I**, 429. — Saisi par Salomon Reinach d'un projet de protestation en faveur de Dreyfus, **II**, 164, note 2.

Lévy-Mayer (Maurice). Son rôle dans l'affaire Boulot, **II**, 236 et note 4.

Lewal, *général, ancien ministre de la Guerre*. Ses relations avec Weil, **II**, 85; **VI**, 334.

Leygues (Georges), *député*. Ministre dans le cabinet Dupuy; apprend par les journaux l'arrestation de Dreyfus, **I**, 207, note 1. — Saisi d'une requête par Dreyfus, 568-569. — Autorise Mme Dreyfus à voir son mari à l'île de Ré, 571. — Ministre dans le nouveau cabinet Dupuy (octobre 1898), **IV**, 355. — Partisan de la revision ; s'oppose au projet de dessaisissement (conseil des ministres du 27 janvier 1899), 530-531. — Ministre dans le cabinet Waldeck-Rousseau (juin 1899), **V**, 178. — Invite Syveton à reprendre son poste de professeur à Reims, 251, note 1. — Sa conversation avec Joseph Reinach au sujet de la promesse faite par Millerand que Dreyfus serait grâcié dès le retrait de son pourvoi, 561. — Son projet de loi sur la scolarité, **VI**, 44 ; 46. — Félicite Joseph Reinach de son discours à Digne (24 avril 1900), 87, note 2. — Vote contre le cabinet Combes lors des débats sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), 407, note 3. — Son discours, 418-419. — S'abstient dans le vote de l'ordre du jour de confiance au gouvernement (séance du 4 novembre 1904), 420. — Ministre des Colonies dans le cabinet Sarrien (13 mars 1906), 424 et note 1.

Leyret (Henry), *rédacteur à l'Aurore*, **II**, 637, note 3. — Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à « disputer la rue » aux nationalistes (22 octobre 1898), **IV**, 330, note 3.

L'Hôte (Louis), *expert chimiste*. Chargé par Tavernier d'expertiser le *petit bleu*; ses conclusions, **IV**, 377-378.

Libre Parole. Voir *Drumont*, *Papillaud*, *Boisandré*, etc.

Lichnowski (Prince), *secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Vienne*. Tient de Schwarzkoppen que les notes mentionnées au bordereau sont de médiocre importance, **II**, 114, note 1. — Schwarzkoppen lui affirme n'avoir jamais été en relations avec Dreyfus, **III**, 46, note 2.

Liebknecht, *socialiste allemand*. Son opinion sur l'attitude des socialistes français dans l'Affaire, **V**, 256 et note 2.

Ligue de la Patrie française. Voir *Lemaître, Coppée, Syveton.*

Ligue des Droits de l'Homme. Voir *Trarieux, Viollet, Grimaux.*

Ligue des Patriotes. Voir *Déroulède, Habert.*

Linard, *député des Ardennes*. Félix Faure lui aurait montré la photographie du bordereau annoté, **IV**, 237, note 3.

Linder, *capitaine*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 497 et note 4.

Linol (Louis-Armand), *liquidateur judiciaire*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 445, note 1.

Lissajoux, *rédacteur au « Petit Journal »*. Arrêté en août 1899 à cause de l'article « *le Traître* » publié en septembre 1896 par l'*Eclair*, **II**, 375, note 2; **V**, 456 et note 2.

Lissarague (Lucie), fiancée de Freystaetter ; Freystaetter lui montre sa lettre à Giovaninelli, **V**, 60 et note 3.

Lockroy (Edouard), *député*, ministre de la Marine dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3. — Prévoit la revision dès l'ouverture de l'enquête Esterhazy (novembre 1897), **III**, 5. — Ministre de la Marine dans le cabinet Brisson (30 juin 1898), 633, note 3. — Désigne le bateau qui ramènera Dreyfus en France, **IV**, 243-244. — Vote au conseil de cabinet du 26 septembre 1898 contre la remise de la requête de Mme Dreyfus à la Cour de cassation, 298, note 2. — Chargé de l'intérim de la Guerre après la démission de Chanoine, 338. — Ministre dans le cabinet Dupuy (octobre 1898), 355. — Se prononce au conseil des ministres du 27 janvier 1899 pour le projet de dessaisissement, 531. — Autorise Freystaetter à déposer devant les Chambres réunies, **V**, 58, 60 et note 4. — Ses instructions à Coffinières en vue du débarquement de Dreyfus en France, 199 et note 2, 202. — Chute du ministère Dupuy (juin 1899), 155. — Frappe le général de La Roque pour sa dépêche à Loubet et relève l'amiral de Cuverville de ses fonctions, 181 et note 6. — Vote l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldek-Rousseau (séance du 26 juin 1899), 193, note 2.

Locrimier, *adjudant*. Secrétaire d'Henry ; serait allé chez Lemercier-Picard le jour de la mort de celui-ci, **III**, 511, note 2. — Son suicide, **V**, 46, note 8, 241.

Loew (Louis), *président de chambre à la Cour de cassation*. Attaques de la presse nationaliste contre lui après la cassation du procès Zola, **III**, 554. — Ses relations avec le docteur Gibert, **IV**, 321. — Saisi par Sarrien de la requête de Mme Dreyfus en revision du procès de 1894; prend la direction de l'Affaire, 321-323. — Désigne Bard comme rapporteur, 323-324. — Vote l'arrêt déclarant recevable la requête de Mme Dreyfus, 348 et note 1. — Averti que Callé possède une lettre d'Esterhazy écrite sur papier pelure, 361. — Nouvelles attaques de la presse nationaliste contre lui, 373-374. — Son attitude lors de la déposition de Picquart devant la Chambre criminelle, 397-399. — Propos qu'il tient aux obsèques de La Rouverade, 424. — Pris à partie par quelques souscripteurs des *listes*

rouges, 443. — Entendu à la premièreenquête Mazeau (incident du grog chaud), 488-489. — Appelé chez Lebret qui lui recommande la plus grande réserve, 490. — Mis en cause dans la lettre de Quesnay de Beaurepaire à Mazeau, 491-492. — Invité par Lebret à se récuser, 493. — Son entretien avec Mazeau au sujet de la présidence de la Chambre criminelle, 493. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau, 507 ; à la troisième enquête Mazeau, 535 et note 2. — Demande à Lebret l'impression de l'enquête de la Chambre criminelle sur l'Affaire, **V**, 26, note 1. — Sa réplique à l'allocution de Mazeau le jour où la Cour de cassation rend son arrêt, 106. — A refusé à Joseph Reinach l'autorisation de déposer devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 196, note 1. — Atteint par la limite d'âge, il est remplacé par Chambareaud (13 mai 1903), 286.

Lœwy (Maurice), *directeur de l'Observatoire*. Procède à la vérification des mesures de Bertillon, **VI**, 310 ; 373, note 3.

Loizillon (Léon), *général, ministre de la Guerre*. Sa lettre au général Saussier au sujet de Weil, **VI**, 334-334.

Lombard, *avocat général*. Son intervention au procès Déroulède devant la Cour d'assises, **V**, 89. — Révoqué par Dupuy ; sa protestation, 119, note 2. — Réintégré par Waldeck-Rousseau, 185. — Son réquisitoire dans le procès Joseph Reinach. — Mme Henry, **VI**, 276.

Lonquéty (Maurice), *ingénieur*. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) sur les voyages de Dreyfus à Bruxelles, **IV**, 452. — Sa déposition devant le conseil de guerre de Rennes, **V**, 408 et note 2 ; **VI**, 313 et note 2.

Lortat-Jacob, *avoué*. Une lettre d'Esterhazy est saisie chez lui, **II**, 52 et note 1.

Loth (Arthur), *archiviste-paléographe*. Proteste, dans une lettre publique, contre les conclusions tirées en faveur de Dreyfus de l'examen d'un fac-similé du bordereau, **III**, 416, note 1.

Loubers (Henry), conseiller à la Cour de cassation, **V**, appendice, 575.

Loubet (Emile). Reçoit, comme président du Sénat, les confidences de Scheurer-Kestner, **II**, 527, note 2. — Demande à Billot de frapper le capitaine Begouën, **III**, 557 et note 3. — Mis en cause au cours du débat soulevé à la Chambre par Chiché sur l'affaire de Panama (séance du 30 mars 1898), 568 et note 1. — Partisan de la revision, **IV**, 499. — Candidat à la Présidence de la République, 555-558. — Campagne menée par les nationalistes contre sa candidature, 563-565. — Son élection, 566. — Manifestations hostiles dont il est l'objet à son retour à Paris, 567-569. — Refuse la démission du cabinet Dupuy, 570. — Son message aux Chambres, 571. — Ses instances auprès de Freycinet pour l'empêcher de donner sa démission, **V**, 82. — Invite Krantz à demander au général Hervé des explications sur sa déposition au procès Déroulède, 89 et note 2. — Est l'objet des attaques de la presse nationaliste, 110. — Sa popularité auprès des républicains, 112-113. — Agression dont il est victime au champ de courses d'Auteuil, 113-116. — Reçoit les excuses des commissaires des courses, 117. — Adresses de sympathie qui

lui sont votées à la suite de cette agression, 152. — Fait appel à Poincaré puis à Waldeck-Rousseau pour constituer un cabinet après la chute de Dupuy (juin 1899), 156, 162. — Ses instances auprès de Casimir-Perier pour lui faire accepter le portefeuille de la Guerre, 167. — Mande Bourgeois à Paris, 173. — Constitution du ministère Waldeck-Rousseau, 176-177. — Son allocution aux conseillers d'arrondissement de Rambouillet (24 août 1899), 520 et note 1. — Son attitude au conseil des ministres qui suit la condamnation de Dreyfus, 538-539. — Consent à la grâce, mais préfère ne signer le décret qu'après la réunion de la Haute-Cour, 552, 559-560. — Signe le décret, 565, appendice, 584. — Réclame l'amnistie, **VI**, 17. — Son discours à l'inauguration de l'Exposition de 1900, 85. — Se rend à Marseille pour saluer le corps expéditionnaire de Chine, 132. — Préside le banquet des maires aux Tuileries, 133. — Lettre que lui adresse Zola, 157. — Après la chute de Waldeck-Rousseau, charge Combes de constituer un cabinet (juin 1902), 189. — Son voyage à Rome, 423. — Remplacé par Fallières à la présidence de la République, 424.

Lourties (Victor), *sénateur*. Ministre dans le cabinet Dupuy; apprend par les journaux l'arrestation de Dreyfus, **I**, 207, note 1. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6.

Loverdo (Henry de), *général*. Révèle l'affaire François Zola, **III**, 604-605. — Sa conversation avec Judet, 625.

Loyson (Hyacinthe). Félicite Scheurer-Kestner de sa campagne en faveur de la revision, **II**, 673, note 2.

Lozé (Henry), *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Lubersac (Marquis de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Lucas (Gabriel), *général, commandant le 10e corps d'armée*. Passe pour croire à l'innocence de Dreyfus, **V**, 200. — Reçoit de Quesnay de Beaurepaire une dénonciation contre Dreyfus, 226. — Assigne aux séances du conseil de guerre de Rennes la salle de la manutention, 237. — Sa note à l'*Avenir*, journal revisionniste de Rennes, 266, note 1.

Ludre (Marquis de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Luppé (Marquis de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Lur-Saluces (Henri de). Mis par Guérin au courant du complot royaliste, **IV**, 304, note 3, 305. — Ses conférences avec le duc d'Orléans et avec Guérin (octobre 1898), 328, 332, **V**, 184. — Menacé d'être arrêté, s'enfuit puis se constitue prisonnier la veille du procès de la Haute-Cour, 310, 312.

Lusignan (Comte de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Lutaud (Auguste), *docteur en médecine*. Sa note démontrant l'absurdité scientifique d'une épreuve imposée par Du Paty à Dreyfus, **I**, 409.

Luxer (Charles de), *général*. Préside le conseil de guerre appelé à juger Esterhazy, **III**, 201 ; 205 ; 207. — Se fait remettre par Picquart les lettres de Gonse, 211. — Son attitude à l'égard de Picquart lors de la seconde déposition de celui-ci devant le conseil, 211. — Prend part au dîner

d'adieu offert à Mercier (novembre 1898), **IV**, 460, note 1. — Sa déposition devant le juge Boucard (4 juillet 1904), **VI**, 335 et note 4.

Luynes (Duc DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441. — Son attitude lors de l'arrestation de Déroulède et de ses complices (août 1899), **V**, 312.

M

Mackau (Baron DE), *député*. S'abstient dans l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1 ; dans le vote de réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Magdelaine (CHARLES), *médecin major au 74e régiment d'infanterie*. Présente Bernheim à Esterhazy, **II**, 102, note 1.

Magne (NAPOLÉON), *député*. Sa démarche auprès de Jules Guérin au « fort Chabrol », **V**, 424, note 1.

Magniaudé (EMILE), *député*. Son intervention à la séance du 26 juin 1899, **V**, 192 et note 1.

Magnin, *agent de la sûreté*. Ses racontars sur les incidents Bard-Picquart (le « grog chaud ») et Chambaraud-Picquart (l' « urinoir »), **IV**, 399. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau, 510, 511.

Mahy (DE), *député, ancien ministre*. Intervient dans les débats sur la question juive (séance du 25 mai 1895), **II**, 196 ; dans les débats soulevés par la démission de Chanoine (séance du 25 octobre 1898), **IV**, 339. — Membre du comité directeur de la *ligue de la Patrie Française*, 505, note 3. — Son entretien avec le général Mercier (août 1899), **V**, 304, note 2.

Maillet (JULES), conseiller à la Cour de cassation, **V**, appendice, 575.

Maison (Marquis DE), Recommande Esterhazy à Billot, **II**, 288.

Maistre (PAUL), *capitaine*. Entendu par D'Ormescheville, **I**, 266, note 1, 296. — Commandant ; sa déposition au procès de Rennes, **V**, 389, 390, note 1, 391, note 1, **VI**, 256 et note 4.

Maizière (G. DE), *rédacteur au « Gaulois »*. Avisé par Echemann de la communication secrète, **II**, 175, note 1. — Sa conversation avec Pellieux au sujet du faux Henry, **III**, 74, note 4 ; au sujet du prétendu voyage de Picquart en Allemagne (photographies de Carlsruhe), appendice, 651. — Ses articles sur le procès de Rennes, **V**, 269, note 2; 282, note 3.

Manau (JEAN-PIERRE), *procureur général près la Cour de cassation*. Ses réquisitions à la chambre criminelle tendant à la cassation sans renvoi du procès Zola ; son opinion sur le procès de 1894 et la campagne revisionniste, **III**, 550-552. — Attaques de la presse antisémite contre lui, 553-554. — Déclarations de Méline à son sujet (séance du 2 avril 1898 à la Chambre), 554-555. — Son réquisitoire introductif sur la demande en revision du procès de 1894 ; il réclame la production du dossier secret, **IV**, 322-323. — Son réquisitoire (octobre 1898) ; il propose la suspension de la peine de Dreyfus, 345-347 ; 374. — Pris à partie par les souscripteurs des *listes rouges*, 443. — Assiste au dépouillement du dossier secret, 472. — Son remplacement est réclamé par Quesnay de Beaurepaire, 532. — Son réquisitoire sur la demande de Picquart en règlement de juges, **V**, 23 et note 2.

— Son réquisitoire aux chambres réunies (mai 1899) ; il se prononce pour la cassation avec renvoi, 76 et note 1 ; 97 ; 100, note 1 ; 121, note 1 ; 571. — Ses conclusions au sujet du supplément d'enquête réclamé par Picquart dans l'affaire Boulot et dans l'affaire des pigeons voyageurs, **VI**, 9. — Remplacé par Laferrière, 134. — Revision du procès de Rennes : il se déclare partisan de la cassation sans renvoi, 285, note 7.

Mandell (Baron Rodolphe de). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Mandrin. Compagnon de Jules Guérin au « fort Chabrol », **V**, 423, note 4.

Marcère (Emile des Hayes de), *sénateur inamovible*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6.

Marchal, *député d'Algérie*. Sa démarche auprès de Brisson pour faire retirer à Lépine le gouvernement de l'Algérie, **IV**, 128, note 3. — Invité aux déjeuners de Deschanel, 463, note 3.

Marchand, *capitaine, puis commandant*. Sa mission en Afrique, **IV**, 312-313. — Occupe Fachoda, 314-317. — Reçoit l'ordre de se retirer, 359 ; 361. — Sa lettre à Forain, 423 et note 4. — Ovation dont il est l'objet à son retour à Paris, **V**, 90-91. — Prend part au mouvement nationaliste, 177, 181. — Démarche de Barillier auprès de lui, 258, note 3.

Marchand, *rédacteur à l'« Eclair », traducteur au bureau des renseignements*. Soupçonné d'avoir écrit l'article « *Le Traître* », **II**, 374. — Sa déposition à l'instruction Fabre, 374, note 3.

Marcy (Louis), *lieutenant-colonel*. Membre du Conseil de guerre appelé à juger Esterhazy, **III**, 201, note 1.

Mareschal (Henri), *capitaine*. Remplace Lauth au bureau des renseignements, **V**, 65, note 3. — Assiste aux obsèques d'Henry, **IV**, 221. — Ses sentiments à l'égard de Dreyfus, **V**, 245. — Ses relations avec Przyborowski et Wessel, 459. — Entrevues qu'il aurait eues avec Cernuski, 461 et note 1. — Son rendez-vous à Zurich avec « Austerlitz », 464, notes 4 et 5, 465-469. — Son entretien avec Przyborowski au sujet de Mosetig, 469-471 et note 2. — Ses intrigues contre Tomps, **VI**, 91-92. — Missions dont il charge Wessel, 95. — Obtient de Wessel une dénonciation contre Tomps, 96-97. — Sa lettre à Wessel après l'arrestation de celui-ci à Nice, 99-100. — Est accusé d'avoir dénoncé Wessel, 101. — Nouvel entretien avec Przyborowski au sujet de Tomps et Cernuski, 104-105. — Renvoyé dans un régiment par ordre de Galliffet, 108 et note 2. — Sa déposition devant la chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 329 ; à l'enquête Atthalin, 362-363. — Confronté avec Dautriche et Rollin, 364-365. — Sa déposition à l'enquête Cassel, 369. — Inculpé de vol de deniers appartenant à l'État ; son arrestation, 370. — Sa mise en liberté provisoire, 378. — Renvoyé devant un conseil de guerre, 381 et note 2. — Son attitude pendant le procès ; ses déclarations, **V**, 464, note 4 ; 465, notes 3, 5, 6 ; 466, notes 2, 3, 5 ; 467, note 4 ; **VI**, 382-386 ; son acquittement, 387.

Maret (Paul), *sénateur*. Sa démarche auprès de Dupuy pour obtenir l'ajournement du procès Picquart, **IV**, 400, note 2.

Marguerite de Savoie, *reine d'Italie*. Croit Dreyfus innocent, **III**, 54, note 1.

Marie (Paul), *publiciste*. Auteur d'une brochure « *La déposition du général Rogel* », **V**, 45, note 1.

Marignan (Firmin), *conseiller à la Cour de cassation*. Passe pour favorable à la revision, **V**, 26, note 1 : appendice, 575. — Membre de la commission de revision en 1903, **VI**, 282, note 2.

Marin, *général*. Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Marinoni (Hippolyte), *directeur du « Petit journal »*, **I**, 221, note 1. — Ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 508, note 2. — Sa campagne contre les revisionnistes, **III**, 259, note 2. — Condamné pour diffamation envers la mémoire de François Zola, **IV**, 137, note 4. — Bénéficie d'un non-lieu à la suite d'une plainte en usage de faux portée contre lui par Zola, 137, note 5.

Marion (Paul), *journaliste*. Répète à Mathieu Dreyfus les confidences d'Esterhazy à un garçon coiffeur, **III**, 173 et note 3. — Rédacteur aux *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Marmier (G), *colonel*. Freystaetter le met au courant d'une démarche dont il aurait été l'objet après le procès de 1894, **V**, 506-507.

Marneffe (E. de), *graphologue belge*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus : ses conclusions, **II**, 500, note 4.

Marselli, *général, sous-chef de l'Etat-major italien*. Reçoit deux dépêches de Panizzardi au sujet de Dreyfus, **I**, 243, **V**, 67, 72. — Sa réponse : « L'Etat-major italien n'a jamais eu de relations avec Dreyfus », **I**, 244. — Cette réponse est remise par Tornielli à Delcassé, 244, note 1, **V**, 68.

Martin. L'un des pseudonymes de Lemercier-Picard. — Voir ce nom.

Martin, *officier de police*. Assailli à la sortie du procès Zola, **III**, 462, note 1.

Martinet (Abbé). Membre du comité revisionniste constitué par Paul Viollet, **V**, 52.

Martinet (Antony), *docteur en médecine*. Son rapport sur la mission Voulet-Chanoine, **V**, 428 et note 1.

Martinet, *militant socialiste*. Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **III**, 257.

Martinie (Léonard), *contrôleur général de réserve*. Ses démarches auprès d'Hadamard et de Mathieu Dreyfus, **II**, 557 et note 1. — Elles sont révélées par Mathieu Dreyfus, **III**, 195. — Ses lettres à Rochefort, 385. — Interpellation d'Ernest Roche (séance du 24 février 1898), 489-490.

Marty, *député*. Présente l'ordre du jour de confiance au cabinet Méline, à l'issue de l'interpellation de Mun (séance du 13 janvier 1898), **III**, 239, note 1.

Maruéjouls (Émile), *député*. Ministre du Commerce dans le cabinet Brisson (juin 1898), **III**, 633, note 3. — Se prononce pour la revision, **IV**, 298, note 2. — Ministre des Travaux publics dans le cabinet Combes (juin 1902), **VI**, 191, note 2.

Massabuau (J.), *député*. Interpelle Freycinet au sujet du procès Picquart (séance du 28 novembre 1898), **IV**, 400-407. — Invité aux déjeuners de Deschanel, 463, note 3. — Ses relations avec Quesnay de Beaurepaire, 483. — Invite Lebret à ouvrir une enquête sur les accusations

portées par Quesnay contre Bard et Loew, 489. — Demande que Joseph Reinach et Picquart soient seuls exclus de l'amnistie, **VI**, 142.

Massard (Émile), *directeur de la « Patrie »*. Remet une épée d'honneur à Marchand, **V**, 90, note 2.

Massingham, *éditeur du « Daily chronicle »*. Publie le résumé de la déposition d'Esterhazy; ses démêlés avec celui-ci, **V**, 27, note 1.

Matha. Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à « disputer la rue » aux nationalistes (22 octobre 1898), **IV**, 330, note 3.

Mathilde (Princesse). Confidence que lui fait Boisdeffre au sujet d'une prétendue lettre de l'Empereur allemand à Munster, **I**, 349 et note 2, **II**, 580 et note 1, 636 et note 4, **VI**, 205, 211 et note 1, 328 et note 8, 511.

Matin (le). Voir *Serge Basset*, *Harduin*, *Bunau-Varilla*.

Matton (Ernest), *capitaine, attaché au bureau des renseignements*. Henry lui montre le bordereau, **I**, 41-43. — Chargé de faire une enquête sur une espionne italienne, **II**, 219. — Quitte le bureau, 212 et note 7. — Ne dépose ni devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), ni au procès de Rennes, **I**, 43, note 7. — Cité par la Cour de cassation (revision du procès de Rennes); sa déposition, **VI**, 350, note 2; 351 et note 2; 439, note 1.

Maud'huy (de), *commandant, officier d'ordonnance de Cavaignac*. Ses communications aux journaux après la découverte du « faux Henry », **IV**, 231, note 1.

Maujan (Adolphe), *député*. Son ordre du jour à la suite du discours de Guyot de Villeneuve sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), **VI**, 407 et note 3.

Maulny (Baron Jean de). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2. — Sa condamnation, 135, note 4.

Maumus (Le Père), *de l'ordre des Dominicains*. Se déclare partisan de la revision, **IV**, 271.

Maurel, *colonel*, président du conseil de guerre de 1894. Invité par Boisdeffre à prononcer le huis-clos dès l'ouverture des débats, **I**, 381-382. — Expose aux membres du conseil les raisons qui justifient le huis-clos, 394. — Son intervention au début des débats, 395-399. — Impression que lui produit Dreyfus, 400; 415. — Embarras où le met l'examen des questions techniques, 402. — Refuse de confronter Dreyfus avec Jeannel et Bernollin, 402-403. — Aurait obtenu du ministère de la Justice une consultation écrite sur la procédure à suivre, 412. — Interpelle Henry au cours de sa seconde déposition, 418. — Impression que lui produit cette déposition, 421. — Ses interventions lors des dépositions de Gobert et de Bertillon, 423; 426-427. — Reçoit de Du Paty le pli contenant les pièces secrètes; ses déclarations à ce sujet, 429; 430-431. — Donne lecture de la première pièce du dossier secret, la commente ainsi que les suivantes, 439-440. — Rédige le jugement; en donne lecture, 448. — Remet le dossier secret à Du Paty, 450. — Fait brûler toutes les photographies du bordereau, **II**, 183. — Freystaetter l'informe de son intention de révéler la communication secrète, **V**, 59. — Cité par Carrière au procès de Rennes, 234. — Sa déposition, 400-402.

Mauroy (Comte ALBERT DE). Signe la protestation en faveur Picquart, **IV**, 390, note 2.

Maurras (CHARLES). Ses articles dans la *Gazette de France* sur le suicide d'Henry; le « faux patriotique », **IV**, 251-252, **V**, 468, note 5. — Articles dans le *Soleil* sur la dépêche du 2 novembre 1894, 71, note 1; dans la *Gazette de France* sur le *Nationalisme intégral*, **III**, 577, note 2; sur le procès de Rennes, 295, note 2; sur l'attentat contre Labori, 362, note 1; sur la déposition de Mercier, 495, note 2.— Préface du livre de Dutrait-Crozon. : *Joseph Reinach historien*, 375, note 2. — L'*Action française*, **VI**, 279. — Son attitude lors de la revision du procès de Rennes, 282.

Maussabré (Marquis DE), *député*. S'abstient dans le vote flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1.

Mayence. Compagnon de Jules Guérin au « fort Chabrol », **V**, 423, note 4.

Mayer, *capitaine*. Témoin de Crémieu-Foa dans son duel avec Lamase, **II**, 56 et note 3, 57-58. — Tué en duel par Morès, 59-60, **I**, 218.

Mazeau (CHARLES), *premier président de la Cour de cassation, sénateur*. Son entretien avec Billot la veille de l'arrêt de la Cour sur le procès Zola, **III**, 552-553.— Refuse de présider la chambre criminelle chargée d'examiner la requête de Mme Dreyfus, **IV**, 322. — Mémoire que lui adresse Quesnay de Beaurepaire, 488. — Chargé par Lebret d'ouvrir une enquête sur les faits allégués par Quesnay, 488-489. — Entend Bard, Loew, Herqué et Ménard ; résultats de l'enquête, 489. — Nouvelle lettre de Quesnay, réclamant une enquête supplémentaire ; il envoie cette lettre à Lebret, 492. — Démission de Quesnay ; il reçoit l'ordre d'ouvrir une seconde enquête, 492-493. — S'adjoint Dareste et Voisin comme assesseurs, 505 et note 4. — Reçoit les dépositions de Quesnay, 506; de Loew, Dumas, Bard, Ménard, Sallantin, Sevestre, 507 ; de Dupré, Chanoine, Cavaignac, Peyroles, 508; de Lebrun-Renaud, Roget, Cuignet, 509; de Magnin : l'incident de l' « urinoir », 510. — Conclusions de l'enquête, 511. — Troisième enquête, 535. — Dépositions de Loew, Bard, Dupré, Roullier, Sevestre, Dumas, Atthalin, 535, notes 1 et 2. — Conclusions de la troisième enquête, 539. — Aurait projeté avec Lebret et Dupuy d'exclure la Cour de cassation du cortège des obsèques de Félix Faure, 579. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21. — Désigne Ballot-Beaupré comme rapporteur de l'Affaire devant les chambres réunies, 24. — Lettres que lui adressent Cavaignac et Gonse, 55, note 2; 56. — Lettre d'André Honnorat sur les déclarations de Freystaetter, 59 et note 1. — Lettre de Freystaetter lui demandant à être entendu, 60 et note 4. — Intervient pendant la déposition de Freystaetter sur la communication secrète : « la question ne sera pas posée », 62. — Lettre qu'il reçoit de Picquart au sujet de la déposition de Gonse, 63, note 2. — Son attitude pendant les débats, 72-74. — Son allocution avant le prononcé de l'arrêt ; réplique de Loew, 105-106. — Se prononce pour l'incompétence de la Haute-Cour en matière de complot, **VI**, 59. — Atteint par la limite d'âge et remplacé par Ballot-Beaupré, 134.

Mazieux (PAUL DE), *colonel*. Désigné par Zurlinden pour faire partie du conseil de guerre appelé à juger Picquart, **IV**, 387, note 5.

Mechtchersky (Prince). Son journal le « *Gradjanine* » est hostile à la revision, **III**, 329, note 2.

Méline (Jules), *député*. Président du Conseil et ministre de l'Agriculture (avril 1896), **II**, 197, note 1. — N'est pas mis par Billot au courant des découvertes de Picquart sur Esterhazy, 340. — Ses sentiments à l'égard de Billot, 378. — Interpellation Castelin : ses déclarations à la chambre (séance du 18 novembre 1896), 446-452. — Considère l'Affaire comme terminée après l'interpellation, 453. — Waldeck-Rousseau lui fait part de ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 528. — Lebon lui rend compte de son entretien avec Joseph Reinach, 551. — Entretient Demange de la communication secrète qui lui a été révélée par Billot, 626, note 4. — Ses inquiétudes au sujet de la campagne de Scheurer-Kestner en faveur de la revision; il est rassuré par Billot, 626. — Prend connaissance du dossier de l'affaire Du Paty-Comminges, 643, note 2 — Son entrevue avec Scheurer-Kestner ; il refuse de recevoir Leblois avant que celui-ci ait vu Billot, 650-651. — Nouvelle entrevue avec Scheurer-Kestner : il l'invite à saisir le garde des Sceaux d'une requête, 653-654. — Note officieuse relatant cette entrevue, 654. — Son attitude au conseil des ministres du 9 novembre 1897 ; note officielle : « Dreyfus régulièrement et justement condamné », 663-664.— Refuse, d'accord avec Billot, la communication du dossier Dreyfus à Darlan, 664-665. — Dernière entrevue avec Scheurer-Kestner : celui-ci lui nomme Picquart, 673. — Conseil des ministres du 18 novembre 1898 ; la visite de Pauffin à Rochefort, **III**, 38. — Turrel lui rapporte les propos de Joseph Reinach réclamant l'audition de Picquart par Pellieux, 65. — Donne le portefeuille de la justice à Milliard après la démission de Darlan (décembre 1897), 126-127. — Déclare que Saussier a informé de sa propre initiative contre Esterhazy, 133. — Question de Castelin à la Chambre sur l'ordre d'informer; son discours : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus », 137-139. — Envoie chercher Billot après le discours de Mun, 139-142. — Interpellé au Sénat par Scheurer-Kestner sur ses déclarations à la Chambre (séance du 7 décembre 1897) ; sa réplique, 149-154. — Refuse de prendre connaissance de l'acte d'accusation de D'Ormescheville, 160.—La lettre *J'accuse* : il se refuse d'abord à engager des poursuites contre Zola, 230. — Ses déclarations à la Chambre avant l'interpellation de Mun sur la lettre *J'accuse*, 234. — Sa réponse à Cavaignac, 238-239. — Refuse de publier la lettre de Gonse à Boisdeffre relatant les aveux, 290. — Interpellation de Cavaignac sur les aveux, 304-305.— Son discours : il attaque les promoteurs de la revision ; succès qu'obtiennent ses déclarations (séance du 22 janvier 1898), 306-307. — Reprise de la discussion à la Chambre : il refuse de répondre à Jaurès sur la communication secrète (séance du 24 janvier), 311-313. — Informé par Hanotaux de la protestation de Tornielli contre l'usage du « faux Henry » au procès Esterhazy, 320 et note 2. — Fait envoyer des instructions à Delegorgue pour clore l'incident soulevé au procès Zola par la divulgation de ce faux, 449. — Séance du 24 février 1898 à la Chambre : son discours sur l'attitude des généraux au procès Zola ; menaces à l'adresse des revisionnistes, 484-488; vote de l'affichage, 488. — Retient la pétition adressée aux Chambres par Dreyfus le 28 février 1898,

539 et note 1. — Interpellé à la Chambre sur les réquisitions de Manau à la Cour de cassation et sur l'exécution de l'arrêt annulant le procès de 1894 ; ses déclarations (séance du 2 avril 1898), 554-555. — Séance du 14 juin 1898 à la Chambre : interpellation sur la politique générale du gouvernement ; vote de la motion Ricard et Bourgeois ; sa démission, 629-630. — Son attitude pendant l'interpellation Castelin (séance du 7 juillet 1898), **IV**, 20. — S'abstient dans le vote de l'affichage du discours de Cavaignac, 30. — Reconnait la nécessité de la revision après les aveux d'Henry, 224 et note 3. — Son intervention à la suite de l'interpellation J.-L. Breton sur le dossier ultra-secret (séance du 20 janvier 1899), 513, note 2. — Son attitude à la mort de Félix Faure, 555. — Candidat à la présidence de la République, se retire devant Loubet, 557-558. — Vote pour Loubet, 565. — Obtient 279 voix contre 483 à Loubet, 566. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Dupuy (séance du 5 juin 1899), **V**, 130, note 3. — Vote contre l'affichage de l'arrêt de la Cour de cassation annulant le jugement de 1894, 134, note 2. — Son opposition au cabinet Waldeck-Rousseau, 178. — Vote contre l'ordre du jour de confiance (séance du 26 juin 1899), 193, note 2. — Réclame la convocation immédiate des Chambres après le procès de Rennes, **VI**, 28. — Son interpellation sur les conséquences politiques de l'Affaire (séance du 16 novembre 1899), 48 et note 1. — Son discours sur l'amnistie ; violentes interruptions des socialistes, 143-144. — Vote contre la loi sur les associations, 177, note 1. — S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Trarieux et de Scheurer-Kestner dans la galerie du Sénat, 478.

Melliet (Leo), *député*. Vote l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 193, note 2.

Menard (Joseph), *avocat*. Assiste Du Paty à l'instruction Tavernier, **V**, 239.

Ménard (Louis), *greffier en chef de la Cour de cassation*. Son attitude à l'égard de Picquart, **IV**, 397. — Racontars qu'il propage sur Bard et sur Picquart, 399. — Ses communications à la *Libre Parole*, 457. — Dénonce à Quesnay de Beaurepaire le parti pris de la Chambre criminelle, 433. — Sa déposition à la première enquête Mazeau, 489 ; à la seconde enquête, 507.

Ménétrier, *agent principal au Cherche-Midi*. Son attitude à l'égard de Dreyfus, **I**, 449-450.

Menier (Albert), *industriel*. Assiste à la dégradation de Dreyfus ; son impression, **I**, 508, note 2.

Mensier (Henry), *général*. Son rapport au Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur sur la décoration de Dreyfus, **VI**, 500-501.

Menu. Sa déposition devant la Haute-Cour, **V**, 262, note 1.

Mercier (Auguste), *général*. Ministre de la Guerre le 3 décembre 1893 ; sa carrière, **I**, 1. — Impression produite dans l'armée par son entrée au ministère, 2. — Ses débuts à la tribune ; interpellation Lockroy sur l'état de la marine (séance du 1er février 1894), 3-4. — Défend un projet de loi tendant à rattacher les pontonniers au génie, 5. — Conserve son portefeuille après la chute de Casimir-Perier (ministère Dupuy, mai 1894), 5. — L'affaire Turpin, 6-9. — Le « flair d'artilleur », 8. — Prend la défense

de Galliffet contre Paschal Grousset (séance du 5 juin 1894), 9-11. — Attaques de Drumont et de Rochefort contre lui à propos de l'affaire Turpin, 12 et note 1. — Prescrit par sa circulaire du 1er août 1894 le licenciement anticipé d'une partie des classes 1891 et 1892, 15. — Modifie cette circulaire sur les instances de Casimir-Perier, 17. — Son impopularité, 18-19. — Le bruit court qu'il va être mis en demeure de démissionner, 19. — Tient de Sandherr que Schwarzkoppen et Panizzardi dirigent le service d'espionnage, 20. — Mis par Sandherr en possession d'une lettre de Schwarzkoppen à Susskind au sujet des forts de la Meuse ; porte cette lettre à Casimir-Perier, 30-31. — Aurait ordonné une enquête contre Dubois et Duchet à la réception de la lettre *Canaille de D...*, 33, note 3. — Augmente les fonds secrets mis à la disposition du service de statistique, 34. — Le *memento* de Schwarzkoppen ; les avertissements de Val Carlos, 35. — Fait exercer une surveillance sur les officiers de l'Etat-Major général, 36. — Reçoit communication du bordereau : date de l'arrivée de ce document, 37 et note 2 ; 38. — Situation précaire dans laquelle le met la découverte du bordereau, 39. — Ordonne de découvrir le traître, 51. — Averti par Boisdeffre que les soupçons se portent sur Dreyfus, 64. — Son plan, 76. — Le choix d'un expert, 77-78. — Avise Casimir-Perier, 78 et note 2. — Décide avec Dupuy la réunion d'un petit conseil auquel il prend part, 79 ; appendice, 582-584. — Communique le bordereau au petit conseil, mais sans nommer Dreyfus, 79. — S'engage à ne pas poursuivre sans de nouvelles preuves, 80. — Autorisé à faire une perquisition secrète chez l'officier soupçonné ; ne la fait pas, 80. — S'assure le concours de la Préfecture de Police, 80-81. — Envoie Gobert à Boisdeffre, 81 et note 1. — Nomme Dreyfus à Cochefert, 83, 125. — Met Cochefert en rapports avec Du Paty, Sandherr et Henry, 84. — Son entrevue avec Hanotaux ; il persiste, malgré Hanotaux et malgré Saussier, dans son intention d'engager des poursuites, 84-86. — Craintes que lui inspire la presse, 86. — Se rend aux manœuvres de Limoges et laisse la conduite de l'affaire à Gonse et à Du Paty, 87-88. — Rentre à Paris, 91. — Charge Bertillon de faire un nouveau rapport sur le bordereau, 92, note 3. — Ce rapport aurait été la cause déterminante de l'arrestation de Dreyfus, 99, note 1 ; 105. — Convoque une dernière réunion pour régler les détails de l'arrestation et de l'incarcération de Dreyfus, 101 ; appendice, 586-589. — Nomme Du Paty officier de police judiciaire, 101. — Signe les ordres d'écrou et de perquisition, 102 ; appendice, 589-591. — Défend d'aviser Saussier des mesures prises contre Dreyfus, 102-103. — Ses instructions à Forzinetti, 127. — Informé par Du Paty et Cochefert du résultat des épreuves de la dictée et du revolver, 131-132. — Invite Du Paty à reprendre l'interrogatoire de Dreyfus, 153. — Juge insuffisant le rapport de Bertillon ; demande trois experts judiciaires, 179. — Mis au courant de l'état de la santé de Dreyfus, 188. — Son entretien avec Boisdeffre, 189. — Quitte Paris pour inaugurer la statue du maréchal Bosquet, 189. — Fait dire à Dreyfus qu'il le recevra s'il veut entrer dans la voie des aveux, 197. — Séance du 30 octobre 1894 à la Chambre ; l'affaire Mirman ; son discours ; attaques dont il est l'objet, 197-198. — Embarras que lui cause le rapport de Du Paty, 199. — Sa perplexité : il convient dans une note à l'*agence*

Havas de l'arrestation *provisoire* d'un officier, 205. — Son attitude au conseil extraordinaire de cabinet (1er novembre 1894) ; manière dont il présente l'affaire ; ouverture d'une instruction judiciaire, 208- 209. — Informe Casimir-Perier de la décision du conseil, 209. — Transmet le dossier à Saussier, 209. — Campagne d'intimidation menée contre lui par la presse antisémite ; il est accusé de vouloir étouffer l'affaire, 233-241. — Le premier déchiffrement de la dépêche du 2 novembre, puis la version officielle de cette dépêche lui sont communiqués par Sandherr, 247 et note 4 ; 250 et note 2 ; appendice, 592-595. — Charge la Préfecture de police d'une enquête sur la vie privée de Dreyfus, 260. — Aurait supprimé la note de Lépine, 262. — Ses inquiétudes sur l'issue de l'affaire, 263. — Le dossier secret lui est communiqué par Boisdeffre, 269. — Ses sentiments à l'égard de Boisdeffre, 271. — Procède avec Boisdeffre à l'examen du dossier secret, 272. — Séance du 6 novembre à la Chambre : interpellation Le Hérissé sur la faiblesse des effectifs; nouvelles attaques contre lui au Parlement et dans la presse, 271-272. — Consent à la communication du dossier secret ; revirement subit de la presse antisémite ; article de la *Libre Parole* le félicitant de son attitude, 275. — Interviews dans le *Journal* et dans le *Matin* : il déclare que les renseignements livrés sont de peu d'importance et que Dreyfus proteste de son innocence, 277-278. — Ne communique le dossier secret ni aux ministres, ni à Casimir-Perier, ni à D'Ormescheville, 278 ; 281. — Montre la lettre *Canaille de D...* à Casimir-Perier et à Hanotaux, 279 et note 3. — Affirme ne pas s'être immiscé dans l'instruction judiciaire, 286. — Sollicité à nouveau d'accorder une entrevue à Dreyfus, 296. — Son opinion sur la troisième expertise de Bertillon ; il fait recevoir celui-ci par Casimir-Perier, 311. — Refuse à Dreyfus l'autorisation de voir les siens, 326. — Déclare au rédacteur militaire du *Figaro* qu'il a eu, dès le premier jour, les preuves irrécusables de la trahison de Dreyfus, 334. — L'article du *Figaro* est démenti par Dupuy ; blâmes qui lui sont adressés par l'*Autorité* et le *Gaulois* à l'occasion de cette interview, 337 et note 2. — N'a eu avec Dupuy qu'un seul entretien au sujet de l'affaire, 343. — Nouvelle campagne d'intimidation de la *Libre Parole* : cette campagne cesse subitement, 343-345. — Le dossier ultra secret, 348. — L'obus à la mélinite, 361-362. — Démentira plus tard qu'aucune version de la dépêche du 2 novembre ait fait partie du dossier secret, 362-363; appendice, 596-597. — La « notice biographique », 364. — Met sous pli cacheté les pièces secrètes et la notice, 364. — Sollicité par Joseph Reinach de demander les débats publics pour le procès, son refus, 368. — Polémiques de presse au sujet du huis-clos ; article de Saint-Genest dans le *Figaro*, 375-379. — Dissuade le général Riu d'interpeller sur cet article, 376. — Nouveaux articles de Saint-Genest, 377-378. — Articles de Millevoye et de Rochefort, 378-379. — Déclarations du général Riu à la *Patrie* : « Dreyfus ou Mercier », 380. — Attaques de Cornely et de Cassagnac contre lui, 379-380. — Fait décider le huis-clos, 381. — Charge Picquart de lui rendre compte du procès, 399. — Demande à Boisdeffre de déposer ; refus de Boisdeffre, 404. — Il ordonne la communication du dossier secret, 430, note 7 ; appendice, 601-603. — Démarche de Bertin-Mourot auprès de lui,

437. — Apprend par Picquart la condamnation de Dreyfus, 450. — Ordonne la rentrée immédiate des pièces secrètes au Ministère, 450. — Invite Sandherr à disloquer le dossier, 450-451 ; appendice, 615-617. — Prétend n'avoir pas su si le dossier avait été communiqué aux juges, 451. — Félicité par la presse après la condamnation, 467-471. — Dépose à la Chambre un projet de loi sur la trahison et l'espionnage; discours de Jaurès et de Millerand ; vote de l'urgence (séance du 24 décembre 1984), 475-478. — Envoie Du Paty trouver Dreyfus dans sa cellule pour en obtenir des aveux, 480. — Reçoit de Du Paty une lettre et un compte rendu de cette visite ; disparition du compte rendu, 485. — Texte de la lettre que lui adresse Dreyfus après la visite de Du Paty, 486. — Propose au conseil des ministres d'envoyer Dreyfus à l'île du Diable, 486-487. — Mesures prises par lui en vue de la dégradation, 493. — Désigne Picquart pour assister à la parade, 518. — Ne reçoit pas Picquart qui lui est amené par Boisdeffre pour faire le récit des aveux attribués à Dreyfus; son entretien avec Boisdeffre, 519, 526. — Fait rechercher l'officier qui aurait reçu les aveux, 527. — Reçoit Lebrun-Renaud, qui lui raconte sa conversation avec Dreyfus ; il n'est pas question des aveux, 531. — Ordonne à Lebrun-Renaud de garder le silence sur la visite de Du Paty et l'origine du bordereau, 532. — Envoie Lebrun-Renaud à Casimir-Perier, 533. — Se rend à l'Elysée, ne parle des aveux ni à Casimir-Perier ni à Dupuy ; note rédigée pour l'*agence Havas*, 536. — La prétendue nuit tragique, 545-546. — Ordonne de laisser tomber dans l'oubli la légende des aveux, 548. — Laisse distribuer un placard recommandant sa candidature à la Présidence de la République, 559-560. — Remplacé par Zurlinden au ministère de la Guerre, 561. — Articles de la presse antisémite sur son départ, 561. — Son opinion sur Esterhazy, **II**, 77, note 2. — Séance du 27 novembre 1895 à la Chambre : les responsabilités de l'expédition de Madagascar, 193, notes 1 et 2. — Ses rapports avec Boisdeffre, 201 ; avec d'Orval, 225 et note 2. — Affirme à Pellieux la culpabilité de Dreyfus, **III**, 133. — Se fait remettre la « notice biographique » rédigée en 1894 par Du Paty et la détruit, 193. — Lettre ouverte que lui adresse Andrade, 275. — Constitution du dossier des aveux, 284. — La fausse lettre de Gonse, 288-289. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Met Dupuy au courant de la communication secrète, 313. — Autorisé par Billot à ne pas comparaître au procès Zola, 344. — Sa déposition ; il refuse de s'expliquer sur la communication secrète, mais affirme que Dreyfus a été « justement et légalement condamné », 356-357. — Aurait eu une photographie du bordereau annoté, 589. — Cavaignac le consulte avant d'accepter le portefeuille de la guerre, **IV**, 3. — Apprend à Évian les aveux et l'arrestation d'Henry, 204-205. — Aurait incité Cavaignac à s'opposer à la revision, 232. — Propos de Chanoine et du général Brunet à son égard, 293, note 3. — Ses efforts pour empêcher la revision, 299. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) : le bordereau, les visites de Du Paty à Dreyfus, 364 ; la communication secrète, 365. — Passe pour porter toujours sur lui la photographie du bordereau annoté, 366 et note 3 ; **VI**, 147, 206, 208. — Déclare que la Cour de cassation est vendue au Syndicat, **IV**, 373. — Affiche de Déroulède : « Si Dreyfus revient de

l'île du Diable, il faut que Mercier aille prendre sa place », 416. — Souscrit aux *listes rouges*, 440. — Soury lui dédie son volume : *la Campagne nationaliste*, 446, note 1. — Déclare que les lettres d'Esterhazy saisies chez Callé sont fausses, 450 et note 4. — Atteint par la limite d'âge ; résigne son commandement, 460. — Son discours au dîner d'adieu que lui offrent ses officiers : le « byzantinisme intellectuel », 460 et note 1. — Sa seconde déposition devant la Chambre criminelle ; la dépêche du 2 novembre, **III**, appendice, 649, **IV**, 519. — Questionné par Freycinet sur la disparition du commentaire de Du Paty ; ses explications, **V**, 62 et note 2. — Averti par Dupuy qu'il va être l'objet d'une demande de poursuites, 120. — La lettre de Lebret à la Chambre ; discours de Ribot et de Pourquery de Boisserin ; motion de mise en accusation déposée par Viviani ; vote de l'ajournement des poursuites, 131-133 ; appendice, 576-577. — Son discours à la *Ligue de la Patrie française* ; il annonce qu'il dira tout devant le Conseil de guerre de Rennes, 179, 180 et note 1. — Fait rappeler à Galliffet son attitude bienveillante lors de l'interpellation Grousset en 1894, 214. — Propage la légende du bordereau annoté et fait annoncer qu'il en produira la photographie à Rennes, 215-221. — Reçoit de Du Paty une note sur le décalque de la dépêche du 2 novembre, 240. — Ses démarches pour empêcher Cuneo d'Ornano de publier l'histoire du bordereau annoté, 260, note 4. — Descend à Rennes chez le général de Saint-Germain, 265-266. — Adopte le système de Bertillon sur l'écriture artificielle de Dreyfus, 274-275. — Remet à Chamoin la note de Du Paty, 297 et note 4. — La lui réclame par deux fois, 300 et note 5. — Sommé par la presse antisémite de révéler l'existence du bordereau annoté, 303-306. — Sa déposition au procès de Rennes : le témoignage de Mertian de Muller, l'espionnage allemand, la « nuit tragique », 320-325 ; **I**, appendice, 631-632. — Les pièces secrètes et les notes du bordereau, le « Syndicat », le système de Bertillon, **V**, 326-335. — Scène dramatique entre Dreyfus et lui, 335-336. — Incident Bourdon, 336 et note 5. — Impression produite par sa déposition, 337-342. — S'inscrit chez Labori après l'attentat et retire sa plainte contre Bourdon, 358 et note 1. — Sa seconde déposition : le bordereau annoté, 369-372. — Confronté avec Casimir-Perier ; démentis que celui-ci lui inflige, 372-374. — Questionné par Demange au sujet de la prétendue « nuit tragique », 374-375 ; au sujet de la dépêche du 2 novembre et du commentaire, 376-377. — Questionné par Labori : sa tactique, 399-401. — Confronté avec Freystaetter, 401-403 et note 1. — Réflexion d'un secrétaire de l'ambassade d'Allemagne sur sa déposition, 419, note 3. — Prétend qu'Esterhazy a modifié son écriture pour la rendre semblable à celle du bordereau, 434, notes 2 et 3. — Article du *Nouvelliste de Bordeaux* sur le bordereau annoté, 440 et note 1. — Lettre ouverte, dans le *Gaulois*, l'invitant à compléter sa déposition, appendice, 578-579. — Reçoit une lettre d'Esterhazy ; ne la communique pas à Jouaust, 450. — Laisse sans réponse une lettre de Cernuski, 475. — Démarche de Cernuski auprès de lui, 479. — Jugements portés sur lui par Soury, Maurras et Barrès, 495, note 2. — Article de Drumont : *les Deux bordereaux*, 502. — Ses démarches auprès des juges de 1894 ; ses déclarations à l'encontre de la déposition de Freystaetter (audience du 7 sep-

tembre 1899); réplique de Demange, 503-508. — Candidat au Sénat, **VI**, 56. — Son élection (janvier 1900), 57-58. — Intervient dans les débats sur l'amnistie, 124. — Flétri implicitement par le discours de Waldeck-Rousseau au Sénat sur l'amnistie (séance du 2 juin 1900), 127. — Dément avoir communiqué la photographie du bordereau annoté aux juges de Rennes, 217, 247. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 302, 305 et note 6; 313-314; le bordereau annoté 325-326; la femme Bastian, 349, note 1. — Lettres ouvertes de Gaston Méry (*Libre Parole*) et de Delahaye (*Autorité*) le conjurant de dire toute la vérité, 454, note 2. — Ses lettres à Ballot-Beaupré : il demande à être confronté avec Casimir-Perier et Dupuy, 455-456; appendice, 526-531. — Article de Gaston Méry : *le silence du général Mercier*, 457 et note 1. — Refuse de parler après l'arrêt de la Chambre criminelle, 477. — S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Trarieux et de Scheurer-Kestner dans la galerie du Sénat, 478, note 3. — Flétri par l'ordre du jour Reveillaud (séance de la Chambre du 13 juillet 1906), 496. — Son discours contre la réintégration de Dreyfus : violents incidents auxquels ce discours donne lieu; réplique de Barthou, 496-499.

Mercier (Madame, née Tremayne-Symons). Impression produite sur elle par la condamnation de Dreyfus, **I**, 450.

Mercier, *lieutenant-colonel*. Note donnée par lui à Esterhazy en 1894, **II**, 95, note 2.

Mercier-Milon (Armand), *lieutenant-colonel* puis *colonel*. Chef de Dreyfus à la section des manœuvres, **I**, 71, **II**, 209. — Sa déposition au procès de 1894, **I**, 414. — Reçoit une lettre de Picquart qui cherche un permutant, **II**, 474. — Envoyé par Boisdeffre pour recevoir Picquart à la gare de Lyon (26 novembre 1897); son entretien avec Picquart, **III**, 105. — Son nom est mêlé à l'affaire du faux « Otto », 108-110. — Remplace le colonel Meunier à l'Etat-major général, **VI**, 128.

Mérillon (Daniel), *avocat général près la Cour de cassation*. Son réquisitoire au sujet de la requête d'Esterhazy contre Bertulus (mars 1899), **V**, 24, note 1.

Merle (Maurice), *commandant*. Juge au conseil de guerre de Rennes, **V**, 269-270. — Son attitude pendant les débats, 339, 526-527. — Se prononce pour la culpabilité de Dreyfus, 533, 542 et note 1, **VI**, 204. — Ses entretiens avec le docteur Dumas au sujet du verdict de Rennes : le bordereau annoté, 209-212. — Versions contradictoires de Dumas et de lui sur ces entretiens, 213. — Discours de Jaurès à la Chambre au sujet de ses révélations (séance du 18 mars 1903), 232. — La Chambre criminelle le fait interroger par commission rogatoire, 319.

Mertian (dit : de Muller), *avocat à Lille*. Aurait vu, à Postdam, un numéro de la *Libre Parole* annoté par Guillaume II; article de la *Dépêche* (de Lille) à ce sujet, **III**, 14-15. — Son témoignage est invoqué par Mercier au procès de Rennes, **V**, 324-325. — Sa déposition à ce procès, 445, **III**, 15, note 1.

Méry (Gaston), *rédacteur à la « Libre Parole »*. Son article sur la visite d'Hanotaux à Munster (décembre 1894), **I**, 241 et note 3. — Publie le texte des prétendus aveux de Dreyfus, 514,

note 1. — Se rend chez Scheurer-Kestner pour l'interviewer, **II**, 618 et note 1; 619. — Accompagne Esterhazy qui cherche à fuir après la saisie des lettres à Mme de Boulancy (nuit du 26 novembre 1897), **III**, 114-115. — Traite avec Esterhazy pour la publication de ses *Mémoires*, 614, note 2. — Lui rend visite à la maison des frères de Saint-Jean de Dieu, **IV**, 520. — Article sur l'acquittement de Déroulède par le jury de la Seine, **V**, 91, note 2. — Soupçonne Guérin d'appartenir à la police, 422, note 1. — Sa lettre ouverte au général Mercier (*Libre Parole* du 6 juillet 1906), **VI**, 454, note 2. — Seconde lettre : *Le silence du général Mercier* (*Libre Parole* du 13 juillet 1906), 457, note 1.

Merzbach, *sergent*. Assiste à une partie de l'entretien entre Lebrun-Renaud et Dreyfus, **I**, 498, note 1.

Meslier (Adrien), *docteur en médecine, député*. Déclare que le Conseil de l'Ordre du Grand Orient est étranger au système des fiches, **VI**, 407.

Messimy (Adolphe), *député*. Son rapport sur le projet de réintégration de Dreyfus et de Picquart, **VI**, 479, note 1; 484 et note 2, 487 et note 1; 488; 489.

Mestre Amabile (Vicente). Aurait fourni des renseignements à Val-Carlos et touché l'argent remis à celui-ci par Henry, **VI**, 300 et note 1, 301, note 4.

Mesureur (Gustave), *député*. Ministre du commerce dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3. — Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, **IV**, 542. — Son opinion sur le cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 178, note 1. — Battu par Syveton aux élections de 1902, **VI**, 183-186. — Entendu au cours de l'enquête sur l'élection de Syveton, 232.

Metzinger (Hubert), *général*. Son ordre du jour aux officiers et soldats du 15e corps d'armée, **IV**, 307; **V**, 180. — Les royalistes cherchent à le mêler à leurs intrigues, **IV**, 427, note 1; 561, note 1. — Rappelé au silence par Galliffet, **V**, 186. — Témoin à décharge au procès Dautriche, **VI**, 384.

Meunier (L. V.), *rédacteur au « Rappel »*. Réclame la publicité des débats du procès Esterhazy, **III**, 195, note 5. — Article sur la grâce de Dreyfus, **V**, 564.

Meyer (Arthur), *directeur du « Gaulois »*. Blâme Mercier d'avoir affirmé la culpabilité de Dreyfus dans une interview du *Figaro*, **I**, 337, note 2. — Apprend que Dreyfus a été condamné sur des pièces ignorées de la défense, **II**, 175, note 2. — Averti et convaincu de la culpabilité d'Esterhazy, 632 et note 3. — Avance de l'argent à Esterhazy, **III**, 517. — Lui assure avec Drumont et Rochefort une mensualité de trois cents francs, **IV**, 165. — Ses attaques contre la Cour de cassation, 374. — Souscrit aux *listes rouges*, 442. — Article sur une prétendue démarche de Munster auprès de Galliffet avant la déposition de Mercier au procès de Rennes, **V**, 306. — Aurait joué le rôle d'intermédiaire entre des meneurs royalistes et Demagny, 312, note 1. — Invite Freycinet à démentir une conversation relatée par Monod, 442, note 1.

Meyer (Paul), *membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes*. Cité par Zola comme témoin, **III**, 302. — Tentative

d'intimidation dont il est l'objet, 428, note 1. — Sa déposition, 416-417. — Réfute l'argumentation de Pellieux et de Couard, 428-429, note 1. — Proteste contre la brochure d'Urbain Gohier *L'armée de Condé*, **IV**, 149. — Sa dépêche à Pellieux après les aveux d'Henry ; réplique de Pellieux, 233-234. — Nouvelle lettre à Pellieux, 234, note 1.— Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 539 ; **V**, 573 ; **VI**, 472, appendice, 539.

Meyer, *capitaine*. Sa déposition favorable à Dreyfus au procès de 1894, **I**, 429.

Meynier, *lieutenant*. Accompagne Klobb à la poursuite de la mission Voulet-Chanoine, **V**, 429.—Blessé dans une rencontre avec Voulet, 430-431. — Reprend l'entreprise avec les lieutenants de la mission, 432.

Meyronnet (PIERRE DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2. — Sa condamnation, 135, note 4.

Meysenburg (Mme DE), auteur des *Mémoires d'une idéaliste*. La comtesse de Bulow lui confirme la véracité des déclarations de Zola sur la trahison d'Esterhazy, **III**, 317, note 2.

Mézières (ALFRED), *membre de l'Académie française, député*. Président de la commission de de l'armée ; son intervention lors de l'interpellation Le Hérissé sur la faiblesse des effectifs (séance du 6 novembre 1894), **I**, 272. — Accepte d'être arbitre dans un jury d'honneur auquel serait soumis le différend Picquart-Esterhazy, **III**, 516. — Invité aux déjeuners de Deschanel, **IV**, 463, note 3. — S'abstient dans le vote de l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 193, note 2. — Sénateur, s'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Michel, *soldat au 45e de ligne*. Raconte à Raoul Allier les incidents de Reuilly ; sa déposition devant la Haute-Cour, **IV**, 608, note 3 ; **VI**, 62.

Michelet (Mme JULES). Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Michelin, *secrétaire de la « Jeunesse royaliste de Paris »*. Note qu'il publie dans le *Gaulois* du 18 juillet 1899, **V**, 255, note 2.

Mieg-Koechlin, *industriel à Mulhouse*. Sa lettre au prince de Hohenlohe au sujet de Dreyfus, **II**, 510 et note 2.

Millaud (EDOUARD), *sénateur*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4.

Millerand (ALEXANDRE), *député*. Ses attaques dans la *Petite République* contre Casimir-Perier, **I**, 135 et note 2. — Son attitude à l'égard de Drumont et de Rochefort, 376. — Intervient dans la discussion du projet de loi sur la trahison et l'espionnage (séance du 24 décembre 1894), 478. — Son discours contre les promoteurs de la revision (séance du 5 décembre 1897), **III**, 143-145. — Son duel avec Joseph Reinach, 146, note 5. — Signe le manifeste invitant la classe ouvrière à ne pas prendre parti dans l'Affaire (janvier 1898), 254-255. — Partisan de la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 224, note 2. — Membre du « comité de vigilance » constitué en octobre 1898 par les socialistes, 329, 331. — Intervient dans la discussion de la proposition Levraud sur

le monopole de l'enseignement (séance du 26 novembre 1898), 418-419. — Réclame l'ajournement du procès Picquart (séance du 28 novembre 1898), 401. — Proclame la nécessité de communiquer le dossier secret à la Cour de cassation (séance du 19 décembre 1898), 465-466. — Signe le manifeste des groupes republicains contre le projet de dessaisissement, 542; son discours (séance du 10 février 1899), 543.— Son attitude lors des débats sur les scandales d'Auteuil, **V**, 130; lors de la mise en accusation de Mercier, 131-133. — Engage Poincaré à s'adjoindre Viviani dans le ministère qu'il est chargé de constituer, 159 et note 1. — Entretien de Joseph Reinach avec Waldeck-Rousseau au sujet de la nécessité de faire entrer un socialiste dans le ministère, 162. — Son rôle politique comparé à celui de Jaurès, 162-167. — Offre qui lui est faite par Joseph Reinach, au nom de Waldeck-Rousseau, d'entrer dans le nouveau cabinet; consulte les députés socialistes, puis accepte un portefeuille, 175 et note 1, 176-177. — Attitude des révolutionnaires à son égard, 178-179 et note 1. — Est d'avis que Galliffet invite Carrière à abandonner l'accusation au procès de Rennes, 230. — Son entretien avec Joseph Reinach au sujet de la grâce de Dreyfus, 551-552 — Reçoit au ministère Joseph Reinach et Mathieu Dreyfus; promet la grâce immédiate de Dreyfus si celui-ci retire son pourvoi; discussion avec Jaurès, Clemenceau et Gérault-Richard, 554-558. — Opposition de Loubet à la grâce immédiate; il donne puis retire sa démission, 560-561. — Sollicité par Picquart d'obtenir de Galliffet un supplément d'enquête sur l'affaire Boulot, **VI**, 8-9. — Ses discours à Limoges (1er octobre 1899) et à Lille (15 octobre), 48-49. — Félicite Joseph Reinach de son discours à Digne (avril 1900), 87, note 2. — Le « cas Millerand » au congrès socialiste international de Paris, 133. — Son discours à Lens (octobre 1900), 134, 139. — Mis en cause au sujet de son attitude lors des débuts de l'Affaire; sa réponse (séance du 13 décembre 1900), 143. — Vote contre l'ordre du jour de confiance au ministère Combes à la suite de l'interpellation Guyot de Villeneuve (séance du 28 octobre 1904), 407, note 3. — Intervient au cours de la séance du 4 novembre 1904, 419; 420, note 4.

Millescamps (Femme Forêt, dite). Ses relations avec Brücker; arrêtée sous l'inculpation d'espionnage et condamnée à cinq ans de réclusion, **I**, 24-25. — Son histoire est reconstituée par Mathieu Dreyfus, **II**, 184. — Libérée en novembre 1898, se retire aux environs de Metz, **V**, 241. — Est l'objet d'une enquête organisée par Marguerite Durand sur les indications de Joseph Reinach; ses déclarations sur les manœuvres de Brücker et de la femme Bastian, 242 et note 1.

Millet (Ferdinand), *colonel, puis général, directeur de l'infanterie.* Son estime pour Picquart, **II**, 206. — Il le recommande à Boisdeffre, 203. — Général; aurait promis de faire entrer Esterhazy à la direction de l'infanterie, 383. — Lettre que Picquart lui adresse de Tunisie; sa réponse, 472. — Reçoit Esterhazy sur l'ordre de Billot, 601. — Son entretien avec Esterhazy, 603-606.

Millevoye (Lucien), *député, directeur de la « Patrie »*. Réclame la condamnation à mort de Dreyfus, **I**, 228. — Prend part à la réunion du gymnase Pascaud (21 novembre 1897), **III**, 41, note 2.

— Ses articles au sujet de la prétendue pièce secrète du Syndicat (dépêche d'Esterhazy à Boisdeffre), 134, 142. — Son discours à Suresnes sur le bordereau annoté, **I**, 350; **III**, 397-398; **V**, 54; 216; **VI**, 233, 234. — Réélu député en 1898, **III**, 587. — Ses attaques contre les revisionnistes après la démission de Zurlinden, **IV**, 274. — Sa démarche à l'Élysée en vue d'obtenir la convocation des Chambres, 307. — Prend part aux manifestations de Nantes (décembre 1898), 426. — Son attitude pendant l'interpellation Grousset sur les menées de certains fonctionnaires de la guerre (séance du 12 décembre 1898), 461. — Invité aux déjeuners de Deschanel, 463, note 3. — Interpelle sur la démission de Quesnay de Beaurepaire, 495, 497. — Dégage sa responsabilité dans l'affaire de Reuilly, **V**, 2, note 3. — Se déclare partisan d'un coup d'État, 112, note 2, 253, note 2. — Articles sur le procès de Rennes, 295, note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 323, notes 3 et 4; 327, note 2.

Milliard (VICTOR), *sénateur*. Remplace Darlan au ministère de la Justice dans le cabinet Méline (décembre 1897), **III**, 127. — Prend connaissance du dossier Du Paty-Comminges, **II**, 643, note 2; **III**, 524. — Ses instructions au commissaire du gouvernement tendant à faire refuser à Mme Dreyfus et à Mathieu Dreyfus le droit de prendre part aux débats du procès Esterhazy, 204, note 1. — Laisse sans réponse une lettre de Joseph Reinach sur la communication secrète, 250-251. — Refuse à Billot l'autorisation de déposer au procès Zola, 322. — Ses instructions à Delegorgue à la suite de l'incident soulevé par Pellieux au procès Zola (production du « faux Henry »), 449. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6. — Demande l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour, **VI**, 51; 82; 130, note 1.

Mimerel (ANTOINE), *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*. Soutient les pourvois de Picquart contre Esterhazy et Du Paty; trouve un moyen juridique de faire surseoir au procès Picquart (décembre 1898), **IV**, 410 et note 1. — Sa plaidoirie devant la Chambre criminelle sur la demande de Picquart en règlement de juges, **V**, 23.

Minck (PAULE). Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à « disputer la rue » aux nationalistes (22 octobre 1898), **IV**, 330, note 3.

Mirbeau (OCTAVE), *homme de lettres*. Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 503. — Ses articles dans l'*Aurore*, 637. — Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à « disputer la rue » aux nationalistes (22 octobre 1898), **IV**, 330. — Assailli au cours d'une réunion publique à Toulouse, 426. — Ses menaces contre Arthur Meyer et Barrès après l'attentat contre Labori, **V**, 360.

Miribel (DE), *général, chef d'État-Major général*. Développe le service de contre-espionnage, **I**, 21. — Fait placer Henry à la section de statistique en 1877, **II**, 26-27. — L'y fait entrer à nouveau en 1893, 75. — Recommande Picquart à Galliffet, 206. — Remplacé à l'Etat-Major par Boisdeffre, 201.

Mirman (LÉON), *député*. Elu député, est rappelé sous les drapeaux; interpellation à la Chambre à ce sujet (séance du 30 octobre 1894), **I**, 197-198. — Re-

connaît la nécessité de la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 224, note 2. — Interpelle Dupuy sur la politique générale du gouvernement (séance du 4 novembre 1898), 357. — Son discours sur la constitution du cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899); violence de ses attaques contre le nouveau ministère, **V**, 189, 214, note 2. — Blâme la délation dans l'armée (séance du 4 novembre 1904), **VI**, 406.

Mistral (Frédéric), *poète provençal, auteur de « Mireille »*. Membre du comité directeur de la *Ligue de la Patrie Française*, **IV**, 505, note 3.

Mitchell (Robert), *ancien député, rédacteur au « Gaulois »*. Son opinion sur la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 223, note 2. — Stoffel lui raconte son entretien avec Boisdeffre au sujet du bordereau annoté, **I**, 349, **V**, 218, note 3. — Rapporte à Ranc les propos de Stoffel, **I**, 349, note 1, **VI**, 324.

Mitry (Henry de), *commandant*. Ses déclarations à Gonse en janvier 1898 au sujet des prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 626-629; **III**, 291 et note 4. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451; **I**, 500, note 4. — Cité par Jouaust au procès de Rennes, **V**, 284. — Sa déposition, 442. — Envoyé par Mercier à Echemann et à Gallet pour recueillir leurs déclarations au sujet du procès de 1894, 503.

Mittelhauser, *commissaire spécial*. Ses visites à Picquart, **II**, 403, note 2. — Dépositions de Picquart et d'Henry à ce sujet à l'instruction Fabre, **IV**, 109.

Moch (Gaston), *capitaine d'artillerie*. Dreyfus dément s'être entretenu avec lui du frein 120, **I**, 164. — Sa déposition devant la chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 515 et note 3.

Mohrenheim (Baron de), *ambassadeur de Russie*. Rôle que lui attribue Esterhazy dans son roman sur les dessous de l'alliance franco-russe, **III**, 562 et note 1; 563. — Remplacé par Ourousoff 563, note 1.

Mojon (Charles), *général, conseiller d'État*, beau-père de Cavaignac. Consulté par Cavaignac au sujet de la fausse lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen, **IV**, 4.

Molinari (G. de), *correspondant de l'Institut*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Molinier (Auguste), *archiviste-paléographe, professeur à l'École des Chartes*. Cité par Zola comme témoin, **III**, 303. — Sa déposition, 416-417, **II**, 43, note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 539; **V**, 101; au procès de Rennes, 433, note 1; 434; 436; 438. — Sa mort, **VI**, 295.

Molinier (Emile), *conservateur au musée du Louvre*, frère du précédent. Cité par Zola comme témoin, **III**, 303. — Sa déposition, 416 et note 2.

Mollard, *commandant*. Sa note sur Madagascar, **I**, 299; **V**, 321, note 2.

Mollin, *capitaine*. Officier d'ordonnance d'André; chargé par lui d'établir des fiches sur les officiers, **VI**, 396. — Entre en relations avec Vadecard, 397. — Sa correspondance avec lui au sujet de l'avancement des officiers, 398-399. — Les plus importantes de ses lettres

sont vendues par Bidegain à Syveton, 400. — Discours de Guyot de Villeneuve sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), 402-406. — Scène entre André et lui ; il donne sa démission, 408.

Monestier (JEAN), *sénateur*. Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 83. — Remplace Krantz au ministère des Travaux publics (mai 1899), 85.

Monet (CLAUDE), *artiste-peintre*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Monicourt (GRIMAUD DE). Perquisition faite à son domicile, **V**, 6, note 1. — Son arrestation, 311. — Déféré à la Haute Cour ; est mis hors de cause par la commission d'instruction, **VI**, 31.

Monira (ALPHONSE), *avocat*. Secrétaire de Labori au procès Zola, **III**, 340.

Monis (ERNEST), *sénateur*. Sa démarche auprès de Dupuy pour obtenir l'ajournement du procès Picquart, **IV**, 400. — Son intervention au Sénat à ce sujet (séance du 29 novembre 1898), 407-408. — Son discours contre la loi de dessaisissement (séance du 27 février 1899), **V**, 16. — Vote contre la loi, 22, note 3. — Ministre de la Justice dans le cabinet Waldeck-Rousseau (juin 1899), 178. — Consulté par Waldeck-Rousseau au sujet des instructions à Carrière, 229. — Fait arrêter Lissajoux en vertu de la loi sur l'espionnage, 456. — Est d'avis de déférer le jugement de Rennes à la Cour de cassation, 537. — Charge Manau d'étudier la demande de Picquart en supplément d'enquête sur l'affaire Boulot et sur l'affaire des pigeons voyageurs, **VI**, 9. — Refuse de réclamer l'extradition d'Esterhazy, 75. — Son rôle dans l'élaboration et la discussion du projet d'amnistie, 123. — Questionné par Delpech au Sénat sur l'ajournement de l'appel de Lepelletier contre sa condamnation (séance du 23 novembre 1900), 140. — Propose le projet de résolution relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, 478.

Moniteur de l'Empire. Voir *Bulow*.

Monnier (PAULINE, née ROMAZOTTI), cousine de Picquart. Dénoncée par Gonse à Bertulus comme étant la « dame voilée », **III**, 520. — Son entretien avec Bertulus au sujet de cette invention diffamatoire, 521, note 1. — Démarche qu'elle fait auprès de Pellieux ; lettre de Pellieux à son mari et enquête policière dont elle est l'objet, 619, et note 1. — Dénonce à Bertulus les manœuvres de Pellieux, 620. — Accuse le P. Du Lac d'avoir trahi à son détriment le secret de la confession, **V**, 146. — Entretien de Joseph Reinach et du P. Du Lac à ce sujet, 146-148. — Remet à Joseph Reinach copie de la lettre de Pellieux à son mari, 238 et note 5.

Monnier, *ancien magistrat*, mari de la précédente. Lettre qu'il reçoit de Pellieux ; proteste contre les allégations dont sa femme est l'objet, **III**, 619, note 1 ; 620. — Nie avoir reçu la lettre de Pellieux, **V**, 238. — Se sépare de sa femme, 238, note 5.

Monnier, *gendarme*. Sa déposition devant la chambre criminelle au sujet des prétendus aveux de Dreyfus (revision du procès de 1894), **I**, appendice, 628 et note 2.

Monod (GABRIEL), *historien*,

membre de l'Institut. Questionne Hanotaux sur l'Affaire Dreyfus; réponse d'Hanotaux, **I**, 523 et note 5. — Son impression sur les articles de Drumont et de Millevoye après la publication du bordereau, **II**, 437. — Demande à Hanotaux de rapporter la mesure qui prescrit que les lettres de Dreyfus ne soient transmises qu'en copie, 455 et note 4. — Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus ; ses conclusions, 500. — Incite Ranc à entreprendre une campagne de presse en faveur de Dreyfus, 554. — Dénoncé par Alphonse Humbert comme le « complice » de Scheurer-Kestner ; sa lettre au *Temps* en faveur de la revision, 674, note 3. — Son opinion : sur le rapport des experts chargés de comparer l'écriture du bordereau à celle d'Esterhazy, **III**, 193; sur la lettre *J'accuse*, 241. — Conjure Cavaignac de ne pas se prononcer sur l'Affaire avant d'avoir entendu Picquart, **IV**, 2 et note 1. — Donne sa démission de membre de la commission des archives de la guerre, lors de la publication des prétendues lettres de Combe, 127, note 5. — Proteste contre le livre d'Urbain Gohier *L'armée de Condé*, 149. — Accepte l'hypothèse de la complicité d'Esterhazy et d'Henry, 432, note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 514; **V**, 45. — Lettre que lui adresse Charavay pour rétracter les conclusions de son expertise de 1894, 56 et note 2. — Publie une lettre de Gibert sur un entretien de celui-ci avec Félix Faure au sujet des pièces secrètes, 59. — Son entretien avec Freycinet à la gare du Mans, 442, note 1. — Ses lettres sur la complicité d'Henry et d'Esterhazy sont lues par Lailler au procès Mme Henry-Reinach, **VI**, 275-276. — Sa lettre à Clemenceau au sujet de la cassation sans renvoi, 285 et note 1. — Lettre que lui adresse Mathilde Baumler au sujet de l'affaire Cernuski, 360 et note 3.

Monod (HENRI), *membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques.* Joseph Reinach lui apprend que Scheurer-Kestner va poursuivre la réhabilitation de Dreyfus, **II**, 546, note 1.

Montaigny (Comte DE), *député.* Vote contre l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1.

Montaigu (HUBERT DE), *député.* Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Montalembert (Comte GEOFFROY DE), *député.* Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441. — S'abstient dans le vote flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1.

Montaux, *concessionnaire des transports maritimes des Guyanes.* Soupçonné de vouloir faire évader Dreyfus ; proteste par une lettre au président du conseil de guerre de Rennes et envoie ses témoins à Lebon, **II**, 321, note 3, **V**, 381.

Montebello (ADRIEN DE), *député.* Recommande Esterhazy à Billot, **II**, 284, 288, 383, 479 et note 3. — Apprend que Scheurer-Kestner a l'intention de poursuivre la réhabilitation de Dreyfus, 546, note 1. — Vote contre l'ajournement de la mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 3. — Se retire du groupe Méline en juin 1899 : son attitude lors des débats qui suivent la déclaration ministérielle du cabinet Waldeck-Rousseau, 193, note 1. — Demande à interpeller André sur l'affaire Cuignet, **VI**, 390, note 3. — Son

discours (séance du 17 janvier 1902), 393, note 3. — Son amendement au projet de loi sur la réintégration des officiers en réforme, 483.

Monteil, *colonel*. Prend part à une manifestation nationaliste aux abords du Cherche-Midi (12 décembre 1898), **IV**, 428, note 2. — Membre du comité directeur de la *ligue de la Patrie Française*, 505, note 3. — Prend part aux conciliabules tenus en juin 1899 au « fort Chabrol », **V**, 183 et note 4.

Montéran, *négociant*. Sa visite à Quesnay de Beaurepaire, **V**, 463. — Accompagne Cernuski à Rennes, 475. — Se rend avec lui chez Roget, Mercier et Cavaignac, 479. — Sa déposition au procès Dautriche, 461, note 2, 463 et note 3 ; 471 et note 1 ; 475 et note 3 ; 479 et note 1 ; **VI**, 361, note 3.

Montesquieu (Baron DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Montfort (Vicomte DE), *député de la Seine-Inférieure*. Se charge de présenter la requête par laquelle Leblois demande à être nommé avocat-conseil du ministère de la guerre, **II**, 409, note 3. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 442.

Monti (DE), *député*. Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Montorgueil (GEORGES), *rédacteur à l'« Eclair »*. Perquisitions faites en 1899 à son domicile à cause de l'article « *Le Traître* », **II**, 375, note 2, **V**, 456 et note 2.

Moras (CLÉMENT), *conseiller à la Cour de cassation*. Rapporteur de l'Affaire devant les Chambres réunies (revision du procès de Rennes), **VI**, 375. — Son rapport, 304, note 3, 305, note 3, 306, note 5, 373, note 1 ; 434-435 ; le procès de Rennes, 441 ; les faits nouveaux, 442-444 ; le télégramme de Guérin à Saussier, 447-448. — Conclut à la cassation avec renvoi, 468.

Moreau, *capitaine*. Assiste Chamoin dans la vérification du dossier secret, **VI**, 312, note 3.

Morellet, *sénateur*. Rapporteur du projet de loi sur la trahison et l'espionnage ; son intervention au sujet de la mise à l'ordre du jour de la discussion de ce projet, **III**, 6. — Membre de la commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement, se déclare opposé au projet, **V**, 9, note 2, 16. — S'abstient dans le vote de la loi, 22, note 3. — Membre de la commission de la Haute-Cour, **VI**, 31, note 1.

Morhardt (MATHIAS), *publiciste*. Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, **III**, 624 ; **IV**, 272, note 3. — Arrêté devant la salle Wagram au cours des bagarres du 2 octobre 1898, 309.

Moriaud (PAUL), *professeur à l'Université de Genève*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus ; ses conclusions, **II**, 501 et note 1. — Sa déposition au procès Zola, **III**, 417, note 7.

Morinaud, *député de Constantine*. Fomente les désordres antisémites en Algérie, **III**, 280. — Appuie au conseil municipal de Constantine une proposition de Grasset tendant à exclure les enfants juifs des écoles publiques, 541, note 2. — Sa démarche auprès de Brisson pour faire retirer à Lépine le gouvernement de l'Algérie, **IV**, 128, note 3.

Mornard (Henry), *avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.* Soutient devant la Cour de cassation le pourvoi de Zola contre le jugement de la cour d'assises, **III**, 549-550. — Accepte de soutenir la requête de Mme Dreyfus en annulation du procès de 1894, **IV**, 17, note 1. — Collabore à la rédaction de la demande en revision adressée par Mme Dreyfus au garde des sceaux (septembre 1898), 234, note 5. — Sa plaidoirie devant la Chambre criminelle, 347-348. — Assiste à la réunion d'avocats où est délibérée la requête de Picquart en règlement de juges, 410, note 1. — Communique à Demange et à Labori les procès-verbaux des audiences de la Chambre criminelle, 457. — Obtient qu'il soit spécifié dans un procès-verbal que le Gouvernement communique à la Cour tous les dossiers relatifs à l'Affaire, 469 et note 2. — Assiste au dépouillement du dossier secret, 472. — Dépose une requête tendant à la récusation de Petit, Crépon et Lepelletier, **V**, 38. — Son mémoire, 75-77. — Sa plaidoirie, 97-98 ; 229, note 1, 236, note 3. — Appelé à Rennes par Mathieu Dreyfus, 368-369. — Son entretien avec Waldeck-Rousseau au sujet du verdict de Rennes, 538-539. — Conseille la grâce de Dreyfus, 540. — Engage Dreyfus à adresser à André une demande d'enquête fondée sur le bordereau annoté et le témoignage de Cernuski, **VI**, 248. — Son plaidoyer devant la Chambre criminelle en faveur de la revision du procès de Rennes, 292-294. — Admis à assister aux audiences plénières de la Cour, 298. — Réclame l'envoi de commissions rogatoires à Panizzardi et à Schwarzkoppen, 356. — Son mémoire, 434-435, 438 ; l'hypothèse d'après laquelle Esterhazy aurait été un agent de contre-espionnage, 439 et note 1 ; 440 ; le télégramme du colonel Guérin, 447, note 1. — Sa plaidoirie ; la « nuit historique », les lettres d'Esterhazy, la minute Bayle, 456-457 ; l'antisémitisme et l'Affaire, 458. — Il demande la cassation sans renvoi et sans indemnité pour Dreyfus, 464-466. — Rend hommage aux artisans de la revision, 466-467. — Sa péroraison, 467-468. — Soutient devant le conseil d'Etat le pourvoi de Joseph Reinach contre sa révocation d'officier de l'armée territoriale, 485, 486 et note 2. — Lettre de Mercier au sujet de sa plaidoirie, appendice, 529-530.

Mortemart (Duchesse de). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Morvan, *astronome.* Assiste Lœwy, directeur de l'Observatoire, dans la vérification des mesures de Bertillon, **VI**, 310.

Mosetig (Albert), *conseiller aulique, chirurgien et professeur.* Aurait, d'après Cernuski, renseigné Adamovitch, **V**, 487, 488, note 1. — Confondu avec un espion du même nom, 490. — Déclare n'avoir jamais connu Adamovitch, **VI**, 6, 200. — Son démenti est recueilli juridiquement, 357 et note 2.

Mosetig (Auguste), *contrôleur en chef au ministère des chemins de fer d'Autriche.* Livre des documents à Przyborowski, **V**, 459 et note 2. — Son arrestation, 469. — Confondu avec un conseiller aulique du même nom, 490. — Condamné pour espionnage, **VI**, 357. — Déclare n'avoir tenu aucun des propos que Cernuski lui a attribués au procès de Rennes, 358.

Motte (Eugène), *député.* Son discours sur le collectivisme à la séance du 16 novembre 1899, **VI**, 48-49.

Mourier, *capitaine*. Informe l'État-major de l'arrestation de Wessel, **VI**, 102. — Sa déposition au procès Dautriche, 102, note 2, 103 et note 3.

Moustiers-Mérinville (Comte MAURICE DES). Arrêté au cours des scandales d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Mulot, *soldat*. Copie des documents pour Esterhazy, **II**, 87, notes 2 et 3. — Entendu par Picquart dans son enquête sur Esterhazy, 380 et note 4. — Sa déposition au procès Esterhazy, **III**, 213 ; à l'instruction Tavernier contre Picquart, **II**, 107, note 5 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 106, note 2 ; 107, note 5 ; 380, note 6.

Mun (Comte ALBERT DE), *député*. Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 503-504. — Ses relations avec le P. du Lac ; ses attaques contre le « Syndicat », **III**, 32. — Interpelle sur l'Affaire ; son discours sur l' « honneur de l'armée » (séance du 4 décembre 1897), 136-146 ; sur la lettre *J'accuse* (séance du 13 janvier 1898), 231-234, 239, note 1. — Son discours de réception à l'Académie française, 544-545. — Son intervention dans les débats qui suivent la démission de Chanoine (séance du 25 octobre 1898), **IV**, 339 ; dans les interpellations Bos et Massabuau (séance du 28 novembre 1898), 401 ; dans les débats sur la liberté de l'enseignement, 418. — Souscrit aux *listes rouges*, 441. — Vote contre l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1. — Intervient dans la discussion de la loi sur les Associations, **VI**, 177. — Article dans le *Gaulois* sur l'affaire Monnier-Du Lac, 229. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, 489, note 1.

Munier, *commandant*. Chargé par Sandherr de vérifier la traduction de la dépêche du 2 novembre 1894, **I**, 246. — Sa mort, **V**, 298.

Munster (Comte DE), *ambassadeur d'Allemagne à Paris*. S'engage à empêcher les attachés militaires de se livrer à l'espionnage, **I**, 30. — Ignore les pratiques de Schwarzkoppen, 31 ; **II**, 88-89. — Apprend de lui qu'il n'a pas eu de relations avec Dreyfus, **I**, 245. — Déclare à Hanotaux que Dreyfus est inconnu de l'Etat-Major allemand, 254. — Renouvelle cette affirmation, 340. — Sa maladie ; démarche d'Hanotaux auprès de lui, 340-341. — Légendes auxquelles cette démarche donne lieu, 343-345 ; 348-349, 463. — Fait insérer dans le *Figaro* une note démentant tout rapport de Dreyfus avec l'ambassade, 522. — Communique à son gouvernement les racontars de la presse à ce sujet, 523. — Renouvelle ses protestations auprès de Dupuy, ministre intérimaire des Affaires étrangères, 524. — Lui communique une lettre de Hohenlohe après la condamnation de Dreyfus, 524-525. — Demande à être reçu par Casimir-Perier, 525. — Son entrevue avec le Président, 538-543. — Note rédigée à la suite de cette entrevue ; il accepte, après en avoir référé à Berlin, la teneur de cette note, 543. — Sa lettre à Schwarzkoppen, 543, note 3. — Sa confiance dans la femme Bastian, **II**, 264. — Apprend de Schwarzkoppen les relations de celui-ci avec Esterhazy, 597. — Réitère à Hanotaux ses déclarations antérieures au sujet de Dreyfus, **III**, 44 ; 49. — Communique à Hanotaux les déclarations de Bülow à la commission du budget du Reichstag, 318. — Cette communication est démentie par ordre d'Hanotaux, 319, note 2. — Discours de Millevoye à Suresnes sur le bordereau annoté : dé-

menti officiel de l'Allemagne, 397-398. — Fait à Delcassé les mêmes déclarations qu'à Hanotaux ; lui affirme que Schwarzkoppen a adressé plusieurs *petits bleus* à Esterhazy, **II**, 244, note 1, **V**, 40. — S'enquiert à la préfecture de police des faits qui ont provoqué la disparition de la femme Bastian, 244. — Prétendue démarche qu'il aurait faite auprès de Galliffet avant le procès de Rennes, 306. — Note du *Moniteur de l'Empire* (8 septembre 1899), 494. — Prend sa retraite et écrit ses Mémoires, **VI**, 181. — Sa lettre à Joseph Reinach sur le bordereau annoté (20 mai 1901), appendice, 508-509. — Ses déclarations à Joseph Reinach au sujet de l'Affaire, **II**, 72, 74, 89, **III**, 562, note 1, **VI**, 181.

Munster (Comtesse Marie de), fille du précédent. Sa confiance dans la femme Bastian, **I**, 24. — Un de ses billets figure dans le dossier secret constitué par Henry après le procès Zola, **III**, 589. — Calomnies répandues contre elle par la presse antisémite, **IV**, 422 et note 4. — Nouvelles attaques dirigées contre elle par la *Libre Parole* à la veille du procès de Rennes : ses prétendues lettres nommant Dreyfus, **V**, 227, note 4.

Murat (Prince). Présente à Loubet les excuses de la commission des courses après les scandales d'Auteuil, **V**, 117, note 2.

Murray (David Christie), *romancier anglais*. Sa conversation avec Esterhazy, à la veille du procès Zola, est publiée dans le *Daily News*, **III**, 433, note 3.

N

Naquet (Alfred), *député*. Intervient au cours des débats sur la question juive (séance du 25 mai 1895), **II**, 196 et note 3.

Négrier (de), *général*. Son discours au banquet de Gennetines, **IV**, 267. — Propos qu'il tient aux officiers lors de ses tournées d'inspection, **V**, 248-249. — Relevé par Galliffet de ses fonctions d'inspecteur et de membre du Conseil supérieur de la guerre, 250-251. — Lettres qu'il reçoit de Déroulède, Coppée et Lemaître, 258 et note 3.

Néron-Bancel, *député*. Dépose l'ordre du jour de confiance flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 130, note 2.

Nettancourt (Jacques, marquis de), beau-père d'Esterhazy. Ses rapports avec son gendre, **II**, 92. — Démarches de Du Paty auprès de lui ; versions diverses au sujet de ces démarches, 586 et note 4.

Nicolas II, *empereur de Russie*. Ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **III**, 53, note 2.

Nicolas, *avocat à Nancy*. A eu le manuel de tir entre les mains, **I**, 292, note 2.

Nicolas, *lieutenant-colonel*. Sa déposition au procès Christiani, **V**, 115, note 1.

Niox (Léon), *général*. Croit Dreyfus innocent mais refuse de déposer au procès de 1894, **I**, 429, note 2. — Jugement porté par lui sur Picquart, **II**, 211 ; 394. — Son antipathie à l'égard d'Henry, 216. — Se déclare partisan de la revision au cours d'un entretien avec Giry, **IV**, 382 et note 1.

Nisard (Armand), *directeur*

des affaires politiques au ministère des affaires étrangères. Tenu au courant de l'Affaire par Hanotaux, **I**, 78, note 1.

Nismes (ARTHUR), *général.* Consulté par Picquart au sujet de la conduite qu'il doit tenir dans l'Affaire ; l'invite à garder le silence, **II**, 521.

Noailles (Marquis DE), *ambassadeur de France à Berlin.* Guillaume II lui confirme les déclarations faites par Bülow au sujet de l'Affaire, **III**, 319.

Noailles (Comte DE). Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 441.

Noailles (Comte MATHIEU DE). Signe la protestation en faveur de Picquart (novembre 1898), **IV**, 390, note 2 ; 441, note 2.

Nogier, *commissaire spécial.* Sa déposition au procès Dautriche, **VI**, 100 et note 3 ; 102 et note 2.

Nolot (Mme). Propriétaire de l'hôtel dans lequel Lemercier-Picard est trouvé pendu, **III**, 499. — Ses déclarations au commissaire de police et à la presse, 499, note 3 ; 504, note 3.

Nordau (MAX), *philosophe allemand.* Soumet à Schwarzkoppen le récit par Zola des confidences de l'attaché allemand au sujet d'Esterhazy ; essaie vainement de voir Guillaume II, **III**, 317.

Norman, *rédacteur au « Daily Chronicle ».* Remet à Pressensé une copie de la déposition d'Esterhazy à Londres, **V**, 27, note 1.

Noulens (JOSEPH), *député.* Son ordre du jour blâmant le système des fiches, **VI**, 407, note 3. — Signe l'ordre du jour rendant hommage aux artisans de la revision (séance du 13 juillet 1906), 496 et note 3.

Nourrisson (ANTOINE), *capitaine.* Reçoit le pli contenant le document libérateur ; remet ce pli au général de Torcy, **II**, 687, note 4.

O

Obrutcheff, *chef de l'Etat-Major russe.* Disgracié à l'époque du procès Esterhazy, **III**, 563, note 1.

Ocagne (MAURICE D'), *ingénieur et professeur.* Avertit Boisdeffre des doutes de la princesse Mathilde sur la culpabilité de Dreyfus, **I**, 349, note 2, **III**, 590, note 3. — Rapporte à Gonse, en la dénaturant, une conversation de Jacques Hadamard avec Painlevé au sujet de Dreyfus, 590-591 ; lui fait connaître la rencontre de Dreyfus avec Lonquety à Bruxelles, 592. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 442, note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 517, et note 4 ; (revision du procès de Rennes), **VI**, 328, note 8.

Odelin. Administrateur de la *Libre Parole* et du collège de la rue des Postes, **I**, 217, note 3, **III**, 23.

Ogier (D[r]), *chef du laboratoire de toxicologie.* Son rapport sur l'analyse des viscères de Lemercier-Picard, **III**, 509, note 6.

Ollivier (EMILE), *membre de l'Académie française, ancien ministre.* Sa version sur le bordereau annoté, **I**, 356, notes 1 et 2 ; **V**, 217 ; **VI**, 207. — Aurait été informé par un ami de Mercier de l'existence de ce bordereau, 211, et note 1.

Omont (HENRI), *conservateur à la Bibliothèque Nationale.* Son

expertise sur les faux *Blanche*, *Speranza* et *Weyler*, **V**, 239, 240 et note 1.

Orléans (Prince Henri d'). Félicite Esterhazy à la sortie d'une audience du procès Zola, **III**, 462, 463 et note 1.

Orléans (Philippe, duc d'). Propos que lui tient Eugène Dufeuille au sujet de l'innocence de Dreyfus, **III**, 33. — Son manifeste contre les ennemis de l'armée lors de la publication des lettres d'Esterhazy à Mme de Boulancy, 119-120. — Remplace Dufeuille par André Buffet, 271. — Attitude prise par lui dans l'Affaire, 271, 274. — Autorise ses partisans à se joindre aux nationalistes, 577-578. — Son entrevue avec Jules Guérin à Marienbad; prend Guérin à sa solde, **IV**, 302-304.—Cherche en vain à gagner Déroulède, 305-306. — Ses intrigues; son manifeste du 21 septembre 1898, 307. — Aurait fomenté la grève des ouvriers terrassiers (septembre-octobre 1898), 309. — Convoque Buffet, Ramel et Lur Saluces à Bruxelles (12 octobre 1898), 328. — Agitation royaliste; dépêche de Buffet l'invitant à se trouver à Bruxelles le jour de la rentrée des Chambres, 331-332. — Liste de ses futurs fonctionnaires, 332. — Bagarres royalistes après la chute de Brisson, 341-342. — Incident Buffet-Hervé de Kérohant, 420-421. — Les royalistes cherchent un général, 427. — Manifestation aux abords du Cherche-Midi; dépêche de Thuret, 428 et note 2. — Son discours sur l' « accaparement de la puissance financière »; il apprend à San Remo la mort de Félix Faure, 559. — Cherche à avoir une entrevue avec Déroulède; refus de Déroulède, 559. — Dépêche de Chevilly l'invitant à se rendre à Bruxelles, 560. — Complot royaliste; projet de lettre à Metzinger et de proclamation à la France, 560; 562. — Reçoit à Bruxelles les bouchers de la Villette, 562-563. — Se dispose à passer la frontière; fait demander au docteur Duréaux de le recevoir, 583-584. — Fonds mis à sa disposition par Mmes d'Adelsward et Porgès, 584-585. — Préparatifs de Jules Guérin, 585-586. — Dépêche de Buffet (22 février 1899), 587. — Démarche de Boni de Castellane auprès de Déroulède la veille des obsèques de Félix Faure, 588-590. — Tentative de Reuilly; dépêche de Buffet, 615. — Sa correspondance avec Chevilly et Buffet saisie puis déchiffrée par Bazeries, **V**, 6 et note 2. — Son séjour en Sicile, 74. — Agitation de ses partisans et complots contre Loubet, 111. — Subsides qu'il fait remettre à Guérin par De Plas, 113 et note 3. — Informé par Chevilly et Grammont de la manifestation d'Auteuil, 117. — Aurait projeté une croisière sur les côtes de Bretagne pendant le procès de Rennes, 262; 308-309.

Orléans (Duchesse d'), femme du précédent. Reçoit les confidences de l'Empereur d'Autriche au sujet de Dreyfus, **III**, 54, note 2; **IV**, 122, note 1.

Ormescheville (Bexon d'), *commandant*. Rapporteur près le premier Conseil de guerre; chargé par Saussier de l'instruction contre Dreyfus, **I**, 209. — Ses rapports avec Du Paty pendant l'instruction, 258. — Premier interrogatoire de Dreyfus : il lui montre la photographie du bordeau, 263. — Audition des témoins : Gonse, Bertillon, Gobert, Henry, 264-266. — Second interrogatoire de Dreyfus ; nouvelles dépositions, 266, note 1. — Ignore l'existence des pièces secrètes, 280. — Nouveaux interrogatoires de Dreyfus : le jeu, les femmes,

285-287. — Les notes du bordereau, 288-289. — La date du bordereau, le mot « manœuvres », 290. — Dreyfus lui demande à être reçu par Mercier, 296. — Interroge Maistre, Tocanne, Dervieu, Roy et Bernollin, 297-299. — Charge Bertillon d'expertiser les lettres adressées à Dreyfus, 300. — La lettre du buvard, l'auto-forgerie, 301-310. — Dépose son rapport, 311. — Analyse du rapport : l'expertise de Gobert, 312-314; l'examen graphologique du bordereau, 315 ; les interrogatoires de Dreyfus, 316; les rapports de Guénée, les dépositions des témoins à charge, 316-317. — Les notes du bordereau, 320-322. — Néant du rapport : insinuations et hypothèses, 318-319. — Conclusions, 323. — Le rapport est publié par Joseph Reinach dans le *Siècle*, **III**, 160. — Impression produite par cette publication, 161, **I**, 391. — Pellieux déclare que le texte publié a été tronqué; démenti de Joseph Reinach, **III**, 403 et note 1. — Reprise du rapport au procès de Rennes, **V**, 281. — Son réquisitoire dans l'affaire Voisin, **VI**, 285, note 7.

Ottaviani. Arrêté au cours des bagarres du 25 octobre 1898 devant la Chambre des députés, **IV**, 337, note 3.

Otto. Prétendu secrétaire d'ambassade; le faux de ce nom, **III**, 108-111. — Lettre de Lemercier-Picard à Joseph Reinach au sujet de ce faux, 331.

Otto (Georges). Compagnon de Jules Guérin au « fort Chabrol », **V**, 423, note 4.

Ourousoff (Prince). Ambassadeur de Russie à Paris en remplacement de Mohrenheim (décembre 1897), **III**, 563, note 1.

P

Painlevé (Paul), *membre de l'Académie des sciences, professeur de mathématiques générales à la Sorbonne*. Sa conversation avec Hadamard au sujet de Dreyfus est travestie par D'Ocagne, **III**, 590. — Sa démarche auprès de Gonse pour rétablir le vrai sens de cette conversation, 591. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 517. — S'aperçoit que ses explications sur l'incident Hadamard ont été dénaturées par Gonse, **V**, 45. — Sa déposition au conseil de guerre de Rennes, 408 et note 3. — Communique au conseil la lettre d'Henri Poincaré sur le système de Bertillon, 433-435. — Son discours à l'inauguration du monument de Grimaux à Rochefort, **VI**, 197, note 4; à l'inauguration de la statue de Trarieux, 296, note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 310, note 2.

Pajot (François-Christophe), *député*. Son attitude lors des incidents provoqués par l'interpellation de Cavaignac sur les aveux (séance du 22 janvier 1898), **III**, 310.

Paléologue (Maurice), *secrétaire d'ambassade*. Ses entretiens avec Henry au sujet de l'Affaire; croit Dreyfus coupable, **II**, 192. — Témoin de la conversation où Dubois de l'Estang rapporte à Joseph Reinach les paroles de Witte sur Dreyfus, 542, note 1. — Informé par Henry de l'existence de lettres de Guillaume II et d'une lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen établissant la culpabilité de Dreyfus, 636 ; **III**, 45. — Porte à Henry la déclaration de Muns-

ter démentant que Schwarzkoppen ait été en relations avec Dreyfus, 46-47, **I**, appendice, 600-601. — Sollicité par Henry de lui remettre une copie de la dépêche du 2 novembre 1894, lui dicte le texte de cette dépêche, **III**, 595-596. — Dépose, au nom du ministre des Affaires Etrangères, devant la Chambre criminelle (révision du procès de 1894), **IV**, 512-513 ; **III**, 44 et note 1 ; 45 et note 2 ; 48, note 1, 49. — Remet à la Cour la dépêche de Panizzardi au général Marselli, **I**, 243, note 2. — Sa déposition devant les Chambres réunies (mars-avril 1899) ; il établit la falsification du texte de la dépêche du 2 novembre 1894, **V**, 68 ; **I**, 248, note 5. — Chargé de faire avec Chamoin et Cuignet une nouvelle traduction de cette dépêche, **V**, 69-71. — Version *ne varietur* de la dépêche, 72, **I**, appendice, 592-593. — Cette version est contestée par Cuignet, **V**, 85. — Envoyé par Delcassé au procès de Rennes, 270. — Sa déposition, 301, 376, 454. — Prévoit la condamnation de Dreyfus, 415, 526. — S'oppose, au nom de Delcassé, aux conclusions de la défense tendant à ce que les notes du bordereau soient officiellement demandées au gouvernement allemand, 484, 486. — Communique aux juges la note du *Moniteur de l'Empire* confirmant la déclaration de Munster au sujet de Dreyfus, 495. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 327, 359 ; au procès Dautriche, 384.

Pallier, *lieutenant*. Son rapport sur l'affaire Voulet-Chanoine, **V**, 428, note 3 ; 430.

Panisse (Pierre de). Arrêté au cours des scandales d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Panisse-Passis (Marquis H. de). Arrêté au cours des scandales d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Panizzardi, *colonel*, *attaché militaire italien*. Ses relations d'espionnage avec Schwarzkoppen, **I**, 20, 30. — Reçoit de Schwarzkoppen les renseignements intéressant l'Italie fournis par Esterhazy mais ignore le nom de ce dernier, **II**, 87-88. — On lui attribue la lettre *Canaille de D...*, **I**, 31. — Ses visites à De Sancy et à Davignon, 299, **II**, 86. — La lettre dite « Davignon » est interceptée et classée, **I**, 35. — Ses rapports avec Schwarzkoppen dénoncés à Guénée par Val Carlos, 35. — Reçoit la visite de Schwarzkoppen après l'arrestation de Dreyfus : ni lui ni Schwarzkoppen ne connaissent Dreyfus, 243 et note 1. — Son rapport au général Marselli au sujet de Dreyfus, 243. — Sa dépêche du 2 novembre 1894 ; réponse de Marselli, 244. — La dépêche du 2 novembre interceptée et déchiffrée au ministère des Affaires Etrangères, 246-248 ; contre-épreuve de Sandherr, 249-250. — La lettre « Davignon » et la pièce *Canaille de D...* font partie du dossier secret, 353-354. — Commentaire de Du Paty sur ces pièces, 355-359. — Arrivée au bureau des Renseignements de sa lettre à Schwarzkoppen dite « pièce des chemins de fer » ; falsification de la date de cette lettre, **IV**, 475. — Deux faux sont fabriqués par Henry avec deux de ses lettres à Schwarzkoppen, **II**, 410-418. — Confidences que lui fait Schwarzkoppen avant son départ au sujet d'un faux de Lemercier-Picard ; il en rend compte à Tornielli, 598-599. — Son entretien avec le commandant de Fontenillat : il lui affirme n'avoir jamais eu de rapport avec Dreyfus, **IV**, 477. — Demande à Tornielli de protester contre l'attribution qu'on lui fait de la pièce *Canaille de D...*.

et du « faux Henry », **III**, 50. — Entrevue de Tornielli et d'Hanotaux, 51-52. — Note signée de lui remise à Hanotaux par Tornielli ; il se déclare prêt à renouveler sa protestation par serment, 51 et note 2. — Signalé par Gonse à Pellieux comme ayant été l'intermédiaire entre Schwarzkoppen et Dreyfus, 75. — Casella lui remet une lettre de Schwarzkoppen établissant la culpabilité d'Esterhazy, 199-200. — Propos qu'il tient à un ami au sujet d'Esterhazy ; ces propos sont portés par Oscar Wilde à la connaissance d'Esterhazy, 295. — Cité par Zola comme témoin, 303. — Publication de la déposition que Casella n'a pu faire au procès Zola, 559. — Refuse de donner son avis sur cette publication ; est nommé attaché militaire à Berne et quitte Paris, 560, note 2. — Remaniement du dossier Dreyfus par Henry : constitution du nouveau dossier, 588-592. — Découverte du « faux Henry », **IV**, 152-153. — Nommé colonel du 5e régiment de *bersaglieri*, 422, note 5. — Incidents soulevés devant la Cour de cassation (revision du procès de 1894) au sujet du décalque de la dépêche du 2 novembre, **V**, 64-74. — Déposition de Mercier au procès de Rennes au sujet de la pièce dite « des chemins de fer », 328-329 et note 1. — Discussion entre Maurel et Freystaetter : le texte falsifié de la dépêche du 2 novembre a-t-il été communiqué aux juges de 1894 ? 400-401. — Dépêche de Labori l'invitant à venir déposer à Rennes, 486-487. — Le récit de son entretien avec Fontenillat est communiqué par Targe à André, **VI**, 251. — Découverte de la falsification de date de la pièce dite « des chemins de fer », 257-258.

Papillaud (Ad.), *rédacteur à la Libre Parole*. Reçoit une lettre signée Henry lui révélant l'arrestation de Dreyfus, **I**, 190 ; **VI**, 459. — Note qu'il fait paraître dans la *Libre Parole*, I, 191-192. — Ses démarches au domicile de Dreyfus et au ministère de la Guerre, 192-193. — Aurait rédigé l'article révélant l'arrestation de Dreyfus, 205-206. — Sa conversation avec Gauthier (de Clagny) au sujet de Dreyfus, 206. — Félicite Jaurès de son intervention dans la discussion du projet de loi sur l'espionnage (séance du 24 décembre 1894), 478. — Son enquête à Newport au sujet de la prétendue évasion de Dreyfus, **II**, 327-328. — Reçoit les confidences de députés radicaux après le débat soulevé par l'ouverture d'une enquête sur Esterhazy, **III**, 5 et note 2. — Démenti qu'il donne à Jaurès au sujet d'un propos que lui aurait tenu Esterhazy lors de la publication du fac-similé du bordereau par le *Matin*, 406, note 1. — Publication dans le *Siècle* de la lettre qu'il a reçue d'Henry et dont une copie avait été communiquée à Joseph Reinach ; polémiques de presse à ce sujet, **V**, 46 et note 7 ; 63, note 2 ; 400. — Son article sur Loubet (*Libre Parole* du 1er juin 1899), 114 et note 1. — Refuse de déposer devant la Cour de cassation au sujet du bordereau annoté sous le prétexte qu'il n'a pas de crucifix, **VI**, 323 et note 5. — Appelé devant le juge Boucard en vertu d'une commission rogatoire ; conteste que la lettre signée Henry, publiée dans le *Siècle*, émane d'Henry, et déclare que l'original n'est plus entre ses mains, 351-352.

Paquié, *commandant*. Notes données par lui à Esterhazy en 1884, **II**, 46.

Paraf-Javal, *dessinateur*. Réfute au procès de Rennes la dé-

monstration de Bertillon, **I**, 303, notes 3 et 4 ; **V**, 433, note 1 ; 435, note 3. — Injures d'Esterhazy à son adresse, 449.

Parès, *lieutenant-colonel*. Témoin d'Henry dans son duel avec Picquart, **III**, 515, notes 3 et 5.

Parfait (Henri), *capitaine*. Juge au conseil de guerre de Rennes, **V**, 428. — Se prononce pour la culpabilité de Dreyfus, 533 ; **VI**, 204. 208.

Paris (Gaston), *membre de l'Académie française, professeur au collège de France*. Son opinion sur les expertises de P. Meyer, Giry et Molinier au procès Zola, **III**, 416, note 1. — Ses lettres à Joseph Reinach et à Cavaignac en juillet 1898, **IV**, 2 et note 1. — Se déclare partisan de la revision, 150 et note 5, 499. — Signe la protestation en faveur de Picquart, 390, note 2. — Reçoit les confidences de Galliffet au sujet de l'Affaire, 382. — Sa lettre à Albert Sorel lors de la constitution de la *ligue de la Patrie française*, 502. — Impression que lui fait Dreyfus, **VI**, 165. — Sa mort, 280.

Parseval (Fernand de), *colonel*. Déclarations que lui fait le duc d'Orléans, **III**, 119. — Souscrit aux *listes rouges*, **IV**, 440. — Son arrestation, **V**, 311. — Mis hors de cause par la commission d'instruction de la Haute Cour, **VI**, 31.

Pasques (Henri), *juge d'instruction*. Chargé de l'instruction sur la tentative de Reuilly, **V**, 3, note 4 ; 4 et notes 1 et 2 ; 5, notes 2 et 4 ; 7, note 1 ; 87 et note 1 ; 310 et note 1.

Pasquier, *commandant des prisons militaires de Paris*. Auteur de fiches sur les officiers, **VI**, 402, note 4 ; 409 et note 2.

Passy. Parrain d'Esterhazy lors de son admission au Cercle de la rue Royale, **II**, 29, note 2.

Passy (Frédéric), *ancien député, membre de l'Institut*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Pastre (Ulysse), *député*. Signe le manifeste du 12 juillet 1899 « à la France ouvrière et socialiste », **V**, 256, note 1. — Intervient à la séance du 18 mars 1903, **VI**, 229, note 7.

Patin, *directeur de la prison de la Santé*. Croit Dreyfus innocent, **I**, 562, note 3. — Conseille aux sœurs de Dreyfus de s'adresser à Drumont ou à Bernard Lazare, **II**, 188.

Patriarche, *docteur en médecine*. Son attitude à l'égard de Dreyfus à l'île du Diable, **II**, 133.

Patrie (la). Voir *Millevoye*.

Patron, *commandant*. Juge au Conseil de guerre de 1894, **I**, 385. — Lettre qu'il reçoit de Mercier lors du procès de Rennes, **V**, 503.

Pauffin de Saint-Morel, *commandant, officier d'ordonnance de Boisdeffre*. Communique à Picquart une lettre de Foucault à Boisdeffre au sujet de Cuers, **II**, 267. — Absent de Paris lors de la publication par l'*Eclair* de l'article *le Traître*, 368 et note 3. — Aurait entretenu Rochefort des prétendues lettres de l'Empereur allemand et du bordereau annoté, **I**, 318 ; **II**, 636, note 4 ; **III**, 3 et note 1. — Lui aurait dénoncé l'existence du Syndicat, 23. — Son entrevue avec Rochefort est divulguée, 37. — Frappé à cette occasion de trente jours d'arrêts de rigueur, 38 et note 3. — Une carte dans laquelle Guérin lui demandait des fonds

est saisie chez Esterhazy, 342, note 1. — Sa déposition au procès Zola, 362. — Interrogé par André au cours de son enquête, **VI**, 270 ; ses explications, 272. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 311 ; 330.

Pauliat (Louis), *sénateur.* Membre de la commission de dessaisissement, **V**, 9 et note 2. — Vote la loi, 21, note 5.

Paulin-Méry, *docteur en médecine, député.* Interrompt le discours de Méline en réponse à l'interpellation Hubbard (séance du 24 février 1898), **III**, 487, note 2. — Arrêté au cours de la manifestation de la salle Wagram (octobre 1898), **IV**, 303-310.

Paulucci (Marquis), *secrétaire de l'ambassade d'Italie.* Cité comme témoin au procès Zola, **III**, 303. — Ses confidences à Zola au sujet des relations d'Henry avec Esterhazy, **IV**, 432, note 2.

Pauzat, *médecin militaire au Mont-Valérien.* Mandé par Walter après la mort d'Henry, procède avec Lévy et de Lagorsse aux constatations médico-légales, **IV**, 215 ; 219.

Pavlowsky, *écrivain russe.* Rapporte à Joseph Reinach un entretien entre Schwarzkoppen et Rosen au sujet des relations d'Henry avec Esterhazy, **IV**, 432, note 4 ; **VI**, 15.

Pays (Marie dite : Marguerite). Sa liaison avec Esterhazy, **II**, 69 et note 1, 253. — Esterhazy lui déclare que Dreyfus est innocent, 486. — Il lui montre la lettre *Esperance* et l'avertit qu'il va se tuer, 583-584. — Sa démarche auprès d'Autant pour obtenir le transfert à son nom du bail d'Esterhazy, 584 et note 3. — Remplit le rôle d'intermédiaire entre Esterhazy et l'Etat Major, 611 et note 6. — Esterhazy lui fait écrire la dépêche *Speranza*, 668 et note 5. — Met Christian Esterhazy en relations avec Du Paty, **III**, 87. — Prie Autant de démentir les déclarations de Mathieu Dreyfus à l'instruction Ravary, 171. — Sa déposition au procès Esterhazy, 209. — Aurait appris d'Esterhazy la falsification par Henry d'une lettre de Panizzardi (faux Henry), 446, note 2. — Propos qu'elle tient à Henry au sujet des dépêches *Blanche* et *Speranza*, 528, note 2. — Son écriture est identifiée par Bertulus avec celle de la dépêche *Speranza*, **IV**, 36. — Perquisition faite à son domicile par Bertulus, 43. — Elle est arrêtée pour faux et écrouée à Saint-Lazare, 43-44. — Son interrogatoire à l'instruction Bertulus ; elle se reconnaît l'auteur de la dépêche *Speranza*, puis, sur les conseils de Tezenas, se rétracte, 69. — Confrontée avec Christian ; ses dénégations, 84-85. — Renvoyée par Bertulus en cour d'assises pour faux et usage de faux, 96, note 3. — L'ordonnance de Bertulus est cassée par la chambre des mises en accusation, qui prononce le non-lieu, 97-98. — Sa mise en liberté, 98. — Propos tenus par elle à la nouvelle de l'arrestation d'Henry, 204 et note 3. — Sa déposition est transmise à la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) par un conseiller délégué, 450, note 1. — Se rend à Londres auprès d'Esterhazy et lui remet des papiers, 454 et note 3 ; **V**, 27, note 2. — Se cache à Lourdes par crainte d'être arrêtée ; sa lettre à Cabanes, 273 et note 2.

Peaudecerf (Victor), *sénateur.* Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 5.

Pécaut (Félix), *directeur de l'école normale de Fontenay.* Ses

origines, sa vie, sa carrière ; Séailles le convainc de l'innocence de Dreyfus, **IV**, 131-132. — Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Ses lettres à Buisson et à Bourgeois, **IV**, 133. — Donne sa démission de membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, 133-134. — Sa mort ; discours de Buisson à ses obsèques ; dépêche officielle de Bourgeois, 134-136.

Pécaut (Mme), femme du précédent. Sa lettre à Mme Dreyfus, **IV**, 134. — Signe la protestation en faveur de Picquart, 390, note 2.

Peigné (Paul), *général*. Son rôle dans l'affaire des fiches, **VI**, 410 et note 1.

Pelletan (Camille), *député*. Ses déclarations à l'annonce de l'enquête ouverte contre Esterhazy, **III**, 5. — Son article dans la *Dépêche* contre le Syndicat, 34 et note 1. — Blâme la publication des lettres à Mme de Boulancy, 120, note 2. — Intervient dans la discussion soulevée par les déclarations de Méline au sujet de l'Affaire (séance du 4 décembre 1897), 137-138. — Convaincu de la culpabilité de Dreyfus, 304 et note 1. — Témoin de Jaurès dans son différend avec Bernis, 310, note 1. — Réclame l'audition des témoins militaires cités par Zola, 322, note 3. — Déclare la revision nécessaire après les aveux d'Henry, **IV**, 224, note 2. — Intervient dans les débats soulevés par la démission de Quesnay de Beaurepaire, 496. — Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, 542. — Son discours contre la loi (séance du 10 février 1899), 543-544. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Dupuy (séance du 5 juin 1899), **V**, 130, note 3. — Son opinion sur le cabinet Waldeck-Rousseau, 178, note 1. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet (séance du 26 juin 1899), 192, 193, note 2. — Son article dans le *Matin* au sujet d'une dépêche d'Ernest Carnot au *Temps*, 365, note 2. — Ses déclarations à la tribune au sujet de l'entretien de Joseph Reinach avec le P. du Lac (séance du 11 mars 1901), **VI**, 228 et note 2. — Ministre de la marine dans le cabinet Combes (juin 1902), 191, note 2. — Attaques dirigées contre son administration, 418.

Pelletier (Eugène), *rédacteur aux Beaux-Arts, expert judiciaire*. Chargé d'examiner le bordereau et les pièces de comparaison, **I**, 180. — Refuse de se mettre en relations avec Bertillon ; ses conclusions, 181 ; 184. — La valeur de son témoignage est contestée par Du Paty, 200. — — Entendu par D'Ormescheville, 266, note 1. — Tracasseries dont il est l'objet, 313. — Sa déposition au procès de 1894, 422 ; au procès Zola, **III**, 415 ; au procès de Rennes, **V**, 433, note 1 ; **I**, 200, note 2.

Pellieux (Gabriel de), *colonel, puis général*. Aurait fait entrer Esterhazy au service des renseignements tunisiens, **II**, 47, note 1. — Chargé par Saussier de l'enquête sur Esterhazy, **III**, 55-56. — Son portrait physique et moral, 56. — Son opinion sur Esterhazy, 56-57. — Sa première entrevue avec Mathieu Dreyfus, 57-58. — Convoque Scheurer-Kestner, à la requête de Mathieu Dreyfus, 58. — Promet à Esterhazy qu'il le laissera en liberté, 58-59. — Nouvelle entrevue avec Scheurer-Kestner qui le presse d'interroger Picquart, 59-60. — Reçoit la déposition de Leblois ; lui déclare qu'il veut sauver Picquart, 61. — Reçoit un billet anonyme d'Esterhazy qualifiant Picquart de gredin, 61. — Engage

Leblois à demander l'arrestation immédiate d'Esterhazy, 62. — Rend compte à Saussier et à Gonse de la déposition de Leblois, 62. — Remet à Saussier son premier rapport qui disculpe Esterhazy et incrimine Picquart, 65-66. — Demande que Picquart soit entendu, 66. — Reçoit l'ordre de procéder à une seconde enquête, 74. — Le faux Henry et d'autres pièces lui sont communiqués par Gonse sur l'ordre de Boisdeffre, 74 et note 4, 75. — Apprend de Gonse que Panizzardi aurait été l'intermédiaire entre Schwarzkoppen et Dreyfus, 75. — Reçoit des mains d'Henry les dossiers secrets de Dreyfus et d'Esterhazy, 76. — Sa confiance dans Henry, 76. — Renseignements que lui donne Henry sur Esterhazy, Picquart, le petit bleu, le bordereau et les déclarations de Cuers, 77-82. — Persuadé qu'Esterhazy est victime des machinations de Picquart, 83. — Demande à Bertulus de l'aider dans son enquête, 84-85. — Invite Esterhazy à moins fréquenter les bureaux des journaux, 85. — Reçoit, par l'intermédiaire de Christian, des lettres d'Esterhazy, 88. — Sollicité par Esterhazy de faire perquisitionner chez Picquart, 93. — Charge Aymard et Henry de cette perquisition, 94-95. — Restitue à Picquart les papiers saisis chez lui, 95, note 4. — Entend à nouveau Mathieu Dreyfus, Scheurer-Kestner et Esterhazy, 97. — Se fait remettre par Esterhazy les prétendues lettres de la « dame voilée », 98. — Lui donne lecture de la déposition de Mathieu Dreyfus ; reçoit ses explications à ce sujet, 99-104. — Entend Bernheim, 100 ; Picquart, 105. — Empêche Picquart de parler du bordereau, 106-107. — Sur l'avis de Bertulus, fait saisir les lettres d'Esterhazy à Mme de Boulancy, 113. — Vérifie l'authenticité de ces lettres, 116, 121 et note 2. — Scène entre Scheurer-Kestner et lui, 121-122. — Entend Lauth, Henry, Gribelin, Picquart, Gonse et Mme de Boulancy, 122-124. — Reproche à Mme de Boulancy d'avoir livré les lettres d'Esterhazy, 123. — Fait saisir le bordereau au ministère de la Guerre ; le montre à Esterhazy, 127. — Conclut au refus d'informer contre Esterhazy, 129. — Presse Esterhazy de réclamer sa comparution devant un conseil de guerre, 131. — En reçoit une lettre dont il a lui-même corrigé le brouillon, 131 et note 3, 132. — Remet son rapport à Saussier, 133. — Assiste aux débats du procès Esterhazy ; son attitude pendant les dépositions de Mathieu Dreyfus et de Picquart, 208-210. — Intervient au cours des débats à huis-clos, 210-211. — S'oppose au supplément d'enquête réclamé par Leblois, 212. — Sa lettre à Esterhazy au sujet du rapport des experts sur la lettre du « Uhlan », 219 et note 1. — Ses relations avec Esterhazy et Tézenas à la veille du procès Zola, 296-300. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Sa déposition, 361, 369. — Vif incident entre Zola et lui, 3 0. — Ses allégations touchant la publication de l'acte d'accusation de D'Ormescheville ; protestation de Joseph Reinach dans le *Siècle*, 403 et note 1. — Prend la défense d'Esterhazy : les notes du bordereau, le *petit bleu*, 419-422. — La « boucherie », 423. — Pris à partie par Paul Meyer ; sa réplique, 428. — Sa confrontation avec Picquart ; la date du bordereau, 429-432. — Révèle à la barre l'existence d'une prétendue lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen (faux Henry), 436-438. — Envoie chercher Boisdeffre, 439-440. — Injurie Picquart qui a qualifié de faux la lettre de Panizzardi, 454-455. — Défend à Esterhazy de répondre aux questions des avocats de Zola, 456. — Invite Esterhazy à provoquer Picquart

en duel, 512. — Renseigne Bertulus sur l'identité de la « dame voilée », 520. — La photographie de Carlsruhe, 609, appendice, 651. — Répète à Esterhazy le mot de Faure : « Ce ne sont pas quinze cents gredins qui feront marcher la France », 618. — Demande à Monnier des explications sur le rôle de sa femme dans l'Affaire, 619 et note 1, 620. — Rapporte ces explications à Esterhazy, 620 et note 1. — Démarche menaçante d'Esterhazy auprès de lui, à l'annonce de l'enquête de Cavaignac sur l'Affaire, **IV**, 11. — Rend compte de cette démarche à Boisdeffre, 12. — Esterhazy, déféré à un conseil d'enquête, change d'attitude à son égard, 35. — Sa déposition à l'instruction Fabre, 110. — Confronté avec Picquart, 111. — Sa première déposition devant le conseil d'enquête, 170-171. — Sa seconde déposition, 179. — Sa lettre de démission au ministre de la Guerre après les aveux d'Henry, 205. — Sa mise en disponibilité réclamée par Brisson, 218. — Sa démission n'est pas transmise à Cavaignac, 225 et note 2. — Son entretien avec Zurlinden ; article de Maizière dans le *Gaulois*, 226 et note 6. — Retire sa démission ; sa lettre à Paul Meyer, 233-234. — Assiste au procès Picquart-Leblois devant la huitième chambre, 285. — Bruits d'un complot militaire auquel il serait mêlé, 311 et note 1 ; 312. — Aurait promis son concours à Déroulède en vue d'un coup de force ; ses hésitations, 575-577 et note 1 ; 591, note 4 ; 592. — Sa conduite lors des obsèques de Félix Faure : obtient de Zurlinden l'autorisation de disloquer ses troupes avant d'arriver place de la Nation, 594 et note 3. — Opinion de Zurlinden sur la part qu'il aurait prise à la tentative de Déroulède, 595, note 2. — Réclame une enquête sur ses actes d'officier de police judiciaire, **V**, 120 et note 2. — Cette enquête, ordonnée par Dupuy, est confiée au général Duchesne, 120, 145, 238. — Envoyé en disgrâce à Quimper, 238. — Sa lettre à De Mun ; affirme n'avoir jamais été en relations avec le P. du Lac, **VI**, 229. — Sa mort, 229, note 3. — Incidents provoqués à la Chambre par la lecture de sa lettre de démission (séance du 6 avril 1903), 234-241.

Pelloux, *général*. Ministre de la Guerre italien : déclare qu'Esterhazy est l'auteur de la trahison reprochée à Dreyfus, **III**, 50 et note 2. — Confirme à Joseph Reinach l'authenticité du texte de la dépêche du 2 novembre 1894 produit devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **VI**, 226.

Penot. Ses racontars au sujet d'une prétendue tentative de corruption dont Sandherr aurait été l'objet de la part de la famille Dreyfus, **III**, 163.

Percin (Alexandre), *général*. Chef de cabinet d'André, **VI**, 345, 361. — Ses relations avec Vadecard ; son entretien avec Waldeck-Rousseau, 399 et note 5 ; 403 et note 3. — Ses confidences à Clemenceau et à Picquart, 400.

Perier (Antoine), *député*. Membre de la commission de l'armée ; intervient dans la discussion d'une proposition de blâme contre Joseph Reinach, **III**, 327, note 5.

Périllier (Jules), *député*. Apostrophe Lebret lors de la lecture du projet de dessaisissement (séance du 30 janvier 1899), **IV**, 533 et note 1.

Périvier (Antonin), *co-gérant avec Rodays puis directeur du « Figaro »*. Son opinion sur la

culpabilité de Dreyfus, **III**, 158 et note 1.

Périvier (Samuel), *premier président de la Cour d'appel.* Chargé de diriger les débats du second procès Zola, **III**, 559. — Ajournement du procès, 621-622.

Peronneau (Henri-Georges), *député.* Membre de la commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement; hostile au projet, **IV**, 540, note 2.

Peroz, *lieutenant-colonel.* Son entretien avec Dame au sujet de l'Affaire, **VI**, 352-353. — Rapporte cet entretien à Joseph Reinach, 352. — Sentupéry communique ses lettres à la Cour de Cassation (revision du procès de Rennes), 354. — Sa lettre à Dame; réponse de Dame, 354, appendice, 522-526. — Communique la lettre de Dame à la Cour, 355.

Perrenx, *gérant de l'« Aurore ».* Poursuivi en même temps que Zola pour la lettre *J'accuse*; défendu par Albert Clemenceau, **III**, 301-340. — Condamné à quatre mois de prison et trois mille francs d'amende, 479.

Perrossier, *colonel.* Demande à Davoust la radiation de Zola des cadres de la Légion d'honneur, **III**, 626, note 1.

Pessen (Mme), concierge à l'ambassade d'Allemagne, **I**, 27.

Petit (Charles), *conseiller à la Cour de Cassation.* Président de la commission de revision, se prononce contre la revision du procès de 1894, **IV**, 291-292. — La requête de Mornard tendant à sa récusation est rejetée par les Chambres réunies, **V**, 38-39. — S'oppose à ce que le faux Henry soit considéré comme constituant un fait nouveau, 100.

Petit Bleu. Voir *Picquart*, *Esterhazy*, *Lauth*, etc.

Petitier (Hubert), *conseiller à la Cour de cassation*, **VI**, 286. — Son enquête sur l'encoche du bordereau (avril 1904), 308, note 2; 309 et note 4.

Peyrolles, *contrôleur militaire.* Tient du colonel Guérin le récit des prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 518, note 5. — Une note sur son entretien avec Guérin est ajoutée au dossier des aveux, **III**, 589, note 3. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau (janvier 1899), 508. — Cité par Jouaust au procès de Rennes, **V**, 284.

Peyrot (J.-J.), *médecin en chef des hôpitaux de Paris, membre de l'académie de Médecine, sénateur.* Mis par Bertulus au courant de la scène dramatique du 18 juillet 1898 entre Henry et le juge; raconte cette scène à Sarrien et à Paul Reclus, **IV**, 204 et note 5. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 397, note 4.

Peytral (Paul), *sénateur.* Intervient lors de l'interpellation de Scheurer-Kestner sur l'Affaire (séance du 7 décembre 1897), **III**, 154. — Chargé de constituer un cabinet à la chute de Méline; attaques dont il est l'objet de la part de la presse nationaliste; échec de ses négociations, 631-632. — Ministre des Finances dans le cabinet Brisson (30 juin 1898), 633, note 3. — Vote contre le renvoi de la requête de Mme Dreyfus à la Cour de cassation, **IV**, 298, note 2. — Ministre dans le cabinet Dupuy, 355. — Se prononce au conseil pour le projet de dessaisissement, 531. — Vote la loi au Sénat, **V**, 21, note 3. — Obtient quelques

voix lors du vote pour le remplacement de Loubet à la présidence du Sénat (mars 1899), 23, note 1.

Philippe, *lieutenant*. Lebrun-Renaud lui fait le récit des prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 515, et note 3.

Picard (Ernest), *capitaine*. Empêché par le général Bonnefond d'entrer à l'Etat-Major, **I**, 120. — Apprend de Freystætter la communication secrète ; en fait part à Léon Lévy, **II**, 176.

Picard (Jean), *employé de commerce*. Identifie Lemercier-Picard avec Leeman, **III**, 506, note 1.

Picard (le Père), *supérieur général des Assomptionnistes*. Son rôle dans la campagne antisémite et dans les élections de 1898, **III**, 573-577.

Pichot (Abbé). Auteur de deux brochures en faveur de Dreyfus : *la Conscience chrétienne et la question juive*; *la Conscience chrétienne et l'Affaire Dreyfus*, **IV**, 271, note 2 ; 421 ; **V**, 52-53, note 1. — Renvoyé du collège libre de Felletin, est nommé par le prince de Monaco à l'une des cures de la principauté, **IV**, 421.

Pichot (Pierre Amédée), *directeur de la « Revue britannique »*. A entendu dire à la princesse Mathilde qu'elle connaissait par Boisdeffre l'existence des lettres de l'Empereur allemand, **V**, 328, note 8.

Picot (Emile), *membre de l'Institut*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Sa déposition au procès de Rennes au sujet d'un entretien qu'il a eu en mai 1899 avec le colonel Schneider, **I**, 293, note 2 ; **II**, 244, note 1 ; **V**, 447.

Picot (Georges), *secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques*. Un article de lui, sur l'illégalité de la perquisition opérée chez Picquart, est refusé par les *Débats*, **III**, 96.

Picquart (Georges), *commandant*. Ses origines, sa famille, son caractère, **II**, 203-204. — Ses opinions antisémites, 208-209. — Sa carrière, 204-205. — Professeur à l'Ecole de guerre : Boisdeffre lui propose de remplacer Sandherr à l'Etat-major ; son refus, 203, 207. — Sous-chef au troisième bureau du ministère de la Guerre, 207. — Place Dreyfus à la section des manœuvres, **I**, 71. — Chargé de recueillir des spécimens de l'écriture de Dreyfus ; ne croit pas celui-ci l'auteur du bordereau, 66. — Fait part de ses doutes à Gonse, 76. — Introduit Dreyfus dans le cabinet de Boisdeffre, 108. — Mis par Du Paty au courant de l'enquête, 140. — A l'impression que l'enquête n'avance pas, 187. — Apprend de Du Paty la découverte de pièces accablantes pour Dreyfus, 276. — Prévenu que certaines pièces seront communiquées aux juges à l'insu de la défense, 277. — Son interprétation du memento de Schwarzkoppen, 352-353. — Assiste au huis clos du procès de 1894 ; rend compte des audiences à Mercier, à Boisdeffre et à Casimir Perier, 399, 412. — Son impression sur Dreyfus, 401, note 1 ; sur les dépositions des témoins à charge, 403 et note 3 ; sur les déclarations du Du Paty, 408. — Croit que le dossier renferme des preuves irrécusables de la culpabilité de Dreyfus, 411-412. — Prévoit l'acquittement ; avertit Mercier et Boisdeffre, 416. — Refuse de transmettre à Gallet une communication d'Henry, 417. — Son impression sur la déposition d'Henry, 420 ; sur celle de Bertillon, 427 ; sur le réquisitoire

de Brisset, 432. — Apporte plusieurs plis à Maurel au cours du procès, 430-431. — Est persuadé de la légalité de la communication secrète, 438, note 2. — Son rapport à Mercier sur l'ensemble des débats, 447. — Il lui annonce la condamnation, 450. — Préoccupé de la rentrée des pièces secrètes; assurances que lui donne Du Paty à cet égard, 450. — Désigné par Mercier pour assister à la dégradation, 518. — Son rapport à Mercier, 518. — Propos qu'il aurait tenus à Tassin au sujet de l'attitude de Dreyfus, **IV**, 248 et note 2. — Sa surprise à la nouvelle que Dreyfus aurait fait des aveux, **I**, 518-519. — Questionne le colonel Guérin à ce sujet, 519. — Rend compte à Boisdeffre de sa conversation avec Guérin ; conduit par Boisdeffre chez Mercier; il n'est pas reçu, 519.— Son entretien avec Gonse au sujet de la dépêche Hohenlohe, 547.— Prend la direction du bureau des renseignements, **II**. 213. — Mis au courant du service par Cordier; son entretien avec Sandherr, 213-214; avec Boisdeffre, 214. — Chargé par Boisdeffre de poursuivre l'enquête sur Dreyfus, 214-215. — Attitude d'Henry à son égard, 215-216. — Dissuadé par Henry de s'adresser à la Sûreté générale pour l'enquête sur Dreyfus, en charge Guénée, 216-217. — Résultats de l'enquête, 217. — Les « preuves postérieures » de la culpabilité de Dreyfus, 218. — L'espionne italienne; les lettres de C. C. C., 219-220. — Le brouillon de Schwarzkoppen, 220-223. — Réformes qu'il apporte au fonctionnement du service, 226-228. — Instructions nouvelles au sujet des cornets, 228. — Henry enfreint ces instructions, 229-230. —Promu lieutenant-colonel, 231. — Son impression sur les officiers du bureau, 231. — Consulte Leblois sur des questions de droit, le reçoit au ministère, 233-234. — L'affaire Boulot, 235-237. — Le dossier des pigeons voyageurs, 237-238. — Arrivée du *Petit Bleu*, 240-241. — Impression que lui produit cette pièce; ses remarques, 245. — Décide de procéder lui-même à une première enquête avant d'aviser ses chefs, 247. — Se renseigne sur Esterhazy auprès de Curé, 248-249. — Lui demande un spécimen de l'écriture d'Esterhazy; refus de Curé, 249. — Questionne Henry sur Esterhazy, 249-251. — Ses instructions à Desvernine, qu'Henry lui a désigné pour une enquête secrète sur Esterhazy, 251-252. — Premiers résultats de l'enquête, 253-254. — Charge Lauth de photographier le *Petit Bleu*, 255-257. — Demande à Gribelin s'il est possible de faire timbrer une lettre non venue par la poste, 259-260. — Son entretien avec Lauth au sujet de l'authencité du *Petit Bleu*, 260-263. — Désigne Lauth pour suppléer Henry auprès de la Bastian, 264. — Intrigues d'Henry contre lui, 263-264. — Maladie et mort de sa mère, 265. — Son voyage d'Etat-Major avec Boisdeffre, 267. — Son entretien avec Foucault au sujet de Cuers, 268. — Convaincu de la trahison d'Esterhazy ; il fait saisir la correspondance de celui-ci et écrit à Boisdeffre, 269-270. — Charge Lauth d'avoir une entrevue avec Cuers à Bâle, 270. — Autorise Henry à accompagner Lauth, 271-272. — Récit que lui font Lauth et Henry de l'entrevue ; rapport de Lauth, 275-277. — Son entretien avec Foucault : il le prie d'organiser une nouvelle entrevue avec Cuers, 278. — Nomme Esterhazy à Boisdeffre, qui l'autorise à informer Billot, 280-281. — Son entretien avec Billot, 283. — Conférences avec Boisdeffre au sujet d'Esterhazy; il propose l'ouverture d'une enquête judiciaire, 286. — Avise Boisdeffre et Billot des démarches de Weil en faveur d'Esterhazy, 288. — Calmon

lui remet les lettres qu'il a reçues d'Esterhazy, 289 et note 4. — Constate l'identité de l'écriture d'Esterhazy avec celle du bordereau, 290. — Soumet à Du Paty et à Bertillon les photographies des lettres d'Esterhazy, 291. — Etudie le texte du bordereau, 292-293. — Se fait remettre le dossier secret par Gribelin, 293. — Examine les pièces, 294. — Acquiert la certitude que Dreyfus est innocent, 295. — Rend compte de sa découverte à Boisdeffre ; attitude de Boisdeffre, 296-297. — Reçoit l'ordre d'avertir Gonse, 297. — Nouvelle entrevue avec Boisdeffre, 297-298. — Se rend auprès de Gonse, à Cormeilles-en-Parisis ; instructions qu'il reçoit, 299. — Instructions de Boisdeffre, 300. — Le faux « Weyler » ; il est averti par Lebon de la mise de Dreyfus aux fers, 326-327. — Examine le faux « Weyler » avec Bertillon, 343. — Négocie, par ordre de Boisdeffre, le rachat d'un article de Possien sur l'Affaire, 332, note 2. — Rapport de Guénée sur l'*Eclair* et sur Castelin, 333. — Autorisé par Billot à se procurer des spécimens de l'écriture d'Esterhazy, 333. — Rend compte à Billot des résultats de son enquête, 334-335. — Son entretien avec Abria au sujet d'Esterhazy, 341-342. — Raconte à Boisdeffre son entrevue avec Billot; invité à prendre désormais les instructions de Gonse, 341. — Demande à Gonse de faire procéder à une expertise graphologique ; tergiversations de Gonse, 342-343. — Sa lettre à Gonse sur la nécessité de devancer la campagne revisionniste, 344. — Réponse de Gonse l'invitant à la circonspection, 346-347. — Attribue d'abord à Mathieu Dreyfus l'article de l'*Eclair* : *le Traître*, 356. — Envoie l'article à Gonse, 357-358. — Son entretien avec Gonse : « Je n'emporterai pas ce secret-là dans la tombe », 359. — Nouvel entretien : il propose la mise d'Esterhazy aux arrêts, 360-361. — Ses entrevues avec Boideffre et Billot : il a ordre de ne prendre aucune mesure à l'égard d'Esterhazy, 362-363. — Manœuvres d'Henry, de Guénée et de Gribelin contre lui, 373. — Soupçonne Du Paty d'avoir inspiré l'article de l'*Eclair*, 373-374. — Déclarations que lui fait Marchand au sujet de l'article, 374-375. — Cesse de s'occuper de Dreyfus, mais poursuit son enquête sur Esterhazy; questionne Mulot et Le Rond, 380. — Fait visiter par Desvernine l'appartement d'Esterhazy, 384-385. — Reçoit de Boisdeffre l'ordre de photographier deux cartes de Drumont trouvées chez Esterhazy, 385. — Propos que lui tient Cavard sur la lettre « Weyler »; son entretien avec Bertillon à ce sujet; il attribue la lettre à Du Paty, 386-387. — Abandonne son enquête sur Esterhazy, 389-390. — Son état d'esprit, son respect de la discipline, 391-393. — Projets de Gonse et de Boisdeffre à son égard, 394-395. — Pressent une intrigue dirigée contre lui, 395-396. — Nouvelles manœuvres d'Henry, 399-400. — Averti par Boisdeffre qu'il va être envoyé en mission, 399. — Son entretien avec Henry : il lui montre la connexité existant entre l'affaire Dreyfus et l'affaire Esterhazy, 400-401. — Billot signe son ordre de mission, mais décide de le garder à Paris jusqu'à l'interpellation Castelin, 402. — Accusé par Henry d'avoir communiqué le dossier secret à Leblois, 403. — Note de Guénée à Henry sur ses relations avec Leblois, 406-407. — Le dossier secret lui est repris par Gonse, 408. — Reçoit la visite de Leblois, 408-409. — Soupçonné par Gonse d'avoir communiqué au *Matin* la photographie du bordereau, 431 et note 3. — Averti par Gonse qu'il existe une preuve irréfutable de

la trahison de Dreyfus, 437-438. — Propos que lui tient Boisdeffre au sujet d'Esterhazy et de Weil, 439. — Son entrevue avec Billot : reproches dont il est l'objet, 442-444. — Reçoit l'ordre de partir en mission à la frontière de l'Est; transmet le service à Gonse, 445. — Son départ, 456. — Son courrier est décacheté par Henry; lettre de Germain Ducasse : Henry s'en sert pour faire la dépêche *Speranza*, 457-459. — Composition de son dossier au ministère; les rapports de Guénée, 459-460. — Ordres de Gonse relatifs à sa prétendue mission dans l'Est et sur les Alpes, 468-470. — Envoyé en Tunisie, 470-473. — Affecté « provisoirement » au 4e régiment de tirailleurs, 471. — Sa correspondance avec Henry, 469-470, 472. — Demande à rentrer dans la troupe; refus de Billot, 473. — Prie Mercier-Milon de lui chercher un permutant, 474. — Son testament, 475, appendice, 701-704. — Invite Henry à déclarer qu'il a été relevé de ses fonctions, 516. — Réponse comminatoire d'Henry, 517-518. — Ses inquiétudes, sa réplique, 519. — Obtient un congé; ses visites à Leblois, à Jamont, à Nismes; il montre à Leblois les lettres de Gonse, 520-522. — Instructions qu'il laisse à Leblois, 523-524. — Retourne en Tunisie; sa correspondance avec Leblois, 537. — Songe à donner sa démission, 545. — Mis en cause dans la lettre *Espérance*, 572-573. — Boisdeffre donne au général Leclerc l'ordre de le garder en Tunisie, 575. — Déclarations d'Esterhazy au général Millet à son sujet, 603-604. — Ignore les projets de Leblois et de Scheurer-Kestner, 614-615. — Ordre de Boisdeffre l'envoyant à la frontière tripolitaine; explications que lui donne Leclerc au sujet de cette mesure, 621-622. — Questionné par Leclerc au sujet de la dame voilée et du document libérateur; ses déclarations, 646-647. — Sa correspondance saisie à la poste par ordre de Gonse, 647, 666. — Reçoit d'Esterhazy une lettre injurieuse, 666-667. — Les faux télégrammes *Blanche* et *Speranza*, 667-670. — Saisit Billot d'une plainte contre les faussaires, 671-672. — Croit Du Paty l'auteur de la dépêche *Blanche*, 672. — Racontars d'Esterhazy à son sujet répandus dans la presse, **III**, 9-11. — Enquête Pellieux : Scheurer-Kestner réclame son témoignage, 60. — Interrogé par le général Leclerc sur les accusations portées contre lui; ses explications confirment la déposition de Leblois, 63. — Demande par télégramme et obtient l'autorisation de venir déposer à Paris, 65. — Impression produite par la nouvelle de son arrivée, 64. — Inculpé par Pellieux dans son rapport à Saussier, 65-66. — Jugement porté sur lui par le prince d'Arenberg, 76. — Accusations portées contre lui par Henry, 79. — Le bruit court qu'il va être arrêté, 83. — Perquisition opérée à son domicile sur l'ordre de Pellieux, 94-95. — Note de Billot déclinant toute responsabilité dans cette mesure, 97. — Accusations portées contre lui par Esterhazy à l'enquête Pellieux, 103. — Renseignements qu'il recueille sur Esterhazy à Tunis la veille de son départ, 104. — Son arrivée à Paris : il trouve Mercier-Milon à la gare; son entretien avec lui, 105. — Surveillance dont il est l'objet de la part d'Henry, 105. — Sa déposition à l'enquête Pellieux : Esterhazy, le *Petit Bleu*, 106. — Promet à Pellieux de ne pas voir Leblois, 106. — Seconde déposition : le document libérateur, la « dame voilée », l'affaire Leblois, 106-107. — Commentaires de la presse sur ses dépositions, 107. — Troisième déposition; il nie avoir communiqué à Leblois le

dossier secret de Dreyfus, 122. — Rapport de Pellieux contre lui, 129. — S'oppose à ce que Scheurer-Kestner porte à la tribune du Sénat sa correspondance avec Gonse, 147-149. — Dénonce Souffrain comme l'auteur du télégramme *Speranza*, 162, note 2. — Sa déposition à l'instruction Ravary, 170, note 1, 173-174. — Demande à Ravary d'entendre Weil, 172. — Ignore les accusations portées contre lui par Henry, Lauth, Gribelin et Gonse, 173. — Attitude de Ravary à son égard, 173. — Incriminé par le rapport de Ravary, 190-191. — Témoin au procès Esterhazy : il y fait la connaissance de Scheurer-Kestner et de Mathieu Dreyfus, 204. — Affirme à Scheurer-Kestner que Dreyfus est innocent, 204. — Dépose à huis clos ; attitude de Rivals et de Pellieux à son égard, 210. — Remet à Luxer les lettres de Gonse, 211. — Seconde déposition : il est, sur sa demande, confronté avec Henry, 211. — Articles de Rochefort et de Drumont réclamant sa mise en réforme, 219. — Conduit au Mont-Valérien et mis aux arrêts, 219 et note 3. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Qualifié faussement d'« officier d'Etat-Major » et déféré, à ce titre, au conseil d'enquête siégeant à Paris, 323-324. — Rapport du général Dumont, 324. — Proteste contre la communication au Conseil par Gribelin du dossier secret des pigeons voyageurs, 324-325. — Sa défense ; le Conseil se prononce pour la mise en réforme, 326. — Laissé en prison par Billot, qui ajourne sa décision sur l'avis du Conseil, 326. — Présenté à Mme Dreyfus par Scheurer-Kestner avant la première audience du procès Zola, 341. — Publication de sa correspondance avec Gonse, 347 et note 1. — Attitude des témoins militaires à son égard au procès Zola, 561. — Sympathies et colères qu'il inspire, 571-572. — La proposition de mise en réforme jugée excessive par Zurlinden, 372. — Démarche de Bailloud et de Bessières auprès de lui, en prévision de sa déposition au procès Zola, 372-373. — Gonse essaie de faire agir sur lui par Bertulus, 373-374. — Sa déposition, 375. — Son respect du secret professionnel, 376. — Confronté avec Gribelin, Lauth et Du Paty, 381-383 ; avec Henry ; violente réplique de celui-ci : « Le colonel Picquart en a menti », 389-393. — Démarches réitérées de Bertulus auprès de Gonse en sa faveur, 394. — Fait la connaissance de Zola, 409. — Nouvelle déposition ; sa confrontation avec Gonse et Pellieux ; la date du bordereau, 429-432. — Rappelé à la barre ; déclare que la pièce produite par Pellieux est un faux, 453. — Riposte de Pellieux, 454-455. — Nouvelles démarches de Bertulus auprès de Gonse, 491. — Mis en réforme « pour fautes graves dans le service », 491. — Envoie ses témoins à Henry, 512. — Esterhazy est invité à le provoquer en duel, 512-513. — La rencontre déclinée puis acceptée par Henry ; note qu'il remet à Gast avant le duel, 516. — Henry blessé au bras, 515 et note 6. — Refuse de se battre avec Esterhazy et décline l'arbitrage d'un jury d'honneur, 516. — Enquête de Bertulus sur les faux *Blanche* et *Speranza*, 522-523. — Dénonce Esterhazy et Du Paty comme les auteurs des machinations ourdies contre lui, 523 et note 1. — Rapport de Guénée contre lui ; la photographie de Carlsruhe, 609 ; appendice, 651. — Dépose une plainte en faux contre Possien, qui prétend avoir vu la photographie, 609 et note 4. — Enquête de Roget sur le *Petit Bleu* ; découverte du grattage, 610-611. — Mis par Trarieux au courant des confidences de Christian Esterhazy, 615. — Conclusions de l'enquête Ber-

tulus : la dépêche *Blanche* n'est ni de Du Paty, ni de Mme Du Paty, 617. — Accuse Esterhazy d'être l'auteur de l'article « Dixi », 617. — Reçoit d'Esterhazy une lettre de menaces le soir de l'ajournement du procès Zola, 622. — Assailli par lui dans les rues de Versailles, 623. — Réunion chez Labori avec Reinach, Demange et Trarieux, **IV**, 33. — Sa lettre à Brisson au sujet du discours de Cavaignac : la pièce produite à la tribune est un faux, 33-35 ; publication de cette lettre, 38-39. — Plainte en espionnage portée contre lui par Cavaignac, 39. — Son arrestation réclamée par la presse nationaliste, 39, note 1. — Demande d'interpellation de Fournière ; déclarations de Cavaignac à la Chambre (séance du 12 juillet 1898), 42. — Perquisition faite, en son absence, à son domicile par Fabre et Feuilloley, 45. — Arrêté et incarcéré à la Santé, 45-46. — Dépose contre Du Paty une plainte en faux, 86-88. — Se pourvoit contre l'ordonnance de Bertulus au sujet des dépêches *Blanche* et *Speranza*, 92-93. — Arrêt de la Chambre des mises en accusation, 93-96. — Se pourvoit en cassation contre cet arrêt, 96. — Ouverture de l'instruction Fabre, 98. — Son interrogatoire, 99-102. — Accusé par Henry et Lauth d'avoir documenté Bernard Lazare et correspondu de Tunisie avec Scheurer-Kestner, 104-105. — Confronté avec Henry et Gribelin, 109-110 ; avec Pellieux, 111. — Dépositions de Boisdeffre, 111 ; de Leblois, 112-114. — Invité par Fabre à demander sa mise en liberté provisoire, s'y refuse, 116. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Clôture de l'instruction Fabre : le dossier est transmis à Siben, 162. — Réquisitoire de Siben, 162-164. — Arrêt de la Cour de cassation sur ses pourvois, 227-228. — Apprend les aveux et le suicide d'Henry, 246. — Zurlinden le croit l'auteur du grattage du *Petit Bleu*, 246-248. — A la suite d'une démarche de Joseph Reinach, est invité à adresser au garde des sceaux un mémoire sur l'Affaire, 262-263. — Le président de la neuvième chambre refuse de statuer sur sa demande de mise en liberté provisoire, 263. — Assigne l'*Eclair* qui l'accuse d'avoir falsifié le *Petit Bleu*, 263-264. — Zurlinden demande au Conseil des ministres l'autorisation de lancer un ordre d'informer contre lui ; opposition de Brisson, 268-269. — Son dossier est transmis à Chanoine par Zurlinden, 275. — Chanoine donne, à l'insu de Brisson, l'ordre d'ouvrir contre lui une enquête pour faux et usage de faux, 278. — Conférence entre Brisson, Sarrien et Chanoine à ce sujet, 282. — Son procès devant la huitième Chambre, réquisitoire de Siben, conclusions de Labori, 284-285. — Ses déclarations : « le lacet de Lemercier-Picquart ou le rasoir d'Henry » ; l'affaire est renvoyée au premier jour, 286. — Transféré au Cherche-Midi et mis au secret, 287. — Note officieuse allemande déclarant le *Petit Bleu* authentique, 297. — L'instruction ouverte contre lui est confiée à Tavernier, 317. — Chanoine aggrave l'inculpation, 319-320. — Sa mise au secret est maintenue par Chanoine malgré Brisson, 326 et note 2. — Expertise du *Petit Bleu*, 376-378. — Interrogé par Tavernier, 379. — Démarches de Labori pour être autorisé à communiquer avec lui, 379-380. — Perplexité de Freycinet au sujet de son procès, 380-382. — Clôture de l'enquête : rapport de Tavernier, conclusions conformes de Foulon ; il est renvoyé devant un conseil de guerre, 383-386. — Convocation du Conseil, 387. —

Campagne des revisionnistes pour le soustraire à la justice militaire, 390-394. — Son attitude au Cherche-Midi, 394-395. — Cité par la Chambre criminelle; le capitaine Herqué et le greffier Ménard, 397. — Incident du grog chaud, 399. — Démarche des groupes républicains du Sénat auprès de Dupuy pour obtenir l'ajournement du procès, 400. — Interpellation Bos et Massabuau à la Chambre (séance du 28 novembre 1898), 400-407. — Intervention de Monis et de Waldeck-Rousseau au Sénat, 407-408. — Sa requête à la Cour de Cassation en règlement de juges, 410. — Ordonnance de soit-communiqué rendue par la Chambre criminelle; ajournement du procès, 412. — Calomnies répandues contre lui par la presse nationaliste, 425. — Manifestation aux abords du Cherche-Midi, 428. — Injurié par les souscripteurs des *listes rouges*, 443. — Déposition de Galliffet en sa faveur devant la Chambre criminelle, 449. — Racontars de Quesnay de Beaurepaire à son sujet, 485-486. — Rapports Herqué, 489. — Incident de « l'urinoir », 510. — Sa lettre de protestation à Freycinet, 510. — Sa demande en règlement de juges est accueillie par la Chambre criminelle, **V**, 23-24. — Jugement porté sur lui par Esterhazy, 32. — Son mémoire à la Chambre criminelle pour réclamer un supplément d'enquête sur le *Petit Bleu*, 49, note 3. — Ses lettres à Joseph Reinach, 50-51. — Sa lettre à Mazeau en suite de la déposition de Gonse, 63 et note 2. — Arrêt annulant le verdict de 1894, 105. — Son procès en correctionnelle; non-lieu rendu en sa faveur; il est mis en liberté, 141. — Son séjour chez Gast à Ville-d'Avray : témoignages de sympathie dont il est l'objet, 142. — Remercié par Trarieux au nom de la *Ligue des Droits de l'Homme*, 143-144. — Son séjour à Rennes pendant le procès; témoin de l'attentat contre Labori; se lance à la poursuite du meurtrier, 343-348. — Sa déposition à l'instruction Guesdon; son récit de l'attentat, 343, notes 1 et 4, 344, note 4; 345, note 1; 346, note 1; 347, note 1; 351, note 3; 352, note 1. — Sa déposition au procès de Rennes, 392, note 3. — Attitude des témoins militaires à son égard, 393. — Rappelé à la barre par Billot, 394; 395 et note 1. — Annonce l'acquittement de Dreyfus, 415 et note 1. — Désigne Lissajoux comme l'auteur de l'article paru en septembre 1896 dans l'*Eclair*, 456. — Est d'avis de laisser plaider Labori, 516 et note 1. — Quitte Rennes avant le verdict, sur les conseils du préfet, 529. — Son opinion sur la grâce; conversation avec Joseph Reinach, 561-562. — Ne porte pas plainte contre Savignaud, **VI**, 7. — Demande à Millerand d'obtenir de Galliffet un supplément d'enquête sur l'affaire Boulot et sur celle des pigeons voyageurs; avis contraire de Manau, 8-9. — Proteste contre l'amnistie, 28, 47 et note 3. — Sa lettre à Waldeck-Rousseau : il réclame sa comparution devant un conseil de guerre, 52. — Ses déclarations à la commission sénatoriale de l'amnistie, 83. — Porte avec Joseph Reinach une plainte en diffamation contre Lepelletier, 84. — Condamnation de Lepelletier, 131. — Appel de Lepelletier contre le jugement; la « prise à partie », 140. — Amendement de Vazeille tendant à l'excepter de l'amnistie; rejet de l'amendement, 142-146. — Sa lettre à Waldeck-Rousseau : il retire son pourvoi contre le décret qui l'a mis en réforme, 150-157. — Laisse sans réponse une lettre de Dreyfus, 156. — Son attitude à l'égard de Demange, 166. — Son entretien avec Dreyfus et Labori : il réclame la direction de l'Affaire

avec Labori, à l'exclusion de Mathieu Dreyfus, 172-174. — Dissentiments entre les revisionnistes à son sujet, 175. — Ses articles dans la *Gazette de Lausanne*, 200, note 1; 237, note 2; 248, note 4. — Sa lettre au *Siècle* : il réfute l'hypothèse de Joseph Reinach sur la complicité d'Henry et d'Esterhazy, 273 et note 2. — Ses contradictions, 274-275. — Articles dans la *Gazette de Lausanne* sur le procès Mme Henry-Reinach, 276-278. — Opposé à la cassation sans renvoi, 284. — Jugement porté sur lui par Beaudouin dans son réquisitoire, 291, 292 et note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 330-332. — Le cas de Maurice Weil, 333. — Accusations portées par lui contre Ducassé, 341-344. — Article dans la *Gazette de Lausanne* sur la délation dans l'armée, 411, note 3. — Son attitude à l'égard de Mathieu Dreyfus à l'audience solennelle de la Cour de cassation, 437. — Son duel avec Gonse, 450 et note 7. — Arrêt des Chambres réunies annulant le verdict de Rennes, 470. — Projet d'Etienne lui conférant le grade de général de brigade avec une ancienneté supérieure d'un jour à celle du plus ancien des officiers généraux qui occupaient le même rang que lui le jour de sa mise en réforme, 483-484 et note 2. — Séance du 13 juillet 1906 à la Chambre : rapport de Messimy, discours de Cochin, vote du projet de réintégration, 487-493. — Vote du projet au Sénat, 500. — Assiste à la remise de la croix de la Légion d'honneur à Dreyfus, 501. — Ovation dont il est l'objet, 503.

Picquart, *garde-barrière à Rennes*. N'a jamais entendu parler de l'Affaire, **V**, 199 et note 3.

Picqué, *directeur du dépôt de l'île de Ré*. Fait fouiller Dreyfus et trouve sur lui une copie du bordereau, **I**, 566, 569. — Conditions qu'il met aux entrevues de Dreyfus avec sa femme, 571-572. — Son attitude à l'égard de Mme Dreyfus, 572-573.

Pierra, *commandant, traducteur juré, professeur d'allemand à l'Ecole de Guerre*. Sa déposition au procès Dautriche, **VI**, 380, note 1.

Pinté, compagnon de Jules Guérin au « fort Chabrol », **V**, 423, note 4.

Piolenc, *lieutenant*. Dénonce le lieutenant Chaplin comme l'auteur d'une lettre de félicitations à Zola, **III**, 492 et note 3. — Arrêté lors de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Piou (Jacques), *député*. S'abstient dans le vote sur la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Ployer (Edmond), *bâtonnier de l'ordre des avocats*. Consulté par Billot au sujet des poursuites à engager contre Zola après la lettre *J'accuse*, **III**, 292-293. — Présente des excuses aux généraux témoins au procès Zola à la suite de l'ovation faite par les revisionnistes à Picquart lors de sa déposition, 380, note 1.

Poincaré (Henri), *professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie des sciences*. Sa lettre à Painlevé sur le système de Bertillon, **V**, 433, note 1 ; 435, note 3. — Membre de la commission chargée par la Cour de cassation d'examiner le système de Bertillon (revision du procès de Rennes), **VI**, 310. — Rapport de la commission, 373-375, appendice, 541-542.

Poincaré (Raymond), *député*. Ministre des finances dans le ca-

binet Dupuy mai 1894); apprend par les journaux l'arrestation de Dreyfus, I, 207. — N'est pas averti de la communication secrète, 279, note 2. — Son attitude lors de l'interpellation de De Mun sur la lettre *J'accuse*, III, 238. — Prononce à Limoges un discours sur la crise provoquée par l'Affaire, 328 et note 2. — Consulté par Dupuy lors de la crise ministérielle ouverte par la chute de Brisson, IV, 354. — Son discours au cours des interpellations Bos et Massabuau sur le procès Picquart (séance du 28 novembre 1898) : « Je suis heureux... de libérer ma conscience »; réplique de Cavaignac, 401-405. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 452-453, I, 279, note 2, II, 336, note 1. — Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, IV, 542. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Dupuy (séance du 5 juin 1899), V, 130, note 3. — S'abstient dans le vote sur la mise en accusation de Mercier, 133, note 3. — Chargé par Loubet de constituer un cabinet après la chute de Dupuy; échec de ses négociations, 156-161. — Engage Loubet à s'adresser à Waldeck-Rousseau, 161-162. — Son rôle dans les pourparlers engagés par Waldeck-Rousseau, 162-164. — Attaques des revisionnistes contre lui, 172 et note 1, 176, note 2. — Vote contre la loi sur les associations, VI, 177, note 1. — Ministre des finances dans le cabinet Sarrien (mars 1906), 424, note 1.

Poirrier (Alcide), *sénateur de la Seine*. Sa démarche auprès de Félix Faure en faveur de Grimaux, III, 492. — Demande des explications à Dupuy au sujet de l'admission de la *Ligue des Patriotes* aux obsèques de Félix Faure, IV, 579. — Vote l'amendement Bernard à la loi de dessaisissement, V, 22, note 3. — Réélu aux élections sénatoriales en janvier 1900, VI, 58.

Poirson, *directeur de la Sûreté Générale*. Ses relations avec le bureau des renseignements, I, 398, note 1.

Polacco (Giorgio), *secrétaire à l'ambassade d'Italie en* 1896. Mis en cause à propos du faux Henry, II, 416, note 3. — Cité par Zola comme témoin, III, 303.

Poligny (de), *ingénieur*. Picquart lui commande un appareil photographique, II, 230, note 3.

Pollonnais (Gaston), *publiciste*. Articles dans le *Soir* sur le procès de Rennes (4 et 9 août 1899), V, 306 et note 2; 357, note 1. — Articles dans le *Gaulois* sur l'attentat contre Labori, 362, note 3; sur la mort de Valério, VI, 310, note 1.

Pomereu (Comte de), *député*. Vote contre l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, V, 118, note 1. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, VI, 489, note 1.

Pontbriand (Comte du Breil de), *député*. Prend part à la campagne antisémite organisée par Jules Guérin, III, 277. — Demande à la Commission de l'armée de blâmer Joseph Reinach pour sa lettre de protestation contre le huis-clos au procès Esterhazy, 327. — S'abstient dans le vote flétrissant les scandales d'Auteuil, V, 118, note 1. — Sénateur, vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, VI, 478, note 3; contre la réintégration de Dreyfus, 509, note 1.

Ponthieu de Chamaillard.

sénateur. Interpelle sur la démission de Quesnay de Beaurepaire (séance du 19 janvier 1899), **IV**, 528, note 3. — Demande l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute Cour, **VI**, 124.

Porgès (Mme Jules). Met cent mille francs à la disposition du duc d'Orléans après la mort de Félix Faure, **IV**, 585 et note 1.

Poriquet (E.), *sénateur*. S'abstient dans le vote de la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 2.

Porto-Riche (Georges de), *auteur dramatique*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Possien (Adolphe), *rédacteur au « Jour »*. Article dans lequel il commente les propos tenus par Forzinetti sur Dreyfus; circonvenu par Tomps, renonce à publier un deuxième article sur l'Affaire, **II**, 332 et note 2. — Déclare avoir vu la photographie de Carlsruhe; interrogé par Bertulus à ce sujet, **III**, 609 et note 4.

Potain, *docteur en médecine*. Appelé auprès de Félix Faure mourant, **IV**, 550; signe le procès-verbal de décès, appendice, 623.

Potier, *capitaine*. Apprend du commandant Florentin la communication secrète de 1894, **II**, 176.

Poujade, *capitaine*. Témoin de Mayer dans son duel avec Morès, **II**, 58, note 1.

Poupardin (Paul), *conseiller à la Cour d'appel*. Président des assises au procès Mme Henry-Reinach; son attitude à l'égard de Mme Henry, **IV**, 527.

Pourquery de Boisserin (Gaston), *député de Vaucluse*. Réclame l'ajournement des poursuites contre Mercier (séance du 5 juin 1899), **V**, 132-134. — Vote contre l'ordre du jour de confiance au ministère Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), 193, note 2.

Pouydraguin (Gaston de), *capitaine*. Sa lettre à Mercier, **I**, 291, note 2; **VI**, 256, note 4. — Sa déposition devant les Chambres réunies, 473 et note 2; 549.

Pozzi (Samuel), *chirurgien, membre de l'Académie de médecine*. Assiste à l'entretien où Dubois de l'Estang rapporte à Joseph Reinach les paroles de Witte sur Dreyfus, **II**, 542, note 1.

Pradel de Lamase (Comte), *rédacteur à la « Libre Parole »*, **I**, 217. — Ses attaques contre les officiers juifs, **II**, 52. — Son duel avec Crémieu-Foa, 54-55; **I**, 217-218. — Témoin de Morès dans son duel avec Mayer, **II**, 58, note 1. — Ses attaques contre Weil, 84, note 2.

Pradelle. L'un des fauteurs des troubles antisémites à Alger, **III**, 280. — Assiste à la réunion de la salle Chaynes (19 février 1898), 463 et note 3.

Pressensé (Francis Dehault de), *ancien secrétaire d'ambassade, journaliste*. Ses antécédents; son évolution philosophique et politique, **III**, 623, note 4. — Collabore à l'*Aurore*, **II**, 637, note 3. — Sa campagne en faveur de la revision; il rédige avec Yves Guyot la lettre dite d'« Un diplomate de Berne » publiée par le *Siècle*, **III**, 559, note 5. — L'un des fondateurs de la *Ligue des Droits de l'Homme*, 623-624. — Donne sa démission de membre de la Légion d'Honneur, **IV**, 128. — Orga-

nise une campagne de conférences en faveur de la revision, 272. — Rayé des cadres de la Légion d'Honneur, 273 et note 2. — Arrêté au cours d'une bagarre devant la salle Wagram (octobre 1898), 309-310. — Assailli au cours d'une réunion publique à Toulouse, 426 et note 1. — Injurié par les souscripteurs des *listes rouges*, 443, note 1. — Se rend à Calais pour recevoir des mains de Norman une copie de la déposition d'Esterhazy, **V**, 27, note 1. — Prend part aux meetings organisés pour réclamer la mise en liberté de Picquart, 49, note 3. — Assailli à Avignon par les antisémites, 74. — Sa lettre au colonel de Saxcé ; réplique de celui-ci, 139 et note 1. — Sa lettre à Trarieux pendant le procès de Rennes, 515. — Ses articles contre l'amnistie, **VI**, 54. — Elu député aux élections de 1902, 182. — Son discours à la séance du 18 mars 1903 : le P. Du Lac et Pellieux, 228-229. — Président de la *Ligue des Droits de l'homme* ; son attitude lors de l'affaire des *fiches* ; Joseph Reinach lui remet sa démission de membre du Comité central de la *Ligue*, 413. — Réélu député en 1906, 437, note 1 : son discours à la séance du 13 juillet 1906 sur les sanctions disciplinaires encourues par les officiers depuis l'amnistie, 493-496.

Prévost, *maître d'armes*. Sa déposition au procès Morès. (duel Mayer-Morès), **II**, 59, note 2.

Prévost (Marcel), *homme de lettres*. Confidences que lui fait Leblois au sujet de l'Affaire, **II**, 680. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Ses articles dans le *New-York Hérald* sur le procès de Rennes, **V**, 269, note 2 ; 321, note 3 ; 322, note 2 ; 342, note 2 ; sur l'attentat contre Labori, 356, note 2.

Preyer, *expert graphologue de Berlin*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus, **II**, 500, note 4.

Primerano, *général, chef de l'Etat-Major italien*. Ses déclarations sur la culpabilité d'Esterhazy, **III**, 50.

Profilet, *commandant*. Juge au procès de Rennes, **V**, 269-270. — Se prononce pour la culpabilité, 593 ; **VI**, 204. — S'abstient sur les circonstances atténuantes, **V**, 534.

Proust (Marcel), *publiciste*. Recueille des signatures pour la pétition en faveur de la revision, **III**, 244, note 3.

Przyborowski (Stanislas), *ancien fonctionnaire au ministère des Chemins des fers autrichiens*. Ses relations d'espionnage avec le bureau des renseignements, **V**, 458-459. — Aurait été en rapports avec Cernuski, 457, note 7. — Son entrevue avec Mareschal et Rollin (août 1899) ; il aurait machiné avec ceux-ci le faux témoignage de Cernuski, 463, 469-471. — Révèle cette machination à Wessel et à Mathilde Baumler, **VI**, 93. — Arrêté à Bruxelles à la demande de l'Autriche pour corruption de fonctionnaire (affaire Mosetig) ; son extradition est refusée, 94. — Menace l'Etat-Major de révéler les dessous de l'affaire Cernuski ; sa lettre à Tomps, 95. — Nouvelle entrevue avec Mareschal (avril 1900) ; celui-ci l'engage à se procurer les lettres de Tomps à Mathilde Baumler, 99. — Sa démarche auprès de Tomps, 104. — Reçu par François au ministère de la Guerre, puis congédié sur l'ordre de Galliffet, 105. — Confirme dans une lettre à François les déclarations de Wessel à Mareschal au sujet de Cernuski, 105. — Filé par Tomps qui surprend

ses accointances avec le ministère de la Guerre, 106. — Arrêté d'expulsion pris contre lui (mai 1900), 108. — Son entrevue avec Brücker et Fritsch, 109. — Note rédigée par lui à l'*Eclair*, 110. — Ses confidences à Galmot, 361, **V**, 461, note 1. — Sa déposition à l'enquête Trotabas, 461, note 1; 469, note 2; 470, 488, note 2; **VI**, 361, note 3; à l'enquête Atthalin, 361, note 3.

Psichari (Jean), *directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.* Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, 624; **IV**, 272, note 3.

Pugliesi-Conti (Paul), *député.* Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1. — Son altercation et son duel avec Sarraut, 495 et note 1.

Puiseux (Pierre), *astronome.* Assiste Loewy, directeur de l'Observatoire, dans la vérification des mesures de Bertillon, **VI**, 310.

Putois (G.), *président de la Chambre syndicale du papier, expert.* Son rapport à la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) sur le papier du bordereau et celui des lettres d'Esterhazy, **IV**, 362 et note 5, **I**, 42, note 3; **V**, appendice, 573-574; **VI**, 456 et note 6.

Puvis de Chavannes (Pierre), *peintre.* Se prononce contre la revision, **III**, 248, note 2.

Puybaraud, *directeur du service des Recherches.* Mis en cause par Castelin dans son interpellation, **II**, 450, note 2. — Fait rechercher la femme Bastian, **V**, 244. — Son rôle lors de l'affaire du « fort Chabrol », 422-423. — Sa déposition devant la Haute Cour, 183, note 4; **VI**, 61. — Informe Joseph Reinach d'un récit de Brücker sur l'arrivée du bordereau, 348; 350 et note 5.

Q

Quatrebœuf. Sa déposition à l'instruction Guesdon, **V**, 353, note 2.

Quesnay de Beaurepaire (Jules), *magistrat, président de Chambre à la Cour de cassation.* Ses origines, sa carrière, son caractère, **IV**, 478-479. — Son rôle dans l'affaire Boulanger, 480; dans l'affaire de Panama, 481. — Blâmé par la Chambre (séance du 30 mars 1898); arrêt rendu en sa faveur par les Chambres réunies de la Cour de cassation, **III**, 568 et note 1; **IV**, 482. — Son dépit de ne jouer aucun rôle dans l'affaire Dreyfus, 483. — Article du *Journal de Bruxelles*, 484 et note 4. — Racontars qu'il accrédite au sujet de l'enquête de la Cour de cassation; prétendus scandales qu'il dénonce : l'incident Bard-Picquart, 485. — Lettres qu'il échange avec Bard à ce sujet, 486. — Accueil fait par la presse nationaliste à ses prétendues révélations, 487. — Mémoire qu'il adresse à Mazeau; l'incident Herqué, le « grog chaud », 488. — Première enquête de Mazeau sur ses dénonciations; nouvelle lettre qu'il adresse à Mazeau; il réclame une enquête supplémentaire sur divers « faits graves » à la charge de Loew, 591. — Adresse sa démission à Lebret, 492 et note 5. — Deuxième enquête ordonnée par Lebret, 493. — Interpellation à la Chambre sur sa démission (séance du 12 janvier 1899), 494-496. — Réclame le dessaisissement de la Chambre criminelle, 497. — Sa déposition à l'enquête Mazeau-

Dareste-Voisin, 506. — L' « urinoir », 510. — Conclusions des enquêteurs, 511. — Interpellation au Sénat sur sa démission (19 janvier 1899), 528, note 3. — Projet de loi sur le dessaisissement; il réclame des poursuites contre les magistrats incriminés et le remplacement de Manau, 532. — Troisième enquête sur ses dénonciations, 535. — Incident Zadoc Kahn, 535, note 2. — Ses articles dans l'*Echo de Paris* contre la candidature de Loubet à la présidence de la République, 563-564, notes 1 et 2. — Ses conférences contre la revision, **V**, 74 — Sa déposition au procès Déroulède, 88-89. — Réclame la démission de Loubet après l'acquittement de Déroulède, 114, note 1. — Entreprend de constituer un dossier contre Dreyfus, 221-222. — Les « trente-deux » témoignages de la culpabilité de Dreyfus; sa lettre à Carrière, 223. — Mystification dont il est l'objet de la part de Lalmand dit Karl, 224-226. — Adresse au général Lucas une dénonciation contre Dreyfus, 226. — Convoqué à Rennes, ne se rend qu'à la seconde citation; publie dans l'*Echo de Paris* les pièces de son dossier, 226. — Envoie l'avocat Lafay auprès d'Esterhazy, 276, note 1. — Invite les généraux à révéler les secrets de l'Affaire, 305. — Dépositions de « ses témoins » au procès de Rennes, 445. — Démarche de Cernuski auprès de lui, 462-463. — Résume les confidences de Cernuski dans un article (*Echo de Paris*, du 5 septembre 1899) et jure que ces confidences constituent la preuve de la culpabilité de Dreyfus, 475-476. — Article dans le *Gaulois* au sujet du procès Mme Henry-Reinach, **VI**, 201, note 1.

Quillard (Pierre), *homme de lettres*. Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 503. — Rédacteur à l'*Aurore*, 637, note 3. — Cité comme témoin par Zola, **III**, 303. — Prend part à la campagne de réunions publiques en faveur de la revision, 624, **IV**, 272, note 3. — Rédacteur aux *Droits de l'homme*, 146, note 2. — Signe le manifeste invitant les révolutionnaires à « disputer la rue » aux nationalistes (22 octobre 1898), 330, note 3. — Publie sous le titre « *le Monument Henry* » les listes de souscription de la *Libre Parole*, 440, note 1. — **V**, 143, note 1.

Quinemont (de), *colonel*. Mis à la retraite d'office par André, **VI**, 414, note 3. — Incident soulevé à la Chambre par Lasies au sujet de cette mesure (séance du 4 novembre 1904), 419.

R

Rabier, *lieutenant-colonel*. Commissaire du gouvernement au procès Dautriche; ses conclusions, **V**, 468, note 1 ; **VI**, 91, note 3 ; 100, note 3 ; 102, note 1 ; 104, note 1 ; 381, note 1. — Réclame pour les inculpés le bénéfice de l'amnistie, 384-385. — Reçoit d'André l'ordre d'abandonner l'accusation, 385-386 et note 2.

Raffaëlli, *officier d'ordonnance de Galliffet*. Assiste aux dernières séances du procès de Rennes ; prévoit la condamnation, **V**, 519 et note 2.

Raffet, *commandant*. Reçoit les confidences de Forzinetti au sujet de l'innocence de Dreyfus **II**, 166, note 1.

Raimondo, *avocat à Nice*. Reçoit une lettre de Wessel, par laquelle celui-ci déclare n'avoir pas pris part au faux témoignage de Cernuski, **VI**, 360 et note 3.

Raizon (Ernest), *sous-intendant général*. Démarche de Lemercier-Picard auprès de lui en vue d'obtenir la liquidation d'une prétendue pension de retraite, **III**, 498.

Rambaud (Alfred), *sénateur*. Ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Méline (avril 1896), **II**, 197, note 1. — Son attitude à l'égard des professeurs revisionnistes, **III**, 247-248. — Membre du comité directeur de la *ligue de la Patrie française*, **IV**, 505, note 3. — Mis en cause par Tramu au sujet de propos qu'il aurait tenus sur le « faux Henry » (séance du 20 janvier 1899, à la Chambre), 513, note 2. — Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6.

Rambaud (A.), *substitut*. Ses conclusions dans le procès intenté par Joseph Reinach et Picquart à Lepelletier, **VI**, 131. — Ses réquisitions comme avocat général dans le procès Reinach-Mme Henry, 140 et note 2.

Rambourgt (Eugène), *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Ramel (Fernand de), *député du Gard*. Prend part à l'agitation royaliste (septembre 1898), **IV**, 305. — Sa démarche auprès de Félix Faure pour réclamer la convocation immédiate des Chambres, 307 et note 5. — Ses conférences avec le duc d'Orléans à Bruxelles (octobre 1898), 328. — Prend part à la manifestation aux abords du Cherche-Midi, 428. — Souscrit aux *listes rouges*, 442. — Procure des fonds au duc d'Orléans, 584. — Vote contre l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 130, note 3. — Laissé en liberté provisoire lors de l'arrestation de Déroulède et de ses complices, 312. — Déféré à la Haute Cour; son interrogatoire, **VI**, 59-60. — Son acquittement, 64. — Réclame l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute Cour, 142. — S'abstient dans le vote de réintégration de Dreyfus, 489, note 1.

Ramel (Gabriel de), *colonel*. Membre du Conseil de guerre chargé de juger Esterhazy, **III**, 201, note 1.

Rampolla, *cardinal*. Ses déclarations au gouvernement français au sujet de l'attitude des Assomptionnistes lors des élections de 1898, **III**, 575.

Ranc (Arthur), *sénateur*. Proteste contre le huis-clos au procès de 1894, **I**, 369-370. — Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 504. — Ses conversations avec Scheurer-Kestner au sujet de Dreyfus, 505. — Scheurer-Kestner l'avise qu'il a l'intention de poursuivre la revision du procès de 1894, 617. — Avertit Paschal Grousset, 617-618. — Envoie Clemenceau chez Scheurer-Kestner, 637. — Apprend que l'Empereur d'Autriche est convaincu de l'innocence de Dreyfus, **III**, 54, note 2. — Son opinion sur les romans de Zola, 70, note 2. — Demande la publicité des débats du procès Esterhazy, 195. — Son opinion sur la lettre *J'accuse*, 241; sur l'attitude des socialistes dans l'Affaire, 255. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Sa déposition au procès Zola, 405. — Cité par Joseph Reinach comme témoin dans son procès avec Rochefort, 333. — Témoin de Picquart dans son duel avec Henry, 512. — Apprend par les journaux le départ de Zola, **IV**, 57. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute Cour, 125. — Prend part à la réunion

au cours de laquelle est rédigée la requête de Mme Dreyfus, 234, note 5. — Accueille avec scepticisme le bruit d'un complot militaire, 311. — Ses attaques contre Freycinet à propos du procès Picquart, 380. — Croit à la complicité d'Henry et d'Esterhazy, 432, note 2. — Vote l'amendement Bernard à la loi de dessaisissement, **V**, 22, note 3. — Son opinion sur les poursuites contre Mercier, 124 ; sur l'entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau, 162 ; sur le verdict de Rennes, 415 ; sur le retrait du pourvoi de Dreyfus, 552-553, 564, note 2. — Prend la parole aux obsèques de Scheurer-Kestner, **VI**, 2, note 1. — Déclare qu'il ne combattra pas l'amnistie, 28. — Son article sur la mort de Bernard Lazare, 280 et note 1. — N'est pas invité à assister à la remise de la Légion d'honneur à Dreyfus, 501.

Ranson, *docteur en médecine*. Son rapport sur l'attitude de Dreyfus lors de la traversée de Saint-Martin-de-Ré à l'île du Diable, **II**, 121, notes 2 et 3. — Aurait trouvé des papiers compromettants dans la doublure d'un vêtement de Dreyfus, **IV**, 422. — Son rapport est lu au procès de Rennes, **V**, 314.

Ratier (Antony), *sénateur*. Membre du Comité directeur de la *Ligue des Droits de l'Homme*, **III**, 547, note 1. — Vote l'amendement Bernard à la loi de dessaisissement, **V**, 22, note 3. — Intervient dans la discussion sur la réintégration de Dreyfus, **VI**, 497.

Ratisbonne (Fernand). Proteste dans une lettre au *Gaulois* contre la campagne revisionniste, **III**, 335 et note 4.

Ratisbonne (Louis), *homme de lettres*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245.

Rau (Gaston), *conseiller à la Cour de cassation*. Passe pour hostile à la revision, **V**, 26, note 1 ; 74 ; 99.

Rau (Sidney), *général*. Son attitude à l'égard de Teyssonnières, **II**, 430, note 2.

Raulin, *propriétaire à Courbevoie*. Son procès avec Esterhazy, **II**, 51, note 4.

Ravaille, rédacteur aux *Droits de l'Homme*, **IV**, 146, note 2.

Ravary, *commandant*. Chargé par Saussier de l'instruction contre Esterhazy ; entend Picquart, Gonse, Henry, Gribelin, Lauth, Junck et des témoins civils à la requête de Mathieu Dreyfus, **III**, 170. — Gonse lui montre le « faux Henry », 171. — Adresse à Gonse un compte rendu quotidien de ses auditions, 171. — Entend Mathieu Dreyfus : l'affaire Autant, l'*Alibi office*, les lettres d'Esterhazy à Weil et à Mme de Boulancy, 171-172. — Interroge Weil, 172. — Questionne Picquart sur ses relations avec Joseph Reinach, 174. — Son attitude à l'égard de Mathieu Dreyfus et de Scheurer-Kestner, 174. — Enquête sur la serviette égarée par Joseph Reinach dans un compartiment de chemin de fer, 175. — Ses déclarations à Joseph Reinach et à Mathieu Dreyfus au sujet du bordereau, 176. — Confie l'expertise du bordereau à Couard, Belhomme et Varinard, 177. — Sollicité par Tézenas de faire comparer l'écriture d'Esterhazy avec celle de Dreyfus ; scène entre Esterhazy et lui à ce sujet, 178-179. — Expertise de la lettre du « Uhlan » et du bordereau ; conclusions des experts, 180-188. — Son rapport conclue au non-lieu en faveur d'Esterhazy et incrimine Picquart, 189-191. — Ses conclusions sont repoussées par Saus-

sier qui renvoie Esterhazy devant un conseil de guerre, 191-192. — Lecture de son rapport au procès Esterhazy, 205. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Sa déposition, 361. — Son mot à Albert Clemenceau : « La justice militaire ne procède pas comme la vôtre », 383.

Raveret, *chef des Archives administratives de la Guerre.* Remet le dossier François Zola à un envoyé d'Henry, **III**, 605, 607. — Sa déposition à l'instruction Flory, appendice, 650.

Ravinel, *ancien député.* Inscrit sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4.

Raynal, *sénateur.* Se prononce contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4. — Vote l'amendement Bernard, 22, note 3.

Rébillard, *général.* A eu Esterhazy dans son Etat-Major en 1870, **II**, 23 et note 1.

Reclus (Paul), *chirurgien, membre de l'Académie de médecine.* Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Apprend du docteur Peyrot la scène du 18 juillet 1898, entre Henry et Bertulus, **IV**, 201, note 5. — Signe la protestation en faveur de Picquart, 390, note 2. — Suit les débats du conseil de guerre de Rennes, **V**, 349. — Donne des soins à Labori blessé, 351. — Déconseille l'extraction du projectile, 366.

Redon de Beaupreau. Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Régis (Max). L'un des fauteurs des désordres antisémites à Alger, **III**, 280-282. — Prend part aux manifestations qui signalent les audiences du procès Zola, 462. — Son discours à la salle Chaynes (février 1898), 463-464. — Son arrestation ; manifestations et violences auxquelles elle donne lieu, 539-540. — Réclame dans la *Libre Parole* le remplacement de Lépine au gouvernement de l'Algérie, **IV**, 128, note 3. — Révoqué par Dupuy de ses fonctions de maire d'Alger, 487. — Déféré à la cour d'assises, son acquittement, **V**, 91.

Reibel, *capitaine.* Son enquête sur la mission Voulet-Chanoine, **V**, 427, note 2.

Reille (Xavier), *député.* S'abstient dans le vote sur la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Reinach (Joseph), *député.* Son rôle dans l'affaire Drumont-Crémieu-Foa, **II**, 53 et note 3. — Prend la défense de Galliffet contre Paschal Grousset (séance du 31 mai 1894), **I**, 12. — Mis en cause par la presse antisémite comme ayant fait entrer Dreyfus à l'Etat-Major, 203, 229-230. — N'a fait la connaissance de la famille Dreyfus qu'en 1897, 335. — Raisons qui l'amènent à croire Dreyfus innocent, 335-336. — Proteste auprès de Dupuy contre une interview de Mercier parue dans le *Figaro* ; réponse de Dupuy ; démenti de Mercier, 337. — Frappé de l'attitude inquiète de Dupuy, 338. — Le feuilleton du *Petit Journal : les Deux Frères*, 338-339. — Croit que les pièces du dossier ultra-secret ont été fabriquées en 1894, puis mises en réserve, 351 et note 2. — S'entretient avec Demange, qui lui affirme l'innocence de Dreyfus, 367. — Ses démarches auprès de Casimir Perier et de Mercier en vue d'obtenir la publicité des débats, 367-368. — Après la condamnation, prie Dupuy de recevoir Demange ; refus de Dupuy, 487. — Déclare à Dupuy qu'il croit Dreyfus innocent,

488. — Membre de la commission de l'armée, vote l'article de la loi sur l'espionnage qui prononce la peine de mort contre les traîtres, **II**, 186, note 3. — Avait fait la connaissance de Picquart en 1891, 206. — Ecrit à Darlan pour l'inviter à démentir les allégations de l'*Eclair* (article : *le Traître*) au sujet de la communication secrète; silence de Darlan, 377. — Son entretien avec Bernard Lazare, 427. — Son opinion sur l'interpellation Castelin, 447. — Reçoit la visite de Mme Dreyfus, qui lui fait lire des lettres de son mari, 504. — Ses efforts pour convaincre Scheurer-Kestner de l'innocence de Dreyfus, 505. — Lettre par laquelle Scheurer-Kestner lui annonce qu'il s'en est convaincu (7 août 1897), 527, note 2. — Ecrit à Mme Dreyfus que Scheurer-Kestner va poursuivre la réhabilitation de son mari, 528. — Sa correspondance avec Scheurer-Kestner : il le met au courant des procédures d'annulation et de revision, 538-539. — Fait connaître à ses amis les intentions de Scheurer-Kestner; son entrevue avec Darlan à Vichy, 546-547. — Darlan l'autorise à lui faire adresser par Demange une note détaillée sur le procès de 1894, 547-548. — Son entretien avec Lebon, ministre des Colonies; Lebon lui apprend qu'il a ordonné la mise aux fers de Dreyfus, 549-550. — Texte de la lettre qu'il destinait à Dreyfus et que Lebon refuse de transmettre, appendice, 704-706. — Lettre du 15 septembre à Scheurer-Kestner, relatant son entretien avec Lebon, 551. — Conversation avec Maurice Borel au sujet d'un sous-officier qui serait prêt à se dénoncer comme l'auteur du bordereau; prévient Scheurer-Kestner, 555. — Informé des confidences de Boisdeffre à la princesse Mathilde au sujet du bordereau annoté, 580, note 1; **VI**, 328, note 8. — Conseille à Scheurer-Kestner de demander l'annulation du jugement de 1894, **II**, 675. — Ses relations avec Mathieu Dreyfus; affaire Voland, 676. — Son entretien avec Leblois, qui lui raconte les confidences qu'il a reçues de Picquart et lui montre les lettres de Gonse, **III**, 4. — Légende du Syndicat, 19-21. — Demande à Turrel d'intervenir pour faire entendre Picquart par Pellieux, 65. — Drumont invente qu'il aurait fait nommer Picquart au service des Renseignements, 82. — Affaire du « faux Otto » : il refuse de recevoir Lemercier-Picard et évente le piège qui lui est tendu, 108-111. — Rochefort l'accuse d'avoir fait fabriquer les lettres d'Esterhazy à Mme de Boulancy, 119. — Ses articles dans le *Siècle* au sujet de l'enquête Pellieux, 124. — La fausse dépêche de Boisdeffre à Esterhazy, 135-136. — Pris à partie par Millerand (séance du 4 décembre 1898); sa réplique, 144. — Son duel avec Millerand, 146 et note 5. — Publie dans le *Siècle* l'acte d'accusation de D'Ormescheville, 160. — Articles de Rochefort sur le « faux Otto » et les menées du Syndicat; porte plainte contre Rochefort pour diffamation et contre Lemercier-Picard pour faux, 163-164. — Publie l'*histoire de Raphaël Lévy*, 166. — Egare sa serviette de député dans un compartiment de chemin de fer : articles de journaux à ce sujet; lettre de Tézenas à Ravary, 174. — Son entrevue avec Ravary, 175-176. — Proteste, dans une lettre ouverte à Billot, contre le huis clos au procès Esterhazy, 196. — Articles de Drumont et de Rochefort sommant Billot de le révoquer de son grade dans l'armée territoriale, 219. — Son opinion sur la lettre *J'accuse*, 241. — Accusé d'avoir prédit un « chambardement général »; le propos est démenti par les députés auxquels il aurait été

tenu, 243 et note 3. — Ses lettres à Milliard, garde des Sceaux, au sujet de la communication secrète : elles restent sans réponse, 250-251. — Publie dans le *Siècle* les « *Lettres d'un innocent* », 251-252. — Son entretien avec Mme Dreyfus après le discours de Cavaignac sur les aveux ; lettre publique de Mme Dreyfus à Cavaignac, 286. — Accusé par les antisémites d'avoir fait assassiner D'Attel, 291. — Demande à Barthou de l'entendre au sujet de la communication secrète ; refus de Barthou, 313. — Vote de la commission de l'armée au sujet de sa lettre à Billot ; il envoie sa démission au président de la commission, 327-328. — Son article dans le *Siècle* : « *la Pièce secrète du procès Danton* », 330. — Son entretien avec Bertulus au sujet de Lemercier-Picard, 331. — Reçoit une lettre de Lemercier-Picard, lui refuse une entrevue, 332. — Son procès avec Rochefort ; scènes tumultueuses, 333. — Publie la correspondance Gonse-Picquart, 347. — Suit les séances du procès Zola ; manifestations hostiles dont il est l'objet, 349. — Jugement rendu dans son procès contre Rochefort ; attaques dont il est l'objet à cette occasion, 362. — Le soir de l'audience où Pellieux produit la prétendue lettre de Panizzardi, il écrit dans le *Siècle* que ce document « pue le faux », 442- 443. — Publie « *le Curé de Fréjus ou les preuves morales* », 533. — Révèle la mise aux fers de Dreyfus, 536. — Sa profession de foi aux élections de 1898 ; sa campagne électorale, son échec, 583-586. — Mis par Trarieux au courant des confidences de Christian Esterhazy sur son cousin, 615. — Son article sur les *Enseignements de l'Histoire ;* il est déféré par Billot à un conseil d'enquête de région pour avoir, « en dehors de la période d'activité, publié contre ses chefs un article injurieux », 634-635. — Sa défense, 635-638 ; lettre de Conybeare, 638 ; articles de Clemenceau et de Guyot, 639. — Révoqué de son grade, 639. — Sa lettre à Monod au sujet de l'examen du dossier secret par Cavaignac, **IV**, 2, note 1. — Article dans le *Siècle* du 7 juillet 1898 sur la communication secrète, 19 et note 2. — Réunion du 8 juillet chez Labori ; il engage Picquart à dénoncer la falsification des documents sur lesquels on prétend établir la culpabilité de Dreyfus ; lettre de Picquart à Brisson, 33-34. — Communique au *Temps* la lettre de Picquart à Brisson, 35. — Apprend par les journaux le départ de Zola pour l'Angleterre, 57, note 1. — Publie dans le *Siècle* une série d'articles : *les Faussaires*, 86-87. — Invite Du Paty à le poursuivre en cour d'assises, 88. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute Cour, 125. — Se pourvoit contre le décret de Billot le rayant des cadres de l'armée territoriale, 127. — Son attitude lors de la suspension de Zola par le conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur, 127-128. — Sollicite vainement Trouillot de modifier le régime auquel est soumis Dreyfus, 141. — Conjure Brisson d'épargner à la France la douleur de ne rendre justice qu'à un cadavre ; article dans le *Siècle : le Rêve de Brisson*, 145-146. — Son exclusion du conseil général des Basses-Alpes est proposée par deux conseillers, 161-162. — Après le suicide d'Henry, publie dans le *Siècle : Mes petites lettres*, réponse à l'apologie d'Henry par Maurras, 253. — Suggère à Lockroy et à Delcassé de faire demander à Picquart un rapport sur l'Affaire, 262. — Désigne Darras à Brisson comme ministre de la Guerre, en prévision de la démission de Zurlinden,

267-268. — On lui annonce au retour d'un voyage en Hollande l'imminence d'un coup d'Etat militaire, 311, note 4. — Son article après l'arrêt déclarant recevable la demande en revision : « Merci, Brisson ! » ; lettres qu'il reçoit de Scheurer-Kestner et de Zola, 348 et note 2. — Demande à Dupuy d'aviser Dreyfus de l'arrêt de la Cour de Cassation ; refus de Dupuy ; article qu'il publie à ce sujet, 372. — Ses articles sur l'instruction Tavernier, 381. — Soutient que Picquart n'est pas justiciable des conseils de guerre, 383-389. — Son rapport à la *Ligue des Droits de l'Homme* sur le cas de cinq détenus aux îles du Salut, 392. — Demande que le dossier diplomatique relatif à la dépêche du 2 novembre 1894 soit communiqué à la Cour de cassation, 423. — Ses articles sur Henry et Esterhazy : hypothèse de leur complicité, 428-432. — Révélations qui viennent confirmer cette hypothèse, 432-433. — Lettres qu'il reçoit de Zola et de Gibert à cette occasion, appendice, 621-622. — Reçoit un renseignement inexact au sujet de Cordier, 433. — Lettre que lui adresse Mme Henry; sa réponse, 437-438. — Souscription ouverte par Drumont pour subvenir aux frais du procès que lui intente Mme Henry, 439. — Les *listes rouges*, 440-443. — Menaces et injures des souscripteurs à son adresse, 443. — Refuse de poursuivre la *Libre Parole*, 447. — Sa lettre ouverte à Mazeau au sujet d'un article du *Journal de Bruxelles*, 484, note 4. — Son procès avec Mme Henry, 525, 527. — Ajournement du procès, 528. — Demande à être entendu par la Chambre criminelle au sujet du rôle d'Henry dans l'Affaire ; sa demande est rejetée, 538. — Incident Hégler : la « lettre Bluet », 539, note 2. — Ses publications sur l'Affaire : *Vers la justice par la vérité, le Crépuscule des Traîtres, Tout le crime, les Faits nouveaux*, **V**, 45, note 1, 49. — Nouveaux articles sur le rôle d'Henry dans l'Affaire, 46 et notes. — Lettres que lui écrit Picquart pendant sa détention, 50. — Annonce à Scheurer-Kestner l'élection de Loubet ; lettre de Scheurer, 51, note 4. — Ecrit à Mazeau pour demander à être confronté avec Roget, 63, note 2. — Article dans le *Siècle* du 2 mai 1899 : « Pas de représailles, la justice ! », 124, note 2. — Son entretien avec le P. du Lac, 145-149. — Son rôle dans les incidents qui suivent la chute du ministère Dupuy ; sa conversation avec Waldeck-Rousseau (17 juin 1899) : il préconise l'entrée d'un socialiste dans le ministère ; le « cas Millerand », 162-167. — Démarche que Waldeck-Rousseau le prie de faire auprès de Galliffet pour lui demander d'être son chef de cabinet au ministère de la Guerre, 167-168. — Lettre que lui adresse Waldeck-Rousseau au sujet de ses négociations pour la constitution du nouveau ministère, 173-175. — Son entrevue avec Millerand ; conférences avec les socialistes pour les décider à accepter l'entrée de Galliffet dans le cabinet ; formation du ministère du 22 juin, 176-177. — Enquête sur la Millescamps : avise Waldeck-Rousseau et Lépine des résultats de cette enquête, 241-242. — Menacé d'être pris comme otage par Guérin et ses amis, 257 et note 5. — Décide, ainsi que Clemenceau et Zola, de ne pas aller à Rennes, 267. — Tenu au courant des incidents du procès par Mathieu Dreyfus, Gast et Basch, 269, note 2. — Après la condamnation de Dreyfus, publie le 11 septembre 1899 dans le *Siècle* un article intitulé : « Il faut dégager l'honneur de la France » ; propose la grâce de Dreyfus, 544 et note 1, 545. — Son entretien avec Ma-

thieu Dreyfus au sujet de la grâce, 547-548. — Sa démarche auprès de Waldeck-Rousseau, 549. — Mène Mathieu Dreyfus chez Millerand ; conversation qu'il a avec Mathieu Dreyfus ; discussion entre Millerand, Jaurès, Clemenceau, Gérault-Richard et lui : le retrait du pourvoi, 552-558. — Apprend la mort de Scheurer-Kestner, 566. — Se prononce contre l'amnistie, **VI**, 5. — Publie la protestation du conseiller aulique Mosetig contre les allégations d'Adamovitch, 6. — Ménage à Picquart une entrevue avec Millerand, 8. — Sa première rencontre avec Dreyfus aux Villemarie, 10-12. — S'entretient avec Waldeck-Rousseau et Zola au sujet de l'amnistie, 19-20. — Son procès avec Mme Henry ajourné à une date indéterminée, 51. — Sa réplique à Gohier : article du *Siècle* : « *Assez!* », 71-72. — Impression produite par cet article, 72. — Article de la *Grande Revue* « *le Rôle d'Henry* », 74. — Demande, avec Picquart et Zola, à être entendu par la commission sénatoriale de l'amnistie : explications qu'il soumet à la commission, 83. — Poursuit Lepelletier pour diffamation à la suite d'un article paru dans l'*Echo de Paris*, 84. — Son discours à Digne (24 avril 1900) ; polémiques que ce discours provoque, 86-88. — Discussion à la Chambre à ce sujet ; discours de Waldeck-Rousseau (séance du 22 mai 1900), 112-113. — Condamnation de Lepelletier, 131. — Rend visite à Dreyfus en Suisse, 137. — Entreprend d'écrire l'histoire de l'Affaire, 138. — Appel de Lepelletier contre la condamnation prononcée contre lui : la « prise à partie », 139. — Son procès avec Mme Henry revient devant les Assises : la Cour se déclare compétente ; pourvoi du procureur général, 140. — Son exclusion de l'amnistie est demandée par Massabuau, 142. — Retire ses dossiers à Labori à la suite de l'incident Cornely, 179-180. — Publication du premier volume de l'*Histoire de l'Affaire : le Procès de* 1894 ; impression produite par ce volume ; documentation du second volume : *Esterhazy*, 181. — Le procès avec Mme Henry devant la première chambre du tribunal civil de la Seine ; conclusions et plaidoyer de Lailler, 193. — Réquisitoire du substitut Rome ; le tribunal refuse l'enquête qu'il réclame, 194-195. — Condamné à mille francs de dommages-intérêts : interjette appel, 196. — Piège qui lui est tendu par une inconnue : les prétendues lettres d'Esterhazy, 201. — Porte plainte en faux contre inconnu, 202. — Part qu'il prend à la deuxième demande en revision ; ses lettres : à Leydet au sujet de l'authenticité du texte de la dépêche du 2 novembre 1894, 226 ; à Ferlet de Bourbonne au sujet du bordereau annoté, 247. — Son entretien avec André au sujet de la « falsification du faux Henry », 269. — L'affaire Henry devant la cour d'appel, 273. — Lettre de Picquart au *Siècle*, 274-275. — Opinion de Monod, 275. — Réquisitoire de l'avocat général Lombard ; arrêt confirmant le jugement en première instance, 276. — Son pourvoi en cassation, 276. — Articles de Picquart dans la *Gazette de Lausanne*, 276-277. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes) : l'arrivée du bordereau ; Brücker et la Bastian, 347-350 ; les déclarations de Dame à Peroz, 352-353. — Proteste dans le *Siècle* contre le système des fiches, 412. — Donne sa démission de membre du comité central de la *Ligue des Droits de l'homme*, 413. — Sa réélection à Digne en 1906, 437. — Etienne dépose un projet portant sa réintégration dans l'armée territo-

riale ; le projet est ajourné par le Gouvernement, 484-487. — Propose que la remise de la croix à Dreyfus se fasse dans la cour où a eu lieu la parade d'exécution, 500. — N'est pas prévenu de la cérémonie, 501.

Reinach (SALOMON), *membre de l'Institut*. Propose à Lévy-Brühl un projet de manifeste en faveur de Dreyfus, **II**, 164, note 2. — Prend part à la fondation de la *Ligue des Droits de l'Homme*, **III**, 547, note 1. — Visite qu'il fait à Galliffet au moment de la constitution du cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 168, note 1.

Reinach (THÉODORE), *homme de lettres*. Prend part à la fondation de la *Ligue des Droits de l'Homme*, **III**, 547, note 1.

Reiset (Vicomte JOSEPH DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Reitlinger (FRÉDÉRIC), *avocat, ancien secrétaire de Jules Favre*. Informé par Trarieux de l'existence de la pièce : « *Canaille de D...* », avertit Demange, **II**, 177 et note 3.

Réjane (Mme), *artiste dramatique*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Rémusat, *capitaine*. Prétend que Dreyfus lui a demandé des renseignements sur l'obus Robin, **III**, 593, 594, note 1. — Démenti opposé par Dreyfus à cette allégation, **V**, 290-291.

Renard, *gardien à Saint-Martin-de-Ré*. Croit Dreyfus innocent, **I**, 562, note 3.

Renaud, *médecin-major*. Examine Labori après l'attentat de Rennes, **V**, 351.

Renaudin (D^r^), *maire de Pogny*. Son discours aux obsèques d'Henry, **IV**, 221.

Renault (Abbé), *aumônier du Dépôt*. Donne l'absolution à Félix Faure mourant, **IV**, 551.

Renault-Morlière (AMÉDÉE), *député*. Rapporteur de la Commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement, conclut contre l'adoption du projet ; son discours, **IV**, 539-543. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Dupuy (séance du 5 juin 1899), **V**, 130, note 3. — Vote la mise en accusation de Mercier, 133, note 3.

Rendu (AMBROISE), *conseiller municipal de Paris*. Porté comme préfet de la Seine sur la liste des futurs fonctionnaires du duc d'Orléans, **IV**, 332, note 4.

Renou, *député*. Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1.

Renouard, *dessinateur*. Prend part à la campagne revisionniste, **V**, 444, note 3.

Renouard (EDMOND), *général*, membre du comité technique d'Etat-Major. Fait fonction de chef d'Etat-Major ; montre le bordereau aux chefs des différents services du ministère de la Guerre, **I**, 51-52. — Assiste à une conférence entre Gonse et Boisdeffre à la suite des découvertes de Fabre et d'Aboville, 63. — Auteur d'une note sur Madagascar copiée par Bernollin, 299. — Interroge Du Paty par ordre de Zurlinden, **IV**, 245, 255 ; son rapport, 259. — Remplacé par Brault, 359.

Ressmann, *ambassadeur d'Italie à Paris*. Aurait, selon Roget, été avisé par Panizzardi de la trahison de Dreyfus, **I**, 243, note 2. — Démenti donné à cette assertion par Panizzardi, qui lui a déclaré ne pas connaî-

tre Dreyfus, 245 et note 1. — Sa lettre à la marquise Arconati-Visconti, **V**, 52 et note 2. — Ses entretiens avec Joseph Reinach, **VI**, 347.

Reveillaud (Eugène), *député*. Déclare que le conseil de l'Ordre du Grand-Orient est étranger au système des fiches, **VI**, 407. — Son ordre du jour rendant hommage aux artisans de la revision (séance du 13 juillet 1906), 496.

Reverseaux (Marquis de), *ambassadeur de France à Vienne*. Confidences que lui fait l'empereur d'Autriche au sujet de Dreyfus, **III**, 54, note 2.

Reville (Albert), *professeur au collège de France*. Sa propagande en faveur de la revision, « *Les étapes d'un intellectuel* », **IV**, 150 et note 1.

Revue des Deux Mondes. Voir *Charmes* (Francis), *Brunetière*.

Reynaud, *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, 575. — Passe pour hostile à la revision, 26.

Rey-Roize (Baron). Propos qu'aurait tenu chez lui Stoffel au sujet du bordereau annoté, **VI**, 208. — Sa déposition à la Cour de Cassation (revision du procès de Rennes), 208, note 3; 324; 325, note 2.

Ribon (Paul). Voir *Serge Basset*.

Ribot (Alexandre), *député*. Constitue le premier ministère de la présidence de Félix Faure (janvier 1895), **I**, 560. — Attaques dont il est l'objet, 561. — Ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **II**, 129, note 2. — Décline la mission de constituer un cabinet, à la chute de Méline, **III**, 631, note 3; 632. — Mêlé aux négociations politiques qui suivent la chute de Brisson, **IV**, 351-355. — Intervient dans les interpellations sur l'ajournement du procès Picquart (séance du 28 novembre 1898), 407. — Se déclare opposé au dessaisissement, 542. — S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Dupuy (séance du 5 juin 1899), **V**, 130. — Son discours contre la mise en accusation de Mercier, 131-132. — S'abstient dans le vote qui provoque la chute de Dupuy (séance du 13 juin 1899), 155 et note 2. — Part qu'il prend dans les négociations pour constituer un cabinet après la chute de Dupuy, 159-160. — S'abstient dans l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau, 193, note 2; **VI**, 50, note 1. — Son discours sur la politique de Waldeck-Rousseau (séance du 22 mai 1900), 112-114. — Vote contre la loi sur les associations, 177, note 1. — Son discours sur l'attitude des socialistes dans l'Affaire : réplique de Jaurès (séance du 18 mars 1903), 230-231. — S'oppose à l'enquête administrative réclamée par André, 243-245. — Son intervention à la séance du 4 novembre 1904, 418-419.

Ricard (Henri), *député de la Côte-d'Or*. Dépose une motion qui amène la chute de Méline (séance du 14 juin 1898), **III**, 629.

Ricard (Louis), *député de la Seine-Inférieure*. Ministre de la Justice dans le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3.

Richard (Benjamin), *cardinal, archevêque de Paris*. Sollicité par Lemercier-Picard, **III**, 495. — Reçu par Félix Faure quelques instants avant sa mort, **IV**, 547 et note 1. — Sa démarche auprès de Waldeck-Rousseau en faveur des défenseurs du « fort Chabrol », **V**, 426.

Richard. Président de la 9e Chambre lors du procès Reinach-Rochefort, **III**, 333. — Refuse de statuer sur la demande de mise en liberté provisoire formulée par Picquart, **IV**, 263, note 2.

Richard (Pierre), *député de la Seine*. Son intervention à la séance du 24 juin 1899, **V**, 188, note 1. — Nommé au consulat général de la Nouvelle-Orléans, 188, note 1.

Richet (Charles), *professeur à la Faculté de Médecine, président de la Société de biologie*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Son allocution à Grimaux à la Société de biologie (26 février 1898), 511, note 2. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Rieu, *tailleur*. Créancier d'Esterhazy, ses démêlés avec lui, **II**, 51 et note 5. — A reçu des lettres d'Esterhazy sur papier pelure, **V**, 332 ; **VI**, appendice, 540.

Rigollet, *colonel*. Sa lettre à la *Dépêche de Toulouse* (3 juin 1899), **V**, 138 et note 2.

Riom, *ancien maire de Nantes*. Candidat contre Mercier aux élections sénatoriales de janvier 1900, **VI**, 58.

Riotteau (Emile), *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Riou (Charles), *sénateur*. Réclame l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute Cour ; vote contre le projet, **VI**, 124.

Rioust de Largentaye, *député*. Injures qu'il profère contre le Président de la République ; est censuré et expulsé (séance du 5 juin 1899), **V**, 127 et note 2.

Risbourg, *colonel de la garde républicaine, puis général*. Interroge Lebrun-Renaud sur les aveux, **I**, 537. — Reçoit une lettre du lieutenant Philippe sur le même sujet, 515, note 3. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451. — Cité par Carrière au conseil de guerre de Rennes, **V**, 234, — Sa déposition, 443, note 1.

Risler (Charles), *maire du VIIe arrondissement*. Ses relations avec Sandherr, **II**, 234. — Présente Leblois à Scheurer-Kestner, 525. — Donne puis retire sa démission à la suite de la révocation de Leblois, **III**, 492. — Sa déposition à l'instruction Fabre, **II**, 404, note 1.

Rist (Charles), *président d'une section de la Ligue des Droits de l'Homme*. Blâme le système des fiches, **VI**, 413 et note 1.

Riu (Eugène), *général, député de Loir-et-Cher*. Sa conduite envers Gambetta, **I**, 229, note 4. — Accuse Dreyfus d'avoir dénoncé des officiers français à l'étranger, 226. — Réclame l'exécution de Dreyfus, 228. — Prétend que Dreyfus est le protégé de Joseph Reinach, 230. — Annonce, puis retire une interpellation sur les attaques contre Mercier (décembre 1894), 376. — Son interview dans la *Patrie* : Dreyfus ou Mercier, 380.

Rivals, *commandant*. Juge au procès Esterhazy, **III**, 201, note 1. — Son attitude à l'égard de Picquart au cours de la déposition de celui-ci, 210-211.

Rivaud, *préfet du Rhône*. Révoqué par Brisson, **IV**, 329, note 1.

Rivoire (André), *homme de lettres.* Recueille des signatures en faveur de la revision, **III**, 244, note 3.

Roberdeau, *gouverneur de la Guyane.* Sa description de l'île du Diable, **II**, 126, note 2.

Robert, *colonel.* Son article dans le *Soleil* après les aveux d'Henry, **IV**, 227, note 1.

Robert, *député.* Demande au conseil général des Basses-Alpes de prononcer l'exclusion de Joseph Reinach, **IV**, 161, 162 et note 1.

Roberty-Durrieu, nom d'emprunt. Voir *Lemercier-Picard.*

Robillard, *général.* Pris à partie par Esterhazy dans ses lettres, **II**, 118.

Robin, *inventeur de l'obus qui porte son nom.* Nie que Dreyfus lui ait jamais demandé des renseignements, **III**, 594, note 1; **V**, 413.

Robinet de Plas (Ludovic de), *administrateur de la « Gazette de France ».* Remet des fonds à Jules Guérin de la part du duc d'Orléans, **IV**, 305, note 1 ; **V**, 113 et note 3. — Ses conférences avec Guérin, **IV**, 332 ; 590. — Perquisition faite à son domicile, **V**, 6, note 1. — Membre du Comité d'action constitué par Déroulède en juillet 1899, 257.

Roch (Gustave), *député.* Membre de la commission chargée d'examiner le projet de dessaisissement ; se prononce contre le projet, **IV**, 540, note 2.

Roche, *capitaine.* Juge au conseil de guerre de 1894, **I**, 385. — Pièces de la communication secrète dont il a gardé le souvenir, 441 et note 4.

Roche (Charles). Esterhazy lui fait connaître son rôle dans la campagne de 1870, **II**, 23, note 5.

Roche (Ernest), *député de la Seine.* Interpelle Billot sur ses relations avec la famille Dreyfus (séance du 24 février 1898), **III**, 385, 388, 489-490. — Ses attaques contre le cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 187. — Réclame l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute Cour, **VI**, 142.

Roche (Jules), *député de l'Ardèche.* Critique dans le *Matin* la circulaire de Mercier sur le licenciement anticipé des classes 1891 et 1892, **I**, 18, note 1. — Reçoit d'Esterhazy des renseignements sur la mobilisation, **III**, 102-103 ; **V**, 509. — Membre de la commission de l'armée en 1894 ; rapporteur du projet de loi sur l'espionnage, **II**, 186, note 3. — Pressé par Esterhazy d'intervenir en sa faveur, le recommande à Billot, 284, 286, 288, 383, 479, note 3. — Dernière démarche qu'il fait auprès de Billot : Billot lui fait part de ses soupçons sur Esterhazy, 483. — Entretien qu'il a avec Scheurer-Kestner au sujet d'Esterhazy, 691. — Sa déposition est reçue par Atthalin et Dumas (revision du procès de 1894), **IV**, 450, note 1. — Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 447.

Rocheblave, *professeur.* Aurait entendu dire que Dreyfus avait trahi au profit de la Russie; sa déposition à la Cour de cassation (revision du procès de Rennes), **VI**, 330 et note 2.

Rochefort (Henri), *journaliste.* Ses attaques contre l'armée, **III**, 3, note 2. — Ses articles sur la prétendue trahison de Dreyfus ; déclare tenir ses renseignements d'un attaché au

ministère de la Guerre, **I**, 224 et note 6. — Ses attaques contre Mercier ; il l'accuse de « sept crimes », 12, note 1, 241. — Revirement dans son attitude à l'égard de Mercier ; articles laudatifs, 272 ; 334. — Son opinion sur l'attitude de Dreyfus pendant la dégradation, 511 et note 5. — Article sur la fausse nouvelle de l'évasion de Dreyfus, **II**, 307-308. — Accueil qu'il fait à Bernard Lazare venu pour le solliciter en faveur de Dreyfus, 428. — Ses attaques contre Billot après l'interpellation Castelin, 454 ; contre Boisdeffre, **III**, 2. — Pauffin de Saint-Maurel lui aurait révélé l'existence du bordereau annoté et des lettres de l'Empereur allemand, **II**, 636, note 4 ; **III**, 3. — Accuse Billot de sacrifier Esterhazy à Dreyfus, 5. — Déclare avoir reçu les confidences d'un officier supérieur; nouvelles attaques contre Billot, 37 et note 4. — Insulte Forzinetti à la suite de l'article publié par l'ancien directeur du Cherche-Midi dans le *Figaro ;* provoqué en duel, refuse de se battre, 39-40. — Article au sujet du départ de Schwarzkoppen, 43. — Accuse Joseph Reinach d'avoir fait fabriquer les lettres d'Esterhazy à Mme de Boulancy, 118-119. — Lemercier-Picard lui vend une copie du « faux Otto » ; articles sur les prétendues forgeries de Joseph Reinach et sur les menées du syndicat ; plainte en diffamation portée contre lui par Joseph Reinach, 163. — Révèle les confidences que Pauffin lui aurait faites au sujet des lettres de l'Empereur allemand, 164-165 ; **I**, 348. — Impression produite par ces révélations ; démenti officiel ; il est menacé de poursuites par les ministres, **II**, 165 ; **I**, 349. — Déclare que Munster a obtenu de Casimir Perier l'engagement qu'aucune allusion ne serait faite aux lettres de l'Empereur allemand, **III**, 165. — Qualifie d'infamie le renvoi d'Esterhazy en conseil de guerre, 192, note 1. — Invite Billot à frapper Picquart et Joseph Reinach, 219 et note 2. — Son procès avec Joseph Reinach ; manifestations auxquelles ce procès donne lieu (janvier 1898), 331-333. — Condamné à cinq jours de prison et deux mille francs d'amende, 362. — Son attitude au procès Zola, 384. — Nouvelle campagne contre Billot ; lettres qu'il reçoit de Martinie, 385. — Il se constitue prisonnier pour purger sa condamnation ; les bandes antisémites l'accompagnent à Sainte-Pélagie, 464. — Lettre comminatoire que lui adresse Lemercier-Picard par l'intermédiaire de Séverine, 493-494 et note 2. — Avance des fonds à Esterhazy, 517. — S'associe à la campagne nationaliste, 578. — Fait avec Arthur Meyer et Drumont une mensualité de trois cents francs à Esterhazy, **IV**, 165. — Article sur le suicide d'Henry ; il déclare le crime d'Henry « odieux et stupide », 224, note 1. — Ses attaques contre Zurlinden, 249, note 2 ; contre la Cour de cassation, 325 et note 3 ; contre Ribot, 352, note 2 ; contre Loew, 373 et note 5 ; contre les présidents des groupes républicains du Sénat, 400, note 2. — Déclare que les lettres d'Esterhazy saisies chez Callé sont des faux, 450. — Ses relations avec Jules Guérin et Marcel Habert, 306 ; 526. — Jugement porté sur lui par Jules Lemaître, **V**, 35, note 2. — Sa déposition au procès Déroulède, 89. — Assiste sans y prendre part à la manifestation d'Auteuil, 117, note 1. — Nouveaux articles sur le bordereau annoté, 216, note 1 ; **VI**, 147. — Invite Mercier à révéler toute la vérité au procès de Rennes, **V**, 305. — Opinion d'Esterhazy sur lui, 449 et note 5. — Ses articles sur l'amnistie, **VI**, 84. — Demande à être cité au procès

Cuignet pour y attester l'existence du bordereau annoté, 147. — Annonce la rupture entre les Dreyfus et Labori, 174. — Insinue que Zola s'est suicidé, 198. — Sa déposition à l'enquête de la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes) au sujet de Val Carlos, 302. — Son procès avec Val Carlos, **V**, 234, note 5; **VI**, 162, note 1; 302, note 5. — Sa déposition devant la Chambre criminelle au sujet du bordereau annoté, 323.

Rodays (Fernand de), *directeur du « Figaro »*. Ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **I**, 508, note 2. — Conseille à Mathieu Dreyfus d'ajourner la campagne en faveur de la revision, **II**, 167. — Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, 428. — Raconte à Zola comment lui est venue la conviction de l'innocence de Dreyfus, **III**, 67. — Démarche de Lemercier-Picard auprès de lui; le « faux Otto », 108-109. — Abandonne la direction du *Figaro*; remplacé par Perivier, 157-158. — Avance des fonds à Esterhazy, 517. — Reprend la direction du *Figaro;* se prononce pour la grâce de Dreyfus, **V**, 546, note 2.

Rogat (Albert), *rédacteur à « l'Autorité »*. Engage Esterhazy à se livrer à des voies de fait sur Mathieu Dreyfus, **III**, 9, note 1.

Roger-Jourdain (Mme). Fait une mensualité à la femme Bastian; sa déposition à la cour de Cassation est reçue par le juge Boucard (17 mai 1906), **VI**, 319, note 1.

Roget (Gaudérique), *lieutenant-colonel*. Jugement porté par lui sur Dreyfus; fournit au colonel Fabre des renseignements pour son enquête, **I**, 58. — Nommé en janvier 1893 au 4e bureau, **II**, 75, note 7. — Promu général; son opinion sur le verdict du procès Reinach-Rochefort, **III**, 362. — Informé par Henry des déclarations de Marguerite Pays au sujet des dépêches *Blanche* et *Speranza*, 528 et note 3. — Ses soupçons contre Du Paty, 529 et note 3. — Autorisé par Billot à faire une enquête personnelle sur l'Affaire; découvre le grattage du *Petit bleu*, 610-611. — Révèle sa découverte à Gonse qui n'en tient pas compte, 611 et note 2. — Documenté sur l'Affaire par Henry, **IV**, 61-64. — Chef du cabinet de Cavaignac; le met au courant de l'Affaire, excite ses défiances à l'égard de Picquart, 8 et note 3. — Informé par Henry de l'entrevue de Montsouris, 63. — Son opinion sur Henry, 64; sur Du Paty, 67. — Ses instructions à Henry avant le dépouillement des papiers Esterhazy chez Bertulus, 72. — Faux rapport que lui fait Henry de son entretien avec Bertulus, 78. — Refuse de se rendre chez Bertulus, 79. — Assiste à l'entretien entre Cavaignac et Tézenas, 80-81. — Reçoit Tézenas au ministère, 86. — Mis par Cuignet au courant de la découverte d'un des faux d'Henry, 154-156. — En informe Gonse, 182. — Assiste à l'interrogatoire d'Henry; en prend un procès-verbal, 184 et note 3. — Garde Henry à vue; reçoit ses confidences sur Esterhazy et sur le bordereau, 193-196. — Pris par Zurlinden comme chef de cabinet; engage le nouveau ministre à traduire Du Paty devant un conseil d'enquête, 245. — Met Zurlinden au courant de l'Affaire, 245-247. — Fait connaître à la presse l'avis « motivé et définitif » de Zurlinden sur Dreyfus, 256. — Nommé par Chanoine au commandement d'une brigade à Paris, 327. — Sa déposition à l'instruction Tavernier, 378-379; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 395-396; **I**, 70; 291, note 3; 361, note 3; 420, note

3 ; appendice, 581 ; **II**, 33, note 5 ; 564, note 1 ; **III**, 74, note 4. — Les procès-verbaux des dépositions lui sont communiqués par Cuignet, **IV**, 457. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau, 509. — Entendu de nouveau par la Chambre criminelle à la demande de Freycinet, 519. — Exprime le regret d'être de service le jour des funérailles de Félix Faure, 599. — Affaire de la place de la Nation : il résiste à Déroulède qui se jette à la tête de son cheval et veut l'entraîner à l'Elysée, 599-602. — Déroulède et Habert tentent de lui barrer le chemin de la câserne de Reuilly ; il passe outre et ramène ses troupes à la caserne, 603-605. — Invite Déroulède et ses amis à se retirer, 606-609. — Rend compte de ces incidents au général Florentin, 609. — Son rapport à Zurlinden, 611. — Sa déposition à l'instruction Pasques, **V**, 5 ; devant les Chambres réunies, 63 ; au procès Déroulède (mai 1899), 88. — Nommé à Orléans par permutation avec André, 120 et note 1. — Envoyé à Belfort par Galliffet, 186. — Sa déposition au procès de Rennes, 383-386 ; 392-393 ; 399 ; 406 ; 407 et note 3 ; 408 et note 3 ; **I**, 243, note 2 ; 292, note 2 ; **II**, 220, notes 2 et 3 ; 412, note 6 ; 599, note 1. — Ses interventions au cours des débats, **V**, 417 ; 441 ; 443 ; 447 ; 454, note 1 ; 497, 509. — Remet à Jouaust les lettres qui lui ont été adressées par Esterhazy, 448-449 ; 450 et note 3. — Reçoit la visite de Cernuski, 478-479. — Aurait conversé avec Cernuski avant sa déposition, 480, note 1. — Jugement porté sur lui par Galliffet : « Le général Roget parle bien, mais il parlait trop », **VI**, 47. — Sa déposition devant la Haute-Cour, 62 et note 2 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 264, note 6 ; 300, note 2 ; 313-314 ; 329 ; 357.

Rohan (Duc de), *député*. Vote contre l'ordre du jour flétrissant les scandales d'Auteuil, **V**, 118, note 1 ; 130. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Roldes (Maxence), *secrétaire de Syndicat*. Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1.

Roll (Alfred), *artiste peintre*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Rollin (Albert), *capitaine, puis commandant, attaché au bureau des Renseignements*. Reçoit de Brücker les documents recueillis par la Bastian, **I**, 24-25. — Chef du Bureau, négocie le départ de Lajoux pour l'Amérique, **II**, 579, note 2 ; **V**, 65 et note 3. — Ses sentiments à l'égard de Dreyfus, 245. — Atteste à Galliffet que toutes les pièces relatives à l'Affaire ont été versées au procès de Rennes, 245. — Son rendez-vous à Zurich avec « Austerlitz », 463-464. — Aurait invité Mareschal à verser vingt-cinq mille francs à Austerlitz, 465. — Aurait eu, à son retour à Paris, une entrevue avec Przyborowski, 469-470. — Sa déposition au procès de Rennes, 474 et note 2. — Renvoyé dans un régiment par Galliffet, 475 et note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 329 ; à l'enquête Atthalin, 364. — Confronté avec Dautriche et Mareschal, 365. — Sa déposition à l'enquête Cassel, 369. — Inculpé de détournement de deniers appartenant à l'Etat ; son arrestation, 370. — Sa mise en liberté provisoire, 378. — Renvoyé devant un conseil de guerre, 381 et note 2. — Son acquittement, 387. — Mis à la retraite d'office après l'arrêt de revision, 387, note 3.

15

Romani, *capitaine*. Son nom est emprunté par Gendron lors d'une affaire d'espionnage ; son arrestation, **II**, 220, note 1. — Dreyfus est accusé de l'avoir dénoncé à l'Italie, **I**, 226.

Rome (F.), *substitut*. Ses conclusions dans le procès Mme Henry-Reinach, **VI**, 192 et note 3.

Roques, ordonnance de Picquart en Tunisie, **V**, 46. — Sa déposition au procès de Rennes, **VI**, 7.

Rorique, *forçat victime d'une erreur judiciaire*. Travaille à la construction d'une nouvelle case pour Dreyfus à l'île du Diable, **II**, 533 et note 3.

Rose (Théodore), *député*. Dépose un projet de dessaisissement de la Chambre criminelle, **IV**, 531.

Rosen (de), *général, attaché militaire russe à Berne*. Tient de Schwarzkoppen qu'Henry était l'informateur d'Esterhazy, **II**, 71, note 2 ; **VI**, 196. — En avait averti le général Yonine, 15. — Ses déclarations au sujet des relations d'Esterhazy avec l'Etat-Major russe, **III**, 316, note 1.

Rostand (Edmond), *poète et auteur dramatique*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Rothschild (Baron Alphonse de), *membre de l'Institut*. Dénoncé par la presse antisémite comme le protecteur de Dreyfus, **I**, 230. — Sollicité par Esterhazy, lui fait remettre deux mille francs, **II**, 93-95. — Pris à partie par les souscripteurs des *listes rouges*, **IV**, 443, note 1.

Rothschild (Edmond de). Camarade d'Esterhazy au lycée Bonaparte ; sollicité plusieurs fois par lui, **II**, 95, note 1.

Rouanet (Gustave), *député*. Intervient dans les débats soulevés par l'interpellation Hugues sur la question juive (séance du 25 mai 1895), **II**, 196. — Croit Dreyfus innocent, **III**, 34. — Son opinion sur la campagne revisionniste, 255. — Pris à partie par les souscripteurs des *listes rouges*, **IV**, 443, note 1. — Signe la demande de mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 2. — Son intervention au cours de la séance du 18 mars 1903, **VI**, 229-230. — Vote l'ordre du jour Maujan à la suite de l'interpellation Guyot de Villeneuve sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), 407, note 3.

Rouff, *capitaine*. Attaché au bureau des renseignements ; son opinion sur Esterhazy, **II**, 28, note 2.

Rougemont (A. de), *expert en écritures*. Compare l'écriture du bordereau à celle de Dreyfus, **II**, 500, note 4 ; 502, note 1.

Rougemont (Denis de), *officier d'artillerie démissionnaire*. Signalé par la *Liberté* comme le traître dénoncé dans l'article « Vidi », **II**, 690. — Reçoit de Scheurer-Kestner une lettre démentant cette allégation, 691.

Roulier (Jules); *conseiller à la Cour de cassation*. Vote contre l'arrêt déclarant recevable la demande en revision du procès de 1894, **IV**, 348, note 1. — Ses relations avec Félix Faure, 419. — Sa déposition à la troisième enquête Mazeau (février 1899), 535. — Conseiller lors de l'enquête de 1904, **VI**, 286.

Rouvier (Maurice), *député*. S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Dupuy (séance du 5 juin 1899), **V**, 130, note 3.

— Vote la proposition de mise en accusation de Mercier, 133, note 3. — Ministre des Finances dans le cabinet Combes (juin 1902), **VI**, 191, vote 2. — Président du Conseil dans le ministère du 24 janvier 1905, 423, note 1.

Roux (Emile), *médecin et bactériologiste.* Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Roy, *capitaine.* Sa conversation avec d'Astorg sur le *Manuel d'artillerie* aurait été surprise par Dreyfus, **I**, 146. — Démenti que Dreyfus oppose à cette assertion, 164. — Entendu par D'Ormescheville. 266, note 1 ; 297. — Sa déposition au procès de 1894, 414 ; au procès de Rennes, **V**, 389 ; 390, note 1 ; **VI**, 256, note 4.

Royne, *employé des chemins des fer de l'Est.* Sa déposition à l'enquête Ravary au sujet de la serviette égarée par Joseph Reinach, **III**, 175, note 4.

Ruau (Joseph), *député.* Présente un ordre du jour dont le vote provoque la chute du cabinet Dupuy (juin 1899), **V**, 155 et note 2. — Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Rouvier (24 janvier 1905), **VI**, 423 ; dans le cabinet Sarrien (13 mars 1906), 425.

Ruben de Couder, *conseiller à la cour de Cassation*, **V**, appendice, 575.

Ruffey, *commandant.* Dépose en faveur de Dreyfus au procès de 1894, **I**, 429.

Russacq (Abbé). Membre d'un comité catholique constitué en faveur de la revision, **V**, 52.

Russell de Killowen, *chief-justice.* Envoyé à Rennes par la reine d'Angleterre ; son rapport à la Reine sur le procès, **V**, 268, note 1 ; 382, note 2, 411, note 2.

S

Sabatier, *directeur de l'« Eclair ».* Son journal est signalé par Guénée à Picquart comme devant faire campagne en faveur de Dreyfus, **II**, 333. — Sa déposition à l'instruction Fabre au sujet de l'article *le Traître*, **IV**, 104, note 4. — Injurié par Esterhazy dans une lettre à Roget, **V**, 449. — Est l'objet d'une perquisition en août 1899, **II**, 375, note 2 ; **V**, 456 et note 2.

Sabran Pontevès (Comte Jean de). Met Jules Guérin en relations avec Buffet, **IV**, 303, note 1. — Ses conférences avec Guérin (octobre 1898), 332. — Prend part à une manifestation royaliste aux abords du Cherche-Midi (12 décembre 1898), 428. — Enrôle les bouchers de la Villette en vue d'un coup de force le jour des obsèques de Félix Faure, 586. — Perquisition faite à son domicile, **V**, 6, note 1. — Son rôle lors des scandales d'Auteuil, 114 et note 2. — Assiste aux conciliabules tenus en juin 1899 au « fort Chabrol », 183. — Ses pourparlers avec le duc d'Orléans, 184 et note 1. — Son arrestation, 311. — Déféré à la Haute-Cour : son interrogatoire, **VI**, 60. — Son acquittement, 64.

Sacerdote di Carobbio, *secrétaire à l'ambassade d'Italie en* 1896. N'a pas connu Schwarzkoppen, **II**, 416, note 3.

Saige, *greffier à la cour de Cassation*, **V**, appendice, 575.

Saint-Auban (A.-E. de Bru-

NEAU DE), *avocat*. Plaide pour Mme Henry dans son procès avec Joseph Reinach, **IV**, 527; **VI**, 141 ; 191 ; 194 ; 275.

Saint-Genest (BUCHERON, dit), *rédacteur au « Figaro »*. Son article contre Mercier : « Pas d'équivoque », **I**, 375.— Attaques de la presse antisémite contre lui ; sa réplique, 377-378. — Article sur Dreyfus après la condamnation de 1894, 464, 465 et note 1. — Articles contre la revision, **III**, 159, 371, note 1.

Saint-Germain (Comte DE), *général*. Préside le conseil d'enquête appelé à se prononcer sur le cas de Picquart, **III**, 324. — Reçoit Mercier pendant le procès de Rennes, **V**, 265 ; 267. — Proteste contre les allégations d'après lesquelles il aurait porté aux juges de Rennes la photographie du bordereau annoté, 527. — Élu sénateur, vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 3.

Saint-Julien, *général*. Prend part à un dîner d'adieu offert à Mercier (29 novembre 1898), **IV**, 460, note 1.

Saint-Quentin (Comte DE), *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Sainte-Chapelle, *commandant*. Renseigne Picquart sur la conduite d'Esterhazy en Tunisie, **II**, 34, note 1.

Sainte-Marie du Nozet (DE), *commandant*. Juge suppléant au procès Esterhazy, **III**, 513. — Est désigné par Boisdeffre comme devant servir de témoin à Esterhazy dans son duel avec Picquart, 513 et note 6. — Sa lettre à Esterhazy après que Picquart eut décliné la rencontre, 516 et note 6. — Sa déposition devant la 10e Chambre sur l'attentat d'Auteuil, **V**, 115, note 1.

Salisbury (Marquis DE). Lettre qu'il reçoit du général Talbot au sujet des renseignements fournis par Esterhazy aux attachés militaires, **I**, 148, note 3 ; **II**, 144, note 3.

Sallantin (Th.), *conseiller à la cour de Cassation*. Donne lecture de l'arrêt de la Cour sur les pourvois de Picquart, **IV**, 227 et note 3. — Vote contre l'arrêt déclarant recevable la demande en revision du procès de 1894, 348, note 1. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau, **V**, 507.

Salles (EMILE), *avocat*. Informe Demange de la communication secrète, **II**, 425-426. — Cité par Zola comme témoin, **III**, 302. — Sa déposition ; attitude de Delegorgue à son égard, 358-359, 399. — Déposition de Demange au sujet de la communication secrète ; « Parbleu ! », 399-400. — Pris à partie par le *Gaulois*, sa lettre à Arthur Meyer, **IV**, 140 et note 1.

Salomon (Mlle), *directrice du collège Sévigné*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Sancy (JULES DE), *colonel, chef du 2e bureau de l'Etat-major de l'Armée*. Notes données par lui à Dreyfus, **I**, 58, 70. — Reçoit et renseigne les attachés militaires étrangers, 354, **II**, 86.

Sandherr (JEAN), *colonel, chef du bureau des Renseignements*. Ses sentiments antisémites, **I**, 63, 142, 146. — Demande à Miribel de ne pas laisser entrer Dreyfus à l'Etat-Major, 71. — Domination exercée sur lui par Henry, 141, **II**, 211.— Informé du

système d'espionnage organisé par Schwarzkoppen et Panizzardi, **I**, 20. — Développe le service de contre-espionnage, 21-22. — Lajoux et Cuers, 23. — La Bastian, 24. — Son opinion sur Henry, 26. — Remet à Mercier une lettre interceptée de Schwarzkoppen à Süsskind, 30. — Les fuites de plans directeurs, 33-34. — Le *memento* de Schwarzkoppen, 35 et note 4. — L'arrivée du bordereau, 37 et note 2, 38-44. — Remet le bordereau à Gonse, 39. — Le fait photographier par Tomps, 51. — Entretien entre Gonse, Lefort, Boucher et lui ; comparaison de l'écriture du bordereau avec celle de Dreyfus, 63. — Annonce à Cordier que le coupable est Dreyfus, 76. — Montre le bordereau à Cavard, 81. — Révèle à Cochefert l'existence d'une pièce où serait nommé Dreyfus, 84. — Assiste à la réunion où se décide l'arrestation, 101. — Ordonne de faire disparaître sur la photographie du bordereau les traces de déchirure, 123. — Fait faire par Guénée une enquête sur la vie privée de Dreyfus, 147-148. — Fait prendre des renseignements à Mulhouse, 149. — Tenu au courant des tentatives de déchiffrement de la dépêche du 2 novembre 1894, 245. — Reçoit une version hypothétique qu'il communique à Gonse et à Boisdeffre, 246-247. — Fait copier par Henry le texte chiffré et les premières ébauches des cryptographes, 248 et note 4. — Reçoit la version définitive et officielle ; contre-épreuve dont il se sert pour la contrôler, 249-250. — Remet cette version à Gonse et à Boisdeffre, 250 et note 2. — Fait rechercher les pièces de service relatives à l'Affaire, 267. — Examine ces pièces ; constitution du dossier secret, 268-269. — Chargé de rédiger avec Du Paty le commentaire du dossier secret, 276. — Rend le dossier secret à Henry, 346. — Aurait déclaré à Henry avoir un dossier plus important, 347. — Remet à Du Paty les notes d'Henry et de Guénée sur les déclarations de Val-Carlos, 358 et note 4. — Reçoit le commentaire de Du Paty, 359. — Assiste à la mise des pièces secrètes sous pli cacheté, 364 et note 2 ; appendice, 602. — Démarche de Mathieu et Léon Dreyfus auprès de lui ; prétendue tentative de subornement dont il aurait été l'objet, 366 et note 2, **V**, 302 et note 1. — Aurait affirmé au lieutenant-colonel Echemann la culpabilité de Dreyfus, **I**, 398, note 1. — Charge Du Paty de remettre le dossier secret à Maurel, 430. — Assiste à la destruction du commentaire par Mercier, 451 ; appendice, 615-616. — Transmet à Henry l'ordre de disloquer le dossier secret ; Henry et lui transgressent cet ordre et refont le dossier, 452-453. — Aurait appris à Du Paty les prétendus aveux de Dreyfus, 547, note 2. — Ses relations avec Esterhazy, **II**, 47, note 1 ; 78, note 1. — Boisdeffre projette de le remplacer par Picquart, 203. — Sa maladie, 212. — Sa démission, 212-213. — Met Picquart au courant du service, 213-214. — Lui indique l'endroit où se trouvent les pièces secrètes, 214. — Conseils qu'il donne à Picquart au sujet des propositions d'une espionne italienne, 219. — Sa mort, 212, note 2 ; 508. — Mis en cause dans l'affaire du « faux Otto », **III**, 109. — Ouverture d'une instruction en raison de la prétendue tentative de corruption dont il aurait été l'objet de la part des frères de Dreyfus, 163. — Esterhazy déclare avoir écrit le bordereau sur son ordre, **II**, 80, 87-88, **IV**, 179 ; **V**, 103, 215, 238, 276. — Déclarations de Dreyfus au procès de Rennes sur les prétendues questions indiscrètes qu'il lui aurait posées, 390, note 1. — Hypothèse de Mornard sur l'arrivée du bordereau, 439, note 1.

Sandherr (Mme). Ses déclarations sur les visites faites par Picquart à son mari, **II**, 214, note 3.

Sarah-Bernhardt, *artiste dramatique*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Sarcey (Francisque), *homme de lettres*. Sollicité par Bernard Lazare en faveur de Dreyfus, **II**, 503. — Se prononce contre la revision, **IV**, 149 et note 4.

Sardou (Victorien), *auteur dramatique, membre de l'Académie française*. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Remet à Fernand de Rodays, pour qu'il les publie dans le *Figaro*, les procès-verbaux de l'enquête de la Chambre criminelle, **V**, 42-43. — Fait faire une enquête sur le séjour de la Bastian à Marly; sa déposition à la cour de Cassation (revision du procès de Rennes), 243, note 3 ; **VI**, 350, note 5.

Sarraut (Albert), *député*. Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; son altercation avec Pugliesi-Conti ; son duel, **VI**, 495 et note 1.

Sarrien (Ferdinand), *député*. Chargé par Félix Faure de constituer un cabinet après la chute de Méline (juin 1898) ; échec de ses négociations, **III**, 632. — Ministre de la Justice dans le cabinet Brisson (30 juin 1898), 633, note 3. — Cavaignac lui montre, ainsi qu'à Brisson, les pièces du dossier secret, **IV**, 16 et note 3. — Saisi par Mme Dreyfus d'une requête en annulation du procès de 1894 ; ses déclarations à un rédacteur du *Petit Temps*, 17-18. — Lettre qu'il reçoit de Demange, 33. — Lettre de Trarieux, au sujet de Picquart, 45. — Laisse sans réponse la requête de Mme Dreyfus, 141. — Le docteur Peyrot lui révèle la scène du 18 juillet 1898 entre Henry et Bertulus, 204 et note 5. — Saisi par Mme Dreyfus d'une demande en revision du procès de 1894, 234. — Zurlinden lui transmet son avis « motivé et définitif » sur Dreyfus, 256. — Son attitude au conseil des ministres du 12 septembre 1898, 258-261. — Lettre qu'il reçoit de Zurlinden, 259, note 3. — Picquart est invité à lui adresser un mémoire sur ce qu'il sait de l'Affaire, 262. — Lettre que Picquart lui écrit, 263. — Zurlinden lui fait, dans une nouvelle communication, un récit circonstancié de l'Affaire, 264-266. — Conversation avec Chanoine et Brisson au sujet des poursuites contre Picquart, 277. — Il apprend à Brisson qu'un ordre d'informer et un mandat d'amener ont été lancés contre Picquart, 280. — Nouvelle conférence avec Chanoine et Brisson; ses hésitations, 282. — La commission consultative du ministère de la Justice s'étant divisée par moitié sur la recevabilité de la demande de Mme Dreyfus, il déclare au Conseil de cabinet que ce vote est l'équivalent d'un refus (24 septembre 1898), 292. — Conseil de cabinet du 26 septembre 1898 : il vote contre la revision mais accepte de transmettre à la Cour de cassation la requête de Mme Dreyfus, 298. — Demande à Chanoine de remettre à la Cour le dossier secret réclamé par Manau ; refus de Chanoine, 322. — Ses lettres à Chanoine pour le prier d'exercer des poursuites contre les insulteurs des généraux ; réponses négatives de Chanoine, 327 et note 2. — Chute du ministère Brisson (25 octobre 1898), 341. — Signe le manifeste des groupes républicains contre le projet de dessaisissement, 542. — Vote la mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 3. —

Rôle qu'il joue dans les négociations de Poincaré pour constituer un ministère après la chute de Dupuy (juin 1899), 160 et note 2. — Son vote lors des débats sur la délation dans l'armée (séance du 4 novembre 1904), **VI**, 407, note 3. — Constitue un cabinet après la chute de Rouvier (13 mars 1906), 424, note 1. — Sa réponse au discours de Pressensé sur les « sanctions disciplinaires » (séance du 13 juillet 1906), 495.

Sarrut (Louis-Jules), *avocat général près la Cour de cassation.* Conseille Scheurer-Kestner, **VI**, 438. — Président de Chambre à la cour de Cassation, 438. — Se prononce pour la cassation sans renvoi, 468.

Saussier, *général, gouverneur militaire de Paris.* Appui donné par lui à Esterhazy, **II**, 63, 66 et note 2. — Ses relations avec Weil, 85; **VI**, 333 et note 2, 334, 335. — Opposé aux poursuites contre Dreyfus, **I**, 85. — Laissé dans l'ignorance des mesures prises par Mercier, 102-103. — Apprend l'arrestation de Dreyfus; ses déclarations à Forzinetti, 154. — Reçoit le dossier; donne l'ordre d'informer et charge D'Ormescheville de l'instruction, 209. — Mis par Forzinetti au courant de l'immixtion de Du Paty dans l'instruction, 258, note 1. — Reçoit le rapport de D'Ormescheville; ordonne la mise en jugement, 324. — Attaques de la presse antisémite contre lui, 241; 376 et note 1. — Autorise Dreyfus à avoir une entrevue avec sa femme dans le cabinet de Forzinetti, 489. — Charge le colonel Guérin d'assister à la dégradation; dépêche que Guérin lui adresse après la parade, **VI**, 271, 447. — Reçoit le rapport de Lebrun-Renaud, **I**, 519. — Insulté par Esterhazy dans une lettre à Mme de Boulancy, **II**, 35 et note 2. — Ses sentiments à l'égard de Boisdeffre, 205. — Est chargé d'inviter Forzinetti à donner sa démission, 454. — Reçoit l'ordre d'interroger Esterhazy au sujet de la lettre à Félix Faure, 660. — Son entretien avec Esterhazy, son rapport à Billot, 661-662. — Engage Esterhazy à restituer le « document libérateur », 663. — Le laisse en liberté provisoire après la dénonciation de Mathieu Dreyfus, **III**, 2; 7. — Confie l'enquête au général de Pellieux, 55. — Son entretien avec Scheurer-Kestner, 57. — Mis par Pellieux au courant des déclarations de Leblois, 62. — Reçoit le rapport de Pellieux, 65-66. — Second rapport de Pellieux; il signe un ordre d'informer contre Esterhazy, 133. — Charge Ravary de l'instruction, 170. — Repousse les conclusions de Ravary et renvoie Esterhazy devant un conseil de guerre, 191-192. — Atteint par la limite d'âge, maintenu hors cadre dans la première section de l'Etat-Major, 192-193. — Signe la mise en liberté d'Esterhazy après son acquittement, 215. — Sollicité par Brisson de prendre le portefeuille de la Guerre, son refus, **IV**, 239 et note 2. — Conseille à Dupuy de nommer Freycinet au ministère de la guerre, 354. — Son entretien avec le colonel Guérin avant le procès de Rennes, **V**, 443.

Sauvanet, *député.* Signe le manifeste du 12 juillet 1899 « à la France ouvrière et socialiste », **V**, 256, note 1.

Savignac (de), *commandant.* Membre du conseil d'enquête chargé de se prononcer sur le cas d'Esterhazy, **IV**, 169.

Savignaud, *ancien planton de Picquart.* Ses racontars sur Picquart; sa déposition à l'instruction Fabre, **IV**, 99 et note 1; 105 et note 4. — Cité par Carrière

au procès de Rennes, **V**, 234. — Sa déposition ; convaincu de faux témoignage par Trarieux, 500; **IV**, 105, note 4; **VI**, 7; 200.

Saxcé (DE), *colonel*. Le bruit court qu'il sera appelé à présider le conseil de guerre de Rennes, **V**, 138. — Reçoit une lettre injurieuse de Pressensé ; sa riposte, 139. — Son ordre du jour, 180, 181 et note 1. — Déplacé par Galliffet, 186. — Ordre du jour du général Julliard à l'occasion de son déplacement, 247.

Say (LÉON), *membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, ancien ministre*. Croit Dreyfus innocent, **III**, 74 et note 2.

Sayvé. Sa déposition à l'enquête Boucard, **VI**, 316, note 4.

Scheurer-Kestner (AUGUSTE), *sénateur*. Ses origines, son éducation, son mariage, sa carrière politique, **II**, 167-169. — Ses entretiens avec Ranc, Mathieu Dreyfus et Joseph Reinach au sujet du procès de 1894, 169. — Apprend de Freycinet la communication secrète, 169. — Pressé par Billot et Freycinet de ne pas s'occuper de Dreyfus, 169; 171. — Informé par Berthelot de la scène de la dictée, 171. — — Se décide, sur les instances de Ranc et de Joseph Reinach, à élucider l'affaire, 504-505. — Ses premières recherches : hésitations et inquiétudes, 506 ; 508. — Son entretien avec le commandant Boyer, 507. — Apprend la mort de Sandherr, 508. — Ses entretiens à Belfort avec Bertin-Mourot, 508 ; 510. — Informé de la démarche de Schlumberger auprès de Hohenlohe et de la réponse de Hohenlohe, 510. — Reçoit la visite de Bernard Lazare, 511. — Examine le bordereau, 511-512. — Etudie avec Teyssonnières le dossier constitué par celui-ci, 512-513. — Son entrevue avec Demange, 513-514. — Le texte approximatif du faux Henry lui est communiqué par Billot, 514-515. — Son entrevue avec Leblois; Leblois lui révèle ce qu'il sait de Picquart et lui montre les lettres de Gonse, 525-526. — Se déclare convaincu de l'innocence de Dreyfus (13 juillet 1897), 527 et note 2; 528. — Nouvel entretien avec Leblois; il décide de faire rechercher des spécimens de l'écriture d'Esterhazy, 529. — Fait part de sa conviction à Lucie Faure, qui l'engage à parler à son père; il se dérobe à cette entrevue qu'il juge prématurée, 530-531. — Son séjour en Alsace (juillet-octobre 1897), 536. — Compare l'écriture d'Esterhazy à celle du bordereau ; sa correspondance avec Joseph Reinach, 536-537. — Prie Leblois de le relever du secret en ce qui concerne les révélations que celui-ci lui a faites, 537, 539. — Son entretien avec Bertin, 543-544. — Consent, sur la demande de Billot, à ne rien faire sans l'avoir consulté, 544. — Nouvelle conférence avec Leblois, 545. — Sa résolution de poursuivre la revision est portée par Joseph Reinach à la connaissance de diverses personnalités, 546 et note 1. — Apprend par Joseph Reinach la mise aux fers de Dreyfus, 551. — Lettre que lui envoie Lebon après avoir reçu la visite de Joseph Reinach; texte de sa réponse ; sur les conseils de Leblois cette réponse n'est pas envoyée, 551-552. — Il cherche vainement à intéresser Berthelot à l'Affaire, 553. — Fait ajourner la publication du second Mémoire de Bernard Lazare, 554-555. — Averti qu'un soi-disant homme de paille va se dénoncer comme l'auteur du bordereau, 555-556. — Le bruit court qu'il interpellera sur Dreyfus ; son démenti, 556 et note 1. — Démarches de Billot pour connaître son dossier; incident Martinie, 556-558. — Nou-

velle entrevue avec Bertin, 558. — Son retour à Paris; Leblois lui refuse l'autorisation de se réclamer du témoignage de Picquart et du sien, 612-613. — Demande à Lucie Faure de lui ménager une entrevue avec son père, 616. — Chasse avec Félix Faure, 616. — Invité à déjeuner par Billot, refuse de se rendre chez lui avant d'avoir vu Félix Faure, 616. — Affirme à Ranc que sa conviction s'est fortifiée, 617. — Accueil qu'il fait aux journalistes venus pour l'interviewer, 618-620. — Nouvelles lettres à Lucie Faure, 620. — Son entrevue avec Félix Faure, 624-625. — Se rend chez Billot et obtient de lui une promesse d'enquête, 626-629. — Ne fait connaître son entretien avec Billot qu'à Méline et à Darlan, 629. — Campagne de presse contre lui; sa lettre à Billot, 630-635. — Son entretien avec Clemenceau, 638-639. — Accueil hostile qui lui est fait au Sénat, 647-649. — Son entrevue avec Méline, 650. — Tergiversations de Leblois; nouvelle démarche auprès de Méline, 651. — Sa note au *Figaro*, 652-653. — Troisième entrevue avec Méline, 653-654. — Communication de Barthou aux journalistes au sujet de cette entrevue, 654. — Reçoit un *petit bleu* anonyme : « Picquart est un gredin », 667. — Obtient de Leblois l'autorisation de nommer Picquart à Méline; sa conversation avec le président du Conseil, 672-673. — Témoignages de sympathie dont il est l'objet: article de Lanessan dans le *Rappel*, 674. — Il se décide à saisir le garde des sceaux d'une requête en revision, 674-675. — Nouvelles attaques de la presse antisémite contre lui, 676-677. — Publication du second Mémoire de Bernard Lazare, 677. — Reçoit à déjeuner Zola, Leblois et Marcel Prévost; impression produite sur Zola par ses déclarations, 680. — Sa lettre publique à Ranc : il raconte son entretien avec Billot, 680-681. — Article d'Arène dans le *Figaro* : *le Dossier de Scheurer-Kestner*, 681-682. — Article de la *Libre Parole* signé « Dixi », 682-683. — Adresse une lettre de protestation à Denis de Rougemont, qu'on l'accuse d'avoir voulu dénoncer comme le traître, 690-691. — Son entretien avec Jules Roche, 691. — Engage Mathieu Dreyfus à dénoncer Esterhazy; lettre de Mathieu Dreyfus à Billot, 691-692. — Mis en cause dans la déclaration de Billot à la Chambre (séance du 16 novembre 1897), **III**, 4. — Son attitude lors de l'interpellation Le Provost de Launay au Sénat, 6. — Propos comminatoires d'Esterhazy à son adresse, 9. — Refuse d'entrer en relations avec les rédacteurs des principaux journaux, 16. — La légende du Syndicat, 19-21. — Manifestations hostiles dont il est l'objet, 41. — Autorisé par Leblois à tout révéler à Saussier; Saussier refuse de l'entendre, 57. — Convoqué par Pellieux à la requête de Mathieu Dreyfus, 58. — Son entretien avec Pellieux : il lui demande d'entendre Picquart, 59-60. — Fait remettre à Pellieux par Leblois le billet anonyme « Picquart est un gredin », 61. — Apprend que Billot se propose d'envoyer une commission rogatoire à Picquart; fait faire par Siegfried une démarche auprès de Félix Faure, 64-65. — Entendu de nouveau par Pellieux, 97. — Les lettres d'Esterhazy à Mme de Boulancy lui sont communiquées par Jullemier; il les lit à Pellieux, 112-113. — Scène entre Pellieux et lui; Pellieux lui déclare qu'il a vu la preuve de la culpabilité de Dreyfus, 121-122. — Son opinion sur l'enquête Pellieux, 124. — Contribue par son vote à la chute de Darlan, 126. — Pris à partie par Millerand dans son discours contre les promoteurs de la revision (séance du 5 décembre 1897), 143-145. — Inter-

pelle Méline et Billot (séance du 7 décembre 1897), 148-152; réplique de Billot, 152. — Discours de Trarieux; intervention de Méline: « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus », 153; vote de l'ordre du jour de confiance, 154. — Tornielli lui déclare que les pièces secrètes où Panizzardi est mis en cause sont des faux, 161. — Sa lettre à Duclaux au sujet de l'Affaire; réponse de Duclaux, 169. — Attitude de Ravary à son égard, 174. — Son opinion sur le rapport des experts au sujet du bordereau, 193 et note 3. — Sa lettre ouverte dans le *Temps*: « l'inévitable réparation », 194-195. — Cité comme témoin au procès Esterhazy: sa déposition, sa première rencontre avec Picquart, 204, 208-209. — Se représente à la vice-présidence du Sénat; n'est pas réélu, 239 et note 2. — Son opinion sur la lettre *J'accuse*, 240. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Présente Picquart à Mme Dreyfus, 341. — Sa déposition au procès Zola, 346-347. — Accusation portée contre lui par Teyssonnières, 414. — Demande à interpeller sur la communication secrète au procès de 1894; le Sénat ajourne l'interpellation, 466. — Prend part à la fondation de la *Ligue des Droits de l'Homme*, 547-548. — Sa maladie, 625. — Affirme que le discours de Cavaignac (séance du 7 juillet 1898) n'a pas changé sa conviction, **IV**, 31. — Apprend par les journaux le départ de Zola pour l'Angleterre, 57, note 1. — Sa déposition à l'instruction Fabre, 107. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Son séjour à Rheindfelden, 136-137. — Dépose devant le juge d'instruction de Belfort saisi par Tavernier d'une commission rogatoire, **V**, 51. — Sa joie à la nouvelle de l'arrêt de la Cour de cassation déclarant recevable la demande en revision, **IV**, 348, note 2. — Croit à la complicité d'Henry et d'Esterhazy; sa lettre à Joseph Reinach, 432, note 2. — Vote l'amendement Bernard à la loi de dessaisissement, **V**, 22, note 3. — Sa maladie; courageuse résignation dont il fait preuve, 51. — Sa lettre à Joseph Reinach (3 janvier 1899): il se prononce contre la politique des représailles, 52. — Adresse à Jouaust une lettre où il résume ses dépositions aux procès d'Esterhazy et de Zola, 498, note 1. — Apprend la condamnation de Dreyfus: prévoit la grâce, 540. — Sa mort, 566. — Manifestation à laquelle ses obsèques donnent lieu, **VI**, 2. — Sa correspondance avec Leblois est publiée par celui-ci, 180, 200. — Le Sénat décide que son buste sera placé, avec celui de Trarieux, dans la galerie qui précède la salle des Séances, 478.

Schlieffen (Von), *général, chef de l'Etat-Major allemand.* S'occupe du contre-espionnage, **I**, 23. — Sa correspondance avec Schwarzkoppen au sujet d'Esterhazy, **II**, 78, 88, 90. — Adresse à Schwarzkoppen un questionnaire sur le 120 court, 114-115. — Documents qu'il en reçoit pendant et après le procès de 1894, 224-225. — S'oppose à ce que Schwarzkoppen déclare publiquement n'avoir jamais connu Dreyfus, **III**, 43.

Schlumberger (Théodore). Lettre qu'il reçoit du prince de Hohenlohe au sujet des prétendus rapports de Dreyfus avec le gouvernement allemand; communique cette lettre à Scheurer-Kestner, **II**, 510 et note 2.

Schmettau (Comte von), *attaché militaire d'Allemagne à Bruxelles.* Ses prétendus rapports avec Dreyfus, son démenti, **I**, 340; **II**, 118. — Une photo-

graphie faite par Guénée le représente en compagnie de Dreyfus, **III**, 14.

Schmidt (Paul), *agent d'affaires.* Verse à la Cour de cassation une lettre d'Esterhazy sur papier pelure identique à celui du bordereau, **II**, 51, note 5; **IV**, 362.

Schneegans, *général.* Stoffel lui fait le récit de son entretien avec Boisdeffre au sujet du bordereau annoté, **I**, 349, note 3; **VI**, 325.

Schneider, *colonel, attaché militaire d'Autriche-Hongrie.* Raconte à Emile Picot comment Schwarzkoppen écrivit le *Petit bleu*, **II**, 244, note 1. — Le brouillon d'une de ses lettres, dans laquelle il déclare croire Dreyfus coupable, est falsifié par Henry, **III**, 47-49. — Se convainc de l'innocence de Dreyfus, 49. — Cité par Zola comme témoin, 303. — Sa lettre au *Figaro* démentant les déclarations de Mercier à Rennes au sujet du brouillon, **V**, 386 et note 3.

Schneider (Eugène), *député.* S'abstient dans le vote de réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Schœnebeck-Winibaldus (Maximilien-Joseph von), *lieutenant.* Arrêté à Paris en 1894 et condamné pour espionnage; négociations du bureau des Renseignements avec lui, **V**, 489, notes 1 et 2. — Son prétendu entretien avec Cernuski: il lui aurait affirmé la culpabilité de Dreyfus, 461, note 1, 472, 487, 488, note 1; **VI**, 358.

Scholl (Aurélien), *homme de lettres.* Interrogé par Lépine au cours de son enquête sur Dreyfus, **I**, 261, note 1.

Schwarzkoppen (Von), *colonel, attaché militaire allemand à Paris.* Dirige le service d'espionnage; ses relations avec Panizzardi, **I**, 20. — Emploie les mêmes pseudonymes que Panizzardi, 31; appendice, 601. — Renseigné par l'« homme des forts de la Meuse », 30. — Tient Munster dans l'ignorance de ses pratiques, 31. — La lettre *Canaille de D...*, 31, appendice, 577-582. — Prend Esterhazy à son service (juin 1893), 47, **II**, 71. — Reçoit de lui des notes sur les séances du Comité d'artillerie, 73. — Ses rapports avec Esterhazy, **I**, 48, 242. — Ne le nomme ni à Panizzardi ni à Munster, 242, 254. — Rompt avec lui en juin 1894, **II**, 90. — Reçoit, au retour d'un voyage en Allemagne, les notes énumérées au bordereau; les communique à Panizzardi, 114. — Son inquiétude à la nouvelle de l'arrestation d'un officier; il se rassure en apprenant qu'il s'agit de Dreyfus, 116; **I**, 242-243. — Déclare à Panizzardi qu'il ne connaît pas Dreyfus, 243. — Télégraphie aux autres attachés militaires allemands, 244. — Fait déclarer par l'ambassade qu'il n'a jamais eu de relations avec Dreyfus, 253-254. — Annonce à son Etat-Major, après l'arrestation de Dreyfus, l'envoi de nouveaux documents, 290. — Ses visites au colonel de Sancy et à Davignon, 299, 354. — Constitution du dossier secret : le *memento*, 352. — La lettre Davignon, 353-354. — La pièce *Canaille de D...*, 355-357. — Rencontre Du Paty chez Mme d'Orval, 354, 541. — Lettre que lui adresse Munster au sujet de l'Affaire, 543, note 3. — Reprend ses relations avec Esterhazy, **II**, 143. — Lui verse plus de cent mille francs au cours de l'année 1895, 144. — Le brouillon d'une lettre où il nomme Dreyfus et Boisdeffre est porté à l'Etat-Major par la Bastian, 220-222. — Surveillance exercée sur lui par Picquart, 230-231. — Ses rap-

ports avec Esterhazy en 1896, 244. — Récit du colonel Schneider à Emile Picot sur les circonstances dans lesquelles il écrivit le *Petit bleu*, 244, note 1. — Arrivée du *Petit bleu* au bureau des renseignements, 240-241 ; 244-245. — Reçoit la visite d'Esterhazy, 252. — Averti par Esterhazy des soupçons dont il est l'objet, surveille ses employés, 264. — Propos qu'il tient au colonel Chauvet au sujet de Du Paty, **I**, 542 et note 1. — Une de ses lettres à Panizzardi est falsifiée par Henry, puis remise à Gonse, **II**, 388. — Reconnaît l'écriture d'Esterhazy dans la photographie du bordereau publiée par le *Matin*, 434-435, 476. — Refuse de rentrer en relations avec Esterhazy, 476-477 et note 1. — Nouvelles visites d'Esterhazy avant et après l'entrevue de Montsouris, 591-593, 596. — Avoue à Munster ses relations avec Esterhazy ; son rapport à Schlieffen, 597-598. — Son rappel ; lettres comminatoires qu'il reçoit à cette occasion, 598. — Son entretien avec Lemercier-Picard, 599. — Ses confidences à Panizzardi, 599. — Déclarations d'Esterhazy à son sujet, **III**, 10. — Reçu par Félix Faure en audience de congé ; il lui déclare n'avoir jamais connu Dreyfus, 42-43. — Son départ ; commentaires de la presse française, 43. — Nommé commandant du 2e régiment des grenadiers de la Garde, **VI**, 522. — Son entrevue avec Casella à Berlin ; il lui remet pour Panizzardi une lettre incriminant Esterhazy, **III**, 199-200. — Cité par Zola comme témoin, 303. — Max Nordau lui soumet le récit tiré par Zola de ses confidences à Panizzardi, 317. — Interrogé par l'empereur d'Autriche sur l'Affaire, 54, note 2. — La photographie de Carlsruhe, 609. — Se déclare prêt à déposer devant la justice française, **IV**, 18. — Propose un rendez-vous à Casella, puis lui fait offrir un pli scellé par un émissaire ; refus de Casella, 19. — Note officieuse allemande au sujet du *petit bleu*, 297 et note 2. — Reconnaît avoir adressé des cartes-télégrammes à Esterhazy, **V**, 73 et note 4. — Esterhazy déclare être entré en relations avec lui par ordre de Sandherr, 276. — Télégramme de Labori le sollicitant de venir déposer à Rennes, son silence, 486-487, 492. — Questionnaire que Labori propose de lui faire envoyer, 493, note 1. — Note officielle du *Moniteur de l'Empire*, 494. — Ses déclarations au général Rosan sur les relations d'Henry avec Esterhazy, **VI**, 15. — Son entretien avec Joseph Reinach ; texte de trois lettres qu'il lui écrit ; il refuse de faire de nouvelles déclarations, 181, appendice, 520-522. — André et Delcassé refusent de lui envoyer une commission rogatoire (revision du procès de Rennes), 356. — Lettre de Munster à Joseph Reinach à son sujet, appendice, 508-509.

Schwob (Maurice), *directeur du « Phare de la Loire »*. Georges Thiébaud lui propose un programme d'action commune contre les protestants, **III**, 577 et note 1.

Séailles (Gabriel), *professeur à la Sorbonne*. Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Sa déclaration au procès, 206.

Séard, *général, ancien directeur de l'École de pyrotechnie*. Membre de la commission désignée par André pour examiner les questions techniques ayant rapport à l'Affaire, **VI**, 372, appendice, 545.

Sebert, *général, membre de l'Académie des Sciences*. Sa dépo-

sition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 515 ; au procès de Rennes, **II**, 105, note 3; **V**, 413.

Sébline (CHARLES), *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6. — S'abstient dans le vote de la proposition relative à l'installation des bustes de Trarieux et de Scheurer-Kestner dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Seigneur (Abbé). Remet à Weil de l'argent pour Esterhazy, **II**, 477.

Sembat (MARCEL), *député*. Demande à interpeller sur l'Affaire, (séance du 5 décembre 1897), **III**, 136. — Proteste contre le projet de dessaisissement, **IV**, 533, note 1. — Demande l'affichage de l'arrêt cassant le jugement de 1894, **V**, 133, note 5. — Rompt avec les socialistes qui soutiennent le cabinet Waldeck-Rousseau, 179, note 1. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), 256, note 1. — Signe la demande d'enquête de Vaillant sur les jugements des conseils de guerre (séance du 24 mars 1903), **VI**, 243.

Séménoff (MARC), *journaliste russe*. Sa déposition à la Cour de cassation (revision du procès de Rennes), **VI**, 324, note 2.

Sentupéry, *ancien chef de cabinet du ministre de la Justice*. Remet à la Cour de cassation les lettres qu'il a reçues de Péroz, **VI**, 354, appendice, 524.

Serre (EDOUARD), *conseiller à la Cour de cassqtion*, **V**, appendice, 575.

Sever, *colonel, député du Nord*. Déclarations que lui fait Lemercier-Picard au sujet du « faux Otto », **III**, 110, note 1. — Identifie le pendu de la rue de Sèvres avec Lemercier-Picard, 503, note 3. — Entendu par Bertulus au sujet de ce suicide, 506, note 1.

Séverine (Mme GUÉBHARD, dite). Raconte comment le fils de Zadoc Kahn a reconnu dans le bordereau l'écriture d'Esterhazy, **II**, 435, note 2. — Collabore à la *Fronde*, **III**, 195, note 4. — Proposition que lui fait Lemercier-Picard sous le nom de Durandin, 455 et note 3, 493-494 et note 1. — Son opinion sur la mort de Lemercier-Picard ; l'hypothèse d'un assassinat, 503 et note 2. — Entendue par Bertulus, 506, note 1. — Ses impressions sur le procès de Rennes : « *Vers la lumière* », **V**, 269, note 2, 280, note 2, 295 et note 4, 296, 332, 360, 511, 529. — Son entretien avec Ferlet de Bourbonne au sujet du bordereau annoté, **IV**, 366, note 3, **VI**, 147 et note 1. — Sa déposition à l'enquête de la Chambre criminelle sur le bordereau annoté (revision du procès de Rennes), 324 et note 2.

Sevestre, *conseiller à la Cour de cassation*. Vote contre l'arrêt déclarant recevable la demande en revision du procès de 1894, **IV**, 348, note 1. — Son influence sur la minorité antirevisionniste de la Chambre criminelle; son attitude pendant les débats, 448-450; 457; **V**, 99-100. — Dénonce à Quesnay de Beaurepaire le soi-disant parti pris de la Chambre criminelle, **IV**, 483. — Sa déposition à la seconde enquête Mazeau, 507-508; à la troisième enquête, 535.

Siben (L.), *substitut*. Son réquisitoire dans le procès Picquart-Leblois devant la huitième chambre, **IV**, 284.

Sibille, *officier*. Entendu par D'Ormescheville, **I**, 265. — Sa déposition au procès de 1894, 414.

Siegfried (Jules), *sénateur.* Promet à Mathieu Dreyfus de recommander son frère au directeur du service pénitentiaire, **II**, 167. — Fait, à la demande de Scheurer-Kestner, une démarche auprès de Félix Faure pour que Picquart soit appelé à Paris, **III**, 65. — Vote contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4. — Son discours aux obsèques de Scheurer-Kestner, **VI**, 2, note 1. — Echoue aux élections de 1900, 58.

Simond (Victor), *directeur du «Radical».* Ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **I**, 508, note 2. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, **IV**, 125. — Ses instances auprès de Waldeck-Rousseau en juin 1899 pour l'engager à constituer un cabinet, **V**, 173, note 1. — Partisan de la grâce de Dreyfus, fait avec Joseph Reinach une démarche auprès de Waldeck-Rousseau, 546, 549. — Conseille le retrait du pourvoi de Dreyfus, 552-553.

Simyan (Julien), *député.* Demande à Dupuy d'ouvrir une enquête sur les agissements de Cavaignac (janvier 1899), **IV**, 496, note 1.

Slaski (Bronislas). Sa déposition au procès Dautriche, **VI**, 94 et note 2.

Socquet (Jules), *docteur en médecine.* Chargé de faire avec Brouardel le procès-verbal d'autopsie de Lemercier-Picard, **III**, 508-509. — Texte de ce procès-verbal, appendice, 643-647.

Sorel (Albert), *membre de l'Académie française.* Mis par Ranc et Joseph Reinach au courant de la campagne entreprise par Scheurer-Kestner en faveur de la revision, **II**, 528, note 1; 546, note 1. — Donne son adhésion à la *ligue de la Patrie française* : lettre ouverte de Gaston Paris à ce sujet, **IV**, 502. — Se retire de la *Ligue*, 502, note 1.

Souffrain, *ex-agent du service des Renseignements.* Ses relations avec Isaïe Levaillant, **II**, 490. — Serait, d'après Henry et Esterhazy, l'auteur de la dépêche *Speranza*, 669 et note 1, **III**, 81-82. — Soupçonné par Du Paty d'avoir voulu faire passer la marquise Du Paty pour la « dame voilée », 88. — Plainte portée contre lui par Picquart, en faux et usage de faux, 162, note 2. — Enquête de Bertulus en suite de cette plainte, 522 et note 5.

Soury (Jules), *maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Études.* Prend part à la campagne contre la revision; son opinion sur la question de race, son livre : *La Campagne nationaliste*, **IV**, 446 ; **V**, 294, notes 2 et 3. — Jugement porté par lui sur Mercier et sur les officiers supérieurs au procès de Rennes, 495, note 2.

Speranza (*faux*). Voir : *Henry, Picquart, Bertulus et Pays* (Marguerite).

Spiard, compagnon de Guérin au fort Chabrol, **V**, 423 et note 4. — Son livre : *les Coulisses du fort Chabrol*, 117, note 1; 183, note 2; 257, note 5 ; 422, notes 1 et 2; 423, note 1; 424, note 2.

Spronck (Maurice), *député.* Vote contre la réintégration de Dreyfus, **VI**, 489, note 1.

Stapfer, *doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux.* Signe la pétition en faveur de la revision, **III**, 245. — Son discours aux obsèques de Couat, **IV**, 129. — Suspendu de ses fonctions par Bourgeois à la suite de ce discours, 130. — Publie dans le

Siècle, sous le pseudonyme de Michel Colline, une suite d'articles : *les Billets de la Province*, 150, note 1.

Stock, *éditeur*. Publie la seconde édition du *Mémoire* de Bernard Lazare, **II**, 503. — Confirme la déposition d'Autant au procès Esterhazy, **III**, 209, note 3.

Stoffel (Baron), *colonel*. Boisdeffre lui aurait affirmé que Dreyfus était nommé dans une lettre de Guillaume II à Munster, **I**, 349 ; **II**, 636 et note 4. — Répète les propos de Boisdeffre à Robert Mitchell et à Schneegans, 349, note 1 ; **V**, 218, note 3. — Aurait vu la lettre de Guillaume II, **III**, 165. — Propos tenus par lui chez Rey-Roize, en présence de Ferlet de Bourbonne, **VI**, 208. — Lettre de Ferlet de Bourbonne à Jaurès à ce sujet, 247. — Sa déposition à l'enquête de la Chambre criminelle sur le bordereau annoté (avril-mai 1904) ; il nie avoir vu la photographie de la lettre de l'Empereur allemand, 324, 325 et note 2.

Straus (Émile), *avocat*. A entendu dire à la princesse Mathilde que Boisdeffre avait vu des lettres de l'Empereur allemand à Dreyfus, **VI**, 328, note 8.

Strong (Rowland), *correspondant du « New York Times »*. Esterhazy lui raconte comment il a fait le bordereau, **I**, 49 ; **II**, **III**, note 1 ; **IV**, 178-179. — Ses démarches en faveur d'Esterhazy : il le met en relation avec Oscar Wilde, **III**, 294 et note 5. — Ses démêlés avec lui, **IV**, 297-298. — Lui aurait entendu dire que Dreyfus avait trahi au profit de la Russie, **VI**, 329. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **I**, 49, note 1 ; **IV**, 178-179 ; au procès de Rennes, **V**, 447 et note 2.

Sully-Prudhomme (Armand), *membre de l'Académie française et du Conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur*. Prend la défense de Zola, **IV**, 127 et note 3. — Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2. — Signataire d'un « Appel à l'union » (24 janvier 1899) ; sa lettre à Joseph Reinach, 537 et note 1.

Susini (de), *employé d'imprimerie*. Est l'objet d'un mandat d'arrêt (12 août 1899), **V**, 311, note 1.

Susskind (Baron de), *attaché militaire allemand à Paris*. Recommande Péroz à Dame, **VI**, 352.

Syveton (Gabriel), *professeur d'histoire au lycée de Reims*. L'un des promoteurs de la *Ligue de la Patrie Française*, **IV**, 500-501. — Assiste à l'affaire de Reuilly, 601. — Sa déposition au procès Déroulède, **V**, 88-89. — Se rend à Brest pour préparer une manifestation à l'arrivée de Dreyfus, 202 et note 4. — Suspendu de ses fonctions par le conseil académique, 251, note 1. — Trésorier de la *Patrie Française* ; candidat contre Mesureur aux élections législatives de 1902, **VI**, 183. — Son élection, 186 et note 3. — Elle est soumise par Chambre à une enquête, 187, note 2. — Conclusions de l'enquête : discours de Jaurès (séance du 6 avril 1903), 232-233, 240. — Son invalidation, 242. — Réélu en juin 1903 ; il négocie avec Bidegain l'achat des « fiches », 400 et note 3. — Soufflette André au cours de la séance du 4 novembre 1904, 1420. — Renvoyé devant la Cour d'assises, 421. — Son suicide à la veille du procès, 422. — Les cent mille francs de la *Patrie Française*, 422, note 2.

T

Tabarant (ADOLPHE). Publie dans l'*Aurore* une étude sur Esterhazy, **II**, 97, note 2.

Tailhade (LAURENT), *publiciste*. Rédacteur aux « Droits de l'Homme », **IV**, 146, note 2.

Talbot (REGINALD), *général, ancien attaché militaire anglais*. Ses déclarations à Galliffet et sa lettre au marquis de Salisbury au sujet d'Esterhazy, **I**, 148, note 3; **II**, 144, note 3.

Talmeyr (MAURICE), *publiciste* Son article dans le *Gaulois* sur l'attitude de Dreyfus au procès de Rennes, **V**, 444, note 1.

Talou (LÉON), *sénateur*. Vote l'amendement Bernard à la loi de dessaisissement, **V**, 22, note 3.

Tanon (LOUIS), *président de Chambre à la Cour de cassation*. Cité comme adversaire de la revision dans un article de Louis Teste (*Journal de Bruxelles* du 11 décembre 1898), **IV**, 484, note 4. — Partisan de la revision du procès de 1894, **V**, 24, 26, note 1. — Du procès de Rennes, **VI**, 438, 468.

Tardif (ERNEST), *conseiller à la Cour d'appel*. Préside les assises au procès de Déroulède, **V**, 89. — Déféré par Dupuy à la Cour de cassation, 119 et note 2.

Targe (ANTOINE-LOUIS), *capitaine, puis commandant, officier d'ordonnance d'André*, **VI**, 249-250. — Chargé de reconstituer le dossier de l'Affaire, retrouve des pièces dissimulées à la Cour de cassation et aux juges de Rennes, 251. — La copie du cours de l'École de guerre, 252-253. — La pièce des chemins de fer, 256-257. — La lettre de Panizzardi sur P..., qui lui a « porté beaucoup de choses très intéressantes », 258. — L'hypothèse de la falsification du faux d'Henry, 265. — Le télégramme de Guérin à Saussier, la minute de Bayle, 271. — Sa déposition devant la chambre criminelle (revision du procès de Rennes), incident Hartmann-Bernheim, 338-339. — Fait saisir le dossier Austerlitz, 379, note 6. — Ses relations avec Cassel pendant l'instruction de l'affaire Dautriche, 279. — Sa déposition au procès Dautriche : les fiches de Guénée, 93 et note 1, 383. — Témoin de Picquart dans son duel avec Gonse, 450, note 7. — Officier de la Légion d'honneur, reçoit sa décoration en même temps que Dreyfus, 500-503.

Tassin, *capitaine*. Cuignet remet à Zurlinden une déposition signée de lui, relatant sa conversation avec Picquart le jour de la dégradation de Dreyfus, **IV**, 248.

Taunay, *rédacteur à la « Gazette de France »*. Apporte au Conseil de guerre de Rennes la nouvelle de l'attentat contre Labori, **V**, 349 et note 1.

Tavernier, *capitaine*. Chargé de l'instruction contre Picquart, **IV**, 317-319. — Interroge Picquart, 320. — Fait expertiser le *Petit bleu*, 376. — Conclusions des experts, 378. — Nouvel interrogatoire de Picquart; dépositions de Lauth et de Roget, 378-379. — Clôture de l'instruction; son rapport; il conclut au renvoi de Picquart devant un conseil de guerre, 383-386, **II**, appendice, 697-699. — Chargé de l'instruction contre Du Paty, **V**, 98. — Interrogatoire de Du Paty, 239. — Fait expertiser le faux « Weyler » et les dépêches *Blanche* et *Speranza*, 239-240. — Conclut à un non-lieu, 239, 387

et note 2. — Recueille la déposition de Du Paty pour le conseil de guerre de Rennes, 404.

Teisserenc de Bort (Edmond), *sénateur*. S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Temps (Le). Voir *Hébrard*.

Teste (Louis), *rédacteur au « Gaulois »*. Ses articles dans le *Journal de Bruxelles* sur le procès Zola, **III**, 442, note 1; sur l'attitude de la Chambre criminelle dans l'Affaire (revision du procès de 1894), **IV**, 484 et note 4; sur les prétendues lettres de Mlle de Munster, **V**, 227, note 4.

Teyssonnières (Pierre), *expert judiciaire*. Chargé par Lépine d'examiner le bordereau, **I**, 179-180. — Ses conclusions, 181-182. — Sa déposition au procès de 1894, 422 et note 4. — Prête le fac-similé du bordereau à un rédacteur du *Matin*, **II**, 429-432. — Ses entretiens avec Scheurer-Kestner : il lui montre son dossier, 512-513. — Sa déposition au procès Zola; il accuse Crépieux-Jamin d'avoir voulu le corrompre; démenti de Crépieux, **III**, 413-414. — Communique à la *Libre Parole* un article anonyme contre Trarieux et Scheurer-Kestner, 414, notes 2 et 3. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 514. — Fausse expertise dans une affaire civile; sa condamnation par le tribunal du Blanc, **III**, 414, note 3; **IV**, 515. — Sa déposition devant le conseil de guerre de Rennes, **V**, 433, note 1, 439.

Tézenas (Maurice), *avocat*. Accepte de défendre gratuitement Esterhazy, **III**, 91. — Inquiété par l'irrégularité de la procédure suivie contre Dreyfus; Du Paty le rassure, 92 et note 1. — Auteur de la protestation publiée sous le nom et à l'insu de Mme Esterhazy contre la divulgation des lettres à Mme de Boulancy, 129. — Sur les instances de Pellieux, engage Esterhazy à réclamer sa comparution devant un conseil de guerre, 130-131. — Rédige, dans ce sens, une lettre que Pellieux corrige, 131, notes 2 et 3. — Sa lettre à Ravary au sujet de la serviette égarée par Joseph Reinach, 174-175. — Demande à Ravary de faire expertiser les écritures d'Esterhazy et de Dreyfus, 179. — Scène provoquée par cette demande entre Esterhazy et Ravary, 179. — Audition des experts au conseil de guerre; la question du huis-clos, 197 et note 1. — S'oppose à ce que Mathieu Dreyfus et Mme Dreyfus soient autorisés à assister aux débats du procès, 204. — Questionne Mathieu Dreyfus au sujet des fac-similés du bordereau, 208. — S'oppose au supplément d'enquête réclamé par Leblois, 212. — Sa plaidoirie, 213-214 et note 1. — Reste le conseil de l'État-Major, 293. — Entre en relations avec Pellieux, 296. — Plan de défense d'Esterhazy, 298-300. — Ses conférences avec Wattinne, Thévenet et Du Paty avant le procès Zola, 321 et note 2. — Aurait rédigé la déclaration de Boisdeffre au jury après l'incident Pellieux (production du faux Henry), 449. — Félicite Esterhazy de son attitude pendant le questionnaire d'Albert Clemenceau, 461. — Gonse lui déclare qu'Esterhazy doit provoquer Picquart en duel, 512. — Ses visites à Cavaignac et à Roget (juillet 1898), **IV**, 12 et note 4. — Conseille Marguerite Pays lors de l'instruction Bertulus, 69 et note 3. — Son entretien avec Esterhazy après l'arrestation de celui-ci, 70. — Son entrevue

avec Cavaignac au sujet d'Esterhazy ; le pacte de silence, 79-81. — Son entrevue avec Roget au ministère, 86. — Ses relations avec Feuilloley et Bertrand ; ses conseils à Esterhazy après l'ordonnance de Bertulus renvoyant celui-ci en cour d'assises, 96. — Annonce à Esterhazy son non-lieu et sa mise en réforme ; il lui conseille de fuir : refus d'Esterhazy, 97. — Esterhazy déclare lui avoir remis la note aux deux écritures, 176. — Cité comme témoin au conseil d'enquête par Florentin, 177. — Se rend à la citation sur les instances d'Esterhazy, de Boisandré et de Drumont ; remet à Esterhazy la lettre de Du Paty, 178.

Thérouanne. Nom sous lequel Esterhazy se serait rendu à Bruxelles en décembre 1893 (affaire du « faux Otto »), **III**, 109.

Thévenet (Marius), *sénateur, ancien ministre de la Justice*. Cité par Zola comme témoin, **III**, 302. — Sa déposition, 357-358. — Se prononce contre la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 4. — Son échec aux élections de 1900, **VI**, 58.

Thévenet, *commandant, officier d'ordonnance de Billot*. Weil engage Esterhazy à solliciter son appui, **II**, 285. — Lettre qu'il reçoit d'Esterhazy, 288. — Accueil qu'il fait à une démarche de celui-ci, 480. — Ses pourparlers avec Tézenas, **III**, 321.

Thézard (Léopold), *sénateur*. Son article dans le *Siècle* sur le mémoire Mornard et la cassation sans renvoi, **V**, 75 et note 5 ; 76, note 1. — Réélu aux élections sénatoriales de janvier 1900, **VI**, 58.

Thiébaud (Georges), *publiciste*. Prend part à la campagne antisémite organisée par Jules Guérin, **III**, 277. — Son attitude à l'égard d'Esterhazy pendant le procès Zola, 435. — Prend Leblois à partie à la sortie d'une audience, 442 et note 4. — Sa lettre à Maurice Schwob sur le « péril protestant » ; les « idées nationalistes », 577 et note 1. — Ses articles dans l'*Eclair* contre la revision, **IV**, 224, note 4, 253, note 3. — Son attitude lors de la démission de Chanoine, 337. — Se rend à Port Saïd au-devant de Marchand, **V**, 90. — Sur le point d'être arrêté avec les complices de Déroulède, prend la fuite, 311 et note 2. — Mis hors de cause par la commission de la Haute-Cour, **VI**, 31. — Sa déposition devant la Haute-Cour, **IV**, 577, note 2, 597, note 1.

Thierry-Delanoue (Edmond), *député*. Vote contre l'ajournement de la mise en accusation de Mercier, **V**, 133, note 3.

Thivrier (Léon), *député*. Signe l'ordre du jour réclamant une enquête sur les conseils de guerre, **VI**, 243.

Thomas, *substitut*. Accompagne Bertulus lors de l'arrestation de Marguerite Pays et d'Esterhazy, **IV**, 43-44 et note 4.

Thuret, *membre du service d'honneur du duc d'Orléans*. Sa dépêche au duc après la manifestation du Cherche-Midi (12 décembre 1898), **IV**, 428, note 2.

Tillaye (Louis), *sénateur*. Ministre des Travaux publics dans le cabinet Brisson (juin 1898), **III**, 633, note 3. — S'oppose à la remise de la requête de Mme Dreyfus à la Cour de cassation ; sa démission, **IV**, 269. — Intervient dans la discussion de la loi de dessaisissement (séance du 28 février 1899), **V**, 15. — Vote la loi, 21, note 5. — Membre de la com-

mission de la Haute-Cour, **VI**, 31, note 1.

Tissayre, *général*. Sollicité par Esterhazy, lui promet son appui, **II**, 382.

Tocanne, *capitaine*. Camarade de Dreyfus à l'École de guerre ; entendu par D'Ormescheville, **I**, 266, note 1, 296. — Interrogé par Demange, au procès de 1894, sur les conditions dans lesquelles était faite l'autographie des pièces de couverture, 404. — Sa déposition, 414.

Tolstoï (Léon). Son opinion sur l'Affaire, **III**, 314 et note 4 ; sur l'antisémitisme en France, 541, note 4.

Tomps (Louis), *commissaire spécial, attaché au service des Renseignements*. Photographie le bordereau, **I**, 51 ; la pièce *Canaille de D...*, appendice, 578. — Accompagne Lauth à l'entrevue de Bâle, **II**, 270. — Son rôle pendant l'entrevue, 273-274. — Négocie, par ordre de Picquart, le rachat d'un article de Possien sur l'Affaire, 332, note 2. — Son enquête sur la publication du bordereau par le *Matin*; résultats de l'enquête, attitude d'Henry à son égard, 460 et note 1. — Son entrevue avec Brücker ; racontars auxquels elle donne lieu, **V**, 245-246 et note 2. — Sa déposition au procès de Rennes ; l'entrevue de Bâle, l'enquête sur la publication du bordereau, 408 et note 1. — Ses rapports avec Mathilde Baumler, 459 ; avec Wessel, 458, note 1, 469. — Attitude des officiers du bureau des Renseignements à son égard, 469. — Accusé par Mareschal d'avoir dénoncé Mosetig, 469-470. — Chargé du service civil de police et de contre-espionnage au bureau des Renseignements, **VI**, 90. — Intrigues des officiers du bureau contre lui, 91. — Déclarations que lui fait Przyborowski, au sujet de Cernuski, 94, note 2. — Mareschal invite Wessel à le dénoncer comme ayant voulu suborner Przyborowski, 96. — Piège que lui tend Lajoux ; il se rend à Madrid à la recherche de Cuers, 97. — Ses lettres à Mathilde Baumler, 98-99. — Saisie de ces lettres par le commissaire Nogier ; parti que veulent en tirer Fritsch et François, 102-104. — Chargé d'une enquête à Nice sur l'affaire Wessel, 107 et note 1. — Fritsch remet à Le Hérissé la photographie des lettres à Mathilde, 111. — Discours d'Alphonse Humbert et de Le Hérissé à la Chambre sur cet incident ; réplique de Galliffet (séances des 22, 25 et 28 mai 1900), 111, note 2, 115-116. — Déplacé et envoyé à Orléans, 116. — Sa déposition au procès Dautriche, 383, note 4.

Torcy (de), *colonel, puis général*. Prépare l'avant-projet de la campagne de Madagascar, **II**, 101. — Aurait exprimé des doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 544. — Reçoit des mains du capitaine Nourrisson le « document libérateur », 687, note 4.

Tornielli (Comte), *ambassadeur d'Italie à Paris*. Ses déclarations au sujet de la pièce *Canaille de D...*, **I**, 33, note 5. — Informé par Panizzardi d'une démarche de Lemercier-Picard auprès de Schwarzkoppen ; en avise son gouvernement, **II**, 599. — Son entrevue avec Hanotaux ; il lui affirme que Panizzardi n'a jamais entretenu de rapports avec Dreyfus, **III**, 50-51. — Sa lettre à Hanotaux au sujet des fausses lettres Panizzardi ; engagement pris par Hanotaux au sujet de ces lettres, 51, note 1, 52. — Son entretien avec Scheurer-Kestner ; il lui confirme que les pièces où Panizzardi est mis en cause sont des faux, 161. —

Nouvelle lettre à Hanotaux à la suite du procès Esterhazy, 320 et note 2. — Demande à être relevé de ses fonctions après la production du faux Henry par Pellieux au procès Zola, 445-446. — Renouvelle à Delcassé les déclarations qu'il a faites à Hanotaux, **V**, 72. — Reconnaît l'exactitude de la version de la dépêche du 2 novembre 1894, remise par les Affaires Etrangères au ministère de la Guerre, 299, **VI**, 226. — Lettre qu'il reçoit de Panizzardi au sujet de la date à laquelle celui-ci a connu le nom de Dreyfus, **V**, 387, note 1. — Ses déclarations à Trarieux, à Joseph Reinach et à Scheurer-Kestner au sujet de l'Affaire, **II**, 71, note 2; **III**, 161; **V**, 499.

Tornielli (Comtesse). Se trouve à côté de Loubet lors de l'attentat d'Auteuil; elle en fait le récit dans le *Figaro*, **V**, 114, note 4; 115.

Torre Alfina (Marquis DE). Secrétaire à l'ambassade d'Italie en 1896, mis en cause à propos du « faux Henry », **II**, 416, note 3.

Toulza, *général, commandant de l'Ecole polytechnique*. Suspend le cours de Georges Duruy, **V**, 80.

Tournier, *greffier à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575.

Tourot, *archiviste au ministère de la Guerre*. A vu Dreyfus remettre à Picquart des documents du service géographique, **I**, 164.

Trarieux (LUDOVIC), *sénateur*. Garde des sceaux dans le cabinet Ribot (janvier 1895), **I**, 560. — Fait voter un projet d'amnistie (séance du 28 janvier 1895 à la Chambre), 561. — Demande à Hanotaux des éclaircissements sur le verdict de 1894, **II**, 176-177. — Apprend l'existence de la pièce *Canaille de D...*, 177. — Son entretien avec Demange, **I**, 279, note 4; **II**, 177 et note 4. — Teyssonnières lui communique son dossier sur l'Affaire, 512. — Intervient dans l'interpellation de Scheurer-Kestner au Sénat (séance du 7 décembre 1897), **III**, 153-154. — Demande à Billot d'ouvrir une enquête sur les dépêches *Blanche* et *Speranza*; résultat de l'enquête, 162 et note 1. — Sa lettre à Billot au sujet du procès Esterhazy: il raconte comment Picquart a découvert l'innocence de Dreyfus, 195. — Demande à Billot d'autoriser Mathieu Dreyfus et Mme Dreyfus à intervenir dans les débats du procès Esterhazy, 197. — Cité par Zola comme témoin, 302. — Sa déposition, 362-363. — Rédige avec Viollet les statuts de la *Ligue des Droits de l'homme*, 557 et note 1. — Reçoit une lettre injurieuse du capitaine Begouën, 557 et note 3. — Fait part des confidences de Christian Esterhazy à Leblois, Zola, Picquart et Joseph Reinach, 615. — Offre asile à Picquart avant son arrestation; sa lettre à Sarrien, **IV**, 45. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Demande à Trouillot d'adoucir le régime de Dreyfus après les aveux d'Henry, 228, note 2. — Collabore à la rédaction de la requête de Mme Dreyfus au garde des sceaux, 234, note 5. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894) au sujet de ses entretiens avec Tornielli, **I**, 599, notes 1 et 3; **IV**, 514 et note 3. — Son attitude lors des poursuites contre la *Ligue des Droits de l'homme*, **V**, 8-9. — Vote contre la loi de dessaisissement, 21, note 4. — Dîner qu'il donne en l'honneur de Picquart après la mise en liberté de celui-ci, 142. — Demande à Monis d'ouvrir une ins-

truction contre l'*Éclair* au sujet de l'article le *Traître* paru en septembre 1896, 456. — Sa déposition au procès de Rennes, 498-501. — Demande que Picquart soit exclu de l'amnistie, **VI**, 148. — Sa mort, 295-296. — Le Sénat décide de placer son buste, avec celui de Scheurer-Kestner, dans la galerie qui précède la salle des séances, 478.

Treille, *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 5.

Tréveneuc (Comte DE), *sénateur*. Vote contre la résolution relative à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et de Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 3. — Vote contre la réintégration de Dreyfus, 500, note 1.

Tristan. Pseudonyme, voir *Judel*.

Trottabas, *juge d'instruction*. Son enquête à Nice, par délégation de la Cour de cassation, sur l'affaire Przyborowski, **V**, 469; **VI**, 93, note 3; 99, note 1; 100, note 2; 101, note 3; 361, note 3.

Trouard-Riolle (PAUL), *substitut de procureur général*. Ses réquisitions à la Chambre des mises en accusation au sujet de l'ordonnance de Bertulus contre Esterhazy, **IV**, 97-98.

Trouillot (GEORGES), *député*. Ministre des Colonies dans le cabinet Brisson (juin 1898), **III**, 633, note 3. — Refuse de modifier le régime de Dreyfus à l'île du Diable, **IV**, 141. — Se prononce, au Conseil des ministres, pour la remise de la requête de Mme Dreyfus à la Cour de cassation, 298, note 2. — Rapporteur de la loi sur les associations, **VI**, 41, note 3; 176. — Ministre du Commerce dans le cabinet Combes (juin 1902), 191, note 2; dans le cabinet Rouvier, 423, note 1.

Truchy (Vicomte LUDOVIC DE). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Turenne (Comte LOUIS DE). Sa déposition devant la Cour de cassation au sujet des prétendues lettres de l'Empereur allemand (revision du procès de 1894), **IV**, 514.

Turot (HENRI), *publiciste*. Ses attaques contre l'armée, **III**, 257; 258, note 1; **IV**, 425. — Son ordre du jour au congrès des socialistes français (septembre 1900), **VI**, 133.

Turquet (EDMOND), *ancien député*. Ses pourparlers avec Déroulède, Jules Guérin et Castellane, **V**, 182. — Assiste aux conciliabules tenus au « fort Chabrol » en juin 1899, 183. — Membre du comité d'action constitué par Déroulède, 257. — Sa déposition devant la Haute-Cour, 182, note 1.

Turrel (ADOLPHE), *député*. Ministre des Travaux publics dans le cabinet Méline (26 avril 1896), **II**, 197, note 1. — Ses explications au sujet d'un entretien avec Scheurer-Kestner, **III**, 36 et note 1. — Sollicité par Joseph Reinach d'user de son influence pour que Picquart soit entendu à l'enquête Pellieux, 65.

U

Uhrich, *capitaine*, camarade d'Esterhazy pendant la campagne de 1870; le présente au général Grenier, **II**, 23, note 1; 24, note 2.

V

Vacquerie (AUGUSTE), *homme de lettres, rédacteur en chef du*

« *Rappel* ». Son attitude lors du procès de 1894, **I**, 369,

Vadecard, *secrétaire général du Grand Orient*. Ses relations avec Mollin : le système des fiches, **VI**, 397-399. — Sa correspondance avec Mollin est vendue par Bidegain à Syveton et à Guyot de Villeneuve, 400. — Séance du 28 octobre 1904 à la Chambre : débats sur la délation dans l'armée, 402-408. — Sa correspondance avec le général Peigné, 410 et note 1.

Vaillant (Édouard), *député*. Signe le manifeste du 12 juillet 1899 « à la France ouvrière et socialiste », **V**, 256, note 1. — Son ordre du jour réclamant une enquête sur les jugements des conseils de guerre, **VI**, 243.

Valabrègue (Joseph), beau-frère de Dreyfus. Accompagne Mme Dreyfus dans ses visites à son mari à la prison de l'île de Ré, **I**, 571. — Son entrevue avec Bernard Lazare, **II**, 189.

Valadier (Abbé), *aumônier de l'hôpital Cochin*. Dément que Lebrun-Renaud lui ait parlé des aveux de Dreyfus, **I**, 516; **III**, 360, note 1.

Val-Carlos (Marquis de), *ancien attaché militaire d'Espagne à Paris*. Fournit à Guénée et à Henry des renseignements diplomatiques, **I**, 27-28. — Ses mensualités, **V**, 385. — Dénonce à Guénée la présence d'un traître à l'État-Major, **I**, 35-36, 38. — Est tenu par Henry à l'écart de l'enquête de Guénée sur Dreyfus, 147-148. — Texte de ses déclarations notées par Guénée et Henry, 358 et note 4 ; 359 ; 420-421, 603, 610-611. — Aurait, d'après Henry, révélé la culpabilité de Dreyfus, **VI**, 259. — Attitude de Picquart à son égard, 260-261. — Sa déposition à l'enquête de la Chambre criminelle (mars 1904), 299-300. — Une lettre de lui est trouvée dans le portefeuille d'Henry, 301. — Déclarations de Mercier, Boisdeffre et Rochefort à son sujet, 302 et note 5. — Son procès avec Rochefort, 162, 302. — Dément avoir dénoncé Dreyfus à Guénée et à Henry, 475.

Valdant, *capitaine*. Attaché au bureau des Renseignements au ministère de la Guerre, **II**, 231. — Déjeune chez Lauth avec Picquart, 396 et note 1. — Sa déposition au procès Esterhazy, **III**, 213 ; à l'instruction Fabre, **II**, 263, notes 2 et 3. — Confronté avec Picquart, **IV**, 99, note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 515 et note 2 ; à l'instruction Tavernier contre Du Paty, **V**, 239 et note 4.

Valerio, *capitaine*. Perfectionne le système de l'auto-forgerie du bordereau ; cité par Carrière au procès de Rennes, **V**, 234. — Sa déposition, 433, note 1 ; 436 et note 1, 437-438. — Son système est exposé avec celui de Bertillon dans la *Brochure verte*, **VI**, 308.

Vallecalle, *greffier du premier Conseil de guerre*. Son rôle au procès de 1894 ; il donne lecture du rapport de D'Ormescheville, **I**, 399. — Son impression sur l'attitude de Dreyfus, 400, note 1. — Donne lecture du jugement au cours de la dégradation, 500-501. — Assiste Ravary dans son instruction, **III**, 170. — Témoin de la scène entre Ravary et Esterhazy au Cherche-Midi, 179. — Donne lecture du rapport de Ravary, 205.

Vallé (Ernest), *député*. Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans le cabinet Brisson (juin 1898) ; son opinion sur la proposition de Cavaignac tendant à déférer les principaux revision-

nistes à la Haute-Cour, **IV**, 125 et note 1. — Déclare la revision inévitable après les aveux d'Henry, 201. — Ministre de la Justice dans le cabinet Combes (juin 1902), **VI**, 191 et note 2. — Saisi par Dreyfus d'une requête en revision du procès de Rennes, fait déférer le jugement à la cour de Cassation, 282. — Lettre qu'il reçoit de Cuignet, 312, note 3. — Défère à la Cour de cassation, sur les instances d'André, l'ordonnance de mise en liberté provisoire de Rollin, Mareschal et François, 378 et note 2. — Sénateur, interpelle Mercier au cours de la discussion sur la réintégration de Dreyfus, 497.

Vallée (Pierre de). Arrêté au cours de la manifestation d'Auteuil, **V**, 116, note 2.

Valles (de), *juge*. Lebrun-Renaud lui déclare que Dreyfus n'a pas fait d'aveux, **I**, 516, note 1. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451, note 3.

Valsin. Voir *Walsin*.

Van Cassel (Edmond), *avocat général*. Occupe le ministère public au procès Zola, **III**, 340 et note 1. — Son réquisitoire, 468-470. — Sa réplique aux plaidoiries de Labori et de Clemenceau, 478.

Vanex (Justin), pseudonyme, voir *Giraudeau*.

Vannowsky, *ministre de la Guerre russe*. Remplacé par Kouropatkine au moment du procès Esterhazy, **III**, 563, note 1.

Vanson, *général*. Sa déposition au procès de Rennes, **VI**, 458 et note 5.

Varaigne (de), *général*. Incident auquel il est mêlé lors des obsèques de Couat (juillet 1898), **IV**, 129, note 1.

Varennes (Henri), *rédacteur à l'« Aurore »*, **II**, 637, note 3. — Publie, en collaboration avec Lailler, une *Histoire générale des erreurs judiciaires*, **III**, 166. — Articles dans l'*Aurore* sur le procès de Rennes, **V**, 269, note 1 ; 280 et note 4 ; 286 et note 5 ; 321, note 3 ; 511, note 1 ; dans le *Figaro* sur le procès Mme Reinach-Henry, **VI**, 195 et note 1. — Partisan de la cassation sans renvoi, 285 et note 7.

Varinard (Pierre), *architecte, expert en écritures*. Chargé par Pellieux et Ravary d'expertiser la lettre du « Uhlan » et le bordereau, **III**, 177-178, 180-181. — Ses rapports, 185, 188. — Intente avec Coüard et Belhomme un procès à Zola, 343, 625. — Déclare que le papier du bordereau est de fabrication allemande, 415. — Refuse de s'expliquer sur son expertise au procès Zola, 415. — Obtient la condamnation de Zola par défaut, **IV**, 137 et note 3. — Chargé par Tavernier d'expertiser le *Petit bleu*, ses conclusions, 377, **II**, 461, note 2. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 514 ; au procès de Rennes, **V**, 433, note 1 ; 439, note 3.

Varlot, *lieutenant de la Garde Républicaine*. Envoyé au Mont-Valérien pour constater la mort d'Henry et en dresser procès-verbal, **IV**, 218-219.

Varloud, *général, commandant la place d'Alger*. Son attitude lors des troubles antisémites, **III**, 279 et note 3.

Vaucaire (René), *docteur en médecine*. Sa déposition au procès de 1894, **I**, 429.

Vaughan (Ernest), *journa-*

liste, administrateur de l' « Intransigeant ». Proteste contre un article de Possien dans le *Jour* au sujet de l'Affaire, **II**, 332, note 2. — Dissuade Rochefort de faire campagne en faveur de Dreyfus, 428. — Fonde l'*Aurore* : ses collaborateurs, 637 et note 3. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, **IV**, 125. — Arrêté au cours de la manifestation de la salle Wagram (2 octobre 1898), 309-310 et note 1. — Dénonce l'existence d'un complot militaire, 311-312. — Son attitude lors des désordres de la salle Chaynes, 426 et note 3. — Lettre que lui adresse Clemenceau pour lui annoncer qu'il quitte l'*Aurore*; son opinion sur cette démission, **VI**, 70, note 1. — Lettre qu'il reçoit de Zola au sujet de Dreyfus, 165 et note 2.

Vaughan, *cardinal, archevêque de Westminster*. Sa lettre au *Times* sur le jugement de Rennes, **V**, 564-565.

Vaux (Baron DE), *publiciste*. Son impression sur Dreyfus après la parade d'exécution : voit Lebrun-Renaud au *Moulin-Rouge*, **I**, 529. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451. — Part qu'il prend aux préparatifs d'un coup de force pour le jour des obsèques de Félix Faure, 586. — Perquisition faite à son domicile, **V**, 6, note 1. — Figure parmi les conspirateurs déférés à la Haute-Cour, 310. — S'enfuit, puis se constitue prisonnier à la veille du procès, 312. — Son acquittement, **VI**, 60, 64.

Vergnes (LOUIS). Pseudonyme; voir *Lemercier-Picard*.

Verninac (DE), *sénateur*. Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 5. — Son opinion sur le cabinet Waldeck-Rousseau, 178 note 1.

Vervoort, *publiciste, directeur du « Jour »*. Publie un article de Possien sur l'Affaire ; refuse d'en publier un second, **II**, 332, et note 2. — Confidences que lui fait Esterhazy, **III**, 8, note 1. — Conseille à Esterhazy de prendre Tézenas pour avocat, 91. — Son opinion sur les lettres à Mme de Boulancy, 118 et note 7. — Plainte portée contre lui par Picquart en raison de la publication de la photographie de Carlsruhe, 609, note 4; cette plainte est cou-verte par l'amnistie, **VI**, 52.

Victor (Archiduc), frère de l'empereur d'Autriche. Affirme à l'amiral Duperré que le gouvernement allemand n'a jamais eu de relations avec Dreyfus, **I**, 615.

Victor Napoléon (Le Prince). Informé par le roi d'Italie de l'innocence de Dreyfus; en fait part au commandant Blanc, **III**, 54. — Son attitude réservée lors des menées royalistes et nationalistes, **IV**, 306, 311-312; **V**, 254.

Victoria, *reine d'Angleterre*. Lettre que lui écrit Guillaume II au sujet de Dreyfus ; elle montre cette lettre à l'impératrice Eugénie, **III**, 53. — Sa dépêche au lord-chief justice à Rennes après le verdict du conseil de guerre, **V**, 544, note 1.

Viefville (PAUL LEFEBVRE DE), *président de Chambre à la Cour d'appel*. Son arrêt dans le procès Mme Henry-Joseph Reinach, **VI**, 276.

Viger (ALBERT), *sénateur*. Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Dupuy (mai 1894); apprend par les journaux l'arrestation de Dreyfus, 207, note 1. — Ministre de l'Agriculture dans

le cabinet Bourgeois (novembre 1895), **II**, 181, note 3; dans le cabinet Brisson (juin 1898), **III**, 633, note 3. — Vote contre la remise de la requête de Mme Dreyfus à la Cour de cassation, **IV**, 298 note 2. — Préside un banquet au Mans, 326, note 1. — Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Dupuy (octobre 1898), 355 et note 1. — Vote pour le projet de dessaisissement au Conseil des ministres, 531; au Sénat, **V**, 21, note 3.

Vigné d'Octon, *député*. Son discours sur l'affaire Voulet-Chanoine (séance du 23 novembre 1900), **V**, 427, note 2.

Vignon (Louis), *maître des requêtes au Conseil d'Etat*. Confidences qu'il reçoit de Cordier sur l'arrivée du bordereau au bureau des Renseignements, **IV**, 433, note 3.

Viguié, *directeur de la Sûreté*. Assiste au débarquement de Dreyfus à Port-Haliguen, **V**, 206-207. — Mesures prises par lui après l'attentat contre Labori, 348.

Villebois-Mareuil (de), *ancien officier*. Prend part aux conciliabules tenus en juin 1899 au « fort Chabrol », **V**, 183 — Cherche à convaincre Bréon de la culpabilité de Dreyfus, 341 et note 3.

Villejean (Eugène), *député*. Donne, puis reprend sa démission de membre du groupe radical-socialiste lors de la constitution du cabinet Waldeck-Rousseau, **V**, 178, note 1.

Villeneuve (Guyot de), *capitaine*. Félicite Syveton à la suite de la décision du conseil académique le suspendant de ses fonctions; frappé par Galliffet de soixante jours d'arrêts de rigueur, **V**, 251, note 1. — Elu député; achète avec Syveton les lettres de Mollin et un lot de fiches sur les officiers, **VI**, 400. — Son discours sur la délation dans l'armée (séance du 28 octobre 1904), 402-404. — Interpelle André à la séance du 4 novembre, 413. — Déclare que Syveton a été assassiné, 422.

Villeroche (de), *colonel*. Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 335-336.

Villien, *général*. Inspecteur permanent des fabrications de l'artillerie, membre de la commission chargée de se prononcer sur les questions techniques soulevées par l'Affaire; ses conclusions, **VI**, 372-373; appendice, 545.

Villon, *boyaudier*. Sa déposition au procès de Rennes, **V**, 378, note 4; 445, note 1.

Viollet (Paul), *membre de l'Institut, professeur à l'école des Chartes*. Se prononce pour la revision, **III**, 536-538. — Rédige avec Trarieux les statuts de la *Ligue des Droits de l'homme*, 548. — Attaques de la presse antisémite contre lui, 549. — Proteste contre le livre d'Urbain Gohier: L'*Armée de Condé*, **IV**, 149. — Signe la protestation en faveur de Picquart, 390, note 2. — Donne sa démission de la *Ligue des Droits de l'homme* à la suite du rejet d'un vœu tendant à autoriser les congréganistes à enseigner dans les écoles, 414-415. — Inquiétudes que lui donne la campagne des congrégations contre la revision, 420. — Constitue un comité catholique du droit, **V**, 52.

Viollet (Abbé), fils du précédent. Signe la protestation en faveur de Picquart, **IV**, 390, note 2.

Visconti-Venosta (Marquis), *ministre des affaires étrangères d'Italie.* Ses déclarations au sujet de l'Affaire, **III**, 50. — Ses instructions à Tornielli au sujet du *Petit bleu*, 446 et note 1.

Viviani (René), *député.* Hostile à la campagne revisionniste, **III**, 34. — Témoin de Millerand dans son duel avec Joseph Reinach, 146, note 5. — Son opinion sur l'Affaire au point de vue social, 254-255. — Son discours sur l'attitude des témoins militaires au procès Zola (séance du 24 février 1898), 484. — Partisan de la revision après les aveux d'Henry, **IV**, 224, note 2. — Membre du comité de vigilance, institué en octobre 1898 par les socialistes, 329-330. — Signe le manifeste des groupes républicains contre la loi de dessaisissement, 542. — Interpelle Krantz et Delcassé sur l'affaire Cuignet (séance du 12 mai 1899), **V**, 85. — Dépose, à la suite de la discussion sur les scandales d'Auteuil, un ordre du jour excluant la confiance, 130 et note 1. — Millerand engage Poincaré à lui confier un portefeuille; refus de Poincaré, 159, 164. — Son discours à la séance du 26 juin 1899, 190-191. — Ses articles sur le procès de Rennes, 269, note 2. — Prévoit l'acquittement de Dreyfus, 529, note 1. — Son rôle lors des pourparlers en vue de la grâce, 561, 564, note 2. — Félicite Millerand de son discours à Lille, **VI**, 49. — Son attitude lors de la discussion du projet de loi sur les associations, 176. — Echoue aux élections de 1902, 182. — Partisan de la cassation sans renvoi, 285. — Réélu en 1906, 437, note 1.

Vizetelly, *traducteur anglais des œuvres de Zola.* Accompagne Zola pendant son séjour en Angleterre, **IV**, 137, note 2. — Son livre : *With Zola in England*, 137, note 2; **V**, 41, note 1.

Voguë (Vicomte Eugène-Melchior de), *membre de l'Académie française.* Son discours à la réception d'Hanotaux à l'Académie, **III**, 545 et note 7. — Son roman « *Les morts qui parlent* »; incident soulevé par une allusion à Félix Pécaut, **IV**, 135, note 2. — Sa lettre en faveur de Déroulède, lors de la comparution de celui-ci devant la cour d'assises, **V**, 89, note 1. — Son article nécrologique sur Gaston Paris (*Débats* du 8 mars 1903), **VI**, 280-281.

Voisin (Félix), *conseiller à la Cour de cassation.* Assiste Mazeau dans sa seconde enquête, **IV**, 505-511. — Passe pour hostile à la revision, **V**, 26, note 1, 99.

Voland. Piège tendu à Mathieu Dreyfus par son entremise, **II**, 676.

Vuillecard, *inspecteur de la Sûreté.* Chargé par Picquart d'accompagner Lauth à l'entrevue de Bâle, **II**, 270. — Son rôle dans cette entrevue, 273-275.

W

Waddington (Richard), *sénateur.* Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21, note 6. — S'abstient dans le vote relatif à l'installation des bustes de Scheurer-Kestner et Trarieux dans la galerie du Sénat, **VI**, 478, note 4.

Waldeck-Rousseau (René), *sénateur.* Sollicité par Mathieu Dreyfus de défendre son frère, lui conseille de prendre Demange comme avocat, **I**, 324. — Sa démarche auprès de Casimir-Perier en faveur de la publicité des débats du procès de 1894, 367. — Sa candidature à la présidence de la République après la démission de Casimir-Perier,

559-560. — Fait part à Méline de ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, **II**, 528. — Son attitude lors des élections de 1898, **III**, 579 et note 1. — Son intervention au Sénat en faveur de l'ajournement du procès Picquart (séance du 1er décembre 1898), **IV**, 408-409. — Engage Joseph Reinach à demander l'ajournement de son procès avec Mme Henry, 526. — Son discours contre la loi de dessaisissement, **V**, 17-21. — Ses inquiétudes sur l'issue du procès de Rennes, 137. — Informé par Joseph Reinach de l'entrevue de celui-ci avec le P. Du Lac, 149, note 1. — Chargé par Loubet de constituer un cabinet, 161. — Son entretien avec Joseph Reinach : il est favorable à l'idée de faire entrer un socialiste au ministère, 162-166. — Fait offrir à Galliffet d'être son chef de cabinet au ministère de la Guerre, 167. — Difficultés qu'il rencontre ; sa lettre à Joseph Reinach, 171 et note 2. — Exigences des modérés ; il renonce à former un cabinet, 171-172. — Rappelé par Loubet : nouvelle combinaison avec Galliffet à la Guerre et Millerand au Commerce (22 juin 1899) ; constitution du ministère, 174-175. — Attaques de la presse contre le ministère, 177-178 et note 1 ; 179, note 2. — Premières mesures : la « défense républicaine », 185-186. — Séance du 26 juin 1899 : déclaration ministérielle, interpellations Roche et Mirman ; son discours, 187-192. — Mesures prises en vue du débarquement de Dreyfus, 204-205. — Ses déclarations au sujet de la lettre de Galliffet contre les représailles, 213, note 1. — Rédige les instructions de Galliffet à Carrière, 229 et note 3. — Accusé par les adversaires de Dreyfus de vouloir étouffer les débats du procès de Rennes, 231-232. — Nouvelles menées des royalistes et des « patriotes », 251-255. — Réclame les papiers saisis chez les royalistes et dans les ligues après l'affaire de Reuilly, 256. — Propose au conseil des ministres de déférer les meneurs à la Haute-Cour (10 août 1899), 309. — Arrestation des inculpés, 310-311. — Impression produite par cette mesure, 312-313. — Démarche de Joseph Reinach auprès de lui, au sujet des poursuites à exercer contre Mercier en raison de la déposition de celui-ci à Rennes, 337, note 1. — Ses instructions à Duréault et à Viguié, 345. — Accusé par la presse antisémite d'avoir machiné l'attentat contre Labori, 362, note 3. — Refuse de prendre des mesures contre Carrière et Chamoin pendant le procès de Rennes, 418-420. — Siège du « fort Chabrol », 423-427. — Ses tentatives pour obtenir du gouvernement allemand les notes du bordereau, 452-453. — Lettre du comte de Bülow, 453-454. — Instructions qu'il fait donner à Carrière au sujet du huis-clos, 484. — Sa lettre à Joseph Reinach à propos des témoignages de Schwarzkoppen et de Panizzardi, 485, note 1. — Prévoit la condamnation de Dreyfus ; annonce qu'il en appellera à la Cour de cassation, 520, 536-537. — Lettre qu'il reçoit de Galliffet à ce sujet : le « ministère de l'acquittement », 537 ; appendice, 579-581. — Confère avec Mornard après la condamnation de Dreyfus, 538-540. — Démarche de Joseph Reinach auprès de lui au sujet de la grâce de Dreyfus ; la grâce ne peut avoir de valeur morale que si elle est immédiate ; pourparlers avec Millerand et Galliffet, 548-549. — Conseil des ministres du 12 septembre 1899 ; ajournement de la grâce, 560-561. — Lettre que lui adresse Galliffet au sujet de l'amnistie : « les portes de l'oubli », 563. — Signature du décret de grâce, 565. — Ordre du jour de Galliffet : « l'incident est clos », **VI**, 3, 4. — Se décide à l'amnistie ; ses entretiens avec Joseph Reinach et Zola à ce sujet,

16-22. — S'oppose à la convocation immédiate des Chambres après le procès de Rennes (septembre 1899), 28-29. — Sa politique générale; son discours à la séance de la Chambre du 16 novembre 1899, 34, 35, note 2. — Lutte contre les congrégations : projet de loi sur le contrat d'association, 35-43. — Perquisition chez les Assomptionnistes, 43. — Rentrée des Chambres (14 novembre 1899) : discussion des interpellations; son discours à la Chambre sur le programme républicain, 46-50. — Dépôt du projet d'amnistie au Sénat, 50. — Ajournement des procès suscités par l'Affaire; polémiques contre l'amnistie, 52-54. — Lettres que lui adresse Esterhazy, 73-74. — Invite le consul général Lequeux à recevoir la déposition d'Esterhazy, 76-77. — Impression que lui produit cette déposition, 78-79. — Nouvelles lettres d'Esterhazy, 80. — Commission sénatoriale de l'amnistie : nouveau projet, 81-82. — L'exposition universelle; discours à la Chambre (séance du 16 avril 1900), 85. — Ordonne une enquête sur l'arrestation de Wessel, 106-107. — Article de l'*Eclair* (*La Reprise de l'Affaire*) sur un prétendu complot de police organisé par lui, 89. — Séance de la Chambre du 22 mai 1900; interpellation Gouzy; son discours, 112-118. — Discours d'Alphonse Humbert sur les lettres de Tomps à Mathilde : sa réponse, 114-115. — Séance du 25 mai : ses déclarations au sujet de l'affaire Tomps; la « félonie d'un officier », 118. — Démission de Galliffet, 119. — Appelle André au ministère de la Guerre, 120-121. — Son discours au Sénat sur l'amnistie, 125-127. — Son discours-programme à Toulouse, le « milliard des congrégations », 135-137. — Combat l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour (séance de la Chambre du 6 décembre 1900), 145. — Lettre de Picquart l'avisant du retrait de son pourvoi, 150-153. — Lettre de Dreyfus demandant une enquête sur le bordereau annoté, 157-158. — Elections de 1902 : victoire de la politique républicaine, 185-187. — Raisons qui le déterminent à quitter le pouvoir; démission de son ministère (3 juin 1902), 189. — Percin lui révèle le système des fiches; ses conseils à Percin, ses avertissements à Combes, 399. — Son discours sur la politique de Combes dans l'affaire des congrégations, 417 et note 1. — Sa mort, 425 et note 1.

Wallon (Henri), *sénateur, membre de l'Institut.* Vote la loi de dessaisissement, **V**, 21. — Déclare la Haute-Cour incompétente pour juger le crime de complot, **VI**, 59.

Walter, *commandant d'armes du Mont-Valérien.* Mesures prises par lui après le suicide d'Henry, **IV**, 214; 215; 218-219.

Walter (Albert), *député.* Membre du groupe socialiste révolutionnaire, **V**, 179, note 1. — Signe le manifeste du 12 juillet 1899 « à la France ouvrière et socialiste », 256, note 1. — Signe l'ordre du jour Vaillant réclamant une enquête sur les conseils de guerre, **VI**, 243.

Waru (Baronne de). Fait souscrire 200.000 francs en faveur du duc d'Orléans, **IV**, 584-585 et note 1; **V**, 6.

Wattinne (Adolphe), *substitut.* Ses conférences avec Tézenas avant le procès Zola, **III**, 321; **IV**, 175. — Procède avec Gonse au reclassement des pièces secrètes : le rapport Gonse-Wattinne, **VI**, 268, note 2; 306, note 6; appendice, 535-536. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de

Rennes) : Henry et le dossier ultra-secret, 328.

Weil (Maurice), *officier de réserve*. Attaché au service des renseignements, **I**, 352, **II**, 27. — Quitte le service, 75. — Entre en relations avec Esterhazy, 26-27, 84. — Officier d'ordonnance du général Saussier ; sollicite celui-ci en faveur d'Esterhazy, 63, 66 et note 1. — Recommande Esterhazy à Léon Berger, 70-71. — Accusations portées contre lui par Morès, 84 et note 2. — Déféré à un conseil d'enquête, évite de comparaître, 84-85. — Sollicite Zadoc Kahn en faveur d'Esterhazy, 94. — Entretien de Picquart et d'Henry à son sujet, 250. — Nouvelles démarches qu'il fait auprès de Saussier en faveur d'Esterhazy, 284-285, 288-289, 382-383. — Lettres d'Esterhazy le conjurant d'intervenir en sa faveur, 432-434. — Montre à Esterhazy une lettre anonyme annonçant que Castelin le dénoncera comme le complice de Dreyfus, 440. — Fait remettre cette lettre à Billot par Montebello, 440. — Reçoit de l'abbé Seigneur et du rabbin Zadoc Kahn des fonds pour Esterhazy, 477. — Sa rupture avec Esterhazy, 484 et note 3. — Surveillé par Guénée sur l'ordre d'Henry, 490 et note 3. — Sa déposition à l'instruction Ravary, **III**, 172-173 ; au procès Esterhazy, 209. — Cité comme témoin au procès Zola ; Delegorgue refuse de l'entendre, 360. — Sa déposition à l'instruction Tavernier contre Picquart, **IV**, 318, note 2 ; devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), 450. — Mis en cause par Picquart dans sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), **VI**, 330. — Son entretien avec Joseph Reinach après le procès de Rennes, 334. — Sa déposition à l'enquête de la Cour de cassation (revision du procès de Rennes) ; attitude de Baudouin à son égard, 335 et note 2. — Entendu en juin 1904 par le juge Boucard, en vertu d'une commission rogatoire, 335, note 3.

Weiler (faux). Voir *Picquart*, *Henry* et *Dreyfus*.

Weill, *docteur en médecine*. Annonce à Mme Dreyfus la condamnation de son mari, **I**, 457.

Weiss, *ingénieur*. Sa déposition devant la Cour de cassation (revision du procès de Rennes), **VI**, 322, note 2.

Wessel (Helmuth), *officier allemand*. Détaché à l'école d'artillerie de Berlin ; ses relations avec Mathilde Baumler, **V**, 458. — Entre au service du bureau des Renseignements, 458, note 1. — Quitte l'Allemagne ; épouse Mathilde Baumler, 459. — Ses relations avec Przyborowski, 459 et notes 1, 4 ; 460. — Aurait machiné avec Przyborowski le faux témoignage de Cernuski, 469-470 et note 2. — Arrêté à Bruxelles sur la demande de l'Allemagne ; son évasion, **VI**, 94. — Réfugié à Nice ; Tomps le fait venir à Paris, 94-95. — Son entrevue avec Mareschal : il est repris au service du bureau des Renseignements et chargé d'une mission, 95. — Nouvel entretien avec Mareschal, à Nancy, au sujet des propos tenus par Przyborowski sur la déposition de Cernuski, 96. — Son rapport sur les manœuvres de Tomps auprès de Przyborowski, 96-97. — Arrêté à Nice sur la requête du consul d'Allemagne ; il accuse Mareschal de l'avoir dénoncé, 100-101. — Ses papiers sont remis par Mathilde Baumler au commissaire Nogier, 103. — Ses déclarations à Nogier, **V**, 469, **VI**, 105. — Mis en liberté, 359. — Arrêté de nouveau à San Remo, 359. — Ses lettres aux avocats Raimondo et Caveri : il proteste contre le rôle qui lui est attribué dans l'organisation du

faux témoignage de Cernuski, 360 et note 3. — Extradé et condamné à un an de prison pour faux, 360, note 1.

Weyl (Emile), *ancien officier de marine, publiciste.* Sa démarche auprès de Chautemps pour connaître la date de l'embarquement de Dreyfus ; polémique et procès auxquels cet incident donne lieu, **II**, 129, note 1. — Mis en cause : par Castelin dans son interpellation (séance du 18 novembre 1896), 450, note 5 ; par Picquart dans sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **V**, 384. — Sa lettre à Mazeau, 384, note 1. — Déposition de Roget à son sujet au procès de Rennes ; sa mort, 384 et note 1.

Wiart (Dom Sébastien), *général des Chartreux.* Son rôle dans les élections de 1898, **III**, 574-575.

Widal (Fernand), *docteur en médecine.* Signe le procès-verbal des constatations médicales faites sur Labori après l'attentat de Rennes, **V**, 366, note 1.

Wilde (Oscar), *écrivain anglais.* Mis par Strong en relations avec Esterhazy, **III**, 294 et note 1. — Avertit Esterhazy des propos tenus à son sujet par Panizzardi, 295.

Willox, *secrétaire d'Hanotaux.* Propos qu'il tient à Gabriel Monod au sujet de l'Affaire, **I**, 523 et note 5.

Winkler (Mme). Aurait renseigné Przyborowski sur les circonstances dans lesquelles Cernuski serait entré en relations avec l'Etat-Major, **V**, 461, note 1.

Witt (Conrad de), *député.* Son attitude pendant la campagne revisionniste, **IV**, 537. — Vote l'ordre du jour de confiance au cabinet Waldeck-Rousseau (séance du 26 juin 1899), **V**, 193, note 2. — Vote contre la motion Chapuis s'opposant à la reprise de l'Affaire, **VI**, 115, note 1. — Son échec aux élections de 1902, 182.

Witte (Serge), *ministre des finances en Russie.* Déclare à Dubois de l'Estang que Dreyfus est innocent, **II**, 542, note 1.

Wunenburger, *archiviste au ministère de la Guerre.* Aurait appris par D'Attel les prétendus aveux de Dreyfus, **I**, 518, note 5. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de 1894), **IV**, 451.

Wyrouboff (Georges), *professeur au Collège de France.* Récit que lui fait le colonel Jourdy sur le bordereau annoté, **V**, 219, note 3. — Rapporte ce récit à Joseph Reinach et au général André ; invité à déposer devant la Cour de cassation en 1904, se retranche derrière l'imprécision de ses souvenirs, **VI**, 322, note 2.

X

Xau (Fernand), *directeur du « Journal ».* Conseille à Mathieu Dreyfus d'attendre l'apaisement avant de poursuivre la revision du procès de 1894, **II**, 167.

Y

Yonine (Baron de), *ministre de Russie en Suisse.* Mis par Rosen au courant des déclarations de Schwarzkoppen sur la complicité d'Henry et d'Esterhazy, **II**, 71, note 2.— Rapporte ces déclarations à Pavlowski, **IV**, 432, note 4 ; **VI**, 15.

Z

Z (**Commandant**). Pseudonyme sous lequel le commandant Biot signe l'article de la *Libre Parole* annonçant l'arrestation de Dreyfus, **I**, 205-206.

Zadoc-Kahn, *grand rabbin*. Sollicité par Weil en faveur d'Esterhazy, **II**, 94-95. — Son attitude à l'égard de la famille Dreyfus après la dégradation, 162-163. — Apprend de son fils que l'écriture d'Esterhazy est identique à celle du bordereau, 435-436. — Remet à Mathieu Dreyfus une lettre d'Esterhazy à Weil, **III**, 172, note 5. — Blâme que Dupuy lui inflige à la suite de l'affaire Cahn, **IV**, 535, note 2.

Zakrewski, *sénateur russe*. Son opinion sur l'Affaire, **III**, 315 ; sur la nécessité de la revision, 467-468 ; sur l'antisémitisme en France, 541, note 4.

Zévaès (Alexandre), *député*. Son article dans la *Petite République* au sujet du « Mémoire » de Bernard Lazare, **II**, 429 et note 4. — Signe le manifeste « à la France ouvrière et socialiste » (12 juillet 1899), **V**, 256, note 1.

Zeys, *conseiller à la Cour de cassation*, **V**, appendice, 575.

Zimmer, *général*. Trouve aux archives de la section de statistique la copie de la pièce 371, **VI**, 258, note 4 ; appendice, 533.

Zogheb (Comte). Sa lettre à Esterhazy lors de la nomination de celui-ci comme membre du Conseil d'administration d'une société financière, **II**, 382, note 1.

Zola (Émile). Défend Félix Faure, dans un article du *Figaro*, contre les attaques de Drumont **II**, 198, note 2. — Croit Dreyfus coupable mais s'élève contre l'antisémitisme, 194-195. — Sollicité par Bernard Lazare en faveur de la revision ; accueil qu'il lui fait, 503. — Acquis à la revision par les confidences de Leblois ; son entrevue avec Scheurer-Kestner, 680. — Fait part à Coppée de ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus, 680. — Se passionne pour l'Affaire, **III**, 66. — Félicite Scheurer-Kestner de son attitude, 67. — Son entretien avec De Rodays, son premier article sur l'Affaire dans le *Figaro*, 67-68. — Antipathies que ses œuvres lui suscitent, 68-70. — Son second article dans le *Figaro* pour réfuter la légende du « Syndicat », 71-72. — Son troisième article contre l'antisémitisme et les abus de la presse, 157-158. — Défection du *Figaro* ; la *Lettre à la Jeunesse* et la *Lettre à la France*, 158-159. — Sa surprise en apprenant les conclusions des experts sur le bordereau, 193. — Prévoit l'acquittement d'Esterhazy, 220. — Proclame la nécessité de porter toute l'Affaire devant la Cour d'assises, 221-222. — La lettre *J'accuse*, 222-229. — Impression produite par cette lettre, 230. — Méline et les ministres hésitent à engager des poursuites, 230-231. — Interpellation De Mun à la Chambre, 232-239. — Signe la pétition en faveur de la revision, 244. — La lettre *J'accuse* et les étudiants, 248-249. — Félicité par Allemane, 256. — Accusé par les antisémites d'avoir touché deux millions pour défendre Dreyfus, 265. — Est l'objet de manifestations hostiles, 275-278. — Poursuivi pour ses imputations contre le conseil de guerre, 293. — Choisit Labori comme défenseur, 301, — Sa réplique à l'assignation de Billot, 302. — Cite près de deux cents témoins, 302-303. — Attaqué par Méline à la Chambre (séance du 22 janvier

1898), 306. — Félicitations et encouragements qu'il reçoit, 315. — Apprend les confidences de Schwarzkoppen à Panizzardi ; en tire un récit qu'il fait soumettre à Schwarzkoppen par Max Nordau, 317. — La véracité de son récit confirmée par la comtesse de Bülow, 317, note 2. — Laisse sans réponse les propositions de Lemercier- Picard, 332. — Son procès devant la cour d'assises; ouverture des débats, 340. — Incident qu'il soulève lors de la comparution de Mme Dreyfus, 346. — Hué et menacé par la foule à la sortie de la première audience, 348. — Son interpellation au général de Pellieux, 370. — Insulté par la presse nationaliste, 403-404. — Fait la connaissance de Picquart et de Grimaux, 409. — Son attitude pendant le procès, 427. — Sa réponse au réquisitoire de Van Cassel, 470-472. — Sa condamnation ; manifestations violentes auxquelles elle donne lieu, 478-479. — Nouvelles insultes de la presse, 480-481. — Se pourvoit en cassation, malgré l'avis de Duclaux, 493. — Menacé par Esterhazy de poursuites en dommages-intérêts, 517. — L'arrêt qui le condamne est annulé par la Cour de cassation, 549-553. — Nouvelle plainte portée contre lui par les officiers du conseil de guerre, 558. — L'affaire François Zola : falsification des lettres du colonel Combes ; ces lettres sont remises à Judet pour être publiées dans le *Petit Journal*, 603-607. — Mis par Trarieux au courant de cette machination, 615. — Son second procès s'ouvre à Versailles, 621. — Il en obtient l'ajournement, 622. — Article du *Petit Journal* sur François Zola ; il réplique à Judet par l'apologie de son père et l'assigne en justice, 625. — Poursuivi en correctionnelle par les experts Coüard, Varinard et Belhomme, 625. — Sa lettre à Brisson la veille du procès de Versailles, **IV**, 54. — Son troisième procès : il quitte la salle des assises après le rejet des conclusions de Labori, 55. — Condamné par défaut au maximum, 56. — Se rend à Londres, sur les conseils de Labori et de Clemenceau, et malgré l'avis de Mme Zola ; impression produite par son départ, 57-59. — Figure parmi les revisionnistes que Cavaignac projette de déférer à la Haute-Cour, 125. — Suspendu par le Conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur, 127. — Rejoint en Angleterre par Desmoulins et Mme Zola, 137, **V**, 40 et note 3. — Condamné à payer à chacun des experts dix mille francs de dommages-intérêts ; fait condamner Judet et Marinoni pour diffamation envers la mémoire de son père, **IV**, 137, notes 3 et 4. — Poursuivi par Judet en dénonciation calomnieuse, sa condamnation, 137, note 5. — Son pourvoi contre l'arrêt de Versailles est rejeté par la Cour de cassation, 138. — Sa lettre à Joseph Reinach après l'arrêt de la Chambre criminelle déclarant recevable la demande en revision, 348, note 2. — Exclu de l'amnistie votée par la Chambre (novembre 1898), 428 et note 1. — Pris à partie par les souscripteurs des *listes rouges*, 443. — Croit à la complicité d'Esterhazy et d'Henry, 436, appendice, 621 ; **VI**, 14, note 1, 275, note 1. — Se dispose à revenir à Paris ; ajourne ce projet ; ses lettres à Joseph Reinach, **V**, 40 et note 1, 41 et note 1 ; 52, note 1. — Son retour à Paris après l'arrêt de revision, article de l'*Aurore* : « *Justice* », 123 et note 3, 124. — Décide de ne pas aller à Rennes, 267. — Son opinion sur le verdict du conseil de guerre, 536 et note 2. — Sa lettre à Mme Dreyfus après la grâce, 548 et note 1 ; **VI**, 1, 2. — Demande qu'il soit donné suite à son procès pour la lettre *J'accuse*, 15. — Son entretien avec Waldeck-Rousseau au sujet de

l'amnistie, 19 et note 3, 21. — Ajournement de ses procès en prévision de l'amnistie, 51-52. — Demande à être entendu par la commission d'amnistie, 83. — Son audition, 83-84. — Sa lettre au Sénat (31 mai 1900), 123 ; à Loubet, 157. — Sa sympathie pour Dreyfus, 165 et note 2. — Abandonne son procès contre les experts, 177. — Sa mort tragique, 197-198. — Ses obsèques ; discours d'Anatole France, 199. — Les Chambres votent le transfert de ses cendres au Panthéon, 496 et note 5.

Zurlinden, *général*. Ministre de la guerre en remplacement de Mercier (janvier 1895), **I**, 561. — Influence exercée sur lui par Boisdeffre, **II**, 201. — Recommande à Picquart de surveiller D'Orval, 224. — Nommé gouverneur de Paris ; juge excessive la mise en réforme de Picquart, **III**, 372. — Transmet à Cavaignac le dossier du conseil d'enquête sur Esterhazy, plaide l'indulgence en faveur de celui-ci, **IV**, 180. — Apprend le suicide d'Henry, avertit Brisson, 216. — Ne transmet pas à Cavaignac la lettre de démission de Pellieux, 225 et note 2. — Son entretien avec Pellieux ; article du *Gaulois*, 226 et note 7. — Désigne Saussier à Félix Faure pour remplacer Cavaignac au ministère de la Guerre, 240. — Accepte, en septembre 1898, le portefeuille de la Guerre, à la condition d'examiner lui-même le dossier Dreyfus avant de le transmettre au garde des sceaux, 241. — Ses états de service, sa mentalité, son attitude à l'égard des revisionnistes, 240. — Donne au général Borius l'intérim du gouvernement de Paris, 243, note 1. — Maintient Roget et Cuignet à leurs postes ; se fait renseigner par eux sur l'Affaire, 245. — Fait interroger Du Paty par Renouard ; reçoit la visite de Cavaignac, 245. — Découvre le grattage du *Petit Bleu* : récit de Roget à ce sujet, 245-248. — Cuignet lui remet la déposition du capitaine Tassin sur un propos tenu par Picquart après la dégradation, 248. — Attaques de Drumont et de Rochefort contre lui, 249, note 2 ; il devient hostile à la revision, 249-250. — Résultats de l'enquête Renouard, 255. — Transmet à Sarrien son avis « motivé et définitif » sur Dreyfus, 256. — Sarrien lui réclame le dossier secret : il répond qu'il n'y a pas trace, au ministère, de la communication de ce dossier, 256-257. — Conseil des ministres du 12 septembre 1898 : la mise en disponibilité de Du Paty ; conflit entre Brisson et lui ; il s'oppose à la revision et menace de démissionner, 258-260. — Sa note à Sarrien : exposé de l'Affaire, accusations contre Picquart, 264 et note 4. — Conseil des ministres du 17 septembre : il demande l'autorisation d'informer contre Picquart ; refus de Brisson ; sa démission, 268-269. — Il affirme dans sa lettre de démission la culpabilité de Dreyfus, 269. — Remplacé au ministère de la guerre par Chanoine, son entretien avec Chanoine au sujet de Picquart, 276. — Nommé gouverneur de Paris, 277. — Signe le mandat d'informer contre Picquart, 279. — Ses visites à Chanoine et à Brisson, 279 et note 3, 280. — Fait mettre Picquart au secret, 287. — Le vote du Conseil des ministres blâmant son attitude dans ces incidents lui est transmis par Chanoine, 293 et note 3. — Sa déposition devant la chambre criminelle (revision du procès de 1894) : la communication secrète, le bordereau, 369. — Refuse de lever la mise au secret de Picquart, 382. — Conversation avec Freycinet : il convoque le conseil de guerre chargé de juger Picquart pour le 12 décembre et désigne les juges, 387 et note 5. — Ses instructions au capitaine Herqué chargé d'amener Picquart au

palais de justice, 397. — Sa lettre au sujet de la déposition de Dupressoir, 451. — Communique à Lebret les rapports de Herqué, 489. — Aurait été sollicité par Déroulède de prendre part à un coup de force, 575. — Mesures prises par lui le jour des obsèques de Félix Faure; ordres qu'il donne à Pellieux, 394 et note 3. — Incident Kermartin, 595 et note 2. — Roget lui envoie un rapport sur l'affaire de Reuilly; il prévient Dupuy, 611-612. — Sa lettre à Freycinet au sujet des rapports de Herqué, **V**, 15, note 1. — Fait arrêter Du Paty sur l'ordre de Krantz, 98. — Témoin de l'attentat contre Loubet à Auteuil, 115. — Déplacé par Galliffet et remplacé par Brugère, 248 et note 1. — Sa déposition au procès de Rennes, 377-378, 501 et note 2. — Déclare que les notes du bordereau sont la « clef du procès », 452 et note 1, 453. — Sa lettre à Cavaignac au sujet de la démission de Pellieux, **VI**, 240-241. — Sa déposition devant la Chambre criminelle (revision du procès de Rennes), 311, note 1, 313-314. — Déclare qu'il n'a point cru à l'existence du bordereau annoté, 329. — Sa lettre à Ballot-Beaupré au sujet de l'affaire Herqué, 449, note 5. — Déclare s'incliner devant l'arrêt de la Cour de cassation, 477.



CORRECTIONS ET ADDITIONS

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Tome premier. — **Le procès de 1894.**

Page 20, ligne 21. — L'orthographe couramment reproduite est Schwartzkoppen avec un t. C'est celle de l'Annuaire militaire (*Jahrbuch für das deutsche Heer und die Marine*). Dans les lettres que j'ai sous les yeux, l'officier allemand signe son nom avec la lettre double *tz* (tezed), qu'il écrit simplement en barrant le z comme un t.

Le mot *Schwarz* (allemand moderne) s'écrit encore *Schwartz* dans certains pays allemands restés fidèles à l'orthographe de leurs idiomes; en ancien haut allemand, comme en moyen haut allemand, dont l'allemand moderne est issu, on écrit : *Swarz*.

Page 24, ligne 1. — *Au lieu de :* Damm, *lire :* Dame.

Page 24, ligne 29. — *Au lieu de :* carnets, *lire :* cornets.

Page 25, ligne 12. — *Au lieu de :* réclusion, *lire :* prison.

Page 30, ligne 10. — *Après* (3), *ajouter :* En janvier 1893, Schwartzkoppen reçoit des plans de Reims et de Salins (4).

Page 30, note 1. — *Après :* Roget, *ajouter :* — Une note de l'attaché allemand, du 25 mai 1892, annonce l'envoi de huit nouveaux plans directeurs des régions d'Arras et de Laon, ainsi que de deux plans de Toul. (*Cass.*, V, 27, *Rapport Boyer*, etc.).

Page 30, note 2. — *Après :* 17 *bis*, *ajouter :* 225, etc.

Page 30, note 3. — *Après la note, ajouter :* (4) *Cass.* V, 27, Boyer : « Une note contient la découverte de sommes payées à diverses époques et notamment, le 30 janvier 1893, à un nommé D. B. ».

Les appels et numéros des notes primitives (4) *et* (5) *deviennent* (5) *et* (6).

Page 31, ligne 16. — *Au lieu de :* Ci-joint, *lire :* Si-joint.

Page 31, ligne 17. — *Au lieu de :* remis, *lire :* donné.

Page 31, ligne 18. — *Au lieu de :* des, *lire :* les.

Page 31, ligne 22. — *Après :* avec lui, *ajouter :* Faites ce que vous voudrez.

Page 35. — *Compléter la note* (2) *comme suit :* Sur les rapports de Val Carlos et de Guénée, voir t. VI, 299.
J'y ai repris le récit de tout l'incident. Val Carlos proteste contre le rôle d'agent qui lui a été attribué par Mercier, Henry et Boisdeffre, mais n'explique pas pourquoi il figure sur les registres du bureau des Renseignements.

Page 36. — *Supprimer les trois premières lignes de la page et la note.*
J'émettais déjà un doute, dans cette note, sur l'exactitude de la date d'avril 1894, inscrite par Henry sur la pièce dite des chemins de fer. Il a été démontré, en 1903, que la date, en effet, était fausse et que la pièce était de mars 1895 (Voir t. VI, 255 et suiv.).

Page 40, note 2. — *Ajouter :* Voir t. VI, p. 349, note 1, la lettre d'Henry à la Bastian du 25 septembre, qui suffit à prouver que le bordereau n'est point venu par le cornet.

Page 40, note 4. — *Ajouter :* Sur la date de l'arrivée du bordereau, voir *Revision du procès de Rennes, rapport Mornard*, 573, et *Enquête de la Cour de Cassation*, I, 524 et 540.

Page 41, note 3. — *Ajouter :* A l'enquête de la Cour de cassation, Matton déclara que le bordereau lui avait été montré par Sandherr et non par Henry (Voir t. VI, 351 et 439, note 1).

Page 43, note 7. — *Remplacer la note par celle-ci :* Matton n'a déposé qu'au second procès de revision. Voir t. VI, 439, note 1.

Page 56, ligne 26. — *Après :* Dreyfus, *ajouter :* (2). —

Ajouter la note suivante : (2) Alfred Dreyfus, né à Mulhouse, le 19 octobre 1859, « d'une vieille famille alsacienne ». (*Revision du procès de Rennes, rapport Baudouin*, 68).

Son père, né à Rissheim (Haut-Rhin), « mourut dans la même localité le 12 mai 1891 ». Il avait opté en 1871 pour la nationalité française.

Alfred Dreyfus fut reçu en 1882 à l'École polytechnique; il en sortit dans l'artillerie. Il avait épousé, en avril 1890, la fille d'un négociant en diamants, Lucie Hadamard.

Page 121, note 1. — *Ajouter :* Voir *Rennes* et *Revision du procès* de *Rennes, rapport Baudouin*, 184 et 188.

Page 192, note 3. — *Ajouter :* Le commandant Biot protesta, par la suite, qu'il n'avait jamais vu le commandant Henry (*Temps*, 4 août 1903). Papillaud invité, en 1903, par la Cour de cassation à produire la lettre d'Henry, déclara qu'il ne la possédait plus (voir t. VI, 352). J'acquis un peu plus tard la certitude que Papillaud avait eu de fréquentes relations avec Henry et qu'il le connaissait dès 1894.

Page 218, ligne 27. — *Au lieu de :* traîter, *lire :* traître.

Page 226, note 6. — *Après :* 7, *ajouter :* Je tiens de Lane, inspecteur général à la gare de Cologne, que, vers 1890, un agent que l'État-major allemand avait à Paris signala des officiers français qui devaient visiter les bords du Rhin sous un déguisement et envoya leur photographie au *Thiergarten*. Les officiers furent reconnus, en effet, mais s'aperçurent qu'ils étaient filés et gagnèrent la frontière. Henry était, sans doute, au courant de l'incident.

Page 246, note 4. — *Ajouter :* Voir *Rennes*, II, 226-228.
Selon Du Paty, Sandherr aurait consulté seulement le commandant Munier, ancien secrétaire de la Commission de cryptographie.

Page 268, ligne 6 de la note. — *Remplacer le reste de la note par :* Voir t. II, 658.

Pages 348-350. — Pauffin de Saint-Morel a protesté, par la suite, qu'il n'avait point entretenu Rochefort des lettres de l'empereur d'Allemagne et qu'il n'avait jamais rien su

de ces lettres (voir t. VI, 329). — Sur la légende des lettres de l'Empereur et du bordereau annoté, voir t. V, 214 et suiv. et t. VI, 247, 325, etc.

Page 398, lignes 17-18. — *Supprimer :* Echemann de Sandherr, Gallet d'Henry.

Page 398, note 1. — *Au lieu de :* commandant Henry, *lire:* capitaine Henry.

Page 399, ligne 10. — *Avant :* (2), *ajouter:* Il leur faisait porter par Lauth des notes où il résumait les incidents et ses impressions.

Page 399, note 2. — *Supprimer :* Lettre confirmative de Zurlinden. *Après :* 40, *ajouter :* Zurlinden ; *Rennes*, I, 609, Lauth.

Page 417, ligne 6. — *Au lieu de :* ami intime d'Henry, *lire :* qui était connu d'Henry.

Page 417, lignes 13-15. — *Compléter ces trois lignes comme suit :* Henry s'était fâché ; le bruit de l'incident se répandit pendant la suspension d'audience. Gallet s'informa auprès de Maurel, qui lui dit qu'à la demande de Gonse, il allait de nouveau interroger Henry. Maurel, comme Gallet, comme tant d'autres, avait toute confiance.....

Page 420, note 4. — *Ajouter :* Sur les conversations de Val Carlos, voir t. VI, 299 et *Cass.*, III, 442, *Mornard.*

Page 421, note 2, ligne 4. — *Au lieu de :* et Gallet..., *lire :* de même Gallet (Voir t. IV, 225, note 1).

Page 438, ligne 14. — *Après :* (2), *ajouter :* Gallet éprouva un court scrupule, mais Maurel lui opposa les notes du ministre, la raison d'État ; on passa outre.

Page 439, ligne 11. — *Ajouter :* La note était écrite sur papier à en-tête du cabinet du ministre de la Guerre (1); c'était, pour ces soldats, la parole même de Mercier. *En note :* (1) Récit du général (alors commandant) Gallet.

Page 441, note 2. — *Après :* le 7 septembre, *ajouter :* 1899.

Page 441, note 2. — *Au lieu de :* celle de Gallet par le colonel D'Aboville, et celle d'Echemann par le comman-

dant De Mitry, *lire :* celle de Gallet par le commandant De Mitry, et celle d'Echemann par d'Aboville.

Page 442, ligne 22. — *Après :* bordereau, *ajouter :* qui confirme le passage du commentaire sur le voyage de Dreyfus dans les Alpes.

Page 442, note 2. — *Supprimer :* ou de Pauffin de Saint-Morel.

Page 442, note 2. — *Après :* significative, *ajouter :* Voir t. II, 348.

Page 494, ligne 17. — *Au lieu de :* Lebrun-Renault, *lire* (*ici et partout où se retrouve le nom de cet officier*) *:* Lebrun-Renaud, *conformément à l'orthographe de l'« Annuaire militaire » et contrairement à celle qui avait été fréquemment donnée pendant l'Affaire.*

Page 519, note 3. — *Ajouter :* Voir t. VI, 447-448. — Guérin ne dit pas à Picquart que Saussier trouvait les aveux inconciliables avec les protestations publiques de Dreyfus. Picquart partit en voiture avec lui et lui dit qu'il y avait d'autres traîtres, lui parla de Maurice Weil, lui demanda des renseignements sur cet ami de Saussier.

Page 522, ligne 8. — *Au lieu de :* n'été volée, *lire :* n'a été volée.

Page 535, note 5. — *Ajouter à la fin de la note : Rennes*, I, 152, lettre de Dupuy à Casimir-Perier de février 1898, versée aux débats : « Il ne nous a rien dit de précis. A coup sûr, il n'a pas redit le propos : Si j'ai livré des pièces... »

Page 536, ligne 12. — *Au lieu de :* Lebrun-Renault salua..., *lire :* Lebrun-Renaud, qui ne demandait qu'à s'en aller, salua et sortit.

Page 536, note 3. — *Ajouter :* I, 869; *Rennes*, I, 152, lettre de Dupuy à Casimir-Perier : « Il m'a dit : J'étais intimidé et troublé, je ne demandais qu'à m'en aller. — Enfin, lui ai-je dit, vous êtes-vous rendu compte du but pour lequel le ministre vous avait envoyé à l'Élysée ? — Ah, pour cela, oui ; c'était pour m'y faire donner un savon. »

Page 537, note 2. — *Supprimer :* « Et toujours... phrase ».

Page 545, note 1, ligne 2. — *Supprimer* : catholique et ultramontaine.

Page 568, note 1. — *Après :* 19 janvier, *ajouter:* Toutes les lettres, soit de Dreyfus, soit de sa femme et de son frère, étaient d'abord communiquées au Directeur de l'administration pénitentiaire, qui décidait si elles pouvaient être ou non transmises.

Page 569, note 2, — *Après*: Picqué, *ajouter :* Rapport du 19 janvier 1895. Le rapport se termine ainsi : « Il ne discontinue pas de parler de son innocence et j'ai dû couper court à ses protestations. »

Page 572, ligne 11. — *Après*: affaire, *ajouter* : (1).

Page 572, ligne 19. — *Au lieu de :* (1), *lire :* (2).

Page 572, ligne 21. — *Après :* refusé, *lire :* (3).

Page 572, ligne 26. — *Après :* minutes, *ajouter :* (4).

Page 572, ligne 28. — *Après :* image, *ajouter :* Elle lui dit sa confiance, sa certitude que le vrai coupable ne tarderait pas à être découvert; il la supplia de presser les recherches, de ne rien épargner pour aboutir vite. Picqué note ainsi ses propos : « La souffrance physique lui importe peu, mais les souffrances morales qu'il endure le tuent ; il se rend compte des sentiments que doivent éprouver ceux qui l'approchent et qui ont le droit de le considérer comme le dernier des misérables ; un assassin peut inspirer de la pitié, tandis que lui... »

Page 572, *modifier les notes comme suit :* — (1). « Vous y assisterez et vous veillerez à ce qu'il ne soit rien dit qui ait trait aux débats pour lesquels le huis-clos a été prononcé. » (Lettre du Directeur de l'administration pénitentiaire du 8 février 1895). — (2). Lettre du 19 janvier 1895. — Note du Directeur de l'administration pénitentiaire en date du 15 janvier 1895 : « Les visites que pourra recevoir l'ex-capitaine Dreyfus, après approbation de l'autorité supérieure, auront lieu en présence du Directeur,

qui devra mettre immédiatement fin à la conversation s'il était question des débats qui ont eu lieu à huis-clos » — (3). Rapport de Picqué du 17 février 1895 : « L'entrevue eut lieu en ma présence dans la loge du portier. Le condamné se tient dans l'encadrement de la porte, où une chaise est placée à son usage; ils sont séparés l'un de l'autre exactement par une distance de deux pas; ils sont donc dans la même pièce. Je n'ai pas cru devoir leur permettre de s'embrasser ni de se toucher la main, dans la crainte qu'ils ne profitassent de cette circonstance pour échanger des correspondances ou des paroles à voix basse. » — (4). Pendant une heure. (Rapport de Picqué du 14 février 1895.)

Page 574, ligne 9. — *Au lieu de :* une goélette, *lire :* un canot à vapeur.

Page 574, note 3. — *Ajouter :* « En raison de la soudaineté de ce départ, personne n'y assistait. Aucun incident ». (Dépêche de Picqué au ministre de l'Intérieur, du 21 février 1895).

Page 578, note 4. — *Avant : Rennes, lire :* (4).

Page 581, note 4. — *Au lieu de : Rennes*, II, 426, *lire : Rennes*, III, 426.

Page 598, ligne 18. — *Au lieu de :* 20 novembre, *lire :* 20 septembre.

Page 603, dernière ligne. — *Supprimer :* qui.

Page 604, ligne 1. — *Supprimer :* connaissait l'écriture de son collègue.

Page 605, lignes 17-18. — *Supprimer :* et où il a reconnu... l'écriture de Du Paty.

Page 605, note 1. — *Au lieu de :* Dupaty, *lire :* Du Paty.

Page 635, lignes 19-20. — *Au lieu de* : Forzinetti chez Boisdeffre, *lire* : conversation de Forzinetti avec Boisdeffre.

Page 637, ligne 14. — *Au lieu de :* 335, *lire :* 355.

Page 638, ligne 1. — *Au lieu de :* 368, *lire :* 388.

Tome II. — **Esterhazy.**

Page 1, note 4, ligne 2. — *Au lieu de:* germanisa, *lire :* changea.

Page 10, note 2. — *Au lieu de :* baillage, *lire :* bailliage.

Page 11, note 2, ligne 11. — *Au lieu de :* Fuberand, *lire :* Fulcrand.

Page 11, note 2, ligne 13. — *Au lieu de :* La Chesnaye, Desbois, *lire :* La Chesnaye-Desbois.

Page 13, note 1, ligne 1. — *Au lieu de :* Valville, *lire :* Valmont.

Page 13, note 1, ligne 2. — *Au lieu de :* Valmont, *lire :* Valville.

Page 28, ligne 3. — *Au lieu de :* pateaugeait, *lire :* pataugeait.

Page 32, note 5. — *Après :* séjour, *ajouter :* en.

Page 33, note 3. — *Au lieu de :* 14 novembre, *lire :* 14 septembre.

Page 37, ligne 19. — *Au lieu de :* ragoûts, *lire :* ragots.

Page 41, note 1, *in fine*. — *Au lieu de :* Meiningen, *lire :* Menigen.

Page 44, ligne 16. — *Au lieu de :* cinquantaine, *lire :* quarantaine.

Page 46, ligne 21. — *Au lieu de :* Châtellerault, *lire :* Cholet.

Page 46, note 2. — *Au lieu de :* Iniquité, *lire :* L'Iniquité.

Page 49, note 1. — *Après :* 18 septembre, *ajouter :* 1885.

Page 51, lignes 4-5. — *Supprimer :* Sa femme dut réclamer la séparation de biens.

Page 51, note 3. — *Supprimer :* Par jugement ... en date du 8 juin 1898.

Page 51, note 3. — *Au lieu de :* Le Tribunal... » etc., *lire :* etc. ». La séparation de biens fut prononcée par la suite.

Page 52, ligne 17. — *Au lieu de :* Lamaze, *lire :* Lamase.

Pages 52, note 5, 53, note 1, 54, note 1, 55, note 1, 56, note 1. — *Après les mois de :* mai, juin, août, *ajouter :* 1892.

Page 58, note 2. — *Au lieu de :* Estherhazy, *lire :* Esterhazy.

Page 62, note 5. — *Au lieu de :* plus plus, *lire :* plus.

Page 63, ligne 19, page 64, ligne 1, page 65, ligne 22. — *Au lieu de :* de Guiny, *lire :* du Guiny.

Page 73, ligne 16. — *Au lieu de :* qu'au surplus, *lire :* au surplus.

Page 75, ligne 16. — *Après :* Boisdeffre, *ajouter :* le.

Page 88, ligne 1. — *Au lieu de :* divertiren, *lire :* divertirent.

Page 94, note 3. — *Au lieu de : Cass.*, III, 259, *lire : Cass.*, I, 230, Bertulus, et III, 259.

Page 102, note 3. — *Après :* 17 juillet, *lire :* 1894.

Page 111, note 1. — *A la fin de la note ajouter :* Voir t. V, 276, lettre à Carrière, du 6 août 1899.

Page 111, note 2, lignes 3-4. — *Au lieu de :* d'aileurs, *lire :* d'ailleurs.

Page 117, note 1. — *Après :* 26 octobre, *ajouter :* 1894.

Page 121, lignes 13-14. — *Au lieu de :* qui parut accusatrice, *lire :* qu'on interpréta contre lui.

Page 121, note 1, ligne 6. — *Supprimer :* Chautemps... ne dément pas.

Page 122, ligne 8. — *Après :* forçats, *ajouter :* Il inspirait tant d'horreur que les soldats de l'infanterie coloniale qui gardaient le bagne avaient projeté, s'il entr'ouvrait sa fenêtre, de lui tirer un coup de fusil, sous prétexte qu'il aurait cherché à fuir (1).

Page 122, ligne 11. — *Au lieu de :* (1), *lire :* (2).

Page 122, ligne 15. — *Au lieu de :* (2), *lire :* (3).

Page 122, *modifier les notes comme suit :* — (1). Le lieutenant-colonel Peroz fut avisé et donna des instructions formelles, défendit aux soldats de faire usage de leurs armes, quoi qu'il arrivât — (2) *Cinq années*, 100. — (3) Du 15 mars 1895.

Page 130, ligne 28. — *Au lieu de :* prémunis, *lire :* prévenus.

Page 130, note 1. — *Après :* 12 juin, *ajouter :* 1895.

Page 131, ligne 10. — *Au lieu de :* suraigüe, *lire :* suraiguë.

Page 137, note 1. — *Après :* 8 mai, *ajouter :* 1895.

Page 149, note 2. — *Après :* janvier, *ajouter :* 1896.

Page 149, note 3. — *Après :* mars, *ajouter :* 1896.

Page 168, note 4, lignes 3 et 4. — *Au lieu de : Journal*, *lire :* journal.

Page 175, dernière ligne. — *Au lieu de :* commandant, *lire :* capitaine.

Page 189, note 1. — *Au lieu de :* 1883, *lire :* 1893.

Page 200, note 1. — *Avant :* Voir... *rétablir :* (1). — *Après :* suiv., *ajouter : Cass.*, I, 465, Trarieux, d'après Tornielli.

Page 205, note 2. — *Au lieu de :* capitaine, *lire :* lieutenant.

Page 208, ligne 9. — *Supprimer :* de naissance.

Page 209, note 4. — *Après : Rennes*, *lire :* I.

Page 217, note 4. — *Après :* 386, *ajouter :* Picquart. — *Après :* rien, *ajouter :* III, 320, Weill.

Page 221, avant-dernière ligne. — *Au lieu de :* franco-russes, *lire :* français et russes.

Page 221, note 2. — *Après :* (2), *lire : Cass.*, V, 163.

Page 221, note 2, ligne 3. — *Au lieu de :* Generalsatbs, *lire :* Generalstabs.

Page 221, note 2, ligne 4. — *Au lieu de :* dass, *lire :* das.

Page 223, note 5, ligne 4. — *Au lieu de :* 1° la note de Bayle, mort depuis, n'a pas été retrouvée, *lire :* 1° la note de Bayle, dont la prétendue disparition fut attribuée par Henry à Dreyfus, fut retrouvée en 1903 par le lieutenant-colonel Fournier et le capitaine Hallouin (voir t. VI, 271).

Page 237, note 2. — *Au lieu de :* 1895, *lire :* 1896.

Page 242, dernière ligne. — *Après :* vu, *ajouter :* de sa mère.

Page 243, note 3. — *Modifier la note comme suit :* Roget dira à Rennes (I, 278) qu'il a « eu entre les mains une correspondance tout à fait intime de Schwarzkoppen, compromettante pour l'honneur d'une tierce personne », c'est-à-dire « des lettres de cette femme ». D'autre part, comme l'amie de Schwarzkoppen avait déguisé son écriture dans le *petit bleu*, Gonse en profita pour déposer que « l'écriture de la carte-télégramme était inconnue » (I, 553), ce qui fut répété par Lauth (I, 619). De même Roget : « C'est le seul document de ce genre qui nous soit venu dans un espace de huit ans » ; il ajoute toutefois : « *Par malheur*, depuis son faux, Henry est *un petit peu* suspect » (I, 296).

Page 244, ligne 3. — *Au lieu de :* entrer au ministère de la Guerre, *lire :* être nommé dans les bureaux de la Guerre.

Page 244, ligne 14. — *Ajouter :* Et d'autres pièces, de 1895, étaient plus importantes encore, mais Henry se garda de

les faire voir à Picquart. En mars, une lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen : « Il faut que vous ayez l'obligeance de m'envoyer de suite ce que vous avez copié... Je vous annonce que j'aurai l'organisation des chemins de fer ». En avril, un rapport d'un agent de Berlin : « Un *monsieur* admirablement informé », civil ou militaire, l'agent ne le savait pas, « mais décoré, âgé d'environ quarante-trois ans », qui allait « fréquemment à l'ambassade de la rue de Lille en conservant à la boutonnière le ruban de la Légion d'honneur », et qui « remettait de nombreux rapports » à l'attaché allemand. C'était le portrait tout craché d'Esterhazy.

Page 250, lignes 15-16. — *Au lieu de :* plus tard à Cavaignac et à Roget, *lire :* la veille de sa mort.

Page 250, note 2. — *Après :* 30 septembre, *ajouter :* 1898.

Page 251, lignes 15-16. — *Au lieu de :* Il cessa brusquement tous rapports avec Schwarzkoppen, *lire :* Esterhazy avisa Drumont que « ses ennemis voulaient recommencer l'affaire Dreyfus et l'y mêler, parce que son écriture ressemblait à celle du Juif » (5). — *Ajouter la note suivante :* (5) C'est Drumont lui-même qui a révélé l'incident (*Libre Parole*, du 3 décembre 1902) quelques jours après la publication de ce volume et sans comprendre, peut-être, toute la portée de son récit. Drumont dit qu'il ne peut se rappeler la date exacte de cette visite d'Esterhazy en 1896, « mais c'était certainement avant la publication des brochures de Bernard Lazare, alors que l'affaire Dreyfus était déjà, sinon oubliée, du moins entrée dans le définitif ».

Page 256, note 3. — *Après :* 13 décembre, *ajouter :* 1897.

Page 261, ligne 18. — *Au lieu de :* Schwarkoppen, *lire :* Schwarzkoppen.

Pages 267, note 2 ; 269, note 4 ; 276, note 4. — *Après :* septembre, *ajouter :* 1898.

Page 279, note 3. — *Au lieu de :* lorque, *lire :* lorsque.

Page 280, note 2. — *Après :* 5 août, *ajouter :* 1897.

Page 284, ligne 15. — *Au lieu de :* de Guiny, *lire :* du Guiny.

Page 284, note 5. — *Au lieu de :* Estherhazy, *lire :* Esterhazy.

Page 284, dernière ligne. — *Au lieu de :* Roce, *lire :* Roche.

Page 294, lignes 13-14. — *Supprimer la phrase :* Et il reconnut l'écriture de Du Paty.

Page 302, ligne 9. — *Au lieu de :* chappe, *lire :* chape.

Page 305, ligne 19. — *Supprimer :* prochains.

Page 315, note 1. — *Au lieu de :* Rapport du, *lire :* Rapport d'.

Pages 254, note 2 ; 255, note 2 ; 268, note 2 ; 288, note 1 ; 303, note 2 ; 306, note 3 ; 308, note 1 ; 316, note 3 ; 318, note 1 ; 319, note 1 ; 329, note 1 ; 330, note 1 ; 330, note 3 ; 331, note 1 ; 332, note 1 ; 333, note 5 ; 342, notes 3 et 6 ; 345, note 1 ; 360, note 1 ; 379, note 1 ; 380, note 4 ; 381, note 2 ; 382, notes 2 et 3 ; 390, note 3 ; 404, note 1 ; 405, note 2 ; 408, note 2 ; 410, note 1 ; 432, note 3 ; 437, note 1 ; 447, note 1 ; 453, note 1 ; 454, note 1 ; 459, note 3 ; 468, note 3; 469, note 1 ; 470, note 1. — *Après les mois de :* janvier, avril, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre, *ajouter :* 1896.

Page 350, note 5. — *Après :* 6 octobre, *ajouter :* 1894.

Page 360, ligne 9. — *Au lieu de :* déférant, *lire :* déférent.

Page 388, lignes 4-5. — *Au lieu de :* C'était une lettre de Schwarzkoppen à Panizzardi, *lire :* C'était une lettre de Panizzardi à un collaborateur de Schwarzkoppen...

Page 388, ligne 11. — *Au lieu de :* chwarzkoppen, *lire :* Panizzardi.

Page 388, note 2, *in fine*. — *Ajouter :* Voir t. VI, 258.

Page 389, ligne 3. — *Au lieu de :* ambassade d'Allemagne, *lire :* ambassade d'Italie.

Page 403, note 2, ligne 8. — *Après :* 8 août, *ajouter :* suivant.

Page 417, note 1. — *Au lieu de :* I, 214, *lire :* I, 264. — *A la fin de la note, ajouter :* La réponse se trouve peut-être dans ce passage du rapport de Wattines, le gendre de Billot, de mai 1898 : « A ce moment (septembre 1896), le même personnage diplomatique qui a été plusieurs fois un guide sûr dans cette affaire, révèle encore spontanément que le colonel Panizzardi est très préoccupé. » Il s'agit de Val-Carlos.

Page 431, ligne 2 de la note. — *Au lieu de :* Buneau, *lire :* Bunau.

Page 432, ligne 2. — *Au lieu de :* Teysonnieres, *lire :* Teyssonnières.

Page 435, note 1, ligne 6. — *Au lieu de :* Matthieu, *lire :* Mathieu.

Page 458, ligne 22. — *Au lieu de :* syle, *lire :* style.

Page 462, lignes 3-4. — *Au lieu de :* maison, *lire :* rue.

Page 470, ligne 21. — *Au lieu de :* La Roque, *lire :* La Rocque.

Pages 471, note 3 ; 472, note 1 ; 473, note 1 ; 488, note 2 ; 512, note 5 ; 530, note 1 ; 533, note 5 ; 534, note 2 ; 536, notes 1 et 2 ; 538, note 1 ; 539, note 1 ; 545, note 1 ; 548, note 1 ; 549, notes 1 et 3 ; 550, note 2 ; 551, note 1 ; 552, note 1 ; 553, note 1 ; 555, note 1 ; 556, note 1 ; 610, note 2, 611, note 1 ; 616, note 2 ; 617, note 1 ; 625, note 1 ; 630, note 3 ; 632, note 4 ; 633, note 1 ; 634, note 1 ; 636, note 1; 646, note 2 ; 650, note 1 ; 651, note 1 ; 652, note 1 ; 654, note 2 ; 655, note 1 ; 660, note 1 ; 661, note 1 ; 664 ,note 2 ; 665, note 3 ; 666, notes 2 et 6 ; 667, note 4 ; 672, note 4 ; 678, note 4 ; 679, note 1 ; 681, note 1 ; 682, note 7 ; 691,

note 1. — *Après les mois de* : janvier, mars, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre, *ajouter* : 1897.

Page 480, note 1. — *Au lieu de :* X..., *lire :* Grenier.

Page 485, note 2. — *Au lieu de :* X..., *lire :* Grenier.

Page 499, note 2, ligne 4. — *Au lieu de :* eclesiastique: *lire :* ecclésiastique.

Page 512, ligne 21. — *Au lieu de :* Teysonnières, *lire :* Teyssonnières.

Page 522, ligne 15. — *Au lieu de :* juge d'instruction, *lire :* magistrat.

Page 540, ligne 22. — *Après :* dangers, *ajouter :* (3). — *Ajouter la note suivante :* (3) *Cass.*, I, 792, femme Gérard : « Le commandant nous a affirmé qu'il avait été prévenu au mois d'août qu'il allait être dénoncé comme ayant écrit le bordereau. » Le 1er octobre, il écrivit à Christian qu'il était menacé de gros ennuis.

Page 545, note 1. — *Au lieu de :* 12 septembre, *lire :* 10 septembre 1897.

Page 552, ligne 14. — *Au lieu de :* Atendtez, *lire :* Attendez.

Page 567, note 1. — *Après :* Du Paty, *ajouter : Rennes*, II, 159, Gonse.

Page 569, note 1, *in fine.* — *Ajouter :* « J'avoue que le moyen n'était pas fameux ».

Page 570, note 1, ligne 6. — *Après :* 6 juin, *ajouter :* 1899.

Page 570, note 3, *in fine.* — *Ajouter :* « J'écrivis de ma main sur la pièce : A conserver ; à ne pas envoyer ; ordre du Ministre ».

Page 574, note 1, lignes 5, 8, 23 et 24. — *Au lieu de :* Mme M..., *lire :* Mme Monnier. — *In fine, ajouter :* Le P. Du Lac renouvela son démenti par une lettre à l'abbé Gayraud, qui en donna lecture à la Chambre (23 mars 1903).

Page 579, ligne 10. — *Modifier cette ligne comme suit :*

... la fausse lettre de Panizzardi à Schwarzkoppen et une lettre authentique de l'attaché italien à son collègue allemand sur l'organisation des chemins de fer, du 28 mars 1895, mais qu'Henry avait datée d'avril 1894 pour l'appliquer à Dreyfus. Panizzardi écrivait à Schwarzkoppen qu'il allait recevoir des documents sur le service des chemins de fer français ; la lettre, le jour même où on l'avait interceptée, avait été copiée par Gribelin ; le bordereau, qui contenait cette copie, avait été établi le 1er avril, signé par Sandherr et mis sous scellé ; un procès-verbal du tout avait été dressé. Impossible d'authentiquer plus formellement une date. Henry, tranquillement, avait brisé les scellés... etc. (Voir *Cass.*, V, 51 et suivantes).

Page 581, dernière ligne de la note. — *Au lieu de :* V. t. I, 350, *lire :* Le 6 septembre 1899, la *Libre Parole* publia un article intitulé : *Les deux bordereaux.*

Page 594, note 1. — *Après :* Du Paty, *remplacer la fin de la ligne et les trois lignes suivantes comme suit :* Esterhazy a fait deux récits presque identiques de l'entrevue de Montsouris (*Cass.*, I, 578 ; II, 181, *Cons. d'enquête*).

Page 603, ligne 5. — *Après :* absurde, *ajouter :* proposa de raconter que le bordereau lui avait été dicté par Sandherr, « comme une lettre de change tirée sur l'ensemble des preuves qui établissaient la culpabilité de Dreyfus, mais que... »

Page 603, note 1. — *Modifier la note comme suit :* Récit d'Esterhazy dans le *Matin* du 18 juillet 1899 et *Cass.*, I, 587.

Page 605, ligne 4. — *Après :* bordereau, *ajouter :* En fait, Esterhazy avait bien écrit autrefois « une étude de sept ou huit pages » sur le combat d'Eupatoria, mais en 1893, et l'avait à cette époque, en mars, montrée à plusieurs officiers, notamment au capitaine Bergouignan (1). Il s'est souvenu de l'incident et, là-dessus, a bâti son roman avec Henry. — *En note :* (1) *Rennes*, II, 494, lettre de Bergouignan à l'expert Varinard (de Tarbes, le 21 août 1899).

Page 614, ligne 1. — *Au lieu de :* combattif, *lire :* combatif.

Page 624, ligne 17. — *Au lieu de :* ce n'était pas un méchant homme, amateur, *lire :* ce n'était pas un méchant homme ; il était amateur...

Page 632, ligne 3. — *Après :* certaines convictions, *ajouter :* Henry, sur les fonds du service des Renseignements, avait organisé une « masse noire » dont il était seul à disposer. Voir t. VI, 383.

Page 635, ligne 10. — *Au lieu de :* revison, *lire :* revision.

Page 650, ligne 18. — *Au lieu de :* du faux Henry, *lire :* d'un document décisif contre Dreyfus.

Page 656, note 1. — *Ajouter:* Dans ma déposition devant la Cour de cassation (2 mai 1904), j'ai émis l'hypothèse que la pièce dont Esterhazy menaçait Félix Faure était le bordereau annoté ou la lettre de l'empereur d'Allemagne. La pièce « *Canaille de D.* » était connue de tout le monde depuis un an ; en quoi sa révélation aurait-elle pu inquiéter le président de la République et l'État-major?

Page 668, note 2. — *Au lieu de :* 1898, *lire :* 1897.

Page 675, ligne 14. — *Au lieu de :* Pelouze, *lire :* Perouze.

Page 680, ligne 3. — *Au lieu de :* Bertrand, *lire :* Appell.

Page 680, ligne 16. — *Au lieu de :* lui montra, *lire :* montra à Zola sous le sceau du secret.

Page 699, dernière ligne. — *Après :* 5 août, *ajouter :* 1896.

Page 701, note 2.— *Après : Cass.*, I, 165 *supprimer :* Instr. Tavernier, 104.

Tome III. — **La Crise.**

Page 32. — *Rétablir le numéro de la page.*

Page 47, lignes 29-31, p. 48, lignes 1-3. — *Au lieu de :* ce brouillon, chiffon informe… Castelin, *lire* : ce brouillon, sans date ni signature, avait été ramassé à l'ambassade d'Autriche dans les premiers jours du mois d'octobre (1897), au moment où les journaux commençaient à s'occuper du projet de Scheurer et annonçaient qu'il interpellerait le gouvernement sur Dreyfus (Voir t. III, 556).

Page 48, ligne 14. — *Au lieu de :* I, 583, *lire :* III, 583.

Page 48, note 1, ligne 7. — *Au lieu de :* par le *Temps*, *lire :* dans le temps (Voir t. V, 512).

Comme on le voit par l'erratum ci-dessus, c'est à tort que j'avais attribué, lors de la publication de mon troisième volume, la date de 1896 à la pièce dite *lettre Schneider*. Cette lettre est bien de 1897, mais elle n'est pas du 30 novembre 1897, comme l'a prétendu Mercier d'après Henry ; elle est des premiers jours d'octobre, comme le général Roget en est d'ailleurs convenu lui-même dans sa déposition du 7 mai 1904 devant la Cour de cassation (I, 625). Le général Roget, dans cette déposition, me reproche l'erreur de date que j'ai commise et dont je conviens ; il ne conviendra pas de m'avoir, dans cette même déposition, cité inexactement.

La question de la dépêche Schneider a été élucidée dans le réquisitoire du procureur général Baudouin. Il me paraît nécessaire de reproduire ici cet exposé, d'où il ne résulte pas seulement que la lettre Schneider a été produite

avec une fausse date, mais que le texte qui en a été donné par Mercier diffère entièrement de l'original qui figure au dossier secret.

LA DÉPÊCHE SCHNEIDER

« Aux dénégations si précises et si concordantes des autorités allemandes et italiennes, les adversaires de la revision ont cherché à opposer les déclarations du colonel Schneider, attaché militaire d'Autriche-Hongrie à Paris. Au cours de sa déposition à Rennes, le 12 août 1899, le général Mercier a été amené à parler des confidences que lui avait faites le colonel Sandherr sur le rôle actif que jouaient certains attachés militaires étrangers dans l'organisation du service d'espionnage ; et, pour montrer que ces appréhensions n'étaient que trop justifiées, il a fait donner lecture au Conseil de guerre d'une pièce ainsi conçue :

« Paris, le 30 novembre 1897.

« On avait déjà émis bien des fois pareille supposition « que le traître est autre que Dreyfus, et je ne serais pas « revenu là-dessus si, depuis un an, je n'avais appris par « des tierces personnes que les attachés militaires allemand « et italien auraient soutenu la même thèse dans les sa- « lons à droite et à gauche. Je m'en tiens toujours et en- « core aux informations publiées dans le temps au sujet « de l'affaire Dreyfus. Je continue à les considérer comme « justes et estime que Dreyfus a eu des relations avec les « bureaux confidentiels allemands de Strasbourg et de « Bruxelles, que le grand État-major allemand cache avec « un soin jaloux même à ses nationaux (1). »

« Le général Mercier, qui a refusé de faire connaître comment il s'était procuré ce document, n'avait pas donné le nom (2) de l'auteur de cette pièce, mais il lui avait formellement attribué comme date celle du 30 no-

(1) Général Mercier, *Rennes*, I, 76.
(2) Général Mercier, *Enq. crim.*, I, 292 : *Rennes*, II, 23-22.

vembre 1897, qui était inscrite sur la copie qu'il avait en mains (1).

« M. Cavaignac s'est montré moins réservé dans sa déposition du 14 août. Faisant allusion à cette même pièce, il l'a présentée comme émanant de l'attaché militaire austro-hongrois, le colonel Schneider, et il a même insisté sur la valeur qu'elle offrait à raison des relations d'étroite amitié qui unissaient cet officier aux attachés militaires A. et B. et qui lui avaient ainsi permis de prendre part à leurs travaux et d'être au courant de leurs opérations (2).

« Quant au général Roget, comme, à différentes reprises, et notamment devant la Cour de cassation, il avait parlé de pièces significatives dans lesquelles la culpabilité de Dreyfus était affirmée formellement, à l'audience du 17 août, il a été invité par la défense à s'expliquer plus clairement sur ce point, et il a dû reconnaître qu'en s'exprimant ainsi, il avait voulu parler du rapport de l'attaché militaire qui avait été versé par le général Mercier et qu'il n'avait pas eu d'autres pièces entre les mains (3).

« Lorsque le colonel Schneider a su, par la lecture du *Figaro*, l'usage qui avait été fait de son nom, il s'est empressé d'envoyer au journal, qui l'a insérée, la dépêche suivante :

« *Figaro*, Paris.

« Ems, 17 août, 10 h. 20.

« Lettre du 30 novembre 1897, attribuée à moi et repro-
« duite dans le *Figaro*, le mercredi 16 août, est un faux.

« Signé : Colonel SCHNEIDER (4). »

« Malgré ce démenti, le commandant Cuignet n'a pas hésité à tirer parti de cette pièce dans sa déposition du 19 août. Faisant allusion à l'accusation de faux dirigée

(1) Général Mercier, *Enq. crim.*, I, 293. — Général Roget, *Enq. crim.*, I, 623. — Rollin, *Enq. crim.*, I, 368. — Général Chamoin, *Enq. crim.*, I, 339. — Cuignet, *Enq. crim.*, I, 777.

(2) Cavaignac, *Rennes*, I, 197. — Général Roget, *Enq. crim.*, I, 623 et suiv.

(3) Général Roget, *Rennes*, I, 338 et 339.

(4) *Rennes*, I, 144.

contre elle, il a observé qu' « elle était comprise dans une partie du dossier secret, dont l'authenticité n'avait jamais été mise en doute, et que, si ce démenti était maintenu, il se faisait fort d'établir d'une manière indiscutable l'authenticité du rapport dont il s'agissait (1) ». Pour répondre à cette affirmation, le colonel Schneider a adressé le 22 août la lettre rectificative suivante au *Figaro* :

22 août 1899.

« Monsieur le Rédacteur en chef du *Figaro*,

« Le 17 de ce mois, j'adressais au *Figaro* le télégramme « suivant : « Lettre du 30 novembre 1897 attribuée à moi « et reproduite dans le *Figaro*, le mercredi 16 août, est un « faux ».

« Puisque vous avez bien voulu le publier, je vous prie « aujourd'hui d'y ajouter ceci. Le 30 novembre 1897, mon « opinion était *absolument contraire* à celle qui se trouve « exprimée dans la pièce en question. L'apposition de la « date susdite et de ma signature au texte que l'on m'attribue constitue un faux. Ce faux subsisterait même dans « le cas où, ce dont je ne puis juger sans l'avoir sous les « yeux, le texte lui-même émanerait de moi à une autre « date.

« Agréez, monsieur le Rédacteur en chef, etc...

« Signé : Colonel SCHNEIDER (2). »

« On pouvait croire que l'incident était clos et que la fausseté du rapport attribué au colonel Schneider était désormais démontrée. D'accord avec le général Mercier (3), le général Roget vient, dans sa déposition nouvelle devant la Chambre criminelle, de remettre toute la question en discussion. De même que le commandant Cuignet (4), il a commencé par relever avec aigreur une

(1) Commandant Cuignet, *Rennes*, I, 499-511.
(2) *Rennes*, I, 145.
(3) Général MERCIER, *Enq. crim.*, I, 291, 292, 293.
(4) Général ROGET, *Enq. crim.*, 620-621. — Commandant CUIGNET, *Enq. crim.*, I, 745.

erreur qui s'est glissée dans la sténographie du procès de Rennes, et qu'il a dénoncée comme constituant le crime de faux (1). Le compte rendu sténographique a reproduit le rapport avec le mot « le Temps » écrit en italique et portant comme initiale un T majuscule, comme s'il s'agissait du journal le *Temps*. Il suffit de se reporter au texte allemand pour constater que l'expression ainsi traduite est : « damals », qui signifie « *autrefois*, dans le temps (2) ». Cette phrase ne veut donc pas dire que l'auteur du rapport se réfère aux informations parues dans le journal le *Temps*, mais qu'il s'en tient à celles qui ont été publiées *autrefois* sur l'affaire Dreyfus. Nous reconnaissons d'autant plus volontiers que le compte rendu sténographique a commis là une légère erreur que, quoi qu'on en ait dit, sans même prendre la peine de le vérifier (3), nous ne l'avons pas nous-même reproduite dans notre réquisitoire introductif ; l'expression *dans le temps* y était écrite en lettres romaines et avec un *t* minuscule (4). Mais il ne nous est pas donné de comprendre l'importance que certains témoins prétendent attacher à ce misérable détail ; il est dû à une divergence d'interprétation sur cette phrase à double sens contenue dans la traduction officielle ; et il s'explique trop aisément pour qu'on puisse l'attribuer à une intention malveillante (5). Il n'a, d'ailleurs, même pas pour conséquence d'altérer le sens général du rapport. Peu importe, en effet, que l'opinion à laquelle il est fait allusion eût été lue dans le journal le *Temps* ou entendue dans les conversations d'antan (6).

« Abordant le fond même de la question, le général Roget a lui-même constaté que ce rapport ne présentait d'intérêt qu'à raison de la date qui lui est attribuée. A le

(1) Général ROGET, *Enq. crim.*, I, 620-621.
(2) Général ROGET, *Enq. crim.*, I, 620-621. — CUIGNET, *Enq. crim.*, I, 745.
(3) Général ROGET, *Enq. crim.*, I, 621. — CUIGNET, *Enq. crim.*, I, 746.
(4) Réquisitoire introductif (Imprimerie nationale), p. 56. — *Stock*, p. 348.
(5) Général ROGET, *Enq. crim.*, I, 622.
(6) Général ROGET, *Enq. crim.*, I, 622-623.

supposer écrit peu de temps après la condamnation, il perdrait toute valeur, puisque alors tout le monde était convaincu de la culpabilité de Dreyfus, même A. et B. qui ne se sont aperçus de l'erreur judiciaire qu'après la publication de la pièce « *Ce canaille de D.* » (1) et du fac-similé du bordereau.

« Le général Roget a ensuite reconnu que la date du 30 novembre 1897, donnée par le général Mercier, était inexacte ; c'est celle de la copie produite devant le Conseil de guerre de Rennes ou plutôt de l'entrée de la pièce au service des Renseignements (2). Quant à l'original qui est écrit au crayon, il n'a pas été daté par son auteur, et si une date y est écrite à l'encre, elle est l'œuvre du service des Renseignements (3).

« Cette double constatation n'aurait-elle pas dû amener le général Roget à conclure que l'appréciation de la culpabilité de Dreyfus contenue dans le rapport pouvait ne pas avoir toute la signification qu'on cherchait à lui attribuer, puisqu'il était impossible de connaître avec précision la date à laquelle elle avait été formulée ? Il n'en a rien été. Le général Roget a fait, en effet, remarquer que le rapport du colonel Schneider se datait de lui-même par les énonciations de son texte. Faisant appel à sa mémoire, il a cru se souvenir que, dans la première phrase, il était question de l'interpellation que M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, devait développer à la tribune du Parlement. Or, l'événement est du mois d'octobre 1897, et, si l'on en croit M. Reinach (4), M. Scheurer-Kestner n'aurait fait part de son projet à qui que ce fut avant le 8 octobre. Le rapport du colonel Schneider serait donc postérieur à cette date et conserverait par conséquent la

(1) Général Roget, *Enq. crim.*, I, 625.
(2) Colonel Jouaust, *Rennes*, II, 24.
(3) Général Roget, *Enq. crim.*, I, 625.
(4) Le procureur général force ici la pensée du général Roget qui s'était borné à dire : « Avant la fin de septembre 1897, les projets de M. Scheurer-Kestner n'étaient pas encore connus dans le public ; cela est établi par ce que dit M. Mathieu Dreyfus lui-même dans ses *Souvenirs* cités par M. Joseph Reinach ». Voir t. II, 556.

portée qu'on lui attribue (1). L'attitude embarrassée du colonel Schneider, qui, après avoir donné le 17 août un démenti absolu et sans restriction, a dû, à la suite de la déposition du commandant Cuignet, admettre la possibilité que le texte eût été écrit de sa main, serait de nature à fortifier sur ce point la conviction du général Roget (2).

« Pour apprécier toute cette discussion, nous avons tenu à nous reporter à l'original même de la pièce. Nous l'avons retrouvé dans le dossier secret, où il figure sous le nº 66 *bis*, et nous avons constaté qu'il diffère entièrement de l'extrait placé par le général Mercier sous les yeux du Conseil de guerre de Rennes. En voici le texte complet, tel qu'il résulte de la traduction qui en a été faite par le service des Renseignements (3) :

« Depuis quelques jours, le cas du capitaine Dreyfus, condamné en 1894 pour haute trahison, fait de nouveau beaucoup de bruit dans la Presse.

« Un des vice-présidents du Sénat, M. Scheurer-Kestner, serait sur la trace des preuves d'innocence du condamné, et il doit y avoir sous peu une interpellation à ce sujet à la Chambre. On ne sait qu'une chose jusqu'à présent : c'est qu'un certain nombre de journalistes ont interpellé M. Scheurer-Kestner, qui prétend que l'on s'est trompé dans l'appréciation de l'écriture, que la trahison a bien eu lieu, mais que le traître était un autre que Dreyfus. On avait déjà bien des fois émis une pareille supposition, et je ne serais pas revenu là-dessus, si, depuis un an, je n'avais appris par de tierces personnes que les attachés militaires allemand et italien avaient soutenu la même thèse dans des salons, à droite et à gauche. Ces indiscrétions ont-elles franchi les limites de certains cercles et constituent-elles la base de la conviction de M. Scheurer-Kestner ? c'est ce que l'on verra dans la suite; mais cette supposition n'a rien d'invraisemblable. Je m'en tiens tou-

(1) Général Roget, *Enq. crim.*, I, 625.
(2) Général Roget, *Enq. crim.*, I, 623-624. — Lauth, *Rennes*, I, 631-633.
(3) Dossier secret, cote 66 *bis*.

jours et encore aux informations publiées autrefois au sujet de l'affaire Dreyfus, les considérant comme justes et estimant que Dreyfus a été en relations avec des bureaux confidentiels allemands de Strasbourg et de Bruxelles, que le grand État-major allemand cache avec un soin jaloux, même à ses nationaux.

« Lorsqu'en 1894 je fis une visite d'arrivée, à Bruxelles, à l'attaché militaire allemand, le major comte de Schmettau, il eut soin, sans aucune demande de ma part, de me déclarer que les attachés militaires allemands n'avaient qu'un rôle de représentation et n'avaient rien à faire avec des questions confidentielles.

« Deux années plus tard, je rencontrai, au bal de la Cour, le prince Frédéric de Hohenzollern, qui venait précisément de quitter le commandement du IIIe corps d'armée, et auquel j'avais été présenté dans le temps à Paris : « Comment cela vous va-t-il à Paris ? — Très bien, monseigneur ; cela est très intéressant. Mais il y a quelquefois trop de besogne pour un homme seul. — Oui, oui, vous avez raison », dit le prince avec un air décidé plein de signification ; « c'est pour la même raison qu'aussi chez nous le nœud de la question gît à Bruxelles ».

« D'autre part, il est certain qu'il règne en France, depuis l'affaire Dreyfus, un sentiment antisémite officiel bien accusé, qui ferme la plupart des carrières aux israélites, et contre lequel ceux-ci ont à lutter. Le moyen le plus sûr pour eux de réussir dans la lutte serait de pouvoir prouver l'innocence de Dreyfus. Il n'y a qu'à attendre la production des preuves ; puis la déclaration du ministre de la Guerre, que le chef d'État-major et ses officiers se sont trompés, que les douze juges du Conseil de guerre ont rendu à l'unanimité un jugement faux. Mais il passera d'ici là encore de « l'eau sous le pont ».

« Quand on connait ce texte, on comprend aisément qu'en lisant dans le *Figaro* la pièce que ce journal, ainsi que le compte rendu sténographique, a publiée, en reproduisant le document versé aux débats par le général Mercier, le colonel Schneider ait pu télégraphier, ainsi qu'il l'a fait, qu'elle était fausse. Elle était, en effet, outra-

geusement tronquée. Elle portait, en outre, une date qui, tous le reconnaissent, n'est pas la sienne. On la disait enfin signée, alors qu'elle ne l'est pas. Le général Roget, à qui nous avons représenté l'original, l'a constaté lui-même (1). Si, à l'examiner de près, on y aperçoit une sorte de paraphe dans lequel il semble qu'on peut déchiffrer un *S* mal fait, puis un *c* et peut-être un *h*, ces caractères, qui pourraient reproduire les premières lettres du nom *Schneider*, sont trop grossièrement tracés pour équivaloir à une signature. Il pourrait d'ailleurs paraître singulier à celui qui étudie l'original écrit au crayon et couvert de nombreuses ratures, que l'auteur eût eu la pensée d'apposer même son paraphe au pied d'un tel document. »

(BAUDOUIN, *Réquisitoire*, pp. 278 à 282).

Page 49, lignes 5-7. — *Au lieu de :* Henry, quelques jours plus tard... Schneider, *lire :* Henry data du 30 novembre 1897 ce brouillon des premiers jours d'octobre et y ajouta un paraphe grossier de Schneider.

Page 90, note 3. — *Ajouter :* Un autre officier roumain, P..., fut accusé par la suite d'avoir livré les cours de l'École d'application de Fontainebleau.

Page 180, numéro de la page. — *Au lieu de :* 80, *lire :* 180.

Page 204, ligne 17. — *Après :* témoins militaires, *ajouter :* (sauf Bernheim).

Page 213, note 2. — *Ajouter :* Voir t. VI, 336 et suiv.

Page 239, note 3. — *Après :* Chaumié, *ajouter :* Clamageran.

Page 240, ligne 22. — *Après :* au vif, *ajouter :* (1).

Page 273, note 1. — *Après :* 281, *ajouter :* 391, lettre de Mme de Staël : « Mille morts sur un champ de bataille ne révoltent pas comme un supplice injuste. »

(1) Général ROGET, *Enq. crim.*, I, 623-624.

Page 291, ligne 14. — *Après :* (4), *ajouter :* Un peu plus tard, le colonel Guérin fut invité à consigner par écrit ses souvenirs sur la journée de la dégradation, notamment sa conversation avec Lebrun-Renault et D'Attel. — *En note :* 14 février 1898.

Page 305, av.-dernière ligne. — *Au lieu de :* mentaliet, *lire :* mentalité.

Page 313, ligne 4. — *Au lieu de :* de la loi, *lire :* la loi.

Page 318, ligne 6. — *Au lieu de :* Reischtag, *lire :* Reichstag.

Page 326, note 1. — *Ajouter :* Galliffet avait conseillé à Picquart de réclamer sa comparution devant un conseil de guerre et lui avait proposé de présenter sa défense.

Page 334, numéro de la page. — *Au lieu de :* 34, *lire :* 334.

Page 374, ligne 3. — *Au lieu de :* pértexe, *lire :* prétexte.

Page 382, ligne 6. — *Après :* ressortant, *ajouter :* (*sic*).

Page 387, note 1, ligne 3. — *Après :* absolue, *ajouter :* Il interrogea les différents ministres de la Guerre; après les avoir entendus, aucun doute ne subsista plus dans son esprit. — Ligne 5. — *Après :* Guiard, *ajouter :* (Lettre de Monod à Jaurès, *Petite République* du 4 juillet 1899) et convint lui-même, à la veille du procès de Rennes, qu'il avait été troublé (*Patrie* et *Libre Parole* du 6 juillet 1899. — Voir t. V, 259).

Page 396, av.-dernière ligne. — *Au lieu de :* Cependant, *lire :* Pourtant.

Page 461, ligne 7. — *Au lieu de :* Celmenceau, *lire :* Clemenceau.

Page 515, note 5. — *Au lieu de :* Bergouignan, *lire :* Bergougnan.

Page 539, note 1, ligne 4. — *Après :* Lebon, *ajouter :* Quand l'incident fut connu, peu avant le procès de Ren-

nes, Méline allégua que les pétitions étaient arrivées à Paris en avril, pendant les vacances parlementaires, et qu'il avait été renversé le 14 juin, deux semaines après la réunion de la nouvelle Chambre ; dès lors le temps lui avait manqué pour déposer les pétitions. (*République française* du 24 juillet 1899.) En fait, le Conseil des ministres fut saisi en avril de la pétition et décida que les lettres ne seraient pas transmises (*Dossier des colonies, lettre de Méline à Lebon*). L'existence des pétitions ne paraît pas avoir été connue du ministère Brisson.

Page 547, note 1. — *Au lieu de :* 24, *lire :* 20. — Ligne 3. — *Au lieu de :* Grimaud, *lire :* Grimaux.

Page 564, note, lignes 8-9. — *Au lieu de :* qu'il ait eu, pour son compte, affaire à Esterhazy, *lire:* qu'il eût été mêlé, d'une façon quelconque, à l'Affaire. (*Note Havas* du 6 août 1899. Voir t. V, 222, note 2.)

Page 587, ligne 12. — *Au lieu de :* antisémistes, *lire :* antisémites.

Page 603, note 3. — *Au lieu de :* Ibid., *lire :* Le rapport de Wattines est daté du 28 mai 1898 ; il n'est signé que de Gonse. Au-dessous de la signature de Gonse : « *Vu et approuvé*, BOISDEFFRE », Wattines énumère les pièces les plus importantes du dossier secret, ne discute aucune des dates qui leur sont attribuées. Il conclut ainsi son examen : « Tels sont les documents que l'on ne connaît pas, dont beaucoup sont même ignorés de Picquart et que l'on prétend des faux. A quel degré d'égarement peut conduire la passion pour que l'on en vienne, pour sauver à tout prix un coupable, à soutenir que des officiers français ont commis des faux ou se servent de pièces falsifiées ? Les documents ci-joints et les douze cartons du service répondent. On ne fabrique pas 1.500 pièces. » Sur le plus fameux des faux d'Henry : « Cette pièce se passe de commentaire. »

Page 660, ligne 4. — *Au lieu de :* Grenoble, *lire:* Besançon.

Tome IV. — **Cavaignac et Félix Faure.**

Page 2, note 1, ligne 6. — *Au lieu de:* faux. Thiers, *lire :* faux, Thiers.

Page 79, note, lignes 6-7. — *Au lieu de:* Esterhazy donne de la scène....., *lire:* Esterhazy raconte ainsi la scène du 18 juillet.

Page 79, note, lignes 12-13. — *Remplacer la phrase:* Mme Henry dément..., *par celle-ci :* Mme Henry à Rennes reproduit la version d'Esterhazy : « Mon mari me raconta le soir la conversation qu'il avait eue avec ce magistrat qui l'avait embrassé. J'ai dit à mon mari : Es-tu bien sûr de cet homme ? J'ai bien peur que son baiser soit celui de Judas. » (I, 366). C'est la confirmation par *a contrario* du récit de Bertulus.

Page 105, ligne 11. — *Au lieu de :* Dupuytren, *lire :* Dupuytrem.

Page 130, ligne 14. — *Au lieu de:* (1), *lire:* (4).

Page 159, ligne 8. — *Après :* ce qu'il veut qu'elles soient, *ajouter:* Sur l'heure, Cuignet « raisonna » exactement comme le ministre. Il n'y avait qu'une preuve de moins contre Dreyfus. Et, de même, Roget.

Page 159, note 2. — *Au lieu de:* Par la suite... qu'il pense..., *lire: Cass.*, I, 36, Cavaignac : « Je pense...

Page 221, ligne 25. — *Au lieu :* Maréchal, de l'État-major, *lire :* Mareschal, du bureau des Renseignements.

Page 231, ligne 16. — *Après :* qu'on ne les a pas, *ajouter :* Il venait d'apprendre de Gonse qu'Henry était, en outre, un voleur. Gonse, en vidant les tiroirs du faussaire, y avait découvert la « masse noire » qu'il s'était constituée « au moyen de dépenses fictives », et qui s'élevait, ce jour-là, à près de trente mille francs (2). Cavaignac ordonna de reverser ces espèces dans la caisse et de faire le silence sur cette trouvaille.

Page 231, au bas de la page. — *Ajouter :* (2) Procès-verbal du 1er septembre 1898, signé Gonse. Le reliquat était exactement de 29.500 francs (*Procès Dautriche et consorts, rapport Cassel.* Dossier I, cotes 115 et 119).

Page 248, ligne 12. — *Après :* indigné, *ajouter :* Il interrogea ensuite Gonse, Lauth, et Gribelin, « qui maintinrent intégralement les accusations qu'ils avaient portées solennellement contre Picquart » (2) (au procès Zola et à l'instruction Fabre) ; et, ici encore, l'idée ne lui vint pas que ces officiers pouvaient mentir.

Page 248, avant-dernière ligne. — *Au lieu de :* (2), *lire :* (3).

Page 248, notes. — *Au lieu de :* (2), *lire :* (3), *et ajouter une note* (2) *ainsi conçue : Rennes*, III, 469, Zurlinden.

Page 291, lignes 7-10. — *Supprimer :* qui s'était concilié..... juges de l'Empire.

Page 313, note 5, *in fine.* — *Ajouter :* — Marchand raconta, dans son rapport, qu'il fut attaqué le 25 août 1898 par des derviches, qu'il les repoussa et que ce furent les fuyards qui avertirent Kitchener de la présence d'une mission européenne à Fachoda.

Page 317, ligne 1. — *Au lieu de :* cuirassées, *lire :* cuirassés.

Page 318, note, ligne 17. — *Au lieu de :* Desvernines, *lire :* Desvernine.

Page 324, note 1, ligne 3. — *Au lieu de :* criminelles, *lire :* civiles.

Pages 331, ligne 17. — *Au lieu de :* En fait, ni les hommes de Déroulède..., *lire :* En fait, sauf Déroulède lui-même, ni ses patriotes...

Page 331, note 5. — *Après:* temps, *ajouter :* Il écrira plus tard à son avocat (Falateuf) : « Le premier coup de force eût éclaté le 25 octobre contre le ministère Brisson, si la Chambre ne l'eût brutalement jeté bas. La tentative fut donc ajournée à une autre heure. » (GALLI, *loc. cit.*, 127).

Page 336, note 2, *in fine.* — *Ajouter :* De même Drumont : « Pendant la suspension de séance, nous étions accoudés tous les deux (Clovis Hugues et moi) à la balustrade de la terrasse du Palais-Bourbon qui fait le coin du quai et de la rue de Bourgogne. On aperçoit de là le va-et-vient des voitures et des passants sur la place de la Concorde. « A quoi pensez-vous ? me dit Clovis Hugues. Vous prêtez l'oreille pour entendre le tambour des grenadiers d'Augereau qui viennent sauver la République ?... » Que s'est-il passé, au juste, dans cette minute oscillante et perplexe où chacun croyait que « *Ça y était* » ? (*Libre Parole* du 6 septembre 1910.)

Page 360, note 2, *in fine.* — *Ajouter :* Plus tard, Marchand raconta qu'il lui aurait été aisé de tenir en échec les Anglais avec ses 180 fusiliers soudanais, que Fachoda était imprenable, que les Égyptiens se seraient tournés contre Kitchener, que les Abyssins se fussent mis de la partie (*Figaro* du 26 août 1904).

Page 369, ligne 26. — *Après :* bordereau annoté, *ajouter:* Des détournements d'Henry, dont Cavaignac avait eu la preuve par Gonse, de la caisse noire qui expliquait tant de dévouements patriotiques, pas un mot.

Page 390, note 1, ligne 11. — *Au lieu de :* Lallier, *lire :* Lailler.

Page 432, note 4. — *Après:* En Suisse, *ajouter :* et le

répétait à qui voulait l'entendre, sans qu'aucun démenti n'intervînt (Séménoff, *Européen* du 8 janvier 1904).

Page 441, ligne 19. — *Au lieu de :* L'Estourbillon, *lire :* l'Estourbeillon.

Page 447, ligne 16. — *Supprimer l'appel de note.*

Page 455, ligne 10. — *Au lieu de :* César, *lire :* Clément.

Page 470, ligne 4. — *Intercaler ce paragraphe :* Du Paty ignora tout du rapport de Cuignet. Il s'était incliné, sans mot dire, sous la mise en non-activité dont Zurlinden l'avait frappé, se disait, selon ses interlocuteurs, hostile ou favorable à la Revision (2) et ne se ne méfiait pas de Cuignet, qu'il connaissait à peine (3).

Page 470, notes. — *Au lieu de :* (2), *lire :* (4) *et ajouter les notes* (2) et (3) *ainsi conçues :* (2). De Quimperlé, le 19 octobre 1898, à son frère : « Je pense que cela finira par la Revision à laquelle, personnellement, je trouverai bien des avantages. » — Il fit dire à Mathieu Dreyfus de le citer comme témoin devant la Chambre criminelle. Mathieu se méfia, répondit à l'intermédiaire que Du Paty n'avait qu'à s'adresser directement au procureur général. — (3). « Je lui ai bien parlé trois fois dans ma vie. » (Lettre du 8 mai 1899, à Auguste du Paty). — Cette lettre, ainsi que la précédente, fait partie de ma collection d'autographes.

Page 471, ligne 20. — *Au lieu de :* sauf l'attribution du faux.., *lire :* sauf l'attribution du plus fameux des faux.

Page 475, note 2. — *Ajouter :* Voir t. V, 256 et 257.

Page 476, note 2. — *Ajouter :* Voir t. V, 252-254.

Page 478, note 1. — *Ajouter :* Voir *Revision du procès de Rennes*, 267, Mornard.

Page 511, lignes 2-3. — *Au lieu de :* Chambaraud, *lire :* Chambareaud.

Page 519, ligne 3. — *Au lieu de :* On a trompé Roget, Picquart..., *lire :* On a trompé Picquart...

Page 553, lignes 4-6. — « On sut... qu'une femme était partie par une porte dérobée... et qui elle était ». — En 1904, au moment où parut le volume, les convenances interdisaient de nommer Mme Stenheil. Accusée en 1909 d'avoir assassiné son mari (le peintre Stenheil) et sa mère (Mme Japy), elle fut acquittée par le jury de la Seine. A l'occasion de son procès, ses relations intimes avec Félix Faure furent révélées par la presse sans qu'aucun démenti ait été opposé soit par elle, soit par l'entourage de l'ancien Président de la République.

Page 569, note 1, *in fine*. — *Ajouter :* « Il entrevit tout à coup la possibilité d'un brusque et heureux dénouement. » (Galli, *loc. cit.*, 126).

Page 577, note 1. — Tout ce que j'ai écrit ici, en 1904, dans le texte et les notes, et plus loin page 593 et suivantes, a été confirmé par Déroulède lui-même aux obsèques de Barillier, le 3 octobre 1910. Voici, d'après le compte rendu des journaux, le principal passage du discours prononcé par Déroulède aux obsèques de son ami :

« Je veux rappeler, dit-il, un événement auquel le défunt fut mêlé : certains journaux ont assuré que c'était par hasard qu'il avait joué un rôle dans l'affaire de Reuilly.

« Eh bien non ! ce n'est pas par hasard que nous nous trouvions le 18 février, Barillier et moi, place de la Nation. Rien de ces événements n'a été dû au hasard ; ce qu'il y a eu d'inattendu, c'est un général qui est venu et qu'on n'attendait pas au lieu d'un général qui devait venir et qui n'est pas venu.

« Le général Roget ne nous a pas trahis, il n'avait pas à nous trahir et ce n'est pas lui qui nous a fait arrêter, c'est le général Florentin.

« Voilà le secret que Barillier voulait que je garde ; mais puisqu'il n'est plus, je le crie aujourd'hui bien haut. »

Page 591, note 4, *in fine* — *Ajouter :* Selon une autre version, Arthur Meyer, à qui Castellane avait également raconté sa scène avec Déroulède, aurait fait prévenir Pellieux, par De Maizières, des menaces que le chef des Patriotes avait proférées contre le Duc.

Page 599, note 3, ligne 3. — *Au lieu de :* Quesnaychez, une de leurs amies..., *lire :* Quesnay, chez une de leurs amies...

Page 615, numéro de la page.— *Au lieu de :* 61, *lire :* 615.

Page 629, ligne 3. – *Au lieu de :* discussion, *lire :* démission.

Page 630, ligne 1. — *Au lieu de :* Beaumont, *lire :* Bourmont.

Tome V. — **Rennes.**

Page 8, note 3. — *Au lieu de :* Cinq plaidoyers, *lire:* Cinq plaidoiries.

Page 118, note 1, av.-dernière ligne. — *Au lieu de :* de Gonidec, *lire:* Le Gonidec.

Page 121, ligne 1. — *Au lieu de :* a, *lire:* la.

Page 173, note 1, ligne 5. — *Au lieu de :* leurs, *lire :* ses.

Page 246, note 1. — *Au lieu de :* Desvernines, *lire :* Desvernine.

Page 260, note 4, ligne 5. — *Au lieu de :* compétencee, *lire :* compétence.

Page 263. — *Rétablir le numéro de la page.*

Page 271, note 1. — *Au lieu de :* susbtitution, *lire:* substitution.

Page 311, ligne 2. — *Au lieu de :* Frechancourt, *lire :* Frechencourt.

Page 336, note 5. — Le *Figaro*, dont M. Georges Bourdon était rédacteur, relata en ces termes les explications de son collaborateur sur l'incident :

« M. Georges Bourdon est encore sous le coup d'une excitation fort vive. Ah ! celui-là ne fuit pas les responsabilités. Il n'hésite pas à avouer « son crime ». Il hésite si peu que je n'ose en vérité reproduire ici les explications qu'il en donne. Mettons vite une sourdine.

— « Vous ne regrettez pas votre cri ?

— « Est-ce que je le regrette ? Oui. Non. Pour le général

Mercier, certes, j'ai exprimé ma pensée à son égard, ou du moins une partie de ma pensée, et je n'ai rien à retirer; mais je le regrette à cause de la majesté du lieu, parce qu'il convient que la grande œuvre entreprise par le Conseil de guerre s'accomplisse dans le calme; enfin parce que le général Mercier est un vaincu que la loi peut atteindre demain. »

« M. Georges Bourdon a été vivement ému par la déposition haineuse durant laquelle l'ancien ministre, dit-il, n'a pas osé affronter le regard du malheureux accusé obstinément fixé sur lui, si ce n'est à la fin, et sa face blême a dû se détourner bien vite devant la colère et le mépris de sa victime.

— « Toute la salle l'a hué, reprend M. Georges Bourdon. Alors, comme il passait devant moi, me frôlant de son dolman étoilé, le visage livide, les lèvres tremblantes, sous les clameurs, oui, c'est vrai, je l'ai regardé, les yeux dans les yeux, et je lui ai dit : Assassin! »

Page 383, note 2, ligne 3. — *Au lieu de :* avait ffert, *lire :* avait offert.

Page 395, note 1 *in fine.* — *Ajouter :* Picquart, dans sa lettre du 25 décembre 1900 à Waldeck-Rousseau, convient en ces termes de ses démarches auprès du Conseil d'État : « Désireux de garder ma liberté d'action, j'emploie depuis dix-huit mois tous les moyens qui sont en mon pouvoir pour retarder la solution de l'Affaire. »

Page 453, ligne 11. — *Au lieu de:* comte de Below, *lire:* conseiller de Below.

Page 453, ligne 16. — Au comte de Bulow, qui en référa aussitôt à l'Empereur. *En note :* (1) En 1899, le comte de Bulow était seulement ministre des Affaires étrangères; il fut nommé chancelier l'année suivante en remplacement du prince de Hohenlohe (19 octobre 1900).

Page 453, ligne 27. — *Au lieu de :* volontée, *lire :* volonté.

Page 471, ligne 27. — *Supprimer :* (la majorité revisionniste).

Page 474, note 2, *in fine*. — *Ajouter :* — Rollin déposa, en outre, qu'il manquait un certain nombre de pages au cours de fortifications, alors que c'était lui-même qui avait retrouvé le cours complet (Voir t. V, 254).

Page 512, note 2. — *Remplacer cette note par la suivante :* Mercier a donné le texte suivant d'un passage de la lettre du colonel Schneider : « Je m'en tiens toujours aux informations publiées dans le temps (*damals*) au sujet de Dreyfus ». — Carrière : « L'attaché s'en rapporte d'ailleurs à ce que dit le *Temps*. Un autre journal dit d'ailleurs la même chose. » (III, 587). Voir t. III, 48.

Page 586, ligne 28. — *Au lieu de :* 117, *lire :* 120.

Page 589, ligne 36. — *Au lieu de :* 457, *lire :* 452.

Tome VI. — **La Revision.**

Page 32, note 1. — *Avant :* Elles, *rétablir :* (1).

Page 39, ligne 7. — *Au lieu de :* 'État, *lire :* l'État.

Page 59, ligne 22. — *Au lieu de :* acccusés, *lire :* accusés.

Page 65, note 1. — *Au lieu de :* condanmé, *lire :* condamné.

Page 78, ligne 30. — *Au lieu de :* l'ancen, *lire :* l'ancien.

Page 108, ligne 4. — *Au lieu de :* uccesseurs, *lire :* successeurs.

Page 109, ligne 26. — *Au lieu de :* pris, *lire :* prit.

Page 110, note 1. — *Au lieu de :* Pryzborowski, *lire :* Przyborowski.

Page 137, note 1. — *Au lieu de :* Coligny, *lire :* Cologny.

Page 253, ligne 23. — *Au lieu de :* racolement, *lire :* récolement.

Page 263, note 3. — *Au lieu de :* (1), *lire :* (3).

Page 303, ligne 7. — *Au lieu de :* à parti, *lire :* à partie.

Page 323, ligne 11. — *Au lieu de :* recuelli, *lire :* recueilli.

Page 458, ligne 15 et note 3. — *Au lieu de :* Hellouin, *lire :* Hallouin.

Page 458, ligne 26. — *Au lieu de :* Bardal, *lire :* Bardol.

Page 489, note 1. — *Au lieu de :* Levi-Mirepoix, *lire :* Levis-Mirepoix.

Page 548, ligne 21. *Au lieu de :* par, *lire :* pas.

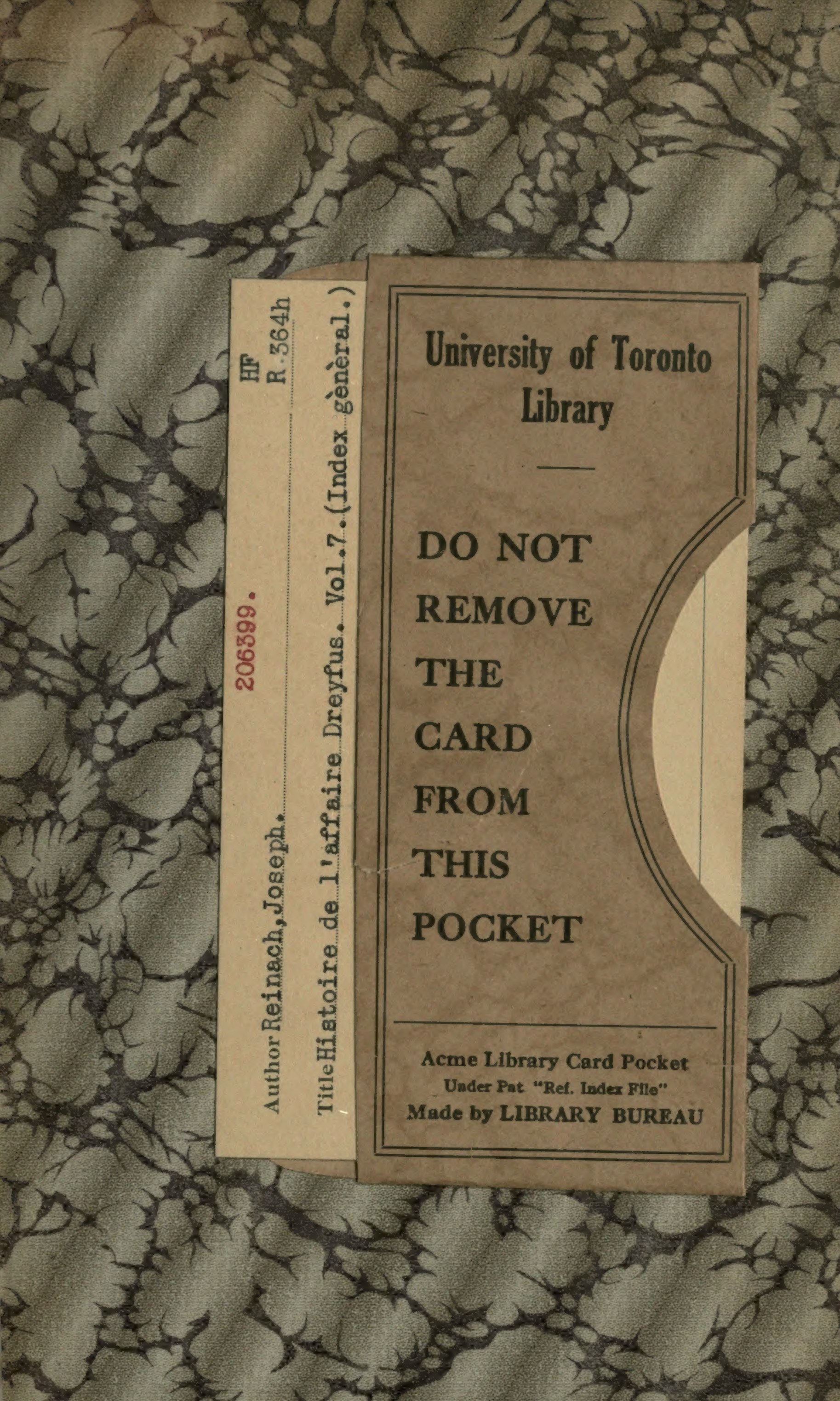
Page 564, ligne 11. — *Au lieu de :* 654... 655, *lire :* 454... 455.

Tome VII. — **Index général.**

Page 54, colonne de gauche, lignes 1 et 2. — *Au lieu de :* S'abstient dans le vote flétrissant les scandales d'Auteuil, *lire :* S'abstient dans le vote de confiance au cabinet Dupuy.

2414 — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.




HF
R.364h
206399.
Author Reinach, Joseph.
Title Histoire de l'affaire Dreyfus. Vol.7. (Index général.)
University of Toronto Library
DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

